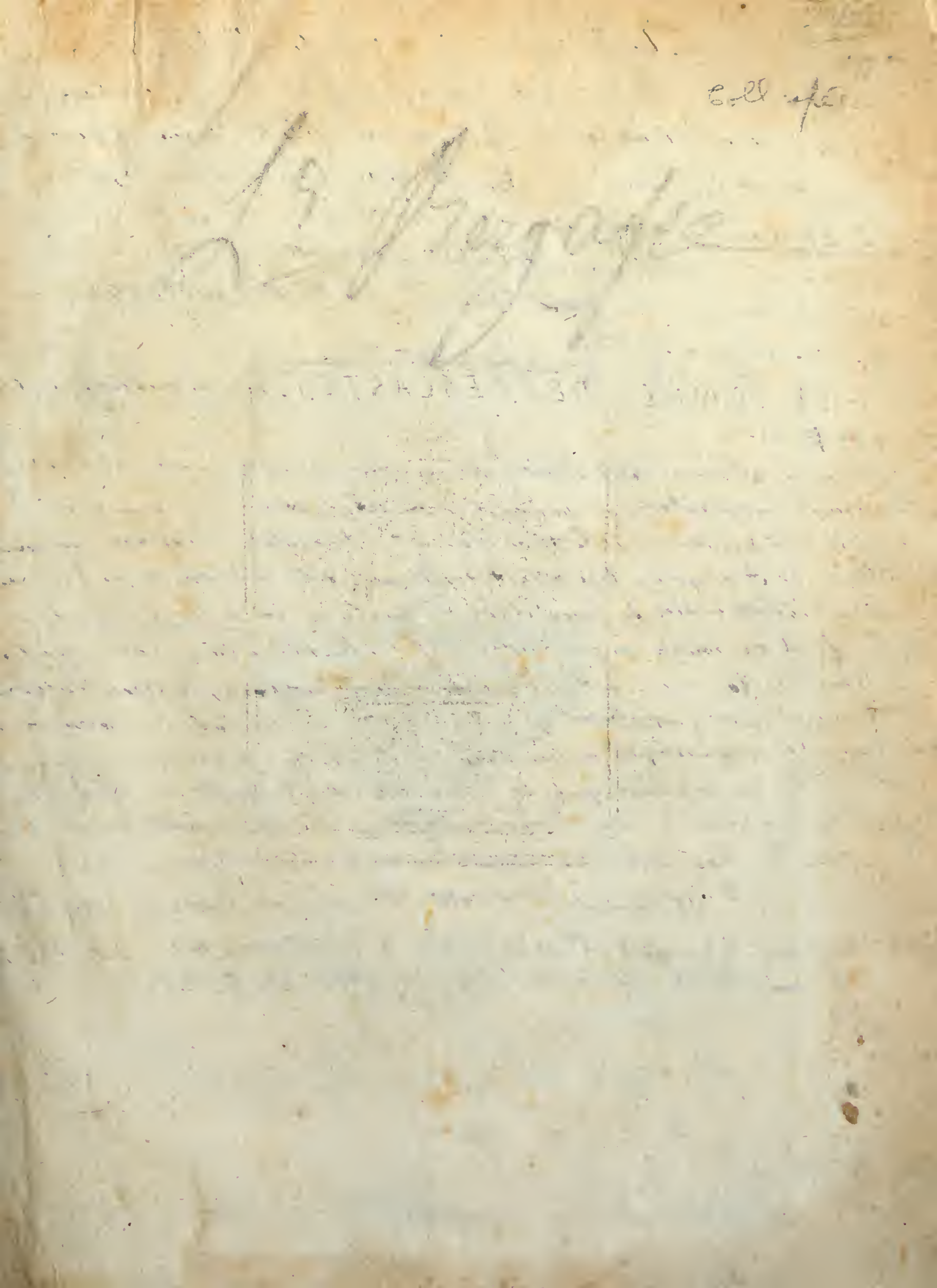



L 1 1967
Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis



Voir dans "La Philosophie affective" de Jean Bourdeau à la page 14, la mention d'un interview que Descartes accorda le 16 avril 1648, à un jeune candidat du nom de Burmann pendant un repas à Egmont. La relation de cet interview se trouve dans un manuscrit latin découvert dans la bibliothèque de Goettingue en 1895 ou 1896 par M. Ch. Adam.

LE SONGE DE DESCARTES, 10 novembre 1619

infra p. 81.

L'hiver de l'année 1619, étant enfermé seul dans ses quartiers d'hiver [où] aucune conversation ne pouvait le divertir, et où il n'avait ni [sou]cis, ni passions qui le troublassent, il résolut de rejeter comme [men]teur tout ce qu'on lui avait enseigné, et de rebâtir de ses propres [m]ains l'édifice entier de la certitude. Dans la nuit du 10 novembre [16]19, il eut en songe une vision qui l'illumina jusqu'à la mort. [Les] détails de ce songe sont si étranges et si enfantins, et l'exaltation [qu]i le suivit fut si violente que BAILLET se demande innocemment [si] Descartes n'avait pas un peu trop bu la veille. Mais depuis plusieurs [mo]is le philo ne prenait que de l'eau. C'est à la suite de ce songe [do]nt il faut lire le récit dans Baillet, c'est la même nuit que [De]scartes fixa sa méthode dont les règles sont bien connues.

(Fortunat Strowski – "La sagesse française" p. 148

[Ra]pprocher le songe de Descartes du RAVISSEMENT DE PASCAL [da]ns la nuit du 23 novembre 1654 (id. Havet I. CVI).

Baillet, Adrien

LA VIE DE MONSIEUR DES-CARTES

le 31 Mars 1596, mort le 11 février 1650

PREMIERE PARTIE.



A PARIS,
Chez DANIEL HORTHEMELS, ruë ſaint Jacques, au Mécénas.

M. DC. XCI.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

"que de fois, dans Venise, n'ai-je pas médité comme un des plus autorisés testaments de la gloire littéraire qu'inscrit Lamartine au front de son oeuvre complet : « Si j'avais à recommencer ma vie, je n'y chercherais pas le bonheur, parce que je sais qu'il n'y est pas, mais j'y chercherais soigneusement l'obscurité et le silence, ces deux divinités domestiques qui gardent le seuil des moins malheureux. » Maurice Barrès "Amori et Dolori Sacrum La Mort de Venise". p. 113. (Bene qui latuit, bene vixit).

La philosophie, c'est devant la vie le sentiment et l'obsession de l'universel, et devant la mort l'acceptation. Barrès, loc. cit. p. 147.

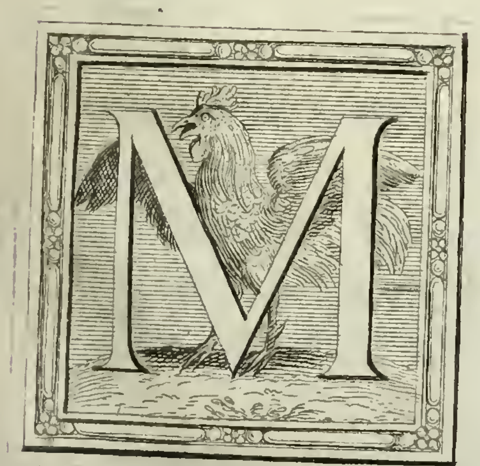
Grâce à mes longues solitudes, dit Elisabeth de Bavière à Christomanos, je reconnais que la lourdeur de l'existence, on la sent surtout par le contact avec les hommes. La mer et les arbres enlèvent de nous tout ce qui est terrestre. Nous devenons nous-mêmes un des êtres sans nombre. Tout commerce avec la société humaine nous fait dévier dans cette ascension et aiguise la sensation de notre individualité, ce qui fait toujours souffrir. Certains hommes cependant me sont aussi agréables que les arbres ou la mer. Je pense aux pêcheurs, aux paysans et aux gens de village, gens qui se meuvent parmi la foule des mortels et qui commercent beaucoup avec les choses éternelles.... (Barrès, loc. cit. "Une Impératrice de la solitude" p. 181).

Aliquid amplius invenies in silvis quàm in libris. (Saint Bernard).



Veritas de terrâ orta est, et Justitia de Cœlo prospexit. Ps. 84.

A MONSEIGNEUR LE CHANCELIER.



ONSEIGNEUR,

L'union que Dieu a établie entre la Justice & la Vérité, me donne la hardiesse de présenter mon ouvrage à

VÔTRE GRANDEUR. *Quelque égalité que cette union semble mettre entre elles, l'ordre de la Sagesse éternelle a voulu que la Vérité fût sous la protection de la Justice; & que l'une étant naturellement toute nuë & sans armes, l'autre se trouvât toûjours armée pour sa défense.*

C'est peut-être dans cette vuë, MONSEIGNEUR,
Ps. 84. *que Dieu nous a fait représenter la Vérité sortant de la terre,*
v. 12. *& la Justice placée au dessus des tempêtes pour lui tendre la main. Le sort de la Vérité semble dépendre tellement de la*
Isaiæ. 59. *présence de la Justice, que pour peu que celle-ci s'éloigne, celle-*
v. 14. *là se trouve souvent en proye à ses ennemis.*

Mais les intérêts de l'une sont tellement attachez à ceux de l'autre (pour ne pas dire que ce sont les mêmes,) qu'il ne seroit pas possible à la Justice d'abandonner la Vérité sans se détruire. Ce n'est point faire des-honneur à la Justice de croire
Baruch. 4. *qu'elle ne peut subsister que par la Vérité; & de dire aprés*
v. 13. *un Prophéte, qu'on ne peut avoir d'accez auprés d'elle que par*
Jerem. 4. *le moien de celle-ci. Dieu même dont la vie, au langage de*
v. 2. *l'Ecriture, n'est que Vérité & que Justice, a voulu que l'une fût toûjours inséparable de l'autre dans tous ses ouvrages. L'Homme qui s'imagine en être le chef-d'œuvre, ne peut*
Eccli. 34. *entretenir aucun commerce avec son Créateur, que par la*
v. 22. *voie de la Vérité & de la Justice, qui n'ont qu'un même chemin pour le faire venir à nous, & pour nous conduire à*
3. Reg. c. *lui. Il semble qu'il ne réserve sa miséricorde que pour ceux*
3. v. 6. *qui suivront l'une & l'autre également. En un mot, ce n'est que dans l'union étroite de la Vérité & de la Justice que*
Zachar. 8. *nous sommes à lui en qualité de son peuple, comme il veut*
v. 8. *bien être à nous en qualité de nôtre Dieu avec les mêmes conditions.*

C'est par l'une & par l'autre qu'il a voulu principalement

se

ſe rendre viſible à nous dans la perſonne du Roy, que nous regardons comme l'image vivante de la Divinité. Mais ſi le le plus grand honneur de LOUIS LE GRAND *eſt d'avoir été choiſi de Dieu pour faire regner la Juſtice & la Vérité ſur la terre: y-a-t-il, MONSEIGNEUR, quelque autre honneur dans le monde aprés celui-là, qui ſoit plus grand & plus ſolide que celui d'avoir été choiſi par un ſi puiſſant Monarque pour être le Chef de la Juſtice dans ſon Royaume, & le Protecteur de la Vérité ſous ſes ordres?*

Mais ſi nous révérons dans vôtre Perſonne le premier Miniſtre de la Juſtice que le Roy a reçûë de Dieu pour être diſtribuée aux Peuples: je ſerois preſque aſſez hardi pour regarder M. Deſcartes comme l'un des principaux Miniſtres de la Vérité que Dieu n'a point révélée, & dont il a bien voulu abandonner la recherche & la diſcuſſion aux Hommes. Si M. Deſcartes avoit été aſſez heureux pour rétablir la vraye Philoſophie par les ſoins qu'il a pris toute ſa vie de découvrir la Vérité dans le fonds de la Nature, ce ſeroit un avantage dont le genre humain ſeroit encore redevable au regne de LOUIS LE GRAND*: puiſque Sa Majeſté l'a honoré de ſa protection particuliére de ſon vivant; qu'elle l'a gratifié de penſions, pour faciliter l'exécution de ſes grands deſſeins; & qu'elle l'a comblé de toutes les bontez avec leſquelles elle a coûtume de reconnoître le vrai mérite.*

M. Deſcartes ne pouvoit mieux répondre aux bontez du Roy, qu'en ſacrifiant toutes ſes facultez à cette Vérité que Dieu ſemble avoir cachée dans tout ce qu'il a créé, & dont la découverte pourroit produire la félicité temporelle des hommes. Il avoit reçû de Dieu un amour violent pour cette Vérité. Cet amour ſe trouvant accompagné de toute la droi-

ture du ſens & de toute la ſincérité du cœur que l'on pût ſouhaiter, lui avoit fait pourſuivre cette Vérité par tout où il s'étoit douté qu'il pourroit la découvrir. Et s'il falloit juger du ſuccez de ſes travaux par l'excellence des talens qu'il y a emploiez, nous aurions dequoi raiſonnablement préſumer que cette Vérité ſe ſeroit enfin préſentée à lui ſans déguiſement.

Mais l'expérience de ſa propre foibleſſe lui aiant perſuadé, que Dieu, qui donne gratuitement la connoiſſance des Véritez ſurnaturelles par la révélation, ne s'engage pas toujours à récompenſer de la même maniére les travaux que l'on eſſuie dans la recherche des Véritez naturelles: il a cru ſatisfaire au moins de ſa fidélité & de ſa perſévérance. Une Maîtreſſe telle que la Vérité ne pouvoit être mieux ſervie qu'avec ces deux qualitez, ſur tout lorſque l'on conſidére que M. Deſcartes joignoit les ſentimens du cœur avec les raiſonnemens de l'eſprit pour la reconnoître.

Ce ſont là, MONSEIGNEUR, *les motifs de la confiance avec laquelle j'ay eſperé que Vous voudriez bien honorer de vôtre protection l'hiſtoire d'un homme qui a procuré à la France la gloire d'avoir produit le chef de la Philoſophie nouvelle, ou le reſtaurateur de celle que les Anciens cultivoient, avant que les Grecs l'euſſent embarraſſée de la diverſité de leurs opinions. J'oſe me flater que* VÔTRE GRANDEUR *ne le trouvera pas entiérement indigne d'elle, ſoit par la vuë des grandes relations de la Juſtice avec la Vérité, ſoit même par la conſidération de la famille de ce célébre Philoſophe, dont les parens ont été depuis plus d'un ſiécle l'ornement de l'un des principaux Parlemens du Royaume. C'eſt à la connoiſſance que vous avez euë de leur application à leurs devoirs, qu'ils ſont redevables*

*bles de cette bienveillance particuliére, avec laquelle vous les avez toujours distinguez, depuis que vous êtes entré la premiére fois dans leur Province, aux Etats de laquelle vous avez souvent * assisté pour sa Majesté.*

* dix fois.

Mais, MONSEIGNEUR, toute immense que vôtre bonté a paru jusqu'ici aux peuples de cette grande Monarchie, il ne nous est point permis de douter que vôtre puissance n'ait une étenduë qui luy est proportionnée, puisqu'elle n'a point d'autres bornes que celle du Roy. Cette autorité supérieure que vous avez sur toute la Justice qui est l'ame des Empires, & qui est capable de rendre la Monarchie immortelle par son incorruptibilité, est à la vérité l'ouvrage du plus puissant des Princes de la terre, mais en même têms du plus sage de tous les Rois. De sorte que le jugement que ce grand Monarque a fait de vôtre personne en vous élevant au comble des dignitez de son Royaume, vous est encore infiniment plus glorieux que toute la puissance qu'il vous a communiquée. Aprés lui avoir donné durant une longue suite d'années des preuves continuelles de vôtre intégrité, de vôtre suffisance, & de vôtre vertu, vous auriez peut-être été content qu'il en fût demeuré au jugement qu'il faisoit de vôtre mérite; parce qu'encore que sa puissance soit capable d'élever de petites choses, son jugement n'en peut estimer que de grandes. Mais enfin il falloit avoir égard à la gloire de son Royaume: & il a voulu joindre en vous sa puissance à son estime, par l'intérêt qu'il avoit de rendre ses Sujets heureux.

La part que j'ay à cette félicité générale, & les justes ressentimens des bontez particuliéres dont il vous a plû de m'honorer, m'ont fait embrasser avec empressement l'occasion d'en témoigner ma reconnoissance au Public, qui doit

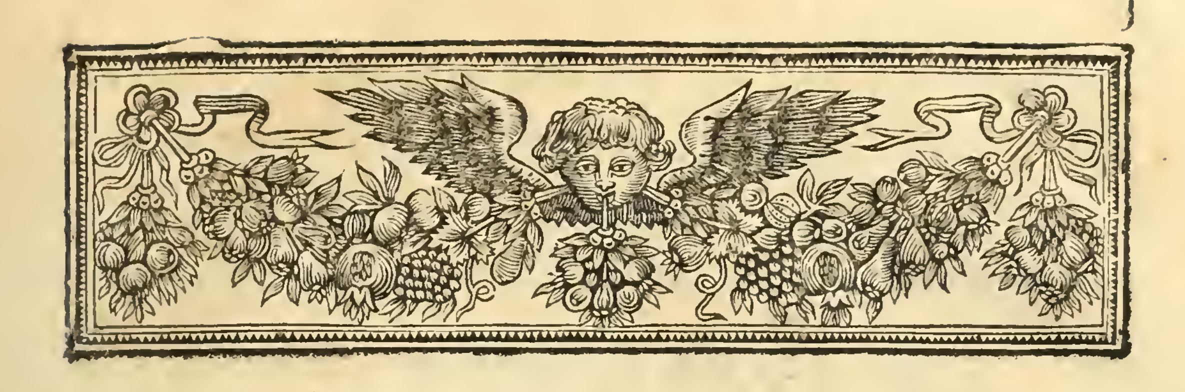
être

être persuadé que vôtre illustre Maison n'est pas moins l'asyle de la Vérité que le temple de la Justice. Si je dois regarder la vénération que j'ay pour l'une & pour l'autre comme la régle de celle que je dois avoir pour celui qui y préside ; je puis assurer avec vérité & avec justice qu'il n'y a point de respect plus profond ni plus sincére que celui avec lequel je suis,

MONSEIGNEUR,

De Vôtre Grandeur,

Le tres-humble, & tres-obéissant serviteur, A. B.



PREFACE.



LOrſqu'on eſt venu me propoſer d'écrire la Vie de Monſieur Deſcartes, j'étois dans tout l'éloignement que pouvoit m'en donner l'opinion que j'avois d'être le dernier des Ecrivains qu'on eût dû choiſir pour cet effet. Le mérite de ceux qui ſe ſont addreſſez à moy pour me charger de cette commiſſion, ne m'a pas empêché de combatre long-tems contre eux. Tant qu'ils ne m'ont attaqué qu'avec des raiſons, je n'ay pas manqué de forces pour leur réſiſter ; mais je n'en ay point eu aſſez pour me défendre contre leur autorité.

La honte d'avoir ſuccombé m'auroit fait appréhender que M. Deſcartes n'eût à ſouffrir de ma foibleſſe, ſi je n'avois conſideré que ce grand homme n'a pas beſoin des forces d'autruy pour ſe ſoûtenir, ni d'aucun artifice pour paroître ce qu'il eſt. Comme il n'eſt pas de ceux dont la ré-

putation dépend de l'habileté d'un Panégyriste; j'ay crû que les obligations de mon engagement ne consistoient qu'à dire simplement ce qu'à été ce Philosophe; & à exposer ce qu'il a pensé, ce qu'il a dit, & ce qu'il a fait, de la même maniere que nous souhaiterions de voir des pensées, des paroles, & des actions toutes nuës.

S'il se trouvoit quelqu'un à qui cette simplicité ne fût point également sensible par tout, j'espérerois au moins que ma propre insuffisance & ma sincérité seroient de fort bons titres contre ceux qui me soupçonneroient d'avoir voulu prévenir ou surprendre un Lecteur. Je me suis fortement persuadé qu'on ne seroit point en droit d'éxiger autre chose de moi que la vérité des faits, avec un peu d'ordre ou de méthode. L'éxactitude & la fidélité avec laquelle j'ay tâché de représenter cette vérité par tout, pourroit suffir pour faire distinguer mon ouvrage d'avec un Roman: mais on ne l'auroit peut-être pas distingué d'une fausse Histoire, si aprés avoir vérifié les faits, je ne m'étois particuliérement étudié à leur donner l'ordre qu'ils ont tenu dans la vie de nôtre Philosophe. Nous éprouvons tous les jours que des véritez dérangées dégénérent en faussetez:

& l'on peut aſſurer qu'il y a peu d'Hiſtoires où les faits ayent autant beſoin d'être remis en leur place que dans celle de M. Deſcartes.

La beauté qui réſulte de cet arrangement naturel eſt à mon avis ce qui doit plaire à un Lecteur bien ſenſé, plûtôt que l'art d'embellir ou de déguiſer les faits qu'on rapporte : & je ne puis nier qu'aprés l'obligation étroite où je me ſuis mis de ne dire que des choſes vrayes, le ſecond de mes ſoins n'ait été de ſuivre toutes les proportions qui pouvoient faire la juſteſſe de cet ouvrage.

Si mes efforts n'ont pas ſuffiſamment répondu à mes devoirs ou à l'importance de mon ſujet, on ne doit point s'imaginer que j'aye voulu me vanger de ceux qui m'ont chargé malgré moy d'une exécution ſi difficile. Ç'auroit été mal reconnoître l'honneur qui ſemble être attaché à cette commiſſion. Afin de faire voir au contraire que je n'ay rien ômis de ce qui dépendoit de moy qui pût contribuer à la juſtification de leur choix, j'ay tâché de mettre dans un grand jour tout ce qui peut ſervir à diſtinguer Monſieur Deſcartes d'avec le reſte des hommes, ſans rien cacher néanmoins de ce qui luy a été commun avec eux.

A moins que l'on n'écrive la vie d'un homme tellement privé qu'il n'ait été d'aucune profeſſion & d'aucun état, l'on trouve toujours deux perſonnages à dépeindre dans celuy dont on fait l'hiſtoire. Quelques-uns ont crû que cette double peinture n'étoit deuë qu'aux Perſonnes publiques. Mais les grands ſuccez qu'ont eu pluſieurs vies de Particuliers qu'on a vû paroître principalement dans nôtre ſiécle, nous ont ſuffiſamment convaincus que pour avoir deux viſages il n'eſt pas toûjours néceſſaire d'être ſur le timon d'un Etat, ou au milieu des Armées, ou à la teſte des Compagnies ſouveraines, ou enfin ſur un ſiége de Prélature. Il ſuffit pour cela d'avoir eu de la relation avec d'autres hommes, eût-on paru enſeveli toute ſa vie dans une cellule ou dans un cabinet.

La condition d'une Perſonne privée que M. Deſcartes avoit choiſie ne l'avoit pas entiérement exclus du commerce avec le genre humain. Il a donc fallu repréſenter en luy non ſeulement l'homme intérieur dans ſes mœurs, ſes ſentimens, & ſa conduite particuliére ; mais encore l'homme de déhors, je veux dire le Philoſophe & le Mathématicien dans ce qu'il a produit au public

public. C'eſt ce qui m'a conduit indiſpenſablement à l'hiſtoire de la Philoſophie & des Mathématiques qu'il a cultivées avec les plus grands hommes de ſon têms. Par cet endroit, ſa vie a des raports & des liaiſons trés étroites avec l'hiſtoire générale des Sciences, comme la vie d'un Pape ou d'un Roy en pourroit avoir avec l'hiſtoire Eccléſiaſtique ou Civile. Cette conſidération m'a engagé à parler de tous les Sçavans qui ont eu commerce avec luy, & à faire connoître les endroits de leur vie qui peuvent ſervir à la connoiſſance de la ſienne. Par la même raiſon, j'ay crû devoir expoſer l'état des affaires publiques auſquelles il avoit eu quelque part, avant que de ſe renfermer dans la ſolitude pour ne plus vacquer qu'à la Philoſophie. De ſorte que je n'ay pas crû pouvoir me diſpenſer de donner un abrégé également éxact & ſuccint de ce qui s'eſt paſſé ſous ſes yeux juſqu'à la fin de l'an 1628 à Paris, en Hollande, en Allemagne, en Hongrie, en Italie, & à la Rochelle.

Mais j'aurois mal profité de l'avantage que les vies particuliéres ont au deſſus des hiſtoires générales, ſi je ne m'étois étroitement aſſujetti à découvrir l'intérieur de M. Deſcartes. C'étoit

un trésor caché jusqu'icy à la plus-part du monde. Les préventions que des gens mal informez ou mal intentionnez y avoient opposées sembloient l'avoir rendu inaccessible : & les protestations de ceux qui se vantoient d'y avoir été admis, n'étoient que de foibles sollicitations pour nous exciter à en demander la participation. N'ayant pû reçevoir moy-même cet avantage qu'aux conditions de le communiquer aux autres, j'ay crû devoir acquitter mes conditions de telle sorte que personne ne fût privé d'aucun des fruits qu'on en peut recueillir pour régler sa conduite, soit dans les mœurs, soit dans les sentimens.

C'est ce qui m'a fait entrer dans tout le détail des singularitez desquelles on doit attendre ces bons effets. Et sans m'arrêter au mauvais goût de ceux qui n'aiment que des histoires superficielles, je suis descendu jusqu'à des choses que ces délicats pourroient traiter de *minuties* si nous n'avions à leur opposer l'authorité des plus excellens Maîtres dans ce genre d'écrire, & les exemples de ceux qui dans l'antiquité & parmi les modernes n'ont reüssi à composer des vies que par la fidélité, & (si on l'ose dire)

par la plus ſcrupuleuſe éxactitude que l'on puiſſe apporter dans l'éxamen des moindres choſes qui peuvent être de quelque inſtruction.

Ce n'eſt point dans la vie d'un Philoſophe retiré du grand monde que l'on doit chercher une variété divertiſſante d'événemens éclatans, qui ſemblent n'être repréſentez que pour jetter dans la ſurpriſe, & pour attirer l'admiration. Mais on y trouve la ſageſſe & la vertu dans un état plus naturel & plus proportionné à la portée de tout le monde. La vie d'un Philoſophe conſiſte moins en actions & en exploits extérieurs, qu'en ſentimens & en penſées : mais parceque le Philoſophe eſt inſéparablement attaché à l'Homme, il s'agit principalement de ſçavoir comme la philoſophie aura gouverné la condition humaine dans les actions même les plus baſſes & les plus privées. C'eſt dans les mêmes vuës que j'ay tâché d'exprimer ſans déguiſement les défauts de nôtre Philoſophe : perſuadé non ſeulement qu'il y a preſque toûjours des marques de force & de grandeur dans les foibleſſes des grands génies ; mais que ces foibleſſes même renferment des enſeignemens ſalutaires pour les autres, & qu'elles ſervent particulierement

ticuliérement à caractériſer la perſonne qu'on veut connoître.

Comme M. Deſcartes a toûjours eu grand ſoin d'éviter les extrémitez pour ſe garantir plus aiſément de tout ce qui peut être outré & exceſſif dans la conduite de la vie, on le trouvera preſque toûjours fort proche du juſte milieu où doit être nôtre ſituation. Ainſi l'on aura toûjours beaucoup plus à ſuivre qu'à éviter dans ſes actions & ſes ſentimens. Il ſera d'autant plus facile à tout le monde de l'imiter, que ſa vie privée ne nous produit point de ces faits inimitables, qui ſe liſent dans les Romans des Héros, où même dans les hiſtoires des Solitaires de la Thébaïde. Son deſſein ayant toujours été d'entretenir la correſpondance que Dieu a établie entre l'ame & le corps, jamais il ne put s'imaginer qu'il fût néceſſaire de détruire l'un ſous prétexte de fortifier l'autre. Il croyoit ſeulement que l'un & l'autre avoient beſoin d'un frein pour être retenus dans leurs bornes, & pour faire leurs fonctions ſelon l'ordre que Dieu leur a preſcrit. C'eſt pourquoy à l'égard des choſes qui ne ſont point du reſſort de la nature & de la raiſon humaine, il tâchoit de ré-

duire ſon eſprit dans une eſpéce de ſervitude pour le tenir toûjours parfaitement ſoûmis à la foy de J. C. & à l'autorité de ſon Egliſe : & pour ſon corps il l'aſſujetiſſoit à l'eſprit par le rétranchement de tout ce qu'il croyoit capable de nuire à ſon ame.

S'il avoit été queſtion d'en faire un Saint, il ne m'auroit peut-être pas été difficile de prendre parti avec ceux qui ont crû que ſa Francine étoit un fruit plus légitime que n'étoit le frere aiſné de Salomon & Adéodat, enfans de deux Saints ; ou de prendre droit ſur ce qu'il ſe ſeroit relevé plus promptement que n'avoient fait ces deux célébres Pénitens d'un engagement où il ſemble que, ſelon cette ſuppoſition, il auroit pû demeurer avec moins de danger qu'eux. Mais par la liberté que j'ay priſe de regarder ſon mariage ſecret comme une choſe douteuſe & comme une tache véritable de ſon célibat, on doit juger de la diſpoſition où j'aurois été de ne le pas épargner ſur les licences qu'il auroit données à ſon eſprit touchant la Religion, ſi j'en avois pû remarquer aucune. Toutesfois pour montrer que je ne prétens pas avoir été le plus pénétrant des hommes en ce point, j'ay porté

la ſincérité juſqu'à ne rien diſſimuler de ce que les plus clair-voyans de ſes Envieux ont crû y avoir découvert. En quoy je ne me ſuis pas réſervé d'autre liberté que celle de diſcerner le vray d'avec le faux, & de deſarmer la calomnie le plus civilement qu'il m'a été poſſible.

C'eſt un bon office que la mémoire de M. Deſcartes auroit dû juſtement attendre d'un plus habile homme que je ne ſuis, & qu'elle auroit pû éxiger de quelque-un de ces hommes illuſtres, qui avoient connu le fonds de ſon cœur durant ſa vie, & qui ont fait glorieuſement revivre ſon eſprit aprés ſa mort. Je ne doute preſque pas que ce ne ſoit un ſemblable raiſonnement qui aura fait deviner au ſçavant M. Morhofius que M. *Chanut* Ambaſſadeur de France en Suede a écrit la vie de M. Deſcartes. A dire vray, il n'auroit pas été poſſible de jetter les yeux ſur une perſonne plus capable. M. Chanut étoit un grand maître dans l'art de penſer & d'écrire. Il connoiſſoit ſon amy par tous les endroits qui peuvent introduire à une connoiſſance parfaite, & il ne tenoit pas à luy que ce qu'il connoiſſoit de M. Deſcartes ne fût reconnu de toute la terre. Il avoit une conſcience

Polyhiſt. lib. 1. cap. 15. pag. 317.

à

à l'épreuve de toute corruption, & il n'auroit accordé à l'amitié que ce qu'il n'eût pû luy ôter ſans injuſtice. Avec ces diſpoſitions & toutes les excellentes qualitez dont il étoit doüé, il n'auroit pas pû ne pas réüſſir admirablement dans la compoſition d'une telle vie. Il nous auroit donné ſur tout une peinture achevée de ſon cœur & de ſon eſprit, & il nous auroit fait ſentir beaucoup mieux que perſonne ce caractére de probité & de religion qu'il avoit découvert dans ſon amy. Il ſeroit donc à ſouhaiter pour l'utilité publique que M. Chanut eût écrit la vie de M. Deſcartes. Mais il n'a pû ſe procurer luy-même cette ſatisfaction aprés avoir conſacré tout ſon têms & tous ſes ſoins au ſervice du Roy & de l'Etat.

Aprés M. Chanut, perſonne n'étoit capable de rendre ce bon office au public plus avantageuſement que M. *Clerſelier*. Il joüiſſoit d'un grand loiſir par le choix qu'il avoit fait d'une vie privée. Il connoiſſoit M. Deſcartes auſſi intérieurement que M. Chanut. Il poſſedoit preſque tous ſes écrits, & étoit aſſez abondamment fourni des mémoires néceſſaires pour perfectionner un ouvrage de cette nature. Il étoit luy-mê-

me autant homme de probité & de conſcience que M. Chanut & M. Deſcartes, & il n'étoit pas moins jaloux de la Vérité qu'eux. Les belles Préfaces qu'il a miſes à la teſte de tous les volumes qu'il a publiez des œuvres poſtumes de M. Deſcartes peuvent nous répondre de ce qu'il auroit été capable de faire. Ceux qui n'approuveront pas les raiſons qu'il a eu de ne pas entreprendre par luy même un ouvrage de cette importance doivent l'excuſer au moins en conſidération des ſoins qu'il a pris pour récueillir & conſerver les piéces originales qui devoient ſervir de fondement à cette hiſtoire.

La Reine de Suéde s'intéreſſant à la mémoire de nôtre Philoſophe qu'elle honoroit toûjours comme ſon Maître, & voyant qu'il n'y avoit plus lieu d'eſpérer ce ſervice de M. Chanut ni de M. Clerſelier avoit voulu engager le R. P.

* Nic. J. *Poiſſon* Prêtre de l'Oratoire à ce travail. Ceux qui ont vû le commentaire que ce Pére a donné ſur la Méthode de M. Deſcartes, où il ſe trouve quelques traits de ſon hiſtoire, & qui ſçavent qu'outre ce qu'il a fait ſur ſa Muſique, il avoit

Préf. des Remarques ſur la Méthod. entrepris de faire encore un ample commentaire ſur toutes les œuvres de ce Philoſophe, peuvent

vent juger de l'avantage que le Public auroit recueilli d'une juste histoire composée par un Auteur dont il reconnoît la doctrine & la piété. M. Clerselier persuadé que personne n'étoit plus capable ni mieux intentionné que ce Pére pour M. Descartes, & qu'on ne pouvoit avoir *plus de zéle* qu'il en témoignoit tant pour la personne que pour les sentimens de ce Philosophe, l'avoit sollicité de vouloir se charger d'en écrire la vie; & il luy avoit offert les mémoires & les autres secours qui dépendroient de luy. Mais quelques obstacles survenus avec le prétexte plausible de s'occuper de choses moins éloignées de la sainteté attachée à sa profession ont fait tomber toutes nos espérances.

Ibid.

Lettr. Mſ. de M. Jonquet du 20. Avril 1691.

Au défaut d'une vie parfaite, il s'est trouvé des Auteurs qui ont au moins tenté d'en donner des Abrégez ou des Fragmens. Celuy qui semble y avoir le moins mal réüssi est le sieur *Daniel Lipstorpius* de Lubeck Professeur dans l'Université de son pays. Cet Auteur n'ayant pas voulu laisser perdre les particularitez de la vie de M. Descartes qu'il avoit apprises en Hollande tant de M. Schooten l'ancien que de M. de Raey Docteur en Médecine, nous a donné en

V. Specimin. Phil. Cartes. part.2.pag.73.

deux feüilles d'impreſſion plus que l'on n'auroit dû attendre d'un Etranger qui n'a travaillé que ſur des relations ſurreptices. Quoyque ce ſoit trés peu de choſe par raport à la Vie de M. Deſcartes, on doit luy ſçavoir gré de ce qu'il a dit, ſans luy reprocher ſes omiſſions ou ſes négligences. Quelque grand que ſoit le nombre de ſes fautes, il eſt loüable de n'en avoir pas fait encore d'avantage. C'eſt à M. de Raey qu'il étoit particuliérement redevable de tout ce qu'il a dit de meilleur ; mais parcequ'il a oublié de le reconnoître au moins publiquement, je me crois obligé de ſuppléer à ce defaut, & de rendre à M. de Raey la juſtice qui luy étoit duë par M. Lipſtorpius. Il eſt bon que l'on ſçache que ç'a été à l'inſçû de M. de Raey & ſans ſa participation que M. Lipſtorpius a publié ce qu'il en avoit appris touchant la vie de M. Deſcartes. M. de Raey avoit un diſciple nommé M. *Van-Berhel* jeune homme de beaucoup d'eſprit & de grande capacité, à qui il avoit donné divers petits mémoires curieux. M. Lipſtorpius ayant reçû de M. Van-Berhel quelques-uns de ces mémoires qui régardoient M. Deſcartes, les avoit donnez de bonne foy au Public

Lettr. de M. Van Limborch du 15 *Avril 1690.*

Public, ſans examiner s'il avoit beſoin du conſentement de M. de Raey, ou s'il devoit les autoriſer de ſon nom.

Ce fragment de la vie de M. Deſcartes fut imprimé à Leyde l'an 1653 parmi les eſſais de D. Lipſtorpius touchant la Philoſophie Carteſienne. Mais ſur la fin de la même année l'on vid paroître à Caſtres en Languedoc une eſpece d'Abrégé de la même vie composée par le Sieur *Pierre Borel* Médecin du Roy, & dédié à M. Péliſſon. Il fût réimprimé à Paris trois ans aprés; puis à Francford & à Leipſick en 1670 & en 1676. & enfin inſéré parmi les mémoires du ſieur Henning Witte imprimez à Francford l'an 1677. Il paroît que l'Auteur de ce petit abrégé n'a écrit que ſur ce qu'il pouvoit avoir appris de ſon amy M. de Ville-Breſſieux qui avoit demeuré pendant quelque-tems avec M. Deſcartes. De ſorte que ſi on en excepte quelques faits généraux, comme ſont ordinairement ceux qu'on ne retient qu'en gros pour les choſes paſſées dont on ne tient point de regiſtre, il ſemble qu'il n'y ait point de ſûreté dans tout le reſte. L'Auteur ne s'eſt pas fort embaraſſé des circonſtances particulieres qui pouvoient

Avec les Centur. de ſes Hiſt. & Obſerv. Médico-Phyſ.

Tom. 1. Memor. Phil. p. 580.

voient

voient ſervir à vérifier ſes faits. Il ne s'eſt aſſujetti à aucun ordre ni pour les têms ni pour les eſpéces. Il n'a donné à ſon écrit ni ſtile ni forme; & la maniére dont il a confondu toutes choſes peut nous faire juger qu'il n'y a rien dans ſon abrégé qui ſoit plus remarquable que l'induſtrie avec laquelle il a ſçû entaſſer tant de fautes dans un ſi petit eſpace.

M. Borel s'eſt fait la juſtice de ne regarder ſon écrit que comme une ébauche imparfaite & comme un ſimple prélude d'une juſte hiſtoire qu'il ſembloit promettre, au cas qu'il ſe trouvât ſuffiſamment pourvû de facultez, & des ſecours néceſſaires à un ouvrage de cette nature. Et M. Lipſtorpius a eu la modeſtie de s'excuſer d'une ſemblable entrepriſe ſur les difficultez qu'il y trouvoit tant de ſon côté que de celuy de M. Deſcartes. Mais vingt ans aprés il s'eſt rencontré un autre Allemand plus courageux, qui ſans s'épouvanter des obſtacles qui rebutoient les autres, a voulu enfin donner au Public le grand ouvrage qu'on attendoit depuis tant de tems. Il le fit paroître à Nuremberg l'an 1674 ſous le titre magnifique de *M. Johannis Tepelii Hiſtoria Philoſophiæ Carteſianæ.* C'eſt un

Borel. Vit. Carteſ. compend. init.

Pag. 73. ſpec. du Reg. mot.

Quid tanto dignum feret hic promiſſor hiatu? Hor.

un ouvrage de quatre petites feüilles d'impresſion, diviſé en ſix Chapitres, dont il n'y a que le prémier qui regarde précisément la vie de M. Deſcartes. Il ſeroit peut-être plus utile s'il étoit moins ſuperficiel, ou s'il avoit pû ſe garantir des fautes de ceux qu'il a copiez. Mais on ne peut diſconvenir que le ſieur Gérard de Vries n'ait eu tres-grande raiſon de l'eſtimer tres-peu, & de regarder ce petit écrit comme une piéce tout-à-fait indigne de ſon grand titre. M. Tépélius a crû peut-être en rehauſſer l'éclat par une pompeuſe dédicace, dont le ſeul titre occupe ſix pages pour étaler les noms & qualitez de cinq Officiers de juſtice à la teſte de ſon Epître. Ce qui nous fait regarder tout le corps de l'ouvrage comme un petit monſtre plus capable de nous faire rire que de nous effrayer. Introd. Hiſt. ad Phil. Cart.

M. *de Vries* Profeſſeur en Philoſophie à Utrecht a donné de ſon côté une *Introduction hiſtorique à la Philoſophie de M. Deſcartes* en forme de théſes qu'il a fait ſoûtenir par deux de ſes écoliers en 1683. Mais ſon deſſein a été de nous repréſenter les âges differens ou du moins quelques avantures de la Philoſophie en général juſqu'à M. Deſcartes, plûtôt que d'entrer

õ dans

dans un détail particulier de ce qui le regarde, ſi l'on en excepte la troiſiéme partie de ſon Introduction où il employe la valeur d'une feüille d'impreſſion pour quelques faits qui concernent la perſonne ou la doctrine de nôtre Philoſophe. C'eſt dommage que M. de Vries n'ait rien entrepris de plus ſur les actions de M. Deſcartes. On n'auroit pû récuſer ſon témoignage pour le bien qu'il en auroit pû dire, puiſque l'averſion qu'il fait éclater contre la perſonne de ce Philoſophe & contre tous ceux qui ſemblent faire profeſſion du Cartéſianiſme l'auroit mis à couvert des ſoupçons de la flaterie.

en 1690 ſur la fin.

On vient de publier un autre ouvrage qui paroît beaucoup plus important, & que nous aurions pû conter parmi les eſſais hiſtoriques de la vie de M. Deſcartes, ſi nous avions le conſentement de ſon Auteur. Le livre eſt anonyme, & il a pour titre *Voyage du Monde de Deſcartes*. On ne peut refuſer à l'Auteur la gloire d'avoir bien éxécuté le deſſein qu'il a eu de faire un roman: & l'on doit au moins luy en ſçavoir autant de gré que l'on en ſçavoit à M. Deſcartes, lorſque pour plaiſanter avec ſes amis, il appelloit ſa Philoſophie *le roman de la Nature*.

Rien

Rien ne paroît plus propre que cet ouvrage pour nous faire tomber des mains tant de fades Romans dans lesquels on a tâché d'envelopper la Philosophie. On peut oublier maintenant le *Songe* de Képler ; le *Mundus alter & idem* de Joseph Hall ; le *Voyage* des Princes fortunez du sieur de Verville ; la *Solitude* de Cléoméde ; la *Macarise* du sieur Hédelin ; la *Cité* du soleil de Campanelle ; le *Monde* dans la lune ; les *Etats & Empires* du soleil de Bergerac ; & d'autres fictions qui n'étoient peut-être pas moins plaisamment imaginées que le Voiage du Monde de Descartes, mais qui ne laisseront pas d'en être effacées, les unes pour être trop mystérieuses, les autres pour être trop libres ou trop enjoüées, & d'autres enfin pour n'être pas soûtenuës avec autant d'érudition qu'il en paroît dans ce Voyage. Quoyqu'il ne soit question ni de Chevalerie ni de Bergerie dans ce nouveau roman, l'Autheur n'a point laissé d'y porter ses idées au delà du vray-semblable. On peut présumer que l'indépendance où il s'est mis à l'égard des loix établies pour le genre héroïque ou pour le comique, luy a donné le droit de se rendre le maître de sa forme, com-

me il l'a été de sa matiére ; de s'y prescrire telles régles qu'il luy a plu ; & de bâtir même des véritez historiques sur un fondement fabuleux. Mais puisqu'il a jugé à propos de dépoüiller ces véritez de la plûpart des circonstances qui pourroient les faire reconnoître, nous n'oserions les regarder comme des véritez, de peur de ne pas bien entrer dans l'esprit de cet ingénieux Auteur, dont l'intention a été de donner simplement *un air de vérité à son histoire*.

J'estime cet Auteur fort heureux de pouvoir répondre à ses censeurs, qu'ils se tromperoient s'ils régardoient son ouvrage comme une vie de M. Descartes ou une histoire du Cartésianisme, & qu'ils auroient tort de vouloir juger de son *Voiage* dans cette préoccupation. Pour moy j'avouë l'intention que j'ay euë de faire tout sérieusement la vie de M. Descartes, & même l'histoire du Cartésianisme jusqu'à la mort de son Auteur : & je comprens aisément que j'aurois mauvaise raison de vouloir décliner le jugement de ceux qui voudront éxaminer mon ouvrage sur toutes les régles d'une vraye histoire.

Afin de leur faciliter les voyes, je crois devoir leur montrer du doit les sources où j'ay puisé

puiſé, & leur indiquer les Perſonnes qui pourront garantir ce qui m'eſt venu par leur canal. Je déclare d'abord que je n'ay donné l'éxcluſion à aucun livre imprimé tel qu'il pût être ; & que je me ſuis ſervi auſſi utilement des écrits compoſez par les ennemis & les adverſaires de M. Deſcartes, que des ouvrages faits par ſes amis & ſes ſectateurs. Mais on me permettra de dire que rien ne s'eſt trouvé plus à mon uſage que les œuvres mêmes de nôtre Philoſophe ; & que parmi ces œuvres il n'y en a point eu de plus propres à mon deſſein que les trois volumes de ſes Lettres avec ſon diſcours de la Méthode. J'ay retiré auſſi de grands avantages des Manuſcrits qu'il avoit laiſſez en mourant entre les mains de l'Ambaſſadeur de France en Suéde ; & de pluſieurs autres papiers qui ſe ſont heureuſement conſervez chez quelques-uns de ſes amis. J'ay tâché de mettre en œuvre les témoignages de tous ceux qui ont eu quelques relations avec M. Deſcartes, & ſur tout des Perſonnes de probité, qui aiant vû & connû nôtre Philoſophe à Paris, en Hollande, & en Suéde, ſont encore au monde pour pouvoir prêter leur miniſtére à la Vérité.

La plûpart de ces ſecours me ſont venus par le moyen de Monſieur *Legrand*, dont le mérite ſe fera beaucoup mieux connoître par la belle édition qu'il médite de toutes les œuvres de Monſieur Deſcartes, que par tout ce que j'en pourrois dire ici. Il ne s'eſt pas contenté de me mettre entre les mains les Manuſcrits de nôtre Philoſophe & les Mémoires de M. Clerſelier : il s'eſt encore chargé de voir dans Paris toutes les perſonnes de qui il y avoit lieu de recevoir quelques lumiéres. Il a pris la peine d'écrire en Bretagne, en Touraine, en Languedoc, en Hollande, en Suéde, & en Allemagne, pour intéreſſer les parens, les alliez, & les amis du Philoſophe dans ce deſſein. Il a recouvré non ſeulement les lettres manuſcrites de M. *Regius* Profeſſeur d'Utrecht à M. Deſcartes ; mais encore la plûpart de celles de M. Deſcartes à M. l'Abbé *Picot*, à M. *Clerſelier*, au ſieur *Tobie d'André*, & à d'autres ; celles de M. le Chevalier de *Terlon* Ambaſſadeur de France en Suéde ; quelques unes de celles de la Princeſſe Palatine *Elizabeth de Bohéme*, de M. *Chanut* Ambaſſadeur de France en Suéde, & de divers Particuliers. Ce n'eſt pas encore tout le ſervice que j'ay reçû de Monſieur Legrand. Il

Jean Baptiſte

Il a bien voulu me communiquer aussi ses lumiéres pour le déchiffrement que j'ay été obligé de faire des lettres imprimées de M. Descartes, dont l'édition a causé tant de peines à M. Clerselier. Si l'on ajoute à toutes ces considérations que M. Legrand a été le plus ardent & le plus infléxible de ceux qui m'ont engagé à ce travail, on ne trouvera point étrange que je le regarde comme celuy à qui le Public en aura l'obligation, & comme un homme qui feroit honneur à mon ouvrage, s'il vouloit le gratifier de son adoption.

Aprés Monsieur Legrand, il est juste que le Public sçache quelles sont les autres personnes qu'il aura à remercier de ce qu'il pourra trouver d'utile dans cet ouvrage. M. Descartes sieur de *Kerleau*, & M. de *Chavagnes* Conseillers au Parlement de Brétagne & neveux de nôtre Philosophe avec l'illustre Mademoiselle *Descartes* sa niéce ont eu la bonté de communiquer les titres de leur Maison qui pouvoient servir à la généalogie de leur oncle, & à la connoissance de ses affaires domestiques. M. *de la Barre* Président au bureau des finances de Tours ancien amy du Philosophe, & M. *Carreau* Médecin

decin de la ville de Tours, de qui le Public attend l'hiſtoire de cette ville, ont pris la peine de faire récherchér en Poitou & en Touraine ce qui pouvoit contribuer à l'éclairciſſement de ce qui s'eſt paſſé dans ces provinces au ſujet de M. Deſcartes. M. l'Abbé *Chanut* fils de l'Ambaſſadeur, & M. *Clerſelier des Noyers* fils de l'illuſtre amy de nôtre Philoſophe, ont bien voulu faire part de ce qu'il leur étoit reſté de Meſſieurs leurs péres qui pouvoit avoir raport à nôtre hiſtoire. M. *le Vaſſeur* Conſeiller à la Grand-Chambre fils du Seigneur d'Etioles qui étoit le parent, l'ami, & l'hôte de M. Deſcartes à Paris avant ſa rétraite en Hollande, n'a rien refuſé de ce qu'il ſçavoit par luy-même ou par M. ſon pére touchant ce ſujet. M. *Piques* Conſeiller en la Cour des Aydes, & M. *Belin* Tréſorier de France, qui ont vécu avec M. Deſcartes en Suède chez M. l'Ambaſſadeur, ont eu la même bonté pour les choſes dont ils ont eu connoiſſance. M. *Porlier* Directeur des hôpitaux en a uſé de même en ce qui concerne le commerce philoſophique qu'il a entretenu avec M. Deſcartes. On a auſſi reçû quelques lumiéres de M. *Macquets* Chapelain du Conſeil

Sur tout à Châtelleraut & à la Haye en Touraine.

ſeil ſouverain d'Artois, qui a vû nôtre Philoſophe à Doüay & à Paris : & l'on n'a point négligé de conſulter M. l'Abbé *Mydorge* Chanoine du Saint Sépulcre à Paris fils de l'amy de M. Deſcartes, ſur tout pour les choſes qui regardent M. ſon pére, chez qui il a vû ſouvent nôtre Philoſophe durant les voyages qu'il fit à Paris en 1644 & en 1647. M. *Hardy* Conſeiller au Parlement a eu pareillement la bonté de donner des éclairciſſemens ſur ce qui pouvoit regarder M. l'Abbé Picot ſon Oncle maternel, M. Hardy conſeiller au Châtelet, & M. Hardy ſon pére * Maître des Comptes qui n'a été guéres moins ami de M. Deſcartes que ces deux Meſſieurs, & qui a voulu être auſſi ſon hôte pendant quelque téms comme l'Abbé Picot. C'eſt de M. *de la Salle* * Chambellan ordinaire du feu Roy de Suéde que l'on tient la plûpart des choſes qui regardent la perſonne de l'illuſtre Princeſſe diſciple de nôtre Philoſophe. C'eſt de M. le Chevalier de *Terlon*, de M. *Clerſelier*, de M. d'*Alibert*, des Chanoines Réguliers de l'Abbaye de *S. Géneviéve*, & de quelques autres témoins oculaires que l'on a emprunté ce qui concerne le tranſport du corps de M. Deſcar-

En la 2. Chambre des Requêtes.

* Couſin du Conſeiller au Chatelet.

* C'eſt luy qui par ordre du feu Roy de Suéde accompagna le Prince Adolphe frére de ce Roy & Oncle de celuy qui regne aujourd'huy, dans ſes voyages d'Allemagne & d'Italie, avec la qualité d'Envoyé extraordinaire : & qui a eu depuis de trés-grandes habitudes dans toute la Maiſon Palatine de la branche de Weldens.

tes de Stockholm à Paris. Les RR. PP. *Minimes* de la Place royale ont bien voulu permettre de leur côté que l'on consultât les lettres manuscrites de divers Sçavans de l'Europe au Pére Mersenne, qui se gardent en plusieurs Volumes dans leur Bibliothéque, & que l'on en recueillît tout ce qu'on pourroit raporter à M. Descartes. Je dois aussi au R. P. *Poisson* de l'Oratoire quelques particularitez qu'il avoit apprises tant de la bouche de la Reine de Suéde étant à Rome en 1677, que d'une lettre que le P. *Viogué* Aumônier de l'Ambassadeur en Suéde luy avoit écrite touchant la conduite particuliére & l'esprit de M. Descartes.

C'est par les mêmes sentimens de reconnoissance que je nomme M. l'Abbé *Nicaise* parmi mes bienfaiteurs. Il a pris la peine d'écrire à Rome, d'où M. *Auzout* qui a vû M. Descartes à Paris, & M. *Leibnitz* * qui a eu communication des originaux chez M. Clerselier, ont envoyé ce que la mémoire a pû leur suggérer sur ce sujet. Il en a usé de même auprés de M. *Grévius* à Utrecht, de M. *le Clerc* à Amsterdam, de M. de *Witte* à Dort, de M. *Bayle* à Rotterdam, & de M. de *Beauval* à la Haye: & ces Messieurs ont donné toutes les marques

* Le S. Guillaume Leibnitz Mathématicien d'Allemagne. &c.

ques

ques poſſibles de leur bien-veillance par les bons offices & par les ſoins qu'ils ont pris de rechercher par toute la Hollande ce qui pourroit contribuer à l'hiſtoire de M. Deſcartes. A dire vray, il ſemble que c'étoit principalement de la Hollande qu'on devoit attendre les plus grands ſecours pour ce deſſein. Vingt & un ans de ſéjour y avoient fait la partie la plus importante de la vie de M. Deſcartes, & il contoit presque pour rien tout le têms qu'il avoit paſſé ailleurs. Cette conſidération avoit fait rechercher ce qui pouvoit reſter d'amis ou de diſciples de M. Deſcartes dans ces Provinces: & l'on n'a point crû pouvoir mieux s'addreſſer qu'au ſçavant M. de *Raey* qui vit encore maintenant à Amſterdam, & qui fait toujours beaucoup d'honneur à ſon païs & à ſa profeſſion. L'attachement qu'il a toujours fait paroître pour la doctrine de M. Deſcartes, & les habitudes particuliéres qu'il avoit eües avec luy & avec la plûpart de ſes amis de Hollande ſembloient nous promettre toutes choſes de ſon honnêteté. Il s'étoit trouvé préſent à l'inventaire qui s'étoit fait à Leyde trois ſemaines [1] aprés la mort de M. Deſcartes d'un coffre

[1] Le 4 Mars 1650.

qu'il avoit laiſſé chez M. de Hooghelande, avec M. de la Voyette [2] Gentil-homme François, M. de Sureck Seigneur de Berghe [3], & M. de Schooten le pére [4] tous amis de nôtre Philoſophe. M. de Raey reſte aujourd'huy le ſeul de ceux qui auroient pû dire des nouvelles d'un paquet de papiers & de lettres qui ſe trouvérent dans ce coffre. On l'avoit donc fait prier tres-reſpectueuſement de vouloir donner ſur cela & ſur ce qu'il pouvoit ſçavoir d'ailleurs des éclairciſſemens pour l'hiſtoire de M. Deſcartes. M. *Van-Limborch* & M. *Le Clerc* dont le mérite & la réputation devoient tenir lieu de la meilleure recommandation que l'on pût avoir, l'en avoient ſollicité pour l'amour du Public. M. de Raey a eu la bonté de répondre ſur le prémier chef que les papiers qui s'étoient trouvez dans le coffre étoient en *trés petit nombre & de peu d'importance : & que M. Deſcartes avoit emporté les principaux en Suéde.* Cela eſt trés-conforme à ce que M. Deſcartes écrivit à M. de Hooghelande, lorſqu'il mit le coffre en dépôt chez luy. » Je ne ſçache point, dit-il, qu'il y ait rien de ſe- » cret dans aucune de ces lettres que j'ay laiſſées » dans le coffre. Mais néanmoins de peur qu'il ne

2 Louis.

3 Antoine Studler.

4 François.

Lettr. mſ. de M. Van-Limborch du 10. Mars 1690.

Lettr. mſ. de M Van-Limborch du 15. Avril 1690.

Lettr. mſ. de M eſc. à M. Van Hooghelande.

ne s'y trouve quelques choses que ceux qui les « du 30. Août 1649.
ont écrites ne voudroient pas être luës de tout «
le monde, je crois que le plus sûr est de les «
brûler toutes, excepté celles de Voetius au Pé- «
re Mersenne que vous trouvérez insérées dans «
le couvercle du coffre, & que je desire être «
gardées pour servir de préservatif contre ses «
calomnies. Vous pourrez aussi lire toutes les «
autres, ou les laisser lire par quelques amis dis- «
crets avant que de les brûler : & même ne brû- «
ler que celles que vous voudrez, car je remets «
entiérement cela à vôtre discrétion. M. de «
Raey pourroit bien avoir été cet ami discret à qui M. de Hooghelande auroit fait lire ces lettres avant que de les brûler: & si elles n'ont pas été brûlées, il n'y a peut-être eu que la crainte de les rendre utiles au Public qui luy en a fait faire un mystére à M. Van-Limborch. Mais pour le second chef, qui regarde la priére qu'on a faite à M. de Raey de vouloir contribuer par ses conseils & ses lumiéres à l'histoire de la vie de M. Descartes selon la connoissance qu'il en pourroit avoir, il est bon que l'on sçache que ce zélé Cartésien a mis la chose en délibération. Il a consulté M. le Bourg-

Lettr. de M. Van Limb. du 15 Avril 1690. ms.

maiſtre *Hudde* autre Cartéſien de grande diſtinction, & aprés avoir mûrement conſidéré ce qu'on étoit capable de faire en France, ils ont été d'avis *de ne ſe mêler en aucune maniere dans cette deſcription de la vie de M. Deſcartes, & de n'y contribuer aucune choſe.* M. de Raey a dit en particulier à M. Van-Limborch *VITA CARTESII RES EST SIMPLICISSIMA, ET GALLI EAM CORRUMPERENT.* C'eſt ce qu'il a encore répété depuis à M. le Clerc, de peur que M. Van-Limborch n'eût pas bien compris la méchante opinion qu'il avoit de la bonne foy des François. Je ſouhaitte pour tout reſſentiment que Dieu beniſſe M. de Raey, & j'oſe eſpérer de toute la Nation qu'il a outragée, qu'il n'y trouvera perſonne qui daigne ſe vanger de luy.

ibid.

Sa conduite nous paroîtroit peut-être plus extraordinaire, ſi elle étoit unique en ce qui regarde M. Deſcartes; mais il a obligation à M. de *Roberval* de n'être pas le prémier à qui nous aurions ſouhaité l'humeur un peu plus officieuſe pour la mémoire de nôtre Philoſophe. Le refus que M. de Roberval fit autrefois de communiquer à M. Clerſelier les lettres originales de M. Deſcartes écrites au P. Merſenne,

pour

pour rendre ſon édition plus éxacte, n'étoit pas ſans doute fort obligeant. Mais enfin laiſſant à part l'intérêt du Public, M. de Roberval ne devoit rien à M. Deſcartes ; & à raiſonner en bon payen, il avoit quelque ſujet de ne pas contribuer à la publication de pluſieurs lettres où il n'étoit point favorablement traité. M. de Raey ne pouvoit avoir aucun prétexte ſemblable. Ou je me trompe, ou jamais il ne deſavoüera ce qu'il doit à M. Deſcartes pour l'affection & l'eſtime dont il en a été honoré juſqu'à ſa mort. Et tant qu'il n'alléguera que la crainte de trouver des corrupteurs pour perſiſter dans ſon refus, ſa timidité ne le mettra point à couvert des reproches de ceux qui ſçauront que la ſincerité avec laquelle on luy promettoit de n'en uſer que ſelon ſa volonté, étoit la même que celle qu'on verra regner dans tout mon ouvrages. Ce qu'on peut dire de plus favorable à la cauſe de M. de Raey, eſt que la perte qu'il fait ſouffrir au Public n'eſt nullement conſidérable, s'il a dit vray, lorſqu'il a proteſté qu'il ne luy reſtoit qu'une ſeule lettre de tous les papiers de Monſieur Deſcartes, & que cette lettre même ſe trouve imprimée * dans le recueil que

Lettr. de M. Van Limborch &c.

* c'eſt la XIV. du 2. tom.

que nous en avons.

Le tort que faisoit M. de Roberval à M. Clerselier sembloit être d'une conséquence beaucoup plus fâcheuse. De toute cette multitude de lettres que M. Descartes avoit écrites au P. Mersenne, il en étoit tombé une portion assez considérable aprés la mort de ce Pére entre les mains de M. de Roberval, qui avoit la réputation d'être le principal des adversaires de nôtre Philosophe. M. Clerselier aiant entrepris de publier un Recueil de toutes ses lettres se seroit passé plus aisément du secours de M. de Roberval, s'il avoit reçu de Suéde toutes les minutes de ces lettres dans le même état que M. Chanut les luy avoit envoyées. Mais le naufrage qu'elles firent sur la Seine prés du Louvre, la nécessité de les confier à des servantes pour les mettre sécher sur des cordes aprés trois jours de sépulture au fonds de l'eau, & la difficulté de rassembler ensuite tant de morceaux épars dont quelques uns se trouvoient pourris ou effacez, l'avoient contraint de recourir à la bienveillance de M. de Roberval. Les soumissions inutiles qu'il fit pour obtenir de luy la permission de collationner ces minutes

sur

ſur ce qu'il avoit d'originaux, l'avoient abſous devant le Public : mais elles avoient tellement chargé M. de Roberval, qu'on ne put le déclarer excuſable que ſur ſon peu de politeſſe & & ſur la bizarrerie de ſon humeur. Comme il avoit d'ailleurs (je veux dire du côté du génie & de l'érudition) tout le mérite que l'on pourroit conçevoir dans un Mathématicien du premier ordre, ces defauts ne furent point un obſtacle à l'honneur qu'on lui fit de l'incorporer dans l'Academie royale des Sciences. On peut juger par ſes belles inventions & par ſes excellens écrits s'il des-honora cette célébre Compagnie. Mais avec toute la ſubtilité de ſon eſprit, il ne put venir à bout de ſe polir ſur les exemples & les inſtructions de Meſſieurs ſes confréres en ce qui regarde les uſages de la ſociété civile. Aprés ſa mort, le paquet des lettres de M. Deſcartes s'eſt trouvé par un retour de bonne fortune entre les mains de M. *de la Hire* Profeſſeur royal des Mathématiques, qui a crû devoir en faire un préſent à l'Académie, dont il eſt luy-même l'un des membres les plus conſidérables. La Compagnie loin de vouloir retenir un bien qui luy étoit devenu pro-

pre, ſongeoit à faire part de cette acquiſition au Public, & elle avoit convié M. de la Hire de prendre tous les ſoins que demandoit cette généreuſe réſolution. C'étoit confier la réputation de M. Deſcartes & de M. de Roberval à l'homme du monde le plus capable de la conſerver à l'un & à l'autre: & cette réputation n'auroit pû qu'augmenter encore entre de ſi excellentes mains, lorſqu'on conſidére que cet habile Mathématicien en a acquis une ſi belle pour luy même. Mais l'Académie ayant été avertie du beſoin que l'on auroit eu de ces lettres pour rendre la vie de M. Deſcartes plus accomplie, elle a eu la bonté d'en ordonner auſſi-tôt la communication à l'Auteur de cette vie, eût-il été queſtion de ſacrifier au Public tous les intéreſts de la Compagnie & ceux même de feu M. de Roberval, qui luy tenoient particuliérement au cœur. La joye que j'ay eüe d'avoir retrouvé enfin dans cette illuſtre Academie les *Peireſc*, les *Du Puy*, les d'*Herouval* ſous d'autres noms * a été comblée par les bontez particuliéres de M. de la Hire qui a eu la patience de vouloir lire ces lettres avec nous, de nous faire remarquer leurs différences d'avec celles qui ſont imprimées, &

* M. de la Chapelle. M. Dodart. &c.

& de nous communiquer celles qui n'avoient pas encore vû le jour *. Le bien qui en pourra revenir au Public ne se terminera point à l'utilité que j'en ay retirée pour la vie de M. Descartes. L'Academie informée du dessein que l'on a de procurer une édition générale de tous les écrits de ce Philosophe, a donné toutes ses voix pour y joindre ces lettres, au lieu de continuer dans le dessein de les publier à part.

* Il s'en est trouvé prés de 30 qui n'avoient pas encore été imprimées.

Un homme plus prudent que moy auroit peut-être dissimulé tous ces grands secours pour en paroître plus original aux yeux de ses lecteurs. Mais j'espére que la justice que j'ay tâché de rendre à tout le monde poura servir de modéle pour celle que j'attens réciproquement de tout le monde. Comme la prémiére consiste à faire attribuer ce qu'on poura trouver de bon dans mon ouurage aux personnes que je viens de nommer, & à ceux que je cite encore dans tout le cours de cette histoire : la seconde consiste aussi à ne me point imputer de fautes que celles où ma propre ignorance & ma propre foiblesse m'auront fait tomber. Et je déclare dés à présent que s'il prenoit envie à quelqu'un d'accuser ma sincérité, ou

de vouloir rendre ma fidélité ſuſpecte, je ne prétends point me faire jamais juſtice moy-même, mais ſeulement la demander à celuy qui connoît le fonds de nos cœurs, & qui parmi toutes les graces dont il m'a prévenu, a voulu que l'amour qu'il m'a donné pour la Vérité, fût accompagné d'une indifference aſſez grande pour tous les jugemens où il n'y a point d'équité.



TABLE DES CHAPITRES.

LIVRE PREMIER.

Contenant ce qui s'eſt paſſé au ſujet de M. Deſcartes depuis ſa naiſſance, juſqu'à ce qu'il ſe fût défait de ſes préjugez.

dant

LIVRE SECOND.

Contenant ce qui s'est passé depuis qu'il se fût défait des préjugez de l'Ecole, jusqu'à son établissement en Hollande.

Se

LIVRE TROISIE'ME.

Contenant ce qui s'est passé depuis qu'il eût quité la France pour se retirer en Hollande, jusqu'à ce qu'il se fût déterminé à publier ses ouvrages.

LIVRE QUATRIE'ME.

Contenant ce qui s'est passé au sujet de M. Descartes depuis la publication des Essais de sa Philosophie, jusqu'aux affaires qu'on lui suscita dans l'Université d'Utrecht.

Voyez le reste de cette Table pour les quatre derniers livres à la tête de la seconde Partie de cét ouvrage.



TABLE CHRONOLOGIQUE DE LA VIE DE MR DESCARTES;

Où ses principales actions se trouvent rangées selon l'ordre des années & des mois ; & indiquées aux endroits de son Histoire où il en est parlé.

Vie de Descartes.	Regne de Henry IV.	Ans vulgaires de J. Christ.	
0	7	1596.	
1		31 *Mars.*	NAissance de René Descartes à la Haye en Touraine. *Voiez le Livre* 1. *Chapitre* 2. *Page* 8.
		3 *Avril.*	Son baptême dans l'Eglise paroissiale de saint Georges. *L.* 1. *ch.* 3. *p.* 12.
	8		
8 9	15 16	1604. *à Pâques.*	Il est mis en pension au collége de la Fléche sous les Jésuites. *L.* 1. *ch.* 4. *p.* 18.
14 15	21 de Louis XIII. du 14. May. 1	1610. 4 *Juin.*	Il assiste à la cérémonie du transport du cœur du Roy Henry IV. *L.* 1. *ch.* 5. *p.* 23. 24.
16 17	2 3	1612. *Août.*	Il sort du collége. *L.* 1. *ch.* 7. *p.* 31.
17 18	3	1613 *Janvier.*	Il renonce aux livres & à l'étude. *L.* 1. *ch.* 7. *p.* 34.
	4	*Avril.*	Il est envoié à Paris pour voir le grand monde. *L.* 1. *ch.* 8. *p.* 35.
18 19	4 5	1614	Il se retire des compagnies pour étudier. *L.* 1. *ch.* 8. *p.* 37. 38.

Vie de Descartes.	Regne de Louis XIII.	Ans vulgaires de J. Christ.	
21 22	7	1617 *May.*	Il va porter les armes en Hollande. *L. 1. ch. 9. p. 40. & suiv.*
	8		Il demeure en garnison dans Breda. *Ch. 9. & 10.*
22 23	8 9	1618 *31 Décemb*	Il achéve son traité de Musique. *L. 1. ch. 10. p. 45. & suiv.*
23 24	9	1619 *Janv. Fév.*	Il commence d'autres ouvrages qui sont demeurez imparfaits. *L. 1. ch. 11. p. 50. 51.*
	10	*Juillet.*	Il quite Breda, & va en Allemagne. *L. 1. ch. 12. p. 54.*
		Septembre.	Il prend parti dans les troupes du Duc de Baviére. *Là même. p. 58. 59. 62.*
		Novembre.	Il se défait des préjugez de son éducation & de ceux de l'Ecole. *L. 1. ch. 13. p. 63. Item l. 2. ch. 1. p. 79. 80. 81.*
		11 Nov.	Il tombe dans l'enthousiasme. *Là même. 81. 85. 86.*
		Décembre.	Il commence ses Olympiques. *Là même. p. 86.*
24 25	10	1620 *Juin, &c.*	Il passe l'été à Ulm en Soüabe. *L. 1. ch. 14. p. 67. & suiv. & l. 2. ch. 2. p. 91.*
	11	*Octobre.*	Il va en Autriche & delà en Bohéme rejoindre les troupes du Duc de Baviére. *L. 1. ch. 14. p. 70.*
		8 Nov.	Il se trouve à la bataille de Prague. *P. 72. 73. là même.*
25 26	11	1621 *Avril.*	Il va porter les armes en Hongrie sous le Comte de Bucquoy. *L. 2. ch. 3. p. 92. & suiv. 95. &c.*
	12	*Juillet, Août, &c*	Il renonce à la profession des armes, & fait divers voiages en Allemagne. *L. 2. ch. 4. p. 101. & suiv.*
		Decembre.	Il vient en Hollande. *L. 2. ch. 5. p. 104.*
26 27	12 13	1622 *Mars, &c.*	Il passe en Flandre & revient en France. Il va en Bretagne. *L. 2. ch. 5. p. 105. 106.*

Il vient.

Vie de Descartes.	Regne de Louis XIII.	Ans vulgaires de J. Christ.	
27 28	13	1623 *Février.*	Il vient à Paris. *là même, p. 106.*
	14	*May.*	Il retourne en Bretagne, & va ensuite en Poitou. *L. 2. ch. 6. p. 116. 117.*
		8 *Juillet.*	Il vend sa terre du Perron. *là même. p. 117.*
		Septembre.	Il va en Italie par les Suisses & la Valteline, *L. 2. ch. 7. p. 118.*
28 29	14 15	1624 *Novembre.*	Il vient à Rome pour le Jubilé. *L. 2. ch. 7. p. 121.*
29 30	15	1625 *Avril.*	Il va en Toscane. *L. 2. ch. 8. p. 123. 124.* Il se trouve au siége de Gavi. *là même. p. 126.*
	16	*May.*	Il fait des Observations sur les Alpes. *là même. pag. 127.*
		Juin.	Il va en Poitou. *L. 2. ch. 9. p. 129.*
		Juillet.	Il vient à Paris où il demeure trois ans. *là même. p. 131. & suivantes.*
30 31	16 17	1626	Il va en Poitou avec M. le Vasseur. *L. 2. ch. 10. p. 136.*
32 33	18 19	1628 *Août.*	Il va voir le siége de la Rochelle où il sert encore en qualité de Volontaire. *L. 2. ch. 13. p. 155. 156. & suiv.*
		Novembre.	Il revient à Paris, & il se trouve à une célébre assemblée chez le Nonce. *L. 2. ch. 14. p. 160. 161.*
		Decembre.	Il quitte le grand monde & la ville de Paris. *L. 3. ch. 1. p. 168.*
33 34	19	1629 *Mars.*	Il quitte la France & se retire en Hollande pour le reste de ses jours. *là même. p. 169. 170.*
	20	*May.*	Il passe dans la Frise Occidentale. *L. 3. ch. 2. p. 175.*
			Il travaille à sa Métaphysique. *P. 178. 179. 180.*

Vie de Descartes.	Regne de Louis XIII.	Ans vulgaires de J. Christ.	
		Octobre.	Il vient s'établir à Amsterdam, où il s'applique particuliérement à l'Anatomie & à la Chymie. *L. 3. ch. 5. p. 195. & suiv.*
34 35	20	1630	Il est visité en Hollande par le P. Mersenne. *L. 3. ch. 6. p. 202. ch. 7. p. 212.*
	21		Il cesse d'envoier aux autres des Problémes & des questions de Mathématiques à résoudre pour se défaire peu à peu des opérations stériles d'Arithm. d'Alg. & de Géometr. *L. 3. ch. 8. p. 225.*
35 36	21 22	1631	Il fait un voiage en Anglererre. *L. 3. ch. 8. p. 229. 230.*
36 37	22 23	1632	Il reçoit chez lui M. de Ville-Bressieux pour être son domestique ou plûtôt son compagnon d'études. *L. 3. ch. 9. p. 232.*
37 38	23	1633	Il va demeurer à Deventer en Over-Issel. *L. 3. ch. 9. p. 233. 234.*
	24		Il s'applique particuliérement à l'Astronomie, mais sans beaucoup espérer d'y réüssir. *là-même, p. 235. 236.*
			Il compose, puis il supprime son Traité du Monde à la nouvelle de l'emprisonnement de Galilée. *L. 3. ch. 10. & ch. 11. p. 236. & 245. & suiv.*
38 39	24	1634	Il retourne demeurer à Amsterdam, & va voir M. de Charnassé Ambassadeur de France à la Haye. *L. 3. ch. 13. p. 255. 256.*
	25		Il fait le voiage de Danemarc avec M. de Ville-Bressieux. *L. 3. ch. 13. p. 259. 260.*
			Il ébauche son traité de l'Homme & de l'Animal. *L. 3. ch. 14. p. 262. 263.*
39 40	25	1635 *Février.*	Il fait ses observations sur la neige à six pointes. *L. 3. ch. 14. p. 266. 267.*

Il retourne

Vie de Descartes.	Regne de Louis XIII.	Ans vulgaires de J. Christ.		
	26	*May.*	Il retourne à Deventer pour y demeurer encore quelque têms. *là même. p. 267.*	
		Octobre.	Il passe en Frise & se retire à Liewarden. *là même.*	
40 41	26	1636 *Février.*	Il fait un petit Traité de Méchanique pour M. de Zuytlichem. *L. 3. ch. 14. p. 268.*	
	27	*Mars.*	Il revient à Amsterdam, & fait son observation des couronnes d'autour des chandelles sur le Zuyderzée. *là même.*	
41 42	27 28	1637 8 *Juin.*	Il publie les Essais de sa Philosophie en quatre Traitez. *L. 4. ch. 2. p. 280. & suiv. Item ch. 1. p. 273. & suiv. Item ch. 3. 4. &c. entiers.*	
		Septembre.	Il fait un voiage en Flandre, & confére avec le Docteur Silvius à Doüay. *L. 4. ch. 5. p. 307. 308.*	
		Novembre.	Il va demeurer à Egmond * en Nort-Hollande. L. 4. *ch.* 5. *p.* 309.	* *Egmond d'Abdye ou de Binnen.*
42 43	28	1638 *pendant tou- l'année.*	Il entre dans diverses disputes avec M. de Fermat, M. de Roberval, M. Petit, M. Morin, M. de Beaugrand, & autres Philosophes & Mathématiciens. *L. 4. ch. 7. 8. 9. 10. 11. 12. &c. depuis la p. 322. jusqu'à la fin du livre.*	
	29	*May.* *Septembre.*	Il s'applique, puis il renonce à la fameuse question de la Roulette. *L. 4. ch. 13. & 14. p. 371. 378.*	
		1 *d'Octobre* *Nov. &c.*	Il envoie au P. Mersenne des observations sur un livre de Galilée touchant la Méchanique & le mouvement local. Il s'exerce avec M. de sainte Croix & M. Frenicle sur les Nombres. Il renouvelle ses amitiez avec M. Des-Argues & M. de Beaune. *L. 4. ch. 16. entier.*	
		Août, Sept. Oct. Nov. &c.	Il acquiert de nouveaux Disciples à Utrecht où Regius enseigne publiquement sa Philosophie aprés Réneri.	

Vie de Descartes.	Regne de Louis XIII.	Ans vulgaires de J. Christ.	
			L. 5. ch. 1. 2. 3. p. 1. jusqu'à la 25.
		Sept. Oct. &c.	Il cesse de répondre aux Problémes & aux questions qu'on lui proposoit sur l'Arithmétique, l'Algébre & la Géometrie, afin de ne plus songer qu'au solide de la Philosophie qu'il avoit à cultiver. *L. 4. ch. 16. p. 395. 396.*
43 44	29 30	1639 *Juin.*	Il est attaqué par les Ministres & Théologiens Protestans. Voetius commence ses hostilitez contre lui. *L. 5. ch. 4. p. 32.*
		Octobre.	Il donne diverses instructions à Régius touchant la Physique & la Médecine. *L. 5. ch. 5. p. 35. 36. &c.*
		Novembre.	Il quitte Egmond de Binnen pour aller demeurer à Harderwick. *là même ch. 7. p. 47.*
		Decembre.	Il se remet à ses Méditations Métaphysiques pour les mettre en état de voir le jour. *là même p. 38. 39. ch. 5.*
44 45	30 31	1640 *Janvier.*	Il va demeurer à Leyde. *L. 5. ch. 7. p. 51.*
		May.	Il corrige les Ecrits de Régius pour le mettre à couvert de la censure de ses Collégues. *L. 5. ch. 8. p. 59. 62. &c.*
		30 *Juin* 1 *Juillet.*	Il se broüille avec les Jesuites au sujet des théses du P. Bourdin, soûtenuës le dernier de Juin & le premier de Juillet. *L. 5. ch. 10. p. 72. 73 & suivantes.*
		22 *Juillet.*	Il leur fait une déclaration de guerre honnête & respectueuse. *là même. p. 75. 76. 77. 80. 81. 83. 84. 85.*
		7 *Septemb.*	Il perd sa fille Francine. *L. 5. ch. 12. p. 90.*
		1 *Octobre.*	Il quitte le séjour d'Amersfort pour retourner demeurer à Leyde. *là même. p. 91.*
		17 *Octobre*	Il perd son pére. *là même. p. 93.*
		Decembre.	Il est appellé à la Cour par le Roy Louïs XIII.

Vie de Descartes	Regne de Louis XIII.	Ans vulgaires de J. Christ.	
			XIII. mais il demeure dans sa solitude. *L. 5. ch. 12. p. 97. 98.*
45 46	31	1641 *Mars.*	Il se retire à Eyndegeest à une demi-lieuë de Leyde. *L. 6. ch. 7. p. 149. & ch. 9. p. 167. & suivantes.*
	32	28 *Août.*	Il publie ses Méditations Métaphysiques à Paris avec les Réponses aux Objections des Sçavans. *L. 6. ch. 1. 2. 3. 4. & 5. depuis la p. 99. jusqu'à la 138.*
		Octobre. Novembre. Decembre.	Il se trouve engagé dans les troubles de l'Université d'Utrecht par les theses de Régius, qui attirent la tempête sur lui. *L. 6. ch. 6. p. 142. 145. 146. & suiv. Item, ch. 7. jusqu'à la page 158.*
46 47	32 33	1642	Il publie ses Méditations en Hollande corrigées & augmentées des septiémes objections faites par l'unique Adversaire qu'il eût parmi les Jésuites, sç. le P. Bourdin, avec lequel il se reconcilie ensuite par les soins du P. Dinet. *L. 6. ch. 6. p. 165. 166.*
47 48	33	1643	Il défend la Confrérie du Rosaire ou de N. D. de Bosleduc contre le Ministre Voetius. *L. 6. ch. 10. p. 185. 186.*
		Avril.	Il refute le livre de Schoockius ou plûtôt de Voetius sous le nom de Scoockius, fait contre sa philosophie & sa personne. *L. 6. ch. 11. p. 188.*
	Regne de Louis le Grand. du 14 May.		Il se broüille avec M. Gassendi par les pratiques de M. Sorbiére & de quelques autres broüillons. *L. 6. ch. 13. p. 205. 206. 207.*
	1	$\frac{1}{11}$ *May.*	Il quitte le voisinage de Leyde, & va demeurer pour un an dans le village d'Egmond du Hoef en Nord-Hollande. *L. 6. ch. 11. p. 191.*
		$\frac{13}{23}$ *Juin.* 6 *Juillet.*	Il est appellé en jugement devant les Magistrats d'Utrecht. Mais au lieu de comparoître, il répond par ecrit à la publication de ces Juges: & les recuse. *là même. p. 190. 191. 192. 194.*
		$\frac{13}{23}$ *Sept.*	Il est condamné contre toutes formes de justice

 tice

Vie de Descartes.	Regne de Louis le Grand.	Ans vulgaires de J. Christ.	
			tice par des Juges qui n'avoient aucun droit sur lui. *P. 192. 193. 194.*
		23 *Sept.* c'est à dire, 3 d'*Octobre*	Il est cité de nouveau ou proclamé publiquement par l'Officier de Justice comme criminel. *là même.*
		Oct. Nov.	Il fait arrêter ces procedures par le Prince d'Orange & les Etats de la Province d'Utrecht. *P. 195. du même livre : & livre 7. ch. 4. p. 250. 257. 258. 261. 262.*
		Nov. Dec.	Il soûtient un autre procez à Groningue contre Schoockius. *L. 6. ch. 11. p. 197. & l. 7. ch. 4. p. 249. & suiv.*
48 49	1 2	1644. *May,* *Juin,* *Juill. Août.*	Il fait un voyage en France. Il part d'Egmond du Hoef le 1 de May, & s'arrête quelques jours à Leyde, à Amsterdam, à la Haye. Il arrive à Paris sur la fin de Juin. Il va en Touraine, en Bretagne & en Poitou. *L. 6. ch. 13. p. 211. ch. 14. p. 215. 217.*
		10 *Juillet.*	Il publie les Principes de sa Philosophie. *L. 6. ch. 1. p. 221. 222. 223. & suivantes.*
		Octobre. 15 *Nov.*	Il revient à Paris au mois d'Octobre, & retourne en Hollande, où il arrive au milieu de Novembre. *L. 7. ch. 3. p. 239. 246. 247. ch. 4. p. 248. 249.*
		Decembre.	Il travaille aux expériences nécessaires pour acquérir une connoissance parfaite des Animaux, des Plantes, & des Minéraux. *L. 7. ch. 4. p. 244.*
49 50	2 3	1645. 10 *Avril.* 26 *May.* 11 *Juin.*	Il gagne son procez de Groningue contre Scoockius; & il fait finir les troubles excitez dans l'Université d'Utrecht à son sujet. *L. 7. ch. 4. p. 251. & suiv. Item 255. 256. 258. & suivantes.*
		23 *Juillet.*	Il desavouë Régius & sa doctrine, quoique celui-ci passât pour le premier Disciple, pour l'Apôtre

Vie de Descartes.	Regne de Louis le Grand.	Ans vulgaires de J. Christ.	
			l'Apôtre & le premier Martyr du Cartésianisme. Schisme & révolte de M. Régius contre son maître. *L. 7. ch. 6. p. 268. 269. 270. ch. 8. p. 291. item ch. 13. p. 336. 337.*
		Août.	Il montre sa Bibliothéque aux curieux, c'est à dire, une gallerie où étoient des Animaux prêts à être dissequez. *L. 7. ch. 7. p. 273.*
		6 Octobre.	Entrevuë de M. Descartes & de M. Chanut à Amsterdam, lorsque celui-ci passoit pour la Suéde. *L. 7. ch. 7. p. 277. 279.*
50	3	1646 *Janvier. Février.*	Il fait sa Réponse aux Instances de M. Gassendi; & son Traité des Passions de l'Ame. *L. 7. ch. 7. p. 279. 280.*
51	4	*Février. Mars. Avril, & suiv.*	Il s'exerce sur les Vibrations avec Mylord Candische & M. de Roberval. Sur la Morale avec la Princesse Elizabeth. Sur la Physique avec M. le Comte & M. Porlier. *L. 7. ch. 8. p. 286. 287. 289. 290. item ch. 9. p. 301. 302. item ch. 7. p. 279.*
		Juillet. Août. Octobre. Novembre.	Il tombe dans des dégoûts pour la qualité d'Auteur, qui lui font perdre toute envie de jamais rien faire imprimer. Mais les complimens & les honnêretez que lui font les Jesuites approbateurs de sa Philosophie, lui relévent un peu le courage contre la multitude de ceux qui méprisoient ou qui condamnoient ses Ecrits. *L. 7. ch. 7. p. 281. 282. 283. Item. ch. 8. p. 284. 285.*
51	4	1647. *Janvier & Février.*	Il est attaqué par les Théologiens de Leyde, & sur tout par Révius & Triglandius qui lui suscitent une persécution dans leur Université comme avoit fait Voetius dans celle d'Utrecht. *L. 7. ch. 11. p. 314. & suivantes.*
52	5	1 *Février.* 11 *May.* 6 *Juin.*	Il fait une Dissertation sur l'Amour pour la Reine de Suéde, qui songe à étudier sa Philosophie, & qui lui fait quelques objections par avance, ausquelles il répond. *L. 7. ch. 10. p. 309. 310. 311. ch. 7. p. 282. &c. ch. 10. p. 312. 313.*

Vie de Descartes.	Regne de Louis le Grand.	Ans vulgaires de J. Christ.	
	5	*May.* *Juin.*	Il prévient les entreprises des Classes, Synodes, Consistoires ou autres Assemblées Protestantes de Leyde; & se délivre des intrigues de ses deux calomniateurs Révius & Triglandius, par l'autorité du Prince d'Orange chef de leur Université. *L. 7. ch.* 11. *p.* 318. 319. 320.
		Juin. *Juillet.* *Août.* *Septembre.*	Il fait son second voyage en France, & arrive à Paris vers la S. Jean. Il va en Bretagne, en Poitou, en Touraine avec l'Abbé Picot, & revient à Paris au commencement de Septembre. *L. 7. ch.* 12. *p.* 323. 324. *& suiv.*
		6 *Septemb.*	Il reçoit pension du Roy par un Brevet du 6 de Septembre: & il retourne en Hollande accompagné de l'Abbé Picot. *L. 7. ch.* 12 *p.*327. 330. 331. 339. *ch.* 13.
		20 *Nov.*	Il envoie à la Reine de Suéde son Traité des Passions, & ce qu'il avoit écrit du souverain Bien. *là même. p.* 331. 332.
		Decembre.	Il s'occupe aux expériences qu'on appelloit du Vuide, c'est à dire touchant la masse & la pesanteur de l'Air; & il les trouve de plus en plus conformes à ses Principes. *p.* 333.
52	5	1648. *Janvier.*	Il abandonne son Traité de l'Erudition pour s'appliquer à celui de l'Animal & de l Homme. *L. 7. ch.* 13. *p.* 337. 338.
		Février.	Il censure par écrit les opinions de Régius sur l'esprit humain ou l'ame raisonnable: afin que les erreurs de ce premier schismatique de sa Secte ne lui fussent pas imputées par ceux qui s'obstineroient à le regarder comme son disciple. *L. 7. ch.* 13. *p.* 334. 335. 336. 337.
53		*Mars.*	Il reçoit le brevet d'une seconde pension, avec la proposition d'une charge honorable de la part du Roi pour l'attacher & l'établir en France. *L. 7. ch.* 13. *p.* 338. 339.
	6	*May.*	Il fait son dernier voyage en France. *là même. p.* 340. 341. *& suivantes.*
		Juillet.	Il se reconcilie solemnellement avec M. Gassendi

Vie de Descartes.	Regne de Louis le Grand.	Ans vulgaires de J. Christ.	
			Gassendi par l'entremise de M. le Cardinal d'Estrées. *p. 342. 343.*
		27 *Août.* 1 *Septemb.* 6 *Septemb.* 9 *Septemb.*	Il part de Paris le lendemain des barricades pour retourner en Hollande, arrive à Boulogne le 1 de Septembre, à Amsterdam le 6 du même mois, & trois jours aprés dans sa solitude d'Egmond; aiant perdu son bon ami le Pere Mersenne mort dés le premier jour du même mois. *L. 7. ch. 14. p. 350. 351. 352. &c.*
		11 *Decemb.*	Il entre dans un nouveau commerce Philosophique avec Henry Morus, qui fait paroître dans les commencemens une passion démesusurée pour toute sa doctrine. *L. 7. ch. 15. p. 359. 360. 361.*
53	6	1649 21 *Février.*	Il délibére sur le choix d'un nouveau lieu pour y établir une demeure fixe jusqu'à la fin de ses jours. *L. 7. ch. 16. p. 368. 388. ch. 18.*
54		27 *Février.* 6 *Mars.*	Il est convié par la Reine de Suéde de l'aller voir à Stockholm. *là même, & pp. suivantes.*
		Avril.	Il est visité dans sa solitude d'Egmond par M. Chanut nouvellement nommé Ambassadeur ordinaire de France en Suéde: qui acheve de le résoudre au voyage de Suéde. *p. 372.*
	7	11 *Juin.*	Il accepte la correspondance de M. Carcavi qui avoit demandé d'être subrogé au P. Mersenne pour le commerce de la litterature. Mais il n'y trouve pas si bien son compte. *L. 7. ch. 17. p. 377. & suiv. 383.*
		30 *Août.*	Il regle toutes ses affaires par le pré-sentiment qu'il a de sa destinée le xxx Août.
		1 *Sept.*	Il quitte sa chére solitude d'Egmond le 1 de Septembre.
		5 *Sept.*	Il s'embarque à Amsterdam pour son voyage de Suéde le ve du méme mois.
		Octobre.	Il arrive à Stockholm au commencement du mois suivant. *L. 7. ch. 18. p. 386. 387.*

Vie de Descartes.	Regne de Louis le Grand.	Ans vulgaires de J. Christ.	
		Novembre. 4. *Decemb.*	Il entre dans le Conseil secret de la Reine, qui le consulte sur les affaires de l'Etat. Cette confiance luy attire la jalousie de quelques Seigneurs de la Cour. *L.* 7. *ch.* 18. *p.* 391. 392. *Item. ch.* 20. *p.* 409.
		8 *Decemb.* *& suiv.*	Il emploie une partie du loisir que lui laissoit la Reine en l'absence de l'Ambassadeur, à faire des expériences & des observations à Stockholm pour être rapportées & confrontées avec celles que M. Perier & M. Pascal faisoient en France. *V. le Tr. de l'Equil. des liq. p.* 202. *& suiv.*
		25 *Dec.*	Il publie & fait distribuer son Traité des Passions de l'Ame, sorti de la presse d'Elzevier dés la fin de Novembre. *L.* 7. *ch.* 19. *p.* 393. 394.
54	7	1650. *Janvier*	Il met ses Ecrits en ordre pour obéïr à la Reine de Suéde, & il fait la revüe de tous les papiers qu'il avoit apportez de Hollande. *ch.* 19. *&* 20. *p.* 397. *& suiv. jusqu'à* 409. *item ch.* 21. *p.* 415.
		30 *Janv.* 1 *Février.*	Il dresse les statuts ou réglemens d'une Académie que la Reine vouloit établir à Stockholm, dont elle prétendoit le faire Directeur: & dont il se donna l'exclusion comme à tous les autres Etrangers. *L.* 7. *ch.* 20. *p.* 411. 412. 413.
		2 *Février.*	Il tombe malade le jour de la Purification de la sainte Vierge d'un mal tout semblable à celui dont l'Ambassadeur de France son hôte commençoit à relever le même jour. *L.* 7. *ch.* 21. *p.* 414. *& suiv.*
		11 *Février.*	Il meurt le neuviéme jour de sa maladie, aprés avoir vécu cinquante-quatre ans moins sept semaines. *L.* 7. *ch.* 21. *p.* 423.

ADDITION

Aprés la mort de Descartes.	Regne de Louis le Grand.	Ans vulgaires de J. Christ.	ADDITION A LA VIE de M. Descartes.
1		12 *Février.*	Ses funerailles. *L. 7. ch. 22. p.* 426.
		13 *Février.*	Inventaire fait en Suéde. *p.* 427.
		4 *Mars.*	Inventaire fait en Hollande. *p.* 428.
	8	*May.*	Monument dressé *par* M. l'Ambassadeur Chanut à Stockholm. *p.* 429.
		Juillet ou suiv.	Médaille frappée en Hollande à sa mémoire. *p.* 431.
5	12	1654 *Juin.*	Conversion de la Reine de Suéde, qui en attribuë la gloire à M. Descartes & à M. Chanut aprés Dieu. *L. 7. ch.* 23. *p.* 432. 433.
17	24	1666 1 *May*	M. le Chevalier de Terlon Ambassadeur de France en Suéde, accompagné de M. de Pompone son successeur fait lever le corps de M. Descartes pour être transporté en France. *L. 7. ch.* 23. *p.* 436.
		Juin.	On embarque le corps à Stockholm pour Coppenhague, où le Chevalier de Terlon devoit passer pour sa nouvelle Ambassade de Dannemark. *là même* 437.
		2 *Octobre.*	Le corps parti de Coppenhague le 2 d'Octobre, arrive à Paris trois mois aprés. *là même* 438. 439.
17 18	24 25	1667 *Janvier.* 24 *Juin.*	Il est solemnellement enterré à sainte Geneviéve le jour de la naissance de S. Jean-Baptiste à 9 heures du soir. *p.* 440. 441. 442.

AVERTISSEMENT.

COMME je me ſuis contenté ſouvent de citer les pages des Livres imprimez de M. Deſcartes ſans m'aſſujettir à marquer l'édition ou la forme des volumes, je ſuis bien-aiſe d'avertir ici ceux qui voudront vérifier mes citations, que

L'édition de la Méthode & des Eſſais dont je me ſuis ſervi eſt celle de Hollande faite en 1637 *à Leyde chez J. Maire.*

L'édition des Lettres eſt celle de Paris; mais le premier tome de la 3 *édition en* 1667; *le ſecond tome de la* 2 *édition en* 1666; *le troiſiéme tome de l'an* 1667.

Pour les Méditations j'ai cité tantôt l'original Latin de l'édition de Paris, ou de l'édition d'Amſterdam chez Elzevier, tantôt la traduction Françoiſe de l'édition 1 *ou* 3 *de Paris; mais j'ai eu ſoin de le marquer aux endroits.*

Pour les Principes j'ai cité ordinairement l'édition Latine d'Amſterdam chez Elzevier 1644. *Celle de l'an* 1643 *in douze du petit livre Latin qu'il a fait contre Voetius.*

Il n'y a point d'embarras à craindre pour les citations des autres ouvrages de M. Deſcartes.

Errata

Errata de la Préface.

Page.	Ligne.	Faute.	Correction.	Page.	Ligne.	Faute	Correction.
iv	7	eu	eus	xvi	*en marge*	*biantu*	*hiatu*
ix	9	fa	ſa	xxiij	25	*effacez*	Médecin
ibid.	10	n'étoit	n'étoient	xxvij	1	les	leurs
xiv	3	ſurreptices	ſubreptices	xxviij	*en marge*	M. eſc.	M. Deſc.
xv	10	dedié	dédiée	xxix	5	trouvérez	trouverez

Errata de la premiére Partie du Livre.

4	*en marge*	originaires	originales	*ibid.*	22. 23	prendré	prendre
17	27	de onze	d'onze	111	12	ancienne	anciennes
25	23	tout	toute	136	5	*effacez*	avec
35	27	de Eſcrime	d'Eſcrime	152	39	s'hazardé-rent	ſe hazardé-rent
48	17	faire	fait faire				
52	11	reconnoître	connoître	154	12	des	de
55	25	celles	celle	177	6	c'étoit	c'étoient
56	9	poëſle	dais	181	8	Diviniré	Divinité
ibid.	26	ſous le	au	189	39	Beeckmam	Beeckman
63	18	ſuivoit	ſuivit	205	32		
82	21	tonnére	tonnerre	206	21	peutêtre	peut être
85	35	.	,	218	37	daignez	daigniez
98	30	ne n'eſt	ce n'eſt	242	13	étoit	fut depuis
99	14	Lieutenant *ajoutez*	d'une ſimple compagnie	243	*en marge*	Carolo	Carlo
				314	14	avoit	avoir
109	*en marge*	1923	1613	360	1	réfutation	réputation

Errata de la ſeconde Partie.

6	3	Caſuïte	Caſuiſte	281	27	vint	vinſt *ou* vînt
20	31	reçuë	reçû	285	23	Roberbal	Roberval,
24	32	Péripaticiens	Péripatéticiens.	318	3	ſçavoient	jugeoient
				325	39	irréprocheble	irréprochable
28	30	donné	donnée	330	36	vivans	vivant
35	25	point	pas même	349	11	C. de la Villeneuve	Rogier du Crévis
58	32	le	la				
60	26	poſſédoit	connoiſſoit	*ibid.*	18	d'écrire	à écrire
84	21, 22	. Je	, je	350	13	Herbronn	Herborn
93	*en marge*	*Ieſuiſtaſter*	*Ieſuitaſter*	361	34	*atura*	*Naturæ*
89	10	l'*Abbé Picot*	*M. de la Villeneuve*	372	26	Rei-	Reine
				391	12	voir,	voir aſſez,
111	35	Alcmaër	Alcmaer	408	19	*ajoutez en marge*	tom. 1. des lettr. p. 58.
114	24	ouvrgées	ouvrages				
156	39	pour	par	411	4	pieds	pied
179	39	le Roy	Régius	421	7	rendu	rendus
205	18	ſollicitions	ſollicitations	423	13	encore	encore mieux
216	6	Vanleew	van-Leew	428	7	les affaires	des affaires
ibid.	18	préſentoit	préſentoient	445	13	*vin*	*vivre*
218	10	demie	demi-	451	53	qui .	qu'il
219	29	dégout	goût	458	23	d'Oxenſtern	Oxenſtiern
222	19	des raiſons	de ſes raiſons	476	29	exerçoient	exercent
280	9	imprimé	imprimées	555	17	des	de

S'il ſe trouve quelques Subjonctifs imparfaits qui ſemblent former le ſens de l'Aoriſte comme *fut*, *fit*, *put*, *dit*, *vint*, *contint*, &c. par le retranchement de la lettre s & l'omiſſion de l'accent circonflexe ^ qu'on devoit y ſubſtituer, il ſera aisé au Lecteur d'y ſuppléer par ſon attention.

PRIVILEGE

PRIVILEGE DU ROY.

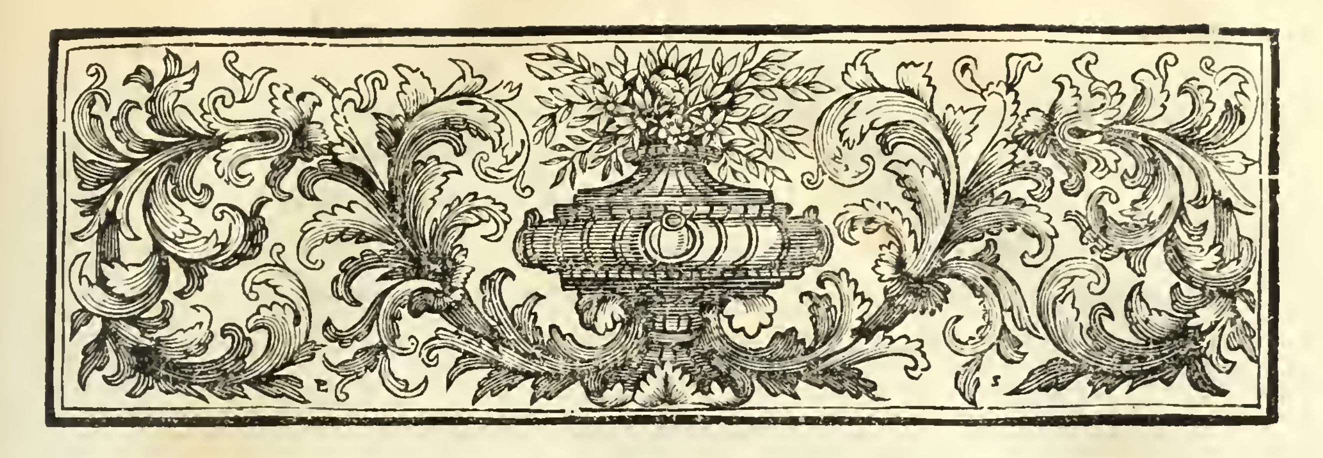
LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE. A nos amez feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Intendans de nos Provinces, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils, & à tous autres nos Officiers & Justiciers qu'il appartiendra, salut. Nôtre cher & bien amé ADRIEN BAILLET Nous a fait remontrer qu'il a composé LA VIE DU SIEUR DESCARTES, &c. qu'il desireroit de donner au public. A CES CAUSES, voulant favorablement traitter l'exposant ; Nous luy avons permis & permettons par ces presentes de faire imprimer, vendre & débiter par tout nôtre Royaume, Païs, Terres & Seigneuries de nôtre obeïssance ledit ouvrage, par tel Libraire & Imprimeur qu'il voudra choisir, en telle forme, volume, marges & caracteres que bon luy semblera, & autant de fois qu'il le voudra, pendant le temps & espace de huit années consécutives, à compter du jour que ledit Livre sera achevé d'imprimer pour la premiere fois, pendant lequel temps Nous faisons trés-expresses inhibitions & deffenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient d'imprimer ou faire imprimer, vendre ou debiter ledit Livre sous prétexte de changement, correction & augmentation, en quelque sorte & maniere que ce soit, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de luy ; à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, & des caractéres, presses & ustencilles qui auront servi à les imprimer, & de tous dépens, dommages & interêts au profit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de luy, & de trois mille livres d'amande, applicable un tiers à Nous, un tiers à l'Hôpital General de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, à la charge de mettre deux Exemplaires dudit Livre dans nôtre Bibliotheque publique, un autre en nôtre Cabinet des Livres de nôtre Château du Louvre, & un en celle de nôtre trés-cher & feal le Sieur Boucherat Chevalier Chancelier de France, de faire imprimer ledit Livre sur de bon papier & en beaux caractéres suivant les Reglemens de l'Imprimerie & Librairie des années 1618. & 1686. que l'impression s'en fera dans nôtre Royaume & non ailleurs, & de faire enregistrer ces presentes sur le Registre de la Communauté des Marchands Libraires & Imprimeurs de Paris, le tout à peine de nullité des presentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant & ceux qui auront droit de luy pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens au contraire ; voulons en outre qu'en mettant au commencement ou à la fin dudit Livre l'Extrait des presentes, elles soient tenuës pour düement signifiées, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers Secretaires, foy soit ajoûtée, comme à l'original. MANDONS au premier nôtre Huissier ou Sergent, faire pour l'execution des presentes toutes significations, deffenses, saisies, & autres actes requis & necessaires: de ce faire luy donnons pouvoir, sans demander autre permission. Nonobstant clameur de Haro, Chartre Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel est nôtre plaisir. Donné à Paris le premier jour du mois de Mars, l'an de grace 1691. & de nôtre regne le quarante-huitiéme. Signé, Par le Roy en son Conseil. DE S. HILAIRE.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris le 2. Mars 1691. Signé P. AUBOUIN *Syndic.*

Ledit sieur BAILLET a cedé son droit du present Privilege à DANIEL HORTHEMELS Marchand Libraire à Paris, pour en joüir suivant l'accord fait entr'eux.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 6. de Juillet 1691.

LA VIE



LA VIE DE MR DESCARTES.

LIVRE PREMIER.

Contenant ce qui s'eſt paſſé à ſon ſujet depuis ſa naiſſance juſqu'à ce qu'il ſe fût défait de ſes Prejugez.

CHAPITRE PREMIER.

Où l'on parle de ceux à qui Monſieur Deſcartes devoit la vie ; de ſes Ancêtres les plus proches de ſon Siecle ; & de l'état où étoit ſa famille, lorſqu'il vint au monde.



A vie eſt un preſent de la Nature aſſez conſiderable pour ne pas negliger de ſçavoir à qui l'on en eſt redevable : & j'ay lieu d'eſperer que ceux á qui celle de M. Deſcartes ne ſera point entierement indifferente , me ſçauront gré de leur avoir fait connoître les Perſonnes dont la Providence a voulu employer le miniſtere pour la production de ce Philoſophe.

Je ſçai qu'il en eſt preſque des Philoſophes comme des Saints de l'Egliſe de Dieu : & que les uns non plus que les autres n'ont ſouvent rien à emprunter de leur famille. On peut dire même que les Perſonnes du ſiecle qui reçoivent quelque luſtre de leur naiſſance, n'ont qu'un merite aſſez mediocre, lorſqu'elles ſont obligées de recourir à celuy de leurs Parens & de leurs Ancêtres, pour en tirer quelque avantage.

J'avouë que ce n'eſt pas traiter M. Deſcartes en Philoſophe que de parler de la nobleſſe de ſon ſang, & de l'antiquité de ſa race : & que ceux qui font profeſſion de mépriſer ces conſiderations trouveront peut-être que ſa naiſſance pour être un peu trop illuſtre l'a éloigné de la Philoſophie d'un degré plus qu'elle n'auroit fait, ſi elle avoit eu la mediocrité de celle de M. Gaſſendi, ou les défauts de celle du celebre Galilée.

Ce n'eſt donc pas pour rien ajoûter au merite, ou à la reputation de M. Deſcartes que je veux parler de ſon extraction, puiſqu'à toute rigueur il n'en a point reçu plus que M. Gaſſendi, ou Galilée en auroient pû recevoir de la leur. Mais c'eſt pour faire voir que la gloire que ſes Ancêtres ont pû meriter dans les Armées, & dans les Cours ſouveraines n'empêche pas qu'ils n'en aient reçu une toute nouvelle de nôtre Philoſophe par un effet du retour que la retroaction eſt capable de produire.

Monſieur Deſcartes étoit ſorti d'une Maiſon qui avoit été conſiderée juſqu'alors comme l'une des plus nobles, des plus anciennes & des mieux appuyées de la Touraine. Elle s'étoit même beaucoup étenduë dans la province de Poictou, & elle avoit pouſſé ſes branches juſqu'en Berry, en Anjou & en Bretagne par le moien des belles alliances qu'elle y avoit contractées.

Il étoit fils de Meſſire *Joachim* Deſcartes qui eut pour pere *Pierre* Deſcartes, & pour mere Claude Ferrand ſœur d'Antoine Ferrand premier Lieutenant particulier au Châtelet de Paris, & de Michel Ferrand qui fut pere de Monſieur Ferrand Doyen du Parlement de Paris. Pierre Deſcartes n'eut point d'autre enfant que Joachim. C'étoit un Gentilhomme aiſé qui s'étoit retiré de bonne heure du ſervice & des emplois pour goûter plus long-temps les fruits du repos qu'il s'étoit

s'étoit procuré. Mais il n'hesita jamais de l'interrompre, lors qu'il fut question de servir son Prince & sa Patrie. Il se signala même depuis en diverses occasions ; & s'étant jetté dans la ville de Poictiers l'an 1569. avec le Comte du Lude pour en soûtenir le siége contre les Huguenots, il contribua beaucoup à affermir le parti du Roy, à faire lever le siege, & à maintenir le peuple, & les troupes dans l'obeïssance du Prince legitime.

Ce Pierre étoit fils de *Jean* Descartes, & de Jeanne du Puy qui étoit fille & heritiere d'un cadet de la Maison de Vatan en Berry. Cette bisayeule de nôtre Philosophe mourut assez jeune : & son mary passa à de secondes nopces sans avoir pû neanmoins augmenter sa famille par ce nouveau mariage. Jean avoit eu pour Pere *Gilles* ou *Gillet* Descartes, & pour mere Marie Magdelaine Desmons qui étoit d'une famille tres-noble, & des plus anciennes du haut Poictou.

Gilles étoit fils d'un autre *Pierre* Descartes, & de Madelaine Taveau de la Maison de Mortemer. Il avoit eu un frere nommé à l'Archevêché de Tours. Ce Prelat portoit le nom de Pierre comme son Pere. Si le sieur Robert & Messieurs de Sainte-Marthe n'en ont point fait mention dans leur liste des Archevêques de Tours, on peut attribuer cette omission au peu de durée qu'eût ce Pontificat, & à la mort precipitée du nouvel Archevêque. On a lieu même de douter qu'il eût eu le loisir de se faire sacrer, & de prendre possession de son Siege dans toutes les formes.

Pierre Descartes pere de Gilles, & de l'Archevêque Pierre étoit fils d'un autre *Gilles* & de Marthe Gillier qui étoit de la Maison de Puy-Garreau. Ce Gilles n'étoit que le puîné de la Maison : mais il en devint en suite le Chef, parce que son aîné Pierre Descartes Seigneur de Mauny en Touraine prés de Ligueil n'eut qu'une fille qui porta son bien hors de la famille, & qui par son mariage passa dans la Maison de Lillette en Touraine, laquelle s'est trouvée depuis fonduë dans celle de Maillé.

Ceux qui voudront recourir aux titres de la Maison de Descartes qui se gardent chez M. de Kerleau, & M. de Chavagnes qui sont maintenant les premiers de cette Maison en Bretagne, & neveux de nôtre Philosophe, pourront encore faire remonter sa genéalogie plus haut. Mais quelque avan-

tage qu'on en voulût tirer pour la reputation de la famille, on peut dire que si ce n'étoit le merite des Vivans qui la soûtiennent avec honneur, il n'y auroit plus gueres aujourd'huy que la consideration de nôtre Philosophe qui fût en état de faire revivre ces Anciens dans la Posterité, & de rendre leur nom immortel. Il suffit de dire pour en faire remarquer la noblesse, que l'on n'y a jamais apperçu de mes-alliance; & pour en faire sentir l'antiquité, que l'on ne l'a point encore pû fixer par aucune datte d'annoblissement qui en ait montré la source.

Il y avoit encore en Touraine une autre branche de l'ancienne Maison de Descartes ou *Des Quartes*, qui se trouva transformée par les alliances dans des familles étrangeres du temps de Henry Second. Cette branche s'étoit divisée sous le regne de Charles VII. en Aînez qui sçurent se maintenir noblement jusqu'à la fin, *hantant les Ban & Arriere-ban sans avoir jamais derogé à leur état*; & en Puisnez qui tomberent dans la pauvreté, & qui furent obligez d'entrer dans le negoce pour subsister. De ces derniers étoit venu un Medecin de Châtelleraut en Poictou nommé Pierre Descartes, qui du tems de François I. soûtint un procez à la Cour des Aydes de Paris contre les Elûs de cette Ville, qui prétendoient le mettre à la taille. Il fut rétabli par la Cour dans tous les droits de sa Noblesse, aprés avoir fidellement representé sa genéalogie par generations non interrompuës jusqu'au Roy Charles Cinquiéme. Mais la branche des uns & des autres s'étant separée de celle de M. Descartes le Philosophe dés le tems de Philippes de Valois, je les ay jugez trop éloignez de luy, & trop indifferens à nôtre sujet, pour en rapporter icy les noms & les qualitez.

Registre de la Cour des Aydes du 4. Septembre 1547. avec les pieces originaires du procez.

V. les Registres comme cy-dessus.

Voions maintenant l'état où étoit la famille de M. Descartes au temps de sa naissance. Son Pere Joachim fils unique de Pierre se trouvant au bout de ses études, n'avoit point témoigné vouloir se déterminer à la profession des armes, soit qu'on luy eût fait sentir que la Noblesse Françoise étoit fatiguée, épuisée, & à demi ruinée par les guerres civiles & étrangeres, soit que l'exemple de son Pere luy fit connoître que la tranquillité de la vie étoit le moyen le plus seur pour conserver son bien. Mais l'aversion qu'il avoit pour l'oisiveté jointe à l'obligation de se determiner à un genre

genre de vie qui fut honorable le fit ſonger à prendre parti dans la Robe. Il tourna ſes vûës vers le Parlement de Bretagne, & il ſe fit pourvoir d'une charge de Conſeiller en cette Cour, le XIV. jour de Fevrier de l'an 1586. par la reſignation d'Emery Regnault. Comme les Offices de ce Parlement ne ſont que ſemeſtres pour le ſervice & la reſidence, il ne ſe ſoucia point d'établir ſa demeure ordinaire à Rennes, mais il ſe contenta d'y aller paſſer ſon ſemeſtre. Peu de temps aprés par Contract du XV. de Janvier de l'an 1589. il épouſa Jeanne Brochard fille du Lieutenant General de Poictiers, & de Jeanne Sain ou Seign, qui lui donna trois enfans durant le peu d'années qu'elle eut à vivre avec lui.

Elle ſurvêquit à ſa fille.

L'aîné appellé *Pierre* Deſcartes Seigneur de la Bretailliere de Kerleau, de Tremondée, de Kerbourdin &c. eſt mort Conſeiller au Parlement de Bretagne où il avoit eſté reçeu le X. d'Avril 1618. par les ſoins de ſon Pere, qui étoit venu enfin s'établir dans la Province. M. de la Bretailliere s'étoit allié dans la Nobleſſe de Bretagne, & il avoit épouſé par Contract du XVII. de Septembre en 1624. Dame Marguerite Chohan de Cockander, dont il avoit eu deux fils & quatre filles. L'un des garçons étoit Pierre Deſcartes Seigneur de Montdidier qui avoit été marié à une veuve de qualité & fort riche dans la Province, & qui mourut ſans enfans & ſans emploi. L'autre eſt Meſſire *Joachim* Deſcartes Seigneur de Kerleau &c. qui eſt aujourd'hui regardé comme le chef du nom & des armes de toute la maiſon, dont il ſoûtient le rang, & la dignité avec beaucoup d'honneur & de reputation. Il fut reçeu Conſeiller au Parlement de Bretagne le XXX. jour de May de l'an 1648. & par Contract ſigné le premier jour de l'année 1656. il épouſa Dame Marie Porrée du Parcq fille de Meſſire Nicolas Porrée du Parcq Conſeiller au même Parlement, & de Dame Julienne du Gueſclin, de la famille du fameux Bertrand Connétable de France. De ce mariage ſont venus deux garçons & trois filles. L'aîné qui a beaucoup de merite ſe nomme François Joachin; il vient d'être pourvû d'une charge de Conſeiller au Parlement, où il doit répondre avantageuſement à ce qu'on attend de lui. Le ſecond ſe nomme René comme ſon Grand-Oncle, & il eſt entré depuis un an au Noviciat des Jeſuites à Paris. Ses Superieurs

Kerleau eſt une Terre & Seigneurie de la paroiſſe de Luain ou Luyan, au Dioceſſe de Vannes. D'autres écrivent Eluen.

En 1690.

rieurs en ont tres-bonne opinion, & ils font esperer qu'il ne se rendra pas indigne de porter le nom du grand Philosophe. L'aînée des filles de M. Descartes de Kerleau appellée Marie, avoit épousé Messire Charles Bidé de la Grand-ville Conseiller au Parlement fils d'un President au Mortier, & petit-fils d'un Maître des Requêtes: mais elle perdit son mary en 1689. & elle est demeurée avec quatre petits enfans. Les deux autres filles ne sont pas encore pourvuës. Des quatre filles de M. de la Bretailliere frere aîné de nôtre Philosophe, les deux aînées embrasserent la profession Religieuse, la premiere nommée Anne Descartes aux Carmelites de Vannes, la seconde nommée Françoise aux Ursulines de Ploermel dans le Diocése de S. Malo: toutes deux filles de beaucoup d'esprit, & de grande pieté. La troisiéme appellée Marie Madelaine Descartes a épousé Messire François du Pereno Seigneur de Penvern, & de Persequen Gentilhomme tres-qualifié dans la Province. Ils ont eu plusieurs enfans dont les filles sont ou Religieuses, ou encore sans établissement. Des garçons, l'aîné appellé Joachim est Capitaine dans le Regiment de Jarzé, le second est au College. La quatriéme est Mademoiselle *Catherine* Descartes qui n'a point jugé à propos de s'engager dans les liens du mariage: & s'il est vrai d'un côté qu'elle soûtient dignement la memoire de son oncle par son esprit & son sçavoir, on peut dire de l'autre qu'elle sert de modele aux personnes de son sexe par sa vertu. C'est à sa gloire que quelques-uns ont publié que *l'Esprit du grand René étoit tombé en quenouille.*

Le second des enfans de Joachim Descartes Pere de nôtre Philosophe, fut une fille nommée *Jeanne*, qui fut mariée à Messire Pierre Rogier, Chevalier Seigneur du Crevis, & qui mourut fort peu de temps aprés son Pere. Leur mariage fut suivi de la naissance de deux enfans, d'un fils & d'une fille. Le fils appellé Messire François Rogier, est mort Conseiller au Parlement de la Province, & a laissé un fils de son nom, qui est Monsieur le Comte de Villeneuve. La fille nommée Susanne a épousé un Gentilhomme de Bretagne qui est M. de Lambely Baron de Kergeois.

Paroisse de Ploermel Diocese de S. Malo.

Le troisiéme des enfans de Joachim, & le dernier de ceux que luy donna Jeanne Brochard sa premiere femme, fut RENE' DESCARTES nôtre Philosophe, qui s'est vû obligé

obligé de porter la qualité de Seigneur du Perron malgré la fermeté avec laquelle il a toûjours refusé toutes sortes de titres. C'est sur l'exactitude de ce détail que l'on pourra redresser l'opinion de ceux qui en ont écrit autrement, & qui ont publié qu'il étoit l'unique enfant du second lit.

Nous verrons ce que c'est que le Perron dans la suite.

Lettr. à Fr. Schooten de l'an 1649. Borel vit. comp. init.

CHAPITRE II.

Naissance de M. Descartes. Du lieu & du temps de cette naissance. Etat de ce monde & particulierement de la Republique des Lettres au temps de sa naissance.

SI l'on avoit differé plus long-temps à recueillir exactement les circonstances de la vie de M. Descartes, il en seroit infailliblement arrivé de luy au sujet du lieu de sa naissance ce que l'on a publié à l'égard d'Homere, dont la naissance a été reclamée par sept Villes differentes, sur une incertitude causée par la negligence qu'on avoit apportée à écrire sa vie. On auroit vû dans la suite des temps diverses villes de la Touraine, du Poitou, & de la Bretagne s'attribuer la gloire d'avoir vû naître nôtre Philosophe dans leur enceinte. Déja le sieur Borel avoit écrit qu'il étoit né dans la ville de Châtelleraut en Poitou. Le Sieur Crasso avoit déja avancé que c'étoit dans le château du Perron, qu'il appelle Perri, & qu'il place mal à propos sur les limites de la Bretagne & du Poitou : Et plusieurs suivant une opinion assez communement répanduë dans le monde, le croyent natif de Rennes en Bretagne.

Mais il est constant que M. Descartes n'a point eu d'autre Patrie que la Haye en Touraine. C'est une petite Ville située entre la Touraine & le Poitou sur la riviere de Creuse, dans une distance presque égale d'environ dix lieuës entre la ville de Tours & celle de Poitiers, au Midy de celle-là, & à l'Orient d'été ou Nord-Est de celle-cy. Il n'y a point de contrée en France que l'on puisse preferer à cette partie meridionale de la Touraine soit pour la temperature de l'air & la douceur du climat, soit pour la bonté du terrain & des eaux, & pour les agrémens qu'y produit le mélange

lange

lange des commoditez de la vie. Cependant on aura lieu de douter si ces avantages ont pû se faire remarquer si sensiblement dans la personne de M. Descartes tant pour le corps que pour l'esprit. Ils n'ont certainement pas contribué beaucoup à sa santé qui n'a jamais été bien affermie que quand il quitta le pays pour porter les armes & pour voyager: Et si l'on s'en rapporte à son sentiment, on ne leur attribuera point ce qu'il peut avoir reçeu de vivacité & de gentillesse d'esprit du côté de la Nature. Quoi qu'il ait fait valoir en quelques rencontres les charmes de son païs natal, en l'appellant *les jardins de la Touraine* par opposition aux païs du Nord, il a fait assez connoître qu'il ne croyoit pas les hommes en ce point semblables aux arbres. Il seroit bon pour les consequences qu'on voudroit tirer du climat où l'on reçoit l'être, que le lieu de la conçeption fut le même que celuy de la naissance. C'est ce qui ne s'est pas rencontré au sujet de M. Descartes qui avoit été conçu en Bretagne durant le semestre de son Pere au Parlement.

Lettre 46. tom. 1. pag. 141.

1596.

Il vint au monde le dernier jour de Mars l'an 1596. C'est une circonstance que nous n'aurions peut-être jamais sçuë, s'il avoit été suivi dans la delicatesse où il a toûjours été pour ce point. Il n'a pas tenu à lui que l'on n'ait laissé enseveli dans l'oubli cet endroit des Registres baptisteres de sa Paroisse, & des Archives genealogiques de sa Maison. Au moins a-t'il fait paroître cette disposition d'esprit à l'occasion d'un portrait que l'un de ses amis avoit fait graver en Hollande, où cet ami avoit fait marquer le jour & l'année de sa naissance. Nous avons encore la lettre qu'il en écrivit à cet homme pour le prier de ne point laisser paroître ce Portrait; ou s'il ne pouvoit obtenir de lui cette faveur, d'en faire ôter au moins ces mots, *Natus die ultimo Martii 1596. parce*, dit-il, *qu'il avoit aversion pour les faiseurs d'horoscope, à l'erreur desquels on semble contribuer quand on publie le jour de la naissance de quelqu'un.* C'est moins une raison, qu'un pretexte qu'il alleguoit pour tacher d'éviter la confusion ou la gloire de se voir produit au Public, même en peinture.

Tom. 3. Lett. 117. pag. 617.

Il nous seroit assez peu utile de sçavoir le temps de la naissance de M. Descartes, si nous ne sçavions en même temps à quoi en étoit le Genre humain, & ce qu'on faisoit dans le monde lorsqu'il y vint.

C'étoit

C'étoit la ſétiéme année du regne de Henry IV. qui ne devoit finir que le ſecond jour d'Août. Ce bon Prince qui venoit d'être réconcilié ſolennellement avec l'Egliſe Romaine, par l'abſolution que le Pape luy avoit donnée le Dimanche 17. de Septembre de l'année précedente, pouvoit conter celle de la naiſſance de Deſcartes au nombre de ſes plus heureuſes, independemment de ce que pourroit être un jour ce Sujet nouveau né. Ce fut en 1596. qu'il reçut les ſoûmiſſions des Ducs de Mayenne, de Nemours, & de Joyeuſe; qu'il recouvra la ville de Marſeille ſur les Eſpagnols par le moyen du Duc de Guiſe; qu'il reprit la ville de la Fere en Picardie; & qu'il reçut le Legat qui étoit le Cardinal de Medicis, envoyé par le Pape pour faire valoir pluſque jamais l'ancienne union du S. Siege avec la France, & pour porter le Roy à faire avec l'Eſpagne la paix qui fut concluë à Vervins deux ans aprés.

1596.

Le Pape Clement VIII. commençoit la cinquiéme année de ſon Pontificat. L'Empereur Rodolphe II. achevoit la vingtiéme de ſon Empire: & Philippes II. Roy d'Eſpagne contoit la quarante-uniéme de ſon regne depuis la demiſſion de l'Empereur ſon Pere. Il n'y avoit qu'un an que Mahomet III. étoit monté ſur le trône des Othomans, & il portoit actuellement ſes armes en Hongrie, dont le ſuccez fut ſuivi de la priſe d'Agria ſur les Allemans.

La Pologne & la Suede étoient alors ſous l'obeïſſance de Sigiſmond III. Il y avoit dix ans qu'il étoit parvenu à la prémiere Couronne par la voye de l'élection, & il n'y en avoit guéres plus de trois qu'il avoit recueilli la ſeconde par ſon droit hereditaire. Le Danemarc contoit en paix la neuviéme année du regne de Chriſtiern IV. quoiqu'on eût attendu à le couronner juſqu'en cette même année à cauſe de ſon bas âge.

Ce fut auſſi en cette année que les Pays-bas Catholiques reçurent leur nouveau Gouverneur l'Archiduc & Cardinal Albert qui en devint le maître & le proprietaire par le moyen de l'Infante Iſabelle-Claire Eugénie, qu'il épouſa deux ans aprés. Enfin ce fut cette année que la Hollande & l'Angleterre renouvellerent par un nouveau Traité leur alliance avec la France pour ſe fortifier contre leurs ennemis

1596. mis ; & que l'Angleterre perdit ſon Amiral Drack au milieu des proſpéritez dont elle joüiſſoit ſous la Reine Eliſabeth qui étoit à la trente-neuviéme année de ſon regne.

L'Etat de la République des Lettres n'étoit ni trop floriſſant, ni trop déchu au temps de la naiſſance de M. Deſcartes.

La *Grammaire*, & les *Humanitez* étoient encore traitées avec beaucoup d'honneur par Sanctius en Eſpagne, par Sylburge en Allemagne, qui mourut cette année, & par Paſſerat en France. On peut y ajoûter Scioppius, qui tout jeune qu'il étoit, brilloit déja parmi les Grammairiens & les Humaniſtes du prémier ordre.

La *Poëſie* avoit reçu un grand échec à la mort du Taſſe, qui étoit arrivée l'année précédente, & ne ſe ſoûtenant plus qu'aſſez foiblement en Italie dans la perſonne du Guarini, & de quelques jeunes Poëtes, elle ſe poliſſoit peu à peu en France par les ſoins de Malherbe.

La *Critique*, & la *Philologie* étoient dignement exercées par Lipſe, par Joſ. Scaliger, par Caſaubon, par Nic. le Fevre, & par le Pere Sirmond, qui commençoit déja à ſe diſtinguer.

Pour ce qui regarde l'*Eloquence*, on peut dire qu'elle avoit eu beaucoup de peine à revivre aprés la mort de Perpignan, de Muret, & de Benci, qui n'étoit mort que depuis deux ans. On n'en voyoit plus que l'ombre dans le Barreau, la Chaire & l'Ecole: mais l'Avocat General Marion, & du Vair le Garde des Sceaux la maintenoient en France avec autant de force & de majeſté que leur ſiecle en pouvoit ſouffrir.

La *Philoſophie* ancienne, & particulierement celle d'Ariſtote ſe trouvoit alors rudement attaquée par François Patricius qui ne ſurvêquit que d'un an à la naiſſance de M. Deſcartes : & le Chancelier Bacon jettoit déja les fondemens de la nouvelle Philoſophie.

Les *Mathematiques* ſe trouvoient en aſſez bon état entre les mains de ceux qui travailloient alors à les perfectionner. La *Geométrie* étoit aſſez heureuſement cultivée par Clavius à Rome, mais mieux encore par Monſieur Viéte en France. L'*Aſtronomie* par Tycho-Brahé & ſon Diſciple Kepler, par le Landgrave de Heſſe Guillaume, & ceux qui

qui travailloient ſous luy, & par Galilée qui commençoit à paroître. La *Chronologie* par Scaliger. La *Geographie* par Ortelius, & Merula aprés Mercator qui n'étoit mort que depuis deux ans: & la *Mechanique* avec ſes eſpeces par Steuin. Mais nous n'en pouvons pas dire autant de l'*Optique*, & de la *Muſique*, dont il ſemble que l'heure ne fût pas encore venuë. 1596.

Les progrez de la veritable *Médecine* n'étoient pas ſi conſidérables à la naiſſance de M. Deſcartes que ceux des Mathématiques. Ceux qui la profeſſoient, ou qui en écrivoient alors, n'avoient pas encore les lumieres que l'on a reçuës depuis pour pouvoir avancer dans la connoiſſance d'une ſcience ſi neceſſaire.

La *Juriſprudence* avoit été floriſſante pendant l'eſpace preſque entier de ce ſiecle, & particuliérement en France: mais elle paroiſſoit un peu déchuë depuis la mort de Cujas, & de Hotman. Elle ſe ſoûtenoit encore neanmoins ſur la capacité des deux Pithou, dont l'aîné mourut cette même année, ſur celle de Du Faur de Saint Jory, de Barclay le pere, & des principaux Magiſtrats du Parlement de Paris, qui pour lors étoient Gens de Lettres pour la plûpart.

Enfin la *Theologie* regnoit alors parmi les autres ſciences, par le miniſtere d'un Bellarmin, d'un Eſtius, d'un Du Perron, & par celuy des Facultez de Paris & de Louvain. Elle étoit encore ſous la vexation de Béze & de Hunnius parmi les Proteſtans de l'une & l'autre Secte.

Voilà quel étoit à peu prés l'état des Lettres au temps de la naiſſance de M. Deſcartes. Mais on peut dire qu'elles ſouffrirent une grande diminution par la mort qui arriva cette même année à diverſes perſonnes de marque qui en faiſoient profeſſion. Le nombre de ceux que Dieu fit naître en même temps pour remplir ce vuide, auroit été trop petit pour réparer la perte de tant d'excellens hommes, ſi M. Deſcartes n'eût ſuffi ſeul pour pluſieurs.



CHAPITRE III.

Batême de M. Descartes. Son nom, son surnom. Mort de sa Mere. Etat de sa santé dans ses premieres années. Son Pere se remarie. Enfans de ce second Lit.

1596. MR Descartes reçeut le Batême le 3. jour d'Avril, qui étoit le quatriéme de sa vie, & il fut tenu sur les fonds par son oncle maternel René Brochard sieur des Fontaines Juge-Magistrat à Poitiers, conjointement avec Michel Ferrand Lieutenant General à Châtelleraut. Mais il n'eut qu'une marraine qui étoit Madame Sain, parente de sa maison, dont le nom étoit Jeanne Proust, & qui étoit femme du Controlleur des Tailles, pour le Roy, à Châtelleraut. Il considéra toujours la grace de cette régénération avec un respect inviolable; & aprés sa mort on lui trouva son Extrait batistaire qu'il avoit religieusement conservé, & porté avec lui jusqu'en Suede, comme un certificat de son Christianisme. L'on a sçeu par cet Extrait que la cérémonie de son Batême s'étoit faite dans l'Eglise paroissiale de saint George de la Haye, par le ministére du Curé du lieu nommé Grisont.

Il fut nommé *René* par son prémier Parrain, & il fut arrêté dans la famille qu'il porteroit le surnom *du Perron*, qui étoit une petite Seigneurie appartenante à ses parens, & située dans le Poitou. Ce ne fut pas un titre vain pour lui. La terre du Perron lui fut donnée dans la suitte des temps pour son partage, lorsqu'il fut en état de la posséder. Il en retint le nom jusqu'à la fin de ses jours, nonobstant la vente qu'il fit de cette Terre, peu d'années aprés l'avoir reçeuë en propre.

Mais il paroît que ce surnom n'a été d'usage que pour les personnes de sa famille où il étoit question de le distinguer de son aîné. Il n'a presque jamais servi à le faire connoître hors de sa parenté & hors du collége. Il reprit le surnom de *Descartes* lors qu'il quitta la maison de son Pére: & les Etrangers parmi lesquels il se trouva engagé d'habitudes,

tudes, ne tardérent pas à le tourner en *Cartesius*. Cette maniere de changer les noms en Latin, tant par le retranchement de l'article des Langues vulgaires, que par la terminaison éloignée des manieres de les prononcer, étoit assez ordinaire parmi les Gens de Lettres pour empêcher que personne en fut surpris. Il fut peut-être le seul qui voulut y trouver à redire, jugeant qu'il étoit du devoir d'un Enfant de famille de ne pas laisser altérer ou corrompre un nom qui lui auroit été scrupuleusement conservé par ses Ancêtres. *Cartesius*, selon lui, étoit un nom feint, plus propre à le faire méconnoître des personnes de sa connoissance & à le faire désavouër de ses parens, qu'à le faire connoître à la Postérité. L'événement fit voir qu'il avoit encore autre chose à craindre de cette licence de latinizer son nom, puisque quelques-uns de ses ennemis cherchant à lui dire des injures, s'avisérent de l'appeller *Cartaceus Philosophus*. Mais il falut céder à l'impétuosité de l'usage qui l'emporta sur ses raisonnemens : & il a reconnu lui même dans la suite du temps, que *Cartésius* a quelque chose de plus doux que *Descartes*, dans les Ecrits Latins. Ce qui se trouve aujourd'hui confirmé par ses Sectateurs, qui s'appellent même en notre Langue *Cartesiens* plus volontiers que *Descartistes*, malgré l'épreuve que M. Rohaut & M. Clerselier avoient faite de ce dernier nom. Au reste la raison que M. Descartes avoit de rejetter le nom Latin de *Cartesius* paroîtra encore plus évidente & plus solide lors qu'on sçaura que l'ancienne orthographe du nom de la famille étoit *Des Quartes*; & dans les titres Latins du quatorziéme siecle, *De Quartis*.

1596.

Tom. 1. de ses. lettr. p. 387. tom. 2. p. 265. item pag. 284. Senguerdius apud Regium Epist. 22. MS. ad Cart.

Philosophe de carte.

Clersel. lettr. à M de Ferm. tom. 3. des lett. p. 276.

Les couches de Madame Descartes qui avoient été assez heureuses pour l'enfant, furent suivies d'une maladie qui l'empêcha de relever. Elle avoit été travaillée dés le temps de sa grossesse d'un mal de poûmon qui lui avoit été causé par quelques déplaisirs qu'on ne nous a point expliquez. Son fils qui nous apprend cette particularité, s'est contenté de nous dire qu'elle mourut peu de jours aprés sa naissance.

Tom. 1. p. 75.

Les soins du Pére purent bien garantir l'Enfant des inconveniens que l'on devoit craindre de la privation des secours de la Mére : mais ils ne purent le sauver des infirmitez qui

 acccom-

1596. accompagnérent la mauvaiſe ſanté qu'il avoit apportée en venant au monde. Il avoit hérité de ſa Mére une toux ſéche, & une couleur pâle qu'il a gardée juſqu'à l'âge de plus de vingt ans, & tous les Médecins qui le voioient avant ce temps là, le condamnoient à mourir jeune. Mais parmi ces prémiéres diſgraces il reçeut un avantage dont il s'eſt ſouvenu toute ſa vie: c'eſt celui d'avoir été confié à une Nourriſſe qui n'oublia rien de ce que ſes devoirs pouvoient exiger d'elle. Il en eut toute la reconnoiſſance imaginable: & jamais Nourriſſon ne fut plus généreux que lui, puis qu'il pourvut à ſa ſubſiſtance par une penſion viagére qu'il lui créa ſur ſon bien, & qu'il lui fit payer exactement juſqu'à la mort.

Son Pére avoit ménagé juſqu'alors les ſtations diverſes de ſa demeure de telle ſorte, que les ſix mois de l'année qui lui reſtoient libre de l'éxercice de ſa Charge, étoient deſtinez pour la Ville de Poitiers où il ſe retiroit volontiers auprés de ſon Beau-Pere, ſur tout dans les prémieres années de ſon mariage. Neanmoins il ne s'étoit pas tellement aſſujetti à cette coûtume, qu'il ne ſe donnât la liberté d'aller jouir des plaiſirs de la campagne, tantôt à ſa terre du Perron, tantôt à la Haye en Touraine, dont la Seigneurie étoit alors partagée entre la maiſon de ſainte Maure & celle de Deſcartes. Mais la mort de ſa femme contribua beaucoup à le détacher des habitudes qu'il avoit en Poitou, & des inclinations qu'il ſentoit pour la Touraine. Elle le fit ſonger à de nouveaux établiſſemens qu'il ſe procura quelque temps aprés dans la Bretagne, où il fixa le reſte de ſa vie par un nouveau mariage qu'il y contracta.

La femme qu'il épouſa en ſecondes nopces étoit fille du prémier Préſident de la Chambre des Comptes de la Province, & elle s'appelloit Anne Morin. Il en eut encore deux enfans, un garçon & une fille qui ſont parvenus à une maturité d'âge, & qui ont contribué à la multiplication de la famille. Le garçon qui étoit l'aîné, portoit le nom du Pére. Il fut Seigneur de Chavagnes Paroiſſe de Sucé au Diocéſe de Nantes, & Conſeiller au Parlement de Brétagne, de même que l'aîné du premier lit. Il eut pluſieurs enfans de Marguerite du Pont fille de M. du Pont Preſident de la Chambre des Comptes

1. Il fut reçeu Conſeiller le 10. Juillet 1627.

Comptes de Bretagne. L'aîné de ces enfans qui eſt Meſſire 1598.
Joachim Deſcartes de Chavagnes encore vivant a épouſé 1599.
Mademoiſelle Sanguin, nommée Prudence, fille de M. Sanguin Tréſorier des Etats de Bretagne. De ce mariage ſont venuës trois filles, Prudence, Céleſte, & Suſanne, qu'il a mariées avantageuſement dans les meilleures Maiſons de Bretagne; Prudence & Suſanne dans celle de Roſnévinen, & Céleſte dans celle de la Mouſſaye.

M. de Chavagnes ayant perdu ſa femme en 1677. & voyant ſa famille auſſi heureuſement établie qu'il pouvoit le ſouhaiter, ne trouva plus d'obſtacle au deſir qu'il avoit d'embraſſer l'Etat Eccléſiaſtique. Il y eſt entré par tous les degrez de l'Ordination juſqu'à la Prêtriſe, & il éxerce aujourd'huy ſa Charge de Conſeiller Clerc au Parlement avec beaucoup de dignité & d'approbation.

Il a pluſieurs fréres, entre autres Meſſire François Deſcartes qui a épouſé Dame N. de Laleu, dont il a eu un garçon & une fille: & le R. Pere Philippes Deſcartes Jeſuite qui fit profeſſion au mois de Septembre l'an 1656. Ce Pere qui s'eſt retiré à Rennes eſt regardé dans la Compagnie comme une perſonne qui s'eſt fait un grand mérite de ſon eſprit & de ſa pieté. Il a enſeigné les Mathematiques avec beaucoup d'approbation, & il a été jugé capable des plus grands emplois de ſa Compagnie. Mais il s'en eſt toûjours excuſé, & l'on n'a pû refuſer à la foibleſſe de ſa ſanté ce que l'on n'auroit pas voulu accorder d'ailleurs à ſa modeſtie.

La fille que le Pére de nôtre Philoſophe eut de ſon ſecond lit, s'appelloit Anne comme ſa Mére. Elle fut mariée à Meſſire Loüis d'Avaugour Chevalier, Seigneur du Bois de Cargrois, ou Kergrais qui eſt une terre de la paroiſſe de Quarquefou au Diocéſe de Nantes. Il étoit frere de M. d'Avaugour qui fut long-tems employé dans les Ambaſſades & autres négociations pour le Roy en Suéde, en Pologne, en Allemagne, & qui mourut à Lubeck le VI. jour de Septembre l'an 1657.

CHAP.

CHAPITRE IV.

Dispositions de M. Descartes pour l'étude. Etablissement du Collége de la Fléche. Son Pére l'y met en pension sous les Jésuites. Progrez qu'il fait dans les Humanitez.

JOachim Descartes n'étoit pas tellement occupé des fonctions de sa Charge, & des établissemens de sa nouvelle famille en Bretagne, qu'il ne se donnât aussi le loisir de songer à son fils, qu'il avoit coûtume d'appeller *son Philosophe*, à cause de la curiosité insatiable avec laquelle il luy demandoit les causes & les effets de tout ce qui luy passoit par les sens.

La foiblesse de sa complexion, & l'inconstance de sa santé l'obligérent de le laisser long-temps sous la conduite des femmes. Mais dans le temps qu'on ne travailloit qu'à luy former le corps, & à luy acquerir de l'embon-point, l'Enfant donnoit des marques presque continuelles de la beauté de son génie. Il fit paroître au milieu de ses infirmitez des dispositions si heureuses pour l'étude, que son Pére pour commencer à cultiver ce fonds d'esprit, ne pût s'empêcher de luy procurer les éxercices convenables à ce dessein, malgré la résolution qu'il avoit prise de s'assurer de la santé corporelle de son fils, avant que de rien entreprendre sur son esprit.

On s'y conduisit avec tant de précaution, qu'on ne gâta rien. Aussi pouvoit-on dire que ces prémieres études n'étoient que des essais légers, & des ébauches assez superficielles de celles qu'on avoit intention de luy faire faire dans un âge plus avancé.

1604. Le Pére voyant son fils sur la fin de la huitiéme année de son âge, songeoit sérieusement aux moyens qui pourroient être les plus avantageux pour former son esprit & son cœur par une excellente éducation, lorsqu'il entendit parler de l'établissement d'un nouveau Collége qui se préparoit à la Fléche en faveur des Jésuites.

Le Roy Henry IV. ayant rétabli la Compagnie de ces Péres en France par un Edit vérifié au Parlement le 2. jour de

de Janvier 1604. ne termina point ſes bontez pour eux à la ſimple reſtitution de ce qu'ils avoient perdu par leur retraitte. Leur préſence fit réveiller en lui le deſſein qu'il avoit conçeu depuis ſa converſion, de fonder un Collége dans lequel la Nobleſſe Françoiſe pût être élevée dans les bonnes Lettres & dans les maximes de la véritable Religion. Ce Prince jetta les yeux ſur eux pour l'accompliſſement de ce grand deſſein, & ils furent ſervis tres-efficacement dans une conjoncture ſi favorable par le ſieur de la Varenne, qui étoit le plus zélé de leurs amis, & l'un des plus avancez à la Cour dans la faveur du Roy. Cét homme, qui s'étoit élevé par divers degrez juſques à la Charge de Controlleur Général des Poſtes, s'étoit piqué dés auparavant de rendre riche & célébre la petite Ville de la Fléche en Anjou, parce que c'étoit le lieu de ſa naiſſance, & que le Roy lui en avoit donné le Gouvernement. Il venoit d'y faire établir un Préſidial, une Election, & un Grenier à ſel, le tout de nouvelle création, lorſqu'on lui préſenta cette occaſion de faire réuſſir les deſirs qu'il avoit témoignez d'y voir un Collége de Jéſuites. La choſe ne fut pas plûtôt propoſée au Roy qu'elle fut accordée. Ce bon Prince ayant choiſi ce lieu, qui étoit celui de ſa conception, & l'héritage de ſes Ancêtres, pour être le glorieux Monument de la tendreſſe qu'il avoit pour ces Péres, leur donna ſon Palais pour en faire un Collége, avec de grandes ſommes d'argent pour y rendre les bâtimens commodes & magnifiques. Il le dota trés richement par un revenu aſſuré de onze mille écus d'or, avec aſſignation de gages pour un Médecin, un Apoticaire, & un Chirurgien, qui devoient ſervir le Collége gratuitement. Afin que les Ecoliers ne fuſſent pas obligez d'aller étudier ailleurs les ſciences qui ne s'enſeignent pas ordinairement chez les Jéſuites, il y établit encore quatre Profeſſeurs publics de Juriſprudence, quatre de Médecine, & deux d'Anatomie ou de Chirurgie, avec de gros apointemens dans la dépendance des Péres du Collége. Il laiſſa auſſi des fonds pour entretenir de toutes choſes vingt-quatre pauvres Etudians; & pour marier tous les ans douze pauvres filles qu'on devoit élevér dans la piété. Enfin il avoit reſolu d'y fonder l'entretien de cent Gentilshommes pour les dreſſer dans

1604.

Guillaume Fouquet.

C tous

1604. tous les éxercices convenables à la Noblesse. Mais n'aiant pas assez vécu pour l'éxécution de ce dessein, cette belle maison est demeurée sur le pied des colléges ordinaires, dont on peut dire qu'elle a possédé long-temps le prémier rang en France, pour l'affluence des Ecoliers de qualité: & qu'elle le posséde encore aujourd'hui pour la magnificence des bâtimens.

Les Jésuites furent installez dans cette maison royale dés le mois de Jánvier de l'an mil six cent quatre & M. Desc. ne differa d'y envoier son fils, que pour le garantir des rigueurs de la saison, ausquelles il craignoit de l'exposer dans un âge si tendre, & dans un lieu si éloigné des douceurs de la maison paternelle. L'hyver & le Caréme écoulez, il l'envoia pour commencer le semestre de Pâques, & le recommanda particuliérement aux soins du Pére *Charlet* qui étoit parent de la maison. Ce Pére, qui fut long-tems Recteur de la maison de la Fléche avant que de passer aux autres emplois de la Compagnie conçeut une affection si tendre pour le jeune Descartes, qu'il voulut se charger de tous les soins qui regardoient le corps aussi bien que l'esprit, & il luy tint lieu de Pére & de Gouverneur pendant huit ans & plus, qu'il demeura dans le Collége. Le jeune Ecolier ne ne fut point insensible à tant de bontez, & il en eut toute sa vie une reconnoissance dont il a laissé des marques publiques dans ses Lettres. Le Pére Charlet, de son côté ne tarda point de joindre l'estime à l'affection: & aprés avoir été son Directeur pour ses études & la conduite de ses mœurs, il s'en fit un ami qu'il conserva jusqu'à la mort, & qu'il entretint par un commerce mutuel de lettres & de recommandations.

Tom. 3. Lett. XXII. & XXIV.

Le jeune Descartes avoit apporté en venant au Collége une passion plus qu'ordinaire pour apprendre les sciences, & cette passion se trouvant appuiée d'un esprit solide, mais
1604. vif & déja tout ouvert, il répondit toujours avantageusement aux intentions de son Pere & aux soins de ses Maîtres.
1605. Dans tout le cours de ses Humanitez qui fut de cinq ans & demi, on n'apperçut en lui aucune affectation de singularité, sinon celle que pouvoit produire l'émulation avec laquelle il se picquoit de laisser derriére lui ceux de ses camarades

Tepel. Lipstorp.

rades qui passoient les autres. Aiant un bon naturel & une humeur facile & accommodante, il ne fut jamais gêné dans la soumission parfaite qu'il avoit pour la volonté de ses Régens & de ses Préfets : & l'assiduité scrupuleuse qu'il apportoit à ses devoirs de classe & de chambre ne luy coûtoit rien. 1604. 1605.

Avec ces heureuses dispositions, il fit de grands progrez dans la connoissance des deux langues: & il a témoigné en avoir compris de bonne heure l'importance & la nécessité pour l'intelligence des livres anciens. Il aimoit les vers beaucoup plus que ne pourroient se l'imaginer ceux qui ne le considérent que comme un Philosophe qui auroit renoncé à la bagatelle. Il avoit même du talent pour la Poësie, aux douceurs de laquelle il a déclaré qu'il n'étoit pas insensible, & dont il a fait voir qu'il n'ignoroit pas les délicatesses. Il n'y renonça pas même au sortir du Collége, & l'on sera surpris d'apprendre qu'il finit les compositions de sa vie par des vers Francois qu'il fit à la Cour de Suéde, peu de tems avant sa mort.

Il avoit trouvé aussi beaucoup de plaisir à la connoissance des Fables de l'Antiquité, non pas tant à cause des mystéres de Physique ou de Morale qu'elles peuvent renfermer, que parce qu'elles contribuoient à luy réveiller l'esprit par leur gentillesse. Disc. de la Meth.

Il n'avoit pas moins d'estime pour l'Eloquence, que d'amour pour la Poësie: mais nous ne voyons pas qu'il ait donné aux éxercices de la Rhétorique d'autre tems que celuy de la classe. Il s'étoit mis en téte dés lors, que l'Eloquence comme la Poësie étoit un don de l'esprit plutôt que le fruit de l'étude. » Ceux, dit-il, qui ont le raisonnement le plus fort, « & qui digérent le mieux leurs pensées afin de les rendre claires & intelligibles, peuvent toûjours le mieux persuader ce « qu'ils proposent, encore qu'ils ne parlassent que bas-Breton, « & qu'ils n'eussent jamais appris de Rhétorique. Et ceux qui « ont les inventions les plus agréables, & qui les sçavent exprimer avec le plus d'ornement & de douceur, ne laisseroient pas « d'être les meilleurs Poëtes, encore que l'art Poëtique leur « fût inconnu. «

Il avoit pour l'Histoire toute l'inclination que peut donner la curiosité naturelle que l'on a de connoître l'état de

1604. 1605. ſes ſemblables. Il ſentoit dés ce bas-âge que les faits remarquables, & principalement les événemens extraordinaires des hiſtoires relévent l'eſprit : & qu'elles aident à former le jugement, lorſqu'elles ſont luës avec diſcretion.

Pour récompenſe de la fidélité & de l'éxactitude avec laquelle il s'acquittoit de ſes devoirs, il obtint de ſes Maîtres la liberté de ne s'en pas tenir aux lectures, & aux compoſitions qui luy étoient communes avec les autres. Il voulut employer cette liberté à ſatisfaire la paſſion qu'il ſentoit croître en luy avec ſon âge & le progrez de ſes études, pour acquerir la connoiſſance claire & aſſurée de tout ce qui eſt utile à la vie, qu'on luy avoit fait eſpérer par le moyen des belles Lettres. C'eſt ſur ſa parole qu'il faut croire que non (Diſc. de la Method.) " content de ce qui s'enſeignoit dans le Collége, il avoit par- " couru tous les livres qui traitent des ſciences qu'on eſtime " les plus curieuſes, & les plus rares. Ce qui ne doit s'entendre que de ce qui put alors luy tomber entre les mains. J'ajoûteray, pour deſabuſer ceux qui l'ont ſoupçonné dans la ſuite de ſa vie, d'avoir peu d'inclination ou d'eſtime pour les livres, que nous trouvons peu de ſentimens plus avantageux que ceux qu'il en avoit dés ce tems-là. Il s'étoit perſuadé " que la lecture de tous les bons livres eſt comme une con- " verſation avec les plus honnêtes Gens des ſiécles paſſez qui " en ont été les Auteurs, mais une converſation étudiée, en " laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs " penſées.

CHAPITRE V.

Des Amis que M. Deſcartes fit au Collége. De M. Chauveau. Du P. Merſenne. Tranſport du cœur du Roy Henry IV. au Collége de la Fléche où M. Deſcartes aſſiſte. Il fait ſon cours de Philoſophie. Fruits de ſes études de Logique & de Morale.

ON met parmi les avantages du ſéjour des Colléges, les occaſions qui s'y préſentent de ſe lier les uns aux autres par des connoiſſances & des habitudes que l'on contracte avec ceux qui ſont en ſocieté de vie & d'études dans un même

me lieu. C'est dans les Colléges que l'on jette les semences 1604.
des amitiez les plus fortes & les plus durables. Souvent mê- 1605.
me les animositez, les jalousies, & les inimitiez des Enfans se tournent en bien-veillance & en amitié, lorsque la raison & la longueur des annnées ont corrigé ce qu'il y auroit eu de défectueux dans le souvenir d'avoir vécu ensemble. Le nombre des amis que M. Descartes avoit faits à la Fléche peut avoir été fort grand ; mais il n'en est resté que deux ou trois, dont la connoissance soit venuë jusqu'à nous. Le prémier étoit un nommé M. *Chauveau*, dont il paroît avoir ignoré luy-même les avantures. J'ay connu autrefois, dit-il, dans une lettre écrite en 1641. un M. Chauveau à la Fléche qui étoit de Melun. Je serois bien-aise de sçavoir si ce ne seroit point celuy-là qui enseigne les Mathématiques à Paris. Mais je croy qu'il alla se rendre Jésuite, & nous étions luy & moy fort grands amis. Quoy qu'il en soit du Pere Chauveau Jésuite dont nous n'avons point de connoissance, on peut remarquer que M. Descartes a été lié d'amitié avec M. Chauveau le Mathématicien depuis l'édition de ses prémiers ouvrages jusqu'à sa mort ; & il en parloit encore en 1649. comme d'un homme qu'il avoit entretenu étant à Paris sur diverses choses qu'il n'approuvoit pas dans M. de Roberval.

Tom. 2. pag. 291.

L'autre ami de Collége étoit le fameux Pére *Marin Mersenne* Minime, que le Pére Rapin n'a point fait difficulté d'appeller *le Résident de M. Descartes à Paris.* Mersenne étoit de sept ans & demi plus âgé que luy, étant né le huitiéme jour de Septembre de l'an 1588. dans la petite bourgade d'Oysé au Maine. Il avoit beaucoup avancé le cours de ses humanitez dans le Collége de la ville du Mans, lorsque la nouvelle de l'établissement du Collége de la Fléche le fit rappeller par ses parens qui n'en étoient qu'à trois lieuës. Il y vint étudier presqu'en même tems que M. Descartes, & y apprit la Rhétorique, la Philosophie, & les Mathématiques. La différence de l'âge & des éxercices ne leur permit pas sans doute de faire d'étroites habitudes ensemble dans ce Collége : & il est probable que Mersenne ayant quitté ce lieu pour venir en Sorbonne, ils furent assez long-tems sans entendre parler l'un de l'autre. Mais l'amitié qu'ils ont entretenuë depuis dans

Réfléx. sur la Physique.

1608. 1609. dans une correſpondance qui n'a reçu d'interruption que par la mort de l'un des deux, avoit ſes fondemens dans leur ancienne connoiſſance du Collége.

On pourroit mettre auſſi parmi les perſonnes que M. Deſcartes avoit connuës à la Fléche, René le Clerc qui fut depuis Evêque de Glandéves, & qui avoit été comme luy des prémiers Ecoliers du nouveau Collége. Mais il y étoit venu déja fort avancé auſſi-bien que le P. Merſenne, & nous ne voyons pas que dans la ſuite des tems M. Deſcartes ait eu des habitudes particuliéres avec ce Prélat.

1610. M. Deſcartes étoit dans la prémiére année de ſon cours de Philoſophie, lorſque la nouvelle de la mort du Roy fit ceſſer les éxercices du Collége. Ce bon Prince en donnant ſa maiſon de la Fléche aux Jeſuites, avoit ſouhaité que ſon cœur, celuy de la Reine, & de tous ſes Succeſſeurs y fuſſent portez aprés leur mort, & conſervez dans leur Egliſe. De ſorte que le tems qui s'écoula depuis cette funeſte nouvelle juſqu'au tranſport du cœur du Roy, & qui fut d'environ quinze jours, fut employé à des priéres publiques, à des compoſitions funébres de Vers & de Proſe, & aux préparatifs de la réception de ce précieux dépôt.

Le Samedy xv. jour de May qui étoit le lendemain de la mort du Roy, le Sieur de la Varenne fit avertir le Pere Coton de venir au Louvre où l'on embaumoit le corps, afin de prendre le cœur, que le Pere Jaquinot Supérieur de la Maiſon de S. Loüis reçut des mains du Prince de Conty. Le cœur demeura dans la Chapelle domeſtique des Jéſuites de Paris les trois jours ſuivans : & le lendemain qui étoit la veille de l'Aſcenſion, il fut expoſé à la vûë du Peuple dans leur Egliſe où on le laiſſa juſqu'au Lundy lendemain de la Pentecôte. Ce jour qui étoit le dernier de May, le Pére Armand Provincial, accompagné de vingt Jéſuites & de pluſieurs Seigneurs de la Cour, tranſporta le cœur à la Fléche, où il s'étoit fait un grand concours de toutes ſortes de perſonnes des Pays d'alentour pour ſa réception. Selon les meſures qui avoient été priſes dans le Collége pour le cérémonial de la pompe funébre, le Prevôt avec ſes Archers ſortit le prémier pour aller au devant du cœur. On fit marcher enſuite douze cens Ecoliers du Collége, puis les Péres Récollets, & 19. Paroiſſes

[Margin: Cerem. MS. — M. Franc. fol. 466. & ſuiv. tom. 1.]

venuës

venuës de dehors, & suivies de celle de la Ville. Les Jésuites du Collége Royal revêtus de surplis chacun le cierge à la main paroissoient ensuite. Puis le sieur de la Varenne avec le Baron de Sainte Susanne son fils, & vingt-quatre Gentilhommes Pensionnaires étudians au Collége, du nombre desquels étoit M. Descartes. Aprés on voyoit les Officiers de la Justice, & les Bourgeois portant tous des torches blanches allumées. Toute cette procession marcha hors de la Ville, & alla recevoir le cœur dans un grand pré. Les Jésuites de Paris se joignirent à ceux de la Fléche, & le P. Armand prit dans ses mains le cœur qui avoit été posé jusqu'alors sur un carreau. Il étoit précédé d'un Héraut d'armes, accompagné de deux Exempts, & escorté de douze Archers des Gardes tenant le pistolet à la main, outre deux hommes qui soûtenoient les bras du P. Armand, lequel étoit suivi de tous les séculiers. Lors qu'on fut arrivé dans l'Eglise de saint Thomas, on fit le Service, & le Pere Coton prononça l'Oraison funébre. Aprés quoy le Duc de Montbazon prit le cœur de la main du Pére Armand, le porta jusqu'au Collége des Jésuites, où l'on avoit dressé au milieu de la grande cour un arc de 27 pieds de haut & de 26. de large. L'ouverture étoit large de dix pieds, & haute de dix-huit. On y passoit pour aller à la grande sale tenduë de velours, qui a servi de Chapelle depuis ce tems-là. Le Collége étoit tout revêtu de deüil comme la porte de la Ville & l'Eglise de saint Thomas. Mais ce qu'il y avoit de particulier, outre les litres, les écussons, les têtes de morts, les larmes, & les fleurs de lys d'argent, étoient les emblêmes, les devises, & les épigrammes, à la composition desquelles on ne pourra pas croire que M. Descartes n'a point eu de part, lorsqu'on songera au talent & à l'inclination qu'il avoit pour les Vers. Aux deux coins de l'Autel étoient deux colonnes couvertes d'or bruni, & un arc qui montoit de leurs chapiteaux jusqu'au lambris de la sale, & qui étoit traversé d'une corniche, du milieu de laquelle sortoit un fleuron doré avec ses branches, pour supporter le cœur du Roy. Le Héraut monté sur l'échaffaut le reçut des mains du Duc de Montbazon, l'éleva pour le faire voir à toute l'assemblée, & aprés le cry répété par trois fois, il le posa sur le fleuron pour y demeurer, jusqu'à ce qu'on eût achevé l'urne dans laquelle il

1610.

1610. il devoit être mis devant le maître autel de l'Eglise. Cette cérémonie se fit le 4. de Juin, & il fut arrêté dans l'Hôtel de Ville de la Fléche, qu'à pareil jour il se feroit tous les ans une Procession solennelle depuis l'Eglise de S. Thomas jusqu'aux Jésuites ; qu'au retour l'on feroit un Service aussi solennel pour l'ame du Roy ; & que ce jour seroit chaumé d'oresnavant comme les Fêtes, en fermant les audiences de la plaidoirie, les classes du Collége, & les boutiques de la Ville.

Le Lundi suivant qui étoit le 7. de Juin, on ouvrit les classes pour reprendre les éxercices ordinaires du Collége : & M. Descartes continua l'étude de la Philosophie Morale, que son Professeur avoit commencé de dicter vers le mois d'Avril. La Logique, qu'il avoit étudiée pendant tout l'hiver précédent, étoit de toutes les parties de la Philosophie celle à laquelle il a témoigné depuis avoir donné le plus d'application dans le Collége. Il faut avoir acquis autant d'autorité qu'il en a maintenant dans le monde, pour avoir pû rendre probable le récit qu'il a fait de ses progrez en Logique. Il n'avoit pas encore quatorze ans achevez, qu'il rapportoit déja tout ce qu'il étudioit à la fin qu'il s'étoit proposée, de connoître tout ce qui pouvoit être utile à la vie. Dés ce tems là il s'apperçut que les Syllogismes & la plûpart des autres Instructions de la Logique de l'Ecole servent moins à apprendre les choses que l'on veut sçavoir, qu'à expliquer aux autres celles que l'on sçait, ou même, à parler sans jugement de celles qu'on ignore, qui est l'effet que l'on attribuë à l'art de Raimond Lulle. Il reconnoissoit pourtant dans la Logique, beaucoup de préceptes qui sont tres-vrais & tres-bons ; mais il les trouvoit mêlez parmi beaucoup d'autres qu'il jugeoit nuisibles ou superflus, & il avoit autant de peine à les séparer, qu'un Statuaire en peut avoir à tirer une Diane ou une Minerve d'un bloc de marbre qui n'est point encore ébauché. De tout ce grand nombre de préceptes qu'il a reçeus de ses Maîtres dans la Logique, il n'a retenu dans la suite que les quatre Régles qui ont servi de fondement à sa nouvelle Philosophie. La prémiére de ne rien recevoir pour vrai qu'il ne connût être tel évidemment. La seconde, de diviser les choses le plus qu'il seroit possible pour les mieux résoudre. La troisiéme, de conduire ses pen-

Disc. de la Meth. p. 18.

Ibid. pag. 19.

Ibid.

Pag. 9. Disc. de la Meth.

sées

ſées par ordre, en commençant par les objets les plus ſimples & les plus aiſez à connoître, pour monter par dégrez juſqu'à la connoiſſance des plus compoſez. La quatriéme, de ne rien omettre dans le dénombrement des choſes dont il devoit éxaminer les parties. 1610.

La Morale qu'il étudia dans le Collége ne lui fut pas entiérement inutile dans la ſuite de ſa vie. C'eſt peut-être aux effets de cette étude qu'on pourroit rapporter les deſirs qu'il a eus dans le têms de ſes irréſolutions, de conſacrer toute ſa vie à la ſcience de bien vivre avec Dieu & avec ſon Prochain, en renonçant à toute autre connoiſſance. Au moins avoit-il appris dans cette Morale à conſidérer les Ecrits des anciens Payens comme des palais ſuperbes & magnifiques qui ne ſont bâtis que ſur du ſable & ſur de la bouë. Il remarqua dés-lors que ces Anciens dans leur Morale élévent fort haut les vertus, & les font paroître eſtimables au deſſus de tout ce qu'il y a dans le monde : mais qu'ils n'enſeignent pas aſſez à les connoître ; & que ce qu'ils appellent d'un ſi beau nom n'eſt ſouvent qu'une inſenſibilité, un orgueil, un deſeſpoir, un parricide. Mais nous ne ſçavons pas ſi c'eſt à la Morale Scholaſtique de ſes Maîtres qu'il étoit redevable des quatre Maximes dans laquelle il a fait conſiſter tout la ſienne. La prémiére de ces Maximes étoit d'obéir aux Loix & aux Coutûmes de ſon Pays, retenant conſtamment la Religion dans laquelle Dieu l'avoit fait naître. La ſeconde, d'être ferme & réſolu dans ſes actions, & de ſuivre auſſi conſtamment les opinions les plus douteuſes lors qu'il s'y ſeroit une fois déterminé, que ſi elles étoient tres-aſſurées. La troiſiéme, de travailler à ſe vaincre ſoi-même plûtôt que la fortune, à changer ſes déſirs plûtôt que l'ordre du Monde, & à ſe perſuader que rien n'eſt entiérement en nôtre pouvoir que nos penſées. La quatriéme, de faire choix, s'il le pouvoit, de la meilleure des occupations qui font agir les hommes en cette vie : & de ſe déterminer ſans blâmer les autres, à celle de cultiver ſa raiſon, & d'avancer dans la connoiſſance de la vérité autant qu'il lui ſeroit poſſible.

Pag. 9. Diſc. de la Méth.

Pag. 24.

D CHAP.

CHAPITRE VI.

De quelle maniere il achéve son cours de Philosophie. Il apprend les Mathématiques. Ses progrez dans ces sciences. Son application particuliere à l'Analyse des Anciens, & à l'Algébre des Modernes. Il n'a point lû Viéte tant qu'il a été en France.

1611. 1612.

MR Descartes fut encore moins satisfait de la Physique, & de la Métaphisique qu'on luy enseigna l'année suivante, qu'il ne l'avoit été de la Logique & de la Morale. Il étoit fort éloigné d'en accuser ses Maîtres, luy qui se vantoit d'être alors dans l'*une des plus célébres Ecoles de l'Europe, où il se devoit trouver de sçavans hommes, s'il y en avoit en aucun endroit de la terre*: & où les Jésuites avoient probablement ramassé ce qu'ils avoient de meilleur dans leur Compagnie, pour mettre le nouveau Collége dans la réputation où il est parvenu. Il ne pouvoit aussi s'en prendre à luy-même, n'ayant rien à desirer de plus que ce qu'il apportoit à cette étude, soit pour l'application, soit pour l'ouverture d'esprit, soit enfin pour l'inclination. Car il aimoit la Philosophie avec encore plus de passion qu'il n'avoit fait les Humanitez, & il estimoit tous les éxercices qui s'en faisoient en particulier & en public dans le Collége, quoyqu'il se trouvât dés-lors embarassé de doutes & d'erreurs qui l'environnoient, au lieu de cette connoissance claire & assurée de tout ce qui est utile à la vie, qu'on luy avoit fait espérer de ses études.

Pag. 6. de la Méth. — Stud. bon. mentis MS. — Pag. 7. 10.

Plus il avançoit, plus il découvroit son ignorance. Il voyoit par la lecture de ses livres, & par les leçons de ses Maîtres, que la Philosophie avoit toujours été cultivée par les plus excellens Esprits qui eussent paru dans le monde: & que cependant il ne s'y trouvoit encore aucune chose dont on ne disputât, & qui par conséquent ne fût douteuse. L'estime qu'il avoit pour ses Maîtres, ne luy donnoit point la présomption d'espérer qu'il pût rencontrer mieux que les autres. Considérant la diversité des opinions soûtenuës par des Personnes doctes touchant une même matiére, sans qu'il y en puisse avoir jamais plus d'une qui soit vraye, il s'accoûtumoit

Pag. 6. 10. de la Méth.

tumoit déja à réputer presque pour faux tout ce qui n'étoit que vray-semblable. S'il n'avoit eu qu'un seul Maître, ou s'il n'avoit point sçu ces différentes opinions qui sont parmi les Philosophes, il proteste qu'il ne luy seroit jamais arrivé de se retirer du nombre de ceux, qui doivent se contenter de suivre les opinions des autres, plutôt que d'en chercher eux-mêmes de meilleures. Il auroit eu plus de docilité pour se ranger parmi ceux, à qui la raison ou la modestie fait juger qu'ils sont moins capables de distinguer le vray d'avec le faux, que leurs Maîtres, ou d'autres Personnes dont ils peuvent être instruits. Mais ayant appris dés le Collége (ce sont ses termes) qu'on ne sçauroit rien imaginer de si étrange, & de si peu croyable, qu'il n'ait été avancé par quelqu'un des Philosophes; il n'a pû choisir un Guide, dont les opinions luy parussent préférables à celles des autres. C'est ce qui l'a obligé dans la suite des têms de se frayer un chemin nouveau, & d'entreprendre de se conduire luy-même.

1611.
1612.

Pag. 17. 18. ibid.

Malgré les obstacles qui arrêtoient son esprit pendant tout le cours de sa Philosophie, il fallut finir cette carriére en même têms que le reste de ses compagnons qui n'avoient trouvé ni doutes à former, ni difficultez à lever dans les cahiers du Maître. On le fit passer ensuite à l'étude des Mathématiques, ausquelles il donna la derniére année de son séjour à la Fléche : & il semble que cette étude devoit être pour luy la récompense de celles qu'il avoit faites jusqu'alors. Le plaisir qu'il y prit le paya avec usure des peines que la Philosophie scholastique luy avoit données; & les progrez qu'il y fit ont été si extraordinaires, que le Collége de la Fléche s'est acquis par son moyen la gloire d'avoir produit le plus grand Mathématicien que Dieu eût encore mis au jour. Ce qui le charmoit particulierement dans les Mathématiques, & sur tout dans l'Arithmétique & la Géométrie, étoit la certitude & l'évidence de leurs raisons. Mais il n'en comprenoit pas encore le vray usage : & dans la pensée qu'elles ne servoient qu'aux arts Méchaniques, il s'étonnoit de ce que leurs fondemens étant si fermes & si solides, on n'avoit rien bâti dessus de plus relevé. Entre les parties des Mathématiques, il choisit l'*Analyse* des Géométres, & l'*Algébre* pour en faire le sujet de son application particulié-

Pag. 9. disc. de la méth.

Pag. 18. ibid.

1612.

re : & la diſpenſe qu'il avoit obtenuë du Pére Principal du Collége pour n'être pas obligé à toutes les pratiques de la diſcipline ſcholaſtique, luy fournit les moyens néceſſaires pour s'enfoncer dans cette étude auſſi profondement qu'il pouvoit le ſouhaiter. Le Pere Charlet Recteur de la Maiſon qui étoit ſon Directeur perpetuel, luy avoit pratiqué entre autres privileges celuy de demeurer long-têms au lit les matins, tant à cauſe de ſa ſanté infirme, que parce qu'il remarquoit en luy un eſprit porté naturellement à la méditation. Deſcartes qui à ſon réveil trouvoit toutes les forces de ſon eſprit recueïllies, & tous ſes ſens raſſis par le repos de la nuit, profitoit de ces favorables conjonctures pour méditer. Cette pratique luy tourna tellement en habitude, qu'il s'en fit une maniére d'étudier pour toute ſa vie : & l'on peut dire que c'eſt aux matinées de ſon lit, que nous ſommes redevables de ce que ſon eſprit a produit de plus important dans la Philoſophie, & dans les Mathématiques. Il s'appliqua dés le Collége à purifier & à perfectionner l'Analyſe des Anciens, & l'Algébre des Modernes. Juſqu'alors ces deux connoiſſances ne s'étoient étenduës qu'à des matiéres extrémement abſtraites, & qui ne paroiſſent être d'aucun uſage. La prémiére avoit toûjours été tellement aſtreinte à la conſidération des figures, qu'elle ne pouvoit éxercer l'entendement, ſans fatiguer beaucoup l'imagination. L'on s'étoit tellement aſſujetti dans la derniére à de certaines régles, & à de certains chiffres, qu'on en avoit fait un art confus & obſcur, capable ſeulement d'embaraſſer l'Eſprit, au lieu d'une ſcience propre à le cultiver. Il commença dés-lors à découvrir en quoy ces deux ſciences étoient utiles, en quoy elles étoient défectueuſes. Son deſſein n'étoit pas d'apprendre toutes les ſciences particuliéres qui portent le nom commun de Mathématiques : mais d'éxaminer en général les divers rapports ou proportions qui ſe trouvent dans leurs objets, ſans les ſuppoſer que dans les ſujets qui pourroient ſervir à luy en rendre la connoiſſance plus aiſée. Il remarqua que pour les connoître, il auroit beſoin, tantôt de les conſidérer chacune en particulier ; & tantôt de les retenir ſeulement, ou de les comprendre pluſieurs enſemble. Pour les mieux conſidérer en particulier, il crut qu'il devoit les ſuppoſer dans des lignes,

Lipſtorp. de Reg. mot. pag. 75. init.

Pag. 21. & 22. Diſc. de la Méthode.

gnes, parce qu'il ne trouvoit rien de plus ſimple, ni de plus propre à être diſtinctement repréſenté à ſon imagination & à ſes ſens : c'eſt en quoy conſiſtoit tout l'uſage qu'il prétendoit faire de l'Analyſe Géométrique. Pour les retenir, ou les comprendre pluſieurs enſemble, il jugea qu'il falloit les expliquer par des chiffres les plus courts & les plus clairs qu'il ſeroit poſſible : qui eſt le ſecours qu'il pouvoit attendre de l'Algébre. Par ce moyen il ſe promettoit de prendre tout ce qu'il y a de meilleur dans l'Analyſe & dans l'Algébre, & de corriger tous les défauts de l'une par l'autre. Son travail luy a ſi heureuſement réüſſi, qu'il a trouvé dans la ſuite le moyen d'employer l'Analyſe par un uſage continuel non ſeulement dans la Géométrie, mais dans les matiéres même les plus communes, où l'on apperçoit par tout cette maniére de raiſonner avec la juſteſſe d'eſprit que cette méthode luy avoit acquiſe ; & qu'il a ſçu faire de l'Algébre la clef de ſa Géométrie, qu'il n'a point voulu laiſſer à la portée des eſprits vulgaires. Il ſemble que ce ſoit là ce qui auroit porté quelques perſonnes à croire que la Géométrie dont M. Deſcartes s'eſt ſervi depuis pour réſoudre une infinité de queſtions, ne ſeroit autre choſe que l'*Analyſe* des Anciens. Mais ces perſonnes mêmes reconnoiſſant qu'il ne reſtoit plus dans le monde aucune trace de cette Analyſe depuis les Anciens, ſemblent donner à M. Deſcartes la gloire de l'invention dans cette ſorte de ſcience, pour avoir déterré une méthode qui étoit demeurée enſevelie & preſque inconnuë aux Géométres depuis tant de têms. Ce n'eſt pas au moins ce qu'il y a employé d'Algébre qui a dû luy faire perdre la grace de la nouveauté : autrement les inventions les plus nouvelles & les plus inoüies n'auront plus rien de nouveau ni rien d'inoüi, dés qu'on ſe ſervira des lettres de l'Alphabet pour les exprimer, & les faire entendre aux autres.

1612.

Poiſſ. Rem. ſur la Méth. p. 38. & 108.

Ceux qui font M. Deſcartes Auteur de cette eſpéce d'Algébre, qu'ils appellent la clef de tous les Arts liberaux & de toutes les ſciences, & qu'ils eſtiment être la meilleure méthode qui ait jamais paru pour diſcerner le vray d'avec le faux, luy en attribuent l'invention dés le Collége, dans le têms que ſon Maître expliquoit en claſſe l'Analyſe vulgaire, qui, ſelon toutes les apparences, n'étoit autre choſe que l'Algébre.

1612.

Specim. Phil. Cartes. p. 75.

gébre. Le Sieur Lipstorpius prétend qu'il laissa tous ses compagnons fort loin de luy dans ce genre d'étude, & qu'il alla infiniment au delà de ce que son Maître en pouvoit attendre. Mais il ajoûte à ce sujet une histoire dont la vérité semble dépendre d'une circonstance qui est absolument fausse. Il dit que son Maître ne pouvant plus luy proposer de questions ausquelles il ne donnât des solutions sur le champ, & se trouvant embarassé luy-même à résoudre celles qu'il permettoit à son Ecolier de luy faire, il luy avoüa néttement qu'il luy étoit inutile dorénavant, & qu'il n'étoit plus en état de luy rien apprendre de l'Algébre qui luy fût inconnu. Un jour qu'il luy avoit proposé la plus difficile des questions qu'il eût pû trouver, il parut si surpris de la nouveauté & de la subtilité avec laquelle Descartes en avoit donné la solution par le moyen de sa nouvelle méthode, qu'il ne pût revenir de son étonnement, qu'en disant qu'il croyoit que Viéte avoit écrit quelque chose sur ce sujet. Descartes ravi d'apprendre qu'il se fût rencontré avec quelqu'un qui l'eût prévenu dans cette invention, pria instamment son Maître de luy procurer les moyens d'avoir un Viéte. Lipstorpius ajoûte que Descartes ayant trouvé quelque chose d'abstrus & difficile à déchiffrer dans cet Auteur, pressa respectueusement son Maître de vouloir le secourir; que le Maître s'en excusa sur la difficulté de l'endroit, disant qu'il ne connoissoit qu'un homme capable de comprendre l'Analyse de Viéte; mais qu'aprés toutes les recherches possibles, cét homme si souhaitté ne s'étoit point trouvé; que ce fut ce qui porta Descartes à s'en tenir à ce qu'il avoit inventé luy-même sur l'Analyse indépendamment de l'invention de Viéte, & à se contenter de son propre génie dans ce qu'il pourroit inventer ou découvrir dorénavant. Mais il est à craindre que tout ce récit n'ait été le fruit de l'imagination de Lipstorpius, plûtôt que la rélation d'un fait véritable. Pour en faire voir le peu de vray-semblance, il suffit de produire le témoignage de M. Descartes, qui a marqué dans une lettre écrite de Hollande au Pére Mersenne en 1639, qu'il ne se *souvenoit pas même d'avoir jamais vû seulement la couverture de Viéte pendant qu'il avoit été en France.* C'est ce qu'il disoit pour convaincre de fausseté un Géométre qu'il ne connois-

Tom. 2. de ses Lett. p. 454.

soit

soit pas, mais qui se vantoit d'avoir étudié Viéte avec lui à Paris. Il étoit encore plus éloigné d'avoir vû la personne de Viéte que ses Ecrits, puisque ce grand Mathématicien, qui etoit natif de Fontenai-le-Comte en Poitou, & qui possédoit une Charge de Maître des Requêtes à Paris, étoit mort dès l'an 1603.

1612.

Thuan. hist. ad ann. 1603.

CHAPITRE VII.

Il quitte le Collége, pour lequel il conserve de l'estime. Sa reconnoissance pour ses Maîtres. Il n'a point étudié au Collége de Clermont. Maniére d'enseigner des Jésuites. Jugement de celle des Hollandois. M. Descartes renonce à l'Etude & aux Livres; & pourquoi?

MR Descartes aiant fini le cours de ses études au mois d'Août de l'an 1612, quitta le Collége de la Fléche aprés huit ans & demi de séjour, & s'en retourna chez son Pére, comblé des bénédictions de ses Maîtres. Quelques Auteurs ont écrit que dés auparavant il avoit passé de la Fléche à Paris pour achever ses Etudes dans le Collége de Clermont. C'est ce qu'ils ne pourront persuader qu'à ceux qui ignorent l'état où étoit le Collége des Jésuites à Paris pendant ces tems-là. Lors qu'il fût question du rétablissement de ces Péres en France: le Collége de Clermont n'avoit pas été compris parmi ceux qu'il leur étoit permis d'oûvrir. Le P. d'Orleans Jésuite dit que Henry IV. n'avoit pas voulu qu'on l'ouvrît, pour ne point nuire à celui de la Fléche, qu'il prenoit à tâche de rendre célébre par toutes sortes de moiens. Aprés la mort de ce Prince, les Jésuites firent une tentative pour obtenir permission de l'ouvrir: & le Roy Louis XIII. leur avoit accordé des Lettres patentes, dattées du 20. d'Août 1610. pour pouvoir y enseigner publiquement. Mais l'opposition de l'Université fit un obstacle à l'enregistrement de ces Lettres au Parlement, qui par un Arrêt du 22. Décembre 1611, remit les choses au point où Henry IV. les avoit fixées. De sorte que l'ouverture de ce Collége ne se fit qu'en 1618, c'est à dire, six ans aprés que

Tom. 3. de ses Lettr. p. 105.

Tepel. hist. Phil. Cart. p. 3.

Vie du P. Coton p. 151. l. 3.

Tom. 2. du M. F. fol. 165. ad ann. 1511.

Alegamb. & Sotvvel. Bibl. soc. jes.

1612. que M. Descartes avoit quitté le porte-feuille.

Il est donc constant qu'il n'a point fait ses classes ailleurs qu'à la Fléche. Mais l'estime qu'il pouvoit avoir conçuë pour les maniéres d'étudier dans les Ecoles publiques, ne s'est point bornée à l'unique Collége de cette Ville. Il a rendu hautement témoignage à l'éxcellence des éxercices établis dans tous les Colléges, & il a reconnu l'utilité de l'émulation que peuvent produire les études faites en commun lors qu'elles sont bien entenduës. Il avoit coûtume d'élever celui de la Fléche au dessus de tous les autres, parce qu'il en avoit acquis une connoissance plus particuliére par sa propre expérience, & parce que nous sommes toujours portez à loüer le lieu de nôtre éducation comme celui de nôtre naissance, & à vanter nos Maîtres comme nos Parens. Mais il y avoit autant de justice que d'inclination dans les maniéres obligeantes dont il parloit du Collége de la Fléche ; & c'est sans aveuglement qu'il en fit les éloges à un de ses amis qui l'avoit consulté sur l'éducation de son Fils. Cét ami s'étoit proposé d'envoier son fils faire la Philosophie en Hollande, non seulement à cause de l'avantage de pouvoir être auprés de M. Descartes qui y demeuroit, mais encore à cause de la réputation que plusieurs Sçavans établis à Leyde avoient attirée sur la Hollande pour les Lettres. Voicy les termes ausquels M. Descartes détrompe cét ami. « Le désir que j'aurois, dit-il, de pouvoir vous rendre » quelque service en la personne de M. vôtre Fils, m'empê- » cheroit de vous dissuader de l'envoier en ces quartiers, si je » pensois que le dessein que vous avez touchant ses études s'y » pût accomplir. Mais la Philosophie ne s'enseigne ici que trés » mal. Les Professeurs n'y font que discourir une heure le jour, » environ la moitié de l'année, sans dicter jamais aucuns écrits, » ni achever le cours en aucun têms déterminé. De sorte que » ceux qui en veulent tant soit peu sçavoir, sont contraints » de se faire instruire en particulier par quelques Maîtres, » comme on fait en France pour le Droit, lors qu'on veut » entrer en Office. Or encore que mon opinion ne soit pas » que toutes ces choses qu'on enseigne en Philosophie soient » aussi vrayes que l'Evangile, toutesfois à cause qu'elle est » la clef des autres sciences, je crois qu'il est tres-utile d'en avoir

Tom. 2. de ses Lettres p. 389. 390.

1612.

" avoir étudié le Cours entier de la maniére qu'on l'enseigne dans les Ecoles des Jésuites, avant qu'on entreprenne d'élever son esprit audessus de la pédanterie, pour se faire sçavant de la bonne sorte. *Je dois rendre cét honneur à mes Maîtres, de dire qu'il n'y a lieu au monde où je juge qu'elle s'enseigne mieux qu'à la Fléche.* Outre que c'est ce me semble un grand changement pour la prémiére sortie de la maison paternelle, que de passer tout d'un coup dans un pays différent de langue, de façons de vivre, & de Religion : au lieu que l'air de la Fléche est voisin du vôtre. Comme il y va quantité de jeunes Gens de tous les quartiers de la France, ils y font un certain mélange d'humeurs par la conversation les uns des autres, qui leur apprend quasi la même chose que s'ils voiageoient. Enfin l'égalité que les Jésuites mettent entre-eux, en ne traittant guéres d'autre façon les plus relevez que les moindres, est une invention extrémement bonne, pour leur ôter la tendresse & les autres défauts qu'ils peuvent avoir acquis par la coûtume d'être chéris dans les maisons de leurs parens.

Le cas que M. Descartes a toujours fait du Collége de la Fléche n'étoit qu'un effet de l'estime qu'il avoit conçûë pour ses Maîtres, & qu'il a eu soin d'accompagner d'une reconnoissance perpétuelle pour l'obligation qu'il leur avoit de ses études. Ses lettres sont remplies des marques de son souvenir, & du respect qu'il a toujours conservé pour les Jésuites qui lui avoient donné leurs soins en particulier, & généralement pour toute leur Compagnie. Il n'a point fait de Livres, dont il n'ait eu soin de leur présenter des exemplaires en grand nombre. Il n'a point fait de voyage en France aprés en avoir quitté le séjour, qu'il ne leur ait rendu ses devoirs par de fréquentes visites, & qu'il ne se soit détourné du grand chemin de Rennes, pour retourner à la Fléche faire honneur à son éducation, & recueïllir ses anciennes connoissances. Enfin, il n'a jamais rougi de se faire passer pour le disciple des Jésuites, même dans les derniéres années de sa vie, & de leur offrir de se corriger sur leurs avis avec la même docilité qu'il avoit autrefois euë pour leurs instructions.

Tom. 3. de ses lettres p. 57. item p. 105. item p. 108. 109. & seq. Tom. 2. pag. 356. &c.

Sa lettre au P. Dinet qui est à la fin de ses Méditat.

Mais s'il étoit satisfait de ses Maîtres au sortir du Collége,

1612. il ne l'étoit nullement de lui même. Il sembloit n'avoir remporté de ses études qu'une connoissance plus grande de son ignorance. Tous les avantages qu'il avoit eus aux yeux de tout le monde, & qu'on publioit comme des prodiges, ne se réduisoient selon lui, qu'à des doutes, à des embarras, & à des peines d'esprit. Les lauriers dont ses Maîtres l'avoient couronné pour le distinguer du reste de ses compagnons, ne lui parurent que des épines. Pour ne pas démentir le jugement des connoisseurs de ces têms-là, il faut convenir qu'il avoit mérité, tout jeune qu'il étoit, le rang que tout le monde lui donnoit parmi les habiles Gens de son têms. Mais jamais il ne fut plus dangereux de prodiguer la qualité de *Sçavant*. Car il ne se contenta pas de rejetter cette qualité qu'on lui avoit donnée : mais voulant juger des autres par lui même, peu s'en fallut qu'il ne prît pour de faux Sçavans ceux qui portoient la même qualité, & qu'il ne fit éclater son mépris pour tout ce que les hommes appellent sciences.

Lipstorp. de Reg. mot.

Salden. de lib.

Stud. bon. Ment. num. 5. MS.

Le déplaisir de se voir désabusé par lui-même de l'erreur dans laquelle il s'étoit flaté de pouvoir acquerir par ses études une connoissance claire & assurée de tout ce qui est utile à la vie, pensa le jetter dans le desespoir. Voiant d'ailleurs que son siécle étoit aussi florissant qu'aucun des précédens, & s'imaginant que tous les bons esprits dont ce siécle étoit assez fertile, étoient dans le même cas que lui, sans qu'ils s'en apperçeussent peut-être tous comme lui, il fut tenté de croire qu'il n'y avoit aucune sçience dans le monde qui fût telle qu'on lui avoit fait esperer.

Pag. 11. du Disc. de la M.

Item. stud. Bon. ment.

Le résultat de toutes ses fâcheuses délibérations fut, qu'il renonça aux livres dés l'an 1613, & qu'il se défit entiérement de l'étude des Lettres. Par cette espéce d'abandon, il sembloit imiter la plûpart des jeunes Gens de qualité, qui n'ont pas besoin d'étude pour subsister, ou pour s'avancer dans le monde. Mais il y a cette différence, que ceux-cy en disant adieu aux livres ne songent qu'à secouër un joug que le Collége leur avoit rendu insupportable : au lieu que M. Descartes n'a congédié les livres pour lesquels il étoit trés-passionné d'ailleurs, que parce qu'il n'y trouvoit pas ce qu'il y cherchoit sur la foy de ceux qui l'avoient engagé à l'étude. Quoi qu'il se sentît trés-obligé aux soins de ses

Maîtres qui n'avoient rien omis de ce qui dépendoit d'eux pour le ſatisfaire, il ne ſe croioit pourtant pas redevable à ſes études de ce qu'il a fait dans la ſuite pour la recherche de la vérité dans les Arts & les Sçiences. Il ne faiſoit pas difficulté d'avouër à ſes amis, que quand ſon Pére ne l'auroit pas fait étudier, il n'auroit pas laiſſé d'écrire en François les mêmes choſes qu'il a écrites en Latin. Il témoignoit ſouvent que s'il avoit été de condition à ſe faire Artiſan, & que ſi on lui eût fait apprendre un mêtier étant jeune, il y auroit parfaitement réüſſi, parce qu'il avoit toujours eu une forte inclination pour les Arts. De ſorte que ne s'étant jamais ſoucié de retenir ce qu'il avoit appris au Collége, c'eſt merveille qu'il n'ait pas tout oublié, & qu'il ſe ſoit ſouvent trompé lui-même dans ce qu'il croioit avoir oublié.

1613.

Relat. de M. Belin. MS.

CHAPITRE VIII.

M. Deſcartes vient à Paris, où il perd la prémiére année dans l'oiſiveté. Il fait amitié avec M. Mydorge, & il la renouvelle avec le P. Merſenne. Il ſe retire des compagnies & ſe renferme pendant deux ans pour ſe remettre à l'étude de la Philoſophie, & des Mathématiques. Il eſt découvert par un ami fâcheux, qui le fait rentrer dans le monde.

MR Deſcartes paſſa l'hiver de la fin de 1612. & du commencement de 1613. dans la Ville de Rennes, à revoir ſa famille, à monter à cheval, à faire des armes, & aux autres éxercices convenables à ſa condition. On peut juger par ſon petit Traité de *Eſcrime*, s'il y perdit entiérement ſon têms. Son Pére, qui avoit déja fait prendre le parti de la Robe à ſon aîné, ſembloit le deſtiner au ſervice du Roy & de l'Etat dans les armées. Mais ſon peu d'âge & la foibleſſe de ſa complexion ne lui permettoient pas de l'expoſer ſi-tôt aux travaux de la guerre. Il crût qu'il ſeroit bon de lui faire voir le grand monde auparavant. C'eſt ce qui le fit réſoudre à l'envoier à Paris vers le printems. Mais il fit peut-être une faute de l'abandonner à ſa propre conduite,

1613. ſans lui donner d'autre Gouverneur qu'un Valet de chambre, ni d'autres Inſpecteurs que des Laquais. Il ſe repoſoit avec trop de ſécurité ſur la ſageſſe d'un jeune homme de dix-ſept ans, qui n'avoit encore acquis aucune expérience dans le monde; & qui avoit trop peu de ſecours, n'aiant que ſes propres forces pour réſiſter aux occaſions de ſe perdre.

Il en eut aſſez pour ſe garantir des grandes débauches, & pour ne pas tomber dans les déſordres de l'intempérance : mais il ne ſe trouva point à l'épreuve des compagnies qui l'entrainérent aux promenades, au jeu, & aux autres divertiſſemens qui paſſent dans le monde pour indifférens, & qui font l'occupation des Perſonnes de qualité & des honnêtes gens du ſiécle. Ce qui contribua à le rendre plus particuliérement attaché au jeu, fut le ſuccés avec lequel il y réüſſiſſoit, ſur tout dans ceux qui dépendoient plûtôt de l'induſtrie que du hazard.

Mais ce qu'il fit de moins inutile pendant tout ce têms d'oiſiveté fut la connoiſſance qu'il renouvella avec pluſieurs Perſonnes qu'il avoit vuës à la Fléche, & l'amitié qu'il contracta avec quelques gens de mérite qui ſervirent à le faire un peu revenir de ce grand éloignement où il étoit de l'étude & des livres.

Le plus important de ces nouveaux amis, étoit le célébre M. *Mydorge*, qui avoit ſuccédé à M. Viéte dans la réputation d'être le prémier Mathématicien de France en ſon têms. Il s'appelloit Claude, & il étoit fils de Jean Mydorge Seigneur de la Maillarde Conſeiller au Parlement, l'un des meilleurs Juges de la Grand-Chambre, & de Madelaine de Lamoignon, ſœur de Chrêtien de Lamoignon Préſident au Mortier & tante de M. de Bullion Surintendant des Finances. Il étoit plus âgé que M. Deſcartes de prés d'onze ans, étant né l'an 1585. Il ſe maria dans le têms que M. Deſcartes commençoit à le connoître, & il épouſa Mademoiſelle de la Haye, fille d'un Auditeur des Comptes, ſœur de M. de la Haye Ambaſſadeur à Conſtantinople, & du Pére de la Haye Jéſuite. Il fut d'abord Conſeiller au Châtelet : mais au lieu de paſſer au Parlement, ou de ſe faire Maître des Requêtes comme les autres, il chercha un état qui pût luy

luy laiſſer le têms de vacquer à ſon aiſe aux Mathématiques. 1614.
Et il ſe fit Tréſorier de France en la Généralité d'Amiens, ſeulement pour avoir un titre, ayant du bien d'ailleurs trés-conſidérablement. M. Deſcartes trouva dans ce nouvel ami je ne ſçai quoi, qui luy revenoit extrémement, ſoit pour l'humeur, ſoit pour le caractére d'eſprit. Ce qui les unit ſi étroitement enſemble, qu'il n'y eut que la mort de M. Mydorge qui pût interrompre le commerce de leur amitié. 1615.

Ce fut auſſi vers ce même tems qu'il retrouva à Paris Marin Merſenne, mais dans un extérieur fort différent de celuy ſous lequel il l'avoit connu à la Fléche. Merſenne au ſortir des écoles de Sorbonne étoit entré chez les Minimes, dont il avoit reçu l'habit le dix-ſeptiéme de Juillet de l'an 1611. dans le Couvent de Nigeon prés de Paris, & avoit fait profeſſion un an aprés dans un Couvent de Brie prés de Meaux. De là il étoit venu demeurer à Paris, où il fut ordonné Prêtre ſix mois aprés que M. Deſcartes fût arrivé en cette Ville. Le renouvellement de cette connoiſſance fut d'autant plus agréable au Pére Merſenne, que M. Deſcartes ſe trouvoit moins éloigné de ſa portée, que quand il l'avoit vû petit garçon dans le Collége. D'un autre côté la rencontre fut utile & avantageuſe à M. Deſcartes, puiſqu'elle ne contribua pas peu à le détacher des habitudes qu'il avoit au jeu & aux autres paſſe-tems inutiles, par les viſites mutuelles qu'ils ſe rendirent.

Ils commençoient à goûter les douceurs de leurs innocentes habitudes, & à s'entre-ſoulager dans la recherche de la vérité, lorſqu'il vint au P. Merſenne vers la Touſſaints ou la Saint-Martin de l'an 1614. une obédience de la part de ſon Provincial, pour aller demeurer à Nevers. C'étoit pour y enſeigner la Philoſophie aux jeunes Religieux de ſon Ordre, & il fallut partir vers l'Avent, afin de ſe trouver en état de commençer les leçons en 1615.

Cette ſéparation toucha M. Deſcartes aſſez vivement. Mais au lieu de luy donner la penſée de retourner à ſes divertiſſemens & à ſon oiſiveté, elle le fit encore mieux rentrer en luy-même, que la préſence de ſon vertueux ami, & luy inſpira la réſolution de ſe retirer du grand monde, & de renonçer même à ſes compagnies ordinaires, pour ſe remettre

1614. tre à l'étude qu'il avoit abandonnée. Il choisit le lieu de sa retraite dans le fauxbourg Saint-Germain, où il loüa une maison écartée du bruit, & s'y renferma avec un ou deux domestiques seulement, sans en avertir ses amis, ni ses parens.

Relat. MS. de M. Porlier.

On commençoit alors la tenuë des Etats du Royaume assemblez à Paris, dont l'ouverture s'étoit faite sur la fin d'Octobre 1614. par un jeûne public de trois jours, & par une procession générale depuis l'Eglise des Augustins jusqu'à Nôtre-Dame, où le Roy & la Reine-mére assistérent avec toute la Cour. Mais l'éclat de cette auguste Assemblée qui attiroit tous les curieux, & qui les faisoit venir des Provinces les plus reculées, ne fit point sortir nôtre nouveau Reclus de sa retraite. Il y demeura le reste de cette année, &
1615. les deux suivantes 1615. & 1616. presque entiéres sans sortir
1616. pour la promenade, sans voir même un ami, à l'exception peut-être de M. Mydorge, & de quelque autre Mathématicien. Etant ainsi rentré dans le goût de l'étude, il s'enfonça dans celle des Mathematiques, ausquelles il voulut donner tout ce grand loisir qu'il venoit de se procurer, & il cultiva particuliérement la Géométrie & l'Analyse des Anciens qu'il avoit déja recherchée dés le Collége.

Ceux de ses amis qui ne servoient qu'aux passe-tems & aux parties de divertissement, s'ennuyérent bien-tôt de ne le plus revoir. Ils le crurent d'abord retourné en Bretagne chez son Pére, & se contentérent de blâmer l'incivilité qu'ils luy imputoient de n'avoir pas pris congé d'eux, & de leur avoir fait un secret de ce qu'il devoit leur communiquer. Mais ayant appris qu'il n'étoit point en Bretagne, & voyant qu'il ne paroissoit à aucun bal ni à aucune assemblée: ils le crurent entiérement perdu pour eux, aprés la vaine espérance qu'ils avoient eûë au moins, de le retrouver à la Cour, ou au voyage de Guienne, au tems des mariages du Roy Loüis XIII. avec l'Infante d'Espagne, & de Madame de France sœur du Roy avec Philippes IV. fils du Roy d'Espagne.

M. Descartes avoit eu la prudence au commençement de sa retraite, de se précautionner contre les hazards de la rencontre, pour ne pas tomber entre les mains de ces Amis fâcheux.

cheux qu'il vouloit éviter toutes les fois qu'il étoit obligé de 1616.
ſortir pour ſes beſoins. La choſe ne luy réüſſit point mal pendant l'eſpace de deux années. Mais il ſe repoſa dans la ſuite avec un peu trop d'aſſurance ſur le bonheur de ſa ſolitude, & ne veillant plus ſur ſa route & ſes détours avec la même précaution qu'auparavant, lorſqu'il alloit dans les ruës, il fut rencontré par un de ſes anciens amis qui ne voulut pas le quitter qu'il ne luy eût découvert ſa demeure. Il en coûta la liberté, pour ne rien dire de plus, à M. Deſcartes. L'ami fit ſi bien par ſes viſites réïtérées, & par ſes importunitez, qu'il vint à bout de troubler prémiérement ſa retraite & ſon repos, & de le déterrer en ſuite tout de bon de ſa chére ſolitude pour le remener dans le monde, & le replonger dans les occaſions de divertiſſement comme auparavant.

Rél. de Porl. &c.

Mais il s'apperçut bientôt qu'il avoit changé de goût pour les plaiſirs. Les jeux & les promenades n'avoient plus pour luy les mêmes attraits qu'auparavant: & les enchantemens des voluptez ne purent agir en luy que trés-foiblement contre les charmes de la Philoſophie & des Mathématiques, dont ces amis de joie ne purent le délivrer. Ils luy firent paſſer les fêtes de Noël, & le commençement de l'année ſuivante juſqu'aux jours gras, le moins triſtement qu'il leur fut poſſible. Mais ils ne purent luy faire ſentir d'autres douceurs que celles de la Muſique, aux concerts de laquelle il ne pouvoit être inſenſible avec la connoiſſance qu'il avoit des Mathématiques.

1617.

CHAPITRE IX.

M. Deſcartes quitte la France, & va aux Pays-bas ſervir ſous le Prince Maurice. Par quel motif il ſe réſout à porter les armes. Il fait connoiſſance avec Béeckman qui devient ſon ami & ſon correſpondant.

LE Royaume étoit alors diviſé par les partis formez entre les Princes, & quelques Seigneurs, d'une part: & ceux qui avoient l'adminiſtration des affaires, de l'autre: &

le

1617. le repos public étoit troublé par une guerre civile qui passoit pour la troisiéme de cette espéce depuis la mort du Roy Henry IV. M. Descartes qui se voyoit âgé de 21. ans, crut qu'il étoit tems de songer à se mettre dans le service. Les importuns de son âge & de sa qualité l'avoient mis hors d'état de rentrer dans sa retraite, ou d'en pouvoir profiter. C'est ce qui le fit résoudre à sortir de la Ville, aprés en avoir eu la permission de son Pére. Son devoir joint à son inclination le portoit à vouloir prendre parti dans les troupes du Roy: mais il fallut prendre quelques mesures pour ne point paroître partisan du Maréchal d'Ancre, dont la domination étoit devenuë odieuse aux meilleurs serviteurs du Roy. Le prétexte de cette domination insupportable tenoit le Duc de Nevers, le Duc de Vendôme, le Duc de Mayenne, le Maréchal de Boüillon éloignez de la Cour, & dans une espéce de rebellion contre l'Etat. De sorte qu'il n'étoit ni glorieux, ni honnête de servir dans leurs armées. Il songeoit donc à se mettre dans les armées du Roy sous le Duc de Guise, ou le Comte d'Auvergne, lorsque l'envie de voir les Pays étrangers luy inspira le dessein d'aller servir parmi des Peuples qui fussent alliez du Roy. En quoi il se proposa l'exemple de plusieurs jeunes Gentils-hommes de la Noblesse Françoise, qui alloient alors apprendre le métier de la Guerre sous le Prince Maurice de Nassau en Hollande.

Il préparoit son équipage, lorsqu'il apprit la mort du Maréchal d'Ancre qui fut tué au Louvre le Lundy 24. d'Avril par les Gens de M. de Vitry Capitaine des Gardes du Corps. Cét accident suivi du rappel des Mécontens à la Cour, changea la face des affaires dans l'Etat: mais il ne fit point changer de résolution à M. Descartes. Il partit pour les Païs-bas vers le commencement du mois de May, & il alla droit au Brabant Hollandois se mettre dans les troupes du Prince Maurice en qualité de Volontaire.

Il est vray que les Provinces unies joüissoient alors du repos que leur avoit procuré la tréve concluë le neuviéme d'Avril de l'an 1609. avec les Espagnols pour l'espace de douze ans. Mais on ne s'apperçevoit presque pas de la suspension d'armes parmi les troupes Hollandoises, que le Prince Maurice avoit soin de tenir en haleine par des éxercices continuels.

tinuëls. L'armée étoit répanduë dans les places frontiéres, & particuliérement dans le territoire & la ville de Bréda, qui étoit considérée comme un bien propre à la Maison de Nassau, quoi qu'elle fût incorporée à la République des Provinces. Le Prince Maurice âgé pour lors de cinquante ans étoit reconnu par toute l'Europe pour un grand Capitaine. Il étoit prudent, vaillant, & infatigable au travail. On ne luy donnoit point d'égal dans l'art d'assiéger, ou de sécourir une Place; de fortifier un camp; de surprendre l'ennemi; d'observer la discipline parmi les troupes. Mais sur tout il possédoit bien les Mathématiques; aimoit les Mathématiciens & les Ingénieurs; entendoit parfaitement les Fortifications; & avoit déja inventé plusieurs machines, pour passer les riviéres & assiéger les villes. 1617.

Il se peut faire que ces derniéres qualitez aient attiré particuliérement M. Descartes auprés de ce Prince. Mais il faut avoüer que son dessein n'étoit pas de devenir grand Guerrier à son école, quoy qu'il eût cherché cette occasion pour apprendre le métier de la guerre sous luy. En se déterminant à porter les armes, il prit la résolution de ne se rencontrer nulle part comme acteur, mais de se trouver par tout comme spectateur des rôles qui se joüent dans toutes sortes d'Etats sur le grand theâtre de ce monde. Il ne s'étoit fait soldat que pour étudier les mœurs différentes des hommes plus au naturel: & pour tâcher de se mettre à l'épreuve de tous les accidens de la vie. Afin de n'être gêné par aucune force supérieure, il renonça d'abord à toute charge, & s'entretint toûjours à ses dépens. Mais pour garder la forme, il fallut recevoir au moins une fois la paye: comme nous voyons que les Pélerins aisez & accommodez d'ailleurs se croyent obligez en partant pour leur pélerinage, de demander au moins une fois l'aumône, pour ne pas laisser périr la coûtume qui veut que l'on prenne la posture de suppliant & de mendiant. Il eut la curiosité de conserver cette solde pendant toute sa vie comme un témoignage de sa milice. (Lipstorp. Tépel. — Borel. comp. vit. Cart.)

Il témoigne qu'il aimoit véritablement la guerre à cét âge: mais il prétend que cette inclination n'étoit que l'effet d'une chaleur de foye, qui s'étant appaisée dans la suite des tems, a fait tomber aussi cette inclination. Comme elle n'étoit que (Tom. 2. de ses Letr. p. 435. Let. 96.)

1617. de tempérament, & d'un tempérament un peu déréglé, elle ne s'est pas tournée en estime pour la profession des armes, lorsqu'il avoit occasion de s'expliquer sur ce qu'il en pensoit. C'est ce qu'il a fait connoître à l'un de ses amis en ces termes. » Bien que la coûtume, dit-il, & l'exemple fassent estimer le métier de la guerre comme le plus noble de tous : pour moy, qui le considére en Philosophe, je ne l'estime qu'autant qu'il vaut, & même j'ay bien de la peine à luy donner place entre les Professions honorables ; voyant que l'oisiveté & le libertinage sont les deux principaux motifs qui y portent aujourd'huy la plûpart des hommes.

Pag. 560. Lettr. 118. tom. 2.

Il parloit de la sorte sur l'expérience qu'il avoit des autres. Car pour luy il se montra toûjours grand adversaire de l'oisiveté & du libertinage, soit dans ses occupations militaires ausquelles il apportoit toute l'assiduité du plus ardent des Soldats, soit dans le loisir que luy laissoient ses fonctions, & qu'il emploioit à l'étude, lorsque les autres le donnoient à la débauche. Sur les preuves qu'il a données en quelques rencontres imprévûës de son courage & de sa conduite, on croira sans peine les Auteurs qui prétendent que son épée luy a acquis la réputation de Brave, quoy qu'il n'aspirât nullement à cette gloire. Mais on ne croira jamais le Sieur Borel, qui avance que M. Descartes s'est trouvé par deux fois au siége de Bréda, lorsqu'on sçaura qu'il n'a été que deux ans en Hollande pour cette fois, & que la ville de Bréda n'a souffert aucun siége pendant cét intervalle où l'on joüissoit encore de la tréve. Depuis l'an 1590. que cette Ville avoit été prise par le Prince Maurice, elle demeura sous la puissance des Etats jusqu'en 1625. que le Marquis de Spinola la remit sous la domination Espagnole aprés un siége de prés de dix mois : & elle ne fut reprise par les Hollandois que l'an 1637.

Borel. comp. vit. Cart.

Ibid. pag. 4. initio.

Cette ville étoit donc dans un repos entier sous le gouvernement du Prince Maurice pendant les deux années que M. Descartes porta les armes en Hollande ; & cette tranquillité donnoit lieu aux curieux d'y venir pour voir la Cour du Prince, & les ouvrages des Mathématiciens & des Ingénieurs qui travailloient sous luy. Ce fut à de semblables rencontres que M. Descartes se trouva redevable de la connoissance & de l'amitié du Sieur *Isaac Béeckman*. Cét homme versé dans

dans la Philoſophie & les Mathématiques, étoit Recteur ou Principal du Collége de la ville de Dort, & profitant du voiſinage de Bréda qui n'en eſt qu'à cinq lieuës, il ſe trouvoit aſſez ſouvent à la Cour du Prince Maurice, & venoit voir particuliérement M. Aleaume ſon Mathématicien, & les autres Ingénieurs. 1617.

C'eſt Jacques Aleaume qui a tant profité des ouvrages de Viéte & qui mourut en 1628.

Béeckman étoit actuellement dans la ville de Bréda, lorſqu'un Inconnu fit afficher par les ruës un Probléme de Mathématique pour le propoſer aux Sçavans, & en demander la ſolution. Le Probléme étoit conçeu en Flamand, de ſorte que M. Deſcartes, qui étant nouvellement venu de France n'entendoit pas encore la langue du Pays, ſe contentoit d'abord d'apprendre que c'étoit un Probléme propoſé par un Mathématicien qu'on ne nommoit pas, mais qui ſe flattoit de ſe faire connoître glorieuſement par cét endroit. Voyant le concours des Paſſans qui s'arrêtoient devant l'affiche, il pria le premier qui ſe trouva auprés de luy de vouloir luy dire en Latin ou en François la ſubſtance de ce qu'elle contenoit. L'homme à qui le hazard le fit adreſſer voulut bien luy donner cette ſatisfaction en Latin: mais ce fut à condition qu'il s'obligeroit à luy donner de ſon côté la ſolution du Probléme qu'il jugeoit en luy-même trés-difficile. M. Deſcartes accepta la condition d'un air ſi réſolu, que cét homme qui n'attendoit rien de ſemblable d'un jeune cadet de l'armée, luy donna ſon nom par écrit avec le lieu de ſa demeure, afin qu'il pût luy porter la ſolution du Probléme, quand il l'auroit trouvée. M. Deſcartes connut par ſon billet qu'il s'appelloit Béeckman: & il ne fut pas plûtôt retourné chez luy, que s'étant mis à examiner le Probléme ſur les régles de ſa Methode comme avec une pierre de touche, il en trouva la ſolution avec autant de facilité & de promptitude que Viéte en avoit apporté autrefois pour reſoudre en moins de trois heures le fameux Probléme qu'Adrien Romain avoit propoſé à tous les Mathématiciens de la Terre. Deſcartes pour ne point manquer à ſa parole alla dés le lendemain chez Béeckman, luy porta la ſolution du Probléme, & s'offrit même de luy en donner la conſtruction s'il le ſouhaitoit. Béeckman parut fort ſurpris: mais ſon étonnement augmenta tout autrement, lorſqu'ayant ouvert une longue converſa-

Lipſtorp. de Reg. met. pag. 76. 77.

Thuan. Hiſt. in Viét. ad ann. 1603.

Lipſtorp. ut ſupra p. 77.

1617. tion pour sonder l'esprit & la capacité du jeune homme, il le trouva plus habile que luy dans des sciences dont il faisoit son étude depuis plusieurs années. Son entretien luy fit sentir qu'il étoit encore toute autre chose que ce que la solution du Probléme de l'Inconnu luy avoit fait paroître. Il luy demanda son amitié, luy offrit la sienne, & le pria de consentir qu'ils entretinssent un commerce mutuel d'étude & de lettres pour le reste de leur vie. M. Descartes répondit à ces honnêtetez par tous les effets d'une amitié sincére : & pour luy donner des marques de la confiance qu'il avoit en luy, il consentit avec plaisir qu'il fût son correspondant pour la Hollande, comme il l'avoit souhaité. Leurs rélations durérent jusqu'en 1636. ou 1637. c'est-à-dire jusqu'à la mort de Béeckman. Il est vray que leur amitié souffrit une légére interruption quelques années aprés que M. Descartes se fût établi en Hollande en qualité de Philosophe : mais elle fut de peu de durée, & le Sieur Béeckman qui l'avoit causée par un défaut de conduite, eut soin de la réparer. M. Descartes pratiqua encore des connoissances avec d'autres Mathématiciens des Provinces-Unies, & sur tout avec un Isaac de Middelbourg qui luy proposa diverses questions de Mathématiques & de Physique pendant son premier séjour en Hollande.

Tom. 3. de ses Let. p. 552. 393. Tom. 2. p. 57. 58. & seqq. & pag. 530. &c.

Parnass. Cartesii MS.

CHAPITRE X.

Il demeure en garnison durant les mouvemens que les Arminiens donnérent au Prince Maurice. Il employe son loisir à composer son Traité de Musique. Histoire de cet ouvrage. En quel sens il n'est pas le premier de ceux qu'il avoit composez.

COmme M. Descartes étoit parmi des troupes qui sembloient ne devoir être employées que contre les Espagnols, il n'eut pas beaucoup de part aux mouvemens qui se firent dans le fonds de la Hollande pendant ce temps-là, au sujet des controverses de Religion survenuës entre les Arminiens & les Gomaristes. Les Arminiens s'appuyoient des Etats des Provinces particuliéres de Hollande, de West-Frise,

Friſe, d'Utrecht, & d'Over-iſſel; de pluſieurs Magiſtrats, & ſur tout de l'Avocat General Barneveldt, perſonnage d'un mérite éclatant, qu'ils prétendoient faire paſſer pour leur Chef & leur Protecteur. Les Gomariſtes avoient pour eux, les Etats Généraux, le Prince Maurice, la Nobleſſe, les Gens de Guerre, & le petit Peuple. Trois mois avant que M. Deſcartes fût arrivé en Hollande, il s'étoit élevé contre les Arminiens une émotion populaire, dont la fureur les avoit obligez à prendre leurs ſuretez pendant tout le cours de cette année. Par une délibération du quatriéme jour d'Août, ils levérent des ſoldats en pluſieurs endroits des Provinces. Ces ſoldats furent appellez *Attendans*: & pour faire connoître les intentions de ceux qui vouloient s'en ſervir, ils ne portoient ni les livrées du Prince d'Orange ſur leurs habits, ni ſes armes ſur leurs enſeignes. Cette entrepriſe obligea le Prince Maurice, qui étoit devenu Prince d'Orange, par la mort de ſon frére, arrivée le 20. de Février de l'an 1618. d'aller avec des troupes, de ville en ville, dans les Provinces, pour remédier à ces deſordres.

1617.

Le Dimanche 19. de Févr. 1617.

1618.

M. Deſcartes n'étoit pas tellement aſſujetti au ſéjour de Breda, qu'il ne pût en qualité de Volontaire ſuivre ce Prince dans toutes ces courſes. Mais il aima mieux reſter avec la garniſon, ſoit qu'il conſidérât ces troubles comme une guerre civile, incapable de lui faire honneur: ſoit qu'il ne crût pas que ce fût une choſe honnête pour lui de ſe méler dans la paſſion de ce Prince contre Barneveldt, ſur tout lors qu'il ne s'agiſſoit que des différens d'une Religion, aux partis de laquelle il n'avoit point d'interêt. Il n'abuſa point de ſon loiſir, mais il l'emploia à compoſer divers Ecrits pendant l'abſence du Prince d'Orange. Le plus connu de ces Ecrits, & le ſeul de ces têms-la, qui ſoit venu juſqu'à nous par le moien de la preſſe, eſt ſon Traitté *de la Muſique*. Il le fit en Latin ſuivant l'habitude qu'il avoit de concevoir & d'écrire en cette langue, ce qui lui venoit dans la penſée. Il n'y travailla pourtant qu'aux inſtantes ſollicitations de l'un de ſes amis qui ſe trouvoit alors à Breda. Il ne nous a point fait connoître cét ami; mais nous ſçavons que pour donner au ſieur Béeckman, Principal du Collége de Dort, des preuves de l'amitié qu'il avoit contractée avec lui l'an-

 née

1618. née précédente, il voulut bien lui communiquer ce petit Traitté, d'autant plus volontiers, que Béeckman témoignoit avoir une inclination particuliére pour la Musique. Il ne le lui confia néanmoins qu'à condition qu'il ne le feroit voir à personne, dans la crainte qu'il ne devinst public, ou par l'impression, ou par la multiplication des copies. Dieu ne permit pas qu'il eût cette satisfaction. Ses ennemis en aiant je ne sçai comment recouvré une copie assez défectueuse plusieurs années aprés, & sçachant quelle étoit son inquiétude & sa délicatesse sur ce point, voulurent lui causer le déplaisir de le faire imprimer tel qu'ils l'avoient, afin de se vanger de lui, de la maniére du monde la plus mortifiante que l'on puisse imaginer pour un Auteur. Mais loin de trouver matiére de triomphe dans une conduite si lâche & si indigne, ils s'en firent un nouveau sujet de mortification pour eux, & travaillérent contre leur intention à la gloire de leur Adversaire, & à leur propre confusion. Car il est arrivé que la publication de ce Traitté, qu'ils n'osérent exposer de son vivant, loin de déshonner sa mémoire parmi les Mathématiciens, lui attira l'admiration de tous ceux qui ont sçeu que c'étoit l'ouvrage d'un jeune homme. A dire vray, cette derniére considération à beaucoup servi à rehausser encore le prix de l'ouvrage, puis qu'il n'avoit alors que XXII. ans, comme il paroît par la datte du dernier jour de l'an 1618 qu'il a mise à la fin de son original Latin, que nous avons écrit de sa main. Quelques Auteurs ont écrit qu'il n'avoit pour lors que XX. ans : mais c'est faute d'avoir sçeu cette circonstance ; ou s'ils l'ont sçeuë, ils ont crû que le nombre rond favorisoit encore plus le dessein qu'ils ont eu de nous faire admirer cette merveille. Un Mathématicien, déja sur l'âge & consommé dans ces sortes d'études, s'imaginant que M. Descartes avoit renoncé à cét ouvrage, jusqu'à laisser périr son Original, voulut profiter de son absence, pour s'en faire honneur. Pendant que l'Auteur étoit en voiages ou à Paris, cét honnête Plagiaire montroit en Hollande une copie du Traitté écrite de sa main, pour insinuer à tout le monde qu'il en étoit l'Auteur : & il en écrivoit par tout avec ostentation, comme si c'eût été un bien qui lui fût propre. Le Plagiaire n'aiant pas eu assez d'adresse pour persuader

Lipstorp. de Regul. Mot.

Item tom. 2. des Lettr. p. 332.

Borel. &c.

Tom. 2. des Lettr. p. 397.

ſa ſuppoſition au Public, prit le parti de reconnoître enſuite que l'ouvrage étoit du jeune Deſcartes, mais il tâcha de faire croire qu'il avoit à ce Traitté la part qu'un Maître peut avoir à l'ouvrage d'un Ecolier qui travaille ſous ſa direction. M. Deſcartes ſe crût obligé de rabattre ſa vanité, de lui faire ſentir le tort qu'il avoit eu de ramaſſer à ſon profit un ouvrage qu'il avoit bien voulu laiſſer tomber, & de lui apprendre combien il étoit peu honnête de vouloir acquérir de la réputation au préjudice de la vérité. Mais il eſt fâcheux pour la mémoire du ſieur Béeckman que nous ne puiſſions pas ſoupçonner un autre que lui, d'un fait ſi odieux. Il faloit être déſintéreſſé & généreux comme M. Deſcartes pour paſſer ce trait d'ingratitude à un homme qui avoit appris de lui ce qu'il s'étoit vanté de lui avoir enſeigné, & pour lui rendre ſon amitié comme auparavant.

1618.

Tom. 3. des Lettr. p. 56. & pag. 60.

Tant que M. Deſcartes à vécu, il n'a jamais pû conſentir au déſir de ceux qui demandoient la publication du petit Traitté. Il ne le regardoit que comme un morceau brute, & comme le plus imparfait de tous les Abrégez de la Muſique. Mais on n'eut pas plûtôt apris les nouvelles de ſa mort, qu'on le fit mettre ſous la preſſe à Utrecht, & quelques années aprés à Amſterdam. On le traduiſit même en Anglois, & on l'imprima à Londres, trois ans aprés ſa mort. Les Etrangers n'ont pas été les ſeuls qui aient fait paroître de la curioſité pour cét Ouvrage. Le Pére Poiſſon de l'Oratoire, a jugé à propos de le communiquer à ceux de nôtre Païs. C'eſt dans cette vuë qu'il l'a traduit en nôtre Langue, & qu'il l'a fait imprimer à Paris, l'année d'aprés la tranſlation des os de M. Deſcartes en France. Cette édition eſt accompagnée de quelques éclairciſſemens Phyſiques, que le même Pére avoit faits en Latin, pour ſervir à l'Original de l'Auteur.

Il en avoit retiré l'original des mains de Béeckman ſur la fin de l'an 1629. mais Béeckman en avoit déja laiſſé prêdre des copies.

Si c'eſt le bénéfice de l'Imprimerie qui acquiert la qualité d'Auteur à un Ecrivain, ce n'eſt pas au Traitté de la Muſique que M. Deſcartes eſt redevable de cette qualité. Malgré l'excellence de cét ouvrage, & la grande jeuneſſe de ſon Auteur, on peut ſans conſéquence avoüer qu'il n'eſt parmi ſes Ecrits, ni le premier en mérite, ni le premier en rang, ſoit pour le têms de l'impreſſion, ſoit pour celui de

la

1618. la composition. Dans cette supposition l'on a prétendu nous persuader qu'il avoit déja composé d'autres piéces plus achevées, & plus propres encore à nous faire juger de la grandeur de son esprit & de son sçavoir dans un âge si peu avancé. Mais j'apprehende que cette opinion n'ait pas d'autre fondement que l'autorité du Traducteur François du traitté de la Musique, qui fait parler M. Descartes, comme s'il eût voulût faire passer ce Traitté pour un *tronc informe*, auprés de quelques autres *piéces plus achevées*, qu'il auroit composées auparavant. Sans blesser le respect dû au mérite du Traducteur, on peut douter s'il a exprimé précisément la pensée de son Auteur. Les termes ausquels M. Descartes s'en est expliqué sur la fin du Traitté, semblent devoir nous persuader que ces *piéces* prétenduës ne sont autre chose que ce qui se peut trouver de bon dans le Traitté de la Musique par rapport à ce qu'il y voioit de défectueux. * Je souffre vo-
» lontiers, dit-il à l'ami qui lui avoit faire cét ouvrage, que
» cette production imparfaite de mon esprit aille jusqu'à
» vous, pour vous faire souvenir de nôtre amitié, & pour
» étre un gage assuré de l'affection sincere que j'ai pour vous,
» C'est à condition, s'il vous plaît, que vous le tiendrez ense-
» veli dans le fonds de vôtre cabinet, afin de ne le point expo-
» ser aux jugemens des autres, qui pour trouver matiére à la
» censure, pourroient bien ne s'arrêter que sur *les endroits dé-*
» *fectueux de la piéce, sans vouloir jetter le yeux sur ceux où j'au-*
» *rois peut être gravé des traits plus vifs de mon esprit.* Je suis per-
» suadé que vous n'en userez pas de la sorte vous qui sçavez
» que cét ouvrage n'est que pour vous, & que c'est vôtre con-
» sideration seule qui me l'a fait brocher tumultuairement
» dans un corps de garde, où régnent l'ignorance & la fainéan-
» tise, & où l'on est toujours distrait par d'autres pensées, &
» d'autres occupations que celles de la plume.

* Pâtior hunc ingenii mei partum ita informem & quasi Ursæ fœtum nuper editum ad te exire, ut sit familiaritatis nostræ Mnemosynon, & certissimum mei in te amoris monimentum: hac tamen, si placet, conditione ut perpetuó in scriniorum vel musæi tui umbraculis delitescens aliorum judicia non perferat, qui sicut te facturum mihi polliceor, ab hujus truncis partibus benevolos oculos non diverterent ad illas in quibus nonnulla certè ingenii mei lineamenta ad vivum expressa non inficior, nec scirênt hic inter ignorantiam militarem ab homine desidioso & libero penitusque diversa cogitante & agente tumultuosé tui solius gratiâ esse compositum. *Autograph. MS de Musica ad fin.*

Ce

Ce témoignage n'empêchera peut-être pas les admirateurs de la jeunesse de M. Descartes, de persister dans la créance qu'il avoit composé d'autres ouvrages avant son Traitté de Musique : mais au moins sera-t-il suffisant pour leur ôter l'envie de plus alléguer M. Descartes pour leur garant. On peut comprendre sans admiration, qu'il aura fait beaucoup de ces ouvrages que l'on qualifie du nom de cahiers ou de mémoires tels que chacun s'en dresse pour son usage particulier : mais il paroit que M. Descartes ne les a jugez ni plus achevez, ni plus excellens que celui de la Musique : puis que ni lui, ni ses amis, ni ses ennemis ne se sont pas souciez de les rendre publics. 1618.

CHAPITRE XI.

M. Descartes continuë de s'éxercer à divers petits ouvrages, pendant que les Etats des Provinces-Unies & le Prince d'Orange sont occupez du Synode de Dordrecht, & du procés de Barneveld : Epoque de son sentiment sur l'Ame des Bêtes. Il quitte le service des Hollandois.

PEndant que M. Descartes partageoit son têms entre ses éxercices militaires & ceux de la Philosophie dans Breda, le Prince d'Orange emploioit tout le sien, aux mouvemens que lui donnoient les Arminiens dans plusieurs villes des Provinces-Unies. Il cassa leurs soldats *Attendans*; chassa leurs Ministres ; dépossédа les Magistrats qui les favorisoient ; & fit arrêter prisonniers à la Haye, l'Avocat Général Barneveld, Hoogerbets Pensionnaire de Leyde, & Grotius Pensionnaire de Roterdam. Pour pacifier les différens de Religion, & pour tâcher de remettre l'uniformité dans la créance, l'on avoit convoqué un Synode à Dort ou Dordrecht, dont l'ouverture se fit le Mardy 13. de Novembre 1618. & la clôture le 9. de May 1619. Quoi qu'il pût être appellé *Général*, pour toute la Religion Réformée, parce qu'on y fit venir les Députez de tous les endroits où il y avoit des Calvinistes (hormis de la France, dont les Ministres n'eurent pas la liberté de sortir), les Etats Généraux ordonnérent qu'il ne seroit qua-

1618. 1619. lifié que *National*, comme s'il eût été propre & particulier aux ſeules Provinces-Unies. Les Gomariſtes, aſſiſtez de l'épée du Prince d'Orange y furent les plus forts, & déclarérent les Arminiens hérétiques. Trois jours aprés l'on fit le procés à M. de Barneveldt: & il eut la tête coupée, âgé de 76. ans, malgré la haute interceſſion du Roy Tres-Chrêtien en faveur de ce grand homme, dont tout le crime étoit d'avoir maintenu les loix du Païs, de n'avoir pas voulu ſe rendre eſclave de l'ambition du Prince d'Orange, & d'avoir traverſé les projets que ce Prince avoit faits pour ſe ſaiſir de la ſouveraineté.

Le 12. May.

M. du Maurier Mem. de Holl.

Béeckman & Deſcartes s'intéreſſérent ſi peu à toutes ces actions publiques, qu'ils n'en furent pas même les ſpectateurs. Le prémier, quoi que Recteur du Collége de la Ville où ſe tenoit le Concile National, n'eût aucune part à cette aſſemblée, ſoit pour n'avoir pas été député, ſoit pour n'être pas Théologien de profeſſion. Il ne fit rien de mieux pendant cét intervalle que de cultiver ſes nouvelles habitudes avec ſon ami, en lui propoſant des queſtions de Mathématiques à réſoudre. M. Deſcartes n'en demeura pas aux réponſes qu'il lui fit. Il compoſa encore divers petits ouvravrages qui auroient été d'excellens garants du bon emploi de ſon têms, s'il leur avoit laiſſé voir le jour.

M. Chanut Ambaſſadeur de France en Suéde, & le Baron de Kroneberg commis par la Reine Chriſtine, pour aſſiſter à l'Inventaire de ce qu'il avoit laiſſé à ſa mort, trouvérent parmi les Ecrits de ſa compoſition, un Regiſtre relié & couvert de Parchemin, contenant divers fragmens de Piéces différentes auſquelles il paroît qu'il travailla pendant ce têms-là. C'étoit 1. *Quelques conſidérations ſur les Sciences* en général : 2. Quelque choſe de *l'Algébre* : 3. Quelques penſées écrites ſous le titre *Democritica* : 4. un recuëil d'Obſervations ſous le titre *Experimenta* : 5. Un Traitté commençé ſous celui de *Præambula : Initium ſapientiæ timor Domini :* Un autre en forme de diſcours, intulé *Olympica*, qui n'étoit que de douze pages, & qui contenoit à la marge, d'une ancre plus récente, mais toujours de la même main de l'Auteur, une remarque qui donne encore aujourd'hui de l'éxercice aux curieux. Les termes auſquels cette remarque

étoit

étoit conçûë portoient, XI. *Novembris 1620. cæpi intelligere fundamentum Inventi mirabilis*, dont M. Clerselier ni les autres Cartésiens n'ont encore pû nous donner l'explication. Cette remarque se trouve vis à vis d'un texte qui semble nous persuader que cét Ecrit est postérieur aux autres qui sont dans le Registre, & qu'il n'a été commençé qu'au mois de Novembre de l'an 1619. Ce texte porte ces termes Latins, x. *Novembris 1619. cum plenus forem Enthousiasmo, & mirabilis scientiæ fundamenta reperirem &c.*

1618. 1619.

Mais le principal de ces Fragmens, & le prémier de ceux qui se trouvoient dans le Registre étoit un Recueil de *Considérations Mathématiques*, sous le titre de *Parnassus*, dont il ne rêstoit que trente six pages. Le sieur Borel a crû que c'étoit un livre composé l'an 1619, sur une datte du prémier jour de Janvier, que M. Descartes avoit mise à la tête du Registre. Mais il se peut faire que la datte n'ait été que pour le Registre en blanc, & qu'elle n'ait voulu dire autre chose, sinon que M. Descartes aura commençé à user de ce Registre le prémier de Janvier 1619, pour continuer de s'en servir dans la suite des têms selon ses vuës & sa volonté. L'opinion du sieur Borel n'en est pourtant pas moins probable, puisque M. Chanut a remarqué dans l'Inventaire de M. Desc. que tous les Ecrits renfermez dans ce Registre, *a* paroissent avoir été composez en sa jeunesse.

Post compend. vit. Cartes. pag. 17.

Il y est parlé de Pierre Roten, que M. Descartes n'a connu que l'année suivante en Allemagne, mais c'est peut être une addition postérieure.

a Cotté C de l'Inv.

Supposer que ces ouvrages de M. Descartes sont de l'an 1619, c'est donner à son sentiment *De l'Ame des Bêtes* plus de vingt ans d'ancienneté au delà de l'Epoque, à laquelle ses Adversaires & quelques Sçavans avec eux avoient tâché de le fixer. Quand on sçaura que c'est dans ces ouvrages de sa jeunesse que l'on a trouvé ce sentiment, on « cessera peut-être de dire qu'il commença & finit ses *Meditations* sans songer à l'Ame des Bêtes, & sans avoir aban- « donné l'opinion qu'il en avoit euë dés son enfance On ne « croira plus que ce ne fut qu'en considérant les suites de son « principe touchant la distinction de la Substance qui pense, « & de la Substance étenduë, qu'il s'apperçut que la connois- « sance des Animaux renversoit toute l'œconomie de son sy- « stéme. On ne se persuadera plus que l'obligation de répondre aux objections qu'on luy a formées sur ce sujet, luy ait

1618.
1619.

V. la lettr. Ms. d'Isaac Béeckman au P. Mersenne en 1631. d'où l'on juge que dés long-têms auparavant il avoit debité son dogme des Automates à ses amis de Paris.

Conferez les Traitez Mss. *Thaumantis Regia*, faits en sa jeunesse : & un autre qu'il cite dans sa Méthode, comme fait long-têms auparavant, avec les lettres du 3. tome pag. 63. du 2. tom. pag. 9. 37. 230.

Item tom. 2. des Lettr. p. 36. 37.

Du Maur. Mem. de Holl.

fait naître une pensée dont il n'a été redevable qu'à la liberté de son esprit. Il n'étoit encore dans aucune nécessité de soûtenir que les Bêtes n'ont point de sentiment, puisqu'il n'avoit pas le don de prévoir ce qui pourroit lui arriver vingt ans aprés. Il n'avoit pas alors de principes à sauver, n'en aiant encore établi aucun pour la Philosophie nouvelle : au moins n'avoit-il encore lû à cét âge, ni saint Augustin, ni Péreira, ni aucun Auteur de qui il auroit pû prendre le sentiment de l'Ame des Bêtes. Cinq ou six ans aprés, M. Descartes étant retourné de ses voiages à Paris, découvrit ce sentiment à quelques-uns de ses amis, & leur fit reconnoître qu'il ne pouvoit s'imaginer que les Bêtes fussent autre chose que des Automates. De sorte que ceux qui trouveront de la difficulté à lui attribuer ce sentiment dés l'an 1619. en auront moins pour croire que cette opinion lui est venuë dans l'esprit au plûs tard vers l'an 1625. Ils ne refuseront peut-être pas de s'en tenir au témoignage de M. Descartes, qui nous apprend qu'elle lui étoit venuë quinze ou seize ans avant qu'il eût donné ses Méditations Métaphysiques. Au reste cette opinion des Automates est ce que M. Pascal estimoit le plus dans la philosophie de M. Descartes.

Aprés la mort de Barneveld, le Prince d'Orange qui luy avoit d'ailleurs l'obligation du Gouvernement général des Provinces sur terre & sur mer, crut avoir applani les difficultez qui se trouvoient dans le chemin qu'il se fraioit à la Souveraineté. Il ne songea plus qu'à s'assurer de l'assistance des Princes de l'Allemagne & des autres quartiers du Nord, mais principalement de ceux qui luy étoient parens, alliez, ou amis. Il sembloit n'avoir pas beaucoup à craindre des Puissances Catholiques qui étoient autour de la Hollande, & il présumoit que l'on ne verroit point naître d'obstacles, ou de diversions de la part du Roy d'Espagne, ou des Archiducs Gouverneurs des Pays-bas Catholiques, tant que dureroit la tréve qui n'étoit pas inutile à l'avancement de ses affaires particuliéres. Mais tous ces avantages ne servirent de rien pour luy faire surmonter les difficultez de son dessein. Il fut fort surpris de voir que ceux qu'il avoit prévenus & animez contre Barneveld pour les mettre dans ses intérêts, se montrérent encore plus opposez

à

à la perte de la liberté publique que Barneveld, lorſqu'il les ſonda tout de bon ſur le point de la Souveraineté. Le grand nombre des parens, & des autres perſonnes qui étoient demeurées dans les intérêts des honnêtes gens à qui il avoit procuré la mort, la priſon, ou l'éxil, luy fit connoître qu'il s'étoit attiré l'averſion générale, & que des Républicains qui avoient ſecoüé la domination de la Maiſon d'Autriche, ne ſeroient pas d'humeur à ſubir le joug de celle de Naſſau. 1619.

M. Deſcartes ne pouvoit pas ignorer les pratiques de ce Prince, ni la diſpoſition des Peuples à ſon égard. C'eſt peut-être ce qui contribua à le détacher d'un païs, où il ne trouvoit pas cette variété d'occupations qu'il s'étoit promiſe en ſortant de la France. Les nouvelles qu'on avoit apportées à Breda des grands mouvemens de l'Allemagne, réveillérent la curioſité qu'il avoit de ſe rendre ſpectateur de tout ce qui ſe paſſeroit de plus conſidérable dans l'Europe. On parloit d'un nouvel Empereur, on parloit de la révolte des Etats de Bohéme contre leur Roy, & d'une guerre allumée entre les Catholiques & les Proteſtans à ce ſujet. M. Deſcartes voulant quitter la Hollande prit pour prétexte le peu d'éxercice que luy produiſoit la ſuſpenſion d'armes qui étoit entre les troupes du Prince d'Orange, & celles du Marquis de Spinola, & qui devoit durer encore deux ans ſelon les conventions de la tréve. Sa réſolution étoit de paſſer en Allemagne pour ſervir dans les armées Catholiques: mais avant que de ſe déterminer à aucun engagement, il fut bien-aiſe d'aſſiſter au couronnement du nouvel Empereur qui devoit ſe faire dans la ville de Francford.



1619.

CHAPITRE XII.

M. Descartes passe en Allemagne, & s'arrête à Francford pour assister au Couronnement de l'Empereur. Etat des affaires d'Allemagne, lorsqu'il y arriva. Il se met dans les troupes du Duc de Baviére qui étoient destinées contre celles de l'Electeur Palatin élû Roy de Bohéme.

MR Descartes partit de Bréda au mois de Juillet de l'an 1619. pour se rendre à Mastricht, & de-là à Aix la Chapelle, où il apprit l'état des affaires d'Allemagne, & les préparatifs que cette ville avoit coûtume de faire pour le couronnement des Empereurs. Etant arrivé à Mayence, il sçeut que l'Electeur Jean Schvvichard avoit cité les autres Electeurs de l'Empire selon les formes accoûtumées, & les avoit sommez de se rendre à Francford le $\frac{10}{20}$. de Juillet, pour procéder à l'élection d'un nouvel Empereur.

Il s'agissoit, pour la Couronne Impériale, de Ferdinand nommé auparavant l'Archiduc de Graecz. Ce Prince étoit fils de l'Archiduc Charles Prince de Stirie, & petit-fils de l'Empereur Ferdinand Prémier du nom, & de l'Impératrice Anne héritiére des Royaumes de Bohéme & de Hongrie. Son Pére étoit fils puîné de l'Empereur Maximilien II. De sorte que l'Empereur Mathias, & les Archiducs Maximilien d'Autriche, & Albert Prince & Gouverneur des Pays-bas étoient ses cousins germains. Ces trois fréres, je veux dire l'Empereur Mathias, & les Archiducs Maximilien & Albert se voyant sans enfans & valétudinaires, l'avoient fait couronner prémiérement Roy de Bohéme à Prague le vingtiéme Juillet l'an 1617; puis de Hongrie à Presbourg le prémier Juillet de l'année suivante. L'Archiduc Maximilien étant venu à mourir au mois de Novembre de la même année, & l'Empereur étant tombé malade vers le commencement de l'année suivante, leur frére Albert qui étoit leur unique héritier, remit aussi à Ferdinand l'administration de l'Autriche, avec pleine autorité pour en reçevoir tous les hommages & les sermens, par des lettres dattées de Bruxelles le second de Février

vrier 1619. De ſorte qu'à la mort de l'Empereur Mathias qui arriva le Mercredy dixiéme jour de Mars ſuivant, Ferdinand entra en poſſeſſion des Royaumes de Bohéme & de Hongrie, & de l'Archiduché d'Autrich e : & il prit ſes meſures pour ſe faire élire Roy des Romains, puis Empereur d'Allemagne. 1619.

M. Deſcartes ſe trouva à Francford vers le tems que Ferdinand y arriva comme Roy de Bohéme, & Electeur de l'Empire. Les autres Electeurs s'y étoient déja rendus auparavant, les trois Eccléſiaſtiques en perſonne, & les trois Proteſtans par leurs Ambaſſadeurs. Le 18/28 Juillet.

Ferdinand fut élû Roy des Romains avec les cérémonies ordinaires le dix-huitiéme d'Août ſelon l'ancien ſtile retenu par les Proteſtans, ou le vingt-huitiéme ſelon le nouveau ſtile établi depuis la réformation du Pape Gregoire XIII. Le jour même on dépêcha à Aix la Chapelle, & à Nuremberg, pour apporter à Francford la couronne & lés ornemens Impériaux : & l'on indiqua le couronnement au trentiéme jour d'Août ſelon l'ancien ſtile qui devoit être le neuviéme de ſeptembre ſelon le nouveau.

Si M. Deſcartes ne parut pas à cette prémiére cérémonie, ce fut peut-être en éxécution des ordres qu'on donne aux Etrangers, c'eſt-à-dire à ceux qui ne ſont pas de la ſuite des Electeurs, de ſortir du lieu où ſe fait l'élection du Roy des Romains. Mais il fut préſent à celles du couronnement, s'étant gliſſé dans la ville par quelque tour d'adreſſe, ou par quelque prétexte que nous ne connoiſſons pas : & il eut la curioſité d'obſerver de prés ce qui s'y paſſa. Dés la veille du jour de la cérémonie on ferma les portes de Francford, & l'on fit poſter les gens de guerre par corps de gardes ſur les remparts. Le matin du jour ſuivant l'on rangea les habitans par les places, depuis le palais de l'Empereur futur juſqu'à la cour, & depuis la cour juſqu'à l'Egliſe de ſaint Barthélemi où ſe devoit faire la cérémonie. Les Electeurs Eccléſiaſtiques s'étoient rendus à l'Egliſe avant les autres, pour changer leur habit Electoral, & ſe revêtir des ornemens Pontificaux. Le Roy des Romains[1] y fut conduit ſur les huit heures du matin. Il étoit précédé d'un grand nombre d'Officiers & de Gentilshommes qui marchoient à pied. Aprés eux ſuivoit le Lantgrave

Lipſtorp. de Reg. mot. p. 78.

Mercure François de l'an 1619. p. 101. & ſeqq.

Mem. de Louiſe Jul. de Naſſau Electr. Palatine pag. 134. & ſeqq.

1 Ferdinand.

1619. Lantgrave de Hesse [2], qui avoit été obligé de sortir de la ville douze jours auparavant avec l'Ambassadeur d'Espagne, & plusieurs Seigneurs pendant l'élection. Le Lantgrave étoit accompagné de son frére, & de ses deux fils, tous quatre à cheval. Ils étoient suivis de cinq Hérauts de l'Empire, qui marchoient devant les Ambassadeurs des trois Electeurs séculiers, portant à la main les marques de l'Empire, sçavoir le Globe, le Sceptre, l'Epée. Le Roy couronné & vêtu de l'habit Electoral, étoit à cheval sous un poësle porté par deux Consuls, & quatre Senateurs de Francford.

2 Loüis.

Matenes. de elect. & coron. Ferd. II.

Nennich. de Inaugur. Ferd. II.

Merc. Franc. ad ann. 1619.

Lorsqu'il fut arrivé prés de l'Eglise, les Electeurs Ecclésiastiques assistez de leurs Suffragans, & des principaux du Clergé, allérent le reçevoir à la porte, le conduisirent à l'Autel, & le menérent à son fauteüil qui étoit élevé sur deux dégrez, & accompagné d'un prié-dieu & d'un dais richement parez. On commença en suite le *Kyrie-eleyson* en musique: & l'Electeur de Mayence qui officioit, fit les demandes accoûtumées au Roy élû Empereur, sçavoir, s'il ne promettoit pas de vivre & mourir dans la Religion Catholique, Apostolique, & Romaine; de la défendre & la proteger; d'administrer la justice également à tous; d'augmenter & amplifier l'Empire; de défendre & protéger les orphelins, les pupilles, les veuves; & de rendre l'honneur dû à sa Sainteté. Il prêta le serment sur ces demandes: puis l'Electeur officiant se tournant vers l'assemblée, leur demanda s'ils ne vouloient pas se soûmettre sous le gouvernement & empire de Ferdinand, & luy jurer obéissance. L'assemblée ayant répondu qu'*oüy*, & criant qu'il falloit le couronner: l'Electeur officiant prit de l'huile sainte sur une paténe d'or, l'oignit au front, au sommet de la tête, à la poitrine, au bras droit, aux mains, disant à chaque fois: *Ungo te in Regem oleo sanctificato, in nomine Patris & Filii & Spiritûs sancti.*

L'onction finie, les Electeurs Ecclésiastiques avec leurs Suffragans conduisirent le Roi dans le Chœur, & le revêtirent des anciens habits Impériaux & Pontificaux apportez de Nuremberg, sçavoir, de la chappe, & de l'aube longue avec l'étole au coû qui lui pendoit sur les pieds. Ils lui mirent aussi les gans aux mains, & le remenérent habillé comme les Diacres, du Chœur à son siége, où l'Electeur officiant

officiant lui donna de nouveau la bénédiction. Aprés il fut reconduit au grand autel, où les Electeurs de Tréves [1] & de Cologne [2] prirent l'épée de Charlemagne qu'on y avoit posée avec la couronne & le sceptre, la tirérent du fourreau, & la mirent en la main du Roy élû Empereur, lorsque l'Electeur de Mayence lui dit, *Accipe gladium per manus Episcoporum.* L'épée remise au fourreau lui fut ceinte ensuite par les Ambassadeurs des Electeurs Séculiers, lors que le même Electeur officiant dit, *Accingere gladio tuo super femur tuum.* Aprés l'Officiant prit l'Anneau de dessus l'autel, & le mit au doit du Roy, puis le Globe, & le Sceptre qu'il lui mit aussi dans les mains, le Sceptre à la droite, le Globe à la gauche, avec le formulaire ordinaire de priéres. Les trois Electeurs Ecclésiastiques prirent la couronne Royale de dessus l'autel, la luy posérent conjointement sur la tête disant, *Accipe coronam regni*, & le couvrirent en suite du manteau d'or de Charlemagne. Le Roy rendit le Globe ou la Pomme à l'Ambassadeur de l'Electeur Palatin [3], & le Sceptre à celuy de l'Electeur de Brandebourg [4], puis il se retourna vers l'autel, & prêta le serment accoûtumé. Aprés on continua la Messe en musique. Le nouvel Empereur communia de la main de l'Electeur officiant, lequel assisté de ceux de Tréves & de Cologne, conduisit sa Majesté au milieu de l'Eglise sur un théâtre élevé, où l'on avoit dressé un trône magnifique, sur lequel ils le placérent pendant qu'on chantoit le *Te Deum.* Les Electeurs Ecclésiastiques déscendirent du théatre pour se déshabiller, & reprendre l'habit Electoral: mais l'Empereur demeura sur le trône, & créa plusieurs Chevaliers qu'il frappa de l'épée de Charlemagne. Etant descendu, il sortit de l'Eglise dans le même ordre presque qu'il y étoit entré. Les Officiers de sa Cour alloient devant; puis les Conseillers de sa Majesté Impériale, & des Electeurs; ensuite les Gentilshommes; aprés eux les Barons, les Comtes, & les Princes. Ils étoient suivis des cinq Hérauts qui alloient devant l'Electeur de Tréves qui marchoit seul, & aprés luy les Ambassadeurs de l'Electeur Palatin & de Brandebourg ensemble, le prémier portant le Globe, l'autre le Sceptre. L'Ambassadeur de l'Electeur de Saxe [5] suivoit seul portant l'Epée; aprés luy marchoit l'Empereur seul, vêtu de l'habit Impérial,

1619.

1 Lothaire.
2 Ferdinand.
3 Frédéric.
4 Jean Sigismond.
5 Jean George.

1619.

la couronne en tête sous un dais porté par les mêmes personnes que devant. Les Electeurs de Mayence & de Cologne marchoient ensemble aprés l'Empéreur. Tous étoient à pied, & allérent en cét ordre jusqu'à la Cour par le pont du Mein couvert de tapis rouges, dont la prémiére piéce fut mise en morçeaux par le peuple, dés que l'Empereur fut passé. Ils étoient suivis de trois Officiers de sa Majesté Impériale, montez à cheval, & jettant au peuple des pieces d'or & d'argent qui étoient des jettons de deux espéces, sur le revers desquels étoit gravé le jour du couronnement.

9. de Septembre.

Quand on fut arrivé à la Cour, les grands Officiers de l'Empire se mirent en devoir de faire leurs charges pour l'écurie & la cuisine selon l'ancienne coûtume ; & l'Empereur fit un festin somptueux, où chacun se trouvoit assis selon son rang, comme il est porté par la Bulle d'or.

Voilà ce que M. Descartes fut curieux de voir une fois pour toute sa vie, afin de ne pas ignorer ce qui se représente de plus pompeux sur le théâtre de l'Univers par les prémiérs Acteurs de ce monde. Il resta encore quelques jours à Francford, & il fut spectateur des courses à cheval, & des autres réjoüissances de la Cour Impériale, jusqu'à ce que les Ambassadeurs des Electeurs séculiers fussent retournez prés de leurs Maîtres. Il déliberoit du parti qu'il avoit à prendre, lorsqu'il apprit que le Duc de Baviére [1] levoit des troupes. Cette nouvelle le fit partir dans le dessein de s'y mettre, sans sçavoir précisément contre quel ennemi l'on préparoit ces troupes. Il ne pouvoit pas ignorer le bruit que faisoient les troubles de Bohéme par toute l'Allemagne. C'est tout ce qu'il en sçavoit. Comme il se soucioit peu d'entrer dans les intérêts des Etats & des Princes, sous la domination desquels la Providence ne l'avoit pas fait naître, il ne prétendoit pas porter le mousquet pour avancer les affaires des uns, ni pour détruire celles des autres. Il se mit donc dans les troupes Bavaroises comme simple Volontaire sans vouloir prendre d'employ : & l'on publioit alors, mais en général, qu'elles étoient destinées contre le bâtard de Mansfeld, & les autres généraux des Révoltez de Bohéme. Mais le Duc de Baviére fit connoître peu de têms aprés, qu'elles devoient marcher contre l'Electeur Palatin Fréderic

1. Maximilien.

Lipstorp. p. 78.

Frédéric V, que les Etats de Bohéme avoient élû pour leur Roy quatre jours avant le couronnement de l'Empéreur Ferdinand Second, que l'on vouloit exclure du Royaume de Bohéme par cette entreprise. L'engagement où se trouva M. Descartes par cette déclaration, ne luy causa point d'embarras, parce que son dessein n'étoit pas de servir autrement sous le Duc de Baviére, qu'il avoit fait sous le Prince d'Orange. Mais pour donner plus de jour à cet endroit de sa vie qui en est devenu l'un des plus importans par les occupations d'esprit, que luy procura le quartier d'hyver qu'il passa en Allemagne : il est bon de reprendre l'histoire de ces troubles de Bohéme dans leur source, & de faire un petit abrégé de leurs suites jusqu'au têms que M. Descartes en fut le spectateur. 1619.

CHAPITRE XIII.

Abrégé des commencemens de la guerre de Bohéme. Election de Frédéric V Palatin à la Couronne de Bohéme au préjudice de l'Empéreur Ferdinand II. Quelle part M. Descartes eut à cette guerre. Du traité que les Ambassadeurs de France firent faire à Ulm, entre les Chefs des armées Catholique & Protestante.

LEs troubles excitez en Bohéme étoient venus de la vaine espérance que les Hussites & les autres Protestans du Royaume avoient euë, de pouvoir secoüer le joug de la Maison d'Autriche. Ils étoient las d'obéïr à des Rois Catholiques : & voyant que l'Empereur Mathias, & les Archiducs Maximilien & Albert ses deux fréres étoient sans enfans & fort valétudinaires, ils se promettoient de se donner un Roy de telle Religion qu'ils le souhaitoient, aprés la mort de ces Princes. Mais lorsqu'ils virent l'Empereur Mathias du consentement des deux Princes ses fréres pourvoir à sa succession par l'élection qu'il fit faire l'an 1617 de son cousin germain Ferd. d'Autriche Archiduc de Graecz à la couronne de Bohéme, ils se soulevérent, & protestérent contre cette élection. Elle étoit néanmoins trés-légitime. Ferdinand étoit le prémier Prince du sang Royal de Bohéme, seul héritier de

Consid. caesar. belli Bohem. Anon. in IV.

Stat. controvers. Bohem. inter. Ferd. II. & Fréd. V.

1619. l'Empereur Mathias aprés les deux Archiducs qui luy avoient paſſé leur droit, & petit-fils comme eux de l'Imperatrice Anne femme de l'Empereur Ferdinand I, & *héritiére* des Royaumes de Bohéme & de Hongrie.

Les Proteſtans de Bohéme prenant le nom d'Etats Généraux, ſe ſaiſirent de l'autorité ſouveraine; refuſérent de reconnoître le titre d'*héritiere* dans l'Impératrice Anne; prétendirent que le Royaume étoit purement électif, & nullement héréditaire; & que l'action de Mathias & de Ferdinand étoit un attentat contre leur liberté, & contre le droit qu'ils avoient de ſe choiſir un Roy. Ce fut en vain que Ferdinand leur fit voir dans ſon manifeſte, que tous les priviléges accordez aux Etats de Bohéme pour l'élection d'un Roy, portoient la clauſe que, *lorſqu'il ne reſteroit plus aucune perſonne de la race & maiſon royale de Bohéme mâle ou femelle, l'élection libre du Roy appartiendroit aux Etats Généraux du Royaume, & non autrement.* Ils furent bien-aiſes d'avoir trouvé ce prétexte pour prendre les armes contre Mathias. Ils firent deux corps d'armée dont ils donnérent la conduite au Comte de Thurn ou de la Tour, & au bâtard de Mansfeld [1]. L'Empereur ſe vit obligé de leur oppoſer auſſi deux armées, l'une conduite par le Comte de Dampierre, & l'autre par le Comte de Bucquoy. Toute l'année 1618 ſe paſſa en expéditions avec divers ſuccez de part & d'autre. Mais l'Empereur Mathias étant mort au mois de Mars de l'an 1619, Ferdinand prit poſſeſſion du Royaume de Bohéme ſelon les conventions qu'il avoit faites avec ſon Prédéceſſeur de n'entrer en joüiſſance qu'aprés ſa mort. Sa prémiére penſée fut de chercher les moyens de faire revenir les eſprits par voye d'adouciſſement. Et dans cette vûë il propoſa une ſuſpenſion d'armes aux Directeurs de Bohéme qui la refuſérent. Il leur envoya la confirmation de tous leurs priviléges, & n'omit rien de ce qu'il jugeoit propre pour les gagner. Ce fut en vain. Ils recommençérent la guerre avec plus d'animoſité qu'auparavant. Ils tâchérent d'engager les Electeurs Palatin & de Saxe dans leurs intérêts: & ils écrivirent au Duc de Baviére, pour le prier de ne point permettre le paſſage par ſes terres au ſecours de 8000 hommes de pied, & 2000 chevaux envoyez des Pays-bas par l'Archiduc Albert, prémiérement pour

Mem. de Louiſe Iul. de Naſſ. El. Palat. p. 136.

[1] Erneſt Comte de Mansfeld.

pour l'Empereur Mathias, puis pour Ferdinand. 1619.

Ce fut cette occasion qui fit connoître que le Duc de Baviére ne seroit point favorable aux Protestans de Bohéme. Non content de donner le passage aux troupes Flamandes, il songea de son côté à en lever de nouvelles pour assister la Maison d'Autriche. C'est ce qui obligea les Protestans de Bohéme sous le nom d'Etats, de s'unir avec ceux de Moravie, de Silésie, & de Lusace par une confédération générale, dont les articles dressez presque tous contre la Religion Catholique au nombre de LXX furent signez le dernier jour de Juillet.

Il y avoit déja quelques jours que les Electeurs de l'Empire étoient assemblez à Francford pour l'élection du Roy des Romains. C'est pourquoy les Etats & les Directeurs de Bohéme incontinent aprés avoir ratifié leur confédération, dépêchérent des Députez à Francford, pour faire sçavoir, que ne reconnoissant pas Ferdinand pour leur Roy, il n'étoit pas véritablement Electeur, & ne devoit pas assister à l'élection: mais que les droits d'Electeur étoient dévolus aux Etats de Bohéme qui demandoient d'être admis à l'élection. L'entrée de Francford ayant été refusée à ces Députez, ils se retirérent à Hanaw pour faire leurs protestations qui furent tres-inutiles. Ferdinand leur Roy fut élû Roy des Romains le $\frac{18}{28}$ d'Août, comme on l'a remarqué plus haut. Dés que la nouvelle de cette élection fut portée en Bohéme, les Etats du Royaume, c'est-à-dire les Protestans, s'assemblérent pour procéder à l'exclusion de Ferdinand, & pour se choisir un nouveau Roy. De sorte que le 26. d'Août qui étoit selon nous le cinquiéme de Septembre, ils élurent pour leur Roy *Frédéric* V Electeur Palatin, qui venoit de reconnoître Ferdinand pour légitime Roy de Bohéme, & légitime Electeur de l'Empire, à l'assemblée de Francford, où il avoit envoié ses Ambassadeurs pour l'élection du Roy des Romains. Les Etats de Silésie ratifiérent cette élection de Frédéric, & lui conférérent la qualité de Duc de Silésie. Mais il ne voulut rien faire sans prendre l'avis des Princes & des Etats Protestans d'Allemagne, qu'on appelloit *Correspondans*, pour s'être unis dans le dessein de soûtenir les Protestans de Bohéme dans leur

Mem. de L. J. Electrice Palatine, p. 136, 140, 144, 147, &c.

Consid. Caus. item. Stat. Controv. &c.

1619.

Mem. de Louise Julienne de Nassau Prin. Pal.

révolte. L'Electeur Palatin qui étoit le Chef de tous ces *Correspondans*, les pria de s'assembler à Rottemburg le $\frac{12}{22}$ de Septembre, pour en délibérer avec eux. Ils furent tous d'avis qu'il ne devoit pas refuser la couronne de Bohéme. L'Electeur de Saxe son ami sembla lui donner aussi son consentement pour un têms. Le Prince d'Orange son oncle maternel l'y exhorta puissamment, dans l'espérance de se servir de lui pour se rendre Souverain de Hollande à son tour. Son Beaupére Jacques Roy d'Angleterre, fut peut-être le seul des Princes Protestans qui fut d'un avis contraire, & qui voulut l'en dissuader sur sa grande jeunesse & son peu d'experience pour une entreprise de cette importance.

Vie de Maurice Prince d'Orange par L. Aub. du Maurier.

La fille du Roy Jacques ne fut pas de même sentiment, & l'envie d'être Reine fit qu'elle pressa son mari d'accepter la couronne. C'est ce qu'il fit dans le mois d'Octobre, au dernier jour duquel il fit son entrée à Prague. Il fut couronné solennellement le 4. de Novembre, & sacré, tout Calviniste qu'il étoit, par l'Administrateur ou Grand Pasteur des Hussites. L'Electrice Elisabeth de la Grande Bretagne fut couronnée trois jours aprés, & ointe d'huile bénite sur le front par le même Administrateur.

Les choses en étoient à ce point, lors que M. Descartes prit parti parmi les troupes du Duc de Baviére. Les *Correspondans*, c'est à dire, les Electeurs, les Princes, & les Etats protestans de l'Empire s'assemblérent au même mois de Novembre à Nuremberg, tant pour former leurs plaintes contre les Electeurs, Princes, & Etats Catholiques, que pour écouter celles des Catholiques contre eux. Ils ne firent pas grande attention aux raisons que l'Ambassadeur de l'Empereur Ferdinand II y présenta par écrit, pour maintenir les droits de son Maître. Mais ils prirent plus de mesures pour satisfaire le Duc de Baviére qui avoit aussi député à l'Assemblée. Aprés avoir confirmé l'union Protestante en faveur du nouveau Roy de Bohéme, ils envoiérent trois Deputez au Duc de Baviére pour le convier de désarmer, & de licentier ses troupes : & pour l'exhorter à faire faire la même chose aux Princes & Etats Catholiques de l'Empire. Leurs propositions étoient signées du $\frac{11}{21}$ Décembre à Munich, & ils en demandoient l'éxécution en moins de deux mois,

Merc. Franc. des ann. 1619, 1620.

De Bello Bohem. Habernfeld. item Aub. Mir.

mois. Le Duc leur fit connoître le beſoin qu'il avoit d'entretenir des troupes pour la ſureté de ſes Etats. Et pour ce qui concernoit la paix & le repos de l'Empire, il les renvoia aux réſolutions de l'Aſſemblée des Princes & Etats Catholiques qui ſe tenoit à Wirtzbourg, en oppoſition de celle des Proteſtans *Correſpondans* à Nuremberg. 1619.

Pendant ces mouvemens d'Etat, M. Deſcartes joüiſſoit de la tranquillité que lui donnoit l'indifférence où il étoit pour toutes ces affaires étrangéres. C'eſt à ce têms de repos que nous pourrions aſſigner l'abdication générale qu'il fit des préjugez de l'école, & les prémiers projets qu'il conçût d'une nouvelle Philoſophie. A dire le vrai, nous ne voions pas comme il ſera aiſé de s'en défendre, ſi M. Deſcartes lui même eſt pris pour le juge du fait. Par la maniére dont il s'en eſt expliqué au commençement de la ſeconde partie de ſa Méthode, il ne nous eſt preſque pas libre de croire que la choſe ſoit arrivée dans un autre hyver que celuy qui ſuivoit immédiatement le couronnement de l'Empereur Ferdinand II. Mais afin de ne point interrompre la ſuite des affaires d'Allemagne qui ſe ſont paſſées dans les lieux où il s'eſt trouvé, il eſt bon de la continuer juſqu'à la bataille de Prague, qui a décidé de la fortune de l'Electeur Palatin.

M. Deſcartes, à ſes méditations prés, n'eut donc autre choſe à faire du reſte de l'année 1619, qu'à viſiter le pays par où l'on faiſoit paſſer ſa compagnie. Le deſir de ſe donner plus d'occupation, lui fut une tentation de paſſer en Bohéme, où les armées Impériale & Bohémienne ſe battoient continuellement, prenoient & reprenoient leurs villes, & déſoloient de plus en plus le plat pays. Mais l'aſſurance de ſe voir inceſſamment emploié en Soüabe dés le commençement de l'année ſuivante le retint parmi les Bavarois. Le Duc de Wirtemberg étoit de l'union des *Correſpondans*, du parti du Prince Palatin Roy de Bohéme. C'eſt ce qui porta le Duc de Baviere à faire marcher d'abord ſes troupes vers Donawert & Dilling, pour s'aſſurer des paſſages des troupes qu'il faiſoit lever vers le Rhin, & pour tenir en haleine celles des *Correſpondans*, juſqu'à ce qu'on vît le ſuccez de l'Ambaſſade que l'Empéreur avoit envoiée au Roy de

Lipſtorp. de Reg. mot. p. 78.

1619.

Avis sur les mouvem. de l'Europe par le Baron de Fridembourg. M. Fr.

de France pour demander du ſecours contre l'Electeur Palatin & les Bohémiens. L'Ambaſſadeur qui étoit le Comte de Furſtemberg, arriva à Paris au mois de décembre, peu de têms aprés que M. de Luines fut reçeu Duc & Pair au Parlement. Ce Favory de Louis XIII s'étant beaucoup avancé durant la minorité du Roy, s'étoit alors rendu preſque abſolu dans l'Etat. Il dépendoit uniquement de lui de faire réüſſir l'Ambaſſade d'Allemagne. C'eſt pourquoi le Comte de Furſtemberg lui rendit de grandes aſſiduitez, & ſe fit joindre par le Marquis de Mirabel Ambaſſadeur d'Eſpagne à Paris pour doubler les ſollicitations. L'interêt de l'Etat ſembloit demander qu'on ne fit rien pour appuier la Maiſon d'Autriche rivale de celle de France, ni pour nuire à l'Electeur Palatin qui étoit de nos Alliez. Mais le Duc de Luines qui ne ſongeoit pour lors qu'à l'élévation de ſa maiſon, promit à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne de ruïner les affaires du Palatin, à condition que M. de Cadenet ſon frére épouſeroit Mademoiſelle de Picquigny de Chaûnes, l'une des plus illuſtres héritiéres du ſiécle, qui avoit été élevée auprés de l'Infante Iſabelle à Bruxelles. On lui promit la condition. Et quelque inſtance que pût faire le Maréchal de Boüillon prés du Roy, pour empêcher qu'on ne donnât ſatisfaction à l'Ambaſſadeur de l'Empereur contre le Palatin ſon allié, le Duc de Luines fit dépêcher une Ambaſſade extraordinaire, que les Allemans appellérent *Célébre*, parce qu'elle fut compoſée du Duc d'Engoulême, de M. de Béthune Baron de Selles, & de M. de l'Aubeſpine Abbé de Préaux. Leur commiſſion portoit ordre de procurer un bon accommodement entre les Princes *Correſpondans* qui favoriſoient l'Electeur Palatin, & le Duc de Baviére déclaré Général de l'Union des Catholiques.

Mem. de L. Aub. du Maurier. p. 188. 189.

Pendant ce têms là M. Deſcartes étoit en quartier d'hyver le long du Danube, où il trouvoit peu de gens capables de lier ſociété avec lui pour la converſation. Dés qu'il eut appris qu'il devoit arriver des Ambaſſadeurs de France à Ulm ville Impériale de Soüabe ſur le Danube, il ſe mit en diſpoſition de les devancer, pour ſe donner le plaiſir de revoir des perſonnes de ſon Païs, dont quelques uns pourroient être de ſa connoiſſance. La qualité de Volontaire lui donnoit la

liberté

liberté de se détacher de l'armée Bavaroise selon sa volonté. Mais je n'ay pû sçavoir sur quels mémoires le sieur Lipstorpius a écrit que M. Descartes avoit suivi l'armée du Duc de Baviére dans ce voyage ; que cette armée venoit attaquer les Suéves, c'est-à-dire, les peuples de Soüabe ; qu'elle avoit investi la ville d'Ulm pour y former un siége ; & qu'on étoit allé jusqu'à la décharge de l'Artillerie, lors qu'on y vid arriver les Ambassadeurs de France. La ville d'Ulm ne s'étoit pas déclarée contre l'Empereur Ferdinand : & quoi qu'elle fût comprise parmi les villes de l'union des *Correspondans*, elle n'avoit donné d'ailleurs aucun sujet d'hostilité aux armées des Catholiques. Par cette raison elle fut trouvée commode pour la médiation du Roy de France, dont les Ambassadeurs s'y rendirent le sixiéme de Juin de l'an 1620. Ils y furent suivis deux heures aprés par le Duc de Wirtemberg, & par le Marquis d'Anspach Lieutenant général des troupes Protestantes. Les Députez de l'Electeur Palatin, ceux des Princes *Correspondans*, & ceux de Bohéme arrivérent le lendemain. Ceux du Duc de Baviére Général de l'union des Catholiques vinrent quelques jours aprés. Le Duc d'Angoulême aprés avoir reçu les visites des Princes & des Députez, fit l'ouverture de cette célébre Assemblée par un beau discours, où il découvrit les vraies sources du mal dont on se plaignoit de part & d'autre : & il fit connoître les intentions que le Roy son Maître avoit d'y apporter du reméde, au contentement des deux partis. 1620.

Depuis le mois de Mars il se tenoit une autre assemblée à Mulhausen en Turinge. Elle étoit composée d'Electeurs & de Princes de l'Empire tant Catholiques que Luthériens de la Confession d'Ausbourg, tous reconnoissans l'Empereur Ferdinand pour Roy de Bohéme. Les Electeurs de Mayence, de Cologne, & de Saxe y étoient en personnes. L'Electeur de Tréves, le Duc de Baviére, & le Lantgrave de Hesse y avoient leurs Députez. Aprés avoir délibéré long-têms des moiens de délivrer l'Empire de ses maux, ils avoient pris le parti d'écrire au nom de leur Assemblée à l'Electeur Palatin, pour l'exhorter à se désister de la couronne de Bohéme. Ils avoient pareillement écrit aux Etats de Bohéme & Provinces incorporées, aux Princes Protestans

I Corres-

1620. *Correspondans*, à la Nobleſſe, & aux Villes Impériales. Toutes ces lettres étoient dattées du XI. de Mars. L'Electeur Palatin leur fit réponſe le XV. de May ſuivant, & les Etats de Bohéme peu de jours aprés. Mais les Princes *Correſpondans* avoient différé de repondre juſqu'à l'Aſſemblée d'Ulm, d'où ils récrivirent en commun à Mulhauſen, pour aſſurer les Electeurs & Princes, qu'ils entroient entiérement dans les conſidérations du bien public, & qu'ils eſpéroient beaucoup de la médiation des Ambaſſadeurs de France.

Pendant que le Duc d'Angoulême continuoit les ſéances de l'Aſſemblée à Ulm, le Duc de Baviére reçût ſept à huit mille hommes de troupes Catholiques venuës du Rhin, & fit un corps d'armée de 25000 hommes avec lequel il paſſa le Danube à Donawert. Il vint camper à Winding *, pour prendre mieux ſes meſures ſur le réſultat de l'Aſſemblée, dont il étoit encore incertain. A ces nouvelles, le Marquis d'Anſpach ſortit d'Ulm, raſſembla ſes troupes qui étoient au nombre de 15000 hommes, & les fit avancer pour obſerver l'ennemi. Le Duc de Baviére de ſon côté voulut gagner du pays, & campa ſon armée ſi prés de celle des *Correſpondans*, que l'on pouvoit ſe parler de l'une à l'autre. Nous ne ſçavons pas ſi M. Deſcartes quitta la ville d'Ulm en cette rencontre pour retourner au camp des Bavarois. Il paroît beaucoup plus vrai-ſemblable qu'il reſta dans la ville, où il étoit venu de France grand nombre de jeunes Seigneurs & autres perſonnes qualifiées de ſon âge, que la curioſité avoit fait mettre à la ſuite des Ambaſſadeurs, laquelle étoit de quatre cens chevaux.

* Verting peut être.

Joachim Erneſt de Brandebourg.

Merc. Franc. an. 1620. p. 139. & ſuiv.

Les deux armées étoient dans une grande diſcipline ſans s'inſulter, & ſans rien entreprendre l'une ſur l'autre. Tandis qu'elles s'entre-regardoient, le Traitté fut conclu à Ulm par le moien des Ambaſſadeurs de France aprés quatre ſemaines d'aſſemblée. Les articles de l'accord furent paſſez entre le Duc de Baviére, comme Général des Catholiques unis, & le Marquis d'Anſpach comme Lieutenant Général de l'Union Evangélique ou Proteſtante, qui les ſignérent tous deux le 3. jour de Juil. 1620. Il fut arrêté qu'on ne prendroit point les armes les uns contre les autres entre les Princes & Etats de l'une & l'autre Union; qu'on ne ſe feroit tort en quoi

Ibid. p. 152 & ſuiv.

Du Maur. Mem. de Holl. p. 289.

quoi que ce fût ; qu'on ne toucheroit point à tout ce qui n'appartenoit ni à l'Electeur Palatin, ni à l'Archiduc d'Autriche ; & que l'on joüiroit de la liberté & du repos qui étoit entre les Catholiques & les Protestans avant les troubles. Qu'on ne prendroit point de part à la querelle particuliére de Bohéme, qui ne regardoit que l'Electeur Palatin & l'Empéreur Ferdinand ; & qu'on leur laisseroit démêler le différent entre eux. Ils n'exclurent de leur Traitté que le Roiaume de Bohéme avec les Provinces incorporées, c'est-à-dire, la Moravie, la Silésie & la Lusace. Exception qui fut pernicieuse au parti Protestant, & qui rétablit les affaires de la maison d'Autriche en Allemagne. 1620.

CHAPITRE XIV.

M. Descartes demeure à Ulm pendant quelque tems, & fait connoissance avec quelques Mathématiciens du Pays. Il s'éxerce avec Faulhaber sur des questions de Mathématiques. Il va en Autriche voir la Cour de l'Empereur. Il retourne au camp du Duc du Baviére ; & il se trouve à la bataille de Prague, dont il paroît n'avoir été que le Spectateur. S'il a pu voir les machines de Tyco Brahé ?

LEs Ambassadeurs de France ayant eu tout le succez qu'ils pouvoient espérer dans la conclusion du Traitté d'Ulm, s'embarquérent sur le Danube le sixiéme jour de Juillet, & arrivérent à Vienne en Autriche le 20 du même mois. Le Duc de Baviére retira ses troupes de la Soüabe, non pour les licencier, mais pour les mener dans la haute Autriche au service de l'Empereur. Mais M. Descartes voulut rester à Ulm pendant quelques mois, pour étudier plus à loisir le païs & les habitans. Il paroît que quelques Auteurs Allemans n'étoient pas assez bien informez de l'histoire de leur pays, lors qu'ils ont écrit que M. Descartes fut envoyé en quartier d'hyver à Ulm, incontinent aprés la conclusion du Traitté, qu'ils qualifient mal à propos du nom de Paix. Il suffit de remarquer deux choses pour se deffaire de cette pensée, 1. que les troupes Bavaroises parmi lesquels M. Descartes

Dan. Lipstorp. p. 78. Johan. Tepel. p. 4, 5. &c.

1620. s'étoit engagé, n'entrérent jamais dans la ville d'Ulm, & sortirent des extrémitez de la Soüabe immédiatement aprés le Traitté : 2. qu'on étoit alors au fort de l'été. Loin de donner des quartiers d'hyver aux troupes, le Duc de Baviére fit marcher les siennes en toute diligence le long du Danube contre les Protestans d'Autriche qui s'étoient liguez avec les Mécontens de Bohéme contre l'Empereur Ferdinand : & le Marquis d'Anspach par une marche toute opposée, fit avancer les siennes à grandes journées le long du Rhin, pour défendre le Palatinat contre le Marquis de Spinola envoié des Pays-bas avec des troupes Espagnoles pour secourir l'Empereur.

Il ne resta donc point de troupes soit Catholiques soit Protestantes dans la Soüabe, moins encore dans la ville d'Ulm, où M. Descartes ne prétendoit pas mener une vie de soldat durant le sejour qu'il y vouloit faire. Il y pratiqua des habitudes convenables à un honnête homme, & il y rechercha particuliérement la connoissance des personnes qui étoient en réputation d'habileté pour la Philosophie & les Mathématiques. Le principal de ceux à qui il rendit visite fut le sieur Jean *Faulhaber*, qui le reçût avec beaucoup de civilité, & qui lui donna lieu par ses honnêtetez de le hanter souvent. Faulhaber ayant remarqué dans plus d'une conversation qu'il n'étoit pas ignorant dans les Mathématiques, & qu'il en parloit pertinemment lors qu'il en étoit question, s'avisa (Lipstorp. p. 78, 79.) un jour de lui demander s'il avoit oüy parler de l'Analyse des Géométres. Le ton délibéré avec lequel M. Descartes lui répondit qu'ouy, le fit douter de la chose. Le prenant sur sa réponse précipitée pour un jeune présomptueux, il lui demanda dans le dessein de l'embarasser, s'il se croioit capable de résoudre quelque problême. M. Descartes se donnant encore un air plus résolu qu'auparavant, lui dit qu'oui : & lui promit la solution des Problémes les plus difficiles sans hésiter. Faulhaber qui ne voioit en lui qu'un jeune soldat, se mit à rire : & pour se mocquer de lui, il lui cita quelques vers de Plaute, pour lui faire connoître qu'il le prenoit pour un Gascon aussi brave que ce glorieux Fanfaron dont il est question dans la comédie. M. Descartes picqué d'un parallele si disproportionné, & sensible à l'injure que lui faisoit

cét

cét Allemand, luy préſenta le défi. Faulhaber qui excelloit particuliérement en Arithmétique & en Algébre dont il avoit publié peu de têms auparavant un livre en Langue vulgaire, luy propoſa d'abord des queſtions aſſez communes. Voyant qu'il n'héſitoit pas dans ſes réponſes, il luy en propoſa des plus difficiles, qui n'embarraſſérent pas le Répondant plus que celles de la prémiére eſpéce. Faulhaber commença à changer de contenance; & aprés luy avoir fait ſatisfaction ſur les maniéres inconſidérées dont il l'avoit traité, il le pria trés-civilement de vouloir entrer avec luy dans le cabinet, pour conférer enſemble d'un ſens plus raſſis pendant quelques heures. Il luy mit entre les mains le livre Allemand, qu'il venoit de compoſer ſur l'Algébre. Ce livre ne contenoit que des queſtions toutes nuës, mais des plus abſtraites, ſans explications. L'Auteur en avoit uſé de la ſorte, dans le deſſein d'éxercer le génie des Mathématiciens d'Allemagne, auſquels elles étoient propoſées pour les exciter à y donner telles ſolutions qu'ils pourroient. La promptitude & la facilité avec laquelle M. Deſcartes donnoit les ſolutions de celles qui luy tomboient ſous la vûë en feüilletant, cauſa beaucoup d'étonnement à Faulhaber. Mais il fut bien plus ſurpris de luy entendre ajoûter en même têms les régles & les théorémes généraux qui devoient ſervir à la ſolution véritable de ces ſortes de queſtions, & de toutes les autres de même nature. Cette nouveauté luy fit prendre le change : il eut aſſez d'ingénuité pour reconnoître ſon ignorance dans la plûpart des choſes que M. Deſcartes luy faiſoit voir, & il luy demanda ſon amitié avec empreſſement. 1620.

Il arriva dans le même têms qu'un Mathématicien de Nuremberg nommé Pierre Roten fit paroître les ſolutions qu'il avoit trouvées aux queſtions propoſées dans le livre de Faulhaber. Roten pour luy rendre la pareille, ajoûta au bout de ſes réponſes d'autres queſtions nouvelles ſans explication : & convia Faulhaber de les réſoudre. Celuy-cy trouvant que la difficulté de ces queſtions étoit extraordinaire, communiqua la choſe à M. Deſcartes, & le pria de vouloir entrer en ſociété de travail avec luy. M. Deſcartes ne put luy refuſer cette honnêteté. Le ſuccez avec lequel il

1620. le tira d'embarras, acheva de le convaincre qu'il n'y avoit point de difficultez à l'épreuve du puiſſant Génie de ce jeune homme.

Ibid. p. 72. & 80.

On prétend que ce fut dans le même têms que M. Deſcartes découvrit par le moyen d'une Parabole l'art de conſtruire d'une maniére générale toutes ſortes de Problémes ſolides, réduits à une Equation de trois ou quatre dimenſions. C'eſt ce qu'il a expliqué long-têms aprés dans le troiſiéme livre de ſa Géométrie.

Art. 20. pag. 95.

Il demeura en Soüabe juſqu'au mois de Septembre, ſur la fin duquel il prit le chemin de Baviére pour paſſer en Autriche. Son deſſein étoit apparemment de voir la Cour de Vienne, & d'y rejoindre la ſuite des Ambaſſadeurs de France, qui devoient paſſer en Hongrie pour conférer avec le Prince Betlen Gabor ſur les moyens d'un accommodement avec l'Empereur. Cette opinion ne ſouffre pas grande difficulté, ſi l'on ſuppoſe avec quelques Auteurs, que M. Deſcartes renonça entiérement à la profeſſion des armes durant ſon ſéjour à Ulm, lorſqu'il eut appris que le Duc de Baviére, nonobſtant le traité fait avec les Princes *Correſpondans*, ne laiſſoit pas de faire marcher ſes troupes contre l'Electeur Palatin en Bohéme. Mais s'il eſt vray qu'il s'eſt trouvé à la fameuſe bataille de Prague, comme l'aſſurent d'autres Auteurs, il eſt croiable qu'au lieu de ſuivre les Ambaſſadeurs, il ſera retourné de la ville de Vienne droit au camp du Duc de Baviére.

Lipſtorp. Tepel. &c.

Borel vit. Cart. compend.

Ce Prince avoit déja réduit tous les Proteſtans rebelles d'Autriche ſous l'obéïſſance de l'Empereur. Il étoit entré depuis en Bohéme: & ayant joint ſon armée avec celle du Comte de Bucquoy, il avoit déja remis dans le devoir quantité de villes & de places, lorſque M. Deſcartes arriva prés de luy. Il n'étoit pas le ſeul des jeunes Gentils-hommes François qui eût la curioſité de voir la fin de cette tragique ſcéne, que devoit repréſenter le nouveau Roy de Bohéme C. Palatin. Pluſieurs y alloient pour apprendre le métier de la guerre, particuliérement ſous le Comte de Bucquoy. Mais M. Deſcartes qui avoit d'autres vûës, & qui ne cherchoit qu'à connoître le genre humain dans toutes ſes cataſtrophes, ſe contentoit de vouloir être le ſpectateur des autres.

Les plus apparens étoient Charles Duc de Lorraine, & le Comte de Harcourt encore fort jeune. Du Maur. p. 292. 293.

Les

Les affaires des Bohémiens baissoient deplus en plus, non seulement par la jonction des deux armées Impériale & Bavaroise qui faisoient un corps de 50000 hommes vers le Midy: mais aussi par la descente que l'Electeur de Saxe venoit de faire avec 20000 hommes du côté du Septentrion. Cet Electeur qui avoit refusé la couronne de Bohéme aussi-bien que le Duc de Baviere avant qu'on l'eût présentée à l'Electeur Palatin, avoit été chargé par l'Empereur de l'éxécution du ban Impérial publié contre les Rebelles. Il étoit d'ailleurs mal satisfait de l'Electeur Palatin, qui n'avoit pas déféré à ses avis, ni à ceux de l'Assemblée de Mulhausen, touchant le désistement de cette Couronne qu'on luy avoit conseillé. En un mot il étoit le Chef des Luthériens de la Confession d'Ausbourg, qui comme les Catholiques ne pouvoient souffrir que les Calvinistes se rendissent les Maîtres d'un Royaume & de trois grandes Provinces par voye d'usurpation. 1620.

Il avoit déja réduit toute la Lusace, lorsque le Duc de Baviére & le Comte de Bucquoy aprés avoir pris quatorze ou quinze villes de la Bohéme, se mirent sur la route de Prague, parce que la saison déja avancée & fort rude ne permettoit pas qu'ils s'amusassent plus long-tems à former des siéges. Le Samedy VII. du mois de Novembre, ils se trouvérent à la portée du canon prés de l'armée de Bohéme qui les avoit cotoyez dans leur marche: & ils s'approchérent de la ville de Prague à une demi-lieuë de distance. Le lendemain Dimanche octave de la Toussaints, l'armée de Bohéme qui s'étoit avancée à un petit quart de lieuë de Prague, se campa sur un poste assez élevé. Le dessein de l'Electeur Palatin n'étoit autre que de demeurer sur la défensive, parce que ses troupes augmentées de dix mille Hongrois que luy avoit envoyez Betlen Gabor, étoient encore beaucoup inférieures à celles des Impériaux.

M. de L. Jul. El. Palatine p. 165. & seqq.

Le Duc de Baviére, & le Comte de Bucquoy en litiére d'une blessure qu'il avoit reçûë le Mercredy d'auparavant, voyant l'ennemi campé si avantageusement, & si bien déterminé à se battre, tinrent conseil pour délibérer si l'on présenteroit la bataille. Les avis alloient à ne rien hazarder, lorsque le Carme déchaussé qui avoit apporté l'épée benie au

Le P. Dominique d'Arragon.

1620. au Duc de Baviére de la part du Pape, entra dans le Conseil comme un homme inspiré, & promit la victoire d'un ton aussi assuré, que s'il en eût eu parole de Dieu même. De sorte qu'aprés avoir envoyé reconnoître les avenuës & les passages par où l'on pourroit attaquer, & se dégager selon les besoins, l'armée fut rangée de telle maniére, que le Duc de Baviere tenoit l'aîle droite avec le Baron de Tilly son Maréchal de camp général [1] : & le Comte de Bucquoy assis tout armé dans sa litiére tenoit la gauche avec Tieffembach Maréchal de camp général de ses troupes. Le corps de reserve aprés l'arriere-garde étoit composé de Croates & d'Italiens. Mais l'armée étoit sans canons, au lieu que celle des Bohémiens en avoit dix.

[1] Il fut fait Côte depuis, & Général.

Mir. de ortu progressu & fine belli Bohem. M. Fr. p. 435. 422.

Item. Habernf. de bell. Boh.

Le Pére Carme s'étoit mis à la tête de l'avant-garde le Crucifix à la main pour animer les soldats. Mais elle fut chargée si rudement par les Bohémiens, que les bataillons & les escadrons furent rompus d'abord malgré la prévoyance du Baron de Tilly. Le Comte de Bucquoy voyant le désordre que causoit l'artillerie ennemie sur les Bavarois, qui commençoient à plier à l'aîle gauche, sortit de sa litiére tout blessé & tout malade qu'il étoit; monta à cheval; dégagea le Baron de Tilly; remit le courage aux Soldats; changea l'ordre des bataillons; joignit tous les escadrons en un corps; se mit à leur tête; & secondé du Duc de Baviére qui avoit passé à l'aîle droite, il défit l'ennemi entiérement; prit les dix piéces de canon, 135 enseignes, sans conter le camp entier avec tout le bagage. L'Electeur Palatin avec plusieurs Seigneurs de son parti se sauva dans la vieille Prague, & dés la nuit suivante il sortit avec sa femme & ses enfans pour se retirer en Silésie. Il y eut 5000 hommes tuez sur la place, 2000 noïez dans la riviére de Molde, & plusieurs faits prisonniers. Les deux Généraux Catholiques qui n'avoient perdu que 400 hommes, firent avancer leur infanterie contre les murailles de la ville sur le soir. Les Habitans des trois villes n'osérent se hazarder à soûtenir un siége. De sorte que dés le lendemain ils ouvrirent les portes au Duc de Baviére, & au Comte de Bucquoy, qui aprés une entrée solennelle allérent aux Capucins chanter le *Te Deum*.

Prague est divisée en trois villes.

M. Des-

M. Descartes suivoit les victorieux par tout : & quoy que nous ne sçachions pas s'il avoit contribué à cette victoire, nous ne pouvons douter qu'il n'y ait eu part, conservant toûjours sa qualité de soldat Volontaire sous le Duc de Baviére. Aprés l'entrée des victorieux, on tint les portes des trois villes fermées pendant six jours, pour faire la recherche des principaux auteurs de la rebellion : & on ne leur accorda que la vie. Les Luthériens de la Confession d'Ausbourg y furent maintenus comme les Catholiques : mais on ôta aux Picards ou Picardites, c'est-à-dire aux Calvinistes, le libre éxercice de leur Religion, & on travailla d'autant plus à les humilier, qu'ils avoient paru plus zélez que les autres dans l'élection du Palatin. Les villes de Bohéme qui restoient au nombre de quarante du côté des Rebelles, vinrent apporter leurs clefs à l'envi. Il ne demeura que celles de Tabor & de Piltsen, où le bâtard de Mansfeld commandoit avec de fortes garnisons. On établit le Baron de Tilly pour commander dans Prague avec six mille hommes. Les Généraux voyant qu'il ne se présentoit plus d'ennemi à combattre, se retirérent avec leurs troupes, aprés que les principaux Seigneurs de la couronne de Bohéme eurent prêté le serment de fidélité & d'obéïssance à l'Empereur, entre les mains du Duc de Baviére, qui sortit de Prague le dix-huitiéme jour de Décembre, pour venir passer le reste de l'hiver à Munich. Il ramena une partie de ses troupes en Baviére, & laissa l'autre dans la partie méridionale de Bohéme, pour y prendre des quartiers d'hiver. 1620.

L'espace de six semaines pendant lesquelles l'armée Impériale séjourna dans Prague, fut plus que suffisant à Monsieur Descartes pour rechercher & visiter ce qu'il y avoit d'habiles gens dans cette ville. Le têms que les autres Soldats & les Officiers employoient à s'enrichir sur les Rebelles abandonnez à leur pillage, fut pour luy une occasion de loisir & de liberté plus grande, pour vaquer à des plaisirs plus honnêtes, qu'il trouvoit dans la conversation des curieux & des sçavans du lieu. La mémoire du fameux Tyco-Brahé y étoit toûjours vivante, & sa réputa-

1620. tion y avoit été maintenuë jusqu'alors dans un état aussi florissant, qu'elle étoit au têms de sa mort, par les soins de ses héritiers, & particuliérement de son illustre disciple Jean Képler Mathématicien de l'Empereur. Monsieur Descartes ne trouva rien de plus agréable durant ce séjour, que la conversation de ceux qui l'informérent des particularitez de la vie de ce grand Astronome, qui étoit venu autrefois de Danemarck s'habituer à Prague avec toute sa famille. Si nous en croyons quelques Auteurs, il prit un plaisir sensible à entendre parler de ses belles inventions, & à voir ses grandes machines que ses héritiers luy permirent d'éxaminer tout à loisir. Ces deux circonstances rapportées par le sieur Borel, paroîtront assez plausibles à ceux qui se contenteront de juger du fait par la seule curiosité de Monsieur Descartes. Mais on les trouvera plus que douteuses, lorsqu'elles seront éxaminées sur la vérité de l'histoire. Il est difficile que Monsieur Descartes ait pû se procurer des conférences doctes & curieuses avec les enfans, ou les parens de Tyco, s'il est vray qu'il n'en restoit point alors qui fussent en état de répondre à sa curiosité, ou qui demeurassent actuellement à Prague. Tyco avoit laissé en mourant six enfans qui se portérent tous pour héritiers: & ils eurent soin de publier quelques-uns de ses ouvrages posthumes, & de les dédier en leur nom aux Empereurs Rodolphe & Ferdinand en mil six cent deux, & mil six cent vingt-six. Mais nous apprenons d'un Mathématicien Saxon nommé Wilhelmus Johannis, que dés l'an mil six cent quinze, aprés avoir fait toutes les enquêtes possibles dans la ville de Prague sur les fils & les filles de Tyco-Brahé, il n'avoit trouvé personne qui eût pû luy en dire des nouvelles. Monsieur Descartes aura-t-il été plus heureux dans ses recherches? Il y avoit alors un fils de Tyco richement pourvû en Bohéme: mais il demeuroit en Province. De sorte qu'il ne pouvoit rester à Prague que le Baron de Tengnagel gendre de Tyco, que Monsieur Descartes pût voir sur les sciences. Aussi Tengnagel étoit-il homme de lettres, & Mathématicien: mais je doute qu'étant demeuré fidelle à l'Empereur Ferdinand

Borel. vit. Cart. comp. pag. 4.

L'an 1601.

Gass. de vit. Tyc. p. 231.

Franc. Gasneb. Tengnagelius.

dinand durant les troubles, il fût demeuré dans Prague parmi les Rebelles. 1620.

Il eſt encore moins certain que Monſieur Deſcartes ait eu la ſatisfaction de voir les machines & les inſtrumens de Tyco. La triſte deſtinée de ces machines ne nous permet preſque pas de le croire. Tyco les avoit fait tranſporter de Danemarck à Prague, & de Prague au château de Benach. Il les avoit fait remener enſuite à Prague dans le palais de l'Empereur, d'où on les avoit fait paſſer dans l'hôtel de Curtz. Aprés la mort de Tyco, l'Empereur Rodolphe craignant qu'on n'en fit quelque aliénation, ou quelque mauvais uſage, voulut en avoir la propriété pour le prix de vingt-deux mille écus d'or, qu'il paya aux héritiers de Tyco. Et il y commit un Garde à gage, qui tint ce grand tréſor ſi bien renfermé dans l'hôtel de Curtz, qu'il ne fut plus poſſible à perſonne de le voir, quelque qualité, quelque mérite, & quelque recommandation qu'on pût apporter pour cela. C'eſt tout dire que Képler même, tout privilégié qu'il étoit de la part de l'Empereur, de la part de Tyco, & du côté de ſa profeſſion, s'eſt plaint amérement de n'avoir pas été plus favoriſé qu'un autre en ce point. Ces machines demeurérent enſevelies de la ſorte juſqu'aux troubles de Bohéme. L'armée de l'Electeur Palatin croyant mettre la main ſur un bien qui étoit propre à la Maiſon d'Autriche, les pilla comme des dépoüilles ennemies; en briſa une partie; & en convertit une autre à des uſages tout différens. Le reſte fut tellement diſtrait, qu'on n'a point pû ſçavoir depuis ce que ſont devenus tant de précieux monumens. Cette déſolation étoit arrivée dés l'an mil ſix cent dix-neuf, de ſorte que Monſieur Deſcartes, qui n'entra dans Prague qu'en mil ſix cent vingt, ne pourroit avoir vû ces machines que par une avanture miraculeuſe, dont nous demanderions un autre garant que le ſieur Borel. Il eſt vray qu'on vint à bout de ſauver le grand globe céleſte qui étoit d'airain : mais ce ne fut qu'en le retirant de Prague, d'où il fut emporté ſur l'heure à Neiſſa en Siléſie, où on le mit en dépôt chez les Jéſuites. Il fut enlevé treize ans aprés par Udalric fils de Chriſtiern Roy

P. Gaſſ. vit. Tyc. lib. 6. pag. 251. & ſeq.

Détail hiſtorique de ces Inſtrumens & Machines au liv. 2. p. 43, 44, 45, 46.

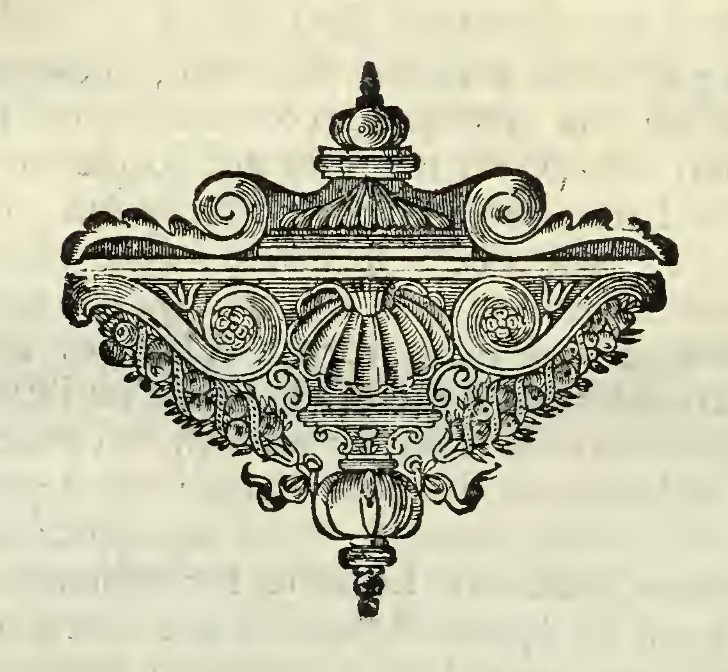
Kepl. Ep. ad Hofmann. Ibid.

1620. de Danemarck, conduit à Coppenhague, & placé dans

L'an 1631. l'Académie royale. Il falloit donc mieux concerter la fiction touchant la curiosité de Monsieur Descartes à Prague, pour la rendre plus vray-semblable.

Mais pour dire de luy des choses plus certaines, nous allons retourner à ce qui se passa dans son esprit sur la fin de l'année précédente.

Fin du Prémier Livre.



LA



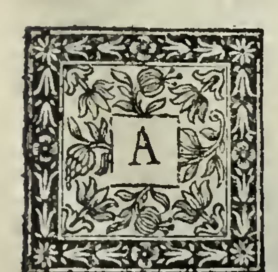
LA VIE DE Mr DESCARTES.

LIVRE SECOND.

Contenant ce qui s'est passé depuis qu'il se fût défait des Préjugez de l'Ecole, jusqu'à son établissement en Hollande.

CHAPITRE PREMIER.

Où l'on reprend son histoire à la fin de l'an 1619. Il se trouve dans une espéce de solitude, qui luy fait naître diverses pensées contre ce qui avoit été pensé avant luy. Il se hazarde à se dépoüiller de toutes les opinions qu'il avoit reçuës jusqu'alors. Récit de quelques songes qu'il eut, avec leur explication. Il commençe son traité des Olympiques, qu'il n'a point achevé depuis.



APRE'S avoir rapporté de suite les affaires qui se sont passées en Allemagne sous les yeux de M. Descartes, nous nous sommes fait un plus grand jour, pour exposer aux yeux des autres ce qui se passa dans son esprit, & dont il fut le seul acteur peu de têms aprés s'être engagé dans les troupes du Duc de Baviére. Nous avons

1619. remarqué qu'aprés avoir quitté sur la fin de Septembre de l'an 1619 la ville de Francford, où il avoit assisté au couronnement de l'Empereur, il s'arrêta sur les frontiéres de Baviére au mois d'Octobre, (1) & qu'il commença la campagne par se mettre en quartier d'hiver. Il se trouva en un lieu si écarté du commerce, & si peu fréquenté de gens dont la conversation fût capable de le divertir, qu'il s'y procura une solitude telle que son esprit la pouvoit avoir dans son état de vie ambulante. S'étant ainsi assuré des dehors, & par bonheur n'ayant d'ailleurs aucuns soins ni aucunes passions au dedans qui pussent le troubler, il demeuroit tout le jour enfermé seul dans un poësle, où il avoit tout le loisir de s'entretenir de ses pensées. Ce n'étoient d'abord que des préludes d'imagination : & il ne devint hardi que par dégrez en passant d'une pensée à une autre, à mesure qu'il sentoit augmenter le plaisir que son esprit trouvoit dans leur enchaînement. Une de celles qui se présentérent à lui des prémiéres, fut de considérer qu'il ne se trouve point tant de perfection dans les ouvrages composez de plusieurs piéces & faits de la main de divers maîtres, que dans ceux ausquels un seul a travaillé. Il lui fut aisé de trouver dequoi soutenir cette pensée, non seulement dans ce qui se void de l'Architecture, de la Peinture, & des autres Arts, où l'on remarque la difficulté qu'il y a de faire quelque chose d'accompli en ne travaillant que sur l'ouvrage d'autrui, mais même dans la police qui regarde le gouvernement des Peuples, & dans l'établissement de la Religion qui est l'ouvrage de Dieu seul.

Disc. de la Méth. part. 2. p. 12. & seqq.

Ibid. p. 13. & 14.

Il appliqua ensuite cette pensée aux Sciences, dont la connoissance où les préceptes se trouvent en dépôt dans les livres. Il s'imagina que les Sciences, au moins celles dont les raisons ne sont que probables, & qui n'ont aucunes démonstrations, s'étant grossies peu à peu des opinions de divers Particuliers, & ne se trouvant composées que des réfléxions de plusieurs Personnes d'un caractére d'esprit tout différent, approchent moins de la vérité, que les simples raisonnemens que peut faire naturellement un homme de bon sens touchant les choses qui se présentent à lui. Delà il entreprît de passer à la Raison humaine avec la même pensée. Il considéra

(1) [Neu]bourg, sur la [rive] droite du Danube, [entre] Ulm et Ratisbonne

Fouillée dans son "Descartes" p. 11 commet une erreur de [dat]e quand il écrit "Au commencement de 1619 (l'hiver ...) [s']arrête sur les frontières de la Bavière, à Neubourg, [su]r le Danube". Sauf cette erreur, la page consacrée par [Fou]illée à cette crise décisive du génie de Descartes est à lire. [La] part de l'imagination dans les œuvres de découverte scienti[fique] y est bien saisie et bien mise en lumière." Son

ſidéra que pour avoir été enfans avant que d'être hommes, 1619.
& pour nous être laiſſez gouverner long têms par nos appétits, & par nos maîtres, qui ſe ſont ſouvent trouvez contraires les uns aux autres, il eſt preſque impoſſible que nos jugemens ſoient auſſi purs, auſſi ſolides qu'ils auroient été, ſi nous avions eu l'uſage entier de nôtre raiſon dés le point de nôtre naiſſance, & ſi nous n'avions jamais été conduits que par elle.

La liberté qu'il donnoit à ſon génie ne rencontrant point d'obſtacles, le conduiſoit inſenſiblement au renouvellement de tous les anciens ſyſtêmes. Mais il ſe retint par la vuë de l'indiſcrétion qu'il auroit blâmée dans un homme, qui auroit entrepris de jetter par terre toutes les maiſons d'une ville, dans le ſeul deſſein de les rebâtir d'une autre maniére. Cependant comme on ne trouve point à redire qu'un Particulier faſſe abattre la ſienne lors qu'elle le menace d'une ruïne inévitable, pour la rétablir ſur des fondemens plus ſolides : il ſe perſuada qu'il y auroit en lui de la témérité à vouloir réformer le corps des ſciences ou l'ordre établi dans les Ecoles pour les enſeigner ; mais qu'on ne pourroit le blâmer avec juſtice d'en faire l'épreuve ſur lui même ſans rien entreprendre ſur autruy. Ainſi il ſe réſolut une bonne fois de ſe défaire de toutes les opinions qu'il avoit reçuës juſqu'alors ; de les ôter entiérement de ſa créance, afin d'y en ſubſtituer d'autres enſuite qui fuſſent meilleures, ou d'y remettre les mêmes, aprés qu'il les auroit vérifiées, & qu'il les
auroit *ajuſtées au niveau de la Raiſon*. Il crut trouver en ce Ibid. p.15,16.
point les moiens de réüſſir à conduire ſa vie, beaucoup mieux que s'il ne bâtiſſoit que ſur de vieux fondemens, ne s'appuyant que ſur les principes qu'il s'étoit laiſſé donner dans ſa prémiére jeuneſſe, ſans avoir jamais éxaminé s'ils étoient vrays.

Il prévoioit pourtant qu'un projet ſi hardi & ſi nouveau ne ſeroit pas ſans difficultez. Mais il ſe flatoit que ces difficultez ne ſeroient pas auſſi ſans remède: outre qu'elles ne mériteroient pas d'entrer en comparaiſon avec celles qui ſe trouveroient dans la réformation des moindres choſes qui touchent le Public. Il mettoit une grande différence entre ce qu'il entreprenoit de détruire en lui même, & les établiſſements publics de ce monde, qu'il comparoit à de grands

corps

imagination était surexcitée, dit-il, il vivait dans un m[illegible]
de figures et de mouvements qui lui apparaissaient en se combinant à
l'infini, selon des lois de composition régulière : c'était le m[illegible]
des possibles, lié par un lien secret au monde des réalités...
(Note écrite le mardi 12 mai 1903, rue de [illegible])

1619. corps, dont la chute ne peut être que tres-rude, & qui ſont encore plus difficiles à relever quand ils ſont abatus, qu'à retenir quand ils ſont ébranlez. Il eſtimoit que l'uſage avoit adouci beaucoup de leurs imperfections, & qu'il en avoit inſenſiblement corrigé d'autres, beaucoup mieux que n'auroit pû faire la prudence du plus ſage des Politiques ou des Philoſophes. Il convenoit même que ces imperfections ſont encore plus ſupportables que ne ſeroit leur changement : de même que les grands chemins qui tournoïent entre des montagnes, deviennent ſi unis & ſi commodes à force d'être batus & fréquentez, qu'on ſe rendroit ridicule de vouloir grimper ſur les rochers, ou deſcendre dans les précipices, ſous prétexte d'aller plus droit. Son deſſein n'étoit pas de cette nature. Ses vuës ne s'étendoient pas alors juſqu'aux intérêts du Public. Il ne prétendoit point réformer autre choſe que ſes propres penſées, & il ne ſongeoit à bâtir que dans un fonds qui fût tout à lui. En cas de mauvais ſuccés, il croioit ne pas riſquer beaucoup, puis que le pis qu'il en arriveroit, ne pourroit être que la perte de ſon têms & de ſes peines, qu'il ne jugeoit pas fort néceſſaires au bien du genre humain.

Dans la nouvelle ardeur de ſes réſolutions, il entreprit d'éxécuter la prémiére partie de ſes deſſeins qui ne conſiſtoit qu'à détruire. C'étoit aſſurément la plus facile des deux. Mais il s'apperçut bien tôt qu'il n'eſt pas auſſi aiſé à un homme de ſe défaire de ſes préjugez, que de brûler ſa maiſon. Il s'étoit déja préparé à ce renoncement dés le ſortir du collége : il en avoit fait quelques eſſais prémiérement durant ſa retraitte du fauxbourg S. Germain à Paris, & enſuite durant ſon ſéjour de Breda. Avec toutes ces diſpoſitions, il n'eut pas moins à ſouffrir, que s'il eût été queſtion de ſe dépoüiller de ſoi-même. Il crût pourtant en être venu à bout. Et à dire vrai, c'étoit aſſez que ſon imagination lui préſentât ſon eſprit tout nud, pour lui faire croire qu'il l'avoit mis effectivement en cét état. Il ne lui reſtoit que l'amour de la Vérité, dont la pourſuitte devoit faire d'orénavant toute l'occupation de ſa vie. Ce fut la matiére unique des tourmens qu'il fit ſouffrir à ſon eſprit pour lors. Mais les moyens de parvenir à cette heureuſe conquête ne lui cauſérent

ſérent pas moins d'embarras que la fin même. La recherche qu'il voulut faire de ces moiens, jetta ſon eſprit dans de violentes agitations, qui augmentérent de plus en plus par une contention continuelle où il le tenoit, ſans ſouffrir que la promenade ni les compagnies y fiſſent diverſion. Il le fatigua de telle ſorte que le feu lui prît au cerveau, & qu'il tomba dans une eſpéce d'enthouſiaſme, qui diſpoſa de telle maniére ſon eſprit déja abatu, qu'il le mit en état de reçevoir les impreſſions des ſonges & des viſions.

1619.

Cart. Olymp. init. Ms.

Il nous apprend que le dixiéme de Novembre mil ſix cent dix-neuf, s'étant couché *tout rempli de ſon enthouſiaſme*, & tout occupé de la penſée *d'avoir trouvé ce jour là les fondemens de la ſcience admirable*, il eut trois ſonges conſécutifs en une ſeule nuit, qu'il s'imagina ne pouvoir être venus que d'enhaut. Aprés s'être endormi, ſon imagination ſe ſentit frappée de la repréſentation de quelques fantômes qui ſe préſentérent à lui, & qui l'épouvantérent de telle ſorte, que croyant marcher par les ruës, il étoit obligé de ſe renverſer ſur le côté gauche pour pouvoir avancer au lieu où il vouloit aller, parce qu'il ſentoit une grande foibleſſe au côté droit dont il ne pouvoit ſe ſoutenir. Etant honteux de marcher de la ſorte, il fit un effort pour ſe redreſſer: mais il ſentit un vent impétueux qui l'emportant dans une eſpéce de tourbillon lui fit faire trois ou quatre tours ſur le pied gauche. Ce ne fut pas encore ce qui l'épouvanta. La difficulté qu'il avoit de ſe traîner faiſoit qu'il croioit tomber à chaque pas, juſqu'à ce qu'ayant apperçû un collége ouvert ſur ſon chemin, il entra dedans pour y trouver une retraite, & un reméde à ſon mal. Il tâcha de gagner l'Egliſe du collége, où ſa prémiére penſée étoit d'aller faire ſa priére: mais s'étant apperçu qu'il avoit paſſé un homme de ſa connoiſſance ſans le ſaluër, il voulut retourner ſur ſes pas pour lui faire civilité, & il fut repouſſé avec violence par le vent qui ſouffloit contre l'Egliſe. Dans le même tems il vid au milieu de la cour du collége une autre perſonne qui l'appella par ſon nom en des termes civils & obligeans: & lui dit que s'il vouloit aller trouver Monſieur N. il avoit quelque choſe à lui donner. M. Deſc. s'imagina que c'étoit un melon qu'on avoit apporté de quelque païs étranger. Mais ce qui

Cart. Olymp.

1619. le ſurprit d'avantage, fut de voir que ceux qui ſe raſſembloient avec cette perſonne autour de lui pour s'entretenir, étoient droits & fermes ſur leurs pieds: quoi qu'il fût toujours courbé & chancelant ſur le même terrain, & que le vent qui avoit penſé le renverſer pluſieurs fois eût beaucoup diminué. Il ſe réveilla ſur cette imagination, & il ſentit à l'heure même une douleur effective, qui lui fit craindre que ce ne fût l'opération de quelque mauvais génie qui l'auroit voulu ſéduire. Auſſi-tôt il ſe retourna ſur le côté droit, car c'étoit ſur le gauche qu'il s'étoit endormi, & qu'il avoit eu le ſonge. Il fit une priére à Dieu pour demander d'être garanti du mauvais effet de ſon ſonge, & d'être préſervé de tous les malheurs qui pourroient le menacer en punition de ſes péchez, qu'il reconnoiſſoit pouvoir étre aſſez griefs pour attirer les foudres du ciel ſur ſa tête : quoiqu'il eût mené juſques-là une vie aſſez irréprochable aux yeux des hommes.

Dans cette ſituation il ſe rendormit aprés un intervalle de prés de deux heures dans des penſées diverſes ſur les biens & les maux de ce monde. Il lui vint auſſitôt un nouveau ſonge dans lequel il crût entendre un bruit aigu & éclatant qu'il prit pour un coup de tonnére. La frayeur qu'il en eut le réveilla ſur l'heure même : & ayant ouvert les yeux, il apperçût beaucoup d'étincelles de feu répanduës par la chambre. La choſe lui étoit déja ſouvent arrivée en d'autres têms : & il ne lui étoit pas fort extraordinaire en ſe réveillant au milieu de la nuit d'avoir les yeux aſſez étincellans, pour lui faire entrevoir les objets les plus proches de lui. Mais en cette derniére occaſion il voulut recourir à des raiſons priſes de la Philoſophie : & il en tira des concluſions favorables pour ſon eſprit, aprés avoir obſervé en ouvrant, puis en fermant les yeux alternativement, la qualité des eſpéces qui lui étoient repréſentées. Ainſi ſa frayeur ſe diſſipa, & il ſe rendormit dans un aſſez grand calme.

Un moment aprés il eut un troiſiéme ſonge, qui n'eut rien de terrible comme les deux prémiers. Dans ce dernier il trouva un livre ſur ſa table, ſans ſçavoir qui l'y avoit mis. Il l'ouvrit, & voyant que c'étoit un *Dictionnaire*, il en fut ravi dans l'eſpérance qu'il pourroit lui être fort utile. Dans le même inſtant il ſe rencontra un autre livre ſous ſa main, qui ne lui étoit

étoit pas moins nouveau, ne ſçachant d'où il lui étoit venu. Il trouva que c'étoit un recueil des Poëſies de différens Auteurs, intitulé *Corpus Poëtarum* &c. Il eut la curioſité d'y vouloir lire quelque choſe : & à l'ouverture du livre il tomba ſur le vers *Quod vitæ ſectabor iter?* &c. Au même moment il apperçût un homme qu'il ne connoiſſoit pas, mais qui lui préſenta une piéce de Vers, commençant par *Eſt & Non*, & qui la lui vantoit comme une piéce excellente. M. Deſcartes lui dit qu'il ſçavoit ce que c'étoit, & que cette piéce étoit parmi les Idylles d'Auſone qui ſe trouvoit dans le gros Recüeil des Poëtes qui étoit ſur ſa table. Il voulut la montrer lui même à cét homme : & il ſe mit à feüilleter le livre dont il ſe vantoit de connoître parfaitement l'ordre & l'œconomie. Pendant qu'il cherchoit l'endroit, l'homme lui demanda où il avoit pris ce livre, & M. Deſcartes lui répondit qu'il ne pouvoit lui dire comment il l'avoit eu : mais qu'un moment auparavant il en avoit manié encore un autre qui venoit de diſparoître, ſans ſçavoir qui le lui avoit apporté, ni qui le lui avoit repris. Il n'avoit pas achevé, qu'il revid paroître le livre à l'autre bout de la table. Mais il trouva que ce *Dictionnaire* n'étoit plus entier comme il l'avoit vû la prémiére fois. Cependant il en vint aux Poëſies d'Auſone dans le Recuëil des Poëtes qu'il feüilletoit : & ne pouvant trouver la piéce qui commence par *Eſt & Non*, il dit à cét homme qu'il en connoiſſoit une du même Poëte encore plus belle que celle là, & qu'elle commençoit par *Quod vitæ ſectabor iter?* La perſonne le pria de la lui montrer, & M. Deſcartes ſe mettoit en devoir de la chercher, lors qu'il tomba ſur divers petits portraits gravez en taille douce : ce qui lui fit dire que ce livre étoit fort beau, mais qu'il n'étoit pas de la même impreſſion que celui qu'il connoiſſoit. Il en étoit là, lors que les livres & l'homme diſparurent, & s'effacérent de ſon imagination, ſans néantmoins le réveiller. Ce qu'il y a de ſingulier à remarquer, c'eſt que doutant ſi ce qu'il venoit de voir étoit ſonge ou viſion, non ſeulement il décida en dormant que c'étoit un ſonge, mais il en fit encore l'interprétation avant que le ſommeil le quittât. Il jugea que le *Dictionnaire* ne vouloit dire autre choſe que toutes les Sciences ramaſſées enſemble : & que le Recueil de Poëſies intitu-

1619.

Diviſé en 5. livres, imprimé à Lion & à Genéve &c.

1619. lé *Corpus Poëtarum*, marquoit en particulier & d'une maniére plus distincte la Philosophie & la Sagesse jointes ensemble. Car il ne croioit pas qu'on dût s'étonner si fort de voir que les Poëtes, même ceux qui ne font que niaiser, fussent pleins de sentences plus graves, plus sensées, & mieux exprimées que celles qui se trouvent dans les écrits des Philosophes. Il attribuoit cette merveille à la divinité de l'Enthousiasme, & à la force de l'Imagination, qui fait sortir les semences de la sagesse (qui se trouvent dans l'esprit de tous les hommes comme les étincelles de feu dans les cailloux) avec beaucoup plus de facilité & beaucoup plus de brillant même, que ne peut faire la Raison dans les Philosophes. M. Descartes continuant d'interpreter son songe dans le sommeil, estimoit que la piéce de Vers sur l'incertitude du genre de vie qu'on doit choisir, & qui commençe par *Quod vitæ sectabor iter*, marquoit le bon conseil d'une personne sage, ou même la Théologie Morale. Là dessus, doutant s'il révoit ou s'il méditoit, il se réveilla sans émotion: & continua les yeux ouverts, l'interprétation de son songe sur la même idée. Par les Poëtes rassemblez dans le Recueil il entendoit la Révélation & l'Enthousiasme, dont il ne desespéroit pas de se voir favorisé. Par la piéce de Vers *Est & Non*, qui est le Ouy & le Non de Pythagore, il comprenoit la Vérité & la Fausseté dans les connoissances humaines, & les sciences profanes. Voyant que l'application de toutes ces choses réüssissoit si bien à son gré, il fut assez hardy pour se persuader, que c'étoit l'Esprit de Vérité qui avoit voulu lui ouvrir les trésors de toutes les sciences par ce songe. Et comme il ne lui restoit plus à expliquer que les petits Portraits de taille-douce qu'il avoit trouvez dans le second livre, il n'en chercha plus l'explication aprés la visite qu'un Peintre Italien lui rendit dés le lendemain.

ναὶ καὶ οὔ.

Ce dernier songe qui n'avoit eu rien que de fort doux & de fort agréable, marquoit l'avenir selon luy: & il n'étoit que pour ce qui devoit luy arriver dans le reste de sa vie. Mais il prit les deux précédens pour des avertissemens menaçans touchant sa vie passée, qui pouvoit n'avoir pas été aussi innocente devant Dieu que devant les hommes. Et il crut que c'étoit la raison de la terreur & de l'éfroy dont

ces

ces deux ſonges étoient accompagnez. Le melon dont on vouloit luy faire préſent dans le prémier ſonge, ſignifioit, diſoit-il, les charmes de la ſolitude, mais préſentez par des ſollicitations purement humaines. Le vent qui le pouſſoit vers l'Egliſe du collége, lorſqu'il avoit mal au côté droit, n'étoit autre choſe que le mauvais Génie qui tâchoit de le jetter par force dans un lieu, où ſon deſſein étoit d'aller volontairement. C'eſt pourquoy Dieu ne permit pas qu'il avançât plus loin, & qu'il ſe laiſſât emporter même en un lieu ſaint par un Eſprit qu'il n'avoit pas envoyé: quoy qu'il fût trés-perſuadé que ç'eût été l'Eſprit de Dieu qui luy avoit fait faire les prémiéres démarches vers cette Egliſe. L'épouvante dont il fut frappé dans le ſecond ſonge, marquoit, à ſon ſens, ſa ſyndérêſe, c'eſt-à-dire, les remords de ſa conſcience touchant les péchez qu'il pouvoit avoir commis pendant le cours de ſa vie juſqu'alors. La foudre dont il entendit l'éclat, étoit le ſignal de l'Eſprit de vérité qui deſcendoit ſur luy pour le poſſéder. 1619.

A malo Spiritu ad Templum propellebar.

Cette derniére imagination tenoit aſſurément quelque choſe de l'Enthouſiaſme: & elle nous porteroit volontiers à croire que M. Deſcartes auroit bû le ſoir avant que de ſe coucher. En effet c'étoit la veille de ſaint Martin, au ſoir de laquelle on avoit coûtume de faire la débauche au lieu où il étoit, comme en France. Mais il nous aſſure qu'il avoit paſſé le ſoir & toute la journée dans une grande ſobriété, & qu'il y avoit trois mois entiers qu'il n'avoit bû de vin. Il ajoûte que le Génie qui excitoit en luy l'enthouſiaſme dont il ſe ſentoit le cerveau échauffé depuis quelques jours, luy avoit prédit ces ſonges avant que de ſe mettre au lit, & que l'eſprit humain n'y avoit aucune part.

Quoy qu'il en ſoit, l'impreſſion qui luy reſta de ces agitations, luy fit faire le lendemain diverſes réfléxions ſur le parti qu'il devoit prendre. L'embarras où il ſe trouva, le fit recourir à Dieu pour le prier de luy faire connoître ſa volonté, de vouloir l'éclairer & le conduire dans la recherche de la vérité. Il s'adreſſa enſuite à la ſainte Vierge pour luy recommander cette affaire, qu'il jugeoit la plus importante de ſa vie. Et pour tâcher d'intéreſſer cette bien-heureuſe Mére de Dieu d'une maniére plus preſſante, il prit

1619. occasion du voyage qu'il méditoit en Italie dans peu de jours, pour former le vœu d'un pélerinage à Nôtre-Dame de Lorette. Son zéle alloit encore plus loin, & il luy fit promettre que dés qu'il seroit à Venise, il se mettroit en chemin par terre, pour faire le pélerinage à pied jusqu'à Lorette: que si ses forces ne pouvoient pas fournir à cette fatigue, il prendroit au moins l'extérieur le plus dévot & le plus humilié qu'il luy seroit possible pour s'en acquitter. Il prétendoit partir avant la fin de Novembre pour ce voyage. Mais il paroît que Dieu disposa de ses moyens d'une autre maniére qu'il ne les avoit proposez. Il fallut remettre l'accomplissement de son vœu à un autre têms, ayant été obligé de différer son voyage d'Italie pour des raisons que l'on n'a point sçeuës, & ne l'ayant entrepris qu'environ quatre ans depuis cette résolution.

Olympic. Cartes. ut supr.

Son enthousiasme le quitta peu de jours aprés: & quoique son esprit eût repris son assiéte ordinaire, & fût rentré dans son prémier calme, il n'en devint pas plus décisif sur les résolutions qu'il avoit à prendre. Le têms de son quartier d'hyver s'écouloit peu à peu dans la solitude de son poësle: & pour la rendre moins ennuyeuse, il se mit à composer un traité, qu'il espéroit achever avant Pâques de l'an 1620. Dés le mois de Février il songeoit à chercher des Libraires pour traiter avec eux de l'impression de cet ouvrage. Mais il y a beaucoup d'apparence que ce traité fut interrompu pour lors, & qu'il est toûjours demeuré imparfait depuis ce téms-là. On a ignoré jusqu'icy, ce que pouvoit être ce traité qui n'a peut-être jamais eu de titre. Il est certain que les *Olympiques* sont de la fin de 1619, & du commençement de 1620; & qu'ils ont cela de commun avec le traité dont il s'agit, qu'ils ne sont pas achevez. Mais il y a si peu d'ordre & de liaison dans ce qui compose ces *Olympiques* parmi ses Manuscrits, qu'il est aisé de juger que M. Descartes n'a jamais songé à en faire un traité régulier & suivi, moins encore à le rendre public.

Ibidem.

Die 23 Febr.

CHAP.

1619.
1620.

CHAPITRE II.

M. Descartes entend parler des Rose-croix, ou Confréres de la Rose-croix. On luy fait croire que leur societé n'a pour but que la recherche de la vérité dans les choses naturelles, & la vraye science. Il souhaite de les connoître & de conférer avec eux. Sa curiosité & ses soins devenus inutiles par l'impossibilité où il fut d'en trouver aucun de cette secte. Il se met en devoir de se passer du secours d'autruy pour l'exécution de ses desseins.

LA solitude de M. Descartes pendant cet hiver étoit toûjours fort entiére, principalement à l'égard des personnes qui n'étoient point capables de fournir à ses entretiens. Mais elle ne donnoit point l'exclusion de sa chambre aux curieux, qui sçavoient parler de sciences, ou de nouvelles de littérature. Ce fut dans les conversations de ces derniers qu'il entendit parler d'une Confrérie de Sçavans, établie en Allemagne depuis quelque tems sous le nom de *Fréres de la Rose-croix*. On luy en fit des éloges surprenans. On luy fit entendre que c'étoient des gens qui sçavoient tout, & qu'ils promettoient aux hommes une nouvelle sagesse, c'est-à-dire, la véritable science qui n'avoit pas encore été découverte. M. Descartes joignant toutes les choses extraordinaires que les particuliers luy en apprenoient, avec le bruit que cette nouvelle societé faisoit par toute l'Allemagne, se sentit ébranlé. Luy qui faisoit profession de mépriser généralement tous les Sçavans, parce qu'il n'en avoit jamais connu qui fussent véritablement tels, il commença à s'accuser de précipitation & de témérité dans ses jugemens. Il sentit naître en luy-même les mouvemens d'une émulation dont il fut d'autant plus touché pour ces Rose-croix, que la nouvelle luy en étoit venuë dans le têms de son plus grand embarras touchant les moyens qu'il devoit prendre pour la recherche de la Vérité. Il ne crut pas devoir demeurer dans l'indifférence à leur sujet, parce (disoit-il à son ami Musée) que si c'étoient des imposteurs, il n'étoit pas juste de les laisser joüir d'une réputation mal acquise aux dépens

Cartesii lib. de studio bonæ mentis. num. 5. MS.

Ibidem.

De Stud. B. M. ad Musæum ibid.

1619.
1620.

dépens de la bonne foy des peuples ; & que s'ils apportoient quelque chose de nouveau dans le monde qui valût la peine d'être sçû, il auroit été mal-honnête à luy, de vouloir mépriser toutes les sciences, parmi lesquelles il s'en pourroit trouver une dont il auroit ignoré les fondemens. Il se mit donc en devoir de rechercher quelqu'un de ces nouveaux sçavans, afin de pouvoir les connoître par luy-même, & de conférer avec eux. A propos de quoy j'estime qu'il est bon de dire un mot de leur histoire, pour la satisfaction de ceux qui n'en ont pas encore ouy parler.

On prétend que le prémier Fondateur de cette confrérie des Rose-croix étoit un Allemand né dés l'an 1378, de parens fort pauvres, mais Gentils-hommes d'extraction. A cinq ans on le mit dans un monastére où il apprit le Grec & le Latin. Etant sorti du couvent à seize ans, il se joignit à quelques Magiciens pour apprendre leur art, & demeura cinq ans avec eux: aprés quoy il se mit à voyager prémiérement en Turquie, puis en Arabie. Là il sçeut qu'il y avoit une petite ville nommée Damcar peu connuë dans le monde, & qui n'étoit habitée que par des Philosophes, vivans d'une façon un peu extraordinaire, mais d'ailleurs trés-versez dans la connoissance de la Nature. Son histoire, ou plûtôt son roman écrit par Bringern, dit qu'il y fut reçeu par les habitans du lieu avec beaucoup de civilité ; qu'on luy rendit toutes sortes de bons offices ; & qu'on luy fit un accueil aussi favorable que celuy que les Brachmanes avoient fait au fameux Apollonius de Tyane. On ajoûte que nôtre Allemand y fut salué d'abord par son nom, quoy qu'il ne l'eût encore déclaré à personne, qui est une circonstance copiée d'Apollonius ; & qu'on luy révéla beaucoup de choses qui s'étoient passées dans son monastére pendant le séjour d'onze années qu'il y avoit fait. Les habitans luy découvrirent qu'il y avoit long-têms qu'ils l'attendoient chez eux, comme celuy qui devoit être l'auteur d'une réformation générale dans l'Univers. Ils l'instruisirent ensuite sur diverses choses, & luy communiquérent la plûpart de leurs secrets. Aprés avoir demeuré trois ans parmi eux, il quitta leur païs pour venir en Barbarie, & s'arrêta dans la ville de Fez pour conférer avec les Sages & les Cabalistes, dont cette ville étoit fort abondante.

G. Naud. ch. 4. n. 2. tiré de Jean Bringern, &c.

Ville chimérique.

L'an 1615.

De-là

De là il passa en Espagne, d'où il se fit chasser pour avoir voulu y jetter les fondemens de sa nouvelle Réformation. Il fut obligé de se retirer en Allemagne, où il vêcut en Solitaire jusqu'à l'âge de 106 ans, au bout desquels on suppose qu'il mourut sans maladie en 1484; & que son corps qui demeura inconnu dans la grotte où il avoit vêcu, fut découvert six vingts ans aprés, & donna lieu à l'établissement des Fréres de la Rose-croix, qui se fit l'an 1604.

1619. 1620.

On dit qu'ils n'étoient que quatre Confréres d'abord, & qu'ils augmentérent ensuite jusqu'au nombre de huit. Une des prémiéres choses qu'on peut leur attribuer est sans doute l'invention du Roman de leur Fondateur, parce qu'ils ont cru que les établissemens les plus célébres de ce monde se sont attiré de la vénération & du crédit par des origines fabuleuses. Pour ne pas laisser leur fondation sans miracle, ils feignirent que la grotte où reposoit leur Fondateur étoit éclairée d'un soleil qui étoit au fonds de l'antre; mais qui reçevoit sa lumiére du Soleil du monde. Par ce moyen on découvroit toutes les raretez renfermées dans la grotte. Elles consistoient en une platine de cuivre posée sur un autel rond, dans laquelle on lisoit *A. C. R. C. vivant je me suis réservé cét abrégé de lumiére pour sepulchre*: & en quatre figures avec leurs inscriptions, qui étoient pour la prémiére, *jamais vuide*; pour la seconde, *le joug de la loy*; pour la troisiéme, *la liberté de l'Evangile*; pour la quatriéme, *la gloire entiére de Dieu*. Il y avoit aussi des lampes ardentes, des sonnettes, des miroirs de plusieurs façons, des livres de diverses sortes, & entr'autres, le Dictionnaire des mots de Paracelse, & le petit monde de leur Fondateur. Mais la plus remarquable de toutes ces raretez, étoit une inscription qu'ils assuroient avoir trouvée sous un vieux mur, & qui portoit ces mots: *Aprés six vingt ans je seray découverte*. Ce qui désignoit fort nettement l'an 1604, qui est celuy de leur établissement.

Naud. ibid. pag. 37, 38.

On n'est pas encore aujourd'hy trop bien informé de la raison qui leur a fait porter le nom de *Rose-croix*. Mais sans s'arrêter aux conjectures ingénieuses des Esprits mystérieux sur ce point, on peut s'en tenir à l'opinion de ceux qui estiment qu'il leur est venu de leur Fondateur, quoyque ces Confréres eussent voulu persuader au Public que leur Maître n'avoit pas de nom.

Rosen.creutz.

1619. 1620.

La fin de leur Inſtitut étoit la réformation générale du monde, non pas dans la Religion, dans la police du gouvernement, ou dans les mœurs; mais ſeulement dans les ſciences : & ils s'obligeoient à garder le célibat. Ils embraſſoient l'étude générale de la Phyſique dans toutes ſes parties: mais ils faiſoient une profeſſion plus particuliére de la Médecine & de la Chymie. Michel Mayer qui a fait un livre des conſtitutions de la Confrérie, ne leur donne que ſix Statuts généraux. Le prémier, de faire la médecine gratuitement pour tout le monde. Le ſecond, de s'habiller ſelon la mode du païs où ils ſe trouveront. Le troiſiéme, de s'aſſembler tous les ans une fois. Le quatriéme, de choiſir des ſucceſſeurs habiles & gens de bien à la place de ceux qui viendront à mourir. Le cinquiéme, de prendre pour le cachet ou le ſçeau de la Congrégation, les deux lettres capitales R. C. Le ſixiéme, de tenir la ſocieté ſecrete & cachée au moins pendant cent ans. La Renommée a fait des gloſes ſur ces ſtatuts, qui ont donné matiére à une multitude de Traitez qui ſe ſont faits pour & contre eux.

Themis aurea cap. 6. 13. & ſeqq.

Ceux qui ont entrepris de les décrier comme des extravagans, des viſionnaires & des impies, leur ont attribué des maximes fort étranges: & ils les ont fait paſſer pour une nouvelle ſecte de Luthériens Paracelſiſtes.

Monſieur Deſcartes ne ſçavoit pas celuy de leurs ſtatuts qui leur ordonnoit de ne point paroître ce qu'ils étoient devant le monde; de marcher en Public vêtus comme les autres; de ne ſe découvrir ni dans leurs diſcours, ni dans aucunes de leurs maniéres de vivre. Ainſi l'on ne doit pas s'étonner que toute ſa curioſité, & toutes ſes peines ayent été inutiles dans les recherches qu'il fit ſur ce ſujet. Il ne luy fut pas poſſible de découvrir un ſeul homme qui ſe déclarât de cette Confrérie, ou qui fût même ſoupçonné d'en être. Peu s'en falut qu'il ne mît la ſocieté au rang des chiméres. Mais il en fut empêché par l'éclat que faiſoit le grand nombre des écrits Apologétiques, qu'on avoit publié juſqu'alors, & qu'on continua de multiplier encore depuis en faveur de ces Roſe-croix tant en Latin qu'en Allemand. Il ne crut pas devoir s'en rapporter à tous ces écrits; ſoit parce que ſon inclination le portoit à prendre ces nouveaux Sçavans pour des

Stud. Bon. Ment. num. 5.

des imposteurs; soit parce qu'ayant renoncé aux livres, il vouloit s'accoûtumer à ne juger de rien que sur le témoignage de ses yeux & de ses oreilles, & sur sa propre expérience. C'est pourquoy il n'a point fait difficulté de dire quelques années aprés, qu'il ne sçavoit rien des Rose-croix: & il fut aussi surpris que ses amis de Paris, lorsqu'étant de retour en cette ville l'an 1623, il apprit que son séjour d'Allemagne luy avoit valu la réputation d'être de la Confrérie des Rose-croix.

1620.

De stud. B. M.

Nic. Poiss. Rem. sur la Méth. de Descartes.

Se voyant ainsi déchû de l'espérance qu'il avoit euë, de trouver quelqu'un qui fût en état de le soulager dans la recherche de la Vérité, il retomba dans ses prémiers embarras. Il passa le reste de l'hiver & le carême sur les frontiéres de Baviére dans ses irrésolutions, se croyant bien délivré des préjugez de son éducation & des livres, & s'entretenant toûjours du dessein de bâtir tout de neuf. Mais quoyque cet état d'incertitude dont son esprit étoit agité, luy rendît les difficultez de son dessein plus sensibles que s'il eût pris d'abord sa résolution, il ne se laissa jamais tomber dans le découragement. Il se soûtenoit toûjours par le succez avec lequel il sçavoit ajuster les secrets de la Nature aux régles de la Mathématique à mesure qu'il faisoit quelque nouvelle découverte dans la Physique. Ces occupations le garantirent des chagrins & des autres mauvais effets de l'oisiveté, & elles le ménérent jusqu'au têms que le Duc de Baviére fit avancer ses troupes vers la Soüabe. Il les suivit, comme nous l'avons rapporté ailleurs, & il les quitta pour venir à Ulm, où il passa les mois de Juillet & d'Aoùt avec une partie de ceux de Juin & de Septembre. De là il fut en Autriche voir la Cour de l'Empereur, aprés quoy il alla rejoindre l'armée du Duc de Baviére en Bohéme, & entra avec elle dans la ville de Prague, où il demeura jusqu'au milieu du mois de Décembre.

In otiis hibernis naturæ mysteria cōponens cum legibus Matheseos, utriusque arcana eâdem clave reserari posse, ausus est sperare. Chanut in Epit. Cartes.

Il prit ensuite son quartier d'hiver avec une partie des troupes que le Duc de Baviére laissa sur les extrémitez de la Bohéme méridionale en retournant à Munich. Il se remit à ses méditations ordinaires sur la Nature, s'éxerçant aux préludes de ses grands desseins, & profitant de l'avantage qu'il avoit de pouvoir vivre seul au milieu de

ceux à qui il ne pouvoit envier la liberté de boire & de joüer, tant qu'ils luy laissoient celle d'étudier en retraite.

CHAPITRE III.

M. Descartes passe dans les troupes du Comte de Bucquoy pour aller en Hongrie. Etat de ce païs depuis la révolte des Hongrois sous la conduite de Betlen Gabor. Aprés la mort du Comte de Bucquoy, il quitte entiérement l'armée. S'il est vray qu'il ait servi contre le Turc?

1621. MR Descartes se trouvoit toûjours embarrassé dans ses irrésolutions, ne sçachant encore à quoy se déterminer sur le choix d'un genre de vie qui fût propre pour l'éxécution de ses desseins. Il en remit la décision à une autre fois : & pour tâcher de faire quelque diversion à ses inquiétudes, il reprit le mousquet dans la résolution de faire encore une campagne. Le bruit que les troubles de Hongrie avoient fait au camp des Bavarois l'année précédente, & ce qu'il en avoit pû apprendre des Hongrois même, qui s'étoient trouvez à la bataille de Prague parmi les troupes Impériales, luy fit naître l'envie de passer en Hongrie, & de prendre parti dans l'armée de l'Empereur qui marchoit contre les rebelles. Il quitta le service du Duc de Baviére pour aller en Moravie, où le Comte de Bucquoy incontinent aprés le rétablissement de sa santé, s'étoit mis en devoir de réduire les villes qui restoient de la faction de l'Electeur Palatin. Il l'alla trouver à Hradisch ville sur la Morave que ce Comte venoit de prendre, aprés un siége de peu de jours, & qui avoit servi jusques-là de lieu de communication entre les rebelles de Hongrie, & ceux de Bohéme pour se secourir mutuellement contre l'Empereur Ferdinand. Il s'engagea aux conditions des Volontaires vers la fin de Mars de l'an 1621 dans les troupes de ce Général, qui attendoit l'issuë de la conférence de Hainbourg, procurée le 25 de Janvier par les Ambassadeurs de France*, entre Betlen Gabor & les Etats de Hongrie d'une part, & l'Empereur qui étoit Roy légitime de Hongrie de l'autre.

Chanut in Epitaph. Cartes. Borel. comp. vit. Cartse. Lorenzo Crass. Elog.

* Le Duc d'Angouléme. Béthune Baron de Selles. L'Aubespine Abbé de Preaux.

Pour-

Pour mieux entrer dans l'intelligence des affaires des uns & des autres, il faut sçavoir quelque chose des troubles survenus en Hongrie peu de têms aprés la naissance de ceux de Bohéme. Betlen Gabor ou Gabriel Bethlem, Hongrois d'origine, Grec de Religion, s'etoit emparé de la Principauté de Transilvanie, dont il avoit dépouillé Batori par l'assistance des Turcs. Pour pouvoir jouïr de son usurpation avec plus d'assurance & de repos, il avoit fait avec l'Empereur Mathias en 1615 un Traitté de paix, où lui & les Etats de Transilvanie reconnoissoient cét Empereur pour légitime Roy de Hongrie, & promettoient de l'assister en toutes choses, lui & ses successeurs au royaume de Hongrie. Il avoit passé un autre Traitté tout semblable l'an 1619 avec Ferdinand légitime successeur de Mathias. Mais ayant oublié tous ses sermens quelques mois aprés, il ne fit pas difficulté de prendre sous sa protection les séditieux & les mécontens de Hongrie. Il fit plus; car s'étant assuré de la faveur du Grand Seigneur, dont il étoit vassal, & ayant fait une ligue offensive & défensive avec les Directeurs de Bohéme, c'est-à-dire, avec les Rebelles qui avoient élû le Palatin pour leur Roy, il entra sur la fin du mois d'Août 1619 dans la haute Hongrie avec une grosse armée: & prit la ville de Cassovie le cinquiéme de Septembre. L'épouvante y fut si grande que la plûpart des villes lui apportérent les clefs: & les Etats de la haute Hongrie se mirent sous sa puissance, à condition qu'il les maintiendroit dans leurs priviléges. Au mois d'Octobre il fit avancer son armée vers Presbourg, & envoya dix mille Transilvains au Comte de la Tour Général des troupes rebelles de Bohéme. Il obligea la ville de Presbourg de se rendre par une capitulation signée le 20 d'Octobre; se fit déclarer Prince de Hongrie par les Grands du Royaume; & permit la liberté de Religion par tout. Au commencement de l'année 1620, furent dressez les articles d'une confédération entre luy, les Etats de Hongrie & de Transilvanie d'une part, & l'Electeur Palatin, les Etats de Bohéme & des Provinces incorporées, de l'autre. Ils furent arrêtez le troisiéme Janvier au château de Prague, signez à Presbourg le 15 du même mois; & ratifiez à Prague le 15 d'Avril suivant. Dans le même têms l'Empereur qui tâchoit

1621.

Edict Ferdinand. advers. Hung. p.12. an. 1621. le 6. de Mars.

M. F. t. 6. & 7. an. 1619, 1621, &c.

1621. d'épargner le ſang des Hongrois qui lui étoient demeurez fidéles, & qui craignoit que le Turc ne voulût profiter de ces deſordres, fit une tréve avec Betlen Gabor pour faire ceſſer tout acte d'hoſtilité juſqu'au jour de ſaint Michel. Pendant la tréve, les Etats de Hongrie, ſous prétexte d'aviſer aux moyens de remettre tout le Royaume ſous l'obéïſſance de l'Empereur, tinrent une Diéte générale à Neuhauſel au commençement de Juillet. La délibération fut qu'on cõmençeroit la guerre à la fin de la Tréve, & que le Prince Betlen ſeroit couronné Roy de Hongrie au mois d'Octobre. La tréve finie, Betlen porta la guerre ſur les confins de l'Autriche, & mit le ſiége devant Hainbourg, qu'il prit aprés la mort du Comte de Dampierre Général des troupes Impériales tué devant Preſbourg; où il étoit allé mettre le ſiége pour faire diverſion à celui de Hainbourg. Ayant appris que les Ambaſſadeurs de France étoient partis le 16 d'Octobre pour traitter un accommodement entre l'Empereur & lui, il envoya au devant d'eux 400 Cavaliers, puis 200 Gentilshommes; les reçût magnifiquement, & leur donna deux audiences dont on n'a jamais ſçû le réſultat. Mais étant retournez à Vienne, ils firent arrêter entre cinq Députez de l'Empereur & ſix du Prince Betlen une conférence à Hainbourg où ils devoient ſe trouver auſſi, & la firent aſſigner au 25 de Janvier 1621.

Il s'étoit fait déclarer Roy dés le 25 d'Août 1620. Ibib. p. 19. tom. 7.

Pag. 409, t. 6. du Merc. Fr.

Pendant la tenuë de cette conférence, les deux armées ne laiſſoient pas d'agir l'une contre l'autre, & ſe battoient ſouvent avec beaucoup de perte de part & d'autre, lorſqu'elles ſe rencontroient en corps détachez. Mais Betlen voyant les Grands de ſon parti ébranlez par les triſtes nouvelles de la défaite du Prince Palatin & des Confédérez de Bohéme, & ne contant pas trop ſur l'iſſuë favorable de la conférence de Hainbourg, ſortit de Preſbourg, & emporta la couronne avec lui. Il ſe retira d'abord à Tirnaw, & delà à Alteſol ſur la riviere de Gran. Le 7. d'Avril, l'Empereur envoia ſes conditions de paix à la conférence pour être offertes au Prince Betlen. Elles portoient qu'on lui laiſſeroit le titre de *Prince de Hongrie*, avec un revenu de 100000 florins & 100 marcs d'argent par an. Betlen témoigna qu'il étoit content d'accepter ces conditions, pourvû qu'on lui donnât Caſſovie, avec certain nombre de villes de ſureté. Il demandoit

doit outre cela que l'Empereur pardonnât généralement à tous les Confédérez de quelque Province qu'ils fussent, & ne fit aucune recherche du passé. L'Empereur rejetta cette proposition : sur son refus la conférence de Hainbourg fut rompuë avec la Tréve qu'on avoit renoüée & prolongée jusqu'alors, de sorte que rien n'empêcha plus le Comte de Bucquoy d'entrer en Hongrie. 1621.

M. Descartes le suivit au passage de la Morave, qu'il fit au mois d'Avril pour aller investir Presbourg avec une armée de 22000 hommes. Le Prince Betlen qui avoit laissé une forte garnison dans le château de la Ville, ayant pourvû aux munitions de Tirnaw, de Neuhausel, & des autres Places principales, se retira à Cassovie, & y emporta la couronne de Hongrie. La ville de Presbourg se rendit le 2 de May, & le château huit jours aprés. Le Comte de Bucquoy aprés avoir fait conduire les Hongrois qui étoient dans la citadelle à Neuhausel, & les Allemans en Moravie, mit une garnison Impériale dans Presbourg, & fit marcher son armée devant Tirnaw, qui ne résista point longtêms, non plus que les villes & places de S. Georges, de Moder, de Pesing, de Rosendorf, d'Altembourg, & quelques autres sur les deux rives du Danube, qui furent réduites en peu de têms avec toute l'Isle de Schut.

On prétend que M. Descartes se signala dans ces expéditions, & qu'il y acquit de la réputation. La chose n'est pas tout-à-fait hors d'apparence, mais il auroit été bon que nous l'eussions apprise de lui même, ou de quelque Auteur attaché uniquement à la vérité de l'histoire, plûtôt que de ses Panégyristes qui peuvent l'avoir devinée dans la pensée de lui faire honneur. Je crois qu'il faut s'en tenir à ses intentions, qui n'étoient de chercher ni la gloire ni la fortune dans la profession des armes, mais de parvenir de plus en plus à la connoissance des hommes, & du reste de la Nature.

Lor. Crass. in R. Cart. el. L. Morer. in Dictionar. Hist. &c.

Le Comte de Bucquoy, n'eut pas si bon marché du siége de Neuhausel, qui pensa ruïner le parti de l'Empereur en Hongrie. Les Impériaux eurent d'abord quelques avantages dans leurs approches : & les assiégez reçurent au commençement beaucoup de dommage des batteries qui étoient parfaitement

Artus in M. Gallo-Belg. Rich. au M. F. t. 7. p. 751. & suiv.

1621.

parfaitement bien disposées. Mais outre que ces derniers ne manquoient de rien dans la Place, ayant la porte* libre du côté de la riviére, pour faire entrer autant d'hommes & de munitions qu'ils en pouvoient souhaitter : ils avoient encore hors de la ville 10000 * hommes, venus à leur secours; sçavoir, 4000 envoyez de Cassovie par le Prince Betlen, & 6000 amenez de Bohéme & de Moravie par le Comte de la Tour, & campez avantageusement au delà de la riviére. Les assiégez firent de fréquentes sorties, & l'armée des troupes auxiliaires traversoit tellement les passages & les avenuës de l'armée Impériale, que le Comte de Bucquoy étoit obligé de faire une escorte de plusieurs compagnies de cavalerie & d'infanterie pour envoyer au fourrage. Nonobstant ces inconvéniens, le siége avançoit en fort bon ordre, lors que le 10 de Juillet un corps de 1500 chevaux Hongrois, détaché du camp de delà la riviére & passé à la faveur du canon des assiégez, vint attaquer 1500 cavaliers des Impériaux revenans du fourrage. A la prémiére alarme qui s'en donna, le Comte de Bucquoy accompagné de quelques Officiers courut se mettre à la tête de ses gens. Ayant consideré l'ordre des assaillans, il forma sur le champ divers escadrons, & fit avancer le Comte Torquati qui enfonça vaillamment l'avantgarde ennemie, & se trouva pêle mêle au milieu des Hongrois avec ses soldats. L'escadron qui suivoit ne fit pas bien son devoir, & sa fuite entraîna les autres qui venoient aprés. De sorte que Torquati & les siens furent enveloppez & faits prisonniers, & que le Comte de Bucquoy se trouva seul devant l'ennemi. Il eut beau courir d'escadron en escadron l'épée d'une main & le pistolet de l'autre pour rassurer les fuiards & les faire retourner. Ils n'eurent point d'oreilles pour lui : & ils l'abandonnérent si généralement qu'il fut coupé & investi seul par quinze Hongrois des mieux montez, qui l'attaquérent de toutes parts. Il se défendit tres longtêms contre-eux avec son courage ordinaire, jusqu'à ce qu'il reçut un coup de pistolet au travers du corps, puis un autre coup de lance qui le fit tomber de son cheval. Le Marquis de Gonzague qui l'apperçût de loin, accourut avec quelques-uns de ses gens pour le secourir. Il se jetta au milieu des Hongrois, en tua deux, & donna le loisir au Comte

* La porte de Carniole.

* 12000 selon d'autres.

Rich. ibid. p. 755.

Comte de Bucquoy de se relever ; & de marcher à pied environ cinquante pas vers l'armée malgré la perte de son sang. Les Hongrois survenus en plus grand nombre firent retirer le Marquis de Gonzague, jettérent le Comte de Bucquoy par terre de deux autres coups de lance, & ayant fait une décharge de tous leurs pistolets sur lui, il mourut sous la grêle de tant de coups, dont il s'en trouva treize qui étoient mortels. La honte & le courage reprirent le Marquis de Gonzague, qui revint à la charge avec le sieur de Camargues, & quelques soldats ralliez des fuiards. Ils percérent bravement jusqu'au lieu où étoit leur Général, qu'ils trouvérent mort. Le Marquis descendit de son cheval, sur lequel il chargea lui même le corps pour le transporter au camp. 1621.

Les Impériaux consternez de la perte de leur Général, ne songérent plus qu'aux moiens de lever le siége de Neuhausel. Mais pour sauver les apparences, ils demeurérent encore quelques jours, pendant lesquels ils prirent des mesures pour se retirer en bon ordre. C'est ce qu'ils firent durant la nuit du 27 de Juillet, & M. Descartes revint à Presbourg avec les François & les Wallons, qui étoient en grand nombre dans l'armée du Comte du Bucquoy.

Une avanture aussi funeste que celle dont il venoit d'être le témoin, acheva de le dégoûter de la profession des armes. Nous serions trop faciles si nous nous laissions aller à l'opinion de ceux qui ont publié qu'il a encore servi contre les Turcs. Quand M. Descartes auroit eu envie de le faire, il seroit difficile de trouver une occasion qui se fût présentée en ce têms-la pour favoriser ce dessein. Les Impériaux n'avoient rien à démêler pour lors avec les Turcs ; & il auroit fallu que M. Descartes pour se satisfaire, eût passé en Pologne ou en Moldavie, qui étoit le théatre ordinaire de la guerre entre les Polonois & les Turcs. Dés l'an 1620, le jeune Sultan Osman avoit fait la paix avec la Perse pour déclarer la guerre à la Pologne. Les Turcs & les Polonois s'étoient battus mutuellement en diverses rencontres sur la fin de la même année, & au commençement de la suivante. La guerre dura jusqu'au mois de Novembre : & les Cosaques, tantôt seuls, tantôt avec les Polonois, y firent périr par le

L. Moreri. & autr.

1621. fer plus de cent mille Turcs, jusqu'à ce qu'Osman se vid obligé de demander la paix, qui termina la campagne de cette année. M. Descartes partant du camp devant Neuhausel sur la fin de Juillet, seroit peut-être arrivé assez-tôt en Moldavie, pour voir les derniers combats. Mais les passages occupez par les Hongrois & Transilvains du parti de Betlen Gabor, ne pouvoient lui permettre ce voyage. Aussi voyons nous que ceux qui l'ont fait aller contre les Turcs, n'ont supposé la chose que sur l'erreur qui leur avoit fait croire que l'armée impériale de Hongrie étoit emploiée contre les Turcs.

CHAPITRE IV.

Monsieur Descartes renonce à la profession des armes, ou plûtôt il continue ses voyages sans s'assujettir à suivre les armées. Il va en Poméranie, & dans plusieurs endroits de la Basse Allemagne. Il court risque de la vie sur les côtes de Frise.

CE fut donc immédiatement aprés la campagne de Hongrie, que M. Descartes éxécuta la résolution qu'il avoit prise longtêms auparavant de ne plus porter le mousquet. Il n'eut point à combattre en cette occasion ni contre son tempérament, dont la chaleur s'étoit ralentie par les travaux de quatre années de milice, ni contre son inclination qui ne le portoit plus qu'à rechercher de la tranquillité pour méditer sur sa Philosophie.

Son dessein n'étoit pas de revenir si tôt en France, soit à cause de la guerre que les Huguenots venoient d'y allumer, soit à cause de la peste, qui affligeoit particuliérement la ville de Paris depuis prés d'un an, & qui ne cessa qu'en 1623. Il entreprit donc de voyager dans ce qui lui restoit à voir des pays du Nord : mais ce n'est pas la peine de dire qu'il fut obligé de changer d'état. Ce qu'il entreprenoit n'étoit dans le fonds qu'une continuation de voyages qu'il vouloit faire, sans s'assujettir doénavant à suivre les armées, parce qu'il croyoit avoir suffisamment envisagé & découvert le Genre humain par l'endroit de ses hostilitez. Il avoit toujours parlé

parlé de sa profession militaire, d'une maniére si indifférente & si froide, qu'on jugeoit aisément qu'il considéroit ses campagnes comme de simples voyages, & qu'il ne se servoit de la bandouliére que comme d'un passeport qui lui donnoit accés jusqu'au fonds des tentes & des tranchées, pour mieux satisfaire sa curiosité. 1621.

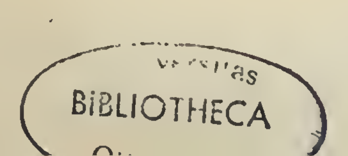
Les envieux & les adversaires que la Providence lui destinoit dés lors, ne laissérent pas échapper cette circonstance de sa vie : & longtêms aprés l'on a vû un Ministre de Hollande lui reprocher cette action comme un trait de lâcheté. Selon cét Auteur, ç'a été le desespoir de pouvoir devenir Maréchal ou Lieutenant Général, qui l'a fait renoncer à la profession des armes, lui qui n'avoit jamais voulu être Enseigne ni Lieutenant. M. Descartes s'est contenté de rire de cette insulte. Le Ministre qui pour le rendre odieux parmi les Protestans, affectoit de le faire passer pour un Jésuite de robbe-courte, dressa son horoscope sur cét endroit, & devina qu'il étoit né sous l'étoile de S. Ignace de Loyola. Il prétendoit par cette extravagante imagination faire un paralléle de ce Saint & de ses Disciples avec M. Descartes & les Sectateurs de sa nouvelle Philosophie, donnant pour époque à la fondation de l'Institut du prémier, & à l'origine de la Philosophie du second, le renoncement de l'un & de l'autre au port des armes, dont il mettoit le principe dans un mouvement de desespoir. Quoique M. Descartes ne fût pas du nombre des Saints comme Ignace de Loyola, il ne laissa pas de souffrir ces reproches avec la patience d'un Saint : au moins tâcha-t-il d'imiter les disciples de ce Saint, qui ne le vangérent de cét outrage du Ministre que par le mépris & le silence.

Voetius sous le nom de Schoockius. p. 11. admir. method. Ph. Cart.

Et Cart. p. 18. 19. Epist. ad celeb. Voet.

Et Tepel. p. 5, 6.

Il s'est vû peu de grands hommes dans le monde qui n'aient pris le parti de voyager, depuis que le genre humain s'est répandu dans les divers endroits de la terre, & qu'il s'est trouvé partagé par la diversité du langage, de la religion, des mœurs, & des maniéres de vivre. Nous avons été trés-satisfaits des raisons que ces grands hommes nous ont alléguées de cette curiosité : & l'on doit espérer de la justice publique qu'on ne le sera pas moins de celles de M. Descartes, que personne n'accusera d'avoir été novateur en



1621. ce point. L'éxemple de ces grands hommes eſt une apologie de ſa conduite, comme ſa conduite pourra en être une pour eux quand ils en auront beſoin. Le bon ſens qui eſt de tous les ſiécles, lui a fait connoître comme à eux, que pour ſçavoir éxactement, il ne faut pas s'en tenir aux méditations de ſon cabinet, ni aux habitudes de ſon païs natal. Il emploia donc le reſte de ſa jeuneſſe à voyager, ſur tout dans les Provinces où il n'y avoit point de guerres. Il s'appliqua particuliérement à voir & éxaminer les Cours des Princes, à fréquenter les perſonnes de diverſes humeurs, & de différentes conditions. Il s'étudia auſſi beaucoup à recueillir diverſes expériences, tant ſur les choſes naturelles que produiſoient les différens climats par où il paſſoit, que ſur les choſes civiles qu'il voyoit parmy les peuples, d'inclinations & de coûtumes différentes. C'eſt ce qu'il appelloit *le grand livre du monde*, dans lequel il prétendoit chercher la vraye Science, n'eſpérant pas la pouvoir trouver ailleurs que dans ce volume ouvert publiquement, & dans ſoy-même, ſelon la perſuaſion où il étoit que les ſemences que Dieu a miſes en nous ne ſont pas entiérement étouffées par l'ignorance ou par les autres effets du péché. Suivant ces principes il voulut que ſes voyages lui ſerviſſent à s'éprouver lui-même dans les rencontres que la Fortune lui propoſoit, & à lui faire faire ſur toutes les choſes qui ſe préſentoient, des réfléxions utiles à la conduite de ſa vie.

Deſcart. Diſc. de la Méthod. pag. 11. 12.

Ibidem. p. 11.

Car il flattoit ſon eſprit de l'eſpérance de pouvoir rencontrer plus de vérité dans les raiſonnemens que font les particuliers touchant les affaires qui les regardent, que dans ceux que fait un homme de lettres au fonds de ſon cabinet, touchant des ſpéculations qui ne produiſent preſque point d'autres effets que la vanité, qu'il en tire d'autant plus volontiers, qu'elles ſont ordinairement plus éloignées du ſens commun, aprés avoir mis tout ſon eſprit & toute ſon induſtrie à les rendre probables.

Ibid. p. 12.

Mais à dire vray, lorſqu'il ne s'appliquoit qu'à conſidérer les mœurs des autres hommes, il n'y trouvoit guéres de quoy s'aſſûrer de rien. Il y apperçevoit preſque autant de diverſité qu'il en avoit remarqué autrefois parmi les opinions des Philoſophes. De ſorte que le plus grand profit qu'il

qu'il en retiroit, étoit que voyant plusieurs choses qui toutes extravagantes & toutes ridicules qu'elles nous paroissent, ne laissent pas d'être communément reçuës & approuvées par d'autres peuples, il apprenoit au moins à ne rien croire légérement, & à ne point s'entêter de ce que l'éxemple & la coûtume luy avoient autrefois persuadé. C'est ainsi qu'il se délivroit peu à peu de beaucoup d'erreurs, qu'il croioit capables d'offusquer nôtre lumiére naturelle. 1621.

Il quitta la Hongrie vers la fin du mois de Juillet de l'an 1621, & reprenant les extrémitez de la haute Allemagne, il rentra en Moravie pour passer en Silésie. Nous ne sçavons de quelle durée fut le séjour qu'il fit à Breslaw & dans les autres villes du païs. Les peuples commençoient un peu à respirer des ravages & des cruautez éxercées durant cette année dans toute la Silésie par l'armée du Marquis de Jagerndorff, que l'Electeur Palatin avoit laissé pour tâcher de faire revivre son parti & celuy des rebelles, lorsqu'il se retira dans la Marche de Brandebourg. La tenuë des Etats de Silésie, qui s'assemblérent à Breslaw vers le même têms, luy donna lieu de voir tout ce que la province avoit de plus considérable ramassé en un même lieu. L'Electeur de Saxe Commissaire général du Ban de l'Empire y arriva au mois de Novembre avec beaucoup d'appareil. Il y fit la cérémonie du serment de fidélité & d'obeïssance, que les Princes & les Etats du Duché de Silésie prêtérent entre ses mains à l'Empereur Ferdinand.

M. Descartes voulut ensuite pousser sa curiosité jusqu'au bout de l'Allemagne du côté du Nord, & il alla en Poméranie par les extrémitez de la Pologne vers le commencement de l'automne de la même année. Il trouva ce pays dans une grande tranquillité, & dans un assez petit commerce avec les peuples de dehors, si l'on en éxcepte la ville de Stettin. Aprés avoir visité principalement les côtes de la mer Baltique, il remonta de Stettin dans la Marche de Brandebourg. L'Electeur [1] étoit nouvellement revenu de la diéte de Warsovie en Pologne, & de la Prusse, où il étoit allé se faire rendre les hommages de la Noblesse & des Peuples, aprés en avoir reçû l'investiture du Roy de Pologne. Il étoit actuellement en guerre avec la Maison de Neubourg touchant la

[1] Georges Guillaume.

1621.

succeſſion des Duchez de Juliers, Cleves, Berg ou Monts. M. Deſcartes paſſa enſuite au Duché de Mécklebourg, & de là dans le Holſtein, d'où quelques Auteurs ont crû qu'il étoit allé en Danemarck. Cette opinion n'auroit rien d'incroyable, ſi nous avions dequoy nous perſuader que M. Deſcartes eût fait deux fois le voyage de Danemarck en ſa vie. Mais s'il n'y fut qu'une ſeule fois, comme il ſemble l'inſinuer dans les endroits de ſes lettres où il a eu occaſion d'en parler, il faut retrancher le voyage prétendu de l'an 1621, parce que celuy qu'il fit en Danemarck onze ou douze ans aprés, eſt indubitable, ayant pour caractére de certitude l'établiſſement fixe de M. Deſcartes en Hollande, & la compagnie de M. de Ville-Breſſieux, appellé par le ſieur Borel M. de Breſſieux, qu'il ne connoiſſoit pas encore en 1621.

Lipſtorp. p. 80. Borel pag. 48. Tepel. p. 6.

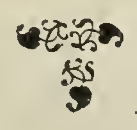
Lettr. MS.

Etant ſur le point de partir pour ſe rendre en Hollande avant la fin de Novembre de la même année, il ſe défit de ſes chevaux & d'une bonne partie de ſon équipage: & il ne retint qu'un valet avec luy. Il s'embarqua ſur l'Elbe, ſoit que ce fût à Hambourg, ſoit que ce fût à Gluckſtadt, ſur un vaiſſeau qui devoit luy laiſſer prendre terre dans la Friſe orientale, parce que ſon deſſein étoit de viſiter les côtes de la mer d'Allemagne à ſon loiſir. Il ſe remit ſur mer peu de jours aprés, avec réſolution de débarquer en West-Friſe, dont il étoit curieux de voir auſſi quelques endroits. Pour le faire avec plus de liberté, il retint un petit bâteau à luy ſeul d'autant plus volontiers, que le trajet étoit court depuis Embden juſqu'au prémier abord de West-Friſe. Mais cette diſpoſition qu'il n'avoit priſe que pour mieux pourvoir à ſa commodité, penſa luy être fatale. Il avoit affaire à des mariniers qui étoient des plus ruſtiques & des plus barbares qu'on pût trouver parmi les gens de cette profeſſion. Il ne fut pas long-tems ſans reconnoître que c'étoient des ſcélérats, mais aprés tout ils étoient les maîtres du bâteau. M. Deſcartes n'avoit point d'autre converſation que celle de ſon valet, avec lequel il parloit François. Les Mariniers qui le prenoient plûtôt pour un Marchand forain que pour un Cavalier, jugérent qu'il devoit avoir de l'argent. C'eſt ce qui leur fit prendre des réſolutions qui n'étoient nullement favorables à ſa bourſe. Mais il y a cette différence entre les voleurs

Carteſ. fragm. cui titul. Experimenta. &c.

leurs de mer & ceux des bois, que ceux-ci peuvent en assurance laisser la vie à ceux qu'ils volent, & se sauver sans être reconnus: au lieu que ceux-là ne peuvent mettre à bord une personne qu'ils auront volée, sans s'exposer au danger d'être dénoncez par la même personne. Aussi les mariniers de M. Descartes prirent-ils des mesures plus sûres pour ne pas tomber dans un pareil inconvenient. Ils voyoient que c'étoit un étranger venu de loin, qui n'avoit nulle connoissance dans le pays, & que personne ne s'aviseroit de réclamer, quand il viendroit à manquer. Ils le trouvoient d'une humeur fort tranquille, fort patiente; & jugeant à la douceur de sa mine, & à l'honnêteté qu'il avoit pour eux, que ce n'étoit qu'un jeune homme qui n'avoit pas encore beaucoup d'expérience, ils conclurent qu'ils en auroient meilleur marché de sa vie. Ils ne firent point difficulté de tenir leur conseil en sa présence, ne croyant pas qu'il sçût d'autre langue que celle dont il s'entretenoit avec son valet; & leurs déliberations alloient à l'assommer, à le jetter dans l'eau, & à profiter de ses dépoüilles. 1621.

M. Descartes voyant que c'étoit tout de bon, se leva tout d'un coup, changea de contenance, tira l'épée d'une fierté imprévuë, leur parla en leur langue d'un ton qui les saisit, & les menaça de les percer sur l'heure, s'ils osoient luy faire insulte. Ce fut en cette rencontre qu'il s'apperçut de l'impression que peut faire la hardiesse d'un homme sur une ame basse; je dis une hardiesse qui s'éléve beaucoup au dessus des forces & du pouvoir dans l'éxécution; une hardiesse qui en d'autres occasions pourroit passer pour une pure rodomontade. Celle qu'il fit paroître pour lors eut un effet merveilleux sur l'esprit de ces misérables. L'épouvante qu'ils en eurent fut suivie d'un étourdissement qui les empêcha de considérer leur avantage, & ils le conduisirent aussi paisiblement qu'il pût souhaiter.



CHAP.

1621.
1622.

CHAPITRE V.

M. Descartes passe en Hollande, & de-là en Flandre. Il revient ensuite en France, & voit quelques-uns de ses amis à Paris, où il apprend ce qu'on y disoit des Rose-croix. Il détrompe ses amis sur le bruit qu'on avoit fait courir de luy à leur sujet. Ecrits du Pére Mersenne, de M. Gassendi & autres contre R. Fludd défenseur des Rose-croix. Eloge de M. Gassendi.

MR Descartes aprés un séjour de peu de durée dans la Frise occidentale vint en Hollande où il passa une bonne partie de l'hiver. Il vit à la Haye trois petites Cours différentes, dont la fréquentation faisoit un fort bel effet par la diversité des intérêts de ceux qui y abordoient. Celle des Etats Généraux où se traitoient les affaires de la République; celle du Prince d'Orange où l'on voyoit toûjours beaucoup de Noblesse étrangére; & celle de l'infortunée Reine de Bohéme Electrine Palatine, qui ne faisoit que naître, & où se rendoient les Dames & les personnes de divertissement, qui alloient charmer les chagrins & les disgraces de la Princesse. L'Electeur Palatin son mary n'y faisoit pas un séjour fort sédentaire auprés d'elle. Dés le mois de Mars suivant il la quitta pour aller au Palatinat, tâcher de rétablir ses affaires. Nous avons remarqué qu'aprés la funeste journée de Prague il s'étoit retiré en Silésie. De-là il s'étoit sauvé par la Marche de Brandebourg, où il ne demeura qu'autant de têms qu'il en falloit à l'Electrice sa femme accouchée à Custrin le douziéme de Janvier de son fils Maurice, pour relever de ses couches. Aprés il s'étoit transporté à Hambourg, puis à Sigenberg, pour assister à l'assemblée convoquée par le Roy de Danemarck & les autres Princes Protestans, afin d'aviser aux moyens d'arrêter les progrez que Spinola Général des Espagnols & des Flamans faisoit dans le Palatinat en faveur de l'Empereur. Au printêms il se mit en chemin avec sa famille & tout son train, & il arriva par terre en Hollande à la faveur d'une escorte considérable qui luy avoit été envoyée par le Prince d'Orange Maurice son oncle maternel. Il fut logé

Par la Westphalie.

à la

à la Haye, & les Etats luy aſſignérent dix mille florins par mois pour l'entretien de ſa perſonne & du reſte de ſa famille. Au mois de Mars de l'année ſuivante, il s'embarqua traveſti & ſans ſuite pour Calais, où ayant pris la poſte il vint à Paris ſalüer le Roy *incognito*, & alla par la Lorraine au Palatinat, pour agir conjointement avec le Comte de Mansfeld, l'Evêque de Halberſtad, le Marquis de Durlach & les autres chefs de ſon parti dans le rétabliſſement de ſes affaires. Cét éclairciſſement des avantures de l'Electeur Palatin eſt néceſſaire à l'hiſtoire de M. Deſcartes, par rapport aux habitudes qu'il contracta depuis dans la Maiſon de ce Prince à la Haye, & aux correſpondances particuliéres qu'il eut pour la Philoſophie avec la Princeſſe Eliſabeth ſa fille, qui luy étoit née peu de têms avant qu'il fut élû Roy de Bohéme.

1621. 1622.

Mém. de Louiſe Jul. Pal. pag. 206 p. 217. &c.

Quand M. Deſcartes arriva en Hollande, il n'y avoit que quatre mois que la tréve des Etats avec les Eſpagnols étoit expirée. La guerre avoit été déclarée de part & d'autre dés le troiſiéme d'Août, & les Eſpagnols aſſiégeoient actuellement deux villes aux Hollandois, celle de Juliers ſous la conduite du célébre Spinola, & l'Ecluſe ſous celle de Borgia Gouverneur de la Citadelle d'Anvers. M. Deſcartes reſta dans les Provinces-unies, attendant l'événement de ces deux ſiéges, qui faiſoient la matiére des entretiens de tout le monde, & qui ne finirent qu'en Janvier 1622 avec un ſuccez fort différent. Spinola prit la ville & le château de Juliers ſur les Hollandois; Borgia leva le ſiége de l'Ecluſe, aprés avoir laiſſé perdre la plus grande partie de ſon armée par le froid & la miſére. M. Deſcartes quitta la Hollande vers le commençement de Février ſuivant. Il entra dans les Pays-bas Eſpagnols, & fut curieux de voir la Cour de Bruxelles. L'Infante Iſabelle gouvernoit ſeule ces provinces ſous l'habit des Religieuſes de ſainte Claire, étant demeurée veuve de l'Archiduc Albert depuis le XIII de Juillet de l'année précédente. Elle ſoûtenoit la guerre contre les Hollandois avec autant de vigueur & de vigilance, qu'elle avoit de douceur & de bonté pour ſes ſujets. M. Deſcartes partit peu de jours aprés pour retourner en France. Mais ayant appris que la ville de Paris n'étoit pas encore délivrée de la contagion dont elle ſe trouvoit infectée depuis deux ans, il prit ſa rou-

Elle devoit expirer dés le 9. Avril. Mais elle avoit été prolongée juſqu'au 3 d'Août.

Lipſtorp. & alii ut ſupr.

1622. te par Roüen, & il paſſa delà droit à Rennes chez M. ſon pére vers le milieu du mois de Mars. Une abſence de prés de neuf ans peut faire juger du plaiſir qu'il reçut de ſes proches, & de celuy qu'il leur donna, mais particuliérement à M. ſon pére, qui étoit déja des anciens de la Grand-Chambre, & qui ſe vit le Doyen du Parlement l'année ſuivante. M. Deſcartes avoit alors vingt-ſix ans achevez, & M. ſon pére prit occaſion de ſa majorité pour le mettte en poſſeſſion du bien de ſa mére, dont il avoit déja donné deux tiers à ſes aînez: l'un à M. de la Bretailliére ſon frére, & l'autre à Madame du Crevis ſa ſœur. Ce bien conſiſtoit en trois fiefs ou métairies, ſçavoir le *Perron*, dont il portoit le nom, la *Grand-Maiſon*, & *le Marchais*; outre une maiſon dans la ville de Poitiers, & pluſieurs arpens de terre labourable au territoire d'*Availle*. Comme tout ce bien étoit ſitué en Poitou, il fut curieux de l'aller reconnoître, afin de voir l'uſage qu'il en pourroit faire. Il partit au mois de May pour ſe rendre en cette province, & il ſongea dés lors à chercher des traitans pour le vendre, afin de trouver de quoy acheter une Charge qui pût luy convenir. Il paſſa la plus grande partie de l'été tant à Châtelleraut qu'à Poitiers, & il retourna auprés de M. ſon pére, qui pendant le ſemeſtre de ſon repos, demeuroit beaucoup moins à Rennes que dans ſa terre de Chavagnes au Diocéſe de Nantes; terre qui luy étoit venuë de ſa ſeconde femme. L'année s'écoula ſans que perſonne dans la parenté pût luy donner de bonnes ouvertures ſur le genre de vie qu'il devoit choiſir.

Anne Morin, fille du prémier Préſident de la Ch. des Comptes.

Le peu d'occupation qu'il trouvoit dans la maiſon paternelle, luy fit naître le déſir de faire un tour à Paris vers le commençement du carême de l'année ſuivante pour y revoir ſes amis, & pour y apprendre les nouvelles de l'Etat & de la Littérature. Il arriva dans cette grande ville ſur la fin du mois de Février. On commençoit à y reſpirer un air plus pur, & plus ſain qu'on n'avoit fait depuis prés de trois ans, que la contagion l'avoit corrompu: & l'on goûtoit le repos que le Roy Loüis XIII avoit procuré à ſes peuples l'année précédente par la réduction des Rebelles. Les affaires du Comte Palatin, les courſes & les expéditions de Mansfeld, & la tranſlation de l'Electorat du Palatin au Duc de Baviére déclaré

claré Electeur & Archipanetier de l'Empire à Ratisbonne le quinziéme de Février, faisoient alors la matiére des entretiens publics. M. Descartes qui étoit mieux instruit qu'homme de France de l'origine & du progrez de tous ces troubles d'Allemagne, eut de quoy satisfaire la curiosité de ses amis sur ce point. En revanche ils luy firent part d'une nouvelle qui leur causoit quelque chagrin, toute incroyable qu'elle leur parût. Ce n'étoit que depuis trés-peu de jours qu'on parloit à Paris des Confréres de la Rose-croix, dont il avoit fait des recherches inutilement en Allemagne durant l'hiver de l'an 1619: & l'on commençoit à faire courir le bruit qu'il s'étoit enrollé dans la confrérie. M. Descartes fut d'autant plus surpris de cette nouvelle, que la chose avoit peu de rapport au caractére de son esprit, & à l'inclination qu'il avoit toûjours euë, de considérer les Rose-croix comme des imposteurs ou des visionnaires. Il jugea aisément que ce bruit desavantageux ne pouvoit être que de l'invention de quelque esprit mal intentionné, qui auroit forgé cette fiction sur quelqu'une des lettres qu'il en avoit écrites à Paris trois ans auparavant, pour informer ses amis de l'opinion qu'on avoit des Rose-croix en Allemagne, & des peines qu'il avoit perduës à chercher quelqu'un de cette secte qu'il pût connoitre.

1623.

Le P. Poiss. Rem. sur la Méth. de Desc. part. 2. pag. 30. 31. 32.

Merc. de 1623. pag. 371. & suiv.

Il s'étoit fait un changement considérable depuis l'Allemagne jusqu'à Paris sur les sentimens que le Public avoit des Rose-croix. On peut dire qu'à la réserve de M. Descartes & d'un trés-petit nombre d'esprits choisis, l'on étoit en 1619 assez favorablement prévenu pour les Rose-croix par toute l'Allemagne. Mais ayant eu le malheur de s'être fait connoître à Paris dans le même têms que les *Alumbrados*, ou les Illuminez d'Espagne, leur réputation échoüa dés l'entrée. On les tourna en ridicule, & on les qualifia du nom d'*Invisibles*; on mit leur histoire en romans; on en fit des farces à l'hôtel de Bourgogne; & on en chantoit déja les chansons sur le pont-neuf, quand M. Descartes arriva à Paris. Il en avoit reçu la prémiére nouvelle par une affiche qu'il en avoit lûë aux coins des ruës & aux édifices publics, dés son arrivée. L'affiche étoit de l'imagination de quelque bouffon, & elle étoit conçuë en ces termes. *Nous Deputez du collége principal des Fréres de la Rose-croix, faisons séjour visible & invisible en*

En 1623.

1623. *cette ville. . . . Nous montrons & enseignons sans livres ni marques à parler toutes sortes de Langues des pays où nous habitons.* Sur la foy de cette affiche, plusieurs personnes sérieuses eurent la facilité de croire qu'il étoit venu une troupe de ces Invisibles s'établir à Paris. On publioit que de 36 députez que le chef de leur société avoit envoyez par toute l'Europe, il en étoit venu six en France; qu'aprés avoir donné avis de leur arrivée par l'affiche que nous venons de rapporter, ils s'étoient logez au Marais du Temple; qu'ils avoient ensuite fait afficher un second placart portant ces termes. *S'il prend envie à quelqu'un de venir nous voir par curiosité seulement, il ne communiquera jamais avec nous. Mais si la volonté le porte réellement & de fait, à s'inscrire sur le registre de nôtre Confraternité, nous qui jugeons des pensées, luy ferons voir la vérité de nos promesses. Tellement que nous ne mettons point le lieu de nôtre demeure, puisque les pensées jointes à la volonté réelle de celuy qui lira cet avis, seront capables de nous faire connoître à luy, & luy à nous.*

Le hazard qui avoit fait concourir leur prétenduë arrivée à Paris avec celle de M. Descartes, auroit produit de fâcheux effets pour sa réputation, s'il eût cherché à se cacher, ou s'il se fût retiré en solitude au milieu de la ville, comme il avoit fait avant ses voyages. Mais il confondit avantageusement ceux qui vouloient se servir de cette conjoncture pour établir leur calomnie. Il se rendit visible à tout le monde, & principalement à ses amis, qui ne voulurent point d'autre argument pour se persuader qu'il n'étoit pas des Confréres de la Rose-croix ou des Invisibles: & il se servit de la même raison de leur *invisibilité*, pour s'excuser auprés des curieux, de n'en avoir pû découvrir aucun en Allemagne.

Sa présence servit sur tout à calmer l'agitation où étoit l'esprit du Pére Mersenne Minime son intime ami, que ce faux bruit avoit chagriné d'autant plus facilement, qu'il étoit moins disposé à croire que les Rose-croix fussent des *Invisibles*, ou des fruits de la chimére, aprés ce que plusieurs Allemands & Robert Fludd Anglois avoient écrit en leur faveur. Ce Pére ne put tenir secréte la joye qu'il avoit de revoir & d'embrasser M. Descartes. Depuis qu'ils s'étoient séparez sur la fin de l'an 1614, il étoit demeuré au couvent de Nevers où il avoit enseigné la Philosophie pendant trois ans, & la Théologie

Hil. de Cost. vie de Mers. pag. 15. 16.

1623.

logie durant un an à ses Religieux. Au bout de ce têms on l'avoit retiré de cét éxercice pour le faire Correcteur du même Couvent. Ayant achevé son *correctoriat* sur la fin de l'an 1619, il avoit reçû une obédience de son Provincial, qui lui ordonnoit de venir en qualité de Conventuël demeurer au couvent de Paris prés de la Place Royale, où il se trouva fixement établi pour le reste de ses jours. Lors que M. Descartes arriva à Paris, ce Pére faisoit actuellement rouler la presse sur son prémier tome des commentaires sur la Genése, qu'il dédia au prémier des Archevêques de Paris, prenant occasion de la nouvelle création de cette Eglise en Métropole, faite par une Bulle de Grégoire XV dés le 22 d'Octobre 1622, mais qui ne fut vérifiée & reçuë au Parlement que le 8 d'Août de l'an 1623, quoique le nouvel Archevêque eût prêté le serment dés le 19 de Février.

Jean Franc. de Gondy fut sacré Archevêque le Dimanche de la Séxagésime 19 de Février, il reçût le *Pallium* le jour de l'Ascension 25 de May.

Sous le titre général de Questions sur les six prémiers chapitres de la Genése, le P. Mersenne faisoit entrer dans son gros volume mille choses de sujets divers. L'affaire des Rose-croix, y trouva place, à plus juste titre sans doute que beaucoup d'autres qui ne regardoient pas de si prés le rapport de la Religion avec la recherche des choses naturelles. M. Descartes étoit venu assez à têms pour lui faire prendre des mesures assurées sur ce qu'il en vouloit insinuer : & quoi qu'il protestât qu'il ne sçavoit encore alors rien de certain touchant les Rose-croix, il ne pouvoit nier au moins qu'il ne fût parfaitement informé des bruits qu'on avoit fait courir d'eux par toute l'Allemagne. Le P. Mersenne qui n'avoit pas besoin d'un grand détail pour son dessein, se contenta d'en juger sur la foy de quelques livres que leurs adversaires & leurs défenseurs avoient publiez de part & d'autre. Il avoit lû entre les autres l'Apologie publiée à Leyde dés l'an 1616 *in octavo*, par Robert Fludd Gentilhomme Anglois, qui aprés avoir quitté la profession des armes, s'étoit mis à l'étude de la Physique, & avoit embrassé particuliérement celle de la médecine, de la chymie, de la cabale, de la magie, & de tout ce qui peut se trouver de mystérieux dans la nature. Le bon Pére Mersenne croyant qu'il n'étoit pas besoin de ménagement avec un hérétique, n'avoit pas fait beaucoup d'effort pour retenir son zéle con-

Necdum de illis quidquam certi compertum habeo. Stud. B. M. MS. art. 5.

Contre A. Libavius.

1623.

tre Fludd. C'est ce qui embarassa M. Gassendi dans la suite, lors qu'il fut question de défendre ce Pére contre cét Anglois, qui ne manqua pas de prendre pied sur quelques duretez du Pére, pour les lui rendre avec usure. Il fit contre le Pére Mersenne, deux ouvrages latins, dont il appella le prémier, *le combat de la Sagesse avec la Folie.* Il publia le second sous le nom de Joachim Frisius ou plûtôt Fritschius, & sous le titre de *Souverain bien, qui est le vray sujet de la magie, de la cabale, de la chymie, & de l'étude des confréres de la Rose-croix.* Si celui qui est le plus fort en injures & en aigreur de stile, devoit passer pour le vainqueur, on ne pouroit nier que le P. Mersenne n'eût été vaincu. Les mauvais traittemens qu'il reçût de Fludd excitérent l'indignation de divers Auteurs qui prirent la plume pour sa défense. Les plus zélez furent deux de ses confréres, François de la Nouë, & Jean Durel; le prémier sous le masque de *Flaminius*, & l'autre sous celui *d'Eusébe de saint Just.* Mais personne ne le fit avec plus d'avantage que l'illustre Monsieur *Gassendi* Prevôt de l'Eglise de Digne, & depuis Professeur royal des Mathématiques à Paris. M. Gassendi le prémier des Philosophes de la France aprés M. Descartes étoit plus jeune que le Pére Mersenne de trois ans & demi, plus âgé que M. Descartes de prés de quatre ans: & il survêquit à l'un & à l'autre. Les Panégyristes de ce grand Homme ne pourront élever son mérite si haut que nous ne puissions le concevoir encore au-dessus de tout ce qu'ils tâcheront d'en exprimer. Peut-être ne trouveront-ils pas d'éloge plus éclatant & plus solide pour lui, que celui d'avoir mérité d'entrer en paralléle avec M. Descartes; & d'avoir été l'un des plus sages, des plus modérez, & des plus raisonnables d'entre ses adversaires. Si Robert Fludd n'a point trompé M. Gassendi sur la peinture qu'il a faite des Rose-croix dans les ouvrages qu'il a publiez en leur faveur, il faut laisser à M. Gassendi la gloire d'avoir été plus heureux que M. Descartes, dans la découverte & dans la connoissance des Rose-croix. Mais si l'éxamen que M. Gassendi a fait de la Philosophie de Fludd, est une bonne censure de la société des Rose-croix: on peut dire que la conduite de M. Descartes dans sa maniére de vivre, d'étudier, & de raisonner, en a été une perpétuelle réfutation.

Tom. 3. operum Gassend. p. 215.

Sophiæ cum Moria certamen.

Summum Bonum quod est verum Magiæ, Cabbalæ, Alchymiæ, & Fratrum Roseæ crucis subjectum &c.

Exam. Fludd. Philos. part. 3. n. XIV, XV.

CHAP.

CHAPITRE VI.

M. Descartes rentre dans ses prémiéres inquiétudes sur le choix d'un genre de vie. Il abandonne les Mathématiques, & la Physique pour ne plus étudier que la Morale. Inutilité des Mathématiques, selon lui. Etude d'une Mathématique universelle. Utilité de la Physique pour l'étude de la Morale. Il n'a jamais sérieusement renoncé à la Physique. Il va en Province, & il vend sa terre du Perron.

LE grand monde que M. Descartes voyoit à Paris n'étoit pas capable de remplir tous les vuides de son séjour, ni de le tenir perpétuellement occupé hors de lui-même. Lors qu'il rentroit chez lui, il sentoit revenir ses ancienne inquiétudes sur le choix d'un genre de vie qui fût conforme à sa vocation, & qui fût commode pour l'éxécution des desseins qu'il avoit conçus touchant la recherche de la Vérité sous les ordres de la Providence. L'établissement où il voyoit la plûpart de ses amis, placez chacun dans des postes à garder le reste de leurs jours, ne servoit de rien pour fixer ses irrésolutions. 1623.

Il y avoit déja longtêms que sa propre expérience l'avoit convaincu du peu d'utilité des Mathématiques, sur tout lors qu'on ne les cultive que pour elles mêmes, sans les appliquer à d'autres choses. Depuis l'an 1620 il avoit entiérement négligé les regles de l'Arithmétique. Il témoigne même que dés auparavant il avoit tellement oublié la Division & l'Extraction de la racine quarrée, qu'il auroit été obligé de les étudier une seconde fois dans les livres, ou de les inventer de lui même, s'il avoit eu besoin de s'en servir. Les attaches qu'il eut pour la Géométrie subsistérent un peu plus longtêms dans son cœur. Les Mathématiciens de Hollande & d'Allemagne qu'il avoit vûs pendant ses voyages avoient contribué à les retenir jusqu'à son retour en France par les questions & les problémes qu'ils lui avoient proposez à résoudre. Mais on peut dire qu'elles étoient déja tombées en 1623, s'il est vrai qu'en 1638, *il y avoit plus de quinze ans*

Pag. 437 du 3. tom. de ses Lettr. écrit. en 1638.

Pag. 402. du

1623. *ans qu'il faiſoit profeſſion de négliger la Géométrie , & de ne plus s'arrêter jamais à la ſolution d'aucun problême , qu'à la priére de quelque ami.*

3. tom. de ſes Lettr.

Cartef. Lib. de Direct. Ingen. Regula 4. Ms.

Durant ſes études de Mathématiques il avoit eu ſoin de lire avec attention les Traittez qu'il en put trouver : & il s'étoit appliqué particuliérement à l'Arithmétique & à la Géométrie, tant à cauſe de leur ſimplicité, que parce qu'il avoit appris qu'elles donnent de grandes ouvertures pour l'intelligence des autres parties. Mais de tous les Auteurs qui lui tombérent pour lors entre les mains, pas un n'eut l'avantage de le ſatisfaire pleinement. A dire vray, il remarquoit dans ces Auteurs beaucoup de choſes touchant les nombres, qui ſe trouvoient véritables aprés le calcul qu'il en faiſoit. Il en étoit de même à l'égard des figures, & ils lui en repréſentoient pluſieurs dont ſes yeux ne pouvoient diſconvenir. Mais ſon eſprit éxigeoit autre choſe d'eux. Il auroit ſouhaité qu'ils lui euſſent fait voir les raiſons pour leſquelles cela étoit ainſi, & qu'ils lui euſſent produit les moiens d'en tirer les conſequences. C'eſt ce qui fit qu'il fut moins ſurpris dans la ſuite de voir que la plûpart des habiles gens, méme parmi les génies les plus ſolides ne tardent point à négliger ou à rejetter ces ſortes de ſciences comme des amuſemens vains & puériles, dés qu'ils en ont fait les prémiers eſſais. Auſſi étoit-il fort éloigné de blâmer ceux qui ayant des pré-ſentimens de leur inutilité, ne font point difficulté d'y renoncer de bonne heure, ſur tout lors qu'ils ſe voient rebutez par les difficultez & les embarras qui ſe rencontrent dés l'entrée.

Cartef. ibid. Regula. 4.

Il ne trouvoit rien effectivement qui lui parût moins ſolide que de s'occuper de nombres tout ſimples & de figures imaginaires, comme ſi l'on devoit s'en tenir à ces *bagatelles* ſans porter ſa vuë au delà. Il y voioit même quelque choſe de plus qu'inutile : & il croyoit qu'il étoit dangereux de s'appliquer trop ſérieuſement à ces démonſtrations ſuperficielles, que l'induſtrie & l'expérience fourniſſent moins ſouvent que le hazard ; & qui ſont plûtôt du reſſort des yeux & de l'imagination que de celui de l'entendement. Sa maxime étoit que cette application nous deſaccoûtume inſenſiblement de l'uſage de nôtre raiſon : & nous expoſe à per-

dre

dre la route que ſa lumiére nous trace. 1623.

Voila une partie des motifs qui le portérent à renoncer aux Mathématiques vulgaires. Mais il paroît que le reſpect qu'il témoignoit pour les Anciens l'empêcha de pouſſer le mépris qu'il faiſoit de ces Sciences au delà des têms & des lieux où il trouvoit de l'abus dans la maniére de les cultiver ou de les enſeigner. Car venant à faire réfléxion ſur la conduite des anciens Philoſophes, qui ne vouloient recevoir perſonne dans leurs Ecoles qui ne ſçût les Mathématiques, & particuliérement la Géométrie, comme ſi cette ſcience leur eût paru la plus aiſée & la plus néceſſaire de toutes pour préparer leurs eſprits à la Philoſophie : il aima mieux croire que ces Anciens avoient une Science de Mathématitique toute différente de celle qui s'enſeignoit de ſon têms, que de les confondre parmi les Modernes dans le jugement qu'il en faiſoit. Le préjugé où il pouvoit être en faveur de ces Anciens n'alloit pourtant pas juſqu'à lui perſuader qu'ils euſſent une connoiſſance parfaite des Mathématiques. Les réjouïſſances demeſurées, & les ſacrifices qu'ils faiſoient pour les moindres découvertes étoient des témoignages du peu de progrés qu'ils y avoient encore fait, & de la groſſiéreté de leur ſiécle dont ils n'étoient pas éxemts. L'invention de certaines machines que quelques Hiſtoriens ont relevées avec tant d'éloges & d'oſtentation contribuoit encore à le confirmer dans cette penſée : ſuppoſant que toutes ſimples & toutes faciles qu'elles étoient, il ſuffiſoit qu'elles fuſſent nouvelles & inconnuës au vulgaire pour attirer l'admiration publique.

Ibid. ut ſupr.

Les prémiéres ſemences de Vérité, que la Nature à miſes dans l'eſprit de l'homme, qui nous font corriger encore tous les jours nos erreurs par la lecture ou la converſation, & qui avoient tant de force dans l'eſprit de ces Anciens dont le fonds étoit peut-être mieux préparé que le nôtre, ont pû produire, ſelon M. Deſcartes, des effets aſſez grands dans ces prémiers Philoſophes, pour leur donner les véritables idées de la Philoſophie & des Mathématiques : quoi qu'ils n'en puſſent point encore avoir une connoiſſance parfaite, & qu'ils n'euſſent pas toute la politeſſe des ſiécles poſterieurs. Il appercevoit quelques traces de la véritable Mathématique

Carteſ. Regul. 4. ibid.

1623. dans Pappus & dans Diophante, qui certainement n'en avoient pas été les prémiers inventeurs. Mais il ne croyoit pas ces ſçavans hommes exemts de la jalouſie, qui empêche ſouvent la communication des meilleures choſes. Il les jugeoit capables d'avoir ſupprimé cette Science qu'ils avoient reçuë des Anciens, par la crainte de la rendre mépriſable en la divulguant, ſous prétexte qu'elle étoit trés-ſimple & trés-facile. Et il leur ſçavoit mauvais gré de n'avoir voulu ſubſtituer à la place de cette véritable Science que des véritez ſéches & ſtériles, qu'ils produiſoient comme des démonſtrations & des conſéquences tirées des principes de cette vraye Science, afin de les faire admirer comme des effets de leur Art merveilleux : au lieu de montrer l'Art en lui même pour ne dupper perſonne, & faire ceſſer l'admiration des ſimples.

M. Deſcartes ne fut pas le prémier qui s'apperçût du mauvais état où étoit cette Science des Anciens, & des abus qu'y avoient commis ceux qui l'avoient reçuë d'eux d'une maniére toute unie & toute ſimple. Il s'étoit trouvé dés le commencement de ſon ſiécle de trés-grands eſprits, qui avoient tâché de la faire revivre ſous le nom barbare *d'Algébre*, & qui avoient vû que pour y réuſſir il falloit la dégager de cette prodigieuſe quantité de nombres & de figures inéxplicables, dont on a coûtume de la ſurcharger.

Les penſées qui lui vinrent ſur ce ſujet lui firent abandonner l'étude particuliére de l'Arithmétique & de la Géométrie, pour ſe donner tout entier à la recherche de cette Science générale, mais vraye & infaillible, que les Grecs ont nommée judicieuſement *Matheſis*, & dont toutes les Mathématiques ne ſont que des parties. Aprés avoir ſolidement conſidéré toutes les connoiſſances particuliéres que l'on qualifie du nom de Mathématiques, il reconnut que pour mériter ce nom, il falloit avoir des rapports, des proportions, & des meſures pour objet. Il jugea delà qu'il y avoit une Science générale deſtinée à expliquer toutes les queſtions que l'on pouvoit faire touchant les rapports, les proportions & les meſures, en les conſidérant comme détachées de toute matiére : & que cette Science générale pouvoit à trés-juſte titre porter le nom de *Matheſis* où de

Mathématique

Mathématique universelle ; puis qu'elle renferme tout ce qui peut faire mériter le nom de Science & de Mathématique particuliére aux autres connoissances. 1623.

Voila le dénouëment de la difficulté qu'il y auroit à croire que M. Descartes eût absolument renoncé aux Mathématiques en un têms où il ne lui étoit plus libre de les ignorer. Il ne sera pas plus aisé de croire qu'il ait voulu dans le même têms faire le même traittement à la Physique, si l'on ne trouve le tour qu'on peut donner à une résolution si surprenante. Il faut avouër que se trouvant quelquefois découragé par le peu de certitude qu'il remarquoit dans ses découvertes de Physique, il avoit tenté déja plus d'une fois d'en abandonner les recherches, dans le dessein de ne plus s'appliquer qu'à la science de bien vivre.

Au milieu de ces loüables mouvemens il avoit embrassé l'étude de la Morale. Il la reprit tout de nouveau depuis son retour à Paris : & l'on peut dire qu'il la continua pendant toute sa vie. Mais ce fut sans ostentation, & plus pour régler sa conduite que celle des autres. L'homme du monde qui semble l'avoir connu le plus intérieurement, nous apprend que la Morale faisoit l'objet de ses méditations les plus ordinaires. Mais il ne fut pas longtêms sans retourner à ses observations sur la Nature : & l'on peut douter qu'il ait jamais renoncé sérieusement à la Physique, depuis qu'il se fut dépouïllé des préjugez de l'Ecole. La satisfaction que ses recherches lui donnoient sur ce point étoit ordinairement victorieuse des petits déplaisirs qui lui naissoient de l'inégalité du succés dans les commencemens. Il s'apperçut bientôt que l'étude de la Physique n'étoit point inutile à celle de la Morale : & que rien ne lui étoit plus avantageux pour régler ses actions que les démarches qu'il faisoit dans le discernement du vrai & du faux. C'est ce qu'il a reconnu long têms depuis dans une lettre qu'il écrivit à M. Chanut, auquel il marque qu'il étoit entiérement de son avis, lors qu'il jugeoit » que le moien le plus assuré pour sçavoir comment « nous devons vivre, est de connoître auparavant quels nous « sommes ; quel est le monde dans lequel nous vivons ; & qui « est le Créateur de cét Univers où nous habitons. Il lui dé- « clare, comme un homme persuadé de ce qu'il avance, que «

[Margin: M. Clerselier. Pag. 6. préf. du tom. 1. des Lettr]

[Margin: Tom. 1. pag. 102.]

1623. » la connoissance qu'il avoit bien ou mal acquise de la Physi-
» que, lui avoit beaucoup servi pour etablir des fondemens
» certains dans la Morale : & qu'il lui avoit été plus facile de
» trouver la satisfaction qu'il cherchoit en ce point, que dans
» plusieurs autres qui regardoient la Médecine, quoi qu'il y
» eût emploié beaucoup plus de têms. De sorte qu'il ne pou-
» voit point se vanter aprés toutes ses recherches d'avoir trou-
» vé les moiens de conserver la vie ; mais seulement celui de
» ne pas craindre la mort, & de s'y préparer sans ce chagrin ou cette inquiétude qui est ordinaire à ceux dont la sagesse est toute tirée des enseignemens d'autrui, & appuiée sur des fondemens qui ne dépendent que de la prudence & de l'autorité des hommes.

M. Descartes fut deux mois & quelques jours à Paris, entretenant ses amis de cette illusion où il étoit touchant son prétendu renoncement aux Mathématiques & à la Physique. Ils se donnoient souvent le plaisir de démentir ses résolutions : & les moindres occasions qu'ils lui présentoient pour résoudre un probléme où pour faire une expérience, étoient des piéges inévitables pour lui. Les embarras de son esprit joints au besoin qu'il avoit de régler ses affaires particuliéres lui firent quitter la ville vers le commençement du
1623. mois de May, pour retourner en Bretagne auprés de ses Parens.

Aprés avoir passé quelques jours à Rennes, il prit le consentement de M. son pére, pour vendre en Poitou quelques héritages, dont il avoit eu la bonté de le mettre en possession depuis qu'il étoit devenu majeur : & il s'en alla à Poitiers, puis à Châtelleraut vers la fin du mois de May.

Il emploia dans ces négociations le mois de Juin entier & la moitié de celui de Juillet. Il disposa de la terre du Perron, qui lui étoit échuë par le partage des biens de la succession de sa mére; de deux autres métairies qui lui avoient été données autour de Châtelleraut; & d'une maison à Poitiers.

Les deux métairies, appellées l'une la *Grand-Maison*, & l'autre *le Marchais*, étoient dans la parroisse *d'Availle*, que quelques uns appellent *Poitevine*, pour ne point confondre ce lieu avec Availle Limousine, qui est au delà de l'Isle Jourdain sur les limites du Poictou & du Limousin. Pour

ce

ce qui eſt de la terre & ſeigneurie du *Perron:* c'étoit un fief des plus nobles du Châtel-Heraudois ou Duché de Châtelleraut, au midi de cette ville dans la même parroiſſe d'Availle, vers le conflant du Clain & de la Vienne. Les deux métairies furent venduës par contrat du 5 de Juin 1623 à un riche Marchand de Châtelleraut; & la terre du Perron le fut à un Gentilhomme qualifié de la province, nommé Abel de Couhé ſieur de Châtillon, & de la Tour-d'Aſniére. Il en paſſa le contrat avec ce Gentil-homme devant les Notaires de Châtelleraut le VIII jour de Juillet ſuivant. Mais il ne laiſſa pas de retenir le nom de la terre conformement à leurs conventions, pour ſatisfaire au deſir de ſes parens; & il continua de s'appeller *Monſieur du Perron*, au moins dans ſa famille.

1623.

ou Châtel-Heraud.

CHAPITRE VII.

M. Deſcartes entreprend le voyage d'Italie, dont il avoit conçu le deſſein prés de quatre ans auparavant. Il paſſe par les Suiſſes, & fait diverſes obſervations ſur les chemins. Il voit une partie des mouvemens de la Valteline. Delà il paſſe au Tyrol, puis à Veniſe, à Lorette, & à Rome, où il ſe trouve durant le Jubilé.

LA mort du Pape Grégoire XV arrivée le huitiéme de Juillet, & ſuivie de l'élection d'Urbain VIII aprés un mois de conclave, réveilla dans l'eſprit de M. Deſcartes le deſir qu'il avoit eu, étant en Allemagne, de faire un voyage en Italie. La curioſité qui l'avoit porté autrefois à ſe procurer le ſpectacle de tout ce qui eſt accompagné de formes & de cérémonies parmi les grands, n'étoit pas encore entiérement éteinte. Mais il ne put la ſatisfaire ſur l'élection & le couronnement du nouveau Pape, à cauſe de la diligence avec laquelle on avançoit toutes choſes à Rome. Ainſi ne ſe ſouciant plus d'aller droit à Rome, il rangea ſes affaires ſuivant la diſpoſition où il étoit de paſſer deux hivers dans ce voyage: de ſorte que ſon ſéjour de Rome ne devoit plus ſe rencontrer qu'avec le commençement du Jubilé de l'an 1625.

Agé de 70 ans, aprés 2 ans & 5 mois de Siége.

Elu le 6 d'Août, couronné le 29 de Septembre.

1623.

La pensée d'exécuter le dessein de ce voyage luy étoit venuë dés le mois de Mars, sur la nouvelle qu'il avoit reçeuë de la mort de M. Sain ou Seign son parent, qui de Controlleur des Tailles à Châtelleraut, étoit devenu Commissaire général des vivres pour l'armée du côté des Alpes. Le prétexte étoit d'aller mettre ordre aux affaires de ce parent, & de prendre cette occasion pour se faire donner, s'il étoit possible, la charge d'Intendant de l'armée. Il s'étoit pourvû de toutes les procurations nécessaires pour réüssir dans cette affaire; » & il devoit partir en poste le XXII du même mois, aprés avoir mandé à ses parens qu'un voyage au delà des Alpes luy seroit d'une grande utilité pour s'instruire des affaires, acquerir quelque expérience du monde, & former des habitudes qu'il n'avoit pas encore; ajoutant que *s'il n'en revenoit plus riche, au moins en reviendroit-il plus capable.* Mais l'empressement qu'il avoit de vendre le bien qu'il possédoit en Poitou, luy avoit fait différer le voyage.

Mari de sa Maraine.

Lettr. MS. de M. Descart. à son frére du 21 Mars 1623.

Cette circonstance n'est point sans difficulté pour le têms du voyage en Italie.

Il partit au mois de Septembre, & prit sa route vers la ville de Basle & les Suisses, avec la résolution de visiter ce qu'il n'avoit pû voir de la haute Allemagne dans ses prémiers voyages. Il luy auroit été facile de trouver à Basle, à Zurich, & dans d'autres villes, des Philosophes & des Mathématiciens capables de l'entretenir: mais il fut plus curieux de voir des animaux, des eaux, des montagnes, l'air de chaque païs avec ses météores, & généralement ce qui étoit le plus éloigné de la fréquentation des hommes, pour mieux connoître la nature des choses qui paroissent les moins connuës au vulgaire des sçavans. Lorsqu'il passoit dans les villes, il n'y voyoit les sçavans que comme les autres hommes, & il n'observoit pas moins leurs actions que leurs discours.

Borel. Lipstorp.

Des Suisses il passa chez les Grisons, parmi lesquels les mouvemens de la Valteline le retinrent pendant quelque têms. Dés l'an 1619 le Roy d'Espagne de concert avec les Archiducs & autres Princes de la Maison d'Autriche au Comté de Tyrol, avoit envoyé des troupes du Milanez pour envahir la Valteline sur les Grisons, à qui elle appartenoit. Le prétexte de l'invasion selon la méthode ordinaire des Roys d'Espagne, étoit la protection des Catholiques contre les Protestans: mais

mais le motif véritable étoit le dessein de faire un passage libre du Milanez au Comté de Tirol, & de joindre par ce moyen les Etats du Roy d'Espagne á ceux de la Maison d'Autriche en Allemagne. Les Etats voisins, & particuliérement la Seigneurie de Venise, le Duc de Savoye, le grand Duc de Toscane, & tous ceux qui redoutoient la puissance Espagnole en Italie, outre les Suisses & les Grisons, étoient intéressez dans cette affaire. C'est ce qui avoit porté le Roy Loüis XIII à solliciter puissamment la restitution de la Valteline tant auprés du Pape, qu'auprés du Roy d'Espagne Philippes III, qui mourut sur le point de donner cette satisfaction au Pape qui luy en avoit écrit un bref, & au Roy qui luy avoit dépêché M. de Bassompierre. Philippes IV à son avénement à la couronne avoit paru fort disposé à faire éxécuter en ce point les derniéres volontez de son Pére. Mais le têms s'écoula insensiblement à des traitez divers, passez à Milan entre les Députez du Roy d'Espagne & de la Maison d'Autriche, & ceux des Grisons: jusqu'à ce que par un accord fait à Rome le quatriéme de Février 1623 entre le Pape & les Ministres de France & d'Espagne, on convint de mettre la Valteline en dépôt, entre les mains de sa Sainteté, qui y envoya le Marquis de Bagni comme Commissaire du saint Siége. Ce Marquis fut depuis Nonce en France, & Cardinal. Il faisoit profession d'aimer les gens de Lettres, & paroissoit curieux d'observations Physiques. Il n'est pas hors de vraysemblance que M. Descartes luy ait rendu ses civilitez dans Chiavenne ou dans Tirano, qui étoit la principale place de la Valteline où il commandoit. Mais cette rencontre ne doit pas le faire confondre avec un autre célébre Cardinal du même nom, plus ancien que luy de quelques années, qui n'étoit pas moins amateur des Lettres & des Sciences que ce Marquis, & qui honora particuliérement M. Descartes de son amitié. Celuy-ci se nommoit Jean François Guidi. Il fut Nonce en France aprés Spada au têms du siége de la Rochelle, & fut révêtu de la pourpre un an aprés. Mais le Marquis dont il est icy question n'éxerça la Nonciature qu'aprés Bolognetti Bichi, & Grimaldi, qui succedérent l'un aprés l'autre au prémier Cardinal de Bagni, qui mourut à Rome le 24 de Juillet 1641 âgé de 76 ans. Le Marquis étoit Romain de naissance, s'apelloit

1623.
1624.

Au commencement de l'an 1621.

Traité de Madrid du 30 Mars 1621, où le Roy d'Espagne accorde au Roy de France la restitution de la Valteline.

ou Bagné.

1624. s'appelloit Nicolas, fut Nonce en France durant le Pontificat entier d'Innocent X, & les deux prémiéres années d'Aléxandre VII, qui le fit Cardinal en 1657 : & il mourut à Rome le 23 d'Août 1663 âgé de 80 ans.

Urbain VIII. Les négociations qui se traitoient à Rome sous le nouveau Pape pour la restitution de la Valteline, échoüérent par l'obstination que les Espagnols témoignérent à vouloir conserver la liberté du passage d'Italie en Allemagne par cette province. On reconnut en même têms qu'il n'y avoit eu que de la feinte dans les protestations que faisoit Philippes IV de vouloir éxécuter le Traité de Madrid, signé par le Roy son pére à l'article de la mort. C'est ce qui obligea le Roy Loüis XIII à prendre des voies de fait pour faire justice à ses Alliez. Il envoya des troupes dans la Valteline sous la conduite du Marquis de Cœuvres, qui chassa les Espagnols & les Autrichiens ; prit toutes les places ; & réduisit toute la province en moins de deux mois.

Depuis Maréchal d'Estrées.

M. Descartes ne put être présent à cette belle expédition, étant sorti de la Valteline dés le commençement des négociations de Rome. Il continua ses voyages par le Comté de Tyrol, d'où il alla à Venise aprés avoir vû la Cour de l'Archiduc Leopold frére de l'Empereur Ferdinand II à Inspruck. Il avoit pris ses mesures sur la disposition de ses affaires pour arriver à Venise au têms des Rogations, & il vit le jour de l'Ascension la fameuse cérémonie des épousailles du Doge avec la mer Adriatique. Ce Doge étoit François Contarini qui n'étoit en place que depuis huit mois, ayant succedé à Antoine Prioli mort au mois d'Août 1623. M. Descartes étant à Venise, songea à se décharger devant Dieu de l'obligation qu'il s'étoit imposée en Allemagne au mois de Novembre de l'an 1619, par un vœu qu'il avoit fait d'aller à Lorette, & dont il n'avoit pû s'acquiter en ce têms-là. Nous ne sçavons pas quelles furent les circonstances de ce pélerinage ; mais nous ne douterons pas qu'elles n'ayent été fort édifiantes, si nous nous souvenons qu'au têms de la conception de son vœu, il étoit bien résolu de ne rien omettre de ce qui pourroit dépendre de luy, pour attirer les graces de Dieu, & pour se procurer la protection particuliére de la sainte Vierge.

Borel. vit. Cart. com.

Olymp. MSS. Cartesii.

Ayant accompli son vœu à Lorette, il eut le loisir de vaquer

quer aux affaires qui avoient servi de prétexte à son voyage touchant l'intendance de l'armée *, avant que de se rendre à Rome, où il ne vouloit arriver qu'aprés la Toussaints. Il n'y avoit point alors de nouvelle plus universellement répanduë en Italie que celle du Jubilé des xxv ans, dont on devoit faire l'ouverture à Rome au commençement de l'année suivante. Le Pape Urbain VIII en avoit déja fait publier la célébration par une Bulle du 29 d'Avril, affichée & proclamée le 17 de May suivant. La cérémonie de l'ouverture y étoit indiquée pour la veille de Noël 1624, & celle de la clôture pour la fin de l'année 1625. Elle portoit ordre de visiter les trois principales Eglises, sçavoir, de saint Jean de Latran, des BB. Apôtres S. Pierre & S. Paul, & de Sainte Marie Majeure pendant l'espace de trente jours de suite, ou autrement pour les Romains ou habitans de la ville; & de quinze seulement pour les étrangers. Le Pape avoit publié quelques jours aprés une autre Bulle pour faire surseoir & suspendre absolument toutes les Indulgences de quelque nature qu'elles fussent, afin de rendre la néceßité de ce Jubilé plus universelle, & pour attirer plus de monde à Rome. Cette occasion fit naître quelques mouvemens de dévotion dans l'esprit de M. Desc. qui n'avoit eu d'abord pour motif de ce voyage que la curiosité de voir la ville de Rome & la Cour du Pape. Il arriva dans la ville peu de jours avant le commençement de l'Avent: & le concours prodigieux des peuples qui y abordoient de tous les endroits de l'Europe Catholique, ne tarda guéres à la remplir. L'affluence y fut pourtant moins grande, qu'elle n'avoit été au Jubilé séculaire de l'an 1600: & l'on attribua cette diminution au bruit des maladies épidémiques qui affligeoient la ville & le voisinage; à la guerre de la Valteline; & aux allarmes répanduës sur toutes les frontiéres d'Italie du côté de France.

1625.

* Cela ne réüssit pas.

Le 2 de May, 1624. affichée le 17 du même mois.

Le plus apparent des pélerins du Jubilé fut Ladislas Prince de Pologne, qui du siége de Breda, & des Pays-bas Catholiques étoit passé en France, & delà s'étoit rendu à Rome, afin de pouvoir assister à la procession, que le Pape accompagné de tous les Cardinaux qui étoient dans la ville, fit en l'Eglise de saint Pierre la veille de Noël, pour faire l'ouverture. Il y vint aussi divers autres Princes parmi lesquels se trou-

Il fut Roy depuis.

1625.

Jacques de Longueval Gr. Bailly ou Gouvern. de Clerm. en Beauv.

va même l'Archiduc Leopold Comte de Tyrol malgré les affaires que le Maréchal d'Estrées & le sieur de Haraucourt Maréchal de camp luy donnoient dans la Valteline, & dans le Comté de Chiavenne. Par ce moyen M. Descartes trouva dans Rome un abrégé de toute l'Europe, & ce concours luy parut si favorable à la passion qu'il avoit toûjours euë de connoître le genre humain par luy-même, qu'au lieu de passer son têms à éxaminer des édifices, des antiques, des manuscrits, des tableaux, des statues, & les autres monumens de l'ancienne & de la nouvelle Rome, il s'appliqua particuliérement à étudier les inclinations, les mœurs, les dispositions, & les caractéres d'esprit dans la foule & le mélange de tant de nations différentes. Cette commodité le dispensa de faire d'autres voyages, & luy ôta l'envie d'aller au fonds de la Sicile & de l'Espagne chercher les peuples qui luy restoient à voir.

CHAPITRE VIII.

Retour de M. Descartes en France. Il passe par la Toscane: mais il n'y voit pas Galilée, qu'il n'a jamais connu parfaitement. Il se trouve au siége de Gavi, & à quelques autres expéditions contre les Génois & les Espagnols. Il va en Piémont. Il fait quelques observations sur les Alpes vers le pas de Suse.

MR Descartes demeura dans Rome jusqu'au commencement du printêms: & il méditoit actuellement son retour en France, lorsque le Pape nomma le Cardinal François Barberin son neveu pour y aller en qualité de Legat. Les Espagnols qui depuis long-têms sembloient disposer de la Cour de Rome par le nombre & le credit des créatures qu'ils y entretenoient, & par les grandes possessions qu'ils avoient en Italie, soupçonnoient ce Pape d'avoir les inclinations Françoises, parce qu'il ne s'intéressoit pas assez ouvertement à la perte qu'ils venoient de faire de la Valteline. Ce fut pour les desabuser ou pour les appaiser, que par un Bref datté du 26 de Mars 1625 il envoya son neveu Legat en France, avec commission de demander deux choses au

Roy,

Roy ; la prémiére, qu'il fit remettre entre les mains de ſa Sainteté la Valteline & tous les Forts que les François avoient pris ; la ſeconde, que par ſon moyen les Griſons fuſſent privez de leur ſouveraineté ſur la Valteline. Le Roy ayant été averti de ces projets, manda à M. de Béthune ſon Ambaſſadeur à Rome, que cette légation ne luy ſeroit pas agréable. C'eſt ce qui obligea le Pape de faire prendre à ſon neveu des meſures plus convenables aux diſpoſitions de la Cour de France.

1625.

Rel. MS. des Facultez du Légat en 1625.

M. Deſcartes crut qu'il étoit bien-ſéant à un Gentilhomme François d'aller rendre des civilitez à un Cardinal Neveu, deſtiné pour faire dans ſon pays une fonction auſſi importante qu'étoit cette légation. Le Cardinal les reçut avec les démonſtrations de bienveillance, & les offres de ſervice que ſon honnêteté particuliére luy faiſoit avancer pour ceux qui l'abordoient. Mais parce qu'il étoit amateur des ſciences, & protecteur de ceux qui en faiſoient profeſſion, il ne tint pas M. Deſcartes quitte de ſes devoirs pour une viſite ou deux, & pour des complimens ſuperficiels. Il le goûta ſi bien, qu'il voulut l'honorer particuliérement de ſon amitié : & M. Deſcartes de ſon côté n'oublia pas à ſon retour de continuer ſes aſſiduitez auprés de luy pendant le peu de têms qu'il fût en France, & de luy donner dans tout le reſte de ſa vie des marques de ſa reconnoiſſance, tant par les préſens qu'il luy fit faire de ſes livres, que par des témoignages de reſpects & de dévoüement qu'il luy fit préſenter de têms en têms par le miniſtére de ſes amis.

Voyez cy aprés au ſujet de Balzac.

Le Légat s'embarqua pour la France vers le commencement du mois d'Avril, menant avec luy grand nombre de Sçavans, parmi leſquels étoient le Cavalier del Pozzo, Jérôme Aléandre, Jean Loüis le Débonnaire beau-frére du jeune Barclay, Jean Baptiſte Doni, Loüis Aubry du Meſnil, & d'autres. M. Deſcartes ſortit de Rome vers le même têms, mais il voulut s'en retourner par terre pour ne pas perdre l'occaſion de voir un païs qu'il étoit bien-aiſe de connoître. Il paſſa par la Toſcane, & il vit peut-être la Cour du grand Duc Ferdinand II qui étoit encore alors fort jeune & en minorité, & qui avoit ſuccédé à ſon pére Coſme II l'an 1621. Si nous en croyons le ſieur Borel, il ne nous ſera point permis de douter qu'il ait rendu viſite aux perſonnes du pays qui étoient

Caſſianus à Puteo.

Vit. Cart. comp. p. 4.

1625. étoient en réputation d'habileté & de ſcience, & ſur tout au célébre Galilée qu'il devoit certainement oublier moins qu'aucun autre. Galilée étoit pour lors âgé d'environ ſoixante ans, & l'on peut dire qu'il étoit au période de ſa belle réputation. Il étoit également connu & admiré des grands & des petits. Il n'étoit point de Prince, point de grand Seigneur qui paſſant par le lieu de ſa demeure ne ſe fit un point d'honneur de luy rendre viſite. Des curieux partoient des pays étrangers exprés pour venir le voir, comme on avoit fait autrefois au ſujet de Tite-Live, & de ſon têms même à l'égard de M. Viéte. A toutes ces conſidérations priſes du côté de Galilée, M. Deſcartes en pouvoit joindre du ſien qui ſembloient ne pouvoir le diſpenſer de voir ce grand homme; & c'eſt ſans doute ſur toutes ces apparences que le ſieur Borel a décidé affirmativement qu'il l'avoit vû.

Voyez ſon âge préciſément cy-aprés à l'an 1642 où il mourut.

Il faut avoüer pourtant qu'il n'eut point cette ſatisfaction. Nous ne ſçavons pas quel fut l'accident qui luy en ôta l'occaſion: mais enfin nous ne trouvons pas de replique à ce qu'il écrivit luy-même plus de treize ans aprés ſur ce ſujet, pour détromper le Pére Merſenne. » Pour ce qui eſt de Galilée (mande-t-il à ce Pére) je vous dirai que je ne l'ay jamais » vû; que je n'ay jamais eu aucune communication avec luy; » & que par conſéquent je ne ſçaurois avoir emprunté aucune » choſe de luy. Auſſi ne vois-je rien dans ſes livres qui me faſſe » envie, ni preſque rien que je vouluſſe avoüer pour mien. » Tout le meilleur eſt ce qu'il y a de Muſique. Mais ceux qui » me connoiſſent, pourroient croire qu'il l'auroit eu de moy » plûtôt que moy de luy. Car j'avois écrit preſque les mêmes » choſes il y a dix-neuf ans, auquel têms je n'avois point enco» re été en Italie; & j'avois donné mon Ecrit au ſieur N.. qui » comme vous ſçavez, en faiſoit parade, & en écrivoit ça & là » comme d'une choſe qui venoit de luy.

Le 1 d'Octobre 1638. Tom. 2. des Lettr. p. 397.

Béeckman Peut-être.

Nous pouvons juger par ces paroles de M. Deſcartes qu'il n'a jamais connu Galilée que par ſa réputation & par la lecture de ſes livres. Encore faudra-t-il avoüer qu'il le connoiſſoit même aſſez mal par cet endroit, ſi l'on trouve que Galilée n'a rien écrit ſur la Muſique. Il eſt aſſez probable qu'il aura confondu le fils avec le pére en cette occaſion: ce qui ne luy ſeroit point arrivé, s'il l'avoit vû chez luy, où il n'auroit pas

manqué

manqué de s'informer de sa famille dans la conversation. Vincent Galiléi, pére de Galiléo Galiléi, dont il est ici question, étoit un Gentil-homme Florentin, sçavant dans les Mathématiques, & particuliérement dans la Musique. On a de lui un ouvrage écrit en Italien, & divisé en cinq dialogues touchant la Musique ancienne & nouvelle. L'ouvrage est estimé, & Joseph Blancanus Jésuite Italien le juge nécessaire pour retablir la Musique des Anciens, & pour corriger celle des Modernes. Il n'y a point d'apparence que M. Descartes ait lû d'autre Traitté de Galilée que celui là, touchant la Musique. Vincent Galiléi, qui avoit fait instruire son fils avec autant de soin que s'il eût été légitime, & héritier de ses biens, n'avoit pas oublié de lui inspirer l'inclination qu'il avoit pour la Musique : mais il ne put empêcher qu'elle ne se tournât presque toute entiére vers l'Astronomie, aprés laquelle on peut dire que la Géométrie, & la Méchanique ont tenu le prémier rang dans son esprit parmi les Mathématiques. Au reste, M. Descartes paroît avoir été toujours si peu informé de ce qui regardoit la personne de Galilée, que si on excepte le point de sa condamnation & de sa prison à l'Inquisition, qui a fait trop d'éclat pour être ignoré des moins curieux, on peut dire qu'il n'a sçû aucune circonstance de sa vie. De sorte qu'il parut surpris, lors qu'en 1640 le Pére Mersenne lui parla de Galilée, comme d'un homme encore vivant, l'ayant crû mort longtêms auparavant.

1625.

Apparat. ad Mathem. discipl. stud. pag. 209.

Tom. 2. des Lettr. p. 221.

M. Descartes n'avoit pas encore passé les frontiéres de Toscane, lors qu'il apprit les nouvelles de la guerre qui s'allumoit entre la République de Génes & le Duc de Savoye Charles-Emmanuel prémier de ce nom. Le Roy Trés-Chrêtien ayant été informé de la mauvaise cause des Génois, & voyant que ces Républicains s'appuioient du secours du Roy d'Espagne, avoit envoyé dix mille hommes au Duc de Savoye sous la conduite du Connêtable de Lesdiguiéres. Le Duc de Savoye étoit en personne à cette guerre, & son armée renforcée du secours de France étoit de 25000 hommes de pied & de 3000 chevaux. Le Connêtable qui conduisoit l'avantgarde dont il avoit fait un corps d'armée détaché, s'étoit déja rendu maître des villes de Capriata, de Gua,

de

1625.

Borel Vit. comp. p. 4.

de Novi. Il avoit batu divers partis Espagnols tant Napolitains que Milanois : & il avoit mis le siége devant la place de Gavi, lors que M. Descartes arriva dans son camp pour être le spectateur de ce qui s'y passeroit. Gavi étoit une ville de la seigneurie de Génes du côté du Milanez, dans une distance presque égale entre Tortone vers le Nord, & Génes vers le Sud. Elle avoit une forte citadelle bâtie sur un roc du mont Apennin, & flanquée de quantité de bastions, qui rendoient la place d'un tres-difficile accés, & qui avoient fait échoüer le fameux Barberousse du têms de François prémier. Le Connêtable, qui faisoit espérer en riant à ceux qui vouloient le détourner de cette entreprise, que *Barbe-grise feroit ce que Barbe-rousse n'avoit pû faire*, donna si bon ordre à tout, qu'ayant défait un secours de 1000 hommes envoyé par le Gouverneur de Milan, & taillé en piéce 300 hommes de la garnison dans une sortie qu'elle avoit faite, il se rendit maître de la ville le 23 jour d'Avril. Ce succés lui facilita les approches de la citadelle : & ayant fait aussi réüssir par dehors une baterie qu'il avoit trouvé moyen de dresser sur une montagne voisine qu'on avoit jugée impraticable jusqu'âlors, il obligea le Gouverneur de lui rendre la place par capitulation le dernier jour d'Avril.

Le Connêtable de Lesdiguiéres avoit alors 84 ans.

Aprés la prise de cette ville, M. Descartes voulut être encore témoin d'une partie des merveilleux progrez de l'armée du Duc de Savoye, qui réduisit toute la riviére du Ponant, & prit sur les Génois 174 places en trés peu de têms. Mais la conquête ne fut pas d'une longue durée, & M. Descartes n'attendit pas que les Génois, & les Espagnols eussent commencé à respirer & à se remettre, pour quitter l'armée. Il vint droit à Turin, où il s'arrêta durant un jour ou deux, pour y voir ce qui se passoit parmi le Magistrat, & le Peuple. Car pour ce qui pouvoit regarder la Cour, elle étoit alors fort deserte par l'absence du Duc Charles Emmanuel, du Prince de Piémont Victor Amé, & du Prince Thomas ses enfans, qui étoient tous à l'armée. Il n'y avoit point de Duchesse de Savoye depuis plus de vingt-sept ans, que Catherine Michelle d'Autriche, fille de Philippe II Roy d'Espagne & d'Elizabeth de France, étoit morte le sixiéme de Novembre 1597. Mais il eut la satisfaction d'y voir

voir la Princeſſe de Piémont Chriſtine de France, fille du Roy Henry IV, & ſœur du Roy Louys XIII, mariée dés le commencement de l'an 1619. 1625.

De Turin il paſſa vers le milieu du mois de May par le pas de Suſe pour rentrer en France. Mais il ſe détourna de quelques lieuës du côte de la Savoye pour éxaminer la hauteur des Alpes, & y faire quelques obſervations. Ce fut en cette occaſion qu'il crut avoir deviné la cauſe du tonnerre, & trouvé la raiſon pour laquelle il tonne plus rarement l'hiver que l'été. Il remarqua que » les neiges étant échauffées & appeſanties par le Soleil, la moindre émotion d'air étoit ſuffiſante pour en faire ſubitement tomber de gros tas, que l'on nommoit dans le pays *Avalanches*, ou plûtôt *Lavanches*, & qui retentiſſant dans les vallées imitoient aſſez bien le bruit du tonnerre. De cette obſervation il conjectura depuis, que le tonnerre pourroit venir de ce que les nuës ſe trouvant quelquefois en aſſez grand nombre les unes ſur les autres, les plus hautes qui ſont environnées d'un air plus chaud tombent tout-à-coup ſur les plus baſſes. La maniére dont il vid les neiges des Alpes échauffées par le Soleil lui fit juger que la chaleur de l'air qui eſt autour d'une nuée ſupérieure peut la condenſer, & s'appeſantir peu à peu de telle ſorte que les plus hautes de ſes parties commençant les prémiéres à deſcendre, en abattent & en entraînent avec elles quantité d'autres, qui tombent auſſi-tôt toutes enſemble avec beaucoup de bruit ſur la nuée inférieure. C'eſt par une ſuite de la même obſervation qu'il voulut expliquer pourquoi le tonnerre eſt plus rare l'hiver que l'été dans ces quartiers, ayant remarqué que la chaleur ne monte pas alors ſi aiſément juſqu'aux plus hautes nuées pour les diſſoudre. C'eſt pour cela que durant les grandes chaleurs, lors qu'aprés un vent Septentrional de peu de durée on ſent de nouveau une chaleur humide & étouffante, c'eſt ſigne qu'il doit ſuivre bientôt du tonnerre. Car c'eſt une marque, ſelon lui, que ce vent Septentrional ayant paſſé contre la terre en a chaſſé la chaleur vers l'endroit de l'air où ſe forment les plus hautes nuées. Ce vent étant enſuite chaſſé lui-même vers l'endroit où ſe forment les plus baſſes par la dilatation de l'air inférieur que cauſent les vapeurs chaudes

Traitté des Météores Diſc. 7. p. 241.

1625. des qu'il contient : non seulement les plus hautes en se condensant doivent descendre, mais les plus basses même demeurant fort rares, & se trouvant comme soulevées & repoussées par cette dilatation de l'air inférieur doivent leur résister de telle maniére que souvent elles peuvent empêcher qu'il n'en tombe aucune partie jusques à terre. Le bruit qui se fait ainsi au dessus de nous doit s'entendre beaucoup mieux à cause du retentissement de l'air qui est un corps résonnant, & il doit être plus grand à raison de la neige qui tombe, que n'est celui des *Lavanches* ou *Avalanches* dans les Alpes. Il suffit aussi que les parties des nuées supérieures tombent toutes ensemble, ou l'une aprés l'autre, tantôt plus vîte, tantôt plus lentement; & que les nuées inférieures soient plus ou moins grandes ou épaisses, & qu'elles résistent plus ou moins, pour nous faire comprendre d'où peut venir la différence des bruits du tonnerre.

Les mêmes observations contribuérent aussi beaucoup à luy faire remarquer en quoi consistent les différences des éclairs, des tourbillons, & de la foudre; leur origine & leurs effets. Il ne fut pas moins exact dans les autres observations qu'il fit sur les Alpes. C'est ce qui paroît par les instructions qu'il donna plusieurs années depuis au Pére Mersenne, qui devoit faire un voyage en Italie, & qui l'avoit consulté sur la maniére de prendre la hauteur de ces montagnes. Il lui marque dans la réponse qu'il lui fit sur la fin de l'an 1639, qu'il pourroit mesurer le mont Cénis étant au dela de Suse dans le Piémont, parce que la plaine en est fort égale; & qu'il ne connoissoit point de meilleure maniére pour sçavoir la hauteur des montagnes, que de les mesurer de deux stations, suivant les régles de la Géométrie pratique.

Tom. 2. des Lettr. p. 200.

Lettr. xxxiv.



CHAP.

CHAPITRE IX.

M. Descartes va en Poitou, & songe à acheter la charge de Lieutenant Général de Châtelleraut ; mais en vain. Il vient à Paris, où il se résoud de demeurer, jusqu'à ce qu'il se fût procuré un établissement fixe. Il se prescrit des maximes pour se régler dans sa conduite particuliére. Sa vie douce & innocente pendant l'espace de trois ans qu'il emploie à méditer sur la Philosophie & la Mathématique universelle.

MR Descartes vint en poste de Lyon en Poictou pour sçavoir l'état du bien qu'il y avoit laissé sans l'avoir pû vendre avant son départ, & pour rendre conte à Madame Sain sa marraine, de ce qu'il avoit fait pour les affaires de feu son mary dans l'armée d'Italie. Etant à Châtelleraut il fut sollicité de traitter de la charge du Lieutenant Général du lieu, qui se trouvoit pressé de s'en deffaire pour en acheter une autre à son fils : & on lui fit entendre qu'il l'auroit pour seize mille écus ou 50000 livres. Il rejetta d'abord ces propositions sous pretexte qu'il ne pouvoit mettre de son argent plus de dix mille écus contans en une charge de judicature. Mais n'ayant pû résister aux instances de quelques amis qui lui offrirent de l'argent sans intérêt, il promit d'en écrire à Monsieur son Pére dés qu'il seroit à Poictiers. C'est ce qu'il fit le XXIV jour de Juin, pour le prier de l'assister de son conseil, & de le déterminer sur son choix. Il avoit sujet de craindre que son Pére, qui étoit pour lors à Paris, ne le jugeât incapable de remplir une charge de cette espéce, parce que n'ayant fait autre éxercice jusques là que de porter l'épée, il paroîtroit être venu trop tard pour entrer dans la profession de la robe. C'est surquoi il voulut le prévenir en lui marquant la disposition où il seroit d'aller se mettre chez un Procureur du Châtelet, jusqu'à ce qu'il eût appris assez de pratique pour pouvoir éxercer cette charge. Son dessein étoit d'aller voir M. son Pére à Paris, dés qu'il auroit reçû de ses nouvelles : mais l'appréhension de ne le plus retrouver en

[Margin: 1625. — Il n'en avoit vendu qu'une partie. — Lettr. de M. Desc. à son pére, du 24 Juin 1625. — Le sieur de Masparault. — A 29 ans.]

1625 cette ville, fit que sans attendre sa réponse il partit en poste & arriva au commencement du mois du Juillet. Néantmoins il n'eut point la satisfaction d'y voir M. son Pére qui étoit retourné en Bretagne depuis peu de jours : ce qui joint avec les sollicitations des amis qui le vouloient voir établi à Paris, ne contribua pas peu à faire échoüer son affaire de Châtelleraut, & à le dégouter de la Province.

Il témoignoit n'être point mal satisfait de son voyage d'Italie. Le séjour lui en auroit encore plû d'avantage s'il ne se fût point apperçû que c'est *un pays mal sain pour les François*, sur tout lors qu'ils y mangent autant qu'ils feroient en France. Pour lui qui avoit appris de bonne heure à se gouverner dans son régime de vivre, qui beuvoit tres-peu, & qui ne prenoit ordinairement que des viandes grossiéres & peu nourrissantes, il ne s'étoit point mal précautionné contre la malignité du climat. Mais s'il y fût demeuré plus long têms, il auroit senti peut-être que sa compléxion n'auroit pas toujours été à l'épreuve des mauvaises impressions de l'air qu'on y respire, & qui cause diverses maladies par sa chaleur immodérée. Sans cela, il proteste qu'il auroit choisi l'Italie plûtôt que la Hollande pour lui servir de retraitte durant le reste de ses jours, aprés qu'il se fut déterminé à quitter la France.

Tom. 2. Let. xxxiii. pag. 593.

Ibid.

Il y avoit plus d'un mois que le Légat, qu'il n'avoit point vû depuis son départ de Rome, avoit fait son entrée dans Paris, lors qu'il y arriva : & la ville étoit alors occupée d'une nouvelle plus récente, qui étoit celle de la reddition de la ville de Breda faite au Marquis de Spinola par les Hollandois le cinquiéme de Juin aprés un siége de neuf mois. Il ne pouvoit être entiérement insensible à cette nouvelle, s'il se souvenoit du séjour de deux années qu'il avoit fait en cette ville, sous les drappeaux du Prince Maurice qui étoit mort depuis deux mois, & qui avoit eu pour successeur le Prince Fréderic Henry son frére.

Le 23. d'Avril 1625, âgé de 58. ans.

M. Descartes prit son logement chez un ami de son Pére, qui étoit aussi le sien en particulier, & qui avoit des rélations avec sa famille par quelque alliance. Cét amy étoit M. le Vasseur Seigneur d'Etioles, pére de M. le Vasseur, qui vit encore aujourd'hui, & qui est Conseiller à la Grand-Chambre

Relat. de M. le Vasseur.

Chambre. Là s'étant formé un modéle de conduite sur la maniére de vivre que les honnêtes gens du monde ont coûtume de se prescrire, il embrassa le genre de vie le plus simple & le plus éloigné de la singularité & de l'affectation qu'il put s'imaginer. Tout étoit assez commun chez lui en apparence : son meuble & sa table étoient toujours tres-propres, mais sans superflu. Il étoit servi d'un petit nombre de valets, il marchoit sans train dans les ruës. Il étoit vêtu d'un simple taffetas verd, selon la mode de ces têms-là, ne portant le plumet & l'épée, que comme des marques de sa qualité, dont il n'étoit point libre alors à un Gentil-homme de se dispenser.

1625.

Disc. de la Méth. part 3. p. 31.

Il avoit remis à la fin de ses voyages à se déterminer sur le choix d'une profession stable pour le reste de ses jours : mais quoi qu'il ne parût pas beaucoup plus avancé dans ses délibérations qu'au commencement, il ne laissoit pas de s'affermir insensiblement dans la pensée de ne s'assujettir à aucun employ. Ce n'est pas qu'il ne fît encore une revuë fort sérieuse sur les occupations diverses qu'ont les hommes en cette vie, pour voir s'il en trouveroit quelqu'une à sa bien-séance, & qui fût conforme aux dispositions de son esprit. Mais aprés avoir éxaminé solidement toutes choses au poids de sa raison, il jugea qu'il ne pouvoit rien faire de meilleur que de continuer dans l'occupation où il se trouvoit actuellement, depuis qu'il s'étoit défait des préjugez de son éducation. Cette occupation consistoit uniquement à employer toute sa vie à cultiver sa raison, & à s'avancer de tout son possible dans la connoissance de la Vérité, suivant la méthode qu'il s'étoit prescrite.

De la Méth. pag. 28.

Les contentemens qu'il témoignoit avoir reçûs de son esprit, depuis qu'il avoit commencé à se servir de cette méthode étoient si sensibles & si solides, que ne croyant pas qu'on pût trouver ailleurs des douceurs plus innocentes & plus réelles, il ferma l'oreille à toute autre sollicitation.

Il n'étoit par la grace de Dieu esclave d'aucune des passions qui rendent les jeunes gens vicieux. Il étoit parfaitement guéri de l'inclination qu'on lui avoit autrefois inspirée pour le jeu, & de l'indifférence pour la perte de son têms. Quant à ce qui regarde la Religion, il conservoit tou-

1625. jours ce fonds de piété que ses Maîtres lui avoient inculquée à la Fléche ; & il la faisoit paroître dans les pratiques extérieures de la dévotion, aux devoirs de laquelle il étoit aussi assidu que le commun des Catholiques qui vivent moralement sans reproche. Quoique son esprit fût curieux jusqu'à l'étonnement de ceux qui le connoissoient, il étoit néantmoins trés-éloigné du libertinage en ce qui touche les fondemens de la Religion, ayant toujours eu grand soin de terminer sa curiosité aux choses naturelles. Il avoit compris de bonne heure que tout ce qui est l'objet de la Foy ne sçauroit l'être de la Raison, & qu'il y auroit de la témérité à prétendre l'y assujettir. De sorte qu'il regardoit les libertins comme des gens qui étoient dans un faux principe, & qui ne connoissoient pas la nature de la Foy, lors qu'ils croyoient que la Raison humaine est au dessus de toutes choses.

L'irrésolution qui pouvoit lui rester touchant les vuës générales de son état, ne tomboit point sur ses actions particuliéres. Il vivoit & agissoit indépendemment de l'incertitude qu'il trouvoit dans les jugemens qu'il faisoit sur les Sciences. Il s'étoit fait une morale à sa mode, selon les maximes de laquelle il prétendoit embrasser les opinions les plus modérées, les plus communément reçûës dans la pratique, & les plus éloignées de l'éxcez pour régler sa conduite, se faisant toujours assez de justice pour ne pas préférer ses opinions particuliéres à celles des personnes qu'il jugeoit plus sages & mieux sensées que lui. Il apportoit deux raisons qui l'obligeoient à ne choisir que les plus modérées d'entre plusieurs opinions également reçûës. » La prémiére, que ce sont
De la Mét. pag. 25. » toujours les plus commodes pour la pratique, & vrai-semblablement les meilleures, toutes les extrémitez dans les actions » morales étant ordinairement vicieuses. La seconde, que ce » seroit se détourner moins du vray chemin, au cas qu'il vint » à s'égarer, & qu'il ne seroit ainsi jamais obligé de passer » d'une extrémité à l'autre. Il paroissoit en toutes rencontres » tellement jaloux de sa liberté qu'il ne pouvoit dissimuler l'éloignement qu'il avoit pour tous les engagemens qui sont capables de nous priver de nôtre indifférence dans nos actions,

tions. Ce n'eſt pas qu'il prétendît trouver à redire aux loix, 1625.
qui pour remédier à l'inconſtance des eſprits foibles, ou pour établir des ſûretez dans le commerce de la vie, permettent qu'on faſſe des vœux ou des contrats, qui obligent ceux qui les font volontairement & légitimement à perſévérer dans leur entrepriſe. Mais ne voyant rien au monde qui demeurât toûjours en même état, & ſe promettant de perſectionner ſes jugemens de plus en plus, il auroit crû offenſer le bon ſens, s'il ſe fût obligé à prendre une choſe pour bonne, lorſqu'elle auroit ceſſé de l'être, ou de luy paroître telle, ſous prétexte qu'il l'auroit trouvée bonne dans un autre têms.

A l'égard des actions de ſa vie qu'il ne croioit point pouvoir ſouffrir de délai, lorſqu'il n'étoit point en état de diſcerner les opinions les plus véritables, il s'attachoit toûjours aux plus probables. S'il arrivoit qu'il ne trouvât point plus de probabilité dans les unes que dans les autres, il ne laiſſoit pas de ſe déterminer à quelques-unes, & de les conſidérer enſuite non plus comme douteuſes par rapport à la pratique, mais comme trés-vrayes & trés-certaines, parce qu'il croyoit que la raiſon qui l'y avoit fait déterminer ſe trouvoit telle. Par ce moyen il vint à bout de ſe délivrer des repentirs & des remords qui ont coûtume d'agiter les conſciences des eſprits foibles & chancelans, qui ſe portent trop légérement à pratiquer comme bonnes les choſes qu'ils jugent aprés être mauvaiſes.

Il s'étoit fortement perſuadé qu'il n'y a rien dont nous puiſſions diſpoſer abſolument, hormis nos penſées & nos deſirs: de ſorte qu'aprés avoir fait tout ce qui pouvoit dépendre de luy pour les choſes de dehors, il ſuppoſoit comme abſolument impoſſible à ſon égard ce qui luy manquoit pour réüſſir. C'eſt ce qui le fit réſoudre à ne plus rien deſirer, qu'il ne pût acquerir. Il crut que le moyen de vivre content, étoit de conſidérer tous les biens qui ſont hors de nous comme également éloignez de nôtre pouvoir, & de ne pas regretter ceux qui nous manquent, dans la penſée qu'ils nous ſeroient dûs, lorſque ce n'eſt point par nôtre faute que nous en ſommes privez. Il faut avoüer qu'il eut beſoin de beaucoup d'éxercice, & d'une méditation ſouvent réïterée pour s'accoûtumer

1625. tumer à regarder toutes choſes de ce biais. Mais étant venu à bout de mettre une fois ſon eſprit dans cette ſituation, il ſe trouva tout préparé à ſouffrir tranquillement les maladies, & les diſgraces de la fortune dans leſquelles il plairoit à Dieu de l'éxercer. Il croyoit que c'étoit principalemeut en ce point que conſiſtoit le ſecret des anciens Philoſophes, qui avoient pû autrefois ſe ſouſtraire de l'empire de la Fortune; & malgré les douleurs & la pauvreté, diſputer de la félicité avec leurs Dieux.

Ibid. pag. 27. 29.

Ces maximes qui ont été peut-être les ſeules (avec les véritez de la Foy qu'il avoit appriſes en ſa jeuneſſe) dans le préjugé deſquelles il ait voulu demeurer inviolablement toute ſa vie, n'étoient fondées que ſur le deſſein qu'il avoit de continuer à s'inſtruire de plus en plus. Il témoigne que jamais il n'eût pû borner ſes deſirs ni ſe rendre content, s'il n'eût été perſuadé que le chemin qu'il avoit pris pour parvenir à toutes les connoiſſances dont il ſeroit capable, étoit le même qui devoit auſſi le conduire à l'acquiſition de tous les vrays biens, dont la joüiſſance pourroit jamais être en ſon pouvoir. Sçachant que nôtre volonté ne ſe porte à ſuivre ou à füir aucune choſe qu'autant que nôtre entendement la luy repreſente bonne ou mauvaiſe, il croyoit qu'il luy ſuffiroit de bien juger pour bien faire, c'eſt-à-dire, pour acquerir toutes les vertus, & tous les biens qu'elles peuvent produire.

Ibid. p. 31.

Avec ces diſpoſitions intérieures il vivoit en apparence de la même maniére que ceux qui étant libres de tout employ ne ſongent qu'à paſſer une vie douce & innocente aux yeux des hommes; qui s'étudient à ſéparer les plaiſirs des vices, & qui pour joüir de leur loiſir ſans s'ennuyer ont recours de têms en têms à des divertiſſemens honnêtes. Ainſi ſa conduite n'ayant rien de ſingulier qui fût capable de fraper les yeux ou l'imagination des autres, perſonne ne formoit d'obſtacle à la continuation de ſes deſſeins, & il avançoit de jour en jour dans la recherche de la Vérité qui regarde les choſes naturelles. Mais il ſe reſervoit de têms en têms quelques heures, qu'il employoit particuliérement à reduire ſa méthode en pratique dans des difficultez de Mathématique, ou dans d'autres même qu'il pouvoit rendre preſque ſemblables à

celles

celles des Mathématiques, en les détachant de tous les principes des autres ſciences qu'il ne trouvoit pas aſſez fermes. 1625.

CHAPITRE X.

M. Deſcartes va à la Cour, puis en Province voir ſes parens. Il revient à Paris où il contracte diverſes habitudes avec des ſçavans, & particuliérement avec ceux qu'il croioit avoir les mêmes inclinations que luy. Il fait amitié avec M Hardy, M. de Beaune, M. Morin, le Pére Gibieuf, & M. de Balzac, dont il prend la défenſe contre ſes envieux.

QUoyque M. Deſcartes ſe fût procuré une eſpéce d'établiſſement à Paris, il ne s'aſſujettit pourtant pas tellement à la réſidence pendant les trois ans qu'il y demeura, qu'il ne ſe donnât la liberté d'entreprendre de têms en têms des promenades à la campagne, & des voyages même en Province. Quelques ſemaines aprés ſon retour d'Italie, le deſir de revoir la Cour de France le fit aller à Fontainebleau, où il eut occaſion de ſalüer de nouveau le Légat du Pape, qui eut la dévotion de vouloir dire ſa prémiére Meſſe à la Cour le jour de l'Aſſomption de Nôtre-Dame, & de donner la communion au Roy, aux deux Reines, à Monſieur, aux Princeſſes, aux Dames, & à pluſieurs perſonnes de toute qualité qui avoient été averties de s'y préparer. M. Deſcartes ne put joüir long-têms des avantages qu'il pouvoit recevoir de la préſence du Légat, qui partit de Fontainebleau dés le XVIII du mois d'Août, & s'en retourna à Rome peu de jours aprés. Sa légation n'avoit pas été fort agréable à la Cour. Il étoit venu avec des facultez que le Parlement l'avoit obligé de réformer. Ses propoſitions avoient été trouvées préjudiciables aux intérêts de la France, & on avoit reconnu qu'elles ne tendoient qu'à favoriſer les Eſpagnols. C'eſt pourquoy on s'étoit contenté de luy rendre des honneurs extraordinaires, & de le traiter par tout avec beaucoup de magnificence.

Rel. MS. des Fac. du Légat *à latere* 1625.

Le départ du Légat fut ſuivi des heureux ſuccez qu'eurent les armées du Roy contre les Huguenots & les Rebel-

1625. les du Royaume, qui étoient conduits par Messieurs de Rohan & de Soubize. Le Maréchal de Thémines avoit remporté divers avantages sur le Duc de Rohan en Languedoc pendant tout le mois de Juillet, & avoit fait rentrer plusieurs villes dans le devoir. L'Amiral de Montmorency avec Messieurs de la Rochefoucaut, de Saint-Luc, & de Toiras battirent le Prince de Soubize en diverses rencontres, & le poussérent jusqu'à l'Isle de Ré, prés de laquelle ils remportérent au mois de Septembre une victoire signalée sur luy dans un combat naval qui fut suivi de la reddition de l'Isle.

1626. M. Descartes étoit retourné dés le mois d'Août à Paris, où il passa l'automne & l'hiver dans les éxercices que nous avons marquez. Mais l'année suivante il fit un voyage en Bretagne & en Poictou accompagné de M. le Vasseur d'Etioles. Il n'avoit point dans ces provinces d'affaire plus pressante que celle de rendre ses devoirs à M. son Pére, qu'il n'avoit vû depuis prés de trois ans, de revoir sa famille à Rennes, & les parens de feu Madame sa Mére à Châtelleraut & à Poitiers. Pendant qu'il étoit en cette derniére ville, on vint prier M. le Vasseur de vouloir honorer une thése de sa présence dans le collége des Jésuites. M. le Vasseur convia M. Descartes de vouloir l'y accompagner : ce qu'il fit avec plaisir, quoy qu'il fût déja en réputation de ne pas estimer la scholastique, ou la maniére dont les Péripatéticiens traitent la Philosophie. Il voulut disputer même à la thése, & les Jésuites se tinrent tellement honorez de la maniére dont il en usa dans un discours latin qu'il fit d'abord, & dans ses argumens, que le Pére Recteur députa le lendemain deux Péres de la Compagnie pour l'aller remercier.

Rel. de M. le Vass. MS.

Etant revenu à Paris vers le mois de Juin, il se logea au fauxbourg Saint-Germain, dans la ruë du Four aux trois Chappelets. Mais il ne luy fut plus aussi facile qu'auparavant de joüir de son loisir. Ses anciens amis, & particuliérement M. Mydorge, & le P. Mersenne avoient tellement étendu sa réputation, qu'il se trouva en peu de têms accablé de visites, & que le lieu de sa retraite se vit changé en un rendez-vous de conférences. Il ne put empêcher que le nombre de ses amis ne multipliât, mais au moins fut-il le maître de son discernement dans le choix qu'il en fit.

Lettr. MS. de Desc. à son frére du 16 Juillet 1626.

L'un

L'un des prémiers & des plus parfaits de ces amis fut M. *Hardy* Conſeiller au Châtelet qu'il vit chez M. Mydorge, & que M. Mydorge luy amena pour les unir enſemble, s'étant rendu la caution de ſon cœur. Monſieur Hardy avoit joint une grande connoiſſance des Mathématiques & des Langues orientales * à une inſigne probité. Il s'appelloit Claude, & étoit fils de Sebaſtien Hardy Receveur des tailles au Mans. Il n'étoit encore alors que ſimple Auocat au Parlement, & il n'y avoit pas un an qu'il avoit fait imprimer les Queſtions d'Euclide avec les commentaires du philoſophe Marin, que quelques-uns ont crû être le même que Marin diſciple de Proclus. C'étoit la prémiére fois qu'on avoit vû paroître au jour le Grec original de ce traité d'Euclide & du commentaire de Marin. M. Hardy y avoit fait une traduction Latine incomparablement meilleure que n'étoit celle de Barthélemy Zambert: & il y avoit ajoûté d'excellentes notes de ſa façon, outre celles que Zambert avoit traduites d'un vieux Scholiaſte. M. Deſcartes fit toûjours depuis beaucoup de cas de l'amitié de M. Hardy. C'eſt ce qu'il luy fit connoître en toutes les rencontres où il ſe préſenta quelque occaſion de le ſervir, ſur tout depuis qu'il ſe fût retiré en Hollande, d'où il ſe faiſoit un plaiſir particulier de luy envoyer les livres qui ne ſe trouvoient pas à Paris.

1626.

* Il en ſçavoit trente-ſix, & l'on prétend que quelques unes ne lui avoient coûté qu'un jour.

Ce fut en 1625.

Data Euclidis.

Tom. 2. Lettr. CI. & CVIII.

Un autre ami de conſéquence que M. Deſcartes acquit dans le même têms, fut Monſieur de *Beaune* Seigneur de Gouliou, Conſeiller au Préſidial de Blois. C'étoit l'un des plus grands génies de ſon têms, au moins en ce qui concernoit les Mathématiques: & M. Deſcartes a laiſſé en pluſieurs endroits de ſes lettres des témoignages de l'eſtime toute extraordinaire qu'il faiſoit de ſa capacité & de ſon mérite. M. de Beaune ne ſe contenta pas de cultiver l'amitié de M. Deſcartes par des viſites, lorſqu'ils ſe trouvoient tous deux à Paris, ou par des lettres durant leur abſence. Il ſe fit encore depuis l'interpréte & le commentateur de ſa Géométrie, & il prit hautement ſa défenſe contre l'ignorance ou la malignité des envieux, que ſa réputation luy avoit ſuſcitez en France depuis l'impreſſion de ſes livres. M. Deſcartes n'eut point la ſatisfaction de revoir cét excellent ami plus d'une fois depuis ſa retraite en Hollande. Mais on peut dire que rare-

Florimond.

Dans le 2 & le 3 tomes en pluſieurs endroits.

1626. ment il étoit absent de sa mémoire: & l'on doit juger de l'inquiétude où il étoit pour sa conservation, sur une fausse nouvelle qu'on avoit répanduë de sa mort vers la fin de l'an 1640. Il fit connoître par avance combien la perte d'un tel ami luy seroit sensible, parce, dit-il au Pére Mersenne, qu'il le tenoit pour un des meilleurs esprits qui fussent au monde.

Tom. 2. Let. LII. p. 288.

Lettr. LI. p. 285. ibid.

M. Descartes fit encore amitié avec le sieur Jean Baptiste *Morin* Docteur en Médecine, & Professeur royal des Mathématiques à Paris. Il étoit natif de Ville-franche dans le Beaujolois, & plus âgé que M. Descartes: mais il luy survêquit de six ans & quelques mois. Il y avoit déja plusieurs années que M. Morin s'étoit mis au rang des Auteurs, lorsqu'il commença à connoître M. Descartes: & dés l'an 1619 il avoit publié à Paris un livre Latin sous le titre de nouvelle Anatomie du monde sublunaire. M. Descartes qui avoit un discernement fort grand des esprits, ne l'estima jamais au delà de son prix. Mais quoy qu'il sçût précisément ce qu'il pouvoit valoir, il ne laissa point de le considérer au moins dans les prémiéres années de leur connoissance, avec tous les égards & toutes les honnêtetez qu'il auroit pû avoir pour un ami qui auroit eu le cœur plus droit, & l'esprit plus solide. Il y avoit certainement de la justice à traiter ainsi M. Morin. Car on peut dire que M. Descartes avoit peu d'amis plus ardens & plus engagez que luy dans ses intérêts, si l'on s'en rapporte aux termes d'une longue lettre qu'il luy en écrivit douze ans depuis. » Le R. P. Mersenne, dit M. Morin, » vous peut assûrer que j'ay toûjours été l'un de vos partisans: » & de mon naturel je haïs & je déteste cette *racaille d'esprits* » *malins*, qui voyant paroître quelque esprit relevé comme un » astre nouveau, au lieu de luy sçavoir bon gré de ses labeurs, » & nouvelles inventions, s'enflent d'envie contre luy, & » n'ont autre but que d'offusquer ou éteindre son nom, sa gloi- » re & ses mérites: bien qu'ils soient par luy tirez de l'igno- » rance des choses, dont libéralement il leur donne la con- » noissance. J'ay passé par ces piques, & je sçay ce qu'en vaut » l'aune. La postérité plaindra mon malheur: & parlant de » ce siécle de fer, elle dira avec vérité que la fortune n'étoit » pas pour les hommes sçavans. Je souhaite néanmoins qu'elle » vous soit plus favorable qu'à moy, afin que nous puissions voir

Tom. I. des Lettr. p. 200. Lett. LVIII.

voir vôtre nouvelle Physique. Je vous prie de croire qu'entre « 1626.
tous les hommes de lettres de ma connoissance, vous étes «
celuy que j'honore le plus pour vôtre vertu & vos généreux «
desseins. «

L'amitié de M. Morin ne fut pas au reste inutile à M. Descartes pendant qu'il demeura à Paris. Elle luy fut d'un secours trés-sensible dans l'appareil des instrumens nécessaires pour faire ses nouvelles expériences : en quoy il secondoit l'industrie du Pére Mersenne qui travailloit aussi de la même maniére pour le service de M. Descartes.

Lipstorp. de Reg. Mot. pag. 81. part. 2.
Item. pag. 17. part. 1.

Le Pére Guillaume *Gibieuf* Docteur de Sorbonne Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire, fut aussi l'un des principaux amis que fit M. Descartes durant les trois années de sa demeure à Paris. Ce Pére étoit également habile dans la Philosophie & dans la Théologie. Mais il ne fut pas le seul de sa Congrégation avec lequel M. Descartes contracta des habitudes. Celuy-ci eut encore des liaisons assez particuliéres avec le Pére *de la Barde*,* le P. de *Sancy*, & le P. de *Gondren* qui fut depuis le second Général de la Congrégation : pour ne rien dire du Cardinal de *Berulle* qui conçut une affection & une estime toute particuliére pour nôtre Philosophe. Aprés cette considération, il ne sera plus besoin de précaution contre la double erreur du sieur Borel, qui n'a point fait difficulté de dire que le P. Gibieuf, & le P. de la Barde étoient les principaux ennemis de M. Descartes, & que ces deux Péres étoient Jésuites. Ces deux erreurs sont venuës apparemment du peu d'application avec laquelle le sieur Borel avoit lû la lettre que M. Descartes écrivit au Pére Mersenne le XIX de Janvier 1642. A dire vray, il y est parlé d'une Réponse de M. Descartes aux Péres Gibieuf & de la Barde, mais cette réponse n'étoit autre chose que des éclaircissemens à des difficultez que ces Péres luy avoient proposées pour s'instruire plûtôt, que pour disputer. De l'article qui regarde ces deux Péres, M. Descartes passe à un autre concernant les Jésuites, c'est ce qui a causé de la confusion dans les idées du sieur Borel.

Voyez les trois tomes de ses Lettres en divers endroits.

* La Barde a été depuis Chanoine de Nôtre-Dame.

Pag. 9. vit. Cart. compend.

Tom. 1. des Lettr. pag. 479, 480.

Tom. 3. des Lettr. p. 609.

Il semble qu'il n'ait connu le P. de la Barde que depuis sa retraite en Hollande. V. tom. 2. des Lettr. p. 300.

Cet Auteur a mieux rencontré, lorsqu'il a conté M. de *Balzac* parmi les amis de M. Descartes. Il ajoûte que M. de Balzac avoit reçu en 1625 un trés bon office de M. Descartes, qui

Ibid. p. 8.

1626.

L'an 1627.

qui le servit fort à propos auprés du Cardinal Barberin Légat en France contre le Pére Goulu, appellé dans son couvent Dom Jean de saint François, Général des Feüillans, qui publia contre luy deux ans aprés deux volumes de lettres sous le nom de Phyllarque. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. Descartes & M. de Balzac étoient dés lors dans le commerce de l'amitié la plus étroite & la plus sincére. Ce Philosophe qui estimoit encore plus le bon cœur de M. de Balzac que son bel esprit, ne laissoit pas de vanter aux occasions son éloquence & son érudition : mais sur tout il faisoit cas de la délicatesse de ses pensées, & du tour de ses expressions. Comme il sçavoit autant qu'homme du monde se conformer au goût du siécle & du pays où il avoit à vivre, il ne faisoit point difficulté de comparer la pureté de l'élocution qui regne dans les écrits de M. de Balzac, à la santé du corps qui n'est jamais plus parfaite que lorsqu'elle se fait le moins sentir. Il comparoit aussi les graces & la politesse que tout le monde admiroit pour lors dans M. de Balzac, à la beauté d'une femme parfaitement belle, qui ne consiste pas dans l'éclat, ou la perfection de quelque partie en particulier, mais dans un accord & un tempérament si juste de toutes les parties ensemble, qu'il n'y en doit avoir aucune qui l'emporte au dessus des autres, de peur que la proportion n'étant pas bien gardée dans le reste, on ne s'apperçoive de l'imperfection de tout le corps. C'étoit juger de la grammaire, & de l'éloquence de M. de Balzac en Philosophe & en Géométre : & l'on peut assurer que dés ce têms-là les complimens & les discours les moins sérieux de M. Descartes sentoient sa Philosophie & sa Géométrie. Mais il est à remarquer d'ailleurs que les grands sentimens qu'il faisoit paroître pour M. de Balzac avoient pour principal fondement leur amitié réciproque. Il se divertissoit quelquefois de l'amitié de M. de Balzac avec leurs amis communs : mais le mépris, ni l'indifférence n'entroient point dans ses plaisanteries. C'est ce qui paroît assez par la maniére dont il s'en expliqua un jour avec M. de Zuytlichem Gentilhomme Hollandois, à qui M. de Balzac avoit écrit une lettre de compliment sur la perte * qu'il avoit faite d'une personne qui luy étoit chére. » M. de Balzac, dit-il, étant si amateur » de la liberté, que ses jarretiéres même & ses aiguillettes luy pésent,

Tom. 1. des Lettr. p. 461 & suiv.

De la pureté & de l'ornement de ses discours.

Constantin. Hugenius ou Huyghens.

* Sur la mort de sa féme Susanne Baerle.

pésent, n'aura pû sans doute se persuader qu'il y ait des liens « au monde qui soient si doux qu'on ne sçauroit en être dé- « livré sans les regretter. Mais je puis d'ailleurs vous répondre « qu'il est des plusconstans en ses amitiez &c. Quand le peu « de séjour que le Légat fit à Paris en 1625 ne nous permettroit pas de croire que M. Descartes eût eu le loisir de plaider la cause de M. de Balzac devant lui contre les accusations du Pére Goulu, nous ne pourrions disconvenir d'ailleurs qu'il ne luy ait rendu ce bon office devant le public & toute la postérité. On pourra juger du reste par la maniére dont il a tâché de le disculper du soupçon de *philautie* ou d'amour propre qui étoit le principal des défauts qu'on imputoit à M. de Balzac, & qui lui avoit fait donner le nom de Narcisse par ses ennemis.

Tom. 2. des Lettr. p. 460.

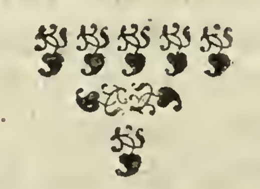
Borel vit. Cart. comp.

Tom. 1. des Lettr. p. 465, 466, 470, 471.

S'il est quelquefois obligé, dit M. Descartes, de parler « de lui même, il en parle avec la même liberté qui le fait « parler des autres, & qui lui rend le mensonge insupporta- « ble. Comme la crainte du mépris ne l'empêche point de dé- « couvrir aux autres les foiblesses & les maladies de son corps, « la malice de ses Envieux ne lui fait point aussi dissimuler les « avantages de son esprit. C'est ce qu'on pourroit néantmoins « interpréter d'abord en mauvaise part dans un siécle où les « vices sont si communs & les vertus si rares, que dés qu'un « même effet peut dépendre d'une bonne ou d'une mauvaise « cause, les hommes ne manquent jamais de le rapporter à « celle qui est mauvaise, & d'en juger par ce qui arrive le plus « souvent. Mais lors qu'on voudra considérer que M. de Bal- « zac s'explique aussi librement sur les vertus & les vices « des autres que sur les siens, on ne se persuadera point qu'il « y ait dans un même homme des mœurs assez différentes « pour produire tout à la fois la malignité qui lui feroit dé- « couvrir les fautes d'autrui, & la flaterie honteuse qui lui fe- « roit publier leurs belles qualitez; la bassesse d'esprit qui le « porteroit à parler de ses propres foiblesses, & la vanité qui « lui feroit décrire les avantages de son esprit, & les perfec- « tions de son ame. Au contraire, l'on s'imaginera bien plû- « tôt qu'il ne parle de toutes ces choses, comme il fait, que par « l'amour qu'il porte à la Vérité, & par une générosité qui « lui est naturelle. La postérité voyant en lui des mœurs tou- «

1626. » tes conformes à celles des grands hommes de l'Antiquité ; » admirera la candeur & l'ingénuité de cét esprit élevé au » dessus du commun, & lui fera justice de ses Envieux qui re- » fusent aujourd'huy de reconnoître son mérite. Car la cor- » ruption du genre humain est devenuë si grande, que com- » me un jeune homme auroit honte de paroître retenu, & » tempérant dans une compagnie de gens débauchez de son » âge, de même la plûpart du monde se mocque aujourd'huy » d'une personne qui fait profession d'être sincére & véritable. » L'on prend beaucoup plus de plaisir à écouter de fausses ac- » cusations que de véritables loüanges, sur tout lors qu'il ar- » rive à des gens de mérite de parler un peu avantageusement » d'eux-mêmes. Car c'est pour lors que la vérité passe pour » orgueil ; la dissimulation ou le mensonge pour modestie.

Il est aisé de juger par ces termes que M. Descartes parloit de bonne foy pour la défense de son ami : & il se peut faire que M. de Balzac ait eu autant de franchise, & d'ingénuité qu'il lui en attribuë dans les occasions qu'il prenoit de parler de luy-même. Mais nous avons vû de nos jours combien l'éxemple de M. de Balzac a été pernicieux aux Narcisses de nôtre têms. Quoi que la malignité du siécle ait augmenté de plusieurs degrez depuis ce têms-là, il ne seroit peut-être pas impossible à des défenseurs aussi philosophes, je veux dire, aussi peu flateurs qu'un Descartes, de faire accepter leurs excuses au public, s'ils avoient au moins le mérite d'un Balzac.



CHAP.

CHAPITRE XI.

Autres amis que M. Descartes fit en France, pendant les années 1625, 1626, 1627, 1628. M. des Argues, M. de Beaugrand, M. Silhon, M. Serisay, M. Sarazin, M. de Boissat, M. Frenicle, M. de Sainte Croix, M. de Marandé, M. Picot. M. Descartes apprend la mort du Chancelier Bacon, qui avoit entrepris de rétablir la vraye Philosophie. Eloge de Bacon.

MR. Descartes ne fut pas long têms à Paris sans ressentir les incommoditez de sa réputation qui lui attiroit trop de visites. Peu s'en fallut qu'il ne mît au nombre de ces inconvéniens la multitude des amis qu'elle lui produisoit. Il n'y avoit presque pas de jours qui ne lui en fissent paroître quelqu'un de nouveau. Il songea de bonne heure à s'en décharger pour ne pas tomber dans l'accablement : mais il ne vint à bout de se débarrasser des plus inutiles, & des plus onéreux qu'au têms de sa retraite en Hollande pour le plûtôt.

M. *des Argues* * fut l'un de ceux qu'il se fit un devoir de conserver toute sa vie. Il étoit Lyonnois de naissance ; se faisoit distinguer dés lors par son mérite personnel : & pour ne rendre pas inutile au Public la connoissance qu'il avoit des Mathématiques, & particuliérement de la Méchanique, il employoit particuliérement ses soins à soulager les travaux des Artisans par la subtilité de ses inventions. En quoi il s'attira d'autant plus l'estime & l'amitié de M. Descartes, que de son côté il songeoit déja aux moiens de perfectionner la Méchanique, pour abréger & adoucir les travaux des hommes. Ce fut M. des Argues qui contribua principalement à le faire connoître au Cardinal de Richelieu : & quoi que M. Descartes ne prétendît tirer aucun avantage de cette connoissance, il ne laissa pas de se reconnoître trés-obligé au zéle que M. des Argues faisoit paroître pour le servir. Il a survêcu à M. Descartes de quelques années.

* Gerard.

V. le 2 & le 3 tom. des Lettr.

M. *de Beaugrand* Sécretaire du Roy, Mathématicien de Gaston

1626. Gaston Duc d'Orléans, que M. Gassendi appelloit encore un jeune homme en 1631, a passé aussi pendant quelque têms pour l'amy de M. Descartes ; peut-être parce qu'il l'étoit du P. Mersenne. On ne peut pas nier qu'ils ne se soient connus assez particuliérement : mais leurs liaisons ne furent jamais fort étroites ; & l'estime que M. Descartes faisoit de son sçavoir sur le rapport de leurs amis communs, diminua beaucoup depuis qu'il eut publié son Traitté de la Géostatique. Il mourut prés de dix ans avant M. Descartes.

Gassend. p. 44. tom. 6. V. le 3. Vol. des Lettr. & ailleurs. Tom. 3. des Lettr. p. 524.

Tom. 2. pag. 524.

On peut mettre pareillement au nombre des amis que M. Descartes acquit à Paris M. *Silhon*, M. *de Serisay*, & M. *Sarazin*, aux intérets desquels il n'étoit pas indifférent, puis qu'il étoit curieux, même dans sa retraite de Hollande, d'apprendre de leurs nouvelles de têms en têms, quoi qu'ils ne parussent pas trop se mêler de Mathématiques. M. *Silhon*, étoit natif de Sos en Gascogne : il fut honoré de la qualité de Conseiller d'Etat, du têms du Cardinal Mazarin, auquel il se rendit agréable & nécessaire. Il étoit l'un de ceux que le Cardinal de Richelieu avoit choisis pour remplir le nombre des quarante Académiciens, lors qu'il fut question de former un corps régulier de l'Académie Françoise en 1634. Outre ce qu'il a fait de politique & d'historique, nous avons de lui un ouvrage *in quarto*, qui avoit quelque rapport avec les études de M. Descartes. C'est celuy de l'Immortalité de l'ame, qui selon M. Pélisson, est comme une Théologie naturelle. Il a survêcu de plusieurs années à M. Descartes, & il a eu pour successeur à la place d'Académicien, M. Colbert Ministre d'Etat en 1667.

Jean.

Rel. hist. de l'Acad. p. 350.

M. de *Serisay* étoit Parisien de naissance, & Intendant de la maison de M. le Duc de la Rochefoucaud. Il fut l'un des prémiers d'entre les sçavans & les beaux esprits, qui par leurs assemblées libres donnérent la naissance à l'Academie Françoise, quatre ou cinq ans avant qu'elle fût établie par Edit du Roy. Quoiqu'il se fût opposé à la proposition que le Cardinal de Richelieu avoit faite à leur assemblée de former un corps sous sa protection, & de s'assembler réguliérement par une autorité publique : on ne laissa

Jacques.

laiſſa pas de le créer Directeur de l'Académie à l'inſtant de ſon érection. Ce fut lui qui malgré les attaches qu'il avoit aux intérêts de ſon maître ennemi du Cardinal de Richelieu, fut chargé par la Compagnie de compoſer la lettre par laquelle ce Cardinal étoit ſupplié d'honorer l'Académie de ſa protection. M. de Seriſay reſta dans le monde prés de trois ans au delà de M. Deſcartes, & il laiſſa ſa place d'Académicien à M. Péliſſon Maître des Requêtes. 1626.

M. *Sarazin* étoit de Caen en Normandie, & il fut Sécrétaire de M. le Prince de Conty, (Armand de Bourbon). Ses études, non plus que celles de M. de Seriſay, n'avoient pas beaucoup de rapport avec celles de M. Deſcartes. Il n'en étoit pourtant pas moins ſon amy: & M. Deſcartes, qui avoit le goût de la politeſſe & du bel-eſprit, ſçavoit l'eſtimer autant, & peut-être plus que quelques-uns qu'on voioit dans l'Académie à ſon préjudice. Ils ſe faiſoient des complimens, ſe rendoient des civilitez mutuelles par la médiation de quelque amy commun de Paris durant leur abſence, & nous voyons que M. Sarazin avoit ſoin de lui faire préſent de ſes livres.

Jean François.

Tom. 2. des lettr. p. 465. lettr. CIII.

Nous ne devons pas omettre M. *de Boiſſat**, puiſque M. Chorier nous apprend qu'il étoit des amis de M. Deſcartes. Dans cette ſuppoſition l'on pourra faire remonter leur amitié juſqu'à une ſource plus haute que n'eſt celle des autres amis que M. Deſcartes n'a connus qu'à Paris. Il eſt trés-probable qu'ils s'étoient déja vûs dés l'an 1625 au ſiége de Gavi en Italie, ou M. de Boiſſat avoit ſervi ſous le Connêtable de Leſdiguiéres en qualité de Capitaine d'une compagnie dans le Régiment de Sancy. Il n'étoit pas moins amy de M. Gaſſendi que de M. Deſcartes: mais ayant à ſe déterminer ſur une ſecte de Philoſophie, il préféra celle de M. Deſcartes, dont il ſe rendit le diſciple depuis qu'il eût publié ſes livres. M. Gaſſendi n'en eut point de jalouſie, il ne l'en aima pas moins, & le loüa même de ſon choix ſuivant la bonté de ſon naturel, qui lui faiſoit au moins tourner en éloges les approbations que ſon intérêt particulier lui faiſoit refuſer à la Philoſophie de M. Deſcartes. M. de Boiſſat Seigneur de Licieu en Lionnois étoit un Gentilhomme du Dauphiné, qui n'avoit pas moins d'eſprit que

* Pierre.

Nic. Chor. de vit. Boiſſatii p. 136, & 140.

1626. de cœur. Il étoit de prés de huit ans plus jeune que M. Descartes, & il vêcut douze ans aprés luy. Il avoit été reçû dans l'Académie dés l'an 1634, avec Messieurs Voiture & de Vaugelas : & il eut pour successeur dans cette place M. Furetiére l'an 1662.

Il semble qu'on pourroit aussi rapporter au têms de la demeure de M. Descartes à Paris, l'amitié qu'il eut avec M. *Frenicle*, qu'il appelle souvent M. de Bessy simplement ; avec M. de *Sainte Croix*, M. de *Marandé*, & M. *Picot*, quoi que je n'aye pu encore fixer le commençement de leur connoissance. M. *Frenicle* sieur de Bessy étoit Parisien, mais originaire de la province de Bourgogne, & il passoit à Paris pour l'un des grands Arithméticiens du siécle. Il y a eu deux hommes de Lettres de ce nom en même têms, tous deux Mathématiciens, tous deux Poëtes. C'est avec l'ancien que M. Descartes paroît avoir eu ses habitudes. Ils s'écrivoient quelquefois de l'un à l'autre : mais pour l'ordinaire le Pére Mersenne recevoit les questions ou les demandes de M. de Bessy pour M. Descartes, & les réponses ou solutions de M. Descartes pour M. de Bessy.

M. *de sainte Croix*, étoit un autre Arithméticien insigne, mais encore plus intime amy de M. Descartes. Je crois que c'est le même que nous trouvons appellé par d'autres personnes André Jumeau, qui étoit Prieur de sainte Croix, & qui avoit été Précepteur de M. le Duc de Verneuïl. M. Descartes témoignoit estimer trés particuliérement la connoissance profonde que M. de sainte Croix avoit de l'Arithmétique & de l'Algébre : & il se faisoit un plaisir singulier de répondre à ses questions, parce qu'il y trouvoit presque autant de satisfaction que M. de sainte Croix en témoignoit pour ses réponses. Il mourut avant M. Descartes.

Tom. 2, & 3. des lett..

Pour M. de *Marandé*, l'on peut dire que ses livres l'ont fait assez connoître dans le monde. Mais il faut prendre garde de ne le pas confondre avec un Ecclésiastique de même surnom & du même têms. Celuy-cy se nommoit Léonard de Marandé, se qualifioit Conseiller & Aumônier du Roy, & se mêloit de Théologie. Mais l'amy de M. Descartes étoit Gréffier de la Cour des Aydes, & donnoit le reste du têms que luy laissoit son office à des traductions Françoises, &

à

à des exercices de Philoſophie & de Mathématiques. 1626.

Mais de tous ces amis de M. Deſcartes, perſonne n'entra plus avant dans ſa familiarité & dans la connoiſſance de ſes affaires que le ſieur Claude *Picot* Prieur du Rouvre, que nous appellons communément l'Abbé Picot. Il ne ſe contentoit pas de ſe déclarer publiquement le diſciple & l'admirateur de M. Deſcartes, il voulut être encore le traducteur de ſes *Principes*; ſon correſpondant pour les lettres qu'il avoit à recevoir & à rendre; ſon hôte à Paris, dans les derniers voyages qu'il fit de Hollande en France; l'agent de ſes affaires domeſtiques; le receveur de ſes rentes de Bretagne & de Poitou. Cét Abbé étoit fils d'un Receveur général des Finances à Moulins [1]. Il étoit l'aîné de deux fréres [2], dont l'un étoit Conſeiller de la Cour des Aydes à Paris, l'autre Auditeur des Comptes; & de deux ſœurs mariées, l'une à M. Hardy Maître des Comptes [3], l'autre à M. Pinon Maître des Requêtes, tous amis de M. Deſcartes. Il mourut le 6 de Novembre 1668.

M. Deſcartes étant à Paris, ne ſongeoit qu'à rendre utiles les habitudes qu'il avoit avec ſes amis & les gens de Lettres, lors qu'on y reçût la nouvelle de la mort du Chancelier *Bacon*, arrivée le neuviéme jour d'Avril 1626. Cette nouvelle toucha ſenſiblement ceux qui aſpiroient aprés le rétabliſſement de la véritable Philoſophie, & qui ſçavoient que Bacon travailloit à ce grand deſſein depuis pluſieurs années. Ceux qui avoient eſpéré de le voir venir à bout d'une entrepriſe ſi extraordinaire regrétérent ſa perte plus particuliérement que les autres, voyant que Dieu qui l'avoit retiré en la ſoixante-ſixiéme année de ſon âge, ne luy avoit pas accordé aſſez de vie pour l'éxécution de ſon deſſein. Il eſt vray que ſix ans avant ſa mort il avoit mis en lumiére le prémier volume de ſon grand ouvrage du rétabliſſement de la Philoſophie ſous le titre d'*Inſtauratio magna* dont ſon *nouvel organe* fait partie. Mais ce n'étoit qu'un eſſay de ſes ſublimes projets, capable ſeulement de laiſſer dans l'eſprit de ſes lecteurs une idée trés-grande de ce qu'il faiſoit eſpérer à la Poſtérité. Auſſi voyons-nous qu'il n'y approfondit rien; que les propoſitions & les axiomes qu'il y avance ſont plûtôt des avis & des expédiens pour donner des ouvertures à méditer, que des maximes propres à établir des principes.

1 Jean Picot pére de cét Abbé avoit épouſé Elizabeth ſœur d'Antoine le Févre Prevôt des Marchands puis Conſeiller d'Etat.

2 Antoine & François.

3 Couſin de M. Hardy Conſeiller au Châtelet, dont on a vû l'éloge cy-deſſus. pag. 127. & pére de M. Hardy Conſeiller au Parlement en la 2 Chambre des Requêtes.

Il faut avoüer que l'exécution d'un dessein aussi héroïque que celuy de rétablir la vraye Philosophie étoit réservée à un génie encore plus extraordinaire que le sien. Mais c'est avec beaucoup de justice qu'il a reçu les éloges de toutes les personnes judicieuses qui n'ont pas pû ne pas goûter le plan qu'il avoit donné pour rebâtir sur de nouveaux fondemens. Il avoit remarqué que l'Esprit humain se trouvoit embarassé de plus en plus dans la recherche de la Vérité, principalement depuis que les Péripatéticiens étoient venus à bout de faire recevoir presque par tout leur méthode scholastique. Il n'avoit pû voir sans peine que cét Esprit fût privé des vrais secours pour cette recherche, ou qu'au moins il ne sçût pas bien user de ceux qu'il avoit ; que de cette privation ou de ce mauvais usage des vrais secours fût venuë une ignorance presque totale des choses naturelles suivie de mille inconvéniens. Dans cette vûë il avoit crû devoir employer toute son industrie pour tâcher de réconcilier l'Esprit humain avec la Nature ou les choses naturelles, & de rétablir leur commerce. Il avoit jugé qu'il falloit commencer d'abord à corriger les erreurs passées, & à établir les moyens de prévenir celles qui pourroient arriver dans la suite des têms. Mais il ne pouvoit espérer ces bons effets ny des forces particuliéres de l'entendement humain, ny des secours de la Dialectique, parce que les prémiéres notions que nôtre esprit reçoit des choses luy paroissoient vicieuses & confuses, & que l'on faisoit mal, selon luy, de séparer ces notions des choses mêmes. C'est delà néanmoins que dépendent les secondes notions & les autres connoissances qui sont du ressort de la Raison humaine, de sorte que tout le systéme des sciences naturelles ne luy parut qu'une masse confuse de fausses idées. Il ne s'agissoit donc de rien moins que de dresser un systéme nouveau sur des fondemens tout différens de ceux des Anciens qui luy avoient paru si ruïneux. Mais il ne se rebuta point de la difficulté de l'entreprise : & il voulut bien s'exposer au danger de passer pour le plus téméraire des hommes, afin de fendre au moins la glace à ceux des esprits de sa trempe qui pourroient venir aprés luy.

M. Descartes n'eût aucun besoin de son exemple, si ce n'est peut être pour justifier la hardiesse qu'il avoit euë

d'abandonner

d'abandonner le chemin des Anciens, comme avoit fait ce Chancelier. Mais quoyqu'il se fût fait une route toute nouvelle, avant que d'avoir jamais oüy parler de ce grand homme, ni de ses desseins, il paroît néanmoins que ses écrits ne luy furent pas entiérement inutiles. L'on voit en divers endroits de ses lettres qu'il ne desapprouvoit point sa méthode, & qu'il la jugeoit assez propre pour ceux qui vouloient travailler à l'avancement des sciences sur des expériences faites à leurs dépens. Quand les vûës de Bacon, qu'il n'appelle jamais autrement que *Verulamius* ou *Verulamio* à cause de la Baronie de Vérulam qu'il possédoit avec le Vicomté de saint Albans, luy auroient été absolument inutiles, on peut dire que la devise, ou plûtôt la prophétie de ce Magistrat, *Multi pertransibunt & augebitur scientia*, servit beaucoup à l'encourager dans l'espérance que d'autres qui viendroient aprés luy pourroient continuer ce qu'il auroit commencé.

1626.

Tom. 2. des lettr. p. 330. & 494. & p. 324.

Tom. 3. des lettr. p. 475.

CHAPITRE XII.

M. Mydorge fait préparer des verres de différente façon pour des lunettes & des miroirs à l'usage de M. Descartes. Eloge du sieur Ferrier excellent ouvrier pour des instrumens de Mathématiques. M. Descartes se sert de luy, & luy apprend à se perfectionner dans son art. Il quitte la maison de M. le Vasseur pour éviter les visites & le grand monde. Il est découvert dans sa retraite.

1627.
1628.

NOus avons pû remarquer que M. Descartes ne voyoit aprés le Pére Mersenne aucun de ses amis avec plus d'assiduité que M. Mydorge, qui a été le seul parmi un si grand nombre, qu'il ait appellé son *prudent & fidelle ami.* Aussi n'en avoit-il trouvé aucun dont la conversation luy fût plus avantageuse, & les services plus réels & plus sensibles. C'est ce qu'il éprouva particuliérement au sujet des verres que M. Mydorge luy fit tailler à Paris durant les années 1627 & 1628, qu'ils joüissoient l'un de l'autre à loisir. Rien au monde ne luy fut plus utile que ces verres pour connoître & pour expliquer, comme il a fait depuis dans sa Dioptrique, la nature de

Tom. 3. des lettr. p. 71.

1627. 1628.

la lumiére, de la viſion, & de la réfraction. M. Mydorge luy en fit faire de paraboliques & d'hyperboliques, d'ovales & d'élliptiques. Et comme il avoit la main auſſi ſûre & auſſi délicate que l'eſprit ſubtil, il voulut décrire luy-même les hyperboles & les éllipſes. C'eſt ce qui fut d'un ſecours merveilleux à M. Deſcartes non ſeulement pour mieux comprendre qu'il n'avoit fait juſqu'alors la nature de l'éllipſe & de l'hyperbole, leur proprieté touchant les réfractions, la maniére dont on doit les décrire; mais encore pour ſe confirmer dans pluſieurs belles découvertes qu'il avoit déja faites auparavant touchant la lumiére, & les moyens de perfectionner la viſion.

Lipſtorp. ſpecim. part. 1. pag. 17. Item. part. 2. p. 81.

Il devint luy-même en trés peu de têms un grand maître dans l'art de tailler les verres: & comme l'induſtrie des Mathématiciens ſe trouve ſouvent inutile par la faute des Ouvriers dont l'adreſſe ne répond pas toûjours à l'eſprit des Auteurs qui les font travailler, il s'appliqua particuliérement à former la main de quelques Tourneurs qu'il trouva les plus experts, & les mieux diſpoſez à ce travail. En quoy il eut la ſatisfaction de voir le ſuccez de ſes ſoins avant que de ſortir de la France pour ſe retirer en Hollande. C'eſt ce qu'il fit connoître neuf ou dix ans aprés*, à l'un de ſes amis qui luy avoit envoyé un verre à éxaminer. En luy marquant les défauts de ce verre taillé par un Tourneur Hollandois, il luy parle en ces termes, de la maniére dont il en avoit fait tailler un à Paris par le moyen du tour. » Le verre, dit-il, que je fis tailler il y a huit ou neuf ans, réüſſit parfaitement bien. Car encore que ſon diamétre ne fût pas plus grand que la moitié du vôtre, il ne laiſſoit pas de brûler avec beaucoup de force à la diſtance de huit pouces: & l'ayant mis à l'épreuve d'un morceau de carte avec de petits trous, on voyoit que tous les rayons qui paſſoient par ces trous s'approchoient proportionnellement juſqu'à la diſtance de huit pouces, où ils ſe trouvoient trés-éxactement aſſemblez en un. Mais je vous diray les précautions dont on uſa pour le tailler. Prémiérement je fis tailler trois petits triangles tous égaux qui avoient chacun un angle droit, & l'autre de trente degrez, en ſorte que l'un de leurs côtez étoit double de l'autre. Ils étoient l'un de criſtal de montagne, l'autre de criſtalin ou verre de

* En 1638.

tom. 2. des lettr. p. 364. 365.

Veniſe,

Venise, & le troisiéme de verre moins fin. Puis, je fis faire « 1628.
aussi une régle de cuivre avec deux pinnules, pour y appli- «
quer ces triangles, & mesurer les refractions : & delà, j'ap- «
pris que la réfraction du cristal de montagne étoit beaucoup «
plus grande que celle du cristalin ; & celle du cristallin que «
celle du verre moins pur. Aprés cela M. Mydorge, que je «
tiens pour le plus éxact à bien tracer une figure de Mathé- «
matique qui soit au monde, décrivit l'hyperbole qui se rap- «
portoit à la réfraction du cristal de Venise sur une grande «
lame de cuivre bien polie, & avec des compas dont les poin- «
tes d'acier étoient aussi fines que des aiguilles. Puis il lima «
exactement cette lame suivant la figure de l'hyperbole, pour «
servir de patron, sur lequel un faiseur d'instrumens de Ma- «
thématiques nommé *Ferrier* tailla au tour un moûle de cui- «
vre encavé en rond, de la grandeur du verre qu'il vouloit «
tailler. Et afin de ne corrompre point le prémier modéle en «
l'ajustant souvent sur ce moule, il coupoit seulement dessus «
des piéces de carte, dont il se servit en sa place, jusqu'à ce «
qu'ayant conduit ce moule à sa perfection, il attacha son «
verre sur le tour, & l'appliquant auprés avec du grais entre «
deux, il le tailla fort heureusement. Mais voulant aprés en «
tailler un concave de la même maniére, la chose luy fut im- «
possible, à cause que le mouvement du tour étant moindre au «
milieu qu'aux extrémitez, le verre s'y usoit toûjours moins, «
quoy qu'il s'y dût user davantage. Mais si j'eusse alors consi- «
déré que les défauts du verre concave ne sont pas de si gran- «
de importance que ceux du convexe, comme j'ay fait depuis, «
je crois que je n'eusses pas laissé de luy faire faire d'assez bon- «
nes lunettes avec le tour. «

Ce Ferrier dont parle M. Descartes, & qui luy avoit apparemment été adressé par M. Mydorge, n'étoit pas un simple artisan qui ne sçût remuer que la main. Il possedoit encore la théorie de sa profession, & sçavoit l'Optique & la Méchanique aussi sûrement qu'un Professeur du Collége Royal. Il n'étoit pas tout-à-fait ignorant dans le reste des Mathématiques ; & nonobstant sa condition il étoit reçu parmi les sçavans, comme s'il eût été de leur nombre. Il s'attacha particuliérement à M. Descartes qui le prit en affection, & qui non content de l'employer d'une maniére à rehausser sa fortu-

ne

1626. 1627. 1628.

ne, voulut encore luy apprendre les moyens de se perfectionner dans son art. L'un des instrumens les plus excellens qu'il luy fit faire, fut une lunette nouvelle composée de verres hyperboliques, à laquelle il ne s'étoit encore rien vû de semblable. M. de Ville-Bressieux qui l'avoit vuë, & qui de plus avoit été present à sa fabrique, assûroit que par son moyen l'on découvroit distinctement les feüilles des plantes à trois lieuës de distance.

Borel. vit. comp. pag. 34. *initio*.

On peut considérer ce qui arriva à M. Descartes pendant cét espace des trois ans & demi qu'il passa dans Paris, comme un abrégé des révolutions que son esprit avoit souffertes jusqu'alors, & qu'il souffrit encore depuis touchant ses études & les occupations de sa vie. Il s'étoit engagé de nouveau dans l'enfoncement des sciences abstraites, ausquelles il avoit renoncé auparavant: mais le peu de gens avec qui il en pouvoit communiquer, même au milieu de cette grande ville, l'en avoit dégoûté une seconde fois. Il avoit repris l'étude de l'Homme qu'il avoit tant cultivée durant ses voyages. Cette étude de nôtre nature & de nôtre état l'avoit encore persuadé plus qu'autrefois que ces sciences abstraites ne nous sont pas trop convenables, & elle luy avoit fait appercevoir, que luy-même en les pénétrant s'égaroit encore plus que les autres hommes en les ignorant. Il avoit cru trouver au moins parmi tant d'honnêtes gens beaucoup de compagnons dans l'étude de l'Homme, puisque c'est celle qui nous convient le plus. Mais il s'étoit vû trompé, & il avoit remarqué que dans cette ville qui passe pour l'abrégé du monde, comme à Rome, à Venise, & par tout où il s'étoit trouvé, il y a encore moins de gens qui étudient l'Homme que la Géométrie.

Cela le fit resoudre encore tout de nouveau à se passer de luy seul autant qu'il luy seroit possible, & à se contenter d'un petit nombre d'amis pour le soulagement de la vie. Mais sa réputation fut un grand obstacle à cette résolution. Elle avoit fait de la maison de M. le Vasseur une espéce d'Academie, en y attirant une infinité de gens qui s'introduisoient chez luy à la faveur de ses amis. Les curieux de littérature ne manquérent pas de s'y glisser parmi les autres: & se joignant à ceux de ses amis qui se plaisoient le plus à répandre sa réputation, ils s'hazardérent de luy proposer de prendre la plume pour-

De son auberge des trois chappelets ruë du Four, il s'étoit logé chez M. le Vasseur.

pour faire part de ſes connoiſſances & de ſes découvertes au Public. Les Libraires même, qui ne cherchent qu'à trafiquer de la réputation des Auteurs, ſemblérent vouloir être auſſi de la conſpiration de ceux qui l'aſſiégeoient chez M. le Vaſſeur. Il nous apprend luy même que dés ce têms là il ſe trouva des gens de cette profeſſion qui le ſollicitérent, & lui firent offrir des préſens pour l'engager à leur promettre la copie de ce qu'il pourroit compoſer, n'étant pas honteux de vouloir acheter l'honneur de le ſervir.

1628.

Lipſtorp. de reg. mot. part.2.ſpecim

Tom. I. des Lettr. p. 511.

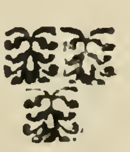
Ces compagnies commencérent à luy rendre le ſéjour de Paris onéreux, & à luy faire ſentir ſa propre réputation comme un poids inſupportable. Ce n'eſt pas qu'étant homme il n'eût une aſſez grande idée du reſte des hommes pour ſouhaiter de ſe voir dans l'eſtime de tout le genre humain s'il en eût été connu. Il a toujours porté ſi haut la grandeur & la force de la raiſon de l'homme, qu'il ne faut pas douter de la paſſion qu'il auroit euë de s'y trouver avantageuſement placé. Mais il ne prétendoit pas que cette eſtime dût être accompagnée de tant d'incommoditez : & pour commencer à ſe délivrer des importunitez de ceux qui le fréquentoient trop ſouvent, il quitta la maiſon de M. le Vaſſeur, & alla ſe loger en un quartier où il devoit ſe dérober à leur connoiſſance, & ne ſe rendre viſible qu'à un tres-petit nombre d'amis qui avoient ſon ſecret. M. le Vaſſeur à qui il n'avoit pas jugé à propos de le communiquer fut quelque têms en inquiétude, ne trouvant perſonne qui pût luy apprendre de ſes nouvelles. Mais le hazard luy ayant fait rencontrer ſon valet de chambre dans les ruës au bout de cinq ou ſix ſemaines, il l'arrêta ſur le lieu, & l'obligea aprés beaucoup de réſiſtance de lui découvrir la demeure de ſon maître. Le valet aprés luy avoir ainſi révélé le principal de ſon ſécret, ne fit plus difficulté de luy déclarer le reſte. Il luy conta toutes les maniéres dont ſon maître ſe gouvernoit dans ſa retraite, & lui dit entre autres choſes qu'il avoit coûtume de le laiſſer au lit tous les matins lors qu'il ſortoit pour éxécuter ſes commiſſions, & qu'il eſpéroit de l'y retrouver encore à ſon retour. Il étoit prés d'onze heures, & M. le Vaſſeur qui revenoit du Palais voulant s'aſſurer ſur l'heure de la demeure de M. Deſcartes, obligea le valet de ſe rendre

Rélat. MS. de M. le Vaſſ.

Ce fut durant cet été qu'il voulut écrire de la Divinité, voyez cy aprés au liv. 3. ch. 1.

1628. ſon guide, & ſe fit conduire chez Monſieur Deſcartes. Lorſqu'ils y furent arrivez ils convinrent qu'ils entreroient ſans bruit, & le fidéle conducteur ayant ouvert doucement l'antichambre à M. le Vaſſeur, le quitta auſſi tôt pour aller donner ordre au dîner. M. le Vaſſeur s'étant gliſſé contre la porte de la chambre de M. Deſcartes ſe mit à regarder par le trou de la ſerrure, & l'apperçût dans ſon lit, les fenêtres de la chambre ouvertes, le rideau levé, & le guéridon avec quelques papiers prés du chevet. Il eut la patience de le conſidérer pendant un têms conſidérable, & il vid qu'il ſe levoit à demy-corps de têms en têms pour écrire, & ſe recouchoit enſuite pour méditer. L'alternative des ces poſtures dura prés d'une demie heure à la vuë de M. le Vaſſeur. M. Deſcartes s'étant levé enſuite pour s'habiller, M. le Vaſſeur frappa à la porte de la chambre comme un homme qui ne faiſoit que d'arriver & de monter l'eſcalier. Le valet qui étoit entré par une autre porte vint ouvrir, & affecta de paroître ſurpris. Monſieur Deſcartes le fut tout de bon quand il vid la perſonne qu'il attendoit le moins. M. le Vaſſeur luy fit quelques reproches de la part de Madame le Vaſſeur qui s'étoit crû mépriſée dans la maniére dont il avoit abandonné ſa maiſon. Pour luy il ſe contenta de luy demander à dîner afin de ſe racommoder enſemble. Aprés midy ils ſortirent enſemble pour aller trouver Madame le Vaſſeur, à qui M. Deſcartes fit toute la ſatisfaction qu'elle pouvoit attendre, non d'un Philoſophe, mais d'un galant homme qui ſçavoit l'art de vivre avec tout le monde. Aprés ſon retour il eut beau regretter la douceur de ſa retraite, & chercher les moiens de réparer la perte de ſa liberté : il ne pût détourner le cours de ſa mauvaiſe fortune, & il ſe vid en peu de jours retombé dans les inconvéniens dont il s'étoit délivré en ſe cachant. Le déplaiſir qu'il en eut le chaſſa de ſon quartier, & luy fit naître le deſir d'aller voir le ſiége de la Rochelle.

Rél. Mſ. ibid.



CHAPITRE XIII.

M. Descartes va au pays d'Aunis voir le siége de la Rochelle. Etat de cette ville & de l'armée lors qu'il y arriva. Il voit les travaux de la ligne & de la digue. Il se présente au service en qualité de volontaire. Il revient à Paris incontinent aprés l'entrée du Roy dans la Rochelle.

LE siége de la Rochelle qui a été l'un des plus remarquables du siécle étoit déja fort avancé lors que Monsieur Descartes y arriva. Il avoit été formé dés le mois de Septembre de l'année précédente aprés l'arrivée de Gaston de France, que le Roy avoit déclaré Général de l'armée. Le Roy lui même s'y étoit rendu au mois d'Octobre suivant, pour animer toutes choses de sa présence. Le reste de l'année avoit été employé à construire quelques forts au tour de la Rochelle sur le continent; à faire venir l'armée navalle du Roy devant la Ville; & à jetter les fondemens de la fameuse digue dans le canal de la baye, pour empêcher la communication des Rochelois avec les Anglois, qui étoient descendus au secours des rebelles. Au mois de Février de l'année suivante, le Roy étoit revenu à Paris ayant laissé le soin du siége & de toute l'armée au Cardinal de Richelieu, qu'il avoit fait son Lieutenant Général sous prétexte de l'absence du Duc d'Orléans. Le Roy étoit retourné au siége au mois d'Avril, où il avoit trouvé son camp plus incommodé des maladies que des sorties des Rochelois. La bonne police que le Cardinal de Richelieu avoit mise dans l'armée, le bel ordre qu'on observoit dans les travaux du siége, l'obstination & les miséres des assiégez attiroient de toutes parts une infinité de curieux pour voir un spectacle qui passoit de loin ceux d'Ostende & de Breda pour sa singularité.

1628.

Borel. vit. comp. p. 4.

M. Descartes se rendit au pays d'Aunis vers la fin du mois d'Août dans le même têms que le Comte de Soissons arriva de son voyage de Piémont pour saluër le Roy : & l'une des prémiéres nouvelles qu'il apprit au camp fut celle de la mort du Duc de Buckingham Général des Anglois qui venoit

1628. d'être aſſaſſiné par un Anglois nommé Felton. Il ſe joignit avec quelques autres Gentilshommes comme membre de la nobleſſe de Bretagne & de Poitou, que le Roy avoit mandée pour combatre les Anglois, qu'on croyoit devoir bientôt paroître. Aprés avoir vu le quartier du Roy, celuy du Cardinal de Richelieu, & tout ce qui méritoit le plus d'être remarqué dans la diſpoſition du camp, il s'appliqua particuliérement à conſidérer les travaux qu'on avoit faits autour de la ville, tant ſur terre que ſur mer. Il trouva ſur tout dequoi ſatisfaire ſa curioſité à obſerver les forts & les redoutes de la ligne de communication, & la conſtruction de la digue.

La veille de S. Barthélemy.

M. Fr. p. 645. ad an. 1628.

La ligne de communication environnoit la ville de la Rochelle & la tenoit entiérement fermée à une demy-lieuë de diſtance. Elle avoit trois lieuës de long, huit pieds d'ouverture & ſix pieds de creux : de ſorte que la cavalerie & l'infanterie alloient à couvert du canon de la Rochelle aux forts & aux redoutes par ſon moyen. Il y avoit ſur cette ligne douze forts conſidérables & environ dix-huit redoutes. Les forts étoient tres-réguliérement batis, & preſque tous égaux pour la force & les autres avantages. Mais le Fort-Louïs commandé par M. de Toiras étoit plus large que les autres, & accompagné de plus de baſtions & de demy-lunes. La digue achevoit ſur le canal la cloture de la ville que faiſoit la ligne de communication ſur terre. Elle avoit deux forts à ſes extrémitez, celuy de Tavanes & celuy de Marillac. Elle étoit en tout de cent ſoixante pas, & elle avoit dix-huit pieds d'aſſiéte en largeur finiſſant en plate-forme à cinq pieds de talû. La plus grande partie de cette digue étoit de pierres, & le reſte étoit de ponts bâtis ſur des vaiſſeaux enfoncez & entourez de pieux & de pierres jettées en talû pour fortifier ces ponts. La digue avoit une ouverture par le milieu, faiſant de chaque côté de l'ouverture un coude qui avançoit en mer, où l'on avoit mis une batterie de canons. Vis à vis de l'ouverture du côté de l'océan l'on avoit bati un fort ſur l'eau pour en empêcher l'entrée aux Anglois, & de l'autre côté de l'ouverture l'on avoit fait au dedans de la baye une paliſſade flotante compoſée de trente-ſept grands vaiſſeaux attachez les uns aux autres & tournez en prouë

P. 596 & 741.

vers

vers la mer. Prés de la paliſſade étoient cinquante-neuf navires enfoncez, & un fort de bois en triangle commencé par Pompée Targon, qui étoit un Ingénieur célébre, plus capable néanmoins de concevoir de grands deſſeins que de les exécuter, ſelon le jugement qu'en porta le Marquis de Spinola, qui étoit venu voir le ſiége de la Rochelle en paſſant des Païs-bas pour retourner en Eſpagne. Derriére la digue vers la pleine mer, étoient les chandeliers de M. de Marillac. C'étoient de longues machines de bois enfoncées & liées d'une groſſe charpente par deſſus : elles étoient rangées en forme de haye le long de la digue à la diſtance du fort qu'on avoit bâti devant l'ouverture. Enſuite ſe voïoient les machines de M. du Pleſſis-Beſançon diſpoſées en paralléle des chandeliers de M. de Marillac : & ces machines étoient couvertes d'une demi-lune de vingt-quatre vaiſſeaux rangez en triangle ou en chevron, dont la pointe regardoit l'Ocean.

1628.

Pag. 595. ut ſupr.

Pag. 645.

Voila ce que M. Deſcartes fut curieux de remarquer, comme une infinité d'autres perſonnes, que ce ſpectacle avoit attirées au ſiége de la Rochelle. Il ne ſe contenta pas d'en repaître ſes yeux: il ſe procura encore le plaiſir de s'en entretenir avec les Ingénieurs, & particuliérement avec ſon amy M. des Argues, qui avoit eû quelque part à tous ces deſſeins, & qui étoit conſidéré du Cardinal de Richelieu pour la grande connoiſſance qu'il avoit de la Méchanique.

Le deſſein du ſiége n'étoit pas de prendre la ville d'aſſaut, mais de la réduire à la néceſſité de ſe rendre ; en quoy le Roy avoit fait l'honneur de dire au Marquis de Spinola qu'il vouloit imiter la conduite que ce grand Capitaine avoit tenuë au ſiége de Breda. Quelques longueurs que dût produire cette maniére, M. Deſcartes ne put ſe reſoudre à partir du camp avant la reddition de la ville. Les aſſiégez étoient déja réduits depuis pluſieurs jours à ne vivre que de cuirs boüillis avec du ſuif, de pain fait de racines de chardon, de limaçons & des inſectes qu'ils pouvoient déterrer. Ces miſéres en avoient attiré encore d'autres tout-à-fait inouïes, contre leſquelles les femmes même s'étoient toûjours obſtinées, juſqu'à ce que la préſence de la mort les fit réſoudre à recourir à la miſéricorde du Roy. Leurs députez allérent le Dimanche 10 de Septembre ſe jetter à ſes pieds ſur la digue, & luy

Pag. 594.

1628. demander le pardon que ce bon Prince leur accorda avec une facilité, dont ils abuférent dés le lendemain par une perfidie qui étoit soûtenuë de l'espérance du secours des Anglois.

En effet ce secours qui consistoit en une armée navale de 40 vaisseaux conduite par le Comte de Damby, accompagné de M. de Soubize & du Comte de Laval, parut devant Saint Martin de Ré le Vendredy 29 de Septembre. Le Roy manda aussi-tôt les volontaires que la curiosité de voir le païs avoit écartez de l'armée ; & il alla luy-même reconnoître l'ennemi au village de Laleu. Les volontaires, principalement les Gentilshommes se rendirent avec ardeur auprés du Roy dans le dessein de signaler leur zéle. Le nombre en fut si grand qu'on fut obligé de les séparer en trois brigades, dont la prémiére fut commandée par le Comte de Harcourt, la seconde par le Comte de la Rochefoucaud, & la troisiéme par le Marquis de Nesle. Ainsi Monsieur Descartes qui croioit en partant de Paris n'aller au siége de la Rochelle que comme un voiageur, se trouva engagé de nouveau dans le service, à l'éxemple des autres Gentilshommes de sa sorte, qui étoient venus comme luy sans dessein de se servir de leur épée. C'est peut-être la seule occasion qui puisse aider à la justification de ce que le sieur Borel a avancé touchant ce voiage de M. Descartes, lorsqu'il a prétendu qu'il n'avoit pas été simplement spectateur du siége de la ville, mais qu'il y avoit fait des fonctions militaires en qualité de volontaire.

Pag. 676. & 677. M. Fr.

Comp. vit. Cart. p. 4.

M. Descartes se trouvant au quartier du Roy par ce glorieux engagement, eut le loisir de considérer la vigilance & les soins que prenoit ce Prince à disposer luy-même son armée par mer & par terre. Le Mardy 3 d'Octobre les Anglois s'étant approchez furent battus quoiqu'ils eussent le vent favorable ; & n'aiant pas réüssi le lendemain à vouloir recommencer le combat, ils furent obligez de se retirer avec perte : ce qui acheva de désespérer les Rochelois, qui avoient inutilement usé leur artillerie dans ces deux combats. Les Anglois obtinrent du Roy une cessation d'armes pour quinze jours, pendant laquelle le Lord Montaigu vint avec un sauf-conduit salüer le Roy de la part du Roy d'Angleterre, de qui il avoit ordre de faire des propositions de paix. A la faveur

C'est celuy qui avoit été à la Bastille auparavant.

faveur de cette ceſſation quantité de Seigneurs Anglois vinrent voir l'armée de France & les travaux de la digue & de la ligne de communication ; & pluſieurs Gentilshommes François, parmi leſquels étoit M. Deſcartes, furent à leur tour viſiter la flote Angloiſe. 1628.

Les Rochelois qui étoient dans l'armée des Anglois ne voïant plus de reſſource à leurs affaires, députérent vers le Roy pour demander leur grace : & dés le lendemain qui étoit le Vendredy 27 d'Octobre, les aſſiégez ſans ſçavoir la démarche de leurs compatriotes de dehors, envoïérent auſſi des députez pour implorer la miſéricorde du Roy, qui leur fut accordée avec une bonté qui les interdît & qui ſurprît toute la terre. Le traité de la réduction de la ville fut conclu le jour de S. Simon S. Jude ; & le lendemain le Maréchal de Baſſompierre conduiſit les députez qui devoient ſe proſterner aux pieds du Roy, & demander pardon au nom de toute la ville : ce qu'ils firent aprés avoir été préſentez par le Cardinal de Richelieu. L'entrée des troupes dans la ville fut réglée pour les trois jours ſuivans. Il ne s'étoit point vû de ſpectacle plus affreux depuis le ſac de la ville de Jéruſalem. Il n'y eut point de ſoldat qui ne fût ſaiſi d'horreur & touché en même têms de compaſſion, lors qu'on apperçeut dans la ville, non pas des hommes ordinaires, mais des ſquélétes mouvans qui ſe jettoient ſur le pain avec une impétuoſité, qui ſoulevoit le cœur & arrachoit des larmes aux plus inſenſibles. Il falut des réglemens de police pour empêcher que l'avidité de manger ne fit périr le peu de gens qui avoit pû réſiſter à la famine & aux autres calamitez du ſiége. Le jour de la Touſſains l'on célébra ſolennellement la Meſſe dans l'Egliſe des Prêtres de l'Oratoire qu'on y avoit rétablis la veille. Le Cardinal de Richelieu voulut dire la prémiére Meſſe, & l'Archevêque de Bourdeaux dit la ſeconde. Le Roy fit ſon entrée l'aprés midy ſans beaucoup de pompe ; & il n'y eut point de cérémonie plus remarquable que celle des habitans qui ſortirent de la ville au devant de luy deux à deux, & ſe proſternérent tête nuë dans la bouë lors qu'il paſſoit. Le *Te Deum* fut chanté enſuite par toute la Cour & l'armée ; & la Prédication faite par le Pére Suffren. La Proceſſion ſolennelle du ſaint Sacrement par les ruës de la ville fut remiſe au

Vendredy

1628. Vendredy 3 de Novembre à cause du service des Morts, dont la commémoration échéoit au Jeudy. M. Descartes n'aïant plus rien à voir au païs d'Aunis aprés la consommation de cette célébre expédition revint en poste à Paris, où il se trouva pour la Saint Martin.

CHAPITRE XIV.

Assemblée de Sçavans chez M. le Nonce, où M. Descartes est convié d'assister. Conférence sur la Philosophie, où le sieur de Chandoux Philosophe & Chymiste debite des sentimens nouveaux, & parle contre la Scholastique. M. Descartes est prié d'en dire son sentiment. Le Cardinal de Berulle l'engage par principe de conscience à travailler tout de bon à sa Philosophie. Il songe à se retirer pour toûjours.

PEu de jours aprés que M. Descartes fut arrivé à Paris, il se tint une assemblée de personnes sçavantes & curieuses chez le Nonce du Pape, qui avoit voulu procurer des auditeurs d'importance au sieur de Chandoux, qui devoit debiter des sentimens nouveaux sur la Philosophie. Chandoux étoit un homme d'esprit, qui faisoit profession de la Médecine, & qui éxerçoit particuliérement la Chymie. Il étoit l'un de ces génies libres, qui parurent en assez grand nombre du têms du Cardinal de Richelieu, & qui entreprirent de secoüer le joug de la scholastique. Il n'avoit pas moins d'éloignement pour la Philosophie d'Aristote ou des Péripatéticiens qu'un Bacon, un Mersenne, un Gassendi, un Hobbes. Les autres pouvoient avoir plus de capacité, plus de force, & plus d'étenduë d'esprit: mais il n'avoit pas moins de courage & de résolution qu'eux pour se fraier un chemin nouveau, & se passer de guide dans la recherche des principes d'une Philosophie nouvelle. Il avoit prévenu l'esprit de plusieurs personnes de considération en sa faveur : & le talent qu'il avoit de s'expliquer avec beaucoup de hardiesse & beaucoup de grace, luy avoit procuré un tres-grand accés auprés des Grands, qu'il avoit coûtume d'éblоüir par l'apparence pompeuse de ses raisonnemens.

Il

Il y avoit long-têms qu'il entretenoit les curieux de l'espérance d'une nouvelle Philosophie, dont il vantoit les principes, comme s'ils eussent été posez sur des fondemens inébranlables : & il en avoit promis le plan à M. le Nonce en particulier. L'un des Auteurs à qui nous sommes redevables de cette particularité a crû trop légérement que ce Nonce étoit le Cardinal Barberin, qui avoit quitté la France depuis plus de trois ans, & qui n'y avoit jamais éxercé de Nonciature, mais une Légation de cinq ou six mois seulement. Ce Nonce étoit M. de Bagné qui fut depuis Cardinal *, & qui étoit frére aîné de celuy que M. Descartes avoit eû l'honneur de connoître en son voiage d'Italie lors qu'il passa par la Valteline, où étant encore laïc il commandoit les troupes du S. Siége sous le nom de Marquis de Bagné. Pour faire plus d'honneur au sieur de Chandoux il avoit fait avertir non seulement un grand nombre de Sçavans & de beaux Esprits, mais encore plusieurs personnes qualifiées, parmi lesquelles on remarqua M. le Cardinal de Bérulle. M. Descartes dont il avoit appris le retour de la Rochelle fut convié de s'y trouver, & il mena avec luy le Pére Mersenne & le sieur de Ville-Bressieux, qui faisoit profession de Chymie aussi bien que de Méchanique. Le sieur de Chandoux parla dans l'assemblée comme un homme parfaitement bien préparé. Il fit un grand discours pour réfuter la maniére d'enseigner la Philosophie qui est ordinaire dans l'Ecole. Il proposa même un Systéme assez suivi de la Philosophie qu'il prétendoit établir, & qu'il vouloit faire passer pour nouvelle.

1628.

Petr. Borell. p. 4.

* Créé au mois de Décembre 1629. avec sept autres.

Estienne de Bressieux ou ville-Bressieux Médecin de Grenoble.

L'agrément dont il accompagna son discours imposa tellement à la compagnie qu'il en reçût des applaudissemens presque universels. Il n'y eut que M. Descartes qui affecta de ne point faire éclater au dehors les signes d'une satisfaction qu'il n'avoit pas effectivement reçûë du discours du sieur de Chandoux. Le Cardinal de Bérulle qui l'observoit particuliérement s'apperçut de son silence. Ce fut ce qui l'obligea à luy demander son sentiment sur un discours qui avoit paru si beau à la compagnie. M. Descartes fit ce qu'il put pour s'en excuser, témoignant qu'il n'avoit rien à dire aprés les approbations de tant de sçavans hommes qu'il estimoit plus capables que luy de juger du discours qu'on venoit d'entendre.

X Cette

1628. Cette défaite accompagnée d'un accent qui marquoit quelque chose de suspect, fit conjecturer au Cardinal qu'il n'en jugeoit pas entiérement comme les autres. Cela l'excita encore davantage à luy faire déclarer ce qu'il en pensoit. M. le Nonce & les autres personnes les plus remarquables de l'assemblée joignirent leurs instances à celles du Cardinal pour le presser de parler. De sorte que M. Descartes ne pouvant plus reculer sans incivilité, dit à la compagnie qu'il n'avoit certainement encore entendu personne qui dût se vanter de parler mieux que venoit de faire le sieur de Chandoux. Il loüa d'abord l'éloquence de son discours, & les beaux talens qu'il avoit de la parole. Il approuva même cette généreuse liberté que le sieur de Chandoux avoit fait paroître, pour tâcher de tirer la Philosophie de la véxation des Scholastiques & des Péripatéticiens, qui sembloient vouloir régner sur tous ceux des autres sectes. Mais il prit occasion de ce discours pour faire remarquer la force de la vray-semblance qui occupe la place de la Vérité, & qui dans cette rencontre paroissoit avoir triomphé du jugement de tant de personnes graves & judicieuses. Il ajoûta que lors qu'on a affaire à des gens assez faciles pour vouloir bien se contenter du vray-semblable, comme venoit de faire l'illustre compagnie devant laquelle il avoit l'honneur de parler, il n'étoit pas difficile de debiter le Faux pour le Vray, & de faire réciproquement passer le Vray pour le Faux à la faveur de l'Apparent. Pour en faire l'épreuve sur le champ, il demanda à l'assemblée que quelqu'un de la compagnie voulût prendre la peine de luy proposer telle vérité qu'il luy plairoit, & qui fût du nombre de celles qui paroissent les plus incontestables. On le fit, & avec douze argumens tous plus vray-semblables l'un que l'autre, il vint à bout de prouver à la compagnie qu'elle étoit fausse. Il se fit ensuite proposer une Fausseté de celles que l'on a coûtume de prendre pour les plus évidentes, & par le moien d'une douzaine d'autres argumens vray-semblables il porta ses Auditeurs à la reconnoître pour une Vérité plausible. L'assemblée fut surprise de la force & de l'étenduë de génie que M. Descartes faisoit paroître dans ses raisonnemens : mais elle fut encore plus étonnée de se voir si clairement convaincuë de la facilité avec laquelle nôtre esprit devient la duppe de

Borel. Vit. comp. Cart. pag. 4.

de la vray-ſemblance. On luy demanda enſuite s'il ne connoiſſoit pas quelque moien infaillible pour éviter les ſophiſmes. Il répondit qu'il n'en connoiſſoit point de plus infaillible que celuy dont il avoit coûtume de ſe ſervir, ajoûtant qu'il l'avoit tiré du fonds des Mathématiques, & qu'il ne croioit pas qu'il y eût de vérité qu'il ne pût démontrer clairement avec ce moien ſuivant ſes propres principes. Ce moien n'étoit autre que ſa regle univerſelle, qu'il appelloit autrement ſa Méthode naturelle, ſur laquelle il mettoit à l'épreuve toutes ſortes de propoſitions de quelque nature & de quelque eſpéce qu'elles puſſent être. Le premier fruit de cette Méthode étoit de faire voir d'abord ſi la propoſition étoit poſſible ou non, parce qu'elle l'éxaminoit & qu'elle l'aſſuroit (pour me ſervir de ſes termes) avec une connoiſſance & une certitude égale à celle que peuvent produire les régles de l'Arithmétique. L'autre fruit conſiſtoit à lui faire ſoudre infailliblement la difficulté de la même propoſition. Il n'eut jamais d'occaſion plus éclatante que celle qui ſe préſentoit dans cette aſſemblée pour faire valoir ce moien infaillible qu'il avoit trouvé d'éviter les ſophiſmes. C'eſt ce qu'il reconnut luy-même quelques années depuis dans une lettre qu'il écrivit d'Amſterdam à M. de Ville-breſſieux à qui il fit revenir la mémoire de ce qui s'étoit paſſé en cette rencontre.

1628.

Lettr. MS de Deſcart. à Ville-Breſſ.

» Vous avez vû, dit-il, ces deux fruits de ma belle régle ou Méthode naturelle au ſujet de ce que je fus obligé de faire dans l'entretien que j'eus avec le Nonce du Pape, le Cardinal de Bérulle, le Pére Merſenne, & toute cette grande & ſçavante compagnie qui s'étoit aſſemblée chez ledit Nonce pour entendre le diſcours de Monſieur de Chandoux touchant ſa nouvelle Philoſophie. Ce fut là que je fis confeſſer à toute la troupe ce que l'art de bien raiſonner peut ſur l'eſprit de ceux qui ſont médiocrement ſçavans, & combien mes principes ſont mieux établis, plus véritables, & plus naturels qu'aucuns des autres qui ſont déja reçus parmi les gens d'étude. Vous en reſtâtes convaincu comme tous ceux qui prirent la peine de me conjurer de les écrire & de les enſeigner au Public. «

Ibid. MS.

Ceux qui ne voudront pas juger de M. Deſcartes ſur la régle qui doit nous ſervir à diſtinguer le philoſophe d'avec

1620. le charlatan, & qui ne ſçauront pas ce que luy étoit M. de Ville-Breſſieux, à qui il étoit en droit de parler comme un maître à un diſciple, prendront peut être la bonne opinion qu'il témoignoit avoir de ſa régle & de ſes principes pour un trait de vanité, & ſe porteront à croire qu'il auroit voulu prévenir ou arrêter la préſomption du ſieur de Chandoux par une autre préſomption. Mais il ſuffira d'avoir une fois paſſé à M. Deſcartes la prémiére réſolution qu'il avoit priſe d'abord de ne s'attacher à ſuivre perſonne, & de chercher quelque choſe de meilleur que ce qu'on avoit trouvé juſqu'alors, pour en avoir des penſées plus favorables. La ſienne n'étoit pas de faire paſſer le ſieur de Chandoux pour un charlatan devant l'aſſemblée.

Il ne trouvoit pas mauvais qu'il fit profeſſion d'abandonner la Philoſophie qui s'enſeigne communément dans les écoles, parce qu'il étoit perſuadé des raiſons qu'il avoit de ne la pas ſuivre : mais il auroit ſouhaité qu'il eût été en état de pouvoir luy en ſubſtituer une autre qui fût meilleure & d'un plus grand uſage. Il convenoit que ce que le ſieur de Chandoux avoit avancé étoit beaucoup plus vray-ſemblable que ce qui ſe debite ſuivant la méthode de la ſcholaſtique, mais qu'à ſon avis ce qu'il avoit propoſé ne valoit pas mieux dans le fonds. Il prétendoit que c'étoit revenir au même but par un autre chemin, & que ſa nouvelle Philoſophie étoit preſque la même choſe que celle de l'Ecole, déguiſée en d'autres termes. Elle avoit ſelon luy les mêmes inconvéniens, & elle péchoit comme elle dans les principes, en ce qu'ils étoient obſcurs, & qu'ils ne pouvoient ſervir à éclaircir aucune difficulté. Il ne ſe contenta point de faire ces obſervations générales : mais pour la ſatisfaction de la compagnie il deſcendit dans le détail de quelques-uns de ſes défauts qu'il rendit tres-ſenſibles, ayant toujours l'honnêteté de n'en pas attribuer la faute au ſieur de Chandoux, à l'induſtrie duquel il avoit toujours ſoin de rendre témoignage. Il ajoûta enſuite qu'il ne croyoit pas qu'il fût impoſſible d'établir dans la Philoſophie des principes plus clairs & plus certains, par leſquels il ſeroit plus aiſé de rendre raiſon de tous les effets de la Nature.

Mem. MſT. de Claude Clerſelier.

Il n'y eut perſonne dans la compagnie qui ne parût tou-

ché

ché de ses raisonnemens : & quelques-uns de ceux qui s'étoient déclarez contre la méthode des Ecoles pour suivre le sieur de Chandoux ne firent point difficulté de changer d'opinion, & de suspendre leur esprit pour le déterminer comme ils firent dans la suite à la philosophie que M. Descartes devoit établir sur les principes dont il venoit de les entretenir. Le Cardinal de Bérulle sur tous les autres goûta merveilleusement tout ce qu'il en avoit entendu, & pria M. Descartes qu'il pût l'entendre encore une autre fois sur le même sujet en particulier. M. Descartes sensible à l'honneur qu'il recevoit d'une proposition si obligeante luy rendit visite peu de jours aprés, & l'entretint des prémiéres pensées qui luy étoient venuës sur la Philosophie, aprés qu'il se fût apperçû de l'inutilité des moiens qu'on emploie communément pour la traitter. Il luy fit entrevoir les suites que ces pensées pourroient avoir si elles étoient bien conduites, & l'utilité que le Public en retireroit si l'on appliquoit sa maniére de philosopher à la Médecine & à la Méchanique, dont l'une produiroit le rétablissement & la conservation de la santé, l'autre la diminution & le soulagement des travaux des hommes. Le Cardinal n'ût pas de peine à comprendre l'importance du dessein : & le jugeant tres-propre pour l'éxécuter, il employa l'autorité qu'il avoit sur son esprit pour le porter à entreprendre ce grand ouvrage. Il luy en fit même une obligation de conscience, sur ce qu'ayant reçû de Dieu une force & une pénétration d'esprit avec des lumiéres sur cela qu'il n'avoit point accordées à d'autres, il luy rendroit un compte exact de l'employ de ses talens, & seroit responsable devant ce Juge souverain des hommes du tort qu'il feroit au genre humain en le privant du fruit de ses méditations. Il alla même jusqu'à l'assurer qu'avec des intentions aussi pures & une capacité d'esprit aussi vaste que celle qu'il luy connoissoit, Dieu ne manqueroit pas de benir son travail & de le combler de tout le succez qu'il en pourroit attendre.

1628.

Clersel. ibid.

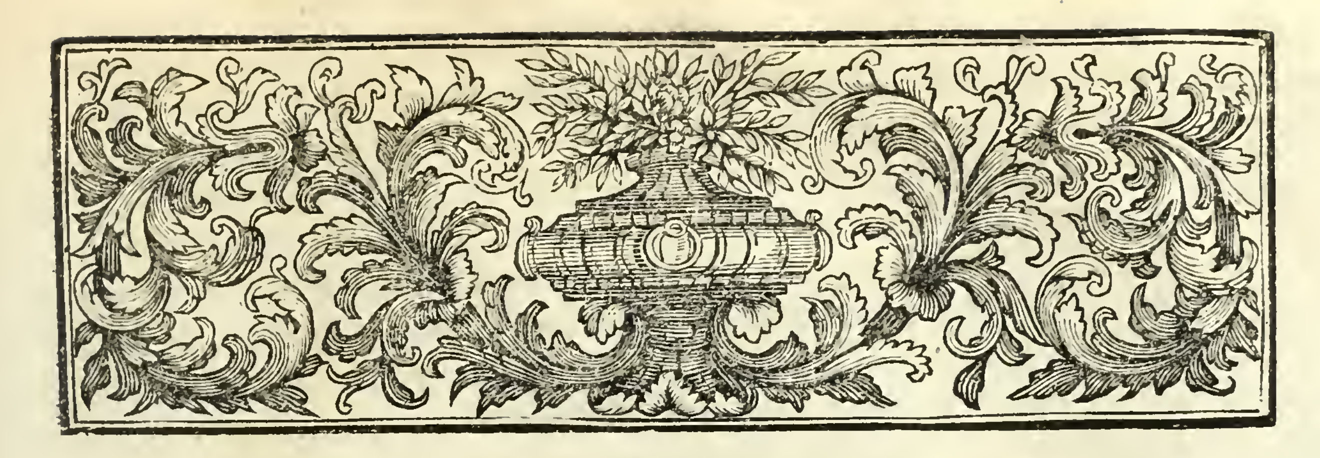
Clersel. ibid.

L'impression que les exhortations de ce pieux Cardinal firent sur luy se trouvant jointe à ce que son naturel & sa raison luy dictoient depuis long têms acheva de le déterminer. Jusques là il n'avoit encore embrassé aucun parti dans

la

la Philoſophie, & n'avoit point pris de ſecte, comme nous
1628. l'apprenons de luy même. Il ſe confirma dans la réſolution
Diſc. de la Méthod. p.31. de conſerver ſa liberté, & de travailler ſur la nature même ſans s'arrêter à voir en quoi il s'approcheroit ou s'éloigneroit de ceux qui avoient traitté la Philoſophie avant luy.
Lipſtorp. de reg. mot. pag. 81. Les inſtances que ſes amis redoublérent pour le preſſer de communiquer ſes lumiéres au Public, ne luy permirent pas de reculer plus loin. Il ne délibéra plus que ſur les moyens d'éxécuter ſon deſſein plus commodément : & ayant remarqué deux principaux obſtacles qui pourroient l'empêcher de réuſſir, ſçavoir la chaleur du climat & la foule du grand monde, il réſolut de ſe retirer pour toujours du lieu de ſes habitudes, & de ſe procurer une ſolitude parfaite dans un pays médiocrement froid, où il ne ſeroit pas connu.





LA VIE DE MR DESCARTES.

LIVRE TROISIE'ME.

Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis qu'il eût quitté la France pour ſe retirer en Hollande, juſqu'à ce qu'il ſe fût déterminé à publier ſes Ouvrages.

CHAPITRE PREMIER.

M. Deſcartes dit adieu à ſes parens & à ſes amis. Il ſe rétire en un lieu inconnu de la campagne, dans le deſſein d'y paſſer le reſte de l'hiver, afin de s'accoûtumer au froid & à la ſolitude. Il va s'établir en Hollande. Raiſons qui luy ont fait préférer ce païs à l'Italie & à la France même.



URANT l'eſpace de neuf années entiéres que M. Deſcartes avoit emploiées à déraciner de ſon eſprit toutes les erreurs qu'il croioit s'y être gliſſées, il avoit affecté de ne prendre aucun parti ſur les opinions & les difficultez qui ont coûtume de partager les Sçavans & les Philoſophes dans leurs diſputes. Si l'on s'en rapporte à ſon témoignage, l'on ſera obligé de croire qu'il n'avoit pas encore

1628.

Depuis la fin de Novembre de l'an 1619. juſqu'à la fin de l'an 1628.

commencé

1628. *commencé à chercher les fondemens d'aucune Philosophie plus certaine que la vulgaire.* » L'éxemple de plusieurs excellens esprits qui » n'avoient pas réüssi dans le dessein qu'ils en avoient eû, luy » avoit représenté la difficulté si grande, qu'il n'auroit peut-» être pas osé l'entreprendre encore si-tôt, si l'on n'eût déja » fait courir le bruit qu'il en étoit venu à bout. Cette opinion s'étoit établie parmi les curieux sans sa participation, & elle ne pouvoit avoir eû de fondement que sur la demangeaison que ses amis avoient de publier ce qu'ils en sçavoient. » Pour » luy il prétend que s'il avoit contribué quelque chose à cette » opinion par ses discours, ce seroit seulement pour avoir con-» fessé plus ingénûment ce qu'il ignoroit, que n'ont coûtume » de faire ceux qui ont un peu étudié, & pour avoir fait voir » les raisons qu'il avoit de douter de beaucoup de choses que » les autres estiment certaines. Mais la bonté de son cœur ne » luy permettant pas de souffrir qu'on le prît pour autre qu'il » n'étoit, il crut qu'il devoit faire tous ses efforts pour se ren-» dre digne de la réputation qu'on luy donnoit.

Disc. de la Méthod. part. 3. pag. 31.

Ibid. pag. 31, 32.

Ibid.

Ce desir le fit résoudre à s'éloigner de tous les lieux où il pouvoit avoir des connoissances, & à se retirer dans le fonds de la Hollande. Mais dans la crainte de rencontrer des obstacles à une résolution si extraordinaire de la part de ses parens & de plusieurs de ses amis, il voulut éviter l'occasion de ne pouvoir résister à leur autorité. Au lieu d'aller prendre congé d'eux, il se contenta de leur écrire sur le point de son départ, & s'excusa de ne pouvoir les embrasser & prendre leurs ordres de vive voix sous le prétexte du peu de têms que lui avoit laissé la précipitation de ses affaires. Il établit le P. Mersenne son correspondant pour le commerce des lettres qu'il devoit entretenir en France: & il convint avec luy de la maniére dont il luy garderoit le secret pour le lieu particulier de sa retraite, & pour la liberté dont ils useroient ensemble dans leurs sentimens sur les personnes & sur les choses dont il seroit question entre eux. Il commit le soin de ses affaires domestiques & de ses revenus à l'Abbé Picot, & n'ayant dit adieu qu'aux plus particuliers d'entre ses amis, il sortit de la ville vers le commencement de l'Avent de l'an 1628.

Il ne jugea point à propos d'aller droit en Hollande pour ne

ne pas exposer d'abord sa santé à la rigueur de la saison : mais il se retira en un endroit de la campagne qui nous est entiérement inconnu. Nous sçavons seulement que ce n'étoit point hors de la France, & qu'il passa l'hyver dans ce lieu de retraite loin des commoditez des villes, pour s'accoûtumer au froid & à la solitude, & pour faire l'apprentissage de la vie qu'il devoit mener en Hollande. C'est ce que nous apprenons d'une lettre qu'il a écrite à un de ses amis, auquel il étoit en peine de persuader que dans quelque train de vie que nous nous engagions, nous ne devons passer d'une extrémité à l'autre que par degrez ; & que le changement subit incommode plus la santé qu'il ne la rétablit dans ceux même qui sont obligez de changer de lieu ou d'état pour se remettre. 1628.

Tom. 2. des lett. pag. 561. lettr. CXVIII.

L'hiver se passa, & M. Descartes prit la route de Hollande vers la fin du mois de Mars de l'an 1629. Il achevoit alors la trente-troisiéme année de son âge : & à peine fut-il arrivé à Amsterdam, qu'il reçût avis du mécontentement de ceux qui murmuroient contre sa retraite, & qui blâmoient sa résolution. Les plaintes qu'on en forma n'avoient point, à vray dire, d'autre source que l'estime & l'amitié des personnes de sa connoissance qui se croioient abandonnées. Elles se réduisoient à trois sortes de reproches qu'on luy faisoit ; prémiérement d'avoir quitté la France, où la reconnoissance pour sa naissance & son éducation sembloit devoir l'attacher ; ensuite d'avoir choisi la Hollande préférablement à tout autre endroit de l'Europe ; & enfin d'avoir renoncé à la société humaine en fuyant les compagnies. 1629.

M. Descartes, qui avoit préparé son esprit à tout événement, s'étoit aussi endurci le cœur contre la fausse tendresse : & persuadé que sa conduite n'avoit besoin d'aucune justification, il ne se mit pas en peine de faire cesser les plaintes de ses proches & de ses amis. Mais aprés que le têms eût dissipé leurs ressentimens dont la raison n'auroit peut-être pû venir à bout sur l'heure, il voulut bien donner des éclaircissemens à sa conduite pour la satisfaction de ceux qui auroient été touchez de ces sortes de reproches.

Il témoigne en divers endroits de ses écrits avoir eû deux raisons principales de quitter la France, dont le sejour ne luy

1629. avoit point paru compatible avec ses études. La prémiére se tiroit du côté des personnes avec lesquelles il auroit eû à vivre au dehors. Il n'auroit pû se dispenser de répondre à son rang, & à la maniére de vivre établie dans son païs pour les personnes de sa qualité. De ces engagemens naissoit une espéce d'obligation d'aller de têms en têms à la Cour & de se conformer à toutes ses pratiques. C'est ce qui luy auroit fait perdre la meilleure partie de son têms, comme il le marque à M. de Ville-Bressieux. Cette raison subsista toûjours dans son esprit, sans que la longueur de son absence y pût apporter du changement. C'est ce qui parut encore neuf ans aprés, lorsque sur les propositions honorables qu'on luy avoit faites de la part du Cardinal de Richelieu, il récrivit en ces termes au Pére Mersenne. » Il n'y a rien qui fût plus contraire à mes desseins que l'air de Paris, à cause » d'une infinité de divertissemens qui y sont inévitables : & » pendant qu'il me sera permis de vivre à ma mode, je demeu» reray toûjours à la campagne en quelque païs où je ne puis» se être importuné des visites de mes voisins non plus que je » le suis icy en un coin de la Nort-Hollande. Il ajoûte que c'est la seule raison qui luy avoit fait quitter son païs, où les civilitez, pour ne pas dire les importunitez de ses alliez & de ses parens, n'étoient pas moins préjudiciables à son loisir & au repos de ses études que celles de ses voisins, & de ses amis, comme il l'a fait connoître dans les occasions ausquelles il fut obligé de s'en expliquer pour fermer la bouche à quelques-uns de ses envieux. Il ne laissoit pourtant pas d'alléguer encore une autre raison qui l'avoit porté à cette résolution. C'étoit la chaleur du climat de son païs qu'il ne trouvoit point favorable à son tempérament par rapport à la liberté de son esprit, dont la joüissance ne pouvoit être sans quelque trouble, lorsqu'il étoit question de concevoir des véritez, où l'imagination ne devoit point se mêler. * Il s'étoit apperçû que l'air de Paris étoit mêlé pour luy d'une apparence de poison trés-subtil & trés-dangereux ; qu'il le disposoit insensiblement à la vanité ; & qu'il ne luy faisoit produire que des chiméres. C'est ce qu'il avoit particuliérement éprouvé au mois de Juin de l'année 1628, lorsque s'étant retiré de chez M. le Vasseur pour étudier loin des compagnies,

Lipstorp. Specim. part. 2. pag. 81.

Lettr. MS. à Ville-Bress. sur la fin.

Tom. 3. des lettr. pag. 394. lettr. LXVIII.

Cum satis commodè in patriâ m à versarer, nec alia prorsus ratio me ad alias sedes quærendas impelleret quam quod propter multitudinem amicorum & affinium, quorum consortio carere non poteram, minus mihi esset otii & temporis ad incumbendum studiis, &c. Cart. Ep ad Gisbert. Voetium part. 7. init. pag. 159.

* Tom. 1. des lettr. pag. 133.

compagnies, il entreprit de composer quelque chose sur la Divinité. Son travail ne pût luy réüssir faute d'avoir eû les sens assez rassis ; outre qu'il n'étoit peut-être pas d'ailleurs assez purifié ny assez exercé pour pouvoir traiter un sujet si sublime avec solidité. 1629.

Pour satisfaire à ceux qui prétendoient luy former des scrupules sur le choix qu'il avoit fait de la Hollande pour sa retraite, il répondit prémiérement qu'étant né libre, & qu'aiant reçû assez de bien de ses parens pour n'être à charge à personne, il ne croioit pas qu'on pût luy interdire aucun endroit de la terre : que son dessein aiant été de vivre par tout où il se trouveroit sans engagement & sans employ, il n'avoit pas eû sujet de craindre de faire des-honneur aux habitans du païs où il auroit cherché à s'établir. Il leur fit entendre que ce n'étoit pas le caprice qui luy avoit fait préférer la Hollande aux autres endroits de l'Europe : & qu'il ne l'auroit pas choisie, s'il avoit trouvé quelque lieu plus propre à ses desseins. C'étoit un païs où il n'avoit aucune connoissance, sur tout dans la Nort-Hollande & la Frise, qu'il n'avoit vûë dans ses voiages qu'en passant du Holstein pour revenir en France. » La longue durée de la guerre y « avoit fait établir si bon ordre, que les armées qu'on y en- « tretenoit sembloient ne servir qu'à conserver les particuliers « dans une jouïssance sure & tranquille des fruits de la paix qui régnoit dans le fonds des Provinces-Unies. Il avoit considéré que » la coûtume du païs ne portoit pas que l'on « s'entrevisitât si librement que l'on faisoit en France, & qu'- « ainsi il luy seroit plus commode de vaquer à ce qu'il appelloit *ses divertissemens d'étude*. Il étoit assuré de vivre aussi « solitaire, aussi retiré que dans les déserts les plus écartez « parmi la foule d'un grand peuple fort actif, mais plus soi- « gneux de ses propres intérêts que curieux de ceux d'autruy, « avec des gens attachez si généralement à leurs affaires, qu'il « ne devoit point appréhender qu'ils voulussent s'ingérer des « siennes. Il étoit au reste si bien persuadé d'avoir fait un bon « choix, & il paroissoit si favorablement prévenu pour la Hollande, qu'il ne pût s'empêcher de proposer son éxemple à suivre à ceux de ses amis qui luy témoignoient quelque envie de vouloir se retirer du monde. Rien n'est plus

De merit. Gisb Voet. part. 7. p. 159.

Disc. de la Méthod. à la fin de la 3. part. p. 32.

Tom. 3. lettr. XXIII. pag. 111.

Disc. de la Méth. pag. 32. ut supr.

Lettr. Ms. à Ville-Bress. écrite d'Amsterdam.

1629.

glorieux pour la Hollande que la maniére dont il en écrivit deux ans aprés à M.de Balzac, qui luy avoit fait espérer de l'aller voir dans sa retraite en luy mandant le dessein qu'il avoit conçû de se retirer de la Cour & du monde. » Je ne » trouve pas étrange, dit-il, qu'un esprit grand & généreux » comme le vôtre ne se puisse accommoder à ces contraintes » serviles où l'on se trouve dans la Cour. Et puisque vous » m'assurez tout de bon que Dieu vous a inspiré de quitter le » monde, je croirois pécher contre le S. Esprit, si je tâchois de » vous détourner d'une si sainte résolution. Vous devez même » pardonner à mon zéle, si je vous convie de choisir Amster- » dam pour vôtre retraite : & de le préférer, je ne diray pas » seulement à tous les couvents des Capucins & des Char- » treux où beaucoup de gens se retirent, mais aussi à toutes » les plus belles demeures de France & d'Italie, & même à ce » célébre hermitage dans lequel vous étiez l'année passée. » Quelque accomplie que puisse être une maison des champs, » il y manque toûjours une infinité de commoditez qui ne se » trouvent que dans les villes : & la solitude même qu'on y » espére ne s'y rencontre jamais toute parfaite. Je veux que » vous y trouviez un canal qui fasse rêver les plus grands par- » leurs, une vallée si solitaire qu'elle puisse leur inspirer du » transport & de la joye. Mais il est difficile que vous n'aiez » aussi quantité de petits voisins qui vont quelquefois vous im- » portuner, & de qui les visites sont encore plus incommodes » que celles que vous recevez à Paris. Au lieu qu'en cette » grande ville * où je suis, n'y ayant aucun homme, excepté » moy, qui n'éxerce la marchandise, chacun est tellement at- » tentif à son profit, que j'y pourrois demeurer toute ma vie » sans être jamais vû de personne. Je vas me promener tous » les jours parmi la confusion d'un grand peuple avec autant » de liberté & de repos que vous pourriez faire dans vos al- » lées : & je n'y considére pas autrement les hommes qui me » passent devant les yeux, que je ferois les arbres qui se trou- » vent dans vos forêts, où les animaux qui y paissent. Le bruit » même de leur tracas n'interrompt pas plus mes rêveries que » feroit celuy de quelque ruisseau. Que si je fais quelquefois » réfléxion sur leurs actions, j'en reçois le même plaisir que » vous feriez de voir les païsans qui cultivent vos campagnes, considérant

Tom. 1. des lettr. pag. 474. & 475. lettr. CII.

Comparaison de la solitude de Balzac avec celle de Hollande.

* Amsterdam.

considérant que tout leur travail sert à embellir le lieu de ma demeure, & à faire ensorte que je n'y manque d'aucune chose. Que s'il y a du plaisir à voir croître les fruits dans vos vergers, & à s'y trouver dans l'abondance jusques aux yeux; pensez vous qu'il n'y en ait pas bien autant à voir venir icy des vaisseaux qui nous apportent abondamment tout ce que produisent les Indes, & tout ce qu'il y a de rare dans l'Europe? Quel autre lieu pourroit-on choisir au reste du monde où toutes les commoditez de la vie & toutes les curiositez que l'on peut souhaiter soient si faciles à trouver qu'en celuy-cy? Sçavez-vous un autre pays où l'on puisse joüir d'une liberté si entiére; où l'on puisse dormir avec moins d'inquiétude; où il y ait toujours des armées sur pied pour nous garder sans nous être à charge; où les empoisonnemens, les trahisons, les calomnies soient moins connuës; & où il soit demeuré plus de reste de l'innocence de nos Ayeux. Je ne sçay comment vous pouvez tant aimer l'air d'Italie, avec lequel on respire si souvent la peste; où la chaleur du jour est insupportable, la fraicheur du soir mal-saine; & où l'obscurité de la nuit couvre des larcins & des meurtres. Si vous craignez les hivers du septentrion, dites moy quelles ombres, quel évantail, quelles fontaines pourroient si bien vous préserver à Rome des incommoditez de la chaleur, comme un poële & un grand feu pourront icy vous exempter du froid. Mais quelque avantage que la Hollande eût au dessus de l'Italie dans la pensée de M. Descartes, la vuë de la religion Catholique l'auroit infailliblement déterminé à se retirer au delà des Alpes, sans la crainte des maladies que la chaleur de l'air à coûtume de causer en Italie, où il proteste qu'il auroit passé tout le têms qu'il a vêcu en Hollande. Par ce moyen il auroit ôté tout prétexte à la calomnie de ceux qui le soupçonnoient d'aller au préche : mais il n'auroit peut-être pas vêcu dans une santé aussi entiére & aussi longue qu'il fit jusqu'à son voyage de Suéde.

1629.

Tom. 2. des lettr. pag. 193. lettr. XXXIII.

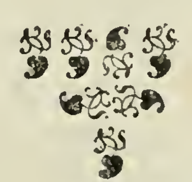
Pour ce qui est du reproche qu'on luy faisoit de fuir la compagnie des hommes, il étoit bien persuadé que c'étoit moins sa cause particuliére que celle de tous les grands Philosophes, qui pour se procurer la liberté de vacquer à l'étude & à la méditation ont abandonné la Cour des Princes, le

1620. le séjour de leur patrie, & souvent leur propre famille. Aussi n'avoit-il garde de répondre à cette accusation, s'estimant assez glorieux de pouvoir être condamné avec tant de grands hommes. Ses envieux qui ne pouvoient nier que rien n'est plus commode pour l'étude de la vraye Philosophie que la retraite & la solitude, ont tâché de tourner la sienne à sa honte, comme si au lieu d'user de sa solitude en Philosophe, il en eût abusé dans la mollesse ou dans quelque oisiveté criminelle. Il avoit certainement l'humeur fort éloignée de celle des mélancholiques & des misanthropes : & s'il n'avoit eu à vivre dans Paris qu'avec d'honnêtes gens, qu'avec des personnes capables de l'édifier, il n'auroit point cherché de séparation. Le mêlange des uns avec les autres l'a fait résoudre de se priver de l'avantage qu'il auroit trouvé dans la compagnie des gens de bien & des sçavans, pour n'avoir pas à souffrir celle des personnes qui n'avoient point ces qualitez. C'est ce qu'il fit connoître long-têms aprés à M. Chanut. » Je me plains, dit-il, de ce que le monde est trop grand » à raison du peu d'honnêtes gens qui s'y trouvent. Je voudrois » qu'ils fussent tous assemblez en une ville : & alors je » serois ravi de quitter mon hermitage pour aller vivre avec » eux, s'ils me vouloient recevoir en leur compagnie. Car en- » core que je fuye la multitude à cause de la quantité des im- » pertinens & des importuns qu'on y rencontre, je ne laisse » pas de penser que le plus grand bien de la vie est de joüir de » la conversation des personnes qu'on estime. Ce n'êtoit ni la fierté ni l'impatience qui luy mettoit ces expressions dans la bouche : & il ne parloit de la sorte que dans la persuasion où il étoit que Dieu demandoit de luy autre chose que de supporter les defauts des autres, ou de condescendre aux volontez de la multitude.

Lipstorp. de reg. mot. p. 82.

Cart. Epist. Lat. ad Voet. p. 21.

Tom. I. des lettr. p.100,101. lettr. XXXII.



CHAP

CHAPITRE II.

Etat de la Hollande au têms que M. Descartes y arriva. Détail des stations diverses du séjour qu'il y fit pendant vingt ans. Il passe en Frise où il travaille à ses méditations. Quel rapport sa Philosophie peut avoir avec la Théologie? Quelles questions Métaphysiques peuvent entrer dans sa Physique?

LOrs que M. Descartes arriva à Amsterdam, la République se trouvoit encore occupée de la distribution des richesses que les flotes des deux compagnies des Indes orientales & occidentales avoient enlevées depuis peu aux Espagnols & aux Portugais, & qui répandirent dans la Hollande cette prodigieuse abondance qui l'a renduë si florissante. Le Prince d'Orange (Fréderic Henry) commençoit le siége de Bosleduc, qui mérita d'être conté parmi les plus remarquables de ce siécle: & la ville que les Espagnols avoient toujours considérée comme imprenable changea de maître par une capitulation signée le 14 de Septembre suivant. M. Descartes content de la connoissance qu'il avoit acquise du train de ce monde dans ses voyages s'étoit deffait de la curiosité qui l'avoit fait intéresser jusqu'alors dans les affaires publiques, & il ne songea qu'à se procurer un lieu de repos. 1629. A la fin d'Avril 1629.

Au milieu des commoditez qu'il trouva pour ses desseins, il se regarda toujours comme un étranger qui n'aspiroit points aux droits de citoien, & ne se logea qu'avec la résolution de changer souvent de demeure. L'espace de plus de vingt-ans qu'il passa en Hollande, qu'il appelloit son hermitage, n'ût presque rien de plus stable que le séjour des Israëlites dans l'Arabie déserte. La diversité de ses stations est quelque chose de si obscur & de si embarassant pour la connoissance de sa vie, que j'ay crû obliger le lecteur en lui rassemblant comme dans une carte les lieux différens de ces stations selon l'ordre qu'il a tenu dans sa route.

D'Amsterdam il alla demeurer en Frise prés de la ville de *Francker* en 1629; & il revint dés la même année à 1629.

Amsterdam

1630. 1631. *Amsterdam*, où il passa l'hyver avec une grande partie de l'année suivante. S'il éxécuta le dessein de son voyage *d'Angleterre*, ce ne fut qu'en 1631; & il revint achever cette année à *Amsterdam*, au lieu de faire le voyage de Constantinople dont il avoit été sollicité. On ne sçait pas évidemment où il passa l'année 1632 : mais en 1633 il alla demeurer à *Déventer* dans la province d'Over-Issel. Delà il retourna à *Amsterdam*, où il passa une partie de l'année 1634, durant laquelle il fit quelques tours à la *Haye* & à *Leyde*, mais qui furent de peu de durée. Il fit ensuite le voyage de *Danemarc* avec M. de Ville-Bressieux, & il revint à *Amsterdam*, d'où il fit une retraite de quelques mois à *Dort*, aprés quoi il alla à *Amsterdam*, & delà il passa pour une seconde fois à *Déventer* en 1635. Il retourna ensuite dans la Frise occidentale, & demeura quelque têms à *Lievvarden*, qui est la ville principale de la province. Il y passa l'hiver, & il revint ensuite à *Amsterdam*, où il demeura quelques mois, au bout desquels il passa a *Leyde*, pour vacquer sans doute à l'édition de ses ouvrages. Il alla demeurer ensuite prés de la ville *d'Utrecht*. Delà il fut pour la prémiére fois s'habituer à *Egmond de Binnen* ou *de Abdye*, le plus beau village de la Nort-hollande dans le territoire de la Ville d'Alcmaer, dont nous aurons occasion de parler aussi bien que de deux autres villages du nom d'Egmond, dans l'un desquels il fit aussi quelque séjour. Il semble qu'il retourna ensuite à *Utrecht* pour peu de têms, & qu'en 1639 il alla demeurer à *Hardervvic*, ville de la Veluve située sur les bords du Zuyder-Zée, & passa delà dans une maison de campagne prés *d'Utrecht*. Il se retira ensuite à *Leyde* vers le commencement de l'an 1640. Six mois aprés il fut à *Amersfort* ville de la Seigneurie d'Utrecht. L'année suivante il passa encore à *Leyde*, d'où aprés un séjour de quelques mois il se retira dans le village *d'Endegest* ou *Eyndegeest* à une demy-lieuë de Leyde. Il y demeura jusqu'à la fin de l'hyver de l'an 1643, aprés quoi il se retira à *Egmond de Hoef*, qui est aussi prés d'Alcmaer, & y loüa une maison depuis le prémier jour de May de cette année jusqu'à pareil jour de l'an 1644. Il retourna ensuite à *Leyde*, & delà il fit son prémier voyage de *France*, depuis le mois de Juin jusqu'en Novembre. Etant revenu en Hollande il s'établit si bien à *Egmond*

Marginal years: 1632. 1633. 1634. 1635. 1636. 1637. 1638. 1639. 1640. 1641. 1642. 1643. 1644.

Il a parlé de ce séjour de Leyde, tom. 2. pag. 390.

de

de Binnen qu'il n'en ſortit plus pour aller s'habituer ailleurs, mais ſeulement pour faire ſes voiages dans la réſolution de retourner toujours en ce lieu. De ſorte que pour expliquer favorablement la penſée de ceux qui ont crû qu'il avoit demeuré tantôt à *Alcmaer* & tantôt à *Harlem*, il faut dire que c'étoit des lieux de correſpondance pour luy où l'on recevoit de ſes nouvelles, & où l'on addreſſoit ſes paquets & ſes lettres pendant ſon ſéjour d'Egmond. On ne peut nier néanmoins qu'il n'ait demeuré pendant quelque têms dans une maiſon de campagne prés de *Harlem*, mais il n'eſt pas aiſé d'en marquer le têms préciſément. D'Egmond il fut quelquefois à *la Haye*, mais ſeulement pour ſe promener & pour voir la Princeſſe Elizabeth de Bohéme, comme il avoit fait ſouvent d'Endegeeſt les années précédentes. Il fut auſſi delà à *Amſterdam* voir M. Chanut. S'il fit encore quelques courſes à *Leyde*, à *Utrecht*, & à *Groningue* en Friſe, durant ſa demeure à Egmond, ce fut pour ſolliciter des affaires qu'il avoit contre des Miniſtres & des Théologiens du pays. L'an 1647 il fit ſon ſecond voyage en *France* par la *Haye*, *Rotterdam*, & *Middelbourg*, qui furent moins des lieux de ſéjour que de paſſage pour ce voyage. Il dura depuis le mois de Juin juſqu'à l'entrée de l'hiver qu'il retourna à *Egmond* avec l'Abbé Picot qui l'avoit accompagné en *Touraine*, en *Poitou* & en *Bretagne*. Aprés ſon troiſiéme voyage en *France* qu'il fit l'année ſuivante, & dont il fut de retour à la fin du mois d'Août, il ne quitta plus *Egmond* que pour aller en *Suede*, d'où Dieu ne permit pas qu'il revint.

1645. 1646. 1647. 1648. 1649.

Quoi qu'il ſe vantât de pouvoir garder la ſolitude au milieu de la foule des peuples auſſi aiſément que dans le fonds des deſerts, il évitoit néanmoins le cœur des grandes villes, & affectoit de loger au bout de leurs fauxbourgs. Il leur préféroit toujours les villages, & les maiſons détachées au milieu de la campagne, autant qu'il en pouvoit trouver de commodes pour ſon uſage, pourvu qu'elles fuſſent dans le voiſinages des villes pour en tirer ſa ſubſiſtance avec plus de facilité. Jamais ou rarement faiſoit-il addreſſer les lettres & les paquets qu'on luy envoyoit au lieu de ſa demeure en droiture, afin de vivre mieux caché. C'étoit tantôt à Dort par M. Beeckman; à Harlem par M. Bloemaert; à Amſterdam

Z par

par Mad. Reyniers ou M. Van-Sureck ; & tantôt à Leyde par M. Hooghland. Il n'y avoit ordinairement que le P. Merſenne en France, qui eût ſon ſecret là deſſus : & il le luy garda ſi religieuſement que pluſieurs des gens de Lettres, & des curieux de France qui voyagérent pendant tout ce têms en Hollande, furent privez de la ſatisfaction de le voir pour n'avoir pû le déterrer. De ſon côté lors qu'il écrivoit à ſes amis, ſur tout avant qu'il ſe fût établi à Egmond, il datoit ordinairement ſes lettres non pas du lieu où il demeuroit, mais de quelque ville comme Amſterdam, Leyde &c. où il étoit aſſuré qu'on ne le trouveroit pas. Lors qu'il commençoit à être trop connu en un endroit, & qu'il ſe voyoit viſité trop fréquemment par des perſonnes qui lui étoient inutiles, il ne tardoit pas de déloger pour rompre ces habitudes & ſe retirer en un autre lieu où il ne fût pas connu. Ce qui luy réuſſit juſqu'à ce que ſa réputation ſervît à le découvrir par tout où elle le ſuivoit comme ſon ombre.

Tom. 2. des lettr. p. 472.

Voila l'éclairciſſement que j'ay crû néceſſaire pour les ſtations diverſes du ſéjour de M. Deſcartes en Hollande, étant perſuadé que leur arrangement contribuera beaucoup à débaraſſer la ſuite de ſa vie dans l'eſprit des lecteurs.

1629.

Pour reprendre ſon hiſtoire à ſon arrivée de France à Amſterdam où nous l'avions interrompuë, nous remarquerons qu'aprés une délibération de peu de jours il paſſa en Friſe pour être encore plus éloigné du grand monde. Il ſe retira prés de Franeker, ville où ſe trouvoient quelques ſçavans à cauſe de l'Univerſité qu'on y avoit établie depuis l'an 1581 : & il ſe logea dans un petit château qui n'étoit ſéparé de la ville que par un foſſé. Il jugea le lieu d'autant plus commode pour luy que l'on y diſoit la Meſſe en toute ſûreté, & qu'on luy laiſſoit une liberté entiére pour les autres éxercices de ſa Religion.

Tom. 2. des lettr. p. 522. lettr. cx.

Ce fut là qu'ayant renouvellé devant les autels ſes anciennes proteſtations de ne travailler que pour la gloire de Dieu & l'utilité du genre humain, il voulut commencer ſes études par ſes méditations ſur l'éxiſtence de Dieu & l'immortalité de nôtre Ame. Mais pour ne rien entreprendre ſur ce qui eſt du reſſort de la Théologie, il ne voulût enviſager Dieu dans tout ſon travail que comme l'auteur de la Nature

à

à qui il prétendoit consacrer tous ses talens. Ce n'étoit pas la Théologie naturelle, mais seulement celle de révélation qu'il excluoit de ses desseins. Il est bon de l'entendre s'expliquer au P. Mersenne sur ce sujet. » Pour vôtre question de Théologie, dit-il, quoi qu'elle passe la capacité de mon esprit, elle ne me semble pas toutesfois hors de ma profession, parce qu'elle ne touche point à ce qui dépend de la révélation, ce que je nomme proprement Théologie : mais elle est plûtôt Métaphysique, & elle se doit éxaminer par la raison humaine. Or j'estime que tous ceux à qui Dieu a donné l'usage de cette raison sont obligez de l'employer principalement à le connoître, & à se connoître eux-mêmes. C'est par là que j'ay tâché de commencer mes études. Et je vous diray que je n'eusses jamais sçû trouver les fondemens de la Physique, si je ne les eusses cherchez par cette voye. Mais c'est la matiére que j'ay le plus étudiée de toutes, & dans laquelle, graces à Dieu, j'ay trouvé assez de satisfaction. Au moins pensé-je avoir trouvé comment on peut démontrer les véritez Métaphysiques d'une façon qui est plus évidente que les démonstrations de Géométrie. Je dis cecy selon mon jugement, car je ne sçay pas si je le pourrois persuader aux autres. Les neuf prémiers mois que j'ay été en ce pays je n'ay travaillé à autre chose, & je croy que vous m'aviez déja oüy dire auparavant que j'avois fait dessein d'en mettre quelque chose par écrit, mais je ne juge pas à propos de le faire que je n'aie vû prémiérement comment la Physique sera reçûë. Si toutesfois le livre dont vous parlez étoit quelque chose de fort bien fait, les matiéres qu'il traite sont si dangereuses que je me sentirois peut-être obligé d'y répondre sur le champ, s'il me tomboit entre les mains. Mais je ne laisseray pas de toucher dans ma Physique plusieurs questions Métaphysiques, & particuliérement celle-cy ; Que les véritez Mathématiques que vous nommez éternelles ont été établies de Dieu & en dépendent entiérement, aussi bien que tout le reste des créatures. C'est en effet parler de Dieu comme d'un Jupiter ou d'un Saturne, & l'assujettir au styx & au destin, de dire que ces véritez sont indépendantes de lui. Ne craignez point, je vous prie, d'assurer & de publier par tout, que c'est Dieu qui a établi

1629.

Tom. 2. lettr. CIV. p. 477, 478, 479.

C'étoit un écrit tendant à l'Athéisme, dont le P. Mersenne lui donnoit avis.

1629. » ces loix dans la Nature, de même qu'un Roy établit des loix » dans son royaume. Or il n'y en a aucune en particulier que » nous ne puissions comprendre si nôtre esprit se porte à la » considérer ; & elles sont toutes gravées dans nôtre ame & » comme nées avec nous, de même qu'un Roy imprimeroit » ses loix dans le cœur de tous ses sujets, s'il en avoit aussi » bien le pouvoir. Au contraire nous ne pouvons comprendre » la grandeur de Dieu encore que nous la connoissions. Mais » ce qui nous la fait juger incompréhensible est justement ce » qui nous la fait estimer davantage ; de même qu'un Roy à » plus de majesté lors qu'il est moins familiérement connu » de ses sujets, pourvû néanmoins qu'ils ne s'imaginent pas » être sans Roy, & qu'ils le connoissent assez pour n'en point » douter. On vous dira que si Dieu avoit établi ces Véritez, » il les pourroit changer comme un Roy fait ses Loix : A » quoi il faut répondre qu'ouy, si sa volonté peut changer. » Mais je les comprens comme éternelles & immuables : Et » moy je juge la même chose de Dieu. Mais sa volonté est li- » bre : ouy, mais sa puissance est incompréhensible. Et géné- » ralement, nous pouvons bien assurer que Dieu peut faire » tout ce que nous pouvons comprendre ; mais non pas, qu'il » ne peut faire ce que nous ne pouvons pas comprendre. Car » il y auroit de la témérité à penser que nôtre imagination à » autant d'étenduë que sa puissance.

Mentibus nostris ingenitæ. ibib.

Sur cét essay l'on peut juger de la liaison que M. Descartes prétendoit mettre entre sa Philosophie & la Théologie naturelle. Pour l'autre Théologie qui a ses fondemens sur l'inspiration divine, il se contenta toujours de la recevoir avec une profond respect sans vouloir jamais l'éxaminer : & sa délicatesse a été si grande sur ce point, qu'encore qu'il ne pût se résoudre à recevoir la maniére scholastique de la traiter, parce qu'il la trouvoit entiérement assujettie à Aristote, il a toujours mieux aimé se taire ou se rétracter que de rien avancer de contraire aux décisions de la Foy.

Tom. 2. lettr. cv. p. 481.

L'espace de neuf mois qu'il témoigne avoir donné à ses méditations sur l'éxistence de Dieu & celle de nos Ames, nous fait voir qu'il voulut poursuivre cette étude aprés avoir quitté sa demeure de Franeker où il ne demeura pas plus de cinq ou six mois. Il la continua durant les prémiers mois

de

de ſon retour à Amſterdam l'hiver ſuivant. Mais le Traitté qu'il en avoit commençé fut interrompu par d'autres études, & il ne le reprit que dix ans aprés. Ce qui l'empêcha d'abandonner tout à fait cét ouvrage fut un extrait que le P. Merſenne luy envoya l'année ſuivante de ce dangereux écrit dont nous avons parlé, ne croyant pas qu'il luy fût permis de ne ſe pas oppoſer aux pernicieuſes maximes qu'il renfermoit touchant la Diviniré. » Je vous ay trop d'obligation, dit-il dans ſa réponſe à ce Pére, de la peine que vous avez priſe de m'envoyer un extrait de ce manuſcrit. Le plus court moyen que je ſçache pour répondre aux raiſons qu'il apporte contre la Divinité, & en même têms à toutes celles des autres Athées, eſt de trouver une démonſtration évidente qui faſſe croire à tout le monde que Dieu eſt. Pour moy j'oſerois me vanter d'en avoir trouvé une qui me ſatisfait entiérement, & qui me fait ſçavoir plus certainement que Dieu eſt, que je ne ſçay la vérité d'aucune propoſition de Géométrie. Mais je ne ſçay pas ſi je ſerois capable de la faire entendre à tout le monde de la même maniére que je l'entens : & je crois qu'il vaut mieux ne toucher point du tout à cette matiére que de la traitter imparfaitement. Le conſentement univerſel de tous les peuples eſt ſuffiſant pour maintenir la Divinité contre les injures des Athées : & un Particulier ne doit jamais entrer en diſpute contre eux, s'il n'eſt trés aſſuré de les convaincre. J'éprouveray dans la Dioptrique ſi je ſuis capable d'expliquer mes conceptions, & de perſuader aux autres une vérité, aprés que je me la ſuis perſuadée, ce que je ne penſe nullement. Mais ſi je trouvois par expérience que cela fût, je pourrois bien achever quelque jour un petit Traitté de Métaphyſique que j'ay commencé étant en Friſe, & dont les principaux points ſont de prouver l'éxiſtence de Dieu & celle de nos Ames lors qu'elles ſont ſéparées du corps, d'où ſuit leur immortalité. Car je ſuis en colére quand je ſonge qu'il y a des gens au monde ſi audacieux & ſi impudens que de combatre contre Dieu.

1629.

1630.

Tom. 2. lettr. CIII. part. 2. p. 469, 470.

CHAP.

CHAPITRE III.

M. Descartes propose au sieur Ferrier ouvrier d'Instrumens de Mathématiques de venir demeurer avec luy. Avantages qu'il luy fait, mais sans effet. Instructions qu'il luy donne pour se perfectionner dans la taille des verres. Il tache de dissiper les sujets de chagrin qu'il croyoit avoir reçûs de M. Mydorge. Il luy reléve le courage dans sa mauvaise fortune. Il s'employe pour luy procurer quelque poste commode.

1629. MR Descartes n'abandonnoit pas tellement son têms à la Métaphysique, qu'il n'en réservât quelque portion pour les expériences naturelles, & particuliérement pour celles de la Dioptrique, ausquelles il s'étoit déja beaucoup appliqué en France. A peine se vid-il établi en Frise qu'il se souvint d'avoir laissé à Paris le sieur Ferrier, ce célébre ouvrier d'Instrumens de Mathématiques qu'il avoit employé pour la taille des verres. Il ne se crût pas déchargé du soin qu'il avoit pris autrefois de sa fortune pour le rendre aisé, & de son instruction pour le perfectionner dans son art. L'affection qu'il avoit conçûë pour cét homme, depuis que M. Mydorge le luy eût recommandé luy fit naître l'envie de l'attirer auprés de luy. Il n'oublia rien pour rendre trés-avantageuses les conditions qu'il luy proposoit tant pour les commoditez de la vie que pour la satisfaction de l'esprit. Il luy écrivit le dix-huitiéme de Juin, d'une maniére également honnête & pressante, & data sa lettre d'Amsterdam où il luy donna son addresse pour n'être pas obligé de découvrir le lieu de sa demeure. Il luy marqua pour l'inviter à venir encore plus volontiers, que depuis qu'il l'avoit quitté il avoit appris beaucoup de choses nouvelles touchant leurs verres: & qu'il espéroit le faire aller au delà de tout ce qui s'étoit jamais vû. Tout ce qu'il avoit dans l'esprit là-dessus luy paroissoit si facile à éxécuter, & en même têms si certain, qu'il ne doutoit presque plus de ce qui pouvoit dépendre de la main, comme il avoit fait auparavant. Mais parce que ces choses ne pouvoient se mander par lettres, à cause de mille

Tom. 3 lettr. XCVIII. p. 551. & suiv.

mille rencontres qui ne se prévoient pas sur le papier, & que l'on corrige souvent d'une parole lors qu'on est présent, il étoit nécessaire qu'ils fussent ensemble. Il luy promit que s'il étoit assez *brave homme* pour faire le voyage & venir passer quelque têms avec luy *dans le desert*, il luy laisseroit tout le loisir de s'éxercer sans que personne le pût divertir; qu'il éloigneroit de luy tous les objets capables de luy donner de l'inquiétude; en un mot qu'il ne seroit en quoi que ce fût plus mal que luy, & qu'ils vivroient ensemble *comme fréres*. Il s'obligea de le défraier de toutes choses aussi long-têms qu'il luy plairoit de demeurer avec luy, & de le remettre dans Paris lors qu'il auroit envie d'y retourner. Ne pouvant luy faire donner d'argent à Paris sans faire connoître le lieu de sa demeure qu'il vouloit tenir caché, il lui fournit d'autres expédiens tant pour la dépense de sa personne que pour l'achât des outils & des meubles utiles à leur ménage. Il luy marqua sa route par Calais jusqu'à Rotterdam ou à Dort, où il l'addressa à M. Beeckman Recteur du Collége, qui devoit luy fournir de sa part de l'argent, & tout ce dont il pourroit avoir besoin pour achever son voyage. Il luy conseilla d'apporter du sien tout ce qu'il auroit de la peine à quitter: & en cas d'embarras, de venir plûtôt tout nud que d'y manquer. Il lui témoigna pourtant que s'il avoit actuellement quelque bonne fortune, il seroit faché de le débaucher; mais que s'il n'étoit pas mieux que lors qu'il l'avoit quitté, il ne devoit point mettre en délibération le voyage qu'il luy proposoit. Enfin il luy manda qu'en l'attendant il prendroit un logis entier pour eux seuls, où ils pourroient vivre tous deux *à leur mode* & *à leur aise*.

1629.

Pag. 552. ibid.

ou Dordrecht

La réponse que fit le sieur Ferrier à des offres si avantageuses luy fit connoître qu'il manquoit de résolution pour ce voyage, & qu'il ne devoit point s'attendre à luy, soit à cause de l'honneur qu'il avoit d'être actuellement employé pour Gaston de France frére du Roy, soit par l'espérance de rendre sa fortune meilleure à Paris qu'ailleurs.

Tom. 2. des lettr. p. 522. lettr. cx.

M. Descartes avoit déja fait provision d'un garçon qui « sçeût faire la cuisine à la mode de France. Il songeoit à « acheter des meubles, & vouloit prendre pour trois ans une « partie du petit château de Franeker, où il s'étoit contenté «

jusques-là

1629. jusques-là d'un simple appartement. Mais voyant que le sieur Ferrier ne venoit pas, il disposa ses affaires d'une autre maniére: de sorte qu'il quitta la Frise pour venir demeurer dans Amsterdam vers le commençement d'Octobre.

Il ne laissa point de servir le sieur Ferrier avec son affection ordinaire, & il luy en donna de nouvelles marques dés la prémiére semaine de son établissement à Amsterdam. Ferrier luy avoit écrit vers la fin de Juillet ou le commençement d'Août, pour luy faire sçavoir l'espérance qu'on luy avoit donnée de pouvoir travailler pour le Roy. M. Descartes pour luy faciliter les moyens d'avancer cette affaire, l'avoit recommandé aux Péres de l'Oratoire, dont la plûpart étoient ses amis particuliers. La chose réussissoit déja au gré de l'un & de l'autre, lors que la mort du Cardinal de Bérulle, vint à rompre les mesures qui s'étoient prises sous sa protection. Ferrier ne manqua pas d'en récrire sur l'heure à M. Descartes, & il tacha de luy faire sentir combien cét accident faisoit de tort à ses intérets particuliérs. M. Descartes n'y fut pas insensible, & il luy fit connoître par la lettre qu'il luy écrivit d'Amsterdam le huitiéme d'Octobre combien il auroit souhaité que la fortune luy eût été plus favorable. Il luy manda qu'il ne devoit pas encore desespérer de pouvoir se loger au Louvre, nonobstant l'absence du Pére de Gondren qui devoit succeder au Cardinal de Bérulle dans la supériorité générale de sa congrégation. Il luy donna même avis d'aller trouver le Pére Gibieuf ou le Pére de Sancy, s'il venoit quelque place à vacquer avant le retour du Pére de Gondren, & de les engager par ses importunitez à luy garantir ce que l'un de leurs Péres, luy avoit fait obtenir. Ferrier qui à la recommandation de M. Descartes & de M. Mydorge s'étoit donné de l'accez chez les Sçavans, & chez les Grands même, étoit tombé insensiblement dans la négligence par un peu trop de complaisance pour luy même. M. Descartes s'en apperçût, & sans vouloir aller jusqu'à la cause, il luy conseilla d'emploier le têms présent, sans trop se fier sur l'avenir: & il luy dit nettement qu'il n'avanceroit jamais, s'il différoit toujours de trois mois en trois mois jusqu'à ce que ses affaires domestiques fussent en meilleur état. Il luy donna encore d'autres avis particuliérs sur divers instrumens.

Tom. 3. pag. 553, 554. lettr. XCIX.

ſtrumens qu'il avoit à faire, & principalement ſur les verres qu'il devoit tailler. Il voulut même luy envoyer les modéles de ce qu'il avoit penſé la deſſus, & il luy promit qu'il ne luy manqueroit aucune choſe de ce qui pourroit dépendre de luy, non plus que s'il étoit à Paris. 1629.

Le ſieur Ferrier eut pour toutes ces bontez de M. Deſcartes tous les ſentimens de reconnoiſſance dont il étoit alors capable : & il luy récrivit le 26 du même mois pour le remercier, & luy demander l'éclairciſſement de quelques difficultez ſur ce qu'il luy avoit envoyé. Il luy témoigna vouloir inceſſamment ſe mettre en état de travailler ſur ſes inſtructions, tant pour les modéles & les machines qu'il luy avoit décrites, que pour la taille des verres dont il luy avoit preſcrit la maniére: Mais ſa mauvaiſe fortune forma divers obſtacles à ces beaux deſſeins à meſure qu'il faiſoit paroître quelque bonne réſolution. Le refroidiſſement qu'il trouvoit dans l'affection dont M. Mydorge comme ami de M. Deſcartes l'avoit honoré juſqu'alors contribuoit auſſi à l'abatre: & il ſembloit l'aſſujettir tellement à ſuivre ſes ordres & ſes lumiéres dans ſon travail, qu'il ne luy laiſſoit point la liberté de ſuivre celles de M. Deſcartes. C'eſt au moins ce que le ſieur Ferrier voulut inſinuer dans ſa lettre à M. Deſcartes, qu'il n'auroit peut être pas été fâché de broüiller avec M. Mydorge, & de le prévenir, dans la penſée de tirer quelque avantage des ſoupçons mutuels de ces deux anciens amis.

Voyez la ſeconde partie de cette lettre que M. Clerſelier n'a pas fait imprimer, & qui eſt reſtée manuſcrite.

Pag. 558, 557, 568, du III. volume des lettres.

M. Deſcartes fit ſemblant d'écouter ſes plaintes, & inſiſtant ſur toutes choſes à luy faire employer ſans delay *le téms préſent à quelque prix que ce fût*, il lui conſeilla de changer de demeure, & de ſouffrir plûtôt ailleurs toutes ſortes d'incommoditez, pourvû qu'il pût avoir du têms pour travailler à ce qu'il luy marquoit. Au cas qu'il ne pût déloger, il luy perſuada de dire ouvertement ſon deſſein à M. Mydorge plûtôt que de différer à travailler ; de luy faire connoître, même de ſa part s'il en étoit beſoin, qu'il étoit impoſſible de réuſſir ſur la maniére qu'il luy avoit preſcrite.

Pag. 554, 557.

Ferrier ne ſouffrit qu'avec peine, ſur tout depuis le départ de M. Deſcartes, l'aſſiduité avec laquelle Monſieur Mydorge preſſoit & éxaminoit ſon travail. Il trouvoit

1629. un peu étrange qu'il le taxât si souvent d'ignorance, de lenteur, & de mal-adresse sans lui rien apprendre : au lieu que M. Descartes non content de le traiter toûjours avec douceur & beaucoup d'honnêteté, avoit encore eu la bonté de l'instruire de toutes choses, & de luy gouverner la main. Ferrier prétendoit devoir tout à M. Descartes, & rien à M. Mydorge. Il eut même l'indiscrétion de publier que M. Mydorge se faisoit passer pour le prémier auteur de divers secrets, dont il ne tenoit la connoissance que de M. Descartes. Mais M. Descartes sans s'arrêter à ses petits ressentimens voulut luy donner un exemple de son desintéressement, en luy marquant en général que la vanité des gens qui s'attribuent la gloire d'une chose à laquelle ils n'ont rien contribué, ne fait point d'impression sur ceux qui ne sont attentifs qu'à leurs devoirs. Il paroît que le sieur Ferrier ne trouvoit ses affaires domestiques en mauvais état, que pour avoir voulu trop se distinguer des artisans de sa profession, & pour s'être enfonçé dans la théorie de la Méchanique au préjudice de son travail. Il avoit été seur de sa subsistance tant que M. Descartes avoit été à Paris. Sa retraite devoit luy ouvrir les yeux sur la nécessité de travailler pour vivre, aprés avoir perdu un patron dont le semblable ne se trouvoit plus parmi les Sçavans de Paris à son égard. Mais la douceur qu'il avoit trouvée dans la méditation, & dans les entretiens des Mathématiciens, avoit beaucoup diminué en luy l'habitude du travail. De sorte que M. Descartes se crût obligé de l'exhorter fortement à réprendre la fabrique des instrumens communs, & des autres choses qui donnoient du profit présent selon sa profession. Que s'il avoit du têms de reste pour travailler dans l'espérance d'un plus grand profit à l'avenir, il luy conseilloit de l'employer aux verres. Que pour réussir surement dans cette derniére occupation, il falloit préparer toutes les machines à loisir, parce que ce seroit le moyen de pouvoir tailler ensuite chaque verre en un quart d'heure. Mais qu'au reste, il ne devoit pas espérer faire des merveilles du prémier coup avec ces machines. C'est un avis qu'il luy donnoit pour ne le pas laisser repaître de fausses espérances, & ne le pas engager à y travailler qu'il ne fût résolu d'y employer beaucoup de têms. Mais il luy faisoit espérer que

Pag. 568. Pag. 554. Pag. 557. Pag. 582.

que s'il avoit un an ou deux pour pouvoir diſpoſer tout ce qui étoit néceſſaire, on viendroit à bout de voir par ſon moyen s'il y a des animaux dans la lune. 1629.

M. Deſcartes ne ſe contenta pas de luy relever le courage par ſes exhortations, il luy donna encore tous les éclairciſſemens qu'il luy avoit demandez, avec de nouvelles inſtructions dans une longue lettre qu'il luy envoya peu de têms aprés. Comme il ne ſongeoit plus à l'attirer en Hollande, il eût ſoin de le recommander particuliérement au P. Merſenne, à qui il en écrivit, pour le prier de luy chercher quelque lieu plus commode que celuy où il étoit, tant pour vivre que pour travailler. » Je ſuis aſſuré, dit-il à ce Pére, de l'éxécution des verres du ſieur Ferrier, pourvû qu'il y travaille ſeul, & qu'il ſoit en repos. C'eſt aſſurément quelque choſe de plus grande importance que l'on ne s'imagine. Il y a tant de gens à Paris qui perdent de l'argent à faire ſoufler des charlatans : n'y en auroit-il point quelqu'un, qui voulût tenir le ſieur Ferrier ſix mois ou un an à ne faire autre choſe du monde que cela ? Car il luy faudroit du têms pour préparer ſes outils ; & il en eſt de même qu'à l'Imprimerie où la prémiére feuille coûte plus de têms à faire que pluſieurs autres.

Pag. 569. tom. 3. & p. 522. tom. 2.

Tom. 2. lettr. CXII. p. 531.

Cette inquiétude & cette ardeur que M. Deſcartes faiſoit paroître dans l'empreſſement avec lequel il embraſſoit les intérêts de Ferrier, méritoit bien que cét homme fit de ſon côté quelques démarches pour s'aider & correſpondre à tant de ſoins. Néanmoins M. Deſcartes ne reçut point de réponſe à la lettre qu'il avoit pris la peine de luy écrire le treziéme de Novembre, & il n'entendit plus parler de luy du reſte de l'année.

CHAPITRE IV.

M. Descartes reçoit avis d'une observation faite à Rome sur des Parhélies, & il y fait ses réfléxions. Il contracte amitié avec quelques Hollandois, & sur tout avec Reneri le prémier des disciples qu'il fit hors de France. Voyage de M. Gassendi en Hollande, où il ecrit aussi sa Dissertation sur les Parhélies de Rome. Occasion du Traitté que M. Descartes fit depuis sur les Météores.

1629. LA lettre où M. Descartes recommandoit le sieur Ferrier au Pére Mersenne, contenoit aussi la réponse qu'il faisoit à ce que ce Pére luy avoit mandé du fameux phénoméne qui avoit paru à Rome cette année, & qui avoit donné de l'éxercice aux Philosophes du têms.

xx jour de Mars 1629.

Le xx de Mars on avoit vû dans cette ville cinq Soleils en même têms, c'est à dire, quatre *Parhélies* ou faux soleils autour du Soleil. Le Pére Scheiner Jésuite Allemand, qui étoit pour lors à Rome, en avoit fait l'observation avec quelques autres Mathématiciens du lieu : & le Cardinal Barberin qui étoit toujours fort zélé pour l'avancement des sciences, en avoit envoyé une description à M. de Peiresc Conseiller au Parlement de Provence, avec la figure du phénoméne. M. de Peiresc en avoit fait faire plusieurs copies, pour communiquer la chose à tous les Sçavans de sa connoissance, & pour les exciter à donner leurs réfléxions sur le phénoméne. Il en envoya une à M. Gassendi qui étoit pour lors en Hollande, & qui étoit parti de France avec M. Luillier Maître des Comptes dés la fin de l'année précédente pour le voyage des Pays-bas. M. Gassendi ayant trouvé dans Amsterdam deux amis que M. Descartes y avoit faits tout nouvellement avant que de se retirer en Frise, voulut aussi se lier avec eux, tant en considération de leur mérite particulier, que par le désir d'avoir pour amis ceux de M. Descartes, qu'il estimoit infiniment, mais qu'il n'avoit vû qu'une seule fois de sa vie, & qu'il ne connoissoit pas encore assez pour entretenir avec luy un commerce d'habitudes.

Vit. Peiresc. lib. 4. p. 142.

Sorbieres vie de Gassendi.

Epistol. Gassend. pag. 42.

Le

Le prémier de ces deux amis étoit M. de *Vvaessenaer* Gentil-homme de l'une des plus anciennes maisons de la province, mais qui étoit réduit à professer la médecine. Il avoit un fils qui étoit habile Mathématicien, & dont nous aurons occasion de parler avec plus d'étenduë dans la suite de la vie de M. Descartes. 1629.

L'autre amy étoit le sieur Henry *Reneri* ou Renier, qui est appellé mal à propos M. *Reveri* dans les lettres de M. Descartes, que M. Clerselier a fait imprimer, & dans la vie du P. Mersenne écrite par le P. Hilarion de Coste. Tom. 3. &c. pag. 96.

Ce Reneri qui a passé pour le prémier des sectateurs que la Philosophie de M. Descartes se soit faits dans les païs étrangers, étoit natif de la petite ville de Huy ou Hoey sur la Meuse dans le pays de Liége. Son pére n'étoit qu'un simple marchand & receveur du Chapitre de Huy : mais son grand-pére avoit été homme de grande considération à la Cour de Bruxelles, sous Marguerite Princesse de Parme, fille de Charles-Quint Gouvernante des Pays-bas ; & il avoit été choisi pour être Gouverneur du Prince Alexandre son fils. Nôtre Reneri étoit de trois ans plus âgé que M. Descartes : il avoit fait ses humanitez à Liége, & sa philosophie à Louvain. Mais étant revenu à Liége pour y étudier en Théologie, il eut le malheur de tomber sur les institutions de Calvin, dont la lecture luy changea tellement l'esprit qu'il abjura la Religion Catholique. L'obstination qu'il fit paroître à vouloir demeurer dans sa nouvelle résolution luy attira la disgrace de ses proches, & il ne put se soustraire à l'indignation de son pére que par la fuite. Il se retira en Hollande, & alla à Leyde étudier l'Ecriture Sainte au collége des François, où il trouva des gens qui voulurent bien contribuer à sa subsistance. Cinq ans aprés sa fuite, son pére se crût obligé de le deshériter aprés avoir inutilement travaillé pour le faire revenir. Reneri pour tâcher de remédier à son indigence ouvrit une école particuliére dans Leyde, où il s'entretint pendant quelque têms de la rétribution de ses écoliers. Sa fortune l'ayant mis ensuite un peu plus au large, il s'appliqua particuliérement à la Philosophie. C'est ce qui luy donna accez auprés de M. Desc. à qui il se fit connoître dés son arrivée en Hollande par l'entremise de M. Béeckmam *, ou

Anton. Æmil. orat. v. pag. 108, 109.

* Isaac.

1629. ou de quelqu'autre de ses anciens amis de la province.

M. Gassendi s'étant trouvé à Amsterdam au commencement du mois de Juillet, avoit reçû de Waessenaer & de Reneri tous les bons offices que les prémiéres ardeurs d'une amitié récente peuvent suggérer à des amis. Il fut si satisfait de leurs honnêtetez, que par reconnoissance il leur promit en partant d'Amsterdam pour Utrecht le dixiéme de Juillet, d'envoyer incessamment à l'un la description du phénoméne des *Parhélies* avec le discours de l'observation qui avoit été faite à Rome, telle qu'elle luy avoit été envoyée par M. de Peiresc ; & à l'autre une explication ample & raisonnée sur les Parhélies, qu'il devoit composer à son prémier loisir. M. Waessenaer n'ût pas plûtôt reçû l'observation, que M. Reneri en tira une copie qu'il envoya sur le champ à M. Descartes. Il lui fit la même priére qu'à M. Gassendi, pour l'engager à dire sa pensée sur le phénoméne. Mais M. Descartes qui étoit occupé à quelque chose de plus important*, ne parut pas si diligent que M. Gassendi. Celuy-cy se voyant pressé d'acquiter sa parole par une lettre que M. Reneri lui avoit écrite le croyant encore à Utrecht, & qu'il recût à Leyde, travailla sur l'heure à sa Dissertation dans les mouvemens & les embarras de son voyage; & l'ayant achevée à la Haye, il la lui envoia dés le 14 de Juillet. Il y ajoûta un billet d'addition contenant une autre observation de quatre *Parhélies* ou faux soleils, qui avoient autrefois paru en Angleterre le huitiéme d'Avril de l'an 1223 sous le regne de Henry III. cette observation étoit tirée de l'histoire de Mathieu Paris, & elle lui avoit été envoiée de Leyde à la Haye par J. Gerard Vossius, qui lui avoit promis ce qu'il pourroit trouver dans ses papiers sur ce sujet.

*A ses Méditations.

Oper. Gassen. tom. 3. in fol. ad calcem.

M. Descartes voulant faire de plus amples informations, avant que de dire son sentiment sur le phénoméne de Rome, en écrivit au Pére Mersenne, & lui demanda en particuliér la description qu'il avoit de ce phénoméne, pour sçavoir si elle s'accordoit avec celle qu'on lui avoit fait voir. Le P. Mersenne, quoique hors de Paris depuis plus d'un mois pour le voyage des Pays-bas, ne manqua pas de la lui envoyer par la prémiére commodité : & M. Descartes l'ayant confrontée avec l'autre n'y trouva point d'autre différence,

Tom. 2. des lettr. p. 530.

sinon

ſinon que celle du P. Merſenne marquoit qu'on avoit vû le phénoméne à Tivoli & à Rome, au lieu que celle de Reneri ou de Gaſſendi marquoit que c'étoit à Freſcati & à Rome; en quoi il ſe pouvoit faire que le bon Pére Merſenne eût pris par inadvertance le mot de *Tuſculi*, qui étoit dans l'original envoyé de Rome par le Cardinal Barberin, pour la ville de *Tivoli*. Cette différence étoit aſſez importante pour embaraſſer M. Deſcartes, qui attendit du P. Merſenne un nouvel éclairciſſement ſur ce point.

1629.

Gaſſend. de Parheliis p. 652.

Ou peut-être *Tiburi* pour *Tuſculi.*

C'eſt à cette obſervation des *Parhélies*, que le Public eſt redevable en partie du beau Traitté des Météores que M. Deſcartes lui donna quelques années aprés. Il interrompit ſes Méditations Métaphyſiques, pour éxaminer par ordre tous les Météores : & il travailla pluſieurs jours ſur cette matiére, avant que d'y trouver dequoi ſe ſatisfaire. Mais enfin s'étant mis en état par ſes obſervations de rendre raiſon de la plûpart des Météores, il en écrivit au P. Merſenne incontinent aprés être revenu de Franeker à Amſterdam : & il lui manda qu'il étoit réſolu d'en faire un petit Traitté qui « contiendroit l'explication des couleurs de l'Arc-en-ciel qui lui « avoient donné plus de peine que tout le reſte, & généra- « lement de tous les phénoménes ſublunaires. Il le pria en mê- « me têms de n'en parler à perſonne, parce que ſon deſſein étoit de l'expoſer en public comme un eſſay ou un *échantillon* de ſa Philoſophie, & d'y demeurer caché comme le peintre derriére ſon tableau, pour entendre plus ſurement ce que l'on en diroit. » C'eſt, dit-il à ce Pére, l'une des plus belles matiéres que je ſçaurois choiſir, & je tacheray de l'expliquer « de telle ſorte, que tous ceux qui entendront ſeulement le « François puiſſent prendre plaiſir à le lire. J'aimerois mieux « qu'il fût imprimé à Paris qu'ici : & ſi la choſe ne vous étoit « point à charge, je vous l'envoierois lors qu'il ſeroit fait, tant « pour le corriger, que pour le mettre entre les mains d'un Li- « braire. M. Deſcartes ne ſe hâta point d'écrire : mais ſon delay ne le fit point manquer à la parole qu'il avoit donnée pour expliquer le phénoméne des quatre faux ſoleils, dont l'un avoit une longue queuë à la maniére des cométes, & qui étoient accompagnez d'un grand cercle blanc & de deux Iris ou * Arcs-en-ciel de diverſes couleurs. Il s'en acquita d'une maniére

Lettr. CXIV du 2. tom.

Latere poſt tabellam. ibid. 530.

* Ou plûtôt deux couronnes autour du vrai Soleil de la couleur de l'Iris.

1629.

maniére plus courte & plus nette, mais au jugement du Public plus éxacte, que n'avoient fait les Astronomes Romains & François qui l'avoient prévenus. Il fit voir pourquoi de ces quatre faux soleils, les deux qui étoient plus prés du vrai Soleil étoient colorez dans leurs bords, moins ronds & moins brillans que le vrai Soleil, d'où il prouvoit qu'ils étoient formez par réfraction : & pourquoi les deux qui étoient plus éloignez étoient plus ronds mais moins brillans que les deux autres, & tout blancs sans mélange d'aucune autre couleur dans leurs bords, ce qui montroit qu'ils étoient causez par refléxion. Il expliqua comment celuy de ces soleils que l'on voioit vers le couchant avoit la figure changeante & incertaine, & jettoit hors de soi une grosse queuë de feu qui paroissoit tantôt plus longue & tantôt plus courte. Il n'oublia point la nature des deux couronnes qui avoient paru autour du vrai Soleil, peintes des mêmes couleurs que l'Arc-en-ciel: & il fit voir pourquoi l'intérieure étoit beaucoup plus vive & plus apparente que l'extérieure ; pourquoi il n'en paroît pas toujours de telles lors qu'on void plusieurs soleils ; & pourquoi le Soleil n'est pas toujours exactement le centre de ces couronnes, qui peuvent avoir divers centres, quoi qu'elles soient l'une autour de l'autre.

Disc. x. des Météor. pag. 288 & suiv.

Voila ce qui a donné occasion au dixiéme ou dernier Discours de son Traitté des Météores, où il a éxaminé particuliérement la maniére dont se forment les nuës qui font paroître plusieurs soleils. Il prétend dans cét ouvrage, qu'il se fait comme un anneau de glace autour de ces nuës dont la surface est assez polie ; que cette glace est ordinairement plus épaisse vers le côté du Soleil que vers les autres ; que c'est ce qui la soûtient ; & que c'est ce qui fait paroître quelquefois dans le ciel un grand cercle blanc qui n'a aucun astre pour son centre, comme on l'avoit vû au phénoméne de Rome. Il explique comment on peut voir jusqu'à six soleils dans ce cercle blanc ; le prémier directement ; les deux suivans par réfraction ; & les trois autres par refléxion. Pourquoi ceux qu'on void par réfraction ont d'un côté leurs bords peints de rouge, & de l'autre de bleu ; & pourquoi les trois autres ne sont que blancs, & ont peu d'éclat. D'où il arrive qu'on n'en void quelquefois que cinq, quelquefois que

Il a expliqué aussi pourquoi dans le phénoméne de Rome le sixiéme soleil n'avoit point paru.

que quatre, quelquefois que trois : & pourquoi lors qu'on n'en void que trois, il ne paroît quelquefois au lieu du cercle blanc qu'une barre blanche qui les traverse. Pourquoi le Soleil étant plus haut ou plus bas que ce cercle blanc, il ne laisse pas de paroître à même hauteur ; & pourquoi cela le peut faire voir encore aprés qu'il est couché, & avancer ou reculer de beaucoup l'ombrage des horloges ou cadrans. Il rapporte aussi en quel cas on peut voir un septiéme soleil au dessus ou au dessous des six précédens, ainsi que M. Gassendi dans la vie de M. de Peiresc a remarqué que le Pére Scheiner en avoit vû pareil nombre dans la même ville de Rome au mois de Janvier de l'année suivante. Enfin M. Descartes explique dans ce Traité, comment on peut voir aussi trois soleils l'un sur l'autre ; & pourquoi en ce cas-là l'on n'a point coûtume d'en voir d'autres à côté, quoi qu'il ne soit pas impossible d'en voir quelquefois jusques à douze, & même en plus grand nombre.

1629.

Lib. 4. de vit. Peiresc pag. 142. ad ann. 1629.

Le 24. Janvier 1630.

CHAPITRE V.

Mort du Cardinal de Berulle, & de quelques Sçavans dont les études avoient du rapport avec celles de M. Descartes. Il s'applique particuliérement à l'Anatomie, & au reste de la Médecine. Utilité de cette étude pour ses desseins. Il n'aime point à composer, mais seulement à s'instruire. Reneri est proposé pour succeder à Burgersdick dans la chaire publique de Philosophie à Leyde ; mais il lui préfere un Préceptorat particulier.

MR Descartes à son retour de Frise perdit un excellent directeur, & un ami tres-sincére en la personne du Cardinal Pierre de Bérulle prémier Instituteur & Supérieur général de la congrégation des Prêtres de l'Oratoire. Ce saint homme tomba saisi du mal à l'autel disant la messe le 2 jour d'Octobre 1629 dans l'hôtel du Bouchage ; & fut porté sur un lit dressé à la hâte, où il expira sur l'heure âgé seulement de 55 ans. Sa vertu lui avoit toûjours donné beaucoup d'éloignement pour les emplois où il y avoit quelque rang de distinction & quelques honneurs attachez. Il avoit refusé les Prélatures les plus considérables du Royaume, qui lui avoient été

Voiez la lettr. Mſ. de Ferrier à Descartes, du 26. Octobre 1629.

1629.

Et pour bien remettre Gaston Duc d'Orleans avec le Roy son frere.

offertes. Il avoit travaillé avec beaucoup de zéle pour rétablir l'union entre la Reine mére Marie de Médicis, & le Roy Louis XIII. son fils. Cet empressement qu'il avoit fait paroître pour la paix de la famille royale n'avoit pas été fort agréable au Cardinal de Richelieu, qui pour le lui faire connoître avoit trouvé moien de lui procurer quelque petit chagrin à la Cour. En effet le Cardinal de Bérulle (selon le récit que le sieur Ferrier en fit à M. Descartes) » étant à Fontainebleau deux ou trois jours avant sa mort, » & ayant remarqué que le Roy ne l'avoit pas vû de bon œil, » s'en étoit revenu sur l'heure à Paris avec un saisissement, » auquel on attribua l'accident de sa mort*. Ce qui donna lieu à certains Plaisans du nombre de ceux qui vivoient à la mode du siécle, de dire que *M. le Cardinal de Bérulle ne seroit pas canonisé, parce qu'il n'étoit pas mort en grace.* Le Cardinal de Richelieu ayant profité de ses bénéfices, & particuliérement de l'Abbaye de Marmoutier, ne trouva plus de difficultez à se réconcilier avec sa mémoire. Il avoit fondé la congrégation de l'Oratoire dés l'an 1611, & l'institut en avoit été approuvé & confirmé deux ans aprés par le Pape Paul V. Enfin il avoit été élevé au Cardinalat l'an 1627. par le Pape Urbain VIII. M. Descartes avoit toûjours eu beaucoup de vénération pour son merite, beaucoup de déférence pour ses avis. Il le considéroit aprés Dieu comme le principal auteur de ses desseins & de sa retraite hors de son pays : & il eut la satisfaction aprés sa mort de trouver de ses disciples, je veux dire des Prêtres de l'Oratoire, entre les mains desquels il pût confier la direction de sa conscience pendant tout le tems de sa demeure en Hollande.

* C'est le jugement qu'en faisoient les gens du monde, à qui la haute vertu de M. de Berulle n'étoit pas assez connuë. Mais pour le détruire, il suffit de sçavoir qu'il mourut d'un mal de 18. mois, jugé incurable long-temps auparavant par les Medecins ; dont la durée & la violence avoient été l'épreuve de la patience & de la sainteté de ce serviteur de Dieu.

La mort avoit fait un autre tort au Public un peu auparavant en luy enlevant le célébre *Gaspar Bartolin*, Philosophe & Médecin de Danemarck, à qui l'on est redevable d'une partie des connoissances que l'on a acquises en ce siécle pour la Médecine, & particuliérement pour l'Anatomie. Le cours de sa vie n'avoit pas été assez long pour lui donner lieu de se perfectionner dans sa profession, étant mort au mois de Juillet vers le milieu de la 45 année de son âge. Mais ce défaut fut avantageusement réparé par les écrits & les expériences de ses doctes enfans Thomas, & Gaspar ; de

Il étoit né le 12. de Fevrier 1585.

de plusieurs autres habiles Médecins de ces derniers têms ; & particuliérement par les soins que M. Descartes prit de donner quelque accroissement à la Médecine, dont la science n'avoit point encore paru assez heureusement cultivée jusqu'alors. 1629.

Il ne se fut pas plûtôt établi à Amsterdam que ne pouvant oublier la fin de sa Philosophie, qui n'étoit autre que l'utilité du genre humain, il résolut de faire une étude sérieuse de la Médecine, & de s'appliquer particuliérement à l'Anatomie & à la Chymie. Il s'étoit imaginé que rien n'étoit plus capable de produire la félicité temporelle de ce monde qu'une heureuse union de la Médecine avec les Mathématiques. Mais avant que de pouvoir contribuer au soulagement des travaux de l'homme, & à la multiplication des commoditez de la vie par la Méchanique, il jugea qu'il falloit chercher les moiens de garantir le corps humain de tous les maux qui peuvent troubler sa santé, & lui ôter la force de travailler.

Borel. Vit. Cart. Comp. pag. 6.

Il est juste de l'entendre lui-même faire le récit de ses projets sur ce sujet. » Ayant acquis, dit-il, quelques notions générales touchant la Physique, & commençant à les éprouver dans diverses difficultez particuliéres, j'ay remarqué jusqu'ou elles peuvent conduire, & combien elles différent des principes dont on s'est servi jusqu'à présent. Elles m'ont fait voir qu'il est possible de parvenir à des connoissances fort utiles à la vie ; & qu'au lieu de cette Philosophie spéculative qu'on enseigne dans les écoles, on en peut trouver une pratique, par laquelle connoissant la force & les actions du Feu, de l'Eau, de l'Air, des Astres, des Cieux, & de tous les autres corps qui nous environnent, aussi distinctement que nous connoissons les métiers divers de nos Artisans, nous les pourrions employer de la même façon à tous les usages ausquels ils sont propres, & ainsi nous rendre comme maîtres & possesseurs de la Nature. C'est ce qui seroit à desirer non seulement pour l'invention d'une infinité d'artifices qui nous feroient joüir sans aucune peine des fruits de la terre & de toutes les commoditez qui s'y trouvent ; mais principalement encore pour la conservation de la santé, qui est sans doute le prémier bien, & le fondement «

Disc. de la Méthod. part. 6 p. 62, 63.

1629 » de tous les autres biens de cette vie. Car l'esprit même
» dépend si fort du tempéramment & de la disposition des
» organes du corps, que s'il est possible de trouver quel-
» que moien qui rende communément les hommes plus sa-
» ges & plus habiles qu'ils n'ont été jusqu'icy, je crois que
» c'est dans la Médecine qu'on doit le chercher. Il est vray
» que celle qui est maintenant en usage contient peu de cho-
» ses dont l'utilité soit fort considérable : mais je m'assure sans
» aucun dessein de la mépriser, qu'il n'y a personne même
» parmi ceux qui en font profession, qui n'avouë que tout ce
» qu'on y sçait n'est presque rien auprés de ce qui reste à sça-
» voir. On pourroit s'éxemter d'une infinité de maladies tant
» du corps que de l'esprit, & peut être même de l'affoiblis-
» sement de la vieillesse, si on avoit assez de connoissance de
» leurs causes, & de tous les remédes dont la Nature nous a
» pourvûs. Or dans le dessein que j'ay d'emploier toute ma vie
» à la recherche d'une science si nécessaire, j'ay rencontré un
» chemin qui me fait espérer de la trouver infailliblement en
» le suivant, à moins que la briéveté de la vie ou le défaut
» d'expériences n'y mettent des obstacles. J'ay crû qu'il n'y
» avoit point de meilleur remede contre ces deux empéche-
» mens, que de communiquer de bonne foy au Public le
» peu que j'aurois trouvé, & de convier en même têms les bons
» Esprits à faire leurs efforts pour aller encore au dela, en
» contribuant chacun selon son pouvoir aux expériences qu'il
» faudroit faire. Ceux-cy seroient secondez par d'autres qui
» viendroient aprés-eux, & qui commenceroient où les précé-
» dens auroient fini : & joignant ainsi les vies & les travaux
» de plusieurs, nous irions tous ensemble beaucoup plus loin
» que chacun en particulier ne pourroit faire.

Ce fut donc dans cette persuasion qu'il voulut commencer l'éxécution de ses desseins par l'étude de l'Anatomie, à laquelle il employa tout l'hiver qu'il passa à Amsterdam. Il témoigne au P. Mersenne que l'ardeur qu'il avoit pour cette connoissance le faisoit presque aller tous les jours chez un boucher pour luy voir tuer des bêtes, & que delà il faisoit apporter dans son logis les parties de ces animaux qu'il vouloit anatomiser plus à loisir. Il en usa de même tres-souvent dans tous les autres lieux où il se trouva depuis ; ne croyant

Tom. 2. des lettr. p. 191. lettr. XXXIII.

croyant pas qu'il y eût rien de honteux pour luy, ni rien d'indigne de sa condition dans une pratique qui étoit trés-innocente en elle même, & qui pouvoit devenir trés-utile dans ses effets. Aussi se mocqua-t'il des reproches de quelques Esprits mal-faits parmi ses envieux, qui prétendant se divertir aux dépens de sa réputation, avoient tâché de lui en faire un crime, & l'accusoient *d'aller par les villages pour voir tuer des pourceaux :* quoique le fait fût absolument faux en ce qui regarde les villages. Il faut avoüer qu'il lisoit peu alors, & qu'il écrivoit encore moins. Il ne négligea pourtant pas de voir ce que Vesalius, & quelques autres Auteurs des plus expérimentez avoient écrit sur l'Anatomie. Mais il s'instruisit d'une maniére beaucoup plus sure en faisant lui-même la dissection des animaux de différentes espéces : & il découvrit par sa propre expérience beaucoup de choses plus particuliéres que celles que tous ces Auteurs ont rapportées dans leurs livres. Il continua plusieurs années dans cét éxercice, en diversifiant néanmoins ses occupations par d'autres études. Son éxactitude alla si loin dans l'éxamen des moindres parties du corps de l'animal, que pas un Médecin de profession ne pouvoit se vanter d'y avoir pris garde de plus prés que luy. Il assuroit au P. Mersenne qu'aprés dix ou onze ans de recherches qu'il avoit faites dans l'Anatomie, il n'avoit trouvé aucune chose si petite qu'elle parût, dont il ne crût pouvoir expliquer en particulier la formation par les causes naturelles, de même qu'il a expliqué celle d'un grain de sel où d'une petite étoile de neige dans ses Météores. Mais aprés un nombre infini d'expériences & une assiduité de tant d'années pour cette sorte d'étude, il n'eut pas la vanité de se croire encore capable de guérir seulement une fiévre. Ce long travail n'avoit produit en lui qu'une connoissance de l'Animal en général, qui n'est nullement sujet à la fiévre. C'est ce qui l'obligea dans la suite à s'appliquer plus particuliérement à l'étude de l'Homme qui y est sujet.

1629.

Lettr. cv. du 2. vol. p. 491.

Lettr. xcviii du 2. vol. des lettr. p. 455.

Ibid. ut supr.

Ibid. ut sup.

Il joignit l'étude de la Chymie à celle de l'Anatomie dés la fin de l'an 1629 ; & il témoigne qu'il apprenoit tous les jours dans cette science comme dans l'autre quelque chose qu'il ne trouvoit pas dans les livres. Mais avant que de se

 mettre

1629. mettre à la recherche des maladies & des remédes, il voulut ſçavoir s'il y avoit moyen de trouver une Médecine qui fût fondée en démonſtrations infaillibles. Et il pria agréablement le P. Merſenne, qui lui avoit mandé au commencement de l'an 1630 qu'il étoit affligé d'une éréſipéle, & ſes autres amis, de conſerver au moins leur ſanté juſqu'à ce qu'il fût parvenu à ce degré de connoiſſance dans la Médecine.

Pag. 473. & 491. Lettr. CIV. CV. tom. 2.

Dans toute cette étude de Médecine, comme dans celles qu'il faiſoit en même-têms de la Phyſique & de la Métaphyſique, il ſongeoit bien moins à ſe faire jamais connoître au Public, qu'à s'inſtruire lui-même. C'eſt ce qui lui donna quelque repentir d'avoir laiſſé croire à ſes amis à ſon départ de Paris, qu'il quittoit la France pour pouvoir plus commodément compoſer des écrits de ſa Philoſophie, & d'avoir encore promis l'été dernier au P. Merſenne un Traité des Météores au ſujet du phénoméne des *Parhélies.* Il en écrivit à ce Pére au mois d'Avril, pour lui faire part des ſentimens qu'il en avoit. Il lui proteſta que nonobſtant la promeſſe qu'il avoit faite d'écrire, jamais il n'en éxécuteroit le deſſein, ſans la crainte de paſſer pour un homme qui » n'en auroit point ſçû venir à bout. » Car je ne ſuis pas ſi » ſauvage, dit-il à ſon Ami, que je ne ſois bien-aiſe, ſi on » penſe à moi, qu'on en ait bonne opinion : mais j'aimerois » beaucoup mieux qu'on n'y pensât point du tout. Je » crains plus la réputation que je ne la deſire, eſtimant » qu'elle diminuë toûjours en quelque façon la liberté & le » loiſir de ceux qui l'acquiérent. Cette liberté & ce loiſir ſont » deux choſes que je poſſéde ſi parfaitement, & que je mets » à ſi haut prix, qu'il n'y a point de Monarque au monde qui » fût aſſez riche pour les acheter de moi. Cela ne m'empê» chera pas d'achever le petit Traité que j'ay commencé; » mais je ne deſire pas qu'on le ſçache afin d'avoir toûjours » la liberté de le deſavoüer: & j'y travaille fort lentement, » parce que je prens beaucoup plus de plaiſir à m'inſtruire » moi-même, qu'à mettre par écrit le peu que je ſçai. C'eſt ce » qui me porte à vous prier de faire en ſorte auprés de ceux » qui croyent que je perſévére toûjours dans le deſſein d'é» crire, qu'ils ſe défaſſent de cette opinion. Au reſte je paſſe

Tom. 2. p. 472.

Item tom. 1. des lettr. p. 473. à Balzac.

Tom. 2. p. 473.

Pag. 470. ibid.

Pag. 472. ibid. tom. 2 & pag. 473. tom. 1. à Balzac.

ſi doucement le têms en m'inſtruiſant moi-même, que je ne « 1630.
me mets jamais à écrire mon Traité que par contrainte, & « Pag 473.
pour m'acquitter de la réſolution que j'ai priſe de le mettre » tom. 2.
en état de vous l'envoyer au commencement de l'année 1633, « Il prit de-
ſi Dieu me conſerve la vie juſques-là. Je vous détermine le « puis un ter-
têms pour m'y obliger davantage, & afin que vous m'en « me encore
puiſſiez faire des reproches ſi j'y manque. Vous vous éton- « plus long.
nerez ſans doute que je prenne un ſi long terme pour écri- «
re un diſcours qui ſera ſi court, que je m'imagine qu'on le «
pourra lire en une aprés-dînée. La raiſon eſt, que j'ai plus «
de ſoin d'apprendre ce qui m'eſt neceſſaire pour la condui- «
te de ma vie, à quoi il m'eſt beaucoup plus important de «
m'appliquer, que de m'amuſer à publier le peu que j'ai ap- «
pris. Que ſi vous trouvez étrange que je n'aye pas conti- «
nué quelques autres Traitez que j'avois commencez étant «
à Paris, je vous en dirai la raiſon. C'eſt que pendant que j'y «
travaillois, j'acquerois un peu plus de connoiſſance que je « Pourquoi il n'a point
n'en avois eu en commençant: & me voulant accommoder « achevé di-
ſelon cet accroiſſement de connoiſſance, j'étois contraint de « vers Trai-
faire un nouveau projet un peu plus grand que le prémier. « tez qu'il a-voit com-
De même que ſi quelqu'un aiant commencé un bâtiment « mencé en
pour ſa demeure, acqueroit cependant des richeſſes qu'il « France?
n'auroit pas eſperées, & changeant de condition en ſorte «
que ſon bâtiment commencé fût trop petit pour lui, on ne «
le blâmeroit pas de le voir recommencer un autre édifice «
plus convenable à ſa fortune. «

Pendant que M. Deſcartes diſpoſoit ainſi les fondemens de ſa nouvelle Philoſophie, celle d'Ariſtote qui s'enſeignoit avec éclat dans l'Univerſité de Leyde perdit l'un de ſes meilleurs appuis par la mort de François Burgerſdick, qui avoit vécu en réputation d'habile homme, & qui avoit paſſé pour l'un des plus éclairez & des moins entêtez d'entre les Péripatéticiens de ſon ſiécle. Burgerſdick qui avoit toûjours eu une haute eſtime pour le génie d'Ariſtote, ne l'avoit jamais crû loüable d'avoir affecté d'écrire avec obſcurité: & il ne le trouvoit excuſable que ſur la parole de Themiſtius ſon diſciple, qui proteſtoit que ce grand Maître n'avoit jamais eu intention d'écrire pour le Public. Il ſçavoit mauvais gré à la plûpart de ſes Interprétes, ſans en excepter même ſaint Thomas

1630.

Petr. Cunæus apud Henn. Vvitt. tom. 1. Mem. Philosoph. p. 329.

Thomas & Scot, de l'avoir rendu encor plus obscur & plus embarassé, en le faisant parler selon leur sens sous prétexte de l'éclaircir. Il eut assez de courage pour entreprendre de mieux faire que ceux qui l'avoient devancé, & de porter le reméde jusqu'à la source du mal : & quoiqu'il ne soit pas seur de s'en tenir au rapport de ceux qui prétendent qu'il y a réüssi, on ne peut disconvenir que ses Ecrits ne soient aujourd'hui des plus estimez parmi les ouvrages de cette secte.

de Logique & de Morale.

Lorsqu'il fut question de lui choisir un successeur pour la chaire de Philosophie, on jetta les yeux sur le sieur Reneri l'ami de M. Descartes & de M. Gassendi, comme sur la personne la plus capable de remplir la place du défunt, & de soûtenir la réputation de l'Université de Leyde qui étoit l'une des plus florissantes de l'Europe. Cette fameuse Académie étoit alors au plus haut point de sa gloire. Jamais elle n'avoit été composée de tant de sçavans Professeurs, & jamais on n'y en a vû tant à la fois depuis ce têms-là. Les quatre Professeurs en Théologie étoient Jean *Polyander* de Mets, André *Rivet* de Saint-Maixant en Poitou, Antoine *Vvalæus* ou de Wale de Gand, & Antoine *Thysius* d'Anvers, tous célébres par leurs écrits. Les deux Regens ou Recteurs des deux Colléges Théologiques étoient Festus *Hommius*, & Daniel *Colonius*. On peut y joindre Loüis *de Dieu*, quoiqu'il ne fût que Ministre. Les plus célébres Professeurs en Droit depuis Bronchorstius mort prés de deux ans auparavant, étoient Pierre *Cunæus* & Corneille *Svvanemburg*, dont nous avons les ouvrages. Othon *Heurnius* & Adolphus *Vorstius* enseignoient avec éclat dans la Faculté de Médecine. Mais sur tout celle des Arts, quoiqu'affoiblie par la mort de Gilbert *Jacchée* Ecossois Professeur en Physique arrivée l'année précédente, par celle de Willebrord *Snellius* Professeur en Mathématiques, & par la retraite de J. *Meursius* Professeur en Langue Grecque, ne laissoit pas de se soûtenir avec beaucoup de dignité par le moyen de Daniel *Heinsius* Professeur en Politique & en Histoire, Bibliothécaire & Sécrétaire de l'Université ; de Jacques *Golius* Professeur des Langues orientales & des Mathématiques ; de Gerard Jean *Vossius* * Professeur en Eloquence & en Chronologie ; de Gaspar

Il ne laissoit pas d'enseigner les Langues Orientales.

* Il quitta Leyde pour

Gaſpar *Barlæus* Profeſſeur en Eloquence & en Philoſophie; & de François *Schooten* ou *Schotenius* Profeſſeur de la Mathématique pratique en langue vulgaire. Pluſieurs de ces ſçavans Profeſſeurs ont été depuis des amis de M. Deſcartes; & particuliérement Rivet qui étoit de ſon païs; Golius qui étoit de ſon âge; & Schooten dont nous aurons occaſion de parler; outre l'illuſtre M. de *Saumaiſe*, qui ne vint à Leyde que deux ans aprés recevoir la qualité de Profeſſeur honoraire, que Scaliger avoit portée avant lui.

1629.

Amſterdam en cette année: & Meurſius 4. ans auparavant avoit changé le même lieu contre l'Univerſité de Sore en Danemarck.

Pour M. de Saumaiſe il ne s'établit à Leyde qu'en 1632.

Reneri s'eſtimoit trés-honoré de pouvoir devenir le collégue de tant d'habiles gens, qui l'aſſuroient tous de leur faveur & de leur bienveillance *. Les Curateurs de l'Univerſité lui faiſoient les conditions de cet emploi ſi avantageuſes, qu'ils l'avoient obligé de rejetter toutes les propoſitions de divers autres engagemens utiles & honorables qu'on lui avoit faites dans l'intervalle de la vacance de la chaire. Mais voyant que l'élection d'un Profeſſeur tiroit en longueur, & craignant que ces delais ne ſerviſſent à fortifier les intrigues de ſes concurrens, il préféra aux eſpérances d'un avantage incertain la condition préſente d'un Préceptorat de trois enfans qu'on lui préſenta dans Leyde, avec des appointemens beaucoup plus grands que n'étoient ceux de la chaire qu'on briguoit pour lui. Ce qui acheva de le déterminer à cet emploi, fut la promeſſe que les parens des enfans lui firent par écrit d'une penſion honnête qui devoit courir du jour qu'il quitteroit leurs enfans, & qui devoit le faire vivre en repos le reſte de ſes jours.

* Sur tout Rivet qui lui avoit procuré la connoiſſance de Gaſſendi.

Henr. Renerii epiſt. ad P. Gaſſ. inter Gaſſendianas. pag. 395.

Ce nouvel engagement fait au mois de Décembre éloigna Reneri du voiſinage de M. Deſcartes, en l'obligeant de quitter Amſterdam pour paſſer à Leyde au commencement de l'année ſuivante. Mais il ne changea rien à la conduite de ſes études particuliéres de Philoſophie, dont il voulut que M. Deſcartes fût le conſeiller & le directeur. A l'égard des études de ſes éléves, il aima mieux s'adreſſer à M. Gaſſendi, qui ſe mêloit de belles Lettres plus que M. Deſcartes, & qui avoit paſſé par la profeſſion des Humanitez. Il lui en écrivit de Leyde le 6 de Janvier: & aprés l'avoir informé de ſa nouvelle fortune, il lui demanda ſon avis ſur la méthode qu'il jugeoit la meilleure pour avancer les enfans

1630.

Gaſſendi avoit enſeigné la Rhétorique & la Grammaire à Digne, auſſi bien que la Philoſophie.

1630. dans les études, & le pria de décider sur les trois qu'il lui proposoit, sçavoir s'il est plus à propos 1 de les faire beaucoup lire ou traduire ; 2 de les faire apprendre beaucoup par cœur ; 3 de les faire beaucoup écrire ou composer, ce qui s'appelle faire des thémes au langage des colléges? M. Gassendi le satisfit un mois aprés par une ample réponse, où il tâcha de lui persuader l'utilité qu'il y a de joindre ensemble ces trois maniéres d'étudier, en les réglant avec discrétion sur la portée des esprits des enfans. Il n'oublia pas de le féliciter sur la pension viagére qui lui donneroit lieu de philosopher à son aise, en le dégageant des inquiétudes qui ont coûtume de troubler ceux qui sont obligez de travailler pour vivre. Mais sur tout il le consola d'avoir manqué la chaire de Professeur, » sur ce que la Philosophie » qui s'enseigne dans les écoles n'est pour l'ordinaire qu'une » Philosophie de théatre, dont l'appareil ne consiste que dans » l'ostentation, tandis que la vraye Philosophie se trouve re- » fugiée sous le toit de quelques Particuliers, qui tâchent de » la retenir, & de la cultiver à l'ombre & dans le silence.

Le 8. Février 1630. Pag. 29. epist. tom. 6. oper.

Quam Philosophiam docemus in scholis, theatricam facere tenemur. Nihil certè minus dignum hoc nomine tanto, quàm quod Philosophiam hodie nominant. Germana illa pœnè elapsa ex hominum manibus in umbra & silentio apud perpaucos hospitatur. Gassend. ibid. p. 30.

CHAPITRE VI.

Voyage du P. Mersenne aux Pays-bas, où il void M. Descartes. Mauvaise conduite du sieur Beeckman à l'égard de M. Descartes, qui lui fait de fortes réprimandes pour lui apprendre à vivre. Il reprend ses prémiers sentimens d'amitié pour Beeckman, aprés l'avoir fait rentrer en lui-même.

1630. MR Gassendi n'étoit pas encore rentré en France de son voyage des Païs-bas, lorsque le Pere Mersenne se mit en chemin pour faire le même voyage. C'est ce qu'on peut supposer sur la foi d'une lettre que M. Gassendi étant à Paris écrivit incontinent aprés son retour au sieur Beeckman Recteur ou Principal du collége de Dordrecht. La lettre est dattée du 15 de Septembre de l'an 1629 : & elle nous apprend que le Pere Mersenne avoit déja vû le sieur Beeckman à Dordrecht, & qu'il étoit actuellement à Gorckum, ville éloignée de trois lieuës de là. Le P. Hilarion de Coste

Gassend. tom. 6. oper pag. 26. col. 1. epistolar.

n'a

n'a marqué ce voyage qu'en l'an 1630, parce qu'il dura effectivement jusqu'au mois de Septembre de cette année, & que cét Auteur n'avoit pas entrepris d'entrer dans le détail des courses, & des autres actions du P. Mersenne. De sorte que si dans les lettres que M. Descartes, & M. Gassendi écrivirent durant cét intervalle, l'on s'imagine voir le Pére Mersenne au milieu de Paris, par la maniére dont il y est parlé de lui, il faut l'attribuer à l'industrie de ce Pére, qui sçavoit servir ses amis par tout où il se trouvoit avec tant d'activité & de succés, qu'on ne s'apperçevoit pas de ses absences ni de ses empêchemens.

1629. 1630.

Vie de Mers. p. 28.

Gass. tom. 6. p. 33. &c.

Descart. tom. 2. p. 53. &c.

Ce Pére étant à Dordrecht avoit eu de longs entretiens avec le sieur Béeckman sur le sujet de M. Descartes, qu'il sçavoit être son ami particulier depuis plusieurs années. Le discours étoit souvent tombé sur les connoissances favorites de ce Pére, je veux dire sur la Musique, & tout ce qui concerne les Sons. Béeckman n'avoit rien dans son cabinet qui pût lui être plus agréable que la copie du petit traitté de Musique que M. Descartes avoit autrefois composé en sa considération lors qu'il étoit en garnison dans la ville de Breda, où ils avoient jetté les prémiers fondemens de leur amitié. Les honnêtetez & les témoignages d'estime dont le P. Mersenne accompagnoit les conférences qu'il avoit avec lui augmentérent un peu la bonne opinion que Béeckman avoit déja de lui même. Le P. Mersenne étant sorti de Dordrecht continua de le traitter avec les mêmes civilitez dans les lettres qu'il lui écrivit, c'est ce qui fit croire enfin au sieur Béeckman qu'il étoit effectivement tel que ce Pére ne le dépeignoit que par compliment. La crainte de nuire à sa bonne fortune l'empêcha de démentir ce Pére dans ses réponses : & croyant mettre le comble à sa réputation, il lui insinua dans une de ses lettres que M. Descartes avoit appris de lui une bonne partie de ce qu'il sçavoit, tant sur la Musique que sur la Géométrie. Il colora cette vanité le mieux qu'il put par la vray-semblance qu'il établissoit sur leur ancien commerce de Breda, & sur le double de l'âge de M. Descartes, qui pouvoit lui former un extérieur de Maître par rapport à la jeunesse de M. Descartes. Mais Béeckman eut le malheur d'écrire ces pauvretez à un homme

Béeckman avoit 30 ans plus que M. Descartes.

1629. 1630.

me qui connoiſſoit M. Deſcartes mieux que luy. La ſincérité avec laquelle le P. Merſenne étoit en pratique de mander à M. Deſcartes tout ce qui ſe paſſoit à ſon égard, ne permit pas qu'il lui diſſimulât ce trait de l'ingratitude du ſieur Béeckman, qui devoit à M. Deſcartes ce qu'il ſe vantoit de lui avoir donné.

Le 8 d'Octobre 1629.

M. Deſcartes ne parut pas beaucoup touché de la conduite du ſieur Béeckman; mais il ne laiſſa pas d'en récrire au P. Merſenne dans les termes de la liberté dont on uſe auprés d'un ami, avec lequel on n'a point de meſures à garder lors qu'on n'écrit que pour lui. » Vous m'avez obligé, lui » dit-il, de m'avertir de l'impertinence de mon ami. L'hon- » neur que vous lui avez fait de lui écrire lui a ſans doute don- » né tant de vanité, qu'il s'eſt ébloüy : & il a crû que vous » auriez meilleure opinion de lui, s'il vous écrivoit qu'il a été » mon maître il y a dix ans. Mais il ſe trompe fort. Car il n'y » a pas de gloire d'avoir inſtruit un homme qui ne ſçait rien, » & qui le confeſſe par tout librement. Je ne lui en manderai » rien puis que vous ne le voulez pas, encore que j'euſſes de- » quoi lui faire honte, principalement ſi j'avois ſa lettre toute » entiére.

Il ſe ſeroit abſtenu de ces duretez s'il avoit cru que cela dût être public.

Tom. 2. des lettr p. 530. 531.

Cependant le commerce de nouvelles & de ſciences continuoit toujours entre M. Deſcartes & le ſieur Béeckman qui demeuroit en repos ſur la diſcrétion du Pére Merſenne. Mais M. Deſcartes lui ayant redemandé, comme par occaſion de quelque autre choſe, ſon petit traité de Muſique, dont il avoit l'original depuis onze ans, c'eſt-à-dire, depuis le têms de ſa compoſition, l'inquiétude où le mit une demande ſi inopinée le fit écrire trois ou quatre fois de ſuite à M. Deſcartes pour le prier de luy laiſſer un ouvrage dont il croyoit avoir acquis la propriété, tant par l'indifférence qu'il avoit témoignée pour lui aprés l'avoir compoſé, que par la longueur du têms qui s'étoit écoulé depuis qu'il lui en avoit fait préſent. Ses inſtances lui furent inutiles, & il fallut ſe deſſaiſir d'un bien, que M. Deſcartes pour ſe divertir de lui reconnoiſſoit pouvoir lui appartenir, *ſi dix ans ſuffiſent pour la preſcription*

Tom. 2. des lettr. p. 489, 486. item 312.

Béeckman ſe douta enfin de ce que le Pére Merſenne

pouvoit avoir mandé à M. Descartes : & comme si la honte 1629.
l'eût empêché de lui faire des excuses, il voulut recourir à des 1630.
éclaircissemens, pour lui faire entendre que l'ouvrage qu'il s'étoit attribué étoit un manuscrit de sa main, où la ressemblance des choses avec celles de l'original du traité de la Musique dont il étoit question avoit fait croire au P. Mersenne que c'étoit l'ouvrage de M. Descartes. Ce détour déplut à M. Descartes, qui auroit souhaité que tout le monde eût eu la même droiture de cœur que lui ; & qui sur le rapport éxact du P. Mersenne qui avoit employé plus d'un jour à la lecture de ce manuscrit dans Dordrecht, ne pouvoit pas douter que Béeckman ne se fit passer pour l'auteur de son ouvrage. Il étoit véritablement touché de voir que cét « homme se vantât d'avoir écrit de si belles choses sur la Mu- « sique, dans un têms où il n'en sçavoit que ce qu'il en avoit « appris du livre de Jacques le Févre d'Etaples. « Mais ni cette considération, ni les autres sujets qu'il avoit de se plaindre de l'ingratitude de cét homme qu'il avoit reconnuë en beaucoup d'autres rencontres n'auroient jamais attiré de réponse à Béeckman, si M. Descartes ne se fût trouvé dans la nécessité de mettre l'honneur du Pére Mersenne à couvert de ses insultes. » Vous vous trompez, lui dit-il, & vous jugez « tres-mal de l'honnêteté d'une personne aussi religieuse qu'est « le P. Mersenne, si vous le soupçonnez de m'avoir fait quel- « que rapport de vous. Mais pour ne me point engager à la « justification ni de ce Pere ni d'aucun de ceux que vous pour- « riez accuser aussi injustement que lui : il faut vous dire que « ce n'est ni de lui ni d'aucun autre, mais de vos lettres mê- « mes que j'ay appris ce que je trouve à reprendre en vous. «

Pag. 495. du même tome. Pag. 312. & 57, & suiv. du 2. tom. Item pag. 466, 467.

M. Descartes venant de France au sortir de l'hiver de l'an 1629 pour se retirer en Hollande, étoit allé droit à Dordrecht voir le sieur Béeckmam comme un ancien amy avec lequel il prétendoit lier une société d'étude plus étroite que jamais. Pendant le peu de jours qu'il resta dans cette ville, Béeckman loin de lui donner quelques lumiéres, & de l'assister dans ses études, en arrêta le progrés durant quelque têms par les empêchemens qu'il y forma en lui demandant lui même du secours. » Tout occupé qu'il étoit à des considérations dont Béeckman se reconnoissoit incapable, il fallut «

1630. » céder à ses importunitez, & luy apprendre des choses qu'il
» avoit quittées depuis longtêms comme des exercices de jeu-
» nesse. Béeckman lui fit voir un livre qu'il avoit composé sous le titre de *Mathematico-Physique*. M. Descartes eut assez de complaisance pour lui témoigner quelque estime de son ouvrage: & pour le combler de ses honnêtetez, il lui dit en le quittant qu'il s'estimeroit toujours heureux de pouvoir profiter de ses lumiéres, & qu'il feroit gloire de se dire *son écolier* & *son serviteur*. Civilité Françoise dont ce bon Hollandois fut la duppe. Car aprés une correspondance de plus de six mois, entretenuë par des lettres tres-fréquentes, puis interrompuë par la vanité & l'indiscrétion du sieur Béeckman, pendant un an entier, celuy-cy jaloux de la réputation de M. Descartes s'avisa de lui écrire aprés le retour du Pére Mersenne en France, & de lui mander » que s'il vouloit veil-
» ler au bien de ses études il devoit retourner prés de luy à
» Dordrecht, & qu'il ne pouvoit nulle part profiter d'avanta-
» ge que sous sa discipline. Il lui tint encore d'autres discours aussi frivoles, feignant de s'intéresser beaucoup à son avantage, & d'avoir pour lui toutes les tendresses dont un Maître & un ami peutêtre capable pour un disciple bien-aimé. Ce langage fit croire à M. Descartes que Béeckman n'avoit composé cette lettre que pour la montrer aux autres avant que de la lui envoyer, & pour répandre le bruit qu'il avoit souvent reçû de ses enseignemens. C'est ce qui le porta à luy répondre le XVII d'Octobre 1630, par une remontrance écrite en stile de maître. Il feignit de lui demander le dénouëment de l'intrigue de sa lettre, témoignant qu'il ne le croioit pas déchû de sa raison jusqu'à se méconnoître à son égard. Il aima mieux soupçonner d'artifice que de stupidité un homme qui se vantoit au dehors de lui avoir appris quelque chose, lors que sa conscience lui dictoit le contraire au dedans.

Pag. 56 lettr. XI du 2 vol.

Depuis Octobre 1629. jusqu'en Octobre 1630.

Pour le guérir de sa foiblesse ou de sa malice, il voulût bien en considération de leur ancienne amitié lui faire connoître les choses qu'une personne peut apprendre à une autre. Il lui fit remarquer qu'il n'y a que ceux qui peuvent nous persuader par leurs raisons, ou du moins par leur autorité, qui méritent de passer pour des gens qui enseignent les,

Pag. 59. lettr. XII. ibid. tom. 2.

les autres. Si quelqu'un ſans y être porté par le poids d'aucune autorité ni d'aucune raiſon qu'il ait appriſe des autres, vient à croire quelque choſe ; l'eût-il entendu dire à pluſieurs, il ne faut pas s'imaginer pour cela qu'ils la lui ayent enſeignée. Il ſe peut faire même qu'il la ſçache étant pouſſé par de vrayes raiſons à la croire ; & que les autres ne l'ayent jamais ſceuë quoiqu'ils ayent été dans le même ſentiment, à cauſe qu'ils l'ont déduite de faux principes. Sur ce raiſonnement il avertit le ſieur Béeckman qu'il n'avoit rien appris davantage de ſa Phyſique imaginaire qu'il qualifioit du nom de *Mathematico-Phyſique*, qu'il avoit fait autrefois de la Batrachomyomachie d'Homére, ou des contes de la cicogne. Jamais ſon autorité ne lui avoit ſervi de motif pour croire aucune choſe, & ſes raiſons ne lui avoient jamais rien perſuadé. M. Deſcartes pouvoit avoir approuvé des choſes qu'il avoit entenduës de Béeckman, comme il arrive ſouvent dans la converſation : mais il prétend que cela avoit été ſi rare à ſon égard, que le plus ignorant des hommes en auroit pû dire autant par hazard qui s'accorderoit avec la vérité : outre que pluſieurs peuvent ſçavoir la même choſe ſans qu'aucun l'ait appriſe des autres. Il trouvoit Béeckman aſſez ridicule de s'amuſer avec tant de ſoin à diſtinguer dans la poſſeſſion des Sciences ce qui étoit à lui de ce qui n'en étoit pas, comme s'il eût été queſtion de la poſſeſſion d'une terre ou de quelque ſomme d'argent. Béeckman étoit bien perſuadé que ce qu'il ſçavoit étoit entierement à lui, quoiqu'il l'eût appris d'un autre : ainſi c'étoit par une étrange jalouſie qu'il prétendoit empêcher les autres qui auroient ſceu la même choſe, de dire qu'elle leur appartenoit. C'eſt ce qui portoit M. Deſcartes à le conſidérer comme ces malades d'eſprit que la folie rend heureux, & à le croire auſſi opulent que cet homme qui s'imaginoit que tous les vaiſſeaux qui abordoient au port de ſa ville lui appartenoient. Mais il le jugeoit trop aveuglé de ſa bonne fortune lorſqu'il vouloit être ſeul poſſeſſeur d'un bien commun, & ne pas ſouffrir que les autres s'attribuaſſent non ſeulement ce qu'ils ſçavoient & qu'ils n'avoient jamais appris de lui, mais auſſi ce qu'il confeſſoit lui-même avoir appris d'eux. C'eſt une injuſtice dont il le convainquit ſans peine à ſon égard.

1630.

1630.

Pag. 60. ibid.

Béeckman prétendoit que l'Algébre que M. Descartes lui avoit mise autrefois entre les mains lui étoit devenuë tellement propre, qu'il ne restât pas même à M. Descartes la liberté de s'en dire l'auteur. Il lui avoit aussi écrit auparavant en des termes semblables touchant le traité de Musique. Mais il ne lui suffisoit pas d'avoir la copie de son Algébre & l'original de sa Musique, pour pouvoir se dire le prémier inventeur de l'une & de l'autre. Il avoit encore eu l'assurance de lui demander les prémiers broüillons qu'il en avoit faits, afin que son usurpation ne rencontrât plus d'obstacle à la gloire frivole qu'il recherchoit : comme si la mémoire que M. Descartes avoit de ces écrits n'eût pas été capable d'ailleurs de découvrir au Public ce qu'ils contenoient.

Pag. 486. & 489. ibid.

Béeckman avoit eu la prévoyance de marquer dans le registre, ou le manuscrit qu'il avoit fait voir au P. Mersenne, le têms auquel il prétendoit avoir pensé chaque chose ; mais l'inquiétude même qui paroissoit dans cette vaine précaution fut ce qui fit douter au P. Mersenne de la vérité de ces remarques, & de la fidélité du manuscrit. C'est ce qui fit dire à M. Descartes que le sieur Béeckman étoit malheureux au milieu de tant de richesses qui craignoient les voleurs, & qui demandoient tant de soins pour être conservées. Mais afin de le servir encore, malgré sa mal-honnêteté, dans la passion qu'il avoit d'acquérir de la gloire, il voulut bien lui apprendre les trois genres de choses que l'on peut trouver, pour lui faire juger s'il avoit jamais rien inventé qui méritât véritablement quelque loüange.

Pag. 61, 62. tom. 2.

» Le prémier genre, dit-il, des choses qu'on peut inventer » est de celles que nous pouvons trouver par la force seule de » notre esprit, & par la conduite de notre raison. Si vous en » avez de ce genre qui soient de quelque importance, j'avouë » que vous méritez des loüanges : mais je nie que pour cela » vous deviez apprehender les voleurs. L'eau est toûjours sem- » blable à l'eau ; mais elle a tout un autre goût lorsqu'elle est » puisée à sa source, que lorsqu'on la prend dans une cruche » ou dans un ruisseau. Tout ce qu'on transporte du lieu de sa » naissance en un autre, se corrige quelquefois : mais le plus » souvent il se corrompt, & jamais il ne conserve tellement

tous

tous les avantages que le lieu de ſa naiſſance lui donne, qu'il ne ſoit tres-facile de reconnoître qu'il a été tranſporté d'ailleurs. Vous publiez que vous avez appris beaucoup de choſes de moy. Je n'en demeure pas d'accord. Mais je vous permets de vous ſervir des choſes que vous croyez avoir appriſes de moi, & de vous les attribuer, ſi vous le jugez à propos. Je ne les ay point écrites ſur des regîtres, & n'ay point marqué le têms auquel je les ay pû inventer. Je ſuis neanmoins tres-aſſuré que quand je voudrai que les hommes ſçachent quel eſt le fonds de mon eſprit, ſi petit qu'il puiſſe être, il leur ſera aiſé de connoître que ces fruits viennent de mon fonds, & qu'ils n'ont point été cueïllis dans celui d'un autre. 1630.

Il y a un autre genre d'inventions qui ne vient point de l'eſprit, mais de la fortune: & j'avouë qu'il demande quelque ſoin pour être garanti des voleurs. Car ſi vous trouvez quelque choſe par hazard, & que par un ſemblable hazard un autre vienne à entendre cela de vous: ce qu'il aura entendu ſera auſſi-bien à lui, que ce que vous aurez trouvé ſera à vous; & il aura autant de droit de ſe l'attribuer que vous. Mais de telles inventions ne méritent pas beaucoup de loüanges, ſur tout lorſqu'elles ſont d'auſſi petite conſéquence que tout ce qui eſt dans vôtre manuſcrit, où je m'aſſure que l'on ne trouvera pas la moindre choſe du vôtre qui vaille mieux que ſa couverture.

Le troiſiéme genre d'inventions eſt celui des choſes qui n'étant que de tres-petite valeur ou mépriſables en elles-mêmes, ne laiſſent pas d'être eſtimées par leurs inventeurs comme des choſes de grand prix. Mais ces perſonnes au lieu de loüanges n'attirent que la riſée & la compaſſion de ceux qui reconnoiſſent leur aveuglement.

Le ſieur Béeckman ſe vantoit d'avoir appris principalement deux choſes à M. Deſcartes, *le tremblement des cordes*, *& l'hyperbole*. M. Deſcartes lui fit voir que la prémiére de ces deux connoiſſances lui étoit venuë d'Ariſtote; mais qu'il ne juroit pas qu'Ariſtote qui avoit volé tant de Philoſophes ne fût auſſi le voleur du ſieur Béeckman, auquel en ce cas-là il conſeilloit d'appeller cet Ancien en jugement pour le faire condamner à lui reſtituer ſa penſée. Sur ce qu'il alléguoit Pag. 63, 64, ibid.

1630. de l'*hyperbole* qu'il prétendoit lui avoir enseignée, il n'y eut que la compassion qui empêcha M. Descartes de rire, se souvenant que Béeckman ne sçavoit pas même ce que c'est qu'*hyperbole*, & qu'il n'en pouvoit parler tout au plus que comme un Grammairien. M. Descartes avoit rapporté quelques-unes des propriétez de l'*hyperbole*, particuliérement celle qu'elle a de détourner les rayons, dont la démonstration lui étoit échappée de la mémoire, & qui ne se présentoit pas pour lors à son esprit sur le champ. Mais il avoit démontré au sieur Béeckman sa converse dans l'*ellipse*, & il lui avoit expliqué en même têms certains théorêmes d'où elle pouvoit si facilement être déduite, que pour peu qu'on y prît garde, on ne pouvoit manquer de la rencontrer. C'est pourquoi il l'avoit exhorté à la chercher de lui-même; ce qu'il n'auroit jamais fait, aprés que Béeckman lui eût avoüé qu'il ne sçavoit rien des Coniques, s'il n'eût jugé que cette recherche étoit trés-facile. Béeckman chercha donc cette converse de l'*hyperbole* sur ses avis. Il la trouva, & la montra à M. Descartes, qui témoigna en être réjoüi: & lui dit qu'il se serviroit de cette démonstration, si jamais il écrivoit sur ce sujet. Béeckman le prit au mot, sans considérer que M. Descartes en avoit usé comme un Maître, qui apprenant à son écolier à faire des vers, lui donneroit une Epigramme dont il lui dicteroit de telle sorte le sens & la matiére, qu'il n'y eût qu'à transposer un mot ou deux pour mettre l'Epigramme dans sa perfection; & qui témoigneroit de la joye voyant l'écolier réüssir à transposer ainsi ce peu de mots. Mais Béeckman agissoit à l'égard de M. Descartes, de même que si cet écolier se croyoit grand poëte, & vouloit regarder son Maître comme son disciple, sous prétexte que le Maître pour l'encourager auroit ajoûté que si jamais il avoit à composer une Epigramme sur le même sujet, il ne voudroit pas se servir d'autres vers que des siens.

Pag. 65, 66. ibid.

Mais le mal qui faisoit principalement crier le sieur Béeckman, étoit la peine de voir qu'ayant souvent donné des loüanges à M. Descartes, celui-ci ne lui en avoit rendu aucune. Il s'en plaignit comme d'une injustice. Mais M. Descartes, qui étoit d'un caractére d'esprit fort opposé, lui récrivit

crivit qu'il avoit lui-même à se plaindre de ces loüanges, & qu'il ne l'avoit pas traité en ami toutes les fois qu'il avoit entrepris de le loüer. » Ne vous ai-je pas supplié plusieurs fois, lui dit-il, de ne me point traiter de la sorte, & même de vous abstenir de parler de moi en aucune maniére. La conduite que j'ai toûjours gardée jusqu'à présent, ne montre-t-elle pas assez que je suis ennemi de ces loüanges? Ce n'est pas que je sois insensible: mais j'estime que c'est un plus grand bien de joüir de la tranquillité de la vie & d'un honnête loisir, que d'acquérir beaucoup de renommée; & j'ai de la peine à me persuader que dans l'état où nous sommes, & de la maniére que l'on vit dans le monde, on puisse posséder ces deux biens ensemble. Mais vos lettres montrent clairement le sujet qui vous a porté à me loüer. Car aprés toutes vos belles loüanges, vous ne laissez pas de dire librement que vous avez coûtume de préférer vôtre *Mathématico-Physique* à mes conjectures, & que vous le faites sçavoir à nos amis. Ne faites-vous pas voir par là que vous ne cherchez à me loüer que pour tirer plus de gloire de cette comparaison; & que vous ne rehaussez le siége que vous voulez fouler, qu'afin d'élever d'autant plus haut le trône de vôtre vanité? «

1630.

Une remontrance si peu attenduë interdit un peu le sieur Béeckman, qui ne sçavoit peut-être pas encore jusqu'où s'étendent les devoirs de l'amitié, ou qui ne croyoit pas M. Descartes capable de les remplir avec tant de force & de liberté. Il en parut d'autant plus vivement touché, qu'il avoit reconnu de tout têms l'humeur de M. Descartes moins vindicative & plus indifférente pour la réputation & la gloire. Il communiqua le sujet de son chagrin à celui qui partageoit avec lui le Rectorat du collége de Dordrecht, & il voulut décharger une partie de ses peines dans son sein. Ce collégue tâcha de secourir son ami, & prit la liberté d'écrire à M. Descartes pour empêcher la rupture ou le refroidissement de l'amitié qu'il avoit entretenuë avec le sieur Béeckman.

M. Descartes pour ne lui pas refuser cette satisfaction, voulut lui faire connoître qu'il se servoit de cette occasion comme d'une pierre de touche pour lui faire éprouver la sincérité

Pag. 68, 56. Voyez les lettres XI, & XII entiéres du 2. vol.

1630. ſincérité & la ſolidité de l'amitié qu'il avoit pour lui. Il voulut bien excuſer ſes imperfections ſur le défaut d'éducation & le peu de politeſſe qu'il avoit toûjours remarqué en lui ; & lui conſerver ſon amitié ſous les mêmes conditions qu'auparavant. Mais leur commerce de lettres & de nouvelles ne recommença point ſi-tôt: de ſorte que M. Deſcartes fut quelque têms dans la penſée qu'il ne lui écriroit plus de ſa vie.

Pag. 467. tom. 2.

CHAPITRE VII.

Retour du P. Merſenne en France. Miſére du ſieur Ferrier, qui ſe trouve abandonné de M. Deſcartes. Deſſein d'un voyage de M. Deſcartes en Angleterre. Ferrier employe la recommandation des amis de M. Deſcartes pour recouvrer ſa bienveillance. Il la lui accorde comme auparavant, aprés avoir néanmoins juſtifié ſa conduite à l'égard de cet homme.

LE Pére Merſenne avoit paſſé la plus grande partie de l'hiver en Hollande, où il avoit eu le loiſir d'entretenir M. Deſcartes, & de joüir de ſa préſence dans Amſterdam, comme il auroit pû faire dans Paris. Il n'y eut point de ville, point de lieu tant ſoit peu conſidérable dans toutes les Provinces-Unies, qu'il ne fût bien-aiſe de parcourir ; & il ne fit point difficulté de contracter amitié avec les Sçavans & les curieux du Païs qu'il pût connoître, ſans s'arrêter à la diverſité des Religions. Vers le commencement du printêms il revint dans les Païs-bas de la domination Eſpagnole, & il apporta autant de curioſité à viſiter les provinces catholiques, qu'il avoit fait à l'égard de la Hollande. Mais lorſqu'il fut arrivé à Anvers, il y trouva des gens qui avoient appris une partie de ce qu'il avoit fait en Hollande, & qui penſérent lui ſuſciter des affaires à ce ſujet. Il paroît que ſes confréres ſur tout, & quelques autres Catholiques ſcrupuleux voulurent lui faire un crime du danger où il avoit expoſé la ſainteté de ſa robe, & des démonſtrations d'amitié qu'il avoit données & reçûës de pluſieurs hérétiques couverts du manteau de Sçavans. Ce pauvre Pére prit cet accident pour une

Tom. 2. lettr. LXI. pag. 311. 312.

une mauvaiſe fortune: & il écrivit à M. Deſcartes pour lui faire part du chagrin qu'il avoit de voir que les meſures qu'il avoit priſes pour tenir ſecrétes les habitudes qu'il avoit faites en Hollande lui euſſent ſi mal réüſſi. M. Deſcartes le conſola de cet accident, comme d'une choſe ſans reméde. Il voulut lui perſuader même qu'il n'étoit pas tant à plaindre qu'il ſe l'étoit imaginé, & qu'étant moralement impoſſible de tenir long-têms ſecret ſon voyage dans les villes de Hollande, il valoit mieux que la choſe ſe fût paſſée comme elle lui étoit arrivée à Anvers, que ſi on fût venu à le ſçavoir plus tard en un têms où il n'auroit pas été ſi aiſé de remédier à la fiction & à la calomnie.

1630.

Le Pére Merſenne ayant vû les villes & les Sçavans les plus conſidérables de la Flandre & du Brabant, prit ſa route vers l'Evêché de Liége pour aller aux eaux de Spa. La crainte d'arriver trop tard pour prendre les eaux à propos & dans leur ſaiſon, le fit avancer avec tant de diligence qu'il ſe trouva à Liége quinze jours plûtôt qu'il ne falloit pour faire le voyage de Spa, qui eſt à huit lieuës environ de cette ville. La longueur de ce ſejour lui parut ennuyeuſe, & M. Deſcartes à qui il le fit ſçavoir lui manda que de ſon côté il regrettoit beaucoup ces quinze jours qu'ils auroient pû employer enſemble à ſe promener & à s'entretenir de leurs études. Ce Pére aprés avoir viſité le païs du bas Rhin, revint à Paris dans ſon Couvent de la Place royale vers le mois d'Octobre, aprés plus d'un an d'abſence. C'eſt le calcul que l'on en peut faire ſur la datte des lettres de M. Gaſſendi; mais qui ne laiſſe pas de ſouffrir des difficultez, qu'on peut laiſſer à lever à ceux qui ſe chargeront de faire une nouvelle vie du P. Merſenne.

Gaſſend. tom. 6. epiſt. pag. 39.

Tom. 2. pag. 311. ut ſupr.

Sç. ſi le P. Merſenne interrompit ſon voyage pour revenir à Paris en Novembre & Décembre, & retourner enſuite en Hollande, comme il paroît. &c.

Cependant le ſieur Ferrier ouvrier d'inſtrumens de Mathématiques, ſe ſentoit de plus en plus accablé de la miſére où il étoit tombé, pour avoir négligé de ſuivre les avis de M. Deſcartes. La préſomption qui lui avoit fait croire qu'il pourroit marcher ſeul dans le travail des verres jointe au déplaiſir de n'avoir pû mettre mal M. Mydorge dans l'eſprit de M. Deſcartes, l'avoit porté à faire pluſieurs démarches contre ſon devoir, & à perdre le reſpect qu'il devoit à l'un & à l'autre. La place qu'il attendoit dans le Louvre lui man-

1630. qua. Le P. de Gondren nouveau Général de l'Oratoire, à qui M. Descartes avoit écrit en sa faveur, le P. Gibieuf & le P. de Sancy ausquels il l'avoit recommandé, n'avoient pas réussi à le servir aussi efficacement qu'ils auroient souhaité pour l'amour de M. Descartes. Ce petit revers de fortune lui fit ouvrir les yeux sur sa mauvaise conduite: & sans faire réfléxion aux sujets de mécontentement qu'il avoit donnez à M. Descartes, il lui fit proposer par le P. Mersenne de souffrir qu'il l'allât trouver en Hollande pour le servir, & pour travailler sous ses ordres. Le P. Mersenne avoit quitté M. Descartes depuis quelques semaines, lors qu'il reçût la lettre du sieur Ferrier ; & il en écrivit sur le champ à M. Descartes, pour l'avertir que cét homme se disposoit à se rendre auprés de lui, sans même se soucier de sçavoir sa volonté par avance. Il lui fit aussi un petit détail de ce qu'il avoit appris à son sujet depuis son éloignement de Paris, outre ce qu'il avoit pû lui dire de bouche touchant ses négligences ; & il lui manda qu'il avoit abandonné l'instrument que M. Morin Professeur en Mathématiques lui faisoit faire par ordre de Monsieur frére du Roy.

M. Descartes parut surpris de ces propositions dont le sieur Ferrier ne lui avoit rien mandé. Il y avoit cinq ou six mois qu'il n'avoit reçû de ses nouvelles, quoi qu'il lui eut écrit deux grandes lettres * qui ressembloient plûtôt à des volumes, où il lui expliquoit la plus grande partie de ce qu'il avoit pensé touchant la construction des lunettes. Il récrivit sur la fin du mois de Mars au Pére Mersenne qui étoit pour lors à Anvers : & il le pria de faire sçavoir promtement au sieur Ferrier qu'il ne songeoit plus à l'attirer auprés de lui, depuis qu'il lui en avoit ôté l'espérance, lors que l'année précédente étant à Franecker en Frise, il l'avoit convié d'aller demeurer avec lui. Il le fit souvenir du dessein qu'il avoit de faire le voiage d'Angleterre dans cinq ou six semaines, comme il croioit lui en avoir déja écrit. Il lui représenta que quand même il ne bougeroit de la ville d'Amsterdam, il ne pourroit plus avoir le sieur Ferrier chez lui sans incommodité. D'ailleurs ce que le P. Mersenne lui avoit ajouté touchant l'instrument de M. Morin que le sieur Ferrier n'avoit pû achever, lui auroit fait perdre l'envie de le

Depuis le 26. Octobre 1629.

* Elles sont au 3 vol. des lettres.

Tom. 2. des lettr. pag. 313. item 321. item 522. &c.

recevoir, quand il en auroit eu la commodité. Ferrier avoit mandé à M. Descartes l'année précédente que Monsieur* lui avoit ordonné d'achever cét instrument, & qu'on lui avoit fait venir exprés des étoffes d'Allemagne. Mais Ferrier n'ayant pû venir à bout de cét instrument depuis prés de trois ans qu'il y travailloit, ne donnoit pas lieu à M. Descartes d'espérer qu'il *éxécutât* les verres, pour lesquels il lui faudroit préparer des machines qu'il tenoit plus difficiles que cét instrument. Il craignoit que si aprés l'avoir gardé deux ou trois ans il ne venoit à bout de rien qui surpassât le commun, on ne pût lui en imputer la faute, où du moins celle de l'avoir fait venir pour rien. Ce n'est pas qu'il n'aimât encore le sieur Ferrier comme auparavant, & qu'il ne le considérât toujours comme un honnête homme. Mais parce qu'il ne connoissoit que deux personnes avec lesquelles il eût jamais eu affaire, & qu'il se plaignoit de toutes deux nonobstant leur mérite singulier, il jugeoit delà qu'il étoit trop difficile, ou trop malheureux. Aprés tout, il ne pouvoit s'empêcher de plaindre le sort de cét homme, & il auroit souhaité sincérement pouvoir le soulager dans sa mauvaise fortune. Il témoignoit ne connoître point en lui « d'autre défaut, sinon qu'il ne faisoit jamais son conte sur le « pied des choses présentes, mais seulement de celles qu'il es- « péroit, ou qui étoient passées ; & qu'il avoit une certaine « irrésolution qui l'empêchoit d'éxécuter ce qu'il entrepre- « noit.

1630.

* Gaston de France.

Ibid. p. 513.

M. Mydorge, & un autre.

Le P. Mersenne ayant reçû la lettre de M. Descartes, récrivit d'Anvers au sieur Ferrier pour le dissuader de son entreprise, sous prétexte du voyage que M. Descartes devoit faire en Angleterre ; & sans lui marquer ouvertement les dispositions où il se trouvoit à son égard, il ne laissa pas de lui faire conjecturer qu'il y avoit quelque refroidissement. Cette nouvelle le fit tomber dans un abatement d'esprit qui le rendit languissant durant prés de six mois sans sçavoir à quoi se résoudre. Il ne sçavoit à qui, du Pére Mersenne, ou de Mydorge attribuer sa prétenduë disgrace : mais lors qu'il réfléchissoit sur luy même, il se faisoit la justice de ne s'en prendre qu'à sa mauvaise conduite. Il alla souvent solliciter les amis que M. Descartes avoit dans, Paris pour ménager

1630.

ménager sa paix, & il attira leur compassion tantôt en leur dépeignant son malheur, tantôt en se jettant sur les éloges de M. Descartes. Il s'addressa particuliérement aux Péres de l'Oratoire & à M. Gassendi, qu'il attendrit & qu'il surmonta par ses importunitez. Les prémiers luy donnérent des lettres de recommandation à M. Descartes. Plusieurs autres personnes en firent de méme. Mais M. Gassendi s'étant excusé de lui écrire en droiture, sur ce que leur amitié ne consistoit point dans le commerce des lettres, voulut bien écrire à M. Reneri leur ami commun, à qui le sieur Ferrier addressoit le pacquet de lettres pour le faire tenir à M. Descartes. Sa lettre dattée du 22 de Novembre 1630 est assez courte pour pouvoir tenir icy sa place.

Tom. 6. oper. Gassend. epist. pag. 41, 42.

Il y a plus de deux mois, dit-il à M. Reneri, que je vous ay récrit touchant vôtre Analyse. Je vous parlois aussi du traitté que j'ay fait pour la défense du P. Mersenne contre Robert Fludd, & de l'édition que j'ay fait faire ici de ma Dissertation des Parhélies, dont je vous envoyois un exemplaire avec une lettre pour M. Golius. Aujourd'huy je vous écris à l'occasion du pacquet qui vous est addressé pour M. Descartes. Celui qui vous l'envoie est un ouvrier d'instrumens de Mathématiques nommé Ferrier, dont je ne crois pas que l'industrie & l'habileté vous soient inconnuës. Cét homme qui a toujours fait paroître de grands sentimens de respect & d'affection pour M. Descartes * a eu le malheur de tomber dans sa disgrace, je ne sçay par quel accident; & il est au desespoir du refroidissement qu'il a remarqué dans l'affection & les bontez dont il avoit coutume de le combler. Il lui écrit une lettre pleine de soumission pour se justifier auprés de luy; & il m'a pressé de l'accompagner de l'une des miennes pour rendre témoignage à son innocence. Je m'en suis excusé sur ce que n'ayant pas eu l'honneur de parler à M. Descartes plus d'une fois de ma vie, & n'en usant pas avec lui dans les termes d'une si grande familiarité, il pourroit trouver à redire à ma liberté, & auroit sujet de mépriser la recommandation d'une personne qui semble le toucher de trop loin. Mais ne voulant rien négliger de ce qui peut dépendre de moy pour la satisfaction du sieur Ferrier, j'ay pris le parti de m'addresser à vous, comme

Le 5 de Septembre où il louë cette Analyse sans pourtant l'approuver. pag. 37.

* Les épithétes que M. Gassendi donne dans toute cette lettre à M. Descartes, sont *Præclarus vir, insignis vir, rarus vir, singularis vir.*

comme à une perſonne trés-étroitement liée à M. Deſcartes, & qui peut beaucoup ſur ſon eſprit. Au reſte je crois connoître aſſez le ſieur Ferrier pour vous répondre de la diſpoſition de ſon cœur. Je l'ay vû ſouvent; j'ay eu de fréquentes converſations avec luy. Mais il ne m'a preſque jamais entretenu que de M. Deſcartes, & toujours avec tant de témoignages d'eſtime, & des éloges ſi extraordinaires, que ſi je n'avois connu d'ailleurs le mérite de M. Deſcartes, je n'aurois pû me défendre de conſidérer des loüanges ſi magnifiques & ſi fréquentes, comme de véritables hyperboles. Jamais il ne m'en a parlé que comme d'une Divinité deſcenduë du ciel pour le bien du genre humain, prétendant n'admirer que lui dans le monde, & proteſtant qu'il luy eſt redevable de toutes choſes. Enfin je l'ay toujours trouvé ſi uniforme & ſi conſtant dans ſon eſtime, dans ſon affection, & dans le zéle qu'il a pour ſon ſervice, qu'il y auroit dequoi être ſurpris du refroidiſſement de M. Deſcartes, s'il n'avoit quelque autre raiſon que l'on ne connoît pas icy. Pour moy ſi j'avois à me faire mettre en réputation, je n'en voudrois pas confier le ſoin à d'autres qu'au ſieur Ferrier: & je ſerois ſûr de l'acquerir au plus haut degré, s'il l'entreprenoit avec le zéle qu'il a pour M. Deſcartes, à qui vous ferez connoître, ſi vous le jugez à propos, qu'elle eſt ma diſpoſition à ſon égard, & la ſincérité avec laquelle je ſuis ſon tres-humble ſerviteur. Le ſieur Ferrier ſouhaite qu'on luy renvoye le pacquet au cas qu'on ne le rende point ſurement à M. Deſcartes en Hollande, ou qu'on ne puiſſe le lui faire tenir éxactement en Angleterre, où on luy a mandé qu'il avoit deſſein d'aller dans peu de têms. &c.

1630.

M. Reneri ne manqua point de faire tenir le pacquet à M. Deſcartes, qui fut ſurpris d'y trouver un ſi grand nombre de lettres ſur le même ſujet. Il fut trés-ſatisfait de voir des témoignages de tant d'amis en faveur du ſieur Ferrier. Mais de crainte que la facilité qu'il avoit à l'excuſer en leur conſidération ne leur donnât lieu de croire que le ſieur Ferrier ne fût innocent dans ſon malheur, il prit la peine de récrire à tous en particulier, faiſant les uns juges de ſa conduite, & donnant aux autres des éclairciſſemens ſur celle de Ferrier, qui ne leur avoit pas été aſſez connuë. Il écrivit

1630.

aussi au sieur Ferrier, & fit un pacquet de toutes ces réponses qu'il addressa au P. Mersenne au mois de Décembre. Il les lui envoya toutes ouvertes, afin qu'il les lût avant que de les rendre, qu'il fût informé des pratiques secrétes du sieur Ferrier, & qu'il pût remédier aux impressions que les plaintes de cét homme auroient pû faire sur l'esprit de ses amis. Pour mettre ce Pére en repos sur les soupçons de Ferrier, qui auroit pû rejetter sur luy ou sur M. Mydorge la cause de sa disgrace, il assura ce Pére que pas un de ceux qui luy avoient écrit en faveur de Ferrier, ne l'avoit mêlé dans les plaintes de cét homme. Il ne prit point la liberté d'écrire à M. Gassendi, dont M. Reneri luy avoit communiqué la lettre: mais il chargea le P. Mersenne de le voir de sa part, de luy faire ses civilitez, & de le bien justifier auprés de luy. Pour les autres lettres qu'il écrivit à ce sujet, elles se sont presque toutes perduës: & l'on n'a encore rendu publiques que celle qu'il addressoit au P. de Gondren, & celle qui étoit pour le sieur Ferrier. Il témoignoit au P. de Gondren qu'il auroit souhaité qu'il lui eût ordonné quelque chose de plus difficile que de vouloir du bien au sieur Ferrier, pour pouvoir luy donner des preuves encore plus grandes de son obéissance, & de sa vénération. Qu'il étoit fort éloigné de vouloir du mal au sieur Ferrier; mais qu'il s'estimeroit heureux de pouvoir seulement s'éxempter de ses plaintes. » On ne peut sans cruauté, dit-il, vouloir du » mal à une personne si affligée; & pour ses plaintes, je les » excuse de même que s'il avoit la goute, ou que son corps » fût tout couvert de blessures. On ne sçauroit toucher si peu » à des gens qui sont en cét état, qu'ils ne crient, & qu'ils ne » disent souvent des injures aux meilleurs de leurs amis, & à » ceux qui s'efforcent le plus de remédier à leurs maux. J'eusses été fort aise d'apporter quelque soulagement aux siens: » mais parce que je ne m'en juge point capable, il m'obligeroit beaucoup de me laisser en repos, & de ne m'accuser pas » des maux qu'il se fait à luy même. Je luy ay pourtant obligation de s'être addressé particuliérement à vous pour se » plaindre: & je m'estime heureux que vous daignez prendre connoissance du différent qu'il prétend avoir avec moi. » Je ne prétens pas vous ennuier en plaidant icy ma cause: mais

Tom. 2. des lettr. p. 321.

M. Descartes n'écrivit pas à M. Mydorge, parce qu'il lui avoit écrit l'ordinaire d'auparavant sur ce sujet. v. tom. 2. p. 323.

Tom 2 des lettr. p. 319. 320.

1630.

mais j'ai prié le Pére Mersenne, qui sçait parfaitement toute cette affaire, de vouloir vous en instruire. Je me contente de vous dire que le sieur Ferrier n'est fâché que de ce que j'ai vû plus clair qu'il ne souhaitoit. Il sçait fort bien dans sa conscience que je n'ai rien appris qui le touchât que de lui-même. S'il veut faire croire que l'on m'ait fait de lui quelques faux rapports, ce n'est que pour avoir plus de prétexte de se plaindre & de s'excuser. Mais il s'est trompé lorsqu'il a crû me desobliger beaucoup dans une chose qui m'étoit indifférente. Si vous trouvez que j'aye tort, vous m'obligerez extrémement de ne me point flater: & je ne manquerai pas d'obéïr exactement à tout ce que vous ordonnerez.

La lettre que M. Descartes écrivit au sieur Ferrier sur le même sujet, fit voir qu'il ne s'étoit point dépoüillé des sentimens de l'affection qu'il avoit euë pour lui. Il se contenta de lui remettre devant les yeux, mais avec sa douceur & sa bonté ordinaire, une partie des sujets qu'il lui avoit donnez de n'être pas satisfait de lui, en lui offrant néanmoins ses services comme auparavant. Voici les termes ausquels il voulut bien s'excuser auprés de lui. « Je vous assure, Monsieur, que je n'ay point eu dessein de vous faire aucun déplaisir, & que je suis aussi prêt que jamais de m'employer pour vous en tout ce qui sera de mon pouvoir. J'ai discontinué de vous écrire, parce que j'ay vû par expérience que mes lettres vous étoient dommageables, & vous donnoient occasion de perdre le têms. J'ai mandé à un de mes amis ce que je reconnoissois de vôtre humeur, parce que sçachant que vous aviez accoûtumé de vous plaindre de tous ceux qui avoient tâché de vous obliger, j'étois bien-aise, si vous veniez quelque jour à vous plaindre de moy, qu'une personne de son mérite & de sa condition pût rendre témoignage de la vérité. Je l'ai aussi averti de ce que vous m'aviez écrit de lui, & lui ai fait voir vôtre lettre. Car étant témoin des obligations que je lui ai; & sçachant trés-certainement que vous ne le blâmiez que pour me prévenir, & m'empêcher de croire les véritez qu'il me pourroit dire à vôtre desavantage quoiqu'il ne m'en ait jamais rien appris, j'aurois crû commettre un grand crime, & me rendre complice de vôtre

Tom. 2. des lettr. pag. 316. 317. 318.

M. Mydorge.

Voyez cy-dessus ch. 5. & tom. 3. des lettr. pag. 568. 558. 553. &c.

1630. » peu de reconnoiſſance, ſi je ne l'en euſſe averti. Mais puiſ-
» que je tiens la plume, il faut une bonne fois que je tâche de
» me débaraſſer de toutes vos plaintes, & de vous rendre con-
» te de toutes mes actions. Si j'avois connu vôtre humeur &
» vos affaires dés le commencement, je ne vous aurois jamais
» conſeillé de travailler à ce que j'avois penſé touchant les ré-
» fractions. Mais vous ſçavez qu'à peine vous avois-je vû une
» fois ou deux, quand vous vous y offrîtes de vous-même. Le
» deſir que j'avois d'en voir l'éxécution m'empêcha de m'en-
» quérir plus diligemment ſi vous en pourriez venir à bout; &
« je ne fis point difficulté de vous communiquer ce que j'en
» ſçavois. Car je jugeois bien que c'étoit un ouvrage qui de-
» mandoit beaucoup de peine & de dépenſe. Souvenez-vous,
» s'il vous plaît, que je vous dis alors diſtinctement que l'é-
» xécution en ſeroit difficile, & que je vous aſſurois bien de la
» vérité de la choſe, mais que je ne ſçavois pas ſi elle ſe pouvoit
» réduire en pratique, & que c'étoit à vous d'en juger & d'en
» chercher les inventions. C'eſt ce que je vous diſois expreſ-
» ſément, afin que ſi vous y perdiez du têms, comme vous
» avez fait, vous ne m'en puſſiez attribuer la faute, ni vous
» plaindre de moi. Ayant connu depuis les difficultez qui vous
» avoient arrêté, & étant touché du têms que vous y aviez
« inutilement employé, j'ai pour l'amour de vous abaiſſé ma
» penſée juſques aux moindres inventions des Méchaniques :
» & lorſque j'ai cru en avoir trouvé ſuffiſamment pour faire
« que la choſe pût réüſſir, je vous ai convié de venir ici pour
» y travailler. Pour vous en faciliter davantage les moyens, je
» me ſuis offert d'en faire toute la dépenſe, aux conditions
» que vous en auriez tout le profit, s'il s'en pouvoit retirer. Je
» ne vois pas encore que vous puiſſiez vous plaindre de moi
» juſques-là. Lorſque vous m'eûtes mandé que vous ne pou-
» viez venir ici, je ne vous conviai plus d'y travailler : au con-
» traire, je vous conſeillai expreſſément de vous employer aux
» choſes qui pouvoient vous apporter du profit préſent, ſans
» vous repaître de vaines eſpérances. Enſuite je jugeai par
» vos lettres que ce que je vous avois écrit de venir ici vous
» avoit diverti de vos autres ouvrages. Vous feignîtes de vous
» préparer pour ce voyage, lorſque la choſe vous étoit deve-
» nuë impoſſible, & que je n'étois plus en état de vous rece-

voir

voir auprés de moi. De ſorte que pour vous empêcher de « 1630.
traîner deux ou trois ans ſuivant vôtre humeur dans cette «
vaine eſpérance, & pour qu'au bout du conte, voyant que «
je n'aurois plus été diſpoſé à vous recevoir, vous ne vous plai- «
gniſſiez pas de ce que vous vous y ſeriez préparé; je vous «
mandai que vous ne vous y attendiſſiez plus, dautant que «
je ſerois peut être ſur le point de m'en retourner, avant que «
vous fuſſiez prêt de venir. Pour vous en ôter le deſir, je «
vous écrivis une partie de ce que j'avois penſé, & je m'of- «
fris de vous aider par lettres autant que j'en ſerois capable. «
Mais, ſi vous y avez pris garde, je vous avertiſſois par les «
mêmes lettres de ne vous point engager à y travailler, ſi vous «
n'aviez beaucoup de loiſir & de commoditez pour cela; & «
que la choſe ſeroit longue & difficile. Je ne veux pas m'en- «
quérir de ce que vous avez fait depuis. Car ſi vous avez «
plus eſtimé mes inventions que mon conſeil, & que vous y «
ayez travaillé inutilement, ce n'eſt pas ma faute, puiſque «
vous ne m'en avez pas averti. Vous avez été enſuite de cela «
ſept ou huit mois ſans m'écrire. Je ne veux ni vous en dire «
la cauſe, ni vous la demander. Car comme vous ne la pou- «
vez ignorer, je vous prie auſſi de croire que je l'ai fort bien «
ſçûë, quoique perſonne que vous ne me l'ait appriſe. Tou- «
tefois je ne m'en ſuis jamais mis en colére comme vous vous «
l'imaginez. J'ai ſeulement eu pitié de voir que vous vous «
trompiez vous-même: & parce que mes lettres vous en a- «
voient donné la matiére, je ne vous ai plus voulu écrire. «
Vous ſçavez bien que ſi j'avois eu deſſein de vous nuire, je «
l'aurois fait il y a plus de ſix mois; & que ſi un petit mot «
qu'on a vu de mon écriture vous a fait recevoir du déplai- «
ſir, mes priéres & mes raiſons jointes à l'aſſiſtance de mes «
amis n'euſſent pas eu moins de pouvoir. Je vous aſſure de «
plus qu'il n'y a perſonne qui m'ait rien mandé à vôtre deſa- «
vantage; & que celui que vous blâmez de vous avoir prié « Le P. Merſenne.
que vous lui fiſſiez voir mes lettres, ne l'avoit pas fait par «
une vaine curioſité comme vous le dites: mais parce que je « Voyez p. 474. du to. 2. & pag. 467.
l'en avois tres-humblement ſupplié ſans lui en dire la raiſon, «
& qu'en cela même il penſoit vous faire plaiſir. Mais afin «
que vous ne preniez pas occaſion de dire que j'aye des ſoup- «
çons mal fondez, & que je me ſuis trompé dans mes juge- «

1630. » mens, je vous prie de faire voir ces mêmes lettres que je
Le 8 Octobre, & le 13 Novembre 1629. » vous avois écrites il y a quatorze ou quinze mois à ceux à » qui vous avez donné la peine de m'écrire. Elles ne contien- » nent rien que je desire que vous teniez secret, comme vous » le feignez: & si j'ai fait quelquefois difficulté de le dire à » d'autres, ç'a été purement pour l'amour de vous. Mais vous » sçavez bien que ceux à qui je vous prie de les montrer ne » vous y feront point de tort: & aprés les avoir vuës, s'ils trou- » vent que j'aye manqué en quelque chose, & que j'aye eu de » vous une autre opinion que je ne devois, je m'oblige de vous » faire toutes les satisfactions qu'ils jugeront raisonnables.

M. Descartes aprés avoir bien voulu descendre dans tout ce détail, pour se justifier contre les plaintes & la mauvaise humeur du sieur Ferrier, qui avoit pensé le commettre si mal-à-propos avec ses amis, oublia de bon cœur les fautes que l'ingratitude avoit fait commettre à cet homme. Il le servit & l'assista de ses conseils & de son crédit comme auparavant. Il nous est resté parmi ses lettres des marques du commerce qu'il avoit encore avec lui neuf ou dix ans aprés: & nous avons les éloges qu'il fit encore depuis de son honnêteté, de sa reconnoissance, & de son habileté à des personnes ausquelles il le recommandoit pour lui rendre service.

Tom. 2. pag. 313.

Tom. 3. pag. 582. & pag. 585.

CHAPITRE VIII.

Histoire d'un livre que le P. Gibieuf fit imprimer, & le jugement qu'en fit M. Descartes. Il se lasse de nouveau des operations de Mathématiques. Mort du Mathématicien Kepler. On propose le voyage de Constantinople à M. Descartes, qui le refuse. Eloge de M. de Chasteüil. M. Descartes fait le voyage d'Angleterre. Son observation sur l'Ayman.

LE P. Mersenne dans le cours de ses voyages avoit mandé à M. Descartes parmi les diverses nouvelles de littérature celle de l'impression d'un livre du Pére Gibieuf, qui étoit sorti depuis peu de la presse de Cottereau à Paris, & qui étoit écrit en Latin sous le titre *de la liberté de Dieu &* *de*

1630. in 4°

de la Créature. Il lui avoit rendu conte en même-têms des choses principales, qui étoient contenuës dans le livre. L'importance des matiéres & la considération de l'Auteur excitérent dans M. Descartes le desir d'avoir incessamment ce livre. Mais en attendant que les Libraires d'Amsterdam en fussent pourvûs, il récrivit au Pére Mersenne en ces termes. » Si vous voyez le Pére Gibieuf, vous m'obligerez extrémement de lui témoigner combien je l'estime, lui & le Pére de Gondren, & combien je vous ai témoigné que j'approuvois & suivois les opinions que vous m'avez dit être dans son livre. Vous lui direz que je n'ai encore osé lui écrire, parce que je suis honteux de ne l'avoir encore pû recouvrer pour le lire, n'en ayant eu des nouvelles que depuis que vous avez été hors de Paris. Je ne serai pas fâché qu'il sçache aussi plus particuliérement que mes autres amis, que j'étudie à quelque autre chose qu'à l'art de tirer des armes. Pour les autres, vous m'avez obligé de leur parler comme vous avez fait, (en leur ôtant la pensée que j'aye aucun dessein de jamais rien faire imprimer de ma vie, & que je veüille étudier dans d'autres vuës que celle de mon instruction particuliére.) 1630.

« Tom. 2. des lettr. pag. 314.

« Pag. 322. initio.

« Pag. 472. tom. 2. & encore ailleurs.

Le Pére Gibieuf n'avoit pas oublié M. Descartes dans la distribution des présens qu'il vouloit faire de son livre à ses amis. Mais la commodité de lui faire tenir l'exemplaire qu'il lui avoit destiné, lui avoit toûjours manqué pendant tout le têms de l'absence du Pére Mersenne, qui étoit le seul en France qui sçût le lieu de la demeure de M. Descartes. Ce Pére ne manqua point de le lui envoyer à son retour avec d'autres livres, & ce qu'il avoit pû ramasser de nouveautez ou curiositez du têms selon sa coûtume. M. Descartes reçût le paquet vers la fin de l'année ; & il répondit à ce Pére vers le mois de Février de l'année suivante, pour le remercier & lui dire sa pensée en ces termes. » Je n'ai encore lû que fort peu du livre du Pére Gibieuf : mais j'estime beaucoup ce que j'en ai vû, & je souscris tout-à-fait à son opinion. M. Reneri m'a prié de le lui prêter, ce qui m'a empêché de le lire tout entier. D'ailleurs, comme j'ai maintenant l'esprit rempli d'autres pensées, j'ai crû que je ne serois pas capable de bien entendre cette matiére, qui est à mon

Pag. 322. lettr. LXIV. du 2. tom. & pag. 472. 473. ut supr.

« Pag. 315. du 2. tom.

1630. » avis l'une des plus hautes & des plus difficiles de la Méta-
» physique. Si vous voyez le P. Gibieuf, je vous prie de ne lui
» point témoigner que j'aye encore reçu son livre. Car mon
» devoir seroit de lui écrire dés maintenant pour l'en remer-
» cier. Mais je serai bien-aise de différer encore deux ou trois
» mois, afin de lui apprendre par le même moyen des nou-
» velles de ce que je fais.

Nous avons perdu la lettre que M. Descartes écrivit au P. Gibieuf, pour lui rendre conte du fruit qu'il tira de la lecture de son livre : mais nous apprenons par ce qu'il en a mandé dans les occasions au P. Mersenne, qu'il approuvoit beaucoup cet ouvrage; qu'il étoit entiérement d'accord avec son auteur sur le libre arbitre; & qu'il s'est étudié dans la suite à expliquer l'indifférence de Dieu & de l'homme, & les autres matiéres concernant la volonté & la liberté, de la même maniére que cet auteur. Lorsqu'on lui fit des objections dix ans aprés sur l'endroit de ses Méditations où il parle de cette matiére, il ne crut pas devoir trop s'embarasser d'y répondre, jugeant que c'étoit plûtôt la cause du P. Gibieuf que la sienne, ou du moins qu'il auroit en lui un habile Avocat. » Quant à ce que j'ai écrit, dit-il, que

Tom. 1. des lettr. p. 506. & suiv.

» l'Indifférence est plûtôt un défaut qu'une perfection de la
» liberté en nous, il ne s'ensuit pas delà qu'il en soit de mê-
» me en Dieu. Et toutefois je ne sçache point qu'il soit de
» foy de croire qu'il est indifférent; & je me promets que le
» Pére Gibieuf défendra bien ma cause en ce point. Car je
» n'ai rien écrit qui ne s'accorde avec ce qu'il a mis dans son
» livre *de la liberté de Dieu & de la Créature.*

Tom. 2. des Lettr. pag. 294.

Le livre du P. Gibieuf fit dans sa naissance beaucoup d'éclat parmi les Sçavans, sur tout parmi ceux qui se mêloient de Théologie. Un Religieux de l'Ordre des Augustins nommé A. Riviere, prêta son nom à un Théologien célébre qui demeuroit à Lyon pour l'éxaminer. Ce Théologien ne fut pas tout-à-fait du goût de M. Descartes dans le jugement qu'il en fit. Car ayant publié dés la même année un livre contre les Calvinistes sur la liberté de l'homme & la grace de Jésus-Christ, sous le titre de *Calvinismus Religio bestiarum*, il parut avoir voulu donner au Calvinisme des bornes plus étenduës qu'il n'avoit euës jusqu'alors, & y renfermer di-

1630. in VIII°

vers

vers Catholiques Romains, dont les principaux étoient Bannés ou Bagnez Dominicain Eſpagnol, Eſtius Chancelier de l'Univerſité de Doüay, & particuliérement le P. Gibieuf. Mais ce prétendu Riviére ne réüſſit pas à décrier la doctrine de ces Auteurs; & il eut la confuſion de ſe voir luy même condamné à Rome, où ſon livre fut mis à l'*Index*, & cenſuré dans un Decret de la ſacrée congrégation donné le XIX jour de Mars de l'an 1633.

1630.

La réputation que M. Deſcartes s'étoit faite en France ſur les Mathématiques donnoit beaucoup d'éxercice au P. Merſenne. Les particuliers ſçachant qu'il n'y avoit point d'autre voye de communication que le canal de ce Pére pour envoyer leurs conſultations à M. Deſcartes, & pour en recevoir les réponſes, alloient en foule à ſon couvent lui porter leurs queſtions, & retournoient y prendre les ſolutions & les éclairciſſemens de M. Deſcartes. Ce concours donnoit à ce Pére une occupation dont il avoit la bonté de ne jamais ſe plaindre : & non content d'exhorter M. Deſcartes à répondre à toutes les queſtions qui luy étoient propoſées dans les paquets qu'il luy envoyoit, il le provoquoit encore à luy envoyer de ſon côté des problêmes à propoſer aux autres, dont il ſe chargeoit de lui renvoyer les ſolutions. M. Deſcartes qui n'avoit peut-être pas la patience du P. Merſenne, le fit ſouvenir qu'il avoit renoncé à l'étude des Mathématiques depuis pluſieurs années; & qu'il tachoit de ne plus perdre ſon têms à des opérations ſtériles de Géométrie & d'Arithmétique, dont la fin n'aboutiſſoit à rien d'important. Il lui fit connoître qu'il n'étoit plus dans le deſſein de propoſer aucun probléme aux autres, & qu'il croyoit beaucoup prendre ſur luy même que de ſe reduire dorênavant à ne réſoudre que les problémes des autres, dont il ſe trouvoit déja fort fatigué.

Voyez cy-aprés.

Voyez ce qui en a été dit cy-deſſus à l'an 1620 & à l'an 1623.

Dans l'année même que M. Deſcartes envoyoit au P. Merſenne pour la derniére fois des problémes de ſa façon, qu'il avoit trouvez longtêms auparavant ſans autre ſecours que celui de la Géométrie ſimple, c'eſt-à-dire, de la régle & du compas, le Public perdit l'un des prémiers Mathématicens de ce ſiécle en la perſonne de Jean *Képler*, qui mourut au mois de Novembre. Il étoit né à Weyl en Soüabe

Tom. 2. pag. 474.

1630.

dans le Duché de Wirtemberg le 27 jour de Décembre de l'an 1571, & il s'étoit fait connoître dés l'an 1595 par des ouvrages qui lui avoient attiré l'eſtime de Galilée & de Tyco Brahé. Il avoit particuliérement cultivé l'Aſtronomie & l'Optique : & quoi qu'il ait laiſſé aprés lui beaucoup de choſes à découvrir ou à perfectionner, il faut avoüer néanmoins que la lecture de ſes écrits n'avoit pas été inutile à M. Deſcartes. Il avoit été Profeſſeur des Mathématiques à Graecz en Styrie depuis l'an 1594, juſqu'à ce qu'en 1600 il alla demeurer en Bohéme avec Tyco Brahé ; & il fut fait Mathématicien de l'Empereur, à condition néanmoins qu'il ne quitteroit pas Tyco, & qu'il travailleroit ſous luy. Le ſoin de ſes appointemens l'ayant fait aller à la diéte de Ratiſbonne qui ſe tenoit en 1630, il fut attaqué dans cette ville d'une maladie, qui l'emporta au commençement de Novembre, aprés 58 ans dix mois & quelques jours de vie.

Gaſſend. vit. Tyc. Brah. p. 180, 205. &c.

Gaſſend. in Indice vit. Tyconian.

Dans ce même têms M. Le Comte de Marcheville * nommé par le Roy pour être ſon Ambaſſadeur à la Porte, ſongeoit aux préparatifs de ſon voyage pour ſe mettre en état de partir à la fin de l'hyver. Ce Comte qui n'avoit pas moins de générosité pour avancer les ſciences ſongeoit à rendre ſon ambaſſade remarquable, ſur tout par le nombre & le mérite des Sçavans qu'il prétendoit mener à Conſtantinople & dans le Levant. M. Gaſſendi étoit retenu pour faire le voyage, & il en avoit déja écrit à ſes amis d'Allemagne & des Pays-bas, pour leur offrir ſes ſervices dans tous les lieux où il devoit aller. Le ſieur Jean Jacques Bouchard pariſien demeurant à Rome, le ſieur Holſtein ou Holſtenius de Hambourg Chanoine du Vatican, & quelques autres Sçavans d'Italie ſe préparoient pour ſe joindre à l'Ambaſſade. M. de Chaſteüil, & le Pére Théophile Minuti Minime devoient ſe trouver inceſſamment chez M. de Peireſc à Beaugenſier pour y attendre l'Ambaſſadeur : & l'on ne parloit de rien moins que d'enlever à l'Orient tous ſes Manuſcrits & ſes autres raretez concernant l'avancement des ſciences. Le Comte de Marcheville fit prier M. Deſcartes de vouloir bien honorer l'Ambaſſade de ſa compagnie, & le ſieur Ferrier qui cherchoit toutes les occaſions de ſe remettre en commerce avec M. Deſcartes ſe fit charger

* Henry de Gournay.

V. epiſtol. Gaſſend. ad varios ann. 1630 & 1631.

ger de la commiſſion de lui en écrire. M. Deſcartes fut ex- 1630.
trémement ſurpris de la propoſition de M. de Marcheville, 1631.
parce qu'il ne croyoit pas être connu de luy, & qu'ils n'avoient rélation enſemble par aucun endroit. C'eſt ce qui lui rendit ſuſpecte la fidélité du ſieur Ferrier, & qui l'obligea d'en récrire au P. Merſenne en ces termes. » Il y a huit jours que j'ay reçû du ſieur F. une lettre, par laquelle il me convie comme de la part de M. de Marcheville à faire le voyage de Conſtantinople. Je me ſuis mocqué de cela : car outre que je ſuis maintenant fort éloigné du deſſein de voiager, j'ay crû plûtôt que c'étoit une feinte de mon homme pour m'obliger à luy répondre, que de m'imaginer que M. de Marcheville, de qui je n'ay point du tout l'honneur d'être connu, luy en eût donné charge, comme il me le mande. Néanmoins, ſi par hazard cela étoit vray, ce que vous pourrez ſçavoir ſans doute de M. Gaſſendi qui doit faire le voyage avec luy ; je ſeray bien aiſe qu'il ſçache que je me reſſens extrémement obligé à le ſervir pour les offres honnêtes qu'il me fait, & que j'euſſe cheri une telle occaſion il y a quatre ou cinq ans, comme l'une des meilleures fortunes qui euſſent pu m'arriver. Mais je ſuis maintenant occupé à des deſſeins qui ne me la peuvent permettre : & M. Gaſſendi m'obligeroit extrémement, s'il vouloit prendre la peine de luy dire cela de ma part, & de luy témoigner que je ſuis ſon trés-humble ſerviteur. Pour le ſieur Ferrier, comme ce n'eſt pas un homme ſur les lettres de qui je me vouluſſes aſſurer pour prendre quelque réſolution, auſſi n'ay-je pas crû devoir lui faire réponſe. Je ſeray bien-aiſe que vous faſſiez voir à M. Gaſſendi ce que je vous écris ſur ce ſujet, & que vous l'aſſuriez que je l'eſtime & l'honnore extrémement. Je lui aurois écrit particuliérement pour cela, ſi j'euſſe penſé que ce qu'on me mandoit fût véritable. Au reſte je ſeray bien-aiſe qu'on ſçache que je ne ſuis pas, graces à Dieu, en condition de voyager, pour chercher fortune ; & que je ſuis aſſez content de celle que je poſſéde, pour ne me mettre pas en peine d'en avoir une autre: Mais que ſi je voyage quelquefois, c'eſt ſeulement pour apprendre, & pour contenter ma curioſité. «

Tom. 2. des lettr. p. 313.

M. Deſcartes ne fut pas le ſeul qui manqua au voyage

1630. 1631. de Conſtantinople. M. Gaſſendi malgré toute l'envie qu'il en témoignoit ne put en être. Bouchard & Holſtenius avec toute leur diligence ne purent tenir leurs affaires prêtes pour le têms du départ, quoique M. de Marcheville eût été obligé de le différer juſqu'au 20 jour de Juillet 1631. Il n'y eut de tant de Sçavans que M. de Chaſteüil qui s'embarqua à Marſeille avec M. l'Ambaſſadeur. Ce n'étoit pas dans le deſſein de rechercher des Manuſcrits ni de faire des obſervations phyſiques que M. de Chaſteüil entreprenoit ce voyage. Mais il avoit engagé à ſa compagnie le P. Minuti, qui quelque têms auparavant avoit rapporté du Levant à M. de Peireſc, un beau Manuſcrit du Pentateuque Samaritain ſur lequel M. de Chaſteüil avoit fait de ſçavantes notes, & qui étoit encore chargé par le même M. de Peireſc de rechercher & d'acheter ce qu'il pourroit trouver de Manuſcrits de langues Orientales, comme avoit fait Golius.

Vit. Peiresc. lib. 4. p. 155.

Vie de chaſt. p. 40. chap. 9 & 10.

M. de Chaſteüil ſurnommé le Solitaire du Mont Liban, étoit un Gentil-homme de la ville d'Aix en Provence, plus âgé que M. Deſcartes d'un peu plus de ſept ans & demi. Il s'étoit fait remarquer dés ſa prémiére jeuneſſe par la pratique des vertus chrétiennes, & par l'éxercice de ſes études dans les ſçiences humaines, & particuliérement dans les Mathématiques & les Langues orientales. Il avoit renoncé enſuite aux Mathématiques, & ſur tout à l'Aſtrologie, pour ſe réduire à l'unique étude de l'Ecriture Sainte ſelon le ſens littéral. Cette étude acheva de le dégouter de la compagnie des perſonnes du monde, & augmenta beaucoup l'amour de la ſolitude, que l'application aux Mathématiques lui avoit donné. Elle lui inſpira même le deſir d'abandonner ſes parens & ſon propre pays, pour ſe retirer dans des lieux où il ne pût être connu ni fréquenté des perſonnes de ſa connoiſſance. Il crut que le Mont Liban pourroit lui fournir la retraitte la plus avantageuſe qu'il eût ſçû trouver pour ſes fins, tant parce que les Maronites qui y habitent ſont des peuples catholiques, ſoumis au S. Siége, vivans dans la miſére & la pauvreté, que parce qu'il eſpéroit trouver dans les monaſtéres de ſes deſerts des Religieux aſſez intelligens dans les Langues orientales, pour lui lever les difficultez de l'Ecriture Sainte, que les Sçavans de

François de Gallaup.

Il ſçavoit en perfection l'Aſtrologie judiciaire.

Marchety vie de Chaſt.

de l'Occident ne pouvoient résoudre. Dans cette résolution il suivit l'Ambassadeur de France jusqu'à Constantinople, d'où aprés diverses conférences qu'il eut avec les Juifs sur le texte de l'Ecriture, il passa au Mont Liban l'année suivante. Il y demeura jusqu'à la mort dans les éxercices d'une vie austére & pénitente, & se sanctifia dans une solitude exquise, qui ne put être altérée, ni par les sollicitations du monde, ni par les mouvemens intérieurs de ses passions, ni par les pratiques de l'ennemi de nôtre salut.

1631.

Sa mort arriva le 15 de May 1644. la nuit de la Pentecôte.

La solitude de Monsieur Descartes n'étoit point de la même nature : & il ne nous appartient pas de vouloir pénétrer dans les desseins de Dieu, qui fait toujours reconnoître la sagesse de sa Providence dans la diversité des routes par lesquelles il conduit les hommes à leur fin. Il semble qu'elle ait été interrompuë cette même année par le voyage d'Angleterre, qu'il n'avoit pû faire l'année précédente selon les premiéres mesures qu'il en avoit prises. Nous avons vû qu'il s'étoit préparé à ce voyage dés le mois de Mars de l'an 1630 dans le dessein de s'embarquer au mois d'Avril suivant. Les difficultez qui lui survinrent alors le conduisirent jusqu'au mois de Décembre, où il fit connoître qu'il n'en avoit pas encore perdu le dessein : & il est trés-probable qu'il attendit à l'éxécuter dans le Printêms ou dans l'Eté de l'année suivante. L'incertitude du têms auquel il faudroit placer ce voyage n'est pas une raison suffisante pour nous porter à nier qu'il l'ait fait. La maniére dont il parla neuf ans aprés de la ville de Londres, & de quelques observations qu'il sembloit avoir faites dans le voisinage de cette ville, ne nous permet presque pas de le révoquer en doute. Voici comme il s'en expliqua pour lors au P. Mersenne, qui lui avoit envoyé l'observation des déclinaisons de l'Ayman qui varient en Angleterre, par une lettre du quatriéme jour de Mars de l'an 1640. » Comme je ne crois pas, dit-il, que les déclinaisons de l'Ayman viennent d'ailleurs que des inégalitez de la terre, aussi ne crois-je point que la variation de ces déclinaisons ait une autre cause que les altérations qui se font dans la masse de la terre ; soit que la mer gagne d'un côté & perde de l'autre, comme on void à l'œil qu'elle fait dans ce pays ; soit qu'il s'engendre d'un côté des

Tom. 2. pag. 572.

Pag. 321 & 322. tom. 2.

Epist. Gass. ad Rener. p. 42.

Tom. 2. des lettr. pag. 217.

1631. » mines de fer, ou qu'on en épuiſe de l'autre ; ſoit ſeulement
» qu'on ait tranſporté quelque quantité de fer, ou de bri-
» que, ou d'argile d'un côté de la ville de Londres vers l'au-
» tre. Car je me ſouviens que voulant voir l'heure à un qua-
» dran où il y avoit une aiguille frottée d'ayman, étant aux
» champs proche d'une maiſon qui avoit de grandes grilles
» de fer aux fenêtres, j'ai trouvé beaucoup de variation dans
» l'aiguille, en m'éloignant même à plus de cent pas de cette
» maiſon, & paſſant de ſa partie orientale vers l'occidentale,
» pour en mieux remarquer la différence. Pour le ciel, il n'eſt
» pas croyable qu'il y ſoit arrivé aſſez de changement en ſi
» peu d'années, pour cauſer cette variation : car les Aſtrono-
» mes l'auroient aiſément remarquée.

CHAPITRE IX.

Mort funeſte du ſieur de Chandoux. Deſſein de M. de Balzac d'aller demeurer en Hollande avec M. Deſcartes. M. de Villebreſſieux le va trouver, & demeure avec lui. Mort des Rois de Suéde & de Bohéme, péres de Princeſſes Cartéſiennes. M. Reneri eſt fait Profeſſeur en Philoſophie à Déventer. M. Deſcartes va demeurer en cette ville. Il ſe remet à l'étude de l'Aſtronomie. Il fait un plan pour l'hiſtoire des apparenses céleſtes.

MR Deſcartes joüiſſoit au milieu de la Hollande de tous les avantages d'une parfaite ſolitude & depuis que, malgré les promeſſes qu'il avoit faites à ſes amis avant que de ſortir de France, il s'étoit défait de la réſolution de faire jamais rien imprimer, & d'acquérir de la réputation, il ne paroiſſoit plus rien qui fût capable de troubler la tranquillité d'eſprit avec laquelle il cultivoit ſa nouvelle philoſophie. Le ſieur de Chandoux, dont nous avons eu occaſion de parler ailleurs, ne fit pas un uſage ſi innocent de la ſienne. L'oſtentation avec laquelle nous avons vû qu'il produiſoit ſes nouveautez, ne ſe termina qu'à des fumées ; & l'événement de ſa fortune ne ſervit pas peu pour juſtifier le jugement que M. Deſcartes avoit fait de ſa philoſophie. Chandoux depuis la fameuſe journée où il avoit diſcouru

Tom. 1. des lettr. p. 473.

avec

avec tant d'éclat devant le Cardinal de Berulle, le Nonce de Bagné, & plusieurs Sçavans, s'étoit jetté dans les éxercices de la Chymie, mais d'une Chymie qui par l'altération & la falsification des métaux tendoit à mettre le desordre dans le commerce de la vie. La France étoit alors remplie de gens qui avoient voulu profiter des troubles du Royaume, pour ruiner la police des loix qui regardoient la fabrique & l'usage des monnoyes; & l'impunité y avoit introduit une licence qui alloit à la ruine de l'Etat. Le Roy Loüis XIII pour la réprimer fut obligé d'établir dans l'Arsenal à Paris une chambre souveraine qui fut appellée *Chambre de Justice*, par des Lettres patentes données à S. Germain le 14 de Juin 1631. Chandoux y fut accusé & convaincu d'avoir fait de la fausse monnoye avec plusieurs autres, & il fut condamné à être pendu en Gréve.

1631. 1632.

Merc. Fr. ad ann. 1631. p. 113.

Clersel. Rel.

M. Descartes quoique trés-sensible aux biens & aux maux de sa patrie, ne sçavoit de ses mouvemens & de ses troubles que ce que ses amis vouloient bien lui en mander. Mais rarement l'entretenoient-ils des affaires publiques. Les uns ne songeoient qu'à lui proposer des problêmes de Mathématiques, & lui parler d'observations physiques. Les autres ne se soucioient que de le féliciter du bonheur de sa solitude, & de lui témoigner la jalousie qu'ils en avoient. M. de Balzac fut du nombre de ces derniers. Il étoit revenu à Paris vers le carême, aprés une retraite de dix-huit mois qu'il avoit faite à sa terre de Balzac prés d'Engoulême: & M. Descartes avoit toûjours différé de lui récrire, dans la pensée qu'il seroit incessamment de retour à la ville ou à la cour, comme il le lui avoit fait espérer. Ayant appris son retour à Paris par le moyen du Pére Mersenne, il lui fit sçavoir de ses nouvelles; & pour montrer qu'il n'ignoroit pas l'art du compliment auprés d'un ami qui en étoit un grand maître, il lui demanda sa part du têms qu'il avoit résolu de perdre à l'entretien de ceux qui devoient l'aller visiter dans Paris, & il lui fit accroire que depuis deux ans qu'il étoit sorti de cette ville, il n'avoit pas été tenté une seule fois d'y retourner, sinon depuis qu'on lui avoit mandé qu'il y étoit. M. de Balzac sçut bien enchérir sur ce compliment. Il lui récrivit le 25 d'Avril 1631, & lui manda qu'il ne vivoit plus

Tom. 2. des lettr. p. 524.

Tom. 1. des lettr. p. 472. 473.

1631.
1632.

plus que de l'espérance de l'aller voir à Amsterdam, *& d'embrasser cette chere tête si pleine de raison & d'intelligence.* Il alla même jusqu'à lui faire espérer de choisir pour l'amour de lui le lieu de sa demeure en Hollande, & de vivre avec lui dans une même solitude. » Ne pensez pas, lui dit-il, que je » vous fasse cette proposition au hazard. Je parle fort sérieu- » sement : & pour peu que vous demeuriez au lieu où vous » êtes, je suis Hollandois aussi bien que vous ; & Messieurs les » Etats n'auront pas un meilleur citoyen que moy, & qui ait » plus de passion pour la liberté. Quoi que j'aime extrémement » le ciel d'Italie, & la terre qui porte les orangers, » vôtre vertu seroit capable de m'attirer sur les bords de la » mer glaciale & jusqu'au fonds du Septentrion. Il y a trois ans » que mon imagination vous cherche, & que je meurs d'en- » vie de me réünir à vous, afin de ne m'en séparer jamais. » &c.

Balz. lettr. p. 235. des œuvr. in fol.

M. Descartes ne l'avoit pas vû depuis le mois de Juin 1628. qu'il s'étoit retiré de chez M. le Vasseur pour éviter les compagnies.

Il faut avoüer que M. de Balzac ne parloit presque à ses amis que par figures, particuliérement dans ses lettres ; & M Descartes qui le connoissoit depuis long-têms par ses conversations & par ses écrits, ne pouvoit pas n'étre pas accoûtumé à ses hyperboles. Mais aprés la protestation qu'il lui avoit faite en cette rencontre de lui parler *fort sérieusement*, il est à croire qu'il y a eu d'autres obstacles que sa volonté, qui se sont opposez à l'éxécution de son dessein. M. de Ville-Bressieux médecin de Grenoble, vint plus facilement à bout de ceux qui l'auroient pû empêcher d'aller trouver M. Descartes. Son éloignement n'avoit servi qu'à augmenter la passion qu'il avoit conçûë pour sa philosophie, sur tout aprés l'avoir entendu raisonner dans l'assemblée qui s'étoit tenuë au sujet du sieur de Chandoux. Depuis ce têms là il n'avoit pas cessé de se considérer comme son disciple : & sa présence fut d'autant plus agréable en Hollande à M. Descartes, qu'il connoissoit en lui avec une grande facilité d'esprit beaucoup de génie pour les Méchaniques, & beaucoup d'inclination pour la Chymie. Il demeura d'abord avec luy pendant l'espace de quelques années, & il voulut être le compagnon de ses voyages, de ses études, & de ses expériences. Il s'en retourna ensuite en France, & les avantages qu'il avoit reçûs auprés de M. Descartes le firent re-

Eum discendi cupiditate adierat. Borel. pag. 5.

venir prés de lui au bout de quelques années, jusqu'au prémier voyage que M. Descartes fit en France, où il le laissa lors qu'il reprit la route de Hollande. 1632.

Depuis long-têms l'on n'avoit vû une année plus funeste que celle de 1632, pour le grand nombre de Princes, de Seigneurs, de Généraux d'armées, & d'hommes célébres qui moururent en différentes postures. Mais nous n'en connoissons aucun qui eût la moindre relation avec M. Descartes, si l'on n'en excepte deux Princes, avec les filles desquels la Providence lui destinoit des habitudes pour la Philosophie, & sur tout pour la connoissance du souverain Bien, & celle de la Nature. Le prémier de ces Princes étoit le Roy de Suéde, qui fut tué à la journée de Lutzen, dans le combat qu'il avoit donné aux Impériaux le seiziéme jour de Novembre. Sa fille unique & son héritiére Christine n'étoit pour lors âgée que de six ans. L'autre étoit l'infortuné Comte Palatin du Rhin Roy de Bohéme pére de l'illustre Philosophe & Princesse Elizabeth. Sa mort suivit d'assez prés celle du Roy de Suéde. Il étoit aux termes de rentrer dans la possession de ses Etats, lors qu'il fut arrété dans Mayence par la contagion dont il fut frappé. On étoit venu néanmoins à bout d'expulser le venin, & il s'étoit mis en état de relever. Mais la nouvelle de la mort du Roy de Suéde le toucha & l'abatit tellement, qu'elle le fit retomber, & le mit au tombeau le vingt-neuviéme jour de Novembre étant de deux ans moins âgé que le Roy de Suéde.

Gustave Adolphe.

Vieux stile.

Frédéric V.

Vieux stile.

De même âge que M. Descartes.

M. Descartes étoit alors dans une suspension d'étude qui luy dura le reste de l'année, & qui le tint éloigné de ses livres & de ses papiers pendant prés de quatre mois. Pour s'y remettre il jugea à propos de changer de demeure vers le printêms de l'année suivante, & il choisit la ville de Déventer en Over-Issel, peut-être parce que M. Reneri lui en avoit vanté le séjour. Cét homme avoit quitté quelque têms auparavant le préceptorat qu'il avoit à Leyde, & il étoit allé depuis peu s'établir à Déventer, où il avoit été appellé pour y enseigner la Philosophie. M. Descartes manda cinq ou six jours aprés cette nouvelle au P. Mersenne, comme une chose assez avantageuse à leur amy commun. Pour le mieux persuader de l'avantage de cette nou-

Tom. 2. des lettr. p. 332.

Ibid. tom. 2. lett. LXVIII.

 velle

1633. velle condition, il luy dit que » l'Université ou collége de » Déventer est une Academie peu renommée à la vérité, mais » où les Professeurs ont plus de gages, & vivent plus commo- » dément qu'à Leide ni à Franecker, où M. Reneri eût pû » avoir place auparavant, s'il ne l'eût point refusée ou négli- » gée.

Ibid. lettr. LXXIII. pag. 344.

M. Descartes étant à Déventer se remit tout sérieusement à l'étude, & reprit le soin de continuer divers ouvrages qu'il avoit interrompus, & particuliérement sa Dioptrique & son traitté du Monde. Il s'appliqua tout de nouveau à la connoissance des choses célestes, afin de s'en acquiter avec encore plus d'exactitude : & il pria le P. Mersenne de lui envoyer ce qu'on disoit que le P. Scheiner faisoit imprimer touchant les Parhélies qu'il avoit observées à Rome, au sujet dequoi cét Auteur devoit traitter de divers autres phénoménes. Il est vray que ce Pére travailloit actuellement à cét ouvrage : mais il apporta tant de delais à sa publication, qu'il le laissa encore manuscrit à sa mort, qui arriva cinq mois aprés celle de M. Descartes.

Lettr. LXXII. pag. 341.

Biblioth. Soc. Jes. per Nath. Sotvvel.

Lettr. LXVII. tom. 2.

Aprés quelques mois d'application particuliére aux observations astronomiques, il s'apperçut de la nécessité d'étudier à fonds la nature des cométes, & il écrivit au P. Mersenne pour luy mander que s'il sçavoit quelque Auteur qui eût particuliérement recueïlli les diverses observations qui avoient été faites des cométes jusqu'alors, il l'obligeroit de lui en donner avis. » Car depuis deux ou trois mois, » dit-il, je me suis engagé fort avant dans le ciel ; & aprés » m'être satisfait touchant sa nature & celle des astres que » nous y voyons, & plusieurs autres choses que je n'eusses pas » seulement osé espérer il y a quelques années : Je suis deve- » nu si hardi, que j'ose maintenant chercher la cause de la si- » tuation de chaque étoile fixe. Car encore qu'elles parois- » sent fort irréguliérement éparses çà & là dans le ciel, je ne » doute pourtant pas qu'il n'y ait entre-elles un ordre naturel » qui est régulier & déterminé. La connoissance de cét ordre » est la clef & le fondement de la plus haute & plus parfaite » science que les hommes puissent avoir touchant les choses » matérielles, d'autant que par son moyen on pourroit con- » noître *a priori* toutes les diverses formes & essences des

corps

corps terrestres ; au lieu que sans elle il nous faut contenter « 1633.
de les deviner *a posteriori*, & par leurs effets. Or je ne trou- «
ve rien qui me pût tant aider pour parvenir à la connoissan- «
ce de cét ordre, que l'observation de plusieurs cométes. C'est «
pourquoi comme je n'ay point de livres, & que quand j'en «
aurois, je plaindrois le têms qu'il faudroit employer à les lire, «
je serois bien-aise d'en trouver qu'elqu'un, qui eût recueilli «
tout ensemble ce que je ne sçaurois sans beaucoup de peine «
tirer des Auteurs particuliers, dont chacun n'a écrit que d'u- «
ne cométe ou deux seulement. «

M. Descartes prit occasion de cette sorte d'étude pour faire au Pére Mersenne le plan d'une histoire des Apparences célestes telle qu'il la concevoit, sur ce que ce Pére lui avoit mandé qu'il connoissoit des gens qui se plaisoient à travailver pour l'avancement des sciences, jusqu'à vouloir même faire toutes sortes d'expériences à leurs dépens. » Si quel-
qu'un de cette humeur, dit-il, vouloit entreprendre d'écri- « Lett. LXVII du 2. vol. pag. 330.
re l'histoire des Apparences célestes selon la méthode de «
Verulamius, & que sans y mettre aucunes raisons ni hypo- « C'est le Chancelier Bacon.
théses il nous décrivît exactement le ciel tel qu'il paroît «
maintenant ; quelle situation a chaque étoile fixe au respect «
de ses voisines ; quelle différence, ou de grosseur, ou de cou- «
leur, ou de clarté, ou du plus & du moins étincelant, &c. «
De plus, si cela répond à ce que les anciens Astronomes en «
ont écrit, & quelle différence il s'y trouve ; car je ne doute «
point que les étoiles ne changent toujours quelque peu de «
situation entre elles, quoi qu'on les estime fixes. Aprés ce- «
la, qu'il y ajoutât les observations des cométes, mettant une «
petite table du cours de chacune, comme Tycho Brahé à «
fait de trois ou quatre qu'il a observées ; & enfin les varia- «
tions de l'écliptique, & des apogées des planétes : ce seroit «
un ouvrage qui seroit plus utile au Public qu'il ne semble «
peut-être d'abord, & qui me soulageroit de beaucoup de «
peine. Mais je n'espére pas qu'on le fasse, comme je n'espére «
pas aussi de trouver ce que je cherche à présent touchant «
les astres. Je crois que c'est une science qui passe la portée «
de l'esprit humain : & toutefois je suis si peu sage que je ne «
sçaurois m'empêcher d'y réver, encore que je juge que ce- «
la ne servira qu'à me faire perdre du têms, comme il m'est «

1633. „ déja arrivé depuis deux mois que je n'ay avancé de rien dans „ mon traitté *du Monde*, que je ne laisserai pourtant pas d'a„ chever avant le terme que je vous ay mandé.

CHAPITRE X.

M. Descartes achéve son traitté du Monde, qu'il n'a jamais fait imprimer. Ce que contenoit cét ouvrage. C'étoit un abrégé de sa Physique, ou plûtôt de tout ce qu'il croyoit sçavoir par sa propre expérience touchant la Nature.

Tom. 2. des lettr. p. 339. Item p. 332. Item p. 339. & 340. Item p. 349.

LE terme que M. Descartes s'étoit prescrit pour achever son traitté du Monde, étoit le têms de Pâques de l'an 1633 : & malgré la résolution qu'il avoit prise deux ou trois ans auparavant de ne rien mettre au jour, il s'étoit laissé aller aux instances du Pére Mersenne & de ses autres amis de Paris, à qui il faisoit espérer de le faire imprimer pour les étreines de l'an 1634. Mais le desir d'apprendre de plus en plus, & l'espérance de découvrir de jour en jour quelque chose de nouveau l'empêchérent de finir pour Pâques : & il manda au P. Mersenne, que s'il différoit à s'acquiter de sa dette, c'étoit avec intention de lui en payer l'intérêt. Ce qui le retarda fut la délibération de sçavoir s'il y décriroit la maniére dont se fait la génération des animaux. Il se résolut enfin de n'en rien faire, parce que cela le tiendroit trop long-têms. De sorte qu'ayant achevé tout ce qu'il avoit dessein d'y mettre touchant les corps inanimez, il ne lui restoit plus qu'à y ajoûter quelque chose touchant la nature de l'homme : aprés quoi il devoit le mettre au net, & l'envoyer au Pére Mersenne. Mais il voulut le laisser reposer pendant quelques mois, afin de pouvoir mieux connoître ses fautes, & d'y ajouter ce qui lui seroit échappé.

Ibid. p. 344. 347, 343.

Disc. de la Méth. part. 5. p. 42. & suiv.

On peut dire que ce traitté qu'il appelloit *son Monde*, parce que c'étoit l'idée d'un monde qu'il avoit imaginé sur celui où nous vivons, renfermoit toute sa Physique en abrégé. Il avoit eu dessein d'y comprendre tout ce qu'il croioit sçavoir avant que de l'écrire touchant la nature des choses matérielles.

matérielles. Mais comme les Peintres, ne pouvant également bien représenter dans un tableau de plate peinture toutes les diverses faces d'un corps solide, en choisissent une des principales qu'ils mettent seule vers le jour, & *ombrageant* les autres ne les font paroître qu'entant qu'on les peut voir en la regardant : de même craignant de ne pouvoir renfermer dans son discours tout ce qu'il avoit dans la pensée, il entreprit seulement d'y exposer au long ce qu'il concevoit de la lumiére. Puis à son occasion il avoit ajoûté quelque chose du soleil & des étoiles fixes, à cause qu'elle en procéde presque toute ; des cieux, à cause qu'ils la transmettent ; des planétes, des cométes, & de la terre, à cause qu'elles la font réfléchir ; & en particulier de tous les corps qui sont sur la terre, à cause qu'ils sont ou colorez, ou transparens, ou lumineux ; & enfin de l'homme, à cause qu'il en est le spectateur.

1633.

Voyez aussi le tom. 2. des lettr. p 340.

Pour *ombrager* même toutes ces choses, & pouvoir dire plus clairement ce qu'il en jugeoit sans être obligé de suivre ni de refuter les opinions qui sont reçûës parmi les Doctes, il prit resolution de laisser ce Monde-ci à leurs disputes, & de parler seulement de ce qui arriveroit dans un nouveau Monde, si Dieu créoit dans les espaces imaginaires assez de matiére pour le composer. Il supposoit que Dieu voulût agiter diversement & sans ordre les diverses parties de cette matiére, de sorte qu'il en composât un chaos aussi confus que les Poëtes en puissent feindre ; & qu'ensuite il ne fît autre chose que prêter son concours ordinaire à la Nature, & la laisser agir suivant les loix qu'il a établies. Dans cette supposition il décrivit d'abord cette matiére : & pour la représenter d'une maniére plus claire & plus intelligible, il supposa expressément qu'il n'y avoit dans cette matiére aucune de ces formes ou qualitez dont on dispute dans les écoles, ni généralement aucune chose dont la connoissance ne fût si naturelle à nos ames, qu'on ne pût pas même feindre de l'ignorer. Il fit voir qu'elles étoient les loix de la nature : & sans appuyer ses raisons sur aucun autre principe que sur les perfections infinies de Dieu, il tâcha de démontrer toutes celles dont on eût pû avoir quelque doute. Il montra ensuite comment la plus grande par-

Disc. de la Méth. p. 43.

1633. tie de la matiére de ce chaos devoit en conſéquence de ces loix ſe diſpoſer & s'arranger d'une certaine maniére qui la rendoit ſemblable à nos cieux : comment cependant quelques-unes de ſes parties devoient compoſer une terre, & quelques-unes des planétes & des cométes, & quelques autres un ſoleil & des étoiles fixes. Aprés, il s'arrêta particuliérement ſur le ſujet de la lumiére, & il expliqua avec étenduë qu'elle étoit celle qui devoit ſe trouver dans le ſoleil & les étoiles. Il fit voir comment delà elle traverſoit en un inſtant les eſpaces immenſes des cieux, & comment elle ſe refléchiſſoit des planétes & des cométes vers la terre. Il y ajoûta auſſi pluſieurs choſes touchant la ſubſtance, la ſituation, les mouvemens, & toutes les qualitez diverſes de ces cieux & de ces aſtres, tâchant de faire connoître par tout, qu'il ne ſe remarque rien dans ceux de ce monde, qui ne dût, ou du moins qui ne pût paroître tout ſemblable dans ceux du monde qu'il décrivoit. Delà il vint à parler de la terre en particulier, faiſant voir comment toutes ſes parties ne laiſſoient pas de tendre exactement vers ſon centre, quoiqu'il eût expreſſément ſuppoſé que Dieu n'avoit mis aucune peſanteur dans la matiére dont elle étoit compoſée. Il expliqua comment cette terre ayant de l'eau & de l'air ſur ſa ſurface, la diſpoſition des cieux & des aſtres, mais ſur tout de la lune, y devoit cauſer un flux & reflux qui fût ſemblable en toutes ſes circonſtances à celui qui ſe remarque dans nos mers ; & outre cela, un certain cours tant de l'eau que de l'air du levant vers le couchant, tel qu'on le remarque auſſi entre les tropiques. Comment les montagnes, les mers, les fontaines, & les riviéres pouvoient naturellement s'y former ; les métaux y venir dans les mines ; les plantes y croître dans les campagnes ; & généralement tous les corps mêlez ou compoſez s'y engendrer.

Mais parce qu'aprés les aſtres il ne connoiſſoit rien au monde que le feu qui produiſe de la lumiére, il s'appliqua particuliérement à nous faire entendre clairement tout ce qui regarde ſa nature. Il voulut expliquer comment il ſe fait, comment il ſe nourrit, comment il a quelquefois de la chaleur ſans lumiére, & quelquefois de la lumiére ſans chaleur ; comment il peut introduire diverſes couleurs en divers

vers corps & avec plusieurs autres qualitez ; comment il en fond quelques-uns & en durcit d'autres ; comment il peut les consumer presque tous, ou les réduire en cendres & en fumée ; & comment de ces cendres il forme du verre par la seule violence de son action. 1633.

De la description des corps inanimez & des plantes, il voulut passer à celle des animaux, & particuliérement à celle des hommes. Mais il ne crut pas en avoir encore assez de connoissance pour en parler du même stile, c'est à dire, en démontrant les effets par les causes, & en faisant voir de quelles semences & en quelle maniére la Nature les doit produire. Il se contenta de supposer que Dieu formât le corps d'un homme de cet autre monde entiérement semblable à l'un des nôtres, tant pour la figure extérieure de ses membres, que pour la conformation intérieure de ses organes. Selon ce principe, Dieu ne devoit point composer ce corps d'une autre matiére que de celle qu'il avoit décrite ; ni mettre en lui au commencement aucune ame raisonnable, ni aucune autre chose pour y servir d'ame végétante ou sensitive. Il devoit seulement exciter dans son cœur un de ces feux sans lumiére qu'il avoit déja expliquez, & qu'il ne concevoit point d'une autre nature que celui qui échauffe le foin, lorsqu'on l'a renfermé avant qu'il fût sec, ou qui fait boüillir le vin nouveau, lorsqu'on le laisse cuver sur la rape. Car examinant les fonctions que ce corps pouvoit avoir ensuite de cela, il y trouvoit exactement toutes celles qui sont en nous sans que nous y pensions, ni par conséquent que nôtre ame (dont la nature selon lui n'est que de penser) y contribuë. Ces fonctions n'étoient point différentes de celles qui font que les animaux sans raison nous ressemblent ; & il n'y en trouvoit encore aucune de celles qui étant dépendantes de la pensée sont les seules qui nous appartiennent entant qu'hommes : au lieu qu'il les y trouvoit toutes, aprés avoir supposé que Dieu créât une ame raisonnable, & qu'il la joignît à ce corps d'une certaine maniére dont il donnoit la description.

Pag. 46. ibid. disc. de la Méthode.

Il s'étendit particuliérement sur l'Anatomie, pour la connoissance de laquelle il avoit fait depuis trois ans la dissection d'une infinité d'animaux de différentes espéces. Il s'étendit

Pag. 47. & 50.

sur

1633. ſur le mouvement du cœur & du ſang: & afin que ceux qui ne connoiſſent pas la force des démonſtrations Mathématiques, & qui ne ſont pas accoûtumez à diſtinguer les vrayes raiſons des vrai-ſemblables ne puſſent rien nier de ce qu'il avançoit ſans l'examiner, il fit voir que ce mouvement qu'il expliquoit, ſuivoit auſſi néceſſairement de la ſeule diſpoſition des organes du cœur, de la chaleur & de la nature du ſang, que fait le mouvement d'une horloge, de la force, de la ſituation, & de la figure de ſes contrepoids & de ſes rouës. Il montra auſſi la fabrique & les fonctions des muſcles & des nerfs, d'où il prit occaſion d'expliquer les changemens qui ſe font dans le cerveau pour cauſer la veille, le ſommeil, & les ſonges; pour recevoir les idées que la lumiére, les ſons, les odeurs, les goûts, la chaleur, le froid, & toutes les autres qualitez des objets extérieurs y peuvent imprimer par l'entremiſe des ſens; & même celles que la faim, la ſoif, & les autres paſſions intérieures peuvent auſſi y envoyer. Il montra ce qui doit y être pris pour le ſens commun où ces idées ſont reçûës; pour la mémoire qui les conſerve; & pour la fantaiſie qui peut les changer diverſement, & en compoſer de nouvelles. Quoique cette partie ne fût point la derniére de ſon traité du Monde, ſelon la méthode qu'il lui avoit donnée, ce fut pourtant par elle qu'il en finit la compoſition, parce qu'il avoit été obligé d'anatomiſer durant l'hiver de l'an 1633 un grand nombre de têtes d'animaux, pour découvrir certainement & expliquer en quoi conſiſtent l'imagination & la mémoire. Par la diſtribution des eſprits animaux dans les muſcles, il montra ce qui fait mouvoir les membres de ce corps en autant de façons, & à propos d'autant d'objets qui ſe préſentent à ſes ſens, & d'autant de paſſions intérieures qui ſont en lui, que les nôtres ſe puiſſent mouvoir ſans que la volonté les conduiſe. Ce qui l'engagea inſenſiblement à établir la différence qu'il trouvoit entre les automates ou machines mouvantes & le corps humain, entre les bêtes & l'homme.

Tom. 2. des lettr. p. 347.

De l'homme qu'il imaginoit dans ſon Monde. Pag. 55, 56. ibidem.

Enfin il mit le comble à ſon traité par l'expoſition de l'Ame raiſonnable. Il fit voir qu'elle ne peut être tirée de la puiſſance de la matiére comme les autres choſes dont il avoit parlé, mais qu'elle doit être expreſſément créée: qu'il

ne

ne ſuffit pas qu'elle ſoit dans le corps humain comme un pilote ſur ſon vaiſſeau, ſinon peut-être pour en mouvoir les membres; mais qu'elle doit être plus étroitement unie avec lui, pour avoir outre cela des ſentimens & des appetits ſemblables aux nôtres, & compoſer ainſi un homme véritable. Ce ſujet lui parut trop important pour ne le point traitter avec plus d'étenduë que les autres: & il crut devoir précautionner les eſprits foibles ou ignorans contre la ſurpriſe de ceux qui prétendent que l'ame des bêtes eſt de même nature que la nôtre, & que par conſéquent nous n'avons rien à eſpérer, ni rien à craindre aprés cette vie. 1633.

CHAPITRE XI.

Galilée eſt mis dans les priſons de l'Inquiſition, & ſon ſentiment du mouvement de la terre condamné d'héréſie. Trouble que cette nouvelle cauſa parmi les Philoſophes & les Mathématiciens. M. Deſcartes renonce à la publication de ſon traitté du Monde, & il fait voir le peu d'apparence qu'il y a de s'expoſer & de s'attirer des affaires.

MR Deſcartes aprés avoir laiſſé repoſer le traitté de *ſon Monde* pendant quelques mois, commençoit à le revoir pour l'envoyer enſuite au P. Merſenne, & le mettre entre les mains des Imprimeurs de Paris avec le privilége du Roi, lorſqu'il apprit la nouvelle de l'accident qui étoit arrivé à Galilée. Deſc. de la Méth. part. 6. pag. 60. Tom. 2. des lettr. p. 344. 345.

Ce célébre Mathématicien avoit ſecoüé depuis long-têms le joug de la crainte qui retient les Italiens & les autres peuples ſoumis à l'Inquiſition dans la réſerve & la contrainte à l'égard de leurs ſentimens. Se croyant à couvert de toute attaque ſous la protection du Grand Duc de Toſcane, laquelle le ſuivoit par tout, il s'étoit preſque toûjours mocqué de la précaution dont les autres étoient obligez d'uſer, & il s'étoit hazardé de publier ſon opinion du mouvement de la terre dans ſes écrits avec la même liberté dont il avoit coûtume d'en parler dans ſes entretiens. Dés l'an 1615 il avoit été dénoncé au ſaint Office, pour avoir enſeigné que V. le Decret de l'Inquiſition.

1633. le soleil est le centre du monde & immobile; mais que la terre ne l'est pas, & qu'elle tourne d'un mouvement journalier. Les Cardinaux députez de la Congrégation de l'Inquisition, avoient commis des Théologiens & des Docteurs pour examiner cette opinion qu'il avoit publiée, particuliérement dans son livre des *Taches du soleil*, & dans quelques autres de ses écrits. Ces censeurs avoient trouvé cette opinion non seulement *absurde & fausse en Philosophie*, mais encore *erronée en la Foy*; & l'on s'étoit contenté pour cette fois de censurer l'opinion sans vouloir causer d'autre chagrin à son Auteur, qui étoit en considération parmi plusieurs Cardinaux & autres personnes de marques, & qui étoit particuliérement chéri & estimé du Pape Urbain VIII.

contre lui du 22 de Juin 1633.

Imprimé à Rome in 4° en 1613.

Quelque têms aprés on eut avis à Rome que Galilée continuoit de dogmatiser sur le mouvement de la terre: & dans la sacrée Congrégation tenuë devant sa Sainteté le XXIX jour de Février de l'an 1616, il fut ordonné que le Cardinal Bellarmin feroit venir ce Philosophe chez lui, pour lui faire des remontrances en particulier, & pour le porter à se défaire volontairement de son opinion. Ce Cardinal qui considéroit le mérite de Galilée ne crut pas devoir employer avec lui d'autres moyens que ceux de l'exhortation, & il avoit eu parole de lui pour tout ce que la sacrée Congrégation en vouloit exiger. Nonobstant ces bonnes dispositions le Commissaire du saint Office, assisté de Notaire & de témoins, ne laissa pas de lui porter le commandement d'y renoncer dans les formes, avec défense de l'enseigner jamais ni en public ni en particulier. Galilée avoit promis d'obéïr, & avoit été renvoyé sans autre caution que sa parole. La Congrégation assemblée le V du mois de Mars suivant, avoit dressé un Decret contre cette doctrine de la mobilité de la terre & de l'immobilité du soleil qu'elle attribuoit à Pythagore, & qu'elle tenoit fausse & contraire à l'Ecriture sainte. Elle n'y avoit pas épargné le nom de Copernic, qui l'avoit renouvellée depuis le Cardinal de Cusa; ni celui de Diegue de Zuniga qui l'avoit enseignée dans ses commentaires sur Job; ni celui du Pére Foscarini Carme Italien, qui venoit de prouver dans une sçavante lettre addressée à son Général, qu'elle n'étoit point contraire à l'Ecriture. Mais elle avoit eu

Coll. Decretor. sacr. Congr. pag. 208, 209. 1616.

Imprimé en 1615. Ital.

eu tant d'égards pour la perſonne de Galilée, qu'elle s'étoit abſtenuë de le nommer parmi les autres, s'étant contentée de condamner généralement les autres livres qui renfermoient cette doctrine. Les Mathématiciens des païs étrangers, qui ne croyoient pas que le tribunal de l'Inquiſition portât le caractére de l'infaillibilité, & qui n'en prenoient pas les juges pour de grands Aſtrologues, parlérent de la conduite de cette Congregation avec une liberté qui fit quelque honte à Galilée. Il eut de la peine de s'être engagé ſi ſolennellement à ne plus enſeigner ſon opinion, ſur tout depuis que la Congrégation par un Decret de l'an 1620 eût apporté de la modification à la cenſure des ouvrages de Copernic, & qu'elle eût permis de ſuppoſer le mouvement de la terre & de le défendre même par hypothéſe, pourvû qu'on n'en voulût pas faire une vérité indubitable. C'eſt pourquoi il prit occaſion de ce nouveau Decret pour feindre qu'il vouloit défendre l'honneur de ſa nation, & faire voir que ſes Juges n'étoient pas ſi peu inſtruits dans l'Aſtronomie, qu'on ne dût déférer à leur jugement auſſi aveuglément qu'il avoit fait. Ce fut ce qui le porta, diſoit-il, à compoſer ſes Dialogues du *Syſtéme du Monde* ſelon Ptolémée & Copernic, qu'il fit imprimer à Florence l'an 1632. Le Public en leur donnant ſon approbation n'eut pas de peine à découvrir ſa ruſe: & l'on crut y trouver une Apologie pour ſon opinion contre ſes juges, plûtôt qu'une défenſe de ſes juges contre ſon opinion, comme il ſembloit l'avoir fait eſpérer. Meſſieurs de l'Inquiſition ne furent pas long-têms trompez: & ayant appris qu'il y enſeignoit ſon opinion comme auparavant, ils le citérent tout de nouveau devant leur tribunal, le renfermérent dans les priſons de l'Inquiſition, & le firent accuſer par le * Procureur Fiſcal du ſaint Office. Nonobſtant le Decret modifié de l'an 1620, il fut « déclaré ſuſpect & atteint d'héréſie touchant le mouvement « de la terre & le repos du ſoleil, pour avoir avancé qu'on « pouvoit défendre comme probable une opinion qui avoit été « déclarée contraire à l'Ecriture. On lui ſignifia qu'*en conſé-* « *quence il avoit encouru toutes les cenſures & les peines des ſacrez* « *Canons, dont néanmoins on lui promit l'abſolution, pourvû que* « *d'un cœur ſincére & d'une foi non feinte il abjurât & déteſtât de-*

1633.

Ind. Decret. pag. 214. 215.

Gaſſend. ad Schickardum ep. pag. 64. col. 2.

Dés le mois de Janvier 1633.

* Carolo Sincero.

V. le Decret du 22. Juin 1633.

1633. *vant ses Juges les erreurs & héréſies ſuſdites.*

Poiſſ. ſur la Méth. de Deſcart. pag. 171, 172. Merc. Fr. ad an. 1633. t. 19. p. 696, 699. Gaſſend. ep. ad Bulliald. pag. 58. col 2. J. Nicii Erythræi Pinacoth. 1. n. 153. p. 281.

Galilée ſe ſoumit à ce jugement, qui fut rendu le 22 de Juin 1633. Il abjura & déteſta ſa prétenduë erreur de bouche & par écrit, dans le Couvent de la Minerve dés le même jour: & ayant promis à genoux la main ſur les ſaints Evangiles, qu'il ne diroit & ne feroit jamais rien de contraire à cette ordonnance, il fut remené aux priſons de l'Inquiſition. Son grand âge, joint à la conſidération du Grand Duc ſon protecteur & de ſes autres patrons, ne permit pas qu'il y fut long-têms retenu. Il fut élargi, & renvoyé dés le mois de Juillet. Néanmoins afin que ſa faute ne demeurât point entiérement impunie, & qu'il pût ſervir d'exemple à ceux qui voudroient prendre de ſemblables libertez à l'avenir, il fut ordonné que ſes Dialogues ſeroient défendus par un Decret public; que l'Auteur ſeroit arrêté & mis dans les priſons du ſaint Office; & que pour pénitence ſalutaire il diroit trois ans durant une fois la ſemaine les ſept Pſeaumes pénitentiaux. Il fut de plus obligé de ſe retirer à la campagne dans une maiſon du territoire de Florence, d'où les Inquiſiteurs lui défendirent de ſortir le reſte de ſes jours.

Ce Decret fut donné le 23 d'Août 1634.

La nouvelle de cette avanture s'étant répanduë par le moyen de M. Naudé qui étoit à Rome, & des autres Sçavans du lieu qui en écrivirent à leurs amis, fit des impreſſions différentes ſelon la diſpoſition des Eſprits. Les Proteſtans d'Allemagne, de Hollande & d'Angleterre crurent pouvoir s'en divertir au préjudice de l'autorité de l'Inquiſition: Mais les Catholiques, & ſur tout les Mathématiciens de France en furent d'autant plus touchez, qu'ils appréhendoient qu'on ne rendît l'Egliſe catholique reſponſable des déciſions des Inquiſiteurs ſur les véritez naturelles.

Pag. 411 & 412. epiſt. Iſm. Bull. ad Gaſſ.

Longaniſſa Nunc. Apoſtol. ad Janſ. apud Voſſ. Mathem. pag. 452.

Les plus ſenſibles à cet accident furent M. Boüilliaud, qui l'avoit appris de M. l'Huillier Maître des Comptes, & M. Gaſſendi qui demeuroit alors en Provence. L'un & l'autre trompez ſur un faux bruit de la prompte délivrance de Galilée, ſans prétendre changer leur opinion qui étoit ſemblable à la ſienne, firent ce qu'ils purent pour mettre à couvert l'honneur du ſaint Siége, auquel ils étoient trés ſoumis. Mais le prémier ne put s'empêcher de faire voir que cette opinion n'a rien de contraire ni à l'Ecriture ni aux définitions des

Conciles

Conciles & des Péres. Le second sembloit vouloir répondre de l'innocence de Galilée, & se rendre caution de sa foi: & dans l'incertitude où il étoit encore six mois aprés de sçavoir s'il étoit en liberté ou non, il lui écrivit une lettre de consolation le XIX de Janvier 1634 pour le fortifier contre tous les événemens de la fortune. On peut juger que M. de Peiresc n'y fut pas plus insensible que les autres, aprés avoir fait éclater si hautement la joye qu'il avoit euë l'année précédente, lors qu'il vid paroître les Dialogues de Galilée, & aprés avoir publiquement félicité nôtre siécle pour la connoissance du mouvement de la terre, à la faveur duquel Galilée & Gilbert avoient enfin appris au genre humain le flux & reflux de la mer, & les propriétez de l'ayman.

1633.

Pag 58. col. 2. Gassend. epistol.

Pag. 66, 67. ibid.

Vit. Peiresc. lib. 4. p. 161. ad ann. 1632.

Mais il semble que personne n'ait paru plus surpris de cét accident que M. Descartes, parce que personne n'avoit plus de vray respect & plus de soumission que luy pour le Saint Siége ; & que personne en même têms n'étoit peut-être plus persuadé que luy, que l'opinion du mouvement de la terre est la plus vray-semblable, & la plus commode sans préjudice à l'autorité de l'Ecriture. Il ne sçavoit encore rien de cette aventure sur la fin d'Octobre, lors que l'obligation de s'acquiter de la promesse qu'il avoit faite d'envoyer *son Monde* au P. Mersenne pour le jour de l'an, le fit songer à y mettre la derniére main. Il fut curieux pour cét effet de voir ce que Galilée auroit pû dire du mouvement de la terre dans son nouveau livre, & de confronter son opinion avec la sienne: & ayant écrit de Déventer où il demeuroit pour lors à ses amis de Leyde & d'Amsterdam pour faire chercher ce livre, ce fut par leurs réponses qu'il apprit la fortune du livre & la disgrace de l'Auteur. Cét accident causa dans son esprit une révolution que le Public auroit peine à croire, s'il en étoit informé par d'autres que lui même. » J'appréhende si fort le travail, dit-il au Pére Mersenne, que si je ne vous « avois promis *il y a plus de trois ans* de vous envoyer mon « traitté dans la fin de cette année, je ne crois pas que j'en « pusses venir à bout de long-têms. Je veux faire au moins « comme les mauvais payeurs, qui vont prier leurs créanciers « de leur donner un peu de delay, lors qu'ils sentent appro- « cher le terme de leur dette. En effet je m'étois proposé de «

Tom. 2. des lettr. p. 349.

1633.

Cette lettre est du 19 ou 20 de Novembre.

Ceux qui mandérent cette circonstance à M. Descartes ne la garentirent pas.

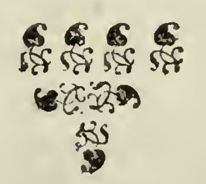
vous envoyer *mon Monde* pour ces étreines ; & il n'y a pas plus de quinze jours que j'étois encore tout résolu de vous en envoier au moins une partie, si le tout ne pouvoit être transcrit pour ce têms-la. Mais je vous diray que m'êtant fait enquerir ces jours passez à Leyde & à Amsterdam si le Systéme du monde de Galilée ne s'y trouveroit point, parce que j'avois appris qu'il avoit été imprimé en Italie l'année derniére: on m'a mandé qu'il étoit vray que le livre avoit été imprimé, mais que tous les exemplaires en avoient été brûlez à Rome dans le même têms, & l'Auteur condamné à quelque amende. Ce qui m'a si fort étonné, que je me suis presque résolu de brûler tous mes papiers, ou du moins de ne les laisser voir à personne. Car je n'ay pû m'imaginer qu'un homme qui est Italien, & qui plus est trés-bien venu du Pape, à ce que j'appreas, ait pû être *criminalizé* pour autre chose, que parce qu'il aura sans doute voulu établir le mouvement de la terre, que je sçay bien avoir été autrefois censuré par quelques Cardinaux. Mais je croyois avoir oüy dire que depuis ce têms-là on ne laissoit pas de l'enseigner publiquement, même dans Rome ; & j'avouë que si ce sentiment du mouvement de la terre est faux, tous les fondemens de ma Philosophie le sont aussi, parce qu'il se démontre par eux évidemment. Il est tellement lié avec toutes les parties de mon traitté, que je ne l'en sçaurois détacher sans rendre le reste tout défectueux. Mais comme je ne voudrois pour rien du monde qu'il sortît de moy un discours, où il se trouvât le moindre mot qui fût desaprouvé par l'Eglise : aussi aimé-je mieux le supprimer, que de le faire paroître estropié.

Tom. 2. p. 351, 352. C'est d'une autre lettre en Janvier 1634.

Toutes les choses que j'expliquois dans mon traitté (parmi lesquelles se trouve aussi cette opinion du mouvement de la terre, condamnée comme hérétique dans le livre de Galilée) dépendoient tellement les unes des autres, que c'est assez pour moy de sçavoir qu'il y en ait une qui soit fausse, pour me faire connoître que toutes les raisons dont je me servois n'ont point de forces. Quoique je les crusses appuyées sur des démonstrations trés-certaines & trés-évidentes, je ne voudrois toutesfois pour rien du monde les soutenir contre l'autorité de l'Eglise. Je sçay qu'on pourroit dire

dire que tout ce que les Inquisiteurs de Rome ont décidé, 1633. n'est pas incontinent un article de Foy pour cela, & qu'il faut prémiérement que le Concile y ait passé. Mais je ne suis point si amoureux de mes pensées, que de vouloir me servir de telles exceptions, pour avoir le moyen de les maintenir. Le desir que j'ay de vivre en repos, & de continuer la vie cachée que j'ay commençée, fait que je suis plus content de me voir délivré de la crainte que j'avois d'acquerir plus de connoissances que je ne désire par le moyen de mon écrit, que je ne suis faché d'avoir perdu le têms & la peine que j'ay employée à le composer. Je n'ay jamais eu l'humeur portée à faire des livres : & si je ne m'étois engagé de promesse envers vous & quelques autres de mes amis, dans la pensée que le desir de vous tenir parole m'obligeroit d'autant plus à étudier, jamais je n'en serois venu à bout. Aprés tout, je suis assuré que vous ne m'envoieriez point de Sergent pour me contraindre à m'acquiter de ma dette ; & vous serez peut-être bien-aise d'être exemt de la peine de lire de mauvaises choses. Il y a déja tant d'opinions en Philosophie qui ont de l'apparence, & qui peuvent étre soutenuës dans les disputes, que si les miennes n'ont rien de plus certain, & si elles ne peuvent êtres approuvées sans controverse, je ne les veux jamais publier. Toutesfois parce que j'aurois mauvaise grace, si, aprés vous avoir tout promis & si long-têms, je pensois ne vous payer qu'en défaites : je ne laisserai donc pas de vous faire voir ce que j'ay fait le plûtôt que je pourray : mais je vous demande encore s'il vous plaît un an de delay pour le revoir & le polir. Vous m'avez averti du mot d'Horace, *nonumque prematur in annum*, & il n'y en a encore que trois que j'ay commençé ce traitté.

Pag. 350, retro.



CHAP.

CHAPITRE XII.

Nouvelles inquiétudes de M. Descartes touchant l'affaire de Galilée. Témoignages divers de sa soumission au S. Siége, & même à l'Inquisition Romaine par le respect & la considération du S. Siege. Ce qu'il pense de la condamnation de Galilée. Il se résoud de supprimer son traitté du Monde. Jugement qu'il fait du livre de Galilée. Différence de son sentiment d'avec celuy de Galilée sur le mouvement de la terre. Ce qu'il fait pour ne point s'exposer dans la suite à la censure de Rome.

1633. 1634. CEpendant M. Descartes souffroit pour Galilée dans son cœur, & s'intéressant à sa cause autant qu'aucun Mathématicien catholique de France, il pria le P. Mersenne de lui mander ce qu'il sçauroit de son affaire, & de son livre qu'il n'avoit encore pû trouver en Hollande. Ce Pére ne manqua point de lui faire part de tout ce qu'il en apprenoit, & il luy envoya un petit abrégé de ce que contenoit son livre du systéme du monde, en lui donnant avis qu'il y avoit un Ecclésiastique de sa connoissance dans Paris, qui nonobstant le Decret de l'Inquisition ne laissoit pas de faire imprimer un traitté exprés pour prouver le mouvement de la terre. M. Descartes parut surpris de cette liberté dans un Prêtre, quoi qu'il sçût assez que le Clergé de France n'est pas plus justiciable de l'Inquisition que les Laïcs du Royaume, où ce tribunal n'est point reconnu. Il s'offrit de le servir dans son travail & de lui donner quelques avis : & l'Ecclésiastique accepta ces offres avec joye. Mais M. Descartes ayant vû depuis un manifeste ou une relation de la condamnation de Galilée imprimée à Liége le xx de Septembre 1633, où étoient ces mots *quamvis hypotheticè à se illam proponi simularet* ; & jugeant que l'intention de Messieurs de l'Inquisition étoit de deffendre qu'on se servît même de cette hypothése dans l'Astronomie, nonobstant la permission qu'ils en avoient donnée en 1620, changea de résolution à l'égard de cét Ecclésiastique. Il ne le crût pas en sûreté même au milieu de Paris, de quelque maniére qu'il entreprît d'expliquer

Pag. 502 & 503. tom. 2.

Pag. 353, 354. tom. 2. Decret. sacr. congr. p. 214.

d'expliquer ou d'excuſer ſon opinion du mouvement de la terre : & la crainte qu'il avoit de lui nuire fit qu'il n'oſa lui envoyer aucun avis ni aucune des penſées qu'il avoit ſur ce ſujet. 1634.

La cenſure de Rome lui parut trop violente pour pouvoir ſubſiſter long-têms dans ſa vigueur. Auſſi ne voyant pas, diſoit-il au P. Merſenne, que cette cenſure eût encore été autoriſée * par le Pape, ni par le Concile, mais ſeulement par une congrégation particuliére des Cardinaux Inquiſiteurs, ne perdoit-il pas l'eſpérance de voir qu'il en ſeroit de cette cenſure comme de celle des Antipodes, qui avoient été condamnez à Rome prés de neuf cens ans auparavant d'une maniére aſſez ſemblable. Cependant il fut curieux de ſçavoir ce que l'on penſoit en France de cette cenſure, & il pria ſon ami de lui mander ſi elle y étoit bien reçûë, & ſi elle y devoit avoir quelque autorité. Ce n'étoit point dans le deſſein de ſe deffaire de ſes ſcrupules, puis qu'il faiſoit profeſſion d'ailleurs de déférer entiérement aux Inquiſiteurs & aux Cardinaux de la Congrégation établie pour la cenſure des livres, & qu'il n'eût pas honte de dire encore trois ans aprés, que *l'autorité de ces Meſſieurs n'avoit guéres moins de pouvoir ſur ſes actions que ſa propre raiſon en avoit ſur ſes penſées.* En effet l'année du delay qu'il avoit demandée au P. Merſenne étant expirée, il ne trouva point de prétexte plus ſpécieux que celuy de ſa ſoumiſſion à l'Egliſe, pour s'excuſer de lui envoier ſon traitté ſans ſe rendre coupable d'infidélité à ſes promeſſes. » La connoiſſance, lui dit-il, que j'ai de vôtre « vertu me fait eſpérer que vous n'aurez que meilleure opi- « nion de moy, voyant que j'ay voulu entiérement ſuppri- « mer le traitté que j'avois fait de ma Philoſophie, & perdre « preſque tout mon travail *de quatre ans*, pour rendre une en- « tiére obeïſſance à l'Egliſe en ce qu'elle a défendu l'opinion « du mouvement de la terre. En quoi il témoigna vouloir parler le langage confus qui regne dans les pays d'Inquiſition, plûtôt que de s'expoſer à être inquiété, ſi l'envie de publier ſon ſentiment l'obligeoit de recourir à la diſtinction que nous faiſons de l'autorité du S. Siége d'avec celle d'une congrégation particuliére.

P. 354. lettr. LXXVI.

« * Six mois « aprés qu'- « elle avoit « été donnée. «

Le Pape Zacharie condamna Virgile Evéque de Saltzbourg pour avoir ſoutenu qu'il y avoit des Antipodes.

Diſc. de la Méth. part. 6. pag. 60.

Lettr. LXXX. du 2 tom. pag. 358.

Enfin il vint à bout de recouvrer le livre de Galilée que

1634. lui apporta le sieur B. au mois de Février, & qui le lui prêta depuis le soir d'un Samedy jusqu'au matin du Lundy suivant. Il apprit en même têms que l'on attribuoit aux Jésuites de Rome une partie des procédures que la sacrée congrégation avoit fait faire contre Galilée. Mais quoique les Jésuites n'eussent point en général la réputation d'être des amis de ce Mathématicien, il ne put soupçonner personne dans leur compagnie qui eût été capable de lui joüer ce tour hormis le Pére Scheiner qui étoit broüillé avec luy depuis plusieurs années. Ce Pére venoit d'être rappellé de Rome par l'Empereur pour enseigner les Mathématiques en Allemagne: mais il avoit eu le loisir de déférer Galilée à l'Inquisition avant son départ. M. Descartes avoit si bonne opinion de la capacité des Jesuites, & de celle de Scheiner en particulier, » qu'il ne pouvoit croire que ce Pére même en son ame n'estimât l'opinion de Copernic véritable, sur tout aprés tant de preuves que les observations du livre de Galilée venoient de fournir pour ôter au soleil les mouvemens qu'on lui attribuë. Mais il vaut peut-être mieux épargner la sincérité & la bonne foy de ce Pére que sa capacité & sa science; & les ouvrages qu'il a donnez de son vivant & qu'il a laissez aprés sa mort sur le mouvement de la terre ne nous persuaderont pas qu'il y eût de la dissimulation dans tout ce qu'il a fait contre Galilée.

Béeckman ou Bornius.

Gassend. epist. ad Campanell. pag. 56. col. 2.

Tom. 2. des lettr. pag. 359.

M. Descartes feüilleta le livre de Galilée tout entier dans le peu de têms qu'on lui avoit donné pour le lire. Il trouva que l'Auteur raisonnoit assez bien du mouvement. Ce n'est pas qu'il approuvât généralement tout ce qu'il en disoit: mais selon ce qu'il en avoit pû voir, il croyoit que Galilée manquoit plûtôt dans les endroits où il suit les opinions déja reçûes que dans ceux où il s'en éloigne, excepté néanmoins en ce qu'il dit du flux & du reflux, qu'il concevoit autrement que ne l'explique Galilée, quoi qu'il le fit dépendre du mouvement de la terre aussi bien que lui. Il remarqua dans cét ouvrage quelques unes des pensées qu'il croyoit lui être tellement propres, que s'il les eût publiées auparavant, il auroit pû soupçonner Galilée de les lui avoir dérobées. Il reconnoissoit que les raisons de cét Italien pour prouver le mouvement de la terre sont fort bonnes, mais qu'il

Pag. 355 lettr. LXXVII.

ne

ne les étalle pas aſſez pour perſuader ſes lecteurs ; & que les digreſſions qu'il y mêle font qu'on ne ſe ſouvient plus des prémiéres lorſqu'on lit les derniéres. 1634.

Mais aprés avoir conſidéré avec un peu d'attention la maniére dont Galilée s'explique ſur le mouvement de la terre, il la trouva ſi différente de la ſienne, qu'il revint un peu de l'étonnement où la cenſure de Rome l'avoit jetté. Il comprit que les Inquiſiteurs pouvoient raiſonnablement avoir condamné cette maniére dans Galilée, ſans qu'il dût appréhender que cette condamnation pût retomber ſur celle dont il concevoit le mouvement de la terre, & dont il l'avoit exprimé dans ſon traité du Monde qu'il vouloit ſupprimer. Comme il ſçavoit que ces Meſſieurs ne s'arrêtent ſouvent qu'aux termes & aux expreſſions des choſes, quand il s'agit de les cenſurer, il crût que le moyen de les éviter ſans néanmoins changer de ſentiment étoit *de nier le mouvement de la terre*, & de continuer ſur le pied qu'il avoit commencé. C'étoit ſans doute ſe rendre ſuſpect d'équivoque & de diſſimulation, s'il n'eût eu ſoin de prévenir cette penſée dans nôtre eſprit. » On pourra juger d'abord, dit-il, que c'eſt de bouche ſeulement que je nie le mouvement de la terre afin « d'éviter la cenſure de Rome, à cauſe que je retiens le ſy- « ſtême de Copernic. Mais lorſqu'on examinera mes raiſons, « je ſuis perſuadé qu'on trouvera qu'elles ſont ſérieuſes & ſo- « lides, & qu'elles font voir clairement qu'il faut plûtôt dire « que la terre ſe meut en ſuivant le ſyſtême de Tyco, qu'en « ſuivant celui de Copernic expliqué de la maniére que je « l'explique. Or ſi on ne peut ſuivre aucun de ces deux ſy- « ſtêmes, il faut revenir à celui de Ptolémée, auquel je ne « crois pas que l'Egliſe nous oblige jamais, vû qu'il eſt mani- « feſtement contraire à l'expérience. Tous les paſſages de l'E- « criture qui ſemblent être contre le mouvement de la terre « ne regardent point le ſyſtême du monde, mais ſeulement « la maniére de parler des peuples. De ſorte que prouvant, « comme je fais, que pour parler proprement il faut dire que « *la terre ne ſe meut point* en ſuivant le ſyſtême que j'expoſe, je « ſatisfais entiérement à ces paſſages. «

Tom. 3. des lettr. pag. 586.

Le ſyſtême de Tyco n'a point été cenſuré à Rome.

M. Deſcartes s'aviſa de cét expédient pour tâcher de contenter également les perſonnes qui n'agiſſent que par rai-

1634. son, & celles qui ne se gouvernent que par autorité ou par scrupules. Il laissa les prémiers dans la liberté de penser ce qu'il leur plairoit, & de donner tel nom qu'ils voudroient au transport qui se fait de la terre dans sa sphére : & il empêcha les autres de s'allarmer contre cette hypothése, puisqu'en effet ce n'est que fort improprement qu'on peut attribuer du mouvement à la terre. Car ayant supposé que le mouvement n'est autre chose que l'application successive d'un corps par tout ce qu'il a d'extérieur aux diverses parties des corps qui l'environnent, il faisoit voir que ce qu'on nomme le *mouvement journalier* de la terre appartient plûtôt à la masse composée de la terre, de la mer, & de l'air, qu'à la terre en particulier. Elle peut être censée selon lui dans un parfait repos, tandis qu'elle se laisse emporter par le torrent de la matiére où elle nage ; de même que l'on dit qu'un homme qui dort dans un navire est en repos pendant que le navire se meut véritablement. Par le même raisonnement il prétendoit que ce qui s'appelle *mouvement annuel* de la terre ne lui appartient aucunement, non pas même à la masse composée de la terre, des eaux & de l'air, mais plûtôt à la matiére céleste qui emporte cette masse autour du soleil.

Cartes. Principior. Philos. part. 3. n. 26, 28, 29, 19.

Rohault Phys. part. 2 p. 89. n. 12.

Quelque changement que M. Descartes ait donné au tour de ses expressions touchant le mouvement de la terre en faveur des délicats & des scrupuleux, il ne changea jamais de sentiment sur ce point. Mais ayant supprimé son traité du Monde, il en transporta cette opinion dans le livre de ses Principes qu'il fit imprimer dix ans aprés, animé par l'exemple de tout ce qu'il y avoit d'habiles Philosophes & Mathématiciens catholiques, à qui le Decret de l'Inquisition n'avoit point fait tant de peur qu'à lui. L'éclat que fit l'affaire de Galilée par toute l'Europe réveilla aussi divers Prédicateurs Luthériens & Calvinistes élevez sous la discipline d'Aristote & de Ptolémée. Plusieurs d'entre eux se trouvérent pour cette fois unis de sentimens avec les Inquisiteurs Romains. M. Descartes crut que les Philosophes de l'Eglise catholique sectateurs de Copernic pourroient tirer quelque avantage de cette disposition : & il sembloit souhaiter dans cette vûë que les Ministres Protestans conti-

nuassent

nuassent de déclamer & d'écrire contre ce systême. » Je ne suis point fâché, dit-il au P. Mersenne, que les Ministres fulminent contre le mouvement de la terre : cela conviera peut être nos Prédicateurs à l'approuver. Mais à propos de cela, si vous écrivez à M. Naudé domestique du Cardinal de Bagni, vous m'obligeriez de l'avertir que rien ne m'a empêché jusqu'ici de publier ma Philosophie que la défense du mouvement de la terre. Je ne l'en sçaurois séparer, à cause que toute ma Physique en dépend. Vous pourrez lui mander que je serai peut être obligé de la publier à cause des calomnies de quelques personnes, qui faute d'entendre mes principes veulent persuader au monde que j'ai des sentimens fort éloignez de la vérité. Priez-le de sonder son Cardinal sur ce sujet, parce qu'étant extrémement son serviteur, je serois tres-marri de lui déplaire ; & qu'étant tres-zélé à la Religion catholique j'en révére généralement tous les chefs. Je n'ajoûte point que je ne veux pas me mettre au hazard de leur censure. Car croyant tres-fermement l'infaillibilité de l'Eglise, & ne doutant point aussi de mes raisons, je ne puis craindre qu'une vérité soit contraire à l'autre.

1634.

Tom. 2 des lettr. pag. 274, 275.

ou de Bagné.

Il entend ses *Principes* plûtôt que son *Monde*.

C'étoit l'envie d'être orthodoxe en tout jusqu'aux moindres choses qui faisoit parler M. Descartes avec tant de confiance. Il ne se croyoit point capable d'excés dans la bonne opinion qu'il avoit de tous ses sentimens qui pouvoient avoir rapport à la foi de l'Eglise ; & il ne trouvoit rien dans toute la Théologie & la Religion, avec quoi sa Philosophie ne s'accordât beaucoup mieux que la vulgaire. Il espéroit même que si ses opinions étoient jamais reçûës, toutes les controverses qui s'agitent dans la Théologie pourroient tomber d'elles-mêmes, parce qu'elles sont fondées pour la plûpart sur des principes de Philosophie qu'il estimoit faux. Mais malgré tout ce qu'il avoit avancé pour expliquer & justifier son sentiment touchant le mouvement de la terre, il n'osoit en parler encore long-têms aprés avec cet air de présomption qu'il faisoit paroître par tout le reste. » Il ne me reste plus qu'un seul scrupule, dit-il à l'un de ses amis, qui est touchant le mouvement de la terre. Et pour cela j'ai donné ordre que l'on consultât pour moi un Cardinal, qui me fait l'honneur de m'avoüer pour un de ses amis depuis

V. Disc. de la Méth. part. 6. pag. 60, 61.

Lettr. CXVII pag. 557, 558, t. 2.

1634. » plusieurs années, & qui est l'un des Cardinaux de cette con-
» grégation qui a condamné Galilée. J'apprendrai volontiers
» de lui comment je me dois comporter en ce point: & pour-
» vû que j'aye Rome & la Sorbonne de mon côté, ou du moins
» que je ne les aye pas contre moi, j'espére pouvoir soûte-
» nir seul sans beaucoup de peine tous les efforts de mes en-
» vieux.

Cette nouvelle consultation qu'il fit faire à Rome auprés de ce Cardinal de ses amis qu'il ne nomme pas, étoit toute différente de la tentative qu'il fit faire du côté du Cardinal de Baigné par le moyen du Pére Mersenne, quoiqu'il n'y eût point de différence, soit pour la matiére, soit peut-être pour le têms. Il ne seroit point nécessaire de multiplier ainsi ses démarches vers la Cour de Rome, si le Cardinal de Baigné avoit été de la congrégation qui avoit condamné Galilée. De tous les Juges ou Inquisiteurs généraux de cette congrégation députez pour connoître de l'affaire de Galilée, il n'y avoit que François Barberin, autrefois Legat en France, qui fût particuliérement de ses amis. Les autres Cardinaux étoient Borgia, Centino, Bentivoglio, Scaglia, Antoine Barberin, Zacchia, Gessi ou Gipsi, Verospi, & Ginetti. Ce qui ne nous laisse aucun lieu de douter que cette consultation nouvelle qu'il fit faire à Rome touchant son sentiment du mouvement de la terre ne s'adressât au Cardinal François Barberin, dans l'amitié & la protection duquel il paroissoit n'avoir pas moins de confiance que dans celle du Cardinal de Baigné.

Cet Antoine étoit le frére & non le neveu du Pape. Il avoit été Capucin.



CHAP.

CHAPITRE XIII.

M. Descartes retourne à Amsterdam pour rendre son commerce de lettres plus sûr & plus commode. Il s'employe à diverses expériences de Perspective avec M. de Ville-Bressieux Ils font ensemble le voyage de Danemarc, d'où M. de Ville-Bressieux ne revint qu'aprés M. Descartes. Eloge & dénombrement de diverses inventions & découvertes de M. de Ville-Bressieux.

MR Descartes ne se trouvoit point mal de son séjour de Déventer, où il demeuroit depuis le mois d'Avril de l'an 1633. Sa solitude y étoit fort entiére & fort tranquille. Il n'avoit en ce lieu presque point d'autre conversation que celle de son ami M. Reneri qui y professoit la Philosophie. Mais la douceur de la vie qu'il y menoit ne se trouvoit plus accompagnée des secours qu'il avoit accoûtumé de recevoir par le moyen des habitudes qu'il entretenoit auparavant avec divers Sçavans de France. Il s'apperçut même de la diminution de son commerce avec le P. Mersenne, soit que la ville de Déventer fût un peu trop écartée des grandes routes, soit que les Messagers du païs manquassent d'exactitude ou de fidélité. En effet, la plûpart des lettres qu'il avoit écrites à ce Pére sur la fin de Novembre & vers le commencement de Décembre s'étoient perduës, aussi-bien que celles que le même Pére lui avoit adressées vers le même-têms. Nonobstant les soupçons qu'il avoit de la mauvaise curiosité de quelque jaloux qui connoissoit leur écriture, & qui lui paroissoit tres-capable de rompre & de retenir leurs lettres, il aima mieux attribuer ces effets au hazard. C'est ce qui le fit résoudre à quitter la demeure de Déventer pour retourner à Amsterdam, d'où il manda au P. Mersenne qu'ils recevroient dorénavant avec plus de sûreté ce qu'ils pourroient s'envoyer l'un à l'autre. Pag. 498 du tom. 2.

La résolution qu'il avoit faite de vivre dans cette ville aussi retiré qu'auparavant ne l'empêcha pas de faire de têms en têms le voyage de la Haye, pour y visiter l'Ambassadeur de France, qui étoit alors le Baron de Charnassé, & qui l'honoroit (Hercule Baron de Ch.)

1634. noroit particuliérement de ſon amitié. Il alla féliciter cet Ambaſſadeur du ſuccés avec lequel il venoit de ménager un nouveau traitté entre la France & la Hollande : traitté qui fut comme le gage & l'avant-coureur de la guerre que le Roi Loüis XIII déclara l'année ſuivante à l'Eſpagne, par les conſeils du Cardinal de Richelieu.

M. de Ville-Breſſieux, qui ſelon toutes les apparances étoit demeuré à Amſterdam, ou s'étoit promené dans diverſes villes de Hollande durant le ſéjour de M. Deſcartes à Déventer, vint ſe renfermer avec lui dans Amſterdam pour continuer ſes études & ſes expériences auprés d'un maître ſi affectionné. Depuis l'an 1627 qu'il s'étoit donné à M. Deſcartes, il avoit fait des progrés merveilleux dans la Méchanique & dans la Perſpective. Il avoit un génie tout particulier pour appliquer heureuſement les réfléxions que M. Deſcartes lui faiſoit faire ſur les régles qu'il lui donnoit pour travailler. Sur l'obſervation qu'il lui avoit fait faire à Paris avant que de quitter la France touchant la Perſpective naturelle, il avoit ingénieuſement imaginé l'inſtrument pour redreſſer les objets qui paroiſſent tracez & peints mais renverſez dans une chambre bien fermée, lorſque la lumiére les pouſſe dedans par le moyen d'un trou, au bout duquel eſt le verre, ſur une feüille de papier oppoſée, qui les reçoit tous renverſez. Cela ne fut pas inutile à la Dioptrique de M. Deſcartes, qui en compoſa le cinquiéme diſcours ſur cette obſervation, pour expliquer les images qui ſe forment ſur le fonds de l'œil. Il en prit occaſion pour faire voir que l'on s'étoit trompé juſques-là de croire que l'œil allât prendre les images dans les objets, & que les objets s'approchaſſent de l'œil : mais que cela ſe fait par la lumiére qui frappe l'objet. Cette lumiére étant réfléchie peint ou imprime dans le fonds de l'œil cette image qui ſe repréſente au fonds de l'œil, de même qu'elle paroît dans la chambre fermée, & qu'on la voyoit dans l'inſtrument de M. de Ville-Breſſieux avant qu'on y mît le miroir qui la redreſſoit contre la ſuperficie d'un plan de couleur blanche. M. Deſcartes eſtimoit d'autant plus cette obſervation de M. de Ville-Breſſieux, que ſa Machine tendoit à faire deux offices à la fois. Le prémier étoit de redreſſer l'objet, qui étoit un effet que M. Deſcartes ne lui

Lettr. Mſſ. de M. Deſcartes à Ville-Breſſ.

Image de la vuë. Chambre, œil, trou, prunelle, verre, humeur cryſtalline ; papier ou linge blanc, peau intérieure &c.

lui avoit proposé d'abord que comme possible, M. de Ville-Bressieux ayant fait le reste par sa propre industrie. Le second étoit que sa machine se portoit par tout où le point de vuë étoit plus agréable à voir. C'est ce qu'il jugeoit digne du plus grand Prince de la terre, mais d'un Prince Philosophe & perfectionné dans le raisonnement. C'est pourquoi il voulut persuader à M. de Ville-Bressieux de tenir son instrument secret. 1634.

M. Descartes ne semoit pas dans une terre stérile ou ingrate, en communiquant ses lumiéres à M. de Ville-Bressieux. Il n'avoit pas encore trouvé de disciple plus reconnoissant: & je crois que c'est au sujet de cette invention dont il le congratule, qu'il faut attribuer la maniére dont M. de Ville-Bressieux le remercia quelques années depuis en ces termes. » Je ne puis assez dignement vous remercier des obligations que je vous ai. Il m'est impossible de m'en re- « vencher qu'en vous faisant souvenir du bien que vous m'a- « vez fait en général & en détail. Je vous ai si longuement « étudié lorsque vous me faisiez l'honneur de m'aimer, & de « vous servir de moi à vôtre voyage de la basse Allemagne, « & à Paris pour l'exécution du grand miroir Elliptique que « vous me fites faire de marbre artificiel. Il avoit six pieds de « haut, & deux & demi de large. Etant enfermé dans la cham- « bre il recevoit les objets du dehors par un trou assez petit, « & rejettoit la figure au dehors par le même trou, & il la fai- « soit paroître redressée contre l'ordinaire des miroirs conca- « ves, qui renversent l'objet dés qu'il est par delà le foyer ou « le point brûlant, d'où je m'étois étonné d'un tel effet. Mais « je viens d'apprendre que cela se fait, parce qu'il ne peut re- « cevoir l'objet par un trou qu'entiérement renversé : & sa na- « ture étant de renverser les images qu'il a reçûës droites, « c'est ce qui est la cause d'un tel miracle. «

Lettr. MS. de Ville-Bress. à Desc.

Ces traits de reconnoissance engagérent M. Descartes à disputer de la modestie contre M. de Ville-Bressieux. Il prit occasion de lui faire quelquefois le dénombrement de ses expériences & de ses inventions, afin de donner plus de lieu au prétexte qu'il vouloit avoir de têms en têms pour lui donner des éloges. Et plus celui-ci affectoit de rejetter sur M. Descartes la cause & les progrés de ses ouvrages, plus M.

1634. Descartes s'attachoit à dissimuler qu'il y eût part, afin d'en laisser toute la gloire à un disciple si modeste.

C'étoit sur ses préceptes, & principalement sur sa grande maxime *que les choses les plus simples sont d'ordinaire les plus excellentes*, que M. de Ville-Bressieux avoit trouvé la machine propre pour élever les eaux en grande quantité & avec beaucoup de facilité. Néanmoins M. Descartes lui en fit compliment, comme s'il eût inventé & découvert cette belle machine *par son pur genie*. Il faut avoüer qu'il s'étoit contenté de lui montrer la raison par laquelle cela devoit se faire. Aussi-tôt M. de Ville-Bressieux se tint assuré de l'effet, de même que s'il en avoit fait l'épreuve *en grand* & *en petit*; parce que M. Descartes l'avoit accoûtumé de bonne heure à se faire éclaircir de la cause de tous les effets que nous remarquons dans la Nature.

Lettr. Ms. de Desc. à Ville-Bress.

Parmi les autres inventions particuliéres que M. de Ville-Bressieux avoit imaginées auprés de M. Descartes, nous trouvons 1 La Spirale double pour décendre d'une tour en bas sans danger; 2 Les Tenailles de bois pour monter par une corde menuë; 3 Le Tour fait avec deux bâtons ou morceaux de bois pour monter & pour décendre; 4 Le Pont roulant pour escalader une place qui a un profond & large fossé; 5 Le Bateau à passer les riviéres fait de quatre ais de bois, qui se plioit & se portoit sous le bras. 6. Mais sur tout M. Descartes l'exhortoit à donner au Public son *Chariot-Chaise*, jugeant cette machine fort utile à tout le monde, & particuliérement aux soldats blessez. La structure n'en étoit ni difficile, ni d'une grande dépense. Elle se pouvoit faire par tout où il y avoit des cerceaux de tonneau, & les deux rouës ne pouvoient en aucune maniére incommoder la personne qui étoit dans le chariot. Sa principale commodité consistoit en ce qu'on y pouvoit être mené en santé & en maladie dans toutes sortes de chemins par un seul homme avec moins de peine que n'en ont deux qui portent une chaise, & qu'on y étoit aussi mollement que dans une chaise ou une litiére.

M. Borel qui avoit appris de M. de Ville-Bressieux son ami particulier ce qu'il a écrit touchant M. Descartes, remarque que pendant qu'ils furent ensemble ils ne s'occupérent à rien tant qu'à des expériences de Dioptrique. Il prétend

prétend que M. Deſcartes fit voir à M. de Ville-Breſſieux une infinité de choſes qui paſſoient de loin la portée des autres Mathématiciens, principalement en ce qui regarde l'uſage des lunettes & des miroirs. Il faiſoit devant lui toutes ſes épreuves, tantôt avec de la glace, tantôt avec du marbre noir *artificiel.* Il lui en faiſoit polir & creuſer de toutes grandeurs & de toutes figures; & aprés avoir produit tous les effets qu'il en pouvoit ſouhaiter, il les lui faiſoit briſer, & lui en faiſoit faire de nouveaux de la même matiére. Toutes ſimples & toutes naturelles que fuſſent ces merveilles qu'il opéroit de jour en jour dans l'Optique, elles ne laiſſoient pas de cauſer beaucoup d'étonnement dans l'eſprit de M. de Ville-Breſſieux. Mais jamais il ne parut plus ſurpris que lorſque M. Deſcartes lui fit paſſer devant les yeux une compagnie de ſoldats au travers de ſa chambre en apparence. L'artifice ne conſiſtoit qu'en de petites figures de ſoldats qu'il avoit ſoin de cacher; & par le moyen d'un miroir il faiſoit groſſir & augmenter ces petites figures juſqu'à la juſte grandeur de l'homme au naturel, & ſembloit les faire entrer, paſſer, & ſortir de la chambre.

1634.

Vit. Cart. Comp. pag. 7. & 8.

M. Deſcartes pour ne le pas tenir dans un enchantement perpetuel, trouva bon qu'il lui tint compagnie dans le voyage de DANEMARCK & de la baſſe Allemagne, qu'il entreprit vers ce têms-là. Ce qu'ils firent enſemble pendant tout ce voyage eſt devenu un myſtére pour le Public par le peu de ſoin qu'ils ont eu d'en informer leurs amis. Nous ſçavons ſeulement qu'étant décendus dans la Friſe orientale, ils s'arrêtérent quelque têms à Embden pour y obſerver ce qu'ils y trouveroient de plus remarquable. Là M. de Ville-Breſſieux fit une *ſpeculation* ſur la façade de la maiſon de ville que M. Deſcartes trouva fort bien imaginée & fort utile aux Ingénieurs, aux Peintres, & à toutes les perſonnes qui tirent des plans tant réguliers qu'irréguliers. Car il ne faut pas avoir, diſoit-il, beaucoup d'habitudes à la peinture pour lever ou tracer un plan élevé en perſpective ſans connoître les regles de la Perſpective, & ſans ſçavoir même les principes de Géométrie, dont on ſe ſert ordinairement dans les leçons que l'on y donne pour la Perſpective commune & ordinaire. C'eſt ce qui fait ſouvent que les maîtres

Borel p. 5. Ville-Breſſ. lettr Mſ. à Deſc.

Lettr. Mſ. de Deſc. à Ville-Breſſ. n. IV.

1634. ne sçavent pas dans cette profession ce qu'ils sont obligez de sçavoir ; & que les apprentifs y sont ordinairement fort embarrassez , sur tout dans les choses qui ne sont pas entiérement réguliéres , comme sont des *plans inclinez*, ou *en grotte* , ou *circulaires*. Cette considération augmentoit encore l'estime qu'il faisoit de cette nouvelle invention de M. de Ville-Bressieux : & il la jugeoit d'autant plus singuliére , qu'elle n'avoit été trouvée par aucun des Anciens , qu'elle étoit tres-simple & trés facile , qu'elle pouvoit s'apprendre par les esprits les plus lents & les plus grossiers, & que par son moien un apprentif se trouvoit en état de faire plus d'ouvrage en une demi-heure & mieux , que les Peintres n'en peuvent faire en une semaine selon la maniére ordinaire.

Autre lettre Mſ. de Ville-Br. à Desc.

Etant remontez dans le Vaisseau au sortir d'Embden ils prirent la route de Hambourg, & M. de Ville-Bressieux témoigna depuis n'avoir point trouvé de momens dans toute sa vie plus avantageusement emploiez que ceux de ce trajet. M. Descartes voulut profiter du loisir que lui donnoit l'espace de ce passage pendant lequel il se trouvoit hors d'état de s'occuper , pour lui inculquer divers principes , sur lesquels M. de Ville-Bressieux a fait depuis des expériences qui l'ont fait passer dans l'Université de Montpellier & dans plusieurs autres lieux , pour un génie extraordinaire dans la Chymie & la Méchanique. La principale des leçons qu'il luy donna , & dont il profita le plus sensiblement, fut de considérer la cause par laquelle se font toutes les choses qui nous paroissent les plus simples , & les effets de la Nature les plus clairs & les moins composez. *La grande Méchanique n'étant autre chose* , selon lui , *que l'ordre que Dieu a imprimé sur la face de son ouvrage* , *que nous appellons communément* LA NATURE. Il estimoit qu'il valoit mieux regarder ce grand modéle , & s'attacher à suivre cét exemple, que les régles & les maximes établies par le caprice de plusieurs hommes de cabinet, dont les principes imaginaires ne produisent point de fruit , parce qu'ils ne conviennent ni à la Nature ni à la personne qui cherche à s'instruire.

N. II. de la lettr. Mſ. à Ville-Bresſ.

M. Descartes ne fit pas un fort long séjour en DANEMARCK. Il y laissa M. de Ville-Bressieux : & se voyant de retour à Amsterdam , il alla à Dordrecht pour visiter son ancien amy

amy Beeckman que la vieilleſſe & les maladies ſembloient menacer de la mort. Il avoit reçû peu de jours auparavant des nouvelles de M. de Ville-Breſſieux qui lui avoit écrit des frontiéres de Danemarck, pour lui mander les obſervations qu'il y avoit faites depuis leur ſéparation, & lui rendre conte du têms qu'il avoit employé auprés d'un ami chez qui il l'avoit laiſſé. Etant revenu à Amſterdam, il lui récrivit en ces termes. » J'ay parcouru & éxaminé la plûpart des choſes qui ſont contenuës dans vôtre mémoire pendant le cours du voyage que j'ay fait ces jours paſſez à Dort*, d'où je ſuis revenu pour vous attendre à Amſterdam, où je ſuis arrivé en bonne ſanté. Vous me trouvérez dans nôtre logis du vieux Prince; & là je vous dirai mon ſentiment ſur toutes ces choſes. Je vous conſeilleray de les mettre la plûpart en forme de propoſition, de problême, & de théorême; & de leur laiſſer voir le jour, pour obliger quelque autre à les augmenter de ſes recherches & de ſes obſervations. C'eſt ce que je ſouhaiterois que tout le monde voulût faire, pour être aidé par l'expérience de pluſieurs à découvrir les plus belles choſes de la Nature, & bâtir une Phyſique claire, certaine, démontrée, & plus utile que celle qui s'enſeigne d'ordinaire. Vous pourriez beaucoup ſervir de vôtre côté à deſabuſer les pauvres malades d'eſprit touchant les *ſophiſtications* des métaux, ſur leſquels vous avez tant travaillé & ſi inutilement, ſans que vous ayez vû rien de vray en douze années d'un travail aſſidu & d'un grand nombre d'expériences qui ſerviroient fort utilement à tout le monde en avertiſſant les particuliers de leurs erreurs. Il me ſemble même que vous avez déja découvert des *généralitez* de la Nature; comme, qu'il n'y a qu'une ſubſtance matérielle qui reçoit d'un agent externe l'action ou le moien de ſe mouvoir localement, d'où elle tire diverſes figures ou modes, qui la rendent telle que nous la voyons dans ces prémiers compoſez que l'on appelle les élémens. De plus vous avez remarqué que la nature de ces élemens ou prémiers compoſez appellez Terre, Eau, Air, & Feu, ne conſiſte que dans la différence des fragmens ou petites & groſſes parties de cette matiére, qui change journellement de l'un en l'autre par le chaud & le mouvement des groſſiéres en ſubtiles; ou en

1634.

Lettr. Mſ. d'Eſt. de Ville-Breſſ. à Deſc.

Lettr. Mſ. de Deſc. à Ville-Breſ. nomb. IX.

* ou Dordrecht.

C'eſt-à-dire des principes généraux.

1634. » *innobles*, c'eſt-à-dire, de ſubtiles en groſſiéres, lors que l'ac-
» tion du chaud & du mouvement vient à manquer. Que de
» la prémiére mixtion de ces quatre prémiers il réſulte un
» mélange qui pourroit être appellé le cinquiéme élement,
» ce que vous appellez principes, ou la plus noble prépara-
» tion des élemens ; puis qu'elle eſt, dites vous, une ſemence
» productive ou une vie matérielle qui ſe ſpécifie en toutes
» ſortes de ces nobles individus particuliers qui ſont ſans con-
» tredit l'objet de nôtre admiration. Je ſuis au reſte fort ſatis-
» fait de vôtre ſentiment, lors que vous me dites que les qua-
» tre élémens qui ont fourni la matiére, & le cinquiéme qui
» en réſulte, ſe ſont tellement changez tous cinq dans ce ſu-
» jet, qu'aucun d'eux n'eſt plus ce qu'il étoit : mais que tous
» enſemble ſont ou l'animal, ou la plante, ou le minéral. Ce
» qui quadre beaucoup avec ma maniére de philoſopher, &
» qui revient merveilleuſement à toutes les expériences mé-
» chaniques que j'ay faites de la Nature ſur ce ſujet.

CHAPITRE XIV.

M. Deſcartes fait un eſſay de ſon traité de l'Homme & de l'Animal. Erection de l'Univerſité d'Utrecht. M. Reneri y eſt fait Profeſſeur en Philoſophie, & il l'enſeigne ſuivant la méthode de M. Deſcartes. Autres Profeſſeurs de cette Univerſité. M. Deſcartes reçoit le livre de M. Morin ſur les Longitudes, & il l'en remercie ſans lui en dire ſon ſentiment. Conduite bizarre de cét homme envers ſes amis. Obſervation de M. Deſcartes ſur la nége à ſix pointes. Il retourne à Déventer, & delà en Friſe. Il fait ſon petit traité de Méchanique. Eloge de M. de Zuytlichem. Obſervation de M. Deſcartes ſur les cercles colorez qui ſe forment autour des chandelles. Son traité des Lunettes. Mort de Beeckman, & de quelques autres Mathématiciens.

CE fut en 1634, & ſelon toutes les apparences aprés le voiage de Danemarck que M. Deſcartes écrivit par maniere d'ébauche un petit traité de l'*Homme* & de l'*Animal*, qu'il fit voir depuis à la Princeſſe Elizabeth de Bohéme fille du feu Electeur Palatin du Rhin : mais il ſe crût obligé de

le

le refaire douze ou treize ans depuis, pour le mettre en état d'être plus agréablement reçû de cette Princeſſe. Ce travail qui n'étoit que le réſultat des réfléxions que lui faiſoient faire ſes exercices d'Anatomie qu'il continuoit avec ſon aſſiduité ordinaire, ne fit point de diverſion à ceux de Méchanique : & M. de Ville-Breſſieux étant venu le rejoindre à ſon retour de Danemarck, il s'occupoit à rectifier ſes obſervations & ſes études, lors qu'il apprit le changement qui ſe faiſoit dans la fortune de ſon autre diſciple M. Reneri. 1634. Tom. I. des lettr. p. 78.

Les Magiſtrats d'Utrecht excitez par l'éxemple de pluſieurs villes des Pays-bas & de l'Allemagne avoient réſolu depuis quelque têms de changer le collége de leur ville en Académie ou Univerſité. Ils avoient trouvé les fonds néceſſaires pour l'entretien des bâtimens & la ſubſiſtance des Profeſſeurs, & ils avoient fait expédier les titres de l'érection dés le XVI jour de Mars de cette année 1634. Ils s'appliquérent enſuite à chercher pour remplir leurs chaires les perſonnes du mérite le plus reconnu, & les plus capables de répondre au deſir qu'ils avoient de rendre leur Univerſité la plus floriſſante des Pays-bas. Le prémier de ceux ſur qui ils jettérent les yeux fut M. Reneri, qu'ils trouvérent moyen de détacher de la ville de Déventer dés la même année, quoique les autres Profeſſeurs ne duſſent participer aux honneurs & aux priviléges nouvellement établis qu'au commençement de l'an 1636. Ces Profeſſeurs furent pour la Théologie, Giſbert Voet, autrement Vout, dit Voetius, qui étoit déja Miniſtre, & qui avoit même aſſiſté au Synode de Dordrecht; Charles de Maets, qui s'appelle en latin quelquefois *Maetius* & le plus ſouvent *Dematius*; Meinard Schotanus : pour le Droit, Antoine Matthieu le jeune, (car l'ancien profeſſoit le Droit actuellement à Groningue, où il mourut l'année ſuivante âgé de 73 ans;) Cyprien Regneri appellé ſimplement Cyprianus, que M. de Saumaiſe a tâché de deshonorer en ne le faiſant connoître que ſous le nom de Coprianus; Bernard Schotanus, qui occupa la chaire de Mathématique avec celle de Droit : pour la Médecine, Guillaume Stratenus, retenu pour enſeigner la Médecine pratique & l'Anatomie; puis Henry de Roy, dit *Regius*, Médecin d'Utrecht Profeſſeur extraordinaire

Helvic. tab. chron.

Anton. Æmil. orat. v. p. 111.

Narrat. hiſto. novæ philoſ. Pag. 9.

1637.

1634. 1635. 1636. extraordinaire en Médecine théorétique, & en Botanique : pour la Philoſophie, Arnold Senguerdius, Daniel Berckringer de Danemarck, outre M. Reneri dont nous avons parlé : pour les belles Lettres, Antoine Emilius d'Aix la Chappelle Profeſſeur en Eloquence ; & Juſte de Lire ou Lyreus Profeſſeur en Hiſtoire & en Chronologie. Tous ces Profeſſeurs ſont aſſez connus du Public par leurs écrits indépendemment de ce que je pourrois dire à leur avantage. Tous ſe ſont trouvez intéreſſez dans les affaires de M. Deſcartes peu de têms aprés l'établiſſement de cette Univerſité, qui a été la prémiére école où l'on ait publiquement enſeigné ſa Philoſophie nouvelle, & le prémier théatre où ſes ſectateurs & ſes adverſaires ayent commencé à éprouver leurs forces.

M. Reneri qui avoit puiſé tout à loiſir la Philoſophie de M. Deſcartes dans ſa ſource lors qu'il jouiſſoit de ſa préſence à Déventer, ne fit point difficulté de la communiquer à ſes diſciples. Mais il le fit avec une diſcrétion qui auroit été capable ſeule de nous perſuader que la ſageſſe étoit l'âme de cette nouvelle Philoſophie. Il étoit fort éloigné de faire croire à ſes écoliers que ce qu'il avoit à leur debiter fût la Philoſophie de Platon, d'Ariſtote, ou de Deſcartes : mais ſuivant les régles de la méthode de ce dernier, il établiſſoit dans leur eſprit les principes de la Nature, qu'elle lui faiſoit paroître les plus conformes à la Vérité. On ne trouva point mauvais qu'il frondât l'ἀυτὸς ἔφα des Pythagoriciens ; & que ſans ſe ſoumettre aveuglément à l'autorité d'aucun de nos maîtres, il uſât particuliérement envers Ariſtote de la liberté qu'Ariſtote avoit priſe à l'égard de Platon dont il avoit été le diſciple. Il eût été à ſouhaiter que M. Regius l'un de ſes collégues dans cette nouvelle Univerſité, ſe fût conduit avec autant de prudence & de circonſpection, lors qu'il entreprit de ſon côté d'introduire la doctrine de M. Deſcartes dans ſa profeſſion. Il auroit ſans doute épargné beaucoup d'inquiétudes & d'embarras à M. Deſcartes, qu'il honoroit d'ailleurs comme ſon maître, & il ſe ſeroit peut-être garenti lui même de la tache qu'il a faite à ſon nom aprés la mort de M. Deſcartes, en tombant dans l'ingratitude.

Æmil. orat. ſ. &c.

Sur la fin de l'année 1634 ou au commencement de la ſuivante

vante M. Descartes reçût le présent que M. Morin Professeur Royal des Mathématiques lui fit du livre *des Longitudes célestes & terrestres* nouvellement imprimé *in quarto* à Paris. Il en avoit déja ouy parler au P. Mersenne, à qui il avoit écrit qu'il apprendroit avec plaisir l'histoire de ce nouvel ouvrage d'un de ses anciens amis ; & qu'il seroit curieux de sçavoir, si M. Morin, qui sembloit être extraordinairement suscité pour rétablir l'honneur de l'Astrologie (même de la judiciaire s'il eût été possible,) seroit capable de mettre cette science en quelque estime parmi les gens de Cour. M. Descartes n'eût pas plûtôt reçû ce livre qu'il en écrivit une lettre de remerciment à l'Auteur, sans attendre qu'il en eût fait la lecture. Il en usa ainsi par la crainte de blesser sa conscience, & d'aller contre sa sincérité ordinaire dans le compliment qu'il lui en vouloit faire. Il se contenta de lui mander que la peine qu'il avoit prise pour trouver les Longitudes ne méritoit rien moins qu'une récompense publique. » Mais, dit-il, comme les inventions des Sciences sont d'un si haut prix, « qu'elles ne peuvent être payées ce qu'elles valent avec de « l'argent : il semble que Dieu ait tellement ordonné le mon- « de, que cette sorte de récompense n'est communément ré- « servée que pour des ouvrages méchaniques, ou pour des « actions basses & serviles. Ainsi, ajoute-t'il, je suis persuadé « qu'un artisan qui auroit fait de bonnes lunettes en pourroit « tirer beaucoup plus d'argent que moy de toutes les réveries « de ma Dioptrique *, si j'avois dessein de les vendre. M. Des- « cartes qui étoit assez ennemi de la flaterie & peu prodigue d'éloges ne s'est point démenti dans ce compliment, puis que ce qu'il y avançoit d'avantageux à M. Morin, retomboit plûtôt sur la bonne volonté de l'Auteur & le dessein de l'ouvrage, que sur le succés de l'éxécution. M. Morin croyoit avoir fait un chef-d'œuvre d'Astronomie, & il ne croyoit pas qu'on pût commettre d'excés dans les loüanges qu'on auroit voulu lui donner: mais il ne trouva point autant de complaisance parmi les Mathématiciens de Paris, que dans M. Descartes. Il avoit prié M. Mydorge, M. Boulanger, M. de Beaugrand, & M. Gassendi, d'éxaminer son livre, & de luy en dire leur sentiment. Mais sa résignation à leur discernement n'étoit point sans réserve ; & pour n'en point mentir

1634.

Tom. 2. des lettr. p. 354.

Tom. 1. des lettr. p. 184.

* Il ne s'agit point de son traité, mais de ses expériences de Dioptrique.

1634.

M. Boulanger avoit été Lecteur du Roy aux Mathématiques, & Précepteur de Louys de Bourbon Comte de Soissons. Il mourut longtêms avant M. Descartes & le P. Mersenne.

Gassend. epistol. pag. 75. tom. 6. operum. & pag. 192,94, epist. ad Hortens.

Mart. Hort. epist. ad Gassend. pag. 432.

c'étoit moins un jugement qu'une approbation qu'il leur demandoit sous le nom d'éxamen. C'est à quoi ces Messieurs, sur tout MM. Mydorge, Boulanger, & de Beaugrand n'avoient peut-être pas pris garde; lors qu'ils s'avisérent de luy dire un peu trop ingénûment ce qu'ils pensoient de quelques endroits de son livre. De sorte que de ses juges il en fit ses parties. M. Gassendi qui étoit alors à Aix chez M. de Peiresc, craignant qu'il ne luy voulût aussi faire un procés s'il usoit de la même liberté, ne jugea point à propos de risquer une amitié si facile à perdre, & il retint sa plume au milieu de la lettre, où pour lui obéir il avoit commencé à luy en marquer son sentiment. Sans entrer donc dans la discussion des matiéres de son livre, il se contenta de lui faire des lieux communs sur les épines qui accompagnent les roses, & sur la malignité du Public qui censure souvent ce qu'il devroit approuver. Il joüit encore pendant quelques années des fruits de cette circonspection : mais enfin il fallut tomber comme plusieurs autres dans la disgrace de M. Morin, à qui la mauvaise humeur & la présomption firent perdre un grand nombre d'illustres amis, sans en excepter même M. Descartes, qui ménagea son cœur autant qu'il luy fut possible, & qui rendit d'ailleurs bonne justice à son habileté qui étoit plus que médiocre.

1635.

Tom. 1. des lettr. p. 100.

Tom. 2. des lettr. p. 521.

Gassend. tom. 4. operum pag. 102.

C'est à l'hyver de l'an 1635, que le Public est redevable de ce que M. Descartes à écrit sur la nége : & l'observation qu'il fit alors de celle qui se forme à six pointes, & qui se nomme *héxagone*, fut une des causes du traité des Météores qu'il mit au jour dix-huit mois aprés. Il s'étoit contenté quelques années auparavant d'étudier pour luy seul tout ce qui peut concerner la nége, la grêle, & la pluie. Il avoit éxaminé ce que Kepler avoit écrit & publié dés l'an 1611 à Francford *de Nive sexangulâ & grandine acuminatâ*. Au milieu de ces recherches il se souvint que M. Gassendi étant à Sedan avec M. Luillier dans le cours de son voyage des Pays-bas, avoit fait quelques observations sur la nége à six angles, qu'il avoit vû tomber dans cette ville le XIX jour de Janvier de l'an 1629. Il en écrivit au P. Mersenne pour le prier de lui faire sçavoir, s'il se trouvoit dans ces remarques de M. Gassendi quelque autre chose que ce qu'il avoit vû

dans

dans Kepler. Aprés toutes ces précautions il se mit à la composition de son petit traité de la nége, de la pluie, & de la grêle, qui fait aujourd'hui le sixiéme discours de ses Météores. Il s'attacha particuliérement à expliquer comment les petites parties de glace qui composent les nuës s'entassent en divers floccons; comment ces floccons se grossissent, & tombent tantôt en nége, tantôt en grêle, & tantôt en pluie. D'où vient la figure de pyramide ou de pain de sucre à la grêle, & celle de rouë ou d'étoile de six rays à la nége. Il éxamina tout ce que nôtre curiosité peut nous faire souhaiter sur cette matiére avec sa briéveté & sa netteté ordinaire: & il parût si content des observations que la nége *héxagone* luy fit faire, qu'il témoigna depuis à M. Chanut, qu'il auroit souhaité que toutes les expériences dont il « avoit besoin pour le reste de sa Physique *pussent luy tomber* « *ainsi des nuës*, & qu'il ne fallût que des yeux pour les con- « noître.

1635.

Pag. 100. tom. 1. des lettr.

M. Descartes ne se souvenant plus des incommoditez que le commerce de ses correspondans avoit reçûës de sa solitude de Déventer, voulut retourner en cette ville pour se dégager des visites qu'il étoit obligé de recevoir à Amsterdam. Aprés cinq ou six mois de retraite & d'étude il passa en Frise vers la fin de l'automne, & alla se retirer à Liewarden, ville principale de la province à deux lieuës de Franecker, où il avoit demeuré dés l'an 1629. Là, il fit réfléxion sur la priére que M. de *Zuytlichem* luy avoit faite de luy donner quelque chose sur les Méchaniques. M. de Zuytlichem dont le nom étoit Constantin Huyghens Seigneur de Zuytlichem, de Zeelhem, & de quelques autres lieux, se trouvoit depuis quelques années au nombre des plus intimes d'entre les amis de M. Descartes. C'étoit un Gentilhomme Hollandois originaire du Brabant, Conseiller & Sécrétaire des commandemens du Prince d'Orange, homme fait également pour la Cour, pour la guerre, & pour le cabinet; homme d'un esprit délicat, aisé, agréable, appliqué, profond, mais libre & dégagé; d'une érudition fort diversifiée dans les langues & les sciences qu'il possédoit, & dans les Arts libéraux dont il sçavoit la pratique autant que la spéculative. Il avoit conçû d'abord pour M. Descartes, outre une estime toute

Voyez cy aprés à l'an 1640. au sujet de Francine Descarte.

Hugenius.

A Paris on l'appelloit *Zuilchom*, & Sorbiére l'écrit ainsi dans l'un de ses ouvrages.

1636. extraordinaire une inclination trés-violente à le ſervir ; & il s'étoit rendu ſon correſpondant en Hollande pour les lettres & les pacquets qui s'addreſſoient de France, d'Angleterre, & des Pays-bas à ce Philoſophe, & pour une grande partie de ce qu'il avoit à envoyer en divers pays.

Les ſervices & la bienveillance dont il étoit redevable à un tel amy luy ôtoient donc la liberté de lui rien refuſer de ce qui dépendoit de lui : & ce fut pour luy obéir qu'il écrivit ſon petit traité des Méchaniques vers la fin de l'hyver, qui commença l'année 1636. M. de Zuytlichem l'avoit ſurpris dans un têms où il étoit le moins en diſpoſition de travailler à des matiéres de cette nature : mais il fallut faire violence à ſon humeur. On peut dire qu'il brocha ce petit traité plûtôt qu'il ne le compoſa ; & il prit à la lettre l'intention de ſon amy, qui ne luy en demandoit que *trois petits feüillets.* Il ne ſe hâta point de le luy envoyer le voyant occupé au camp devant le fort de Skein, que le Prince d'Orange avoit envie de reprendre ſur les Eſpagnols, qui s'en étoient rendus les maîtres la nuit du 16 de Juillet de l'année précédente. La place ſe rendit au Prince le dernier jour d'Avril aprés un ſiége de prés de huit mois : mais M. de Zuytlichem qui reſta pendant quelque têms ſur les lieux pour faire rétablir & fortifier cette importante place ne fut de retour à la Haye que vers le milieu du mois de Juin.

M. Deſcartes qui par la fidélité & l'exactitude de ſes correſpondans ſe trouvoit à Lieuwarden auſſi commodément que dans Amſterdam pour le commerce des lettres, recevoit beaucoup de ſatisfaction des nouvelles qu'il apprenoit de ſes amis. Ceux qu'il avoit à Paris étoient des plus ardens à le preſſer ſur la publication de ſa Philoſophie ; & leurs importunitez le rappellérent enfin à Amſterdam vers le commencement du mois de Mars, pour délibérer de plus prés avec eux ſur leurs demandes. Il fit une obſervation en venant de Friſe, dont il crut devoir faire part à un de ſes amis de Leyde, qui l'avoit convié à ſon arrivée de prendre un logement chez luy. Etant de nuit ſur le Zuyder-zée pour paſſer de Friſe à Amſterdam, il s'étoit tenu le ſoir aſſez long-têms la tête appuyée ſur la main droite, dont il fermoit l'œil droit tandis que l'autre demeuroit ouvert. L'air étant aſſez

Tom. 2. des lettr. p. 464. 465.

C'eſt peut-être Corn. van Hooghelande

aſſez obſcur on apporta une chandelle dans la chambre où il étoit: & ouvrant les yeux incontinent, il apperçût deux couronnes autour de cette chandelle plus parfaitement qu'il n'eût crû qu'elles puſſent être. La plus grande de ces deux couronnes étoit bordée de deux cercles. Celuy du dehors étoit d'un rouge fort bien coloré, & celuy du dedans étoit bleu. Les autres couleurs de l'Arc-en-ciel ſe faiſoient un peu remarquer entre ces deux cercles: mais elles n'y occupoient que fort peu d'eſpace. L'intervalle qui étoit entre les deux couronnes paroiſſoit autant & plus noir que l'air d'alentour. La petite couronne n'étoit qu'un cercle fort rouge comme l'autre, mais plus chargé de couleur en dehors qu'en dedans. L'intervalle entre ce petit cercle rouge & la flamme de la chandelle étoit tout blanc & comme lumineux. Cela dura de la ſorte juſqu'à ce qu'il ſe fût endormi, c'eſt-à-dire, pendant l'eſpace d'environ trois heures. Il apprit de cette obſervation que les couronnes qui ſe forment autour des chandelles ſont diſpoſées tout au contraire de celles qui paroiſſent autour des aſtres, ſçavoir le rouge en dehors; & qu'elles ne ſe forment point dans l'air, mais ſeulement de la diſpoſition de nos yeux. Car fermant l'œil droit il ne les voyoit point du tout, fermant le gauche il ne les en voyoit pas moins, & mettant ſeulement le doit entre ſon œil & la flamme de la chandelle elles diſparoiſſoient. Cette expérience luy plut tellement qu'il ne put s'empêcher de luy donner place dans ſon traité des Météores, où il explique les cauſes de ces couronnes, & même des rayons qui s'étendent en ligne droite autour des flambeaux. Mais il n'eſt point hors de propos de rapporter ici ſur le même ſujet ce qu'il en avoit mandé ſix ans auparavant au P. Merſenne, & que le deſir d'être court ne permit pas qu'il inſérât dans ſon traité. Vous m'étonnez, marque-t'il à ce Pére, de dire que vous avez vû tant de fois une couronne autour de la chandelle. De la maniére que vous la décrivez, il ſemble que vous ayez moyen de la voir quand il vous plaît. Je me ſuis frotté & tourné les yeux en toutes façons, pour tâcher d'appercevoir quelque choſe de ſemblable: mais il m'a été impoſſible. Je ſuis pourtant d'accord avec vous pour en rapporter

[Marginal notes: 1636. — Lettr. CII. p. 463. du 2. vol. — Diſc. 9. des Météores p. 278, 279, 280. — Pag. 464. tom. 2. des lettr. — V. le Diſc. 9. art. 8. des Météores. — Lettr. CV. du 2. tom. p. 480.]

1634. » la cauſe aux humeurs de l'œil. Et pour cette raiſon je ſerois » bien aiſe de ſçavoir de vous ſi c'eſt en vous levant la nuit, » & lors que vôtre vûë eſt encore chargée des vapeurs du » ſommeil, ou bien aprés avoir beaucoup lû, ou veillé, ou » jeûné, que vous les voyez. La choſe ainſi ſuppoſée, je penſe » en pouvoir rendre la raiſon aſſez diſtinctement. Le Pére Merſenne luy manda quelque têms aprés l'opinion de quelques autres perſonnes ſur le même ſujet: & ſur ce qu'il luy marqua qu'il avoit ouy dire touchant ces couronnes que le milieu en étoit verd ou bleu, & que l'une des extrémitez étoit rouge, & l'autre jaune, il lui répondit que cela étoit ſans fondement & certainement faux. Il ajouta qu'il valoit beaucoup mieux s'en tenir à l'expérience de Monſieur Gaſſendi, dont l'autorité étoit beaucoup plus conſidérable. » Je ſçay par épreuve, dit-il, & par raiſon, que dans tous les » cercles ou iris qui peuvent ſe former il n'y a point d'autre » ordre pour les couleurs que celuy-cy. La prémiére eſt de » *rouge-pourpré*, la ſuivante d'*incarnat*, la troiſiéme d'*orangé*, » la quatriéme de *jaune*, la cinquiéme de *verd*, la ſixiéme de » *bleu*, la ſeptiéme de *gris-de-lin*. Or il paroît plus ou moins » de ces couleurs ſelon que l'iris eſt plus ou moins parfaite. » En certaines iris, le rouge eſt au cercle convexe, & le bleu » ou gris-de-lin au concave. Ce qui a trompé la perſonne » qui avoit voulu vous perſuader la choſe autrement, ce ſont » ſans doute vos couronnes de la chandelle, auſquelles il aura » vû comme vous un cercle verd entre deux autres, dont » l'un étoit rouge, & l'autre jaune ou orangé. La raiſon eſt » que ce qui paroit autour de la chandelle n'eſt pas une cou- » ronne ſeule, mais deux différentes, dont chacune eſt rouge » en convéxe, & celle de dehors verte en concave. Mais cel- » le du dedans ſe terminant à la chandelle ne peut dégénérer » en aucune couleur moins teinte que la flamme même, com- » me ſeroient le verd, le bleu, & le gris-de-lin: c'eſt pour- » quoi elle demeure jaune juſqu'à la chandelle. C'eſt ainſi que Monſieur Deſcartes ſans avoir vû les choſes dont il étoit queſtion, réformoit ſouvent les remarques de ceux même qui les avoient vûës, & qui croyoient les avoir bien obſervées.

Pag. 488. tom. 2.

V. le Diſc. 8 des Mét.

Depuis

1636.

Depuis la condamnation de Galilée il avoit achevé & revû son traité des lunettes, qu'il avoit eu dessein d'incorporer à *son Monde* avant cét accident. Mais depuis son retour à Amsterdam, il considéra que ce petit traité n'avoit rien de commun avec les raisons qui l'obligeoient de supprimer son ouvrage. Ce fut ce qui le porta à l'en détacher dans le dessein de le faire imprimer à part. Je ne sçay s'il se présenta quelque nouvel obstacle à l'éxécution de ce dessein : mais il paroît qu'ayant appris qu'un de ses amis travailloit sur le même sujet, il lui envoya la partie de ce traité qui regardoit particuliérement la pratique ; & que ce qui pouvoit luy être resté s'est trouvé fondu depuis dans sa Dioptrique.

Tom. 2. des lettr. p. 465.

Ce fut vers la fin de cette année que Monsieur Descartes perdit le plus ancien des amis qu'il eût acquis dans la Hollande en la personne du sieur Isaac Beeckman Principal du collége de Dordrecht. Il s'étoit rendu habile dans la Musique & dans les autres parties des Mathématiques, particuliérement depuis l'aventure de Breda, qui lui avoit procuré dix-neuf ans auparavant la connoissance & l'amitié de M. Descartes. Il paroît que son sçavoir l'avoit fait distinguer parmi les habiles gens de sa province, puisque les étrangers qui y voyageoient le mettoient au nombre de ceux qu'ils devoient visiter. La mort enleva encore vers le même têms deux autres Mathématiciens assez célébre, mais qui étoient de l'Allemagne. Le prémier étoit Daniel Schwenter de Nuremberg âgé pour lors de cinquante années, Professeur dans l'Université d'Altorf, dont nous avons une Géométrie pratique, & quelques autres ouvrages mêlez de Physique & de Mathématique. L'autre étoit Guillaume Schickard de Hernberg en Soüabe & Professeur à Tubingue, qui avoit des habitudes particuliéres avec Monsieur Gassendi, principalement pour des observations Astronomiques. Nous ne voyons pas que M. Descartes eût de grandes relations avec luy, quoi qu'il ne fût inconnu à aucun des habiles Mathématiciens de l'Europe. C'est lui qu'il allégue au dernier discours de ses Météores sous le nom général de *Mathématicien de Tubingue* touchant

Tom. 3. des lettr. p. 393.

Voiez Henn. Witte. Voiez Lansius, Bernegger. pag. 433, 435. post epist. Gassend.

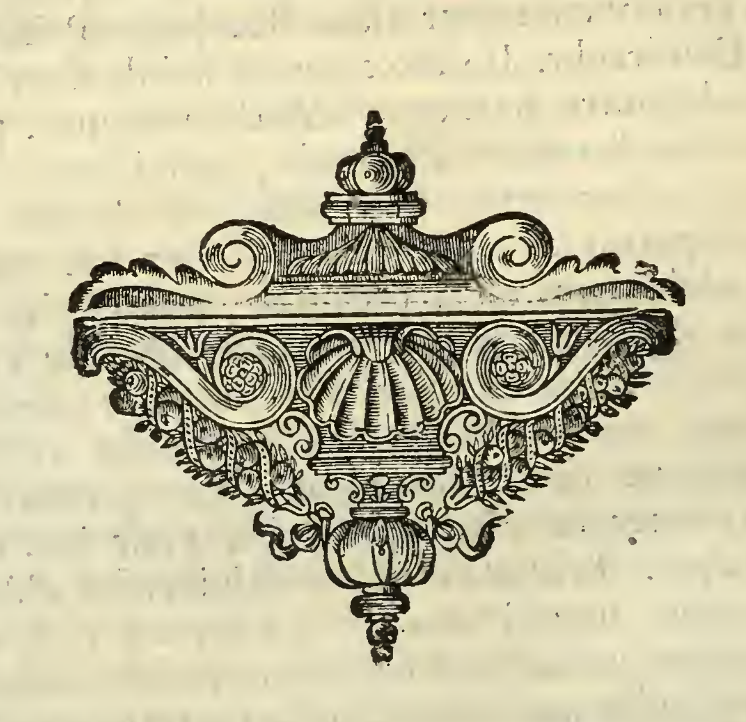
1636.

chant une obſervation des parhélies, qu'il avoit faite au mois de Juin de l'an 1633., quatre ans aprés celle de Rome, dont nous avons eu occaſion de parler. Ce n'eſt pas que Schickard eût jamais écrit à M. Deſcartes en particulier touchant ce phénoméne : mais il en avoit publié à Tubingue dés l'an 1633 une diſſertation que M. Deſcartes avoit luë. Il fut emporté de la peſte aprés environ quarante cinq années de vie au mois de Novembre de l'année 1635 * plûtôt que de la ſuivante, nonobſtant l'autorité de quelques Auteurs qui en ont écrit autrement.

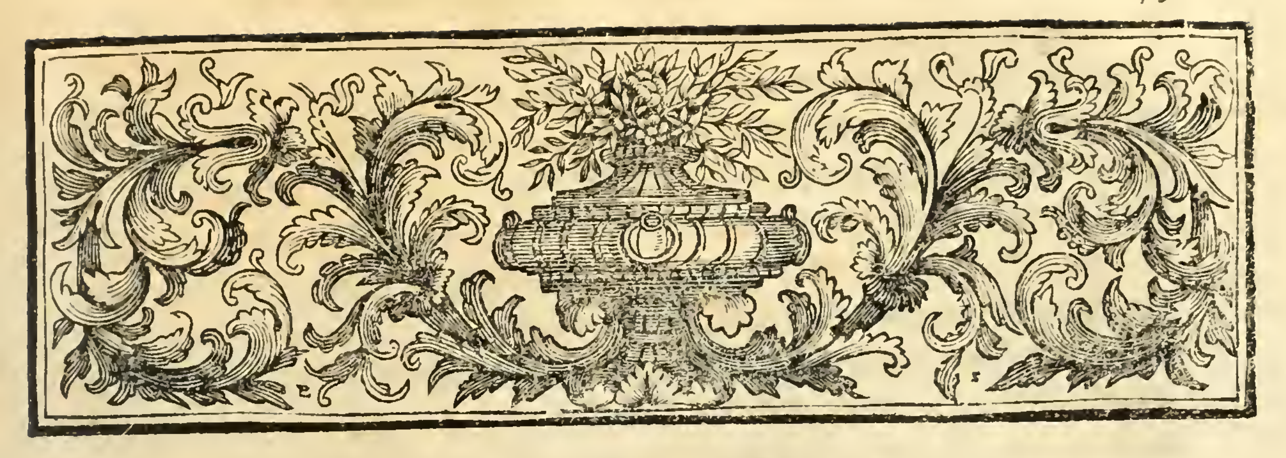
Diſc. dern. des Météor. pag. 287.

Tom 2. des lettr. de Deſc. pag. 296.

* Par la datte de quelques lettres où M. Gaſſendi ſuppoſe la mort de Schickard déja arrivée, il ſemble qu'il ſoit mort dés la fin de l'an 1635, vers le mois de Novembre. C'eſt auſſi ce qui paroit par la maniére dont le même Gaſſendi en a parlé dans la vie de M. de Peireſc à l'an 1636. livre 5. page 194.



LIVRE



LA VIE DE Mr DESCARTES.

LIVRE QUATRIÉME

Contenant ce qui s'est passé à son sujet depuis la publication des Essais de sa Philosophie, jusqu'aux affaires qu'on lui suscita dans l'Université d'Utrecht.

CHAPITRE PREMIER.

M. Descartes se résoud à faire imprimer les Essais de sa Philosophie, qui consistent en quatre traitez. Singularitez avantageuses d'un privilége du Roy pour l'impression de ces traitez. Embarras que lui cause ce privilége ; & le zéle excessif du Pére Mersenne pour le servir.



APRES la résolution que M. Descartes avoit faite de ne point laisser imprimer ses ouvrages de son vivant, il semble qu'il ne s'agissoit plus que de le tuer pour mettre le Public en possession d'un bien qui devoit lui appartenir. Ses amis lui firent faire réfléxion sur l'injustice de sa conduite, & le tirérent du danger de se voir immoler à la colére publique en le relevant de sa protesta-

1636. 1637.

Tom. 1. des lettr. p. 509.

1636. 1637. tion. Il y avoit huit ans achevez qu'il vivoit retiré en Hollande, où il s'étoit trouvé autant ſeul & dégagé au milieu des peuples du plus grand commerce , que s'il avoit été dans les deſerts les plus écartez. La longueur de ce terme ſembloit fournir de juſtes prétextes aux reproches que luy faiſoient ceux qui n'avoient conſenti à ſon éloignement de Paris que pour récüeillir les fruits de ſa ſolitude. D'ailleurs le nombre de quarante années de vie luy avoit acquis une maturité d'eſprit capable de le mettre à couvert de tout ce qu'on a coûtume d'alléguer contre la précipitation des jeunes gens qui veulent paroître auteurs avant l'âge. Ces conſidérations le portérent à mettre en ordre ce qu'il trouvoit parmi ſes papiers qui lui paroiſſoit le plus en état de voir le jour : & dés qu'il fut arrivé de Friſe à Amſterdam, il fit ſçavoir au Pére Merſenne que c'étoit tout de bon qu'il alloit ſe faire auteur, & qu'il n'étoit venu en cette ville que dans le deſſein d'imprimer. Il y avoit long-têms que les Elzeviers ſoit par compliment ſoit par un ſérieux empreſſement lui faiſoient témoigner qu'ils s'eſtimeroient fort honorez de pouvoir être ſes Libraires. Appuyez ſur ce qu'il leur avoit toujours fait répondre avec civilité , & qu'il ne leur avoit point paru rejetter leurs propoſitions, ils le virent tranquillement à Amſterdam ſans ſe ſoucier de le prévenir : & préſumant qu'il ne leur échapperoit pas, ils voulurent le laiſſer venir , & parurent avoir envie de ſe faire prier. M. Deſcartes crut avoir pénétré d'abord dans leur eſprit ; & il ſe réſolut ſur l'heure de ſe paſſer d'eux. Il pouvoit choiſir d'autres Libraires dans Amſterdam, à Leyde, où dans telle autre ville de Hollande qu'il luy auroit plû : mais avant que de rien déterminer, il voulut en délibérer avec le P. Merſenne qui tenoit ſon conſeil à Paris. Il manda à ce Pére qu'il étoit prêt de luy envoyer ſes écrits, s'il jugeoit qu'ils puſſent être imprimez à Paris plus commodément qu'en Hollande, & s'il vouloit bien prendre ſoin de l'impreſſion ſelon les offres obligeantes qu'il luy en avoit faites autrefois. Dans cette ſuppoſition il le prévint ſur les fautes nombreuſes d'ortographe & de ponctuation qu'il auroit à corriger , & ſur les figures tracées de ſa main , c'eſt-à-dire aſſez mal , qu'il auroit à rectifier , & à faire comprendre au Graveur de Paris. Il

Tom. 2. des lettr. p. 527. 528.

Pag. 530 ; item p. 528.

Pag. 527. du 2. vol. des lettr.

Il lui permit même de choisir un Libraire, & de traiter avec luy pour la stipulation de deux cens exemplaires, & la qualité du papier & des caractéres, sans achever néanmoins de conclure le traité, avant qu'il lui eût donné avis de ce qu'il auroit fait. Il lui envoya par avance le titre des quatre traitez qu'il s'agissoit d'imprimer, & qui, selon son calcul, ne devoient faire ensemble qu'un volume de cinquante ou soixante feüilles, de la forme qui s'appelle *in quarto*. Ce titre étoit alors conçû en ces termes, *Le projet d'une Science universelle qui puisse élever nôtre nature à son plus haut degré de perfection. Plus la Dioptrique, les Météores, & la Géometrie; où les plus curieuses matiéres que l'Auteur ait pû choisir pour rendre preuve de la Science universelle qu'il propose sont expliquées, en telle sorte que ceux même qui n'ont point étudié les peuvent entendre.*

1636. 1637.

Son calcul s'est trouvé juste de l'édition de Hollande qui se fit l'année suivante.

Le P. Mersenne qui n'ignoroit point l'art d'accommoder le service de ses amis avec la pratique de la régle de son couvent, n'auroit pas manqué de conduire heureusement cette affaire jusqu'à la fin. Mais l'appréhension que M. Descartes eut des embarras qu'elle auroit causez à ce Pére, jointe à la considération de la netteté des caractéres, de l'excellence du papier, & des autres commoditez qu'il pourroit recevoir d'une impression de Hollande, à laquelle sa présence ne seroit pas inutile, le fit résoudre à choisir Jean Maire Imprimeur de Leyde. Il pouvoit se contenter du privilége que ce Libraire obtint des Etats le XXII de Décembre de l'an 1636. Mais son cœur n'auroit pas été content, si pour marquer son amour & sa parfaite soumission à son Roy, & pour procurer à son livre les avantages de ceux qui s'impriment en France par autorité publique, il ne s'étoit mis en devoir d'obtenir un privilége du Roy trés-Chrétien. Il lui fut accordé avec de grandes marques d'estime & de distinction le quatriéme de May de l'an 1637, pour faire imprimer non seulement les quatre traitez dont il étoit question, mais encore tout ce qu'il avoit écrit jusques-là, & tout ce qu'il pourroit écrire dans la suitte de sa vie, *en telle part que bon luy sembleroit, dedans & dehors le Royaume de France*, &c. Quoique le Roy sût déja informé du mérite de M. Descartes, il paroît que la faveur qu'on luy faisoit, regardoit moins sa personne que l'intérêt du bien public.

1636. 1637.

Il ne laiſſa point de la conſidérer comme ſi elle eût été pour luy ſeul. Il le pouvoit, ſur la maniére des termes du privilége, qui portoient que Sa Majeſté *deſiroit le gratifier, & faire connoître que c'etoit à lui que le Public avoit l'obligation des inventions* qu'il avoit à publier ; & que *l'invention des ſciences & des arts accompagnez de leurs dé nonſtrations & des moiens de les mettre en exécution, etant une production des eſprits qui ſont plus excellens que le commun, a été cauſe que les Princes & les Etats en ont toujours reçû les Inventeurs avec toutes ſortes de gratifications, afin que les lieux de leur obéiſſance où ces choſes s'introduiſent en deviennent plus floriſſans.*

Tom. 2. des lettr. p. 360.

Un privilége conçû en des termes ſi honorables auroit été un grand ſujet de vanité à bien des Auteurs : & quelqu'un de ceux qui ſe picquoient d'en connoître la valeur avoit déja dit hautement, *qu'il l'eſtimoit plus qu'il n'auroit fait des lettres de chevalerie.* Mais ce qui pouvoit cauſer de la jalouſie aux autres ne ſervit qu'à donner de la confuſion & de l'embarras à M. Deſcartes. Pour ſe décharger de l'envie, il tâcha de rejetter l'affaire ſur le P. Merſenne : & voulant trouver à redire au zéle que ce Pére avoit fait paroître pour ſon ſervice en cette rencontre, il luy fit des reproches ſur l'affectation qu'il avoit montrée à le vouloir faire diſtinguer des autres Auteurs en ce point ; ſur la facilité qu'il avoit euë à faire voir ſa copie à quelques curieux contre ſa volonté ; & ſur le peu de diſcrétion qu'il avoit eu pour rompre le ſecret, & déclarer ſon nom, aprés ce qu'il lui avoit mandé ſur la réſolution qu'il avoit priſe de demeurer anonyme.

Ou de nobleſſe.

Tom. 2. pag. 528.

Il lui récrivit dans le mouvement du chagrin que lui cauſoit le retardement de ſes affaires, qu'il auroit beaucoup mieux aimé un privilége dans la forme la plus ſimple, comme il l'en avoit expreſſément prié ; & il le fit ſouvenir qu'il avoit rejetté ce qui paroiſſoit trop en ſa faveur dans le projet qu'il lui en avoit envoyé. Il le preſſa de l'envoyer de telle forme qu'il pût être, ou de lui mander qu'on l'avoit refuſé plûtôt que de différer davantage. Il trouvoit mauvais que ce Pére eût demandé un privilége général pour tous ſes ouvrages faits ou a faire, parce que c'étoit donner un juſte ſujet à M. le Chancelier de le refuſer même pour la copie

Tom. 3. des lettr. p. 424. 425. &c.

copie dont il étoit queſtion. Car outre qu'il le faiſoit parler dans ce privilége d'une maniére aſſez immodeſte, & toute contraire à ſes intentions, en lui faiſant demander *octroy* pour des livres qu'il avoit témoigné n'avoir pas deſſein d'imprimer : il ſembloit vouloir le rendre malgré luy *faiſeur* & *vendeur* de livres, ce qui étoit fort oppoſé à ſon humeur & trés indigne de ſa profeſſion. Tout ce qui pouvoit le regarder en cela étoit ſeulement la permiſſion d'imprimer : car pour le privilége il n'eſt que pour les Libraires, qui craignent que d'autres ne contrefaſſent l'impreſſion, en quoi les Auteurs n'ont point d'intérêt. 1637. Tom. 1. des lettr. p. 493.

Le P. Merſenne ſe trouva un peu mortifié de la réprimende que lui faiſoit ſon amy. M. Deſcartes s'en apperçût par la réponſe que luy fit ce Pére : & craignant d'avoir traité avec trop de dureté une perſonne qui n'avoit manqué que par excez de bienveillance, il luy en fit excuſe, & luy proteſta qu'il n'avoit eu deſſein de ſe plaindre que du trop de ſoin qu'il faiſoit paroître pour l'obliger. C'étoit un effet de l'appréhenſion qu'il avoit de ce qui étoit effectivement arrivé depuis, que ce Pére ne mît la copie (qu'il ne lui avoit envoyée uniquement que pour la faire voir à M. le Chancelier) entre les mains de gens qui la retinſſent pour la lire, ſans ſe ſoucier de preſſer le privilége, nonobſtant l'impatience du Libraire de Leide, qui étoit déja à la fin de ſon impreſſion. Sur ce que M. Deſcartes avoit ajouté dans ſa lettre de réprimende, *qu'il n'oſoit écrire tout ce qu'il en penſoit*, le P. Merſenne s'étoit imaginé qu'il le ſoupçonnoit d'avoir voulu retenir ſon ouvrage pour le tranſcrire, & le convertir à ſon uſage au préjudice de ſon Auteur. Cette penſée l'avoit véritablement affligé, croyant que ſa fidélité étoit devenuë ſuſpecte. M. Deſcartes plus vivement touché de cét endroit que du reſte, luy récrivit en ces termes. » Je craignois que ceux à qui vous aviez laiſſé voir ma copie, afin « d'avoir d'autant plus de têms pour la lire & en faire ce « qu'ils jugeroient à propos, ne vous euſſent perſuadé de de- « mander un privilége général, qui ne manqueroit pas d'être « refuſé à ces conditions ; & qu'ainſi il ne s'écoulât beau- « coup de têms dans tous ces mouvemens. C'eſt pour cela « ſeul que je vous mandois que je *n'oſois écrire ce que j'en penſois*. «

Tom. 2. des lettr. pag. 359, 360.

Pag. 425. du 3. tom.

Pag. 359. du 2. tom. lettr. LXXX.

1637. » Car je vous jure qu'il ne m'eſt jamais entré dans la penſée » que vous euſſiez envie de vous prévaloir de ce qui eſt dans » ce livre ; & que je ſuis trés-éloigné d'avoir de telles opinions » d'une perſonne, de l'amitié & de la ſincérité de qui je » ſuis trés-aſſuré : vû que je ne l'ay pas même pû avoir de » ceux que j'ay ſçû ne m'aimer pas, & être gens d'ailleurs » qui tachent d'acquerir de la réputation à fauſſes enſeignes, » comme de B.. H.. F.. & leurs ſemblables. Si je me ſuis plaint » de la forme du privilége, ce n'a été qu'afin que ceux à qui » vous en pourriez parler ne cruſſent point que ce fût moy » qui l'euſſes fait demander en cette ſorte : parce qu'on auroit » eu ce me ſemble trés-juſte raiſon de ſe mocquer de moy, ſi » j'avois oſé le prétendre ſi avantageux, & qu'il m'eût été re- » refuſé. Mais l'ayant obtenu, je ne laiſſe pas de l'eſtimer ex- » trémement, & de vous en avoir une trés-grande obligation.... » Quant à ce que vous avez dit mon nom à quelques-uns, & » que vous leur avez fait voir ce livre, je ſuis trés-perſuadé » que vous ne l'avez fait que pour m'obliger ; & il faudroit » que je fuſſes bien de mauvaiſe humeur ſi je m'offenſois d'u- » ne choſe que je ſçay qu'on n'a faite que pour me ſervir : » mais je me ſens particuliérement redevable à cette Dame » qui vous a écrit, de ce qu'il luy plaît de juger de moy ſi fa- » vorablement.

Le P. Merſenne content de la ſatisfaction que lui faiſoit M. Deſcartes, & des éclairciſſemens qu'il en avoit reçûs, redoubla ſes ſoins pour faire expédier le privilége, auquel il ne ſe trouva aucun obſtacle ni delay de la part de M. le Chancelier. Aprés l'avoir retiré du Sçeau il en retint une copie collationnée pour s'en ſervir aux occaſions, & envoia l'original à Jean Maire à Leyde, par le prémier ordinaire de la poſte, comme M. Deſcartes l'en avoit prié. Le Libraire, à qui cette attente avoit fait ſuſpendre ſon impreſſion & différer de tirer la derniére feüille, fit lire le privilége à M. Deſcartes qui ſe trouvoit à Leyde depuis quelque têms. Il parut frappé lors qu'il vid ſon nom exprimé dans le privilége, contre ce qu'il avoit expreſſément mandé au P. Merſenne. Il ſe mit dans la meilleure contenance qu'il put pour ne point laiſſer paroître ſon mécontentement ; & ſe ſervant du remede qui luy reſtoit en main, il

Tom. 3. des lettr. p. 425.

retira

retira son privilége, & se contenta d'en donner un extrait au Libraire, où il supprima le nom de l'Auteur. Le reméde fut presque sans effet: & lors qu'il fut question de distribuer les présens de son livre, il s'apperçût au moins qu'il étoit inutile de dissimuler le nom de la personne, de la part de qui on devoit les recevoir. Il faut avoüer, (dit-il à un Gentil-homme de la Cour du Prince d'Orange) » que n'ayant pas voulu mettre mon nom à mes Ecrits, je ne m'étois point attendu qu'ils me dussent donner occasion de le faire dire à des personnes aussi hautes que celles à qui il s'agit de les presenter. Mais ayant reçû ces jours derniers un privilége du Roy dans lequel il a été mis, quelque soin que j'aye eu de le celer, je crois devoir faire maintenant comme si j'avois eu dessein de le publier; & je ne puis presque plus supposer qu'il soit inconnu. Mais parce qu'on a ajoûté quelques clauses dans ce Privilége que je n'ay jamais vuës en d'autres livres, & qui sont beaucoup plus avantageuses pour moy que je ne mérite, bien que je ne les aye point désirées, & que je n'aye demandé qu'à être reçû au nombre des Ecrivains les plus vulgaires: j'en suis tellement obligé au Roy que je ne sçay quels moiens je dois chercher pour lui faire paroître ma reconnoissance Car je ne crois pas que nous soyons seulement redevables aux Grands des faveurs que nous recevons immédiatement de leurs mains, mais aussi de toutes celles qui nous viennent de leurs Ministres, tant parce qu'ils leur en donnent le pouvoir, que parce qu'ayant fait choix de telles personnes plûtôt que d'autres, nous devons croire que leurs inclinations à nous obliger sont les mêmes que nous remarquons en ceux ausquels ils donnent pouvoir de nous faire du bien. Ainsi quoique je n'aye pas la vanité de croire que les pensées du Roy se soient abbaissées jusqu'à moy, & qu'il sçache rien du privilége que M. le Chancelier a eu la bonté de me scéeller, je ne laisse pas d'en avoir la prémiére & la principale obligation à sa Majesté. Je reconnois en cela que la France est bien autrement & beaucoup mieux gouvernée que n'étoit autrefois la ville d'Ephése, où il étoit deffendu d'exceller: vû qu'on y gratifie non seulement ceux qui excellent, au rang desquels je n'ose aspirer, mais même ceux qui font quelque effort pour bien

1637.

Tom. I. des lettr. p. 478.

1637. » bien faire, encore que ce ſoit par des voies extraordinaires,
» qui eſt une choſe de laquelle j'avouë qu'on auroit eu droit
» de m'accuſer, ſi j'avois vécu parmi les Ephéſiens.

CHAPITRE II.

Les Eſſais de la Philoſophie de M. Deſcartes ſortent de la preſſe avec un autre titre que celuy qu'il leur avoit deſtiné d'abord. Hiſtoire du prémier des quatre traitez intitulé de la Méthode. *Deſſein de cét ouvrage, avec les jugemens qu'en ont fait les Sçavans. Ce que c'eſt que la Logique de M. Deſcartes, & ſa Morale.*

Tom 2. des lettr. p. 35. lettr. VII.

LE privilége du Roy mis entre les mains du Libraire de Hollande fit achever l'impreſſion des Eſſais de la Philoſophie de M. Deſcartes quelque têms aprés qu'il eût quitté la ville de Leyde. Les quatre traitez qui les compoſoient, ſortirent de la preſſe le VIII de Juin 1637, mais ſous un autre titre que celui que l'Auteur avoit envoyé au Pére Merſenne pour l'édition qu'on en vouloit faire à Paris. Il eſt exprimé en ces termes. *Diſcours de la Méthode pour bien conduire ſa raiſon, & chercher la Vérité dans les ſciences. Plus, la Dioptrique, les Météores, & la Géométrie, qui ſont des eſſais de cette Méthode.* Ce nouveau titre ſemble marquer les intentions de l'Auteur avec un peu plus de ſimplicité & de modeſtie que celui qui ne promettoit rien moins que le projet d'une Sçience univerſelle, qui pût élever nôtre nature au plus haut degré de ſa perfection. Mais ce titre, au moins pour le prémier traité, ne répondoit pas encore aſſez parfaitement à l'idée de ſon travail. Son deſſein n'étoit pas d'y

Tom. 1. des lettr. p. 514.

enſeigner toute ſa méthode ; » mais de n'en propoſer que ce
» qu'il eſtimoit ſuffiſant pour faire juger que les nouvelles opi-
» nions qui ſe verroient dans la Dioptrique & dans les Mé-
» téores, n'étoient point conçûës *à la légére*, & qu'elles va-
» loient peut-être la peine d'être examinées. Quoique les traitez de la Dioptrique, des Météores, & de la Géométrie ne fuſſent que les eſſais de cette Méthode, il ne put

Ibidem.

néanmoins montrer l'uſage de cette Méthode dans ces trois

traitez, parce que l'ordre qu'elle prescrivoit pour chercher les choses étoit différent de celuy dont il crut devoir user pour les expliquer. 1637.

Il commence ce discours de la Méthode par diverses considérations touchant les Sçiences. Il propose ensuite les principales régles de la Méthode qu'il a cherchée pour son usage particulier dans la maniére de conduire sa Raison. Aprés il avance quelques maximes de la Morale qu'il a tirée de cette Méthode. Puis il fait une déduction des raisons par lesquelles il prouve l'éxistence de Dieu, & de l'Ame humaine, qui sont les fondemens de sa Métaphysique. On y void ensuite l'ordre des questions de Physique qu'il a cherchées, & particuliérement l'explication du mouvement du cœur, & de quelques autres difficultez qui regardent la Médecine, avec la différence qui se trouve entre nôtre ame & celle des bêtes. En dernier lieu il y fait une déduction des choses qu'il croid être requises pour aller plus avant dans la recherche de la Nature qu'on n'avoit fait jusqu'alors. Il finit en protestant que toutes ses vûës ne tendent qu'à l'utilité du prochain, mais qu'il est trés-éloigné de vouloir jamais s'appliquer *à ce qui ne peut être utile aux uns qu'en nuisant aux autres*, ne demandant pour toute reconnoissance à ceux qui devoient profiter de ses recherches, que la liberté de joüir de son loisir sans trouble.

Pag. 78. du disc. de la Méthode.

Plusieurs ont considéré ce discours de la Méthode de M. Descartes comme la Logique de sa Philosophie: & il est difficile de n'être pas de leur sentiment, lors qu'on considére que la fin de sa Méthode n'est autre que de former le jugement, & de prescrire des régles à l'esprit pour se conduire. Quelques uns ont prétendu que la véritable Logique de M. Descartes n'étoit autre que sa Géométrie, parce qu'ils l'ont regardée comme la clef de tous les arts libéraux, & de toutes les sciences. Ils ont supposé dans cette pensée que sans le secours d'aucune autre régle ni connoissance qu'on dût avoir apprise auparavant, elle peut servir seule non seulement à nous faire juger trés-heureusement de tout ce qui concerne la Philosophie, mais encore à faire une épreuve juste & certaine des inventions des autres, & à éxaminer ce qu'il y a de défectueux & de superflu dans ce qui a paru jus-

Lipstorp. part. 1. specimin. Phil. Cart. pag. 8.

1637. qu'ici, & ce qui reste à ajoûter pour porter les sciences & les arts à leur perfection, & pour les acquerir.

Gassend. tom. 1. oper. pag. 65, 66.

D'autres ont estimé que la vraye Logique de M. Descartes est proprement le traité qu'il donna trois ans aprés sous le titre de Méditations Métaphysiques, parce que c'est là principalement, où aprés avoir proposé le dépoüillement de tout préjugé & de toute connoissance acquise par l'éducation, la coûtume, & l'autorité, il établit la Pensée pour le grand principe sur lequel il vouloit bâtir toute sa Philosophie. M. Gassendi qui est l'un des principaux Auteurs de cette opinion s'est donné la peine de reduire cét ouvrage à ses principaux points, & d'en faire un abrégé, qu'il a intitulé *Logica Cartesii.*

Réfléx. sur la Philosophie. nombr. VIII.

Nous connoissons d'autres Auteurs qui ont parlé de la Logique de M. Descartes, comme d'un ouvrage qui n'a point encore vû le jour. Le P. Rapin qui est de ce nombre, avoit oüy dire que M. Descartes avoit commencé une Logique, mais qu'il ne l'avoit pas achevée; & qu'il en étoit resté quelques fragmens entre les mains d'un de ses disciples sous le titre *de l'érudition.* Ce disciple ne peut être que M. Clerselier qui s'est trouvé le possesseur unique de tout ce que M. Descartes avoit jamais écrit, tant de ce qui étoit fini que de ce qui n'étoit que commencé. Mais aprés une recherche éxacte qui s'est faite de cette Logique prétenduë parmi ses papiers, il ne s'est rien trouvé sous le titre d'*erudition*, ny même rien qui puisse passer pour Logique, si l'on en excepte *ses Regles pour la direction de l'Esprit dans la recherche de la Verité*, qui peuvent servir de modéle pour une excellente Logique, & qui font sans doute une portion considérable de sa Méthode, dont ce que nous avons d'imprimé à la tête de ses Essais ne fait qu'une petite partie.

C'est un manuscrit latin, non achevé, qui est entre nos mains.

Mais tant que l'ouvrage concernant la direction de l'Esprit de l'homme dans la recherche de la Vérité demeurera enseveli dans les ténebres, il nous sera permis de regarder le discours qu'il a publié de sa Méthode comme sa vraye Logique. Il faut avoüer que ce n'est qu'une ébauche d'une juste Dialectique, dont il s'est contenté de donner quelques traits. Il n'a point prétendu y former l'Esprit dans toutes ses fonctions, soit pour les sciences, soit pour la vie civile,

civile ; mais lui apprendre ſeulement à découvrir certaines véritez par la ſeule lumiére naturelle. On prétend neanmoins que ce peu qu'il a donné, mérite mieux le nom de Logique ou d'entrée à la Philoſophie & à toutes les autres Sciences, que l'Organe d'Ariſtote, parce que cela eſt plus ſimple & moins Métaphyſique, & que cela paroît plus propre à des eſprits qui ne ſont encore prévenus d'aucune connoiſſance. Mais ce que M. Deſcartes s'étoit contenté d'ébaucher, a été depuis porté à ſa perfection par ſes diſciples: & aprés ce que Clauberg Profeſſeur de Duyſbourg en Allemagne, & principalement l'Auteur de *l'Art de penſer* en France ont publié ſur ce ſujet, il n'eſt plus permis de ſe plaindre que la Philoſophie de M. Deſcartes ſoit deſtituée d'une Logique réguliére & méthodique. 1637.

Je laiſſe trés-volontiers aux Sectateurs de nôtre Philoſophe le ſoin de nous faire voir les avantages de ſa Méthode au deſſus de l'Organe d'Ariſtote, & de toutes les autres Logiques. On n'a point eu juſqu'ici grand ſujet de les accuſer de négligence ſur ce point. Mais il faut avoüer que ce que ſes Adverſaires y ont reconnu de ſingulier & d'excellent mérite encore plus d'attention. Ils conviennent entre-eux que ce que M. Deſcartes propoſe dans ce Diſcours n'eſt pas mal imaginé; & qu'encore que cela ſoit nouveau, il n'y paroît rien d'odieux, ni rien qui rebute nôtre eſprit. Ils reconnoiſſent que pas un des Modernes n'a mieux rêvé que luy, & qu'on y trouve une profondeur de méditation qui luy eſt particuliére. S'ils ſe partagent dans leurs opinions, c'eſt pour dire avec H. Moore, qu'il y fait voir une modeſtie d'eſprit qui le rend aimable, & une grandeur d'ame qui le fait admirer: ou avec le P. Rapin, qu'on y trouve des traits de ſincérité qui découvrent le véritable fonds de ſon eſprit, ſur tout dans les endroits ſemblables à celui où il dit que l'on n'acquiert par la Philoſophie que le moien de parler vray-ſemblablement de toutes choſes, & de ſe faire admirer par les moins ſçavans.

Poiſſ. Remar. ſur la Métho. de Deſcart. p. 13, 14, 15.

Rap. Réfl. ſur la Log. pag. 323. H. Mor. L. Ver. L. Val. & alii.

Les défauts de ce traité ſont peut être les mêmes que ceux qu'on a coûtume de remarquer dans les ouvrages que les Auteurs n'ont faits d'abord que pour eux-mêmes, & qui ne doivent leur publication qu'au hazard. Car il eſt bon d'a-

1637. vertir ceux qui ont ſoupçonné M. Deſcartes d'avoir voulu faire le maître & le docteur dans ce traité, que ce n'eſt pas une méthode qu'il eût jamais eu la penſée de preſcrire aux autres, mais qu'il avoit ſuivie lui même, par le droit que lui donnoit la liberté de ſe conduire ſelon les lumiéres naturelles qu'il avoit reçûës de Dieu. Ses Adverſaires ont trouvé dans ce diſcours de la Méthode moins d'ordre, moins de régularité, que dans l'Organe d'Ariſtote; & ils ont crû que c'étoit le moins méthodique de ſes ouvrages. Auſſi faut-il avoüer que c'eſt moins un traité dogmatique de ſa Philoſophie, qu'une narration familiére de ſes études & de ſes imaginations, qu'il a crû devoir écrire d'un ſtile ſimple & négligé, pour être plus clair, & pour ſe rendre plus intelligible aux eſprits les plus médiocres. Mais perſonne ne mérite mieux d'être écouté ſur les défauts de ce traité que lui même. Il contoit pour rien cette prétenduë négligence que ſes Adverſaires y appercevoient, & cette confuſion que le mélange des matiéres morales, phyſiques, & métaphyſiques ſembloit y produire. Il paroiſſoit indifférent à ces défauts, ſi l'on excepte l'obſcurité, qu'il reconnoiſſoit dans l'article où il avoit eſſayé de parler de l'éxiſtence de Dieu. Voici comme il s'en excuſa à un Pére Jéſuite qui lui avoit rendu des témoignages fort avantageux de ce traité, & des autres qu'il y avoit joints. » Il eſt vray que j'ay été trop obſcur en ce que j'ay » écrit de l'éxiſtence de Dieu, dans ce traité de la Méthode. Et » quoi que ce ſoit la piéce la plus importante, j'avouë que c'eſt » la moins travaillée de tout l'ouvrage: ce qui vient en partie » de ce que je ne me ſuis réſolu de l'y joindre que ſur la fin, & » lors que le Libraire me preſſoit. Mais la principale cauſe de » ſon obſcurité vient de ce que je n'ay oſé m'étendre ſur les rai» ſons des Scéptiques, ny dire toutes les choſes qui ſont néceſ» ſaires pour dégager l'eſprit des ſens. Car il n'eſt pas poſſible » de bien connoître la certitude & l'évidence des raiſons qui » prouvent l'éxiſtence de Dieu ſelon ma maniére, qu'en ſe » ſouvenant diſtinctement de celles qui nous font remarquer » de l'incertitude dans toutes les connoiſſances que nous a» vons des choſes matérielles: & ces penſées ne m'ont point » paru propres à mettre dans un livre, où j'ay voulu que les » femmes mêmes puſſent entendre quelque choſe, tandis que les

Tom. 1. des lettr. p. 509. 510.

Articl. 3. de la 4. part. du diſc. de la Méthod.

Tom. 1. des lettr. pag. 514, 515.

les plus ſubtils y trouveroient auſſi aſſez de matiére pour « 1637.
occuper leur attention. J'avouë auſſi que cette obſcurité «
vient en partie, comme vous l'avez fort bien remarqué, «
de ce que j'ay ſuppoſé que certaines notions, que l'habitu- «
de de penſer m'a rendu familiéres & évidentes, le devoient «
être auſſi aux autres : ſur quoi je me ſuis propoſé de donner «
quelques éclairciſſemens dans une ſeconde impreſſion. «

Ceux qui trouveront dans ce diſcours de la Méthode d'autres endroits qu'ils jugeront avoir beſoin d'éclairciſſement, pourront être renvoiez aux commentaires qui ont été faits par les Cartéſiens pour les expliquer. Les plus importants des ouvrages qui ont paru ſur ce ſujet, ſont le livre du ſieur Clauberg Profeſſeur de Duyſbourg, qui publia deux ans aprés la mort de nôtre Philoſophe à Amſterdam une ample expoſition de ſa Méthode, avec des défenſes contre Revius & Lentz ou Lentulus ; & celuy du Pére Poiſſon Prêtre de l'Oratoire, qui fit imprimer à Vendôme en 1670 les remarques qu'il avoit faites ſur cette Méthode.

Ce n'étoit pas aſſez que les Adverſaires de M. Deſcartes cruſſent ou vouluſſent faire croire qu'il ne connoiſſoit point d'autre *Logique* que ce qu'il en debite dans ſa Méthode : il falloit encore qu'ils publiaſſent qu'il n'avoit point d'autre *Morale* que les quatre maximes qu'il s'étoit preſcrites pour la conduite particuliére de ſa vie, & que nous avons rapportées à la fin du cinquiéme chapitre du prémier livre de cet ouvrage. S'il avoit prétendu rendre la prémiére de ces maximes générale & commune à toutes ſortes de perſonnes, il faut avoüer que ce ſeroit fait de ſa réputation parmi les Chrêtiens. Elle conſiſte à obéïr aux loix de ſon pays ; à vivre dans la religion de ſes péres ; à ſuivre un genre de vie qui ſoit également éloigné des deux extrémitez. Il n'y a aucune de ces trois conditions qui puiſſe faire rejetter cette maxime comme pernicieuſe, ſi l'on conſidére que M. Deſcartes ne l'a établie que pour un homme tout ſemblable à luy, c'eſt-à-dire pour un François, pour un Catholique, & pour un Philoſophe de vie commune que Dieu ne conduiſoit point par les voyes de M. de Chaſteüil, de M. de Pont-château, de M. de la Trappe, & des autres Solitaires François, que la Providence à choiſis parmi la

Diſc. de la Méthode pag. 24.

1637. nobleſſe & les ſçavans, pour faire des exemples de la pratique la plus ſévére des conſeils évangéliques. M. Deſcartes n'avoit reçû cette maxime que pour lui ſeul; & il auroit été le prémier à la condamner dans un homme qui auroit eu d'autres qualitez, d'autres engagemens, & d'autres diſpoſitions que lui. C'eſt à quoi ſes Adverſaires ont négligé de prendre garde. Mais ſans nous arrêter à leur procédé, contentons nous de leur faire ſçavoir que les quatre maximes de Morale qui ſe trouvent dans la Méthode de M. Deſcartes, toutes excellentes qu'elles ſont, n'ont jamais paſſé dans ſon eſprit pour un corps régulier & accompli de Philoſophie Morale. Perſuadé qu'il n'avoit point de vocation pour donner des loix aux autres, il eſt toujours demeuré ſoumis à celles qui lui étoient légitimement preſcrites: & l'on peut aſſurer qu'il n'a jamais embraſſé ni débité d'autre Philoſophie Morale, que celle de S. Thomas qui étoit ſon auteur favori, & preſque l'unique Théologien qu'il eût jamais voulu étudier.

CHAPITRE III.

Hiſtoire des Eſſais de ſa Méthode, ou des traitez qui ſuivent ſon diſcours de la Méthode. 1. de ſa Dioptrique. 2. de ſes Météores. 3. de ſa Géométrie. Maniére ſubite & précipitée dont il travailla à ce dernier ouvrage. Pourquoi il n'en a pas voulu faire un traité accompli de Géométrie. Obſcurité affectée de cét ouvrage, qui eſt intelligible à tres-peu de perſonnes. Qui ſont ceux qu'il juge capables de l'entendre, & ceux qu'il n'en juge point capables. Queſtion de Pappus difficile à réſoudre, dont il ne facilite la ſolution qu'à demi.

LE prémier eſſai de la Méthode de M. Deſcartes eſt le traité de la *Dioptrique*, qu'il a partagé en dix parties qui ſont autant de diſcours ſur la lumiére, ſur la réfraction, ſur l'œil & les ſens, ſur les images qui ſe forment dans le fonds de l'œil, ſur la viſion, ſur les lunettes, & la taille des verres. Le deſſein de l'Auteur dans ce traité étoit de nous faire voir que l'on peut aller aſſez avant dans la Philo-

ſophie,

ſophie pour arriver par ſon moyen juſqu'à la connoiſſance des arts qui ſont utiles à la vie. Il n'y a rien omis de ce qui pourroit être néceſſaire pour expliquer ce qu'il y a de plus important dans l'Optique & la Catoptrique. Mais il y a éclairci toute cette matiére d'une maniére ſi ſolide & ſi nouvelle, que l'étonnement public, qui fit naître l'admiration & la reconnoiſſance dans les eſprits deſireux de s'inſtruire, produiſit dans quelques Mathématiciens une jalouſie qui n'aboutit qu'à des animoſitez & à des diſputes. Elles allumérent entre-eux une petite guerre, dont les ſuites ont été longues & facheuſes, mais utiles néanmoins au Public, & glorieuſes à M. Deſcartes. Si ce traité a eu ſes adverſaires comme les autres, il a eu auſſi ſes défenſeurs & ſes commentateurs. Ceux d'entre-eux qui ſe ſont ſignalez du vivant de nôtre Philoſophe pourront fournir de la matiére à l'hiſtoire de ſa vie dans la ſuite de cét ouvrage. 1637.

Le traité qui fait le ſecond eſſai de ſa Méthode eſt celuy des *Météores* qu'il a diviſé en autant de parties ou chapitres que celuy de la Dioptrique. Il y traite des corps terreſtres; des vapeurs & exhalaiſons; du ſel; des vents; des nuës; de la pluie, de la nége, & de la grêle; des tempêtes, de la foudre, & des autres feux qui s'allument en l'air; de l'Arc-en-ciel; de la couleur des nuës, & des cercles ou couronnes qui paroiſſent quelquefois autour des aſtres; des parhélies ou apparition de pluſieurs ſoleils. Nous avons rémarqué ailleurs que ce traité doit principalement ſon origine à l'obſervation des parhélies qui fut faite à Rome au mois de Mars de l'an 1629. Cette occaſion luy avoit fait interrompre ſes autres études, pour éxaminer ce phénoméne: & la ſatisfaction qu'il avoit reçûe de luy même en ce point, l'avoit fait paſſer de ſuite à la recherche des météores, dont il n'abandonna point l'étude qu'aprés s'être mis en état d'en pouvoir rendre raiſon. Mais il ne s'aſſujettit point à continuer l'ouvrage pour le conduire à ſa fin. Les occaſions qui ſe préſentérent de faire depuis d'autres obſervations ſur les météores, luy fournirent la matiére de quelques chapitres qu'il ne compoſa que quelques années aprés; & il ne s'aviſa de les incorporer au reſte, que lors qu'il fut queſtion de mettre le traité ſous la preſſe. La lecture de cét ouvrage produiſit à M.

dãs les années 1635. 1636. ſur la nége ſur les *Halons*.

1637. à M. Descartes l'effet qu'il en avoit espéré. Cét effet n'étoit autre que la persuasion qu'il prétendoit donner à tout le monde de la différence totale qui se trouvoit entre sa maniére de Philosopher, & celle qui étoit en usage dans les écoles. En quoi l'on peut dire qu'il a rencontré moins d'adversaires pour ses Météores que pour tous ses autres ouvrages.

Le derniér des essais de sa Méthode qu'il voulût donner pour lors au Public est son traité de *Géométrie* qui comprend trois livres, où il s'agit principalement de la construction des problémes. Le dessein de l'Auteur dans cét ouvrage étoit de faire voir par voye de démonstration qu'il avoit trouvé beaucoup de choses qui avoient été ignorées avant luy, & d'insinuer en même têms qu'on en pouvoit découvrir encore beaucoup d'autres, afin d'exciter plus efficacement tous les hommes à la recherche de la Vérité. Il ne s'étoit pas résolu d'abord à rien publier de sa Géométrie parmi les essais de sa Méthode, & l'on commençoit déja l'impression de ses Météores, lors qu'il s'avisa d'y travailler. Les plus habiles Mathématiciens n'ont pû se persuader que ce fût un ouvrage fait à la hâte : mais il n'a point voulu que nous doutassions de ce fait aprés avoir écrit à un Pére Jésuite en ces termes. » Ma Géométrie est un traité que je » n'ay presque composé que pendant qu'on imprimoit mes » Météores, & même j'en ay inventé une partie pendant ce » têms-là. Mais je n'ay pas laissé de m'y satisfaire autant & » plus que je ne me satisfais d'ordinaire de ce que j'écris. On se tromperoit au reste de croire que M. Descartes eût eu intention de donner les élémens de la Géométrie dans cét ouvrage, qui demande d'autres lecteurs que des écoliers en Mathématiques. Il s'étoit étudié dans les trois traitez qui précédent celuy-cy, à se rendre intelligible à tout le monde, parce qu'il étoit question de faire comprendre des choses qui n'avoient pas encore été enseignées, ou dont on n'avoit pas encore donné les véritables principes. Mais voyant qu'il s'étoit fait avant luy beaucoup d'ouvrages de Géométrie, ausquels il ne trouvoit rien à redire, il ne crût pas devoir répéter dans son traité ce qu'il avoit vû de bon & de fort bien démontré dans les autres. Loin de vouloir les rendre inutiles

Vol. 3. des lettr. p. 115.

Avert. de la Géomét.

inutiles par ſon travail, il contribua ſolidement à les rendre néceſſaires, puis qu'il faut les avoir lûs pour pouvoir comprendre ſa Géométrie. C'eſt pourquoi il ne commença que par où ils ont fini. Il ſupprima les principes de la plus grande partie de ſes régles, & leurs démonſtrations. Il avoit prévu même que pluſieurs de ceux qui auroient lû les autres Géométres, mais qui n'auroient acquis qu'une connoiſſance commune de cette ſcience, pourroient trés-difficilement parvenir à l'intelligence de ſon écrit. » Je ſçay, dit-il au Médecin Plempius, que le nombre de ceux qui pourront entendre ma Géométrie ſera fort petit. Car ayant omis toutes les choſes que je jugeois n'être pas inconnuës aux autres, & ayant tâché de comprendre, ou du moins de toucher pluſieurs choſes en peu de paroles, (même toutes celles qui pourront jamais être trouvées dans cette ſcience,) elle ne demande pas ſeulement des lecteurs trés-ſçavans dans toutes les choſes qui juſqu'icy ont été connuës dans la Géométrie & dans l'Algébre, mais auſſi des perſonnes trés-laborieuſes, trés-ingénieuſes, & trés-attentives.

1637.

Tom. 2. p. 34. des lettres.

Aprés tout, ce fut un peu par affectation & par malice qu'il ſe rendit difficile à entendre dans ſa Géométrie: & s'il eſt fâcheux qu'il ait mérité pour ce point d'être mis en paralléle avec Ariſtote au ſujet de ſon obſcurité étudiée, il eſt encore plus fâcheux qu'il trouve aujourd'huy tant de gens qui prétendent qu'il ait eu plus de raiſon qu'Ariſtote d'en uſer de la ſorte. On en jugera par ce qu'il en écrivit dix-huit mois aprés à M. de Beaune en ces termes. » J'ay omis dans ma Géométrie, dit-il, beaucoup de choſes qui pouvoient y être ajoutées pour la facilité de la pratique. Toutesfois je puis aſſurer que je n'ay rien omis qu'à deſſein, excepté le cas de l'*aſymptote* que j'ay oublié. Mais j'avois prévû que certaines gens qui ſe vantent de ſçavoir tout n'auroient pas manqué de dire que je n'avois rien écrit qu'ils n'euſſent ſçû auparavant, ſi je me fuſſes rendu aſſez intelligible pour eux: & je n'aurois pas eu le plaiſir de voir l'incongruité de leurs objections. Outre que ce que j'ay omis ne nuit à perſonne. Car pour les autres, il leur ſera plus avantageux de faire des efforts pour tâcher de l'inventer d'eux-mêmes, que de le trouver dans un livre. Pour moy je ne crains pas

Tom. 3. des lettr. p. 410.

Tom. 3. des lettr. p. 410.

1637. » que ceux qui s'y entendent, prennent aucune de ces omis-
» sions qu'ils m'imputent pour des marques de mon ignoran-
» ce. Car j'ay eu soin de mettre en toute rencontre ce qu'il y
» a de plus difficile, & de ne laisser que ce qu'il y a de plus
» aisé.

Pag. 521. & ailleurs du même tome, & au tome 2.

Le peu de solidité qui a paru dans cette raison que M. Descartes n'a point été honteux de débiter encore au Pére Mersenne, & à quelques autres de ses amis, a fait juger à ses ennemis que sa solitude & sa philosophie n'avoient pas encore entiérement épuré ses passions. Ce qui donna aussi lieu à des jugemens si peu avantageux fut la bonne opinion qu'il parut avoir pour sa Géométrie, & qu'ils ne manquérent pas d'attribuer à des mouvemens de quelque secréte vanité, dans le têms même qu'ils joignoient leurs voix avec celles de ses admirateurs pour recōnoître qu'il ne s'étoit point vû de plus grand Géomettre depuis la naissance du monde. Il auroit apparemment prévenu cette médisance, si la complaisance pour des amis à qui il n'étoit point en état de rien refuser, ne l'avoit engagé à en dire ingénûment sa pensée.

Lipstorp. p. 72, & 85.

Tom. 3. des lettr. pag. 427, 428.

» Je ne suis pas bien aise, dit-il à l'un d'eux, d'être obligé de
» parler avantageusement de moy même. Mais parce qu'il y
» a peu de gens qui puissent entendre ma Géométrie, & que
» vous desirez que je vous mande quelle est l'opinion que j'en
» ay, je crois qu'il est à propos que je vous dise qu'*elle est*
» *telle que je n'y souhaite rien d'avantage.* J'ay tâché par la Diop-
» trique & par les Météores de persuader que ma méthode
» est meilleure que la méthode ordinaire : mais je prétends
» l'avoir démontré par ma Géométrie. Car dés le commence-
» ment j'y résous une question qui par le témoignage de Pap-
» pus n'a pû être trouvée par aucun des Anciens : & l'on peut
» dire qu'elle ne l'a pû être non plus par aucun des Modernes,
» puis qu'aucun n'en a écrit, & que néanmoins les plus habi-
» les ont tâché de trouver les mêmes choses que Pappus dit
» au même endroit avoir été cherchées par les Anciens. C'est
» ce qu'ont fait les Auteurs de l'*Apollonius redivivus* [1], *de l'Apol-*
» *lonius Batavus* [2], & les autres [3], du nombre desquels il faut
» mettre aussi M. vôtre Conseiller [4], *de Maximis & Minimis.*
» Mais aucun de ces Modernes n'a sçû rien faire que les An-
» ciens ayent ignoré.

[1] Marinus Ghetaldus.
[2] Wilebrordus Snelius.
[3] Peut être entend-il F. Viete Auteur de l'Apolonius Gallus.
[4] P. Fermat conseiller de Toulouse.

Aprés

Aprés cela, ce que je donne au ſecond livre touchant la « 1637.
nature & les propriétez des lignes courbes, & la façon de «
les examiner, eſt, ce me ſemble, autant au delà de la Géo- «
métrie ordinaire, que la Rhétorique de Cicéron eſt au de- «
là de l'*A*, *B*, *C*, des enfans. M. Deſcartes parloit ainſi de «
luy même à des amis qui avoient ſa confiance, & qu'il croyoit diſcrets, ſans ſonger que ce que la prudence tient caché entre amis pendant la vie, eſt ſouvent ſujet à devenir public aprés la mort des uns ou des autres. Ses envieux qui paroiſſoient beaucoup plus ingénieux à ruiner ſa réputation que ſes amis ne l'étoient à la ménager, tâchérent de luy faire un nouveau crime du diſcernement qu'il avoit entrepris de faire entre ceux qu'il croyoit capables d'entendre ſa Géométrie, & ceux qu'il n'en jugeoit point capables. Il mettoit au rang des prémiers M. *de Méziriac* Gentil-homme de Breſſe de l'Académie françoiſe, qui n'étoit que de trois ans plus âgé que luy. Il faiſoit un cas tout particulier de ſon génie & de ſa capacité, ſur tout pour l'Arithmétique & l'Algébre, qu'il poſſédoit en un degré de profondeur qui l'égaloit à M. Viéte. Il s'en expliqua au P. Merſenne vers le mois de Février de l'année 1638 en ces termes. » Je m'attens fort à M. Bachet pour juger de ma Géométrie. J'ay regret que « Galilée ait perdu la vuë, je me perſuade qu'il n'auroit pas mé- « priſé ma Dioptrique. Mais il ne pût recevoir de M. de Méziriac pour ſa Géométrie la ſatisfaction qu'il ne pouvoit eſpérer de Galilée pour ſa Dioptrique : parce que M. de Méziriac perdit la vie vers le même têms dans la plus grande vigueur d'un âge d'homme, n'ayant guéres que quarante-cinq ans lors qu'il mourut.

Lettr. XCIII. & LXXIII. du 3. tom.

Claude Gaſ. par Bachet.

Tom. 2. des lettr. p. 385. tom. 3. p. 190.

En 1638. V. Peliſſ. Hiſt. de l'Ac. pag. 228, & 262.

Son travail ſur Diophante d'Aléxandrie eſt plus que ſuffiſant pour juſtifier l'eſtime que M. Deſcartes faiſoit de luy : mais il eſt à croire que le Public auroit encore enchéri ſur cette eſtime, s'il avoit vû le traité d'Algébre de M. de Méziriac, & quelques autres manuſcrits de cét Auteur, dont le plus important eſt celuy des XIII livres des *Eléments d'Arithmétique ſervant pour l'Algébre*, écrit en latin, & acheté des héritiers de M. de Méziriac depuis environ quinze ou ſeize années, par une perſonne de la religion réformée, qui n'a point oublié de l'emporter hors du Royaume au têms de la révolu-

Catal. des Mſſ. de Méziriac qui m'a été envoyé de Bourg en Breſſe.

Oo ij tion

1637 tion de l'état où étoient les Religionaires avant la révocation de l'Edit de Nantes.

Outre M. de Méziriac il se trouvoit encore en France quelques autres Mathématiciens que M. Descartes estimoit tres-capables d'entendre sa Géométrie. Il mettoit de ce nombre ses amis Messieurs Mydorge & Hardy, & il n'en excluoit pas M. de Fermat, lors qu'il eût reconnu son habileté. Il connoissoit aussi quelques personnes dans les Pays-bas, à la portée desquels il ne la jugeoit pas disproportionnée. Parmi ceux qui l'entendoient parfaitement dans la Hollande, il contoit deux Particuliers qui faisoient profession d'enseigner les Mathématiques aux gens de guerre, & dont l'un étoit le sieur Gillot qui avoit été quelque têms à M. Descartes. Il ne croyoit point les Pays-bas Espagnols dépourvûs de Mathématiciens assez habiles pour l'entendre. Il mettoit de ce nombre le sieur Vander Wegen Gentil-homme Brabantin, & Godefroy Wendelin Chanoine de Condé en Haynaut & Curé de Herck sur les confins du Brabant & du pays de Liege ami particulier de M. Gassendi : & il en écrivit au Médecin Vopiscus Fort. Plempius, pour le prier de luy faire sçavoir le sentiment qu'en auroient ces Messieurs. Mais il ne préféroit personne de quelque pays que ce fût à M. de Beaune Conseiller au Présidial de Blois, pour l'intelligence de sa Géométrie. Il reconnut par un écrit que le P. Mersenne lui envoya de luy, qu'il l'entendoit *tres-bien, & qu'il en sçavoit plus que ceux qui se vantoient plus que luy.* Il se confirma de plus en plus dans cette persuasion, & il s'en expliqua au même Pére l'année suivante en ces termes. » Le développement » que M. de Beaune a fait de mes solutions sert à démontrer » deux choses ; l'une, que M. de Beaune en sçait plus que » ceux qui n'en ont sçû venir à bout ; l'autre, que les régles » de ma Géométrie ne sont pas inutiles, ny si obscures qu'on » ne les puisse entendre, ny si défectueuses qu'elles ne suffisent » à un homme d'esprit pour faire plus que par les autres » Méthodes. Car il les a entenduës sans aucun interpréte, & » il s'en sert à faire ce que vos plus grands Géométres de Paris » ignorent.

Tom. 3. des lettr. p. 190. 191. tom. 2. p. 361. initio.

Pag. 399. tom. 3.

Tóm. 2. pag. 34.

Tom. 2. pag 419.

Pag. 176 du même tome

C'étoit certainement une marque de grande distinction parmi les prémiers Mathématiciens du siécle de se trouver

sans

ſans préſomption en état de pouvoir comprendre la Géométrie de M. Deſcartes. Ceux à qui il avoit bien voulu rendre luy-même ce témoignage pouvoient s'aſſûrer d'être trés-profondément dans ſon eſtime : mais il y avoit d'autant moins de confuſion à craindre pour les autres, que la matiére étoit plus difficile & plus ſupérieure à la portée des eſprits du commun. M. Deſcartes luy-même ne prétendoit pas ôter le titre de Mathématicien à ceux qui ne pouvoient aſpirer à l'intelligence de ſa Géométrie. Il eſt pourtant fâcheux pour la réputation de la prémiére Univerſité de Hollande, qu'il n'ait pas trouvé un Profeſſeur de l'Ecole publique en Mathématiques à Leyde qui pût l'entendre, non pas même Jacques Golius, qui étoit ſon ami d'ailleurs ; mais qui ſembloit ſe diſtinguer davantage par la connoiſſance des langues orientales, & ſur tout de l'Arabe, que par celle des Mathématiques qu'il profeſſoit. Il n'avoit pas meilleure opinion des Profeſſeurs d'Amſterdam. Martin Hortenſius de Delpht en étoit ſans doute le plus célébre & le plus habile, au jugement même de M. Gaſſendi qui le connoiſſoit trés-particuliérement. Cependant il eſt nommé par M. Deſcartes parmi ceux qui ne comprenoient point ſa Géométrie. Il ne ſçavoit point aſſez de Mathématiques, & particuliérement aſſez d'Algébre pour cela, & il l'entendoit encore moins que Golius. Pour les autres Mathématiciens & Philoſophes de Hollande, ils parurent la plûpart ſi éloignez d'y rien comprendre (ſi l'on excepte le ſieur François Schooten qui l'étudia depuis, & M. le Bourg-maiſtre J. *Hudde* qu'on ne connoiſſoit pas encore) qu'ils n'y trouvérent pas même un mot capable de leur ouvrir la bouche, quoy qu'ils fuſſent excitez d'ailleurs à parler, ſoit par leur propre jalouſie, ſoit par la mauvaiſe volonté des Miniſtres & autres Théologiens Proteſtans qui n'aimoient pas M. Deſcartes, & qui n'en étoient pas aimez.

1637.

Tom. 3 des lettr. p. 191.

Tom. 2. des lettr. pag. 35. item tom. 3. pag. 192. &c.

A l'égard des Mathématiciens de Paris & de quelques provinces de France, qu'il ſoupçonnoit de ne pouvoir atteindre à ſa Géométrie, il ſe peut faire qu'il en ait jugé un peu de trop loin. Il ſe peut faire auſſi qu'il n'ait été ny trop décisif, ny trop précipité, lors qu'il en a dit ſa penſée au P. Merſenne en ces termes, » Vos Analyſtes n'entendent rien en ma Géo-

Pag. 191. tom. 3.

 métrie,

1637. » métrie, & je me mocque de ce qu'ils disent. Les construc- » tions & les démonstrations de toutes les choses les plus diffi- » ciles y sont : mais j'ay omis les plus faciles, afin que leurs sem- » blables n'y pussent mordre. Mais il n'avoit peut-être consulté que ses ressentimens dans le jugement qu'il porta depuis sur l'habileté de ceux qui trouvérent à redire à sa Géométrie. Il n'auroit sans doute osé dire à un autre qu'au P. Mersenne à qui il découvroit toutes ses foiblesses, « qu'il ne » croyoit aucun de ses adversaires capable d'apprendre en tou- » te sa vie tout ce qu'elle contient, pourvû qu'il ne fût pas plus » habile que M. de Roberval. Il avoit pris des sûretez & des mesures suffisantes pour ne pouvoir être surpris ny convaincu de fausseté dans son jugement & dans sa prédiction. C'est ce qui a paru par la maniére dont il a traité la fameuse question de Pappus Mathématicien d'Aléxandrie, vivant du têms de Théodose l'ancien, à laquelle il avoit témoigné quatre ans auparavant avoir employé cinq ou six semaines pour en trouver la solution. La solution de cette question, qui demande un homme consommé dans l'Analyse des Anciens & dans l'Algébre des Modernes avoit été tentée par Euclide, & poursuivie par Apollonius, sans que ny Euclide, ny Apollonius, ny aucun des Mathématiciens jusqu'à Pappus, ny enfin ceux qui avoient paru dans le monde depuis Pappus jusqu'à M. Descartes fussent venus à bout de l'achever. Il ne crut pas devoir prodiguer au Public la découverte qu'il en avoit faite, pour ne pas donner lieu aux Mathématiciens de Paris qui luy portoient envie, de luy ravir ce petit honneur, & de se vanter aprés qu'ils la luy auroient dûë, de l'avoir apprise d'ailleurs, & dés auparavant, indépendemment de luy. « Le bon de cette affaire, dit-il, » touchant cette question de Pappus est, que je n'en ay mis » que la construction & la démonstration, sans en mettre tou- » te l'analyse, laquelle ces Messieurs s'imaginent que j'ay mise » seule, en quoy ils témoignent qu'ils l'entendent bien peu. » Mais ce qui les trompe, c'est que j'en fais la construction » comme les Architectes font les bâtimens, en prescrivant seu- » lement tout ce qu'il faut faire, & laissant le travail des mains » aux Charpentiers & aux Massons. Ils ne connoissent pas » aussi ma démonstration, à cause que j'y parle par *A*, *B* : ce qui

pag. 521. du 3. tom.

Tom. 2. des lettr. p. 340. ad fin.

Liv. 1. de la Géométrie de Desc. 304 & 306.

Tom. 2. des lettr. p. 449, 450.

Tom. 3. des lettr. pag. 395.

qui ne la rend toutefois en rien différente de celle des An- « 1637.
ciens, ſinon que par cette façon je puis mettre ſouvent en «
une ligne ce dont il leur falloit remplir deux ou trois pages. «
Et pour cette cauſe elle eſt incomparablement plus claire, «
plus facile, & moins ſujette à l'erreur que la leur. Pour l'A- «
nalyſe, j'en ay omis une partie, afin de retenir les eſprits «
mal intentionnez dans leur devoir. Car ſi je la leur euſſes «
donnée, ils ſe fuſſent vantez de l'avoir ſçûë long-têms au- «
paravant : au lieu que maintenant ils n'en pourront rien di- «
re qui ne faſſe connoître leur ignorance. «

CHAPITRE IV.

Jugement que faiſoit M. Deſcartes des Eſſais de ſa Philoſophie. Liaiſon & rapport de ces quatre traitez. Maniére dont ils ſont écrits. Pourquoy en langue vulgaire : pourquoy ſans nom d'Auteur. Diſtribution des exemplaires pour le Roy & le Cardinal de Richelieu par l'Ambaſſadeur de France, qui eſt tué au ſiége de Breda ; pour le Prince d'Orange par M. de Zuytlichem ; pour les Cardinaux Barberin & de Baigné, non par M. de Peireſc dont on fait l'éloge, mais par le Nonce du Pape ; pour les Jéſuites, ſon ancien Maître en Philoſophie, celuy de ſon neveu. M. de Roberval eſt oublié dans ces diſtributions. Cauſe & origine des animoſitez de M. de Roberval contre M. Deſcartes.

VOila quels furent les prémiers Eſſais publics de la Philoſophie de M. Deſcartes, qui ſans s'attacher à vouloir donner des compoſitions d'eſprit achevées dans des proportions trop exactes, & polies ſelon les régles les plus ſcrupuleuſes de la critique, n'a ſongé qu'à faire de ſimples épreuves de ſa Méthode. Mais il n'avoit point négligé de choiſir dans toute ſa Philoſophie les morceaux qu'il jugeoit les plus propres pour donner une juſte idée de ce que le Public pouvoit eſpérer de luy. Il avoit au reſte ſi bonne opinion de ces Eſſais, qu'il ne croyoit pas qu'on y pût trouver la valeur de trois lignes à rejetter ou à changer ; & il ne faiſoit pas difficulté de dire que s'il ſe trouvoit quelque choſe de faux dans quelqu'une des moindres parties de ce qu'il venoit

Tom. 3. des lettr. p. 427.

Tom. 2. des lettr. p. 449.

1637. venoit de faire imprimer, tout le reste de sa Philosophie ne valoit rien.

Quoique les matiéres de ces traitez semblent d'abord assez éloignées, il a fait en sorte néanmoins que les trois derniers eussent une liaison trés-étroite avec le prémier. C'est pour cela qu'aprés avoir proposé un échantillon d'une méthode générale qu'il avoit adoptée, sans pourtant prétendre l'enseigner aux autres, il a choisi dans la Dioptrique un sujet mêlé de Philosophie & de Mathématique; dans les Météores un de Philosophie pure sans mêlange; & dans la Géométrie un de Mathématique pure, pour faire voir qu'il n'y auroit rien dans tout ce qu'il pourroit avoir de connoissances naturelles qu'il n'eût dessein de rapporter & de réduire à cette Méthode, & où il n'espérât réüssir parfaitement, pourvû qu'il eût les expériences qui y seroient nécessaires, & le têms pour les considérer.

Tom. 3. des lettr. p. 494.

Sa maniére d'écrire dans tous ces traitez est celle que les honnêtes gens se sont toûjours prescrite dans tous les têms & les lieux où l'on a sçû vivre en hommes. Il s'est contenté d'y exposer ses pensées toutes unies sans songer à réfuter personne: & quoiqu'il ne pût oublier en écrivant, la distance dont il s'écartoit du commun des Philosophes, il témoigne avoir été fort éloigné de vouloir insulter à la moindre des opinions qui sont reçûës dans les Ecoles.

Tom. 2. des lettr. pag. 38. initio.

Quant à sa maniére de raisonner, il paroît qu'elle étoit considérée par les autres d'une façon toute differente qu'elle n'étoit effectivement selon luy. Il n'étoit point d'accord sur ce sujet avec ceux qui publioient que les explications des choses qu'il a données peuvent bien être rejettées & méprisées; mais qu'elles ne peuvent être combatuës & réfutées par raison. Car n'admettant aucuns principes qu'il ne crût trés-manifestes, & ne considérant rien autre chose que les grandeurs, les figures, & le mouvement à la maniére des Mathématiciens, il s'est exclus de toutes les ressources que l'on se réserve pour se sauver au besoin, & il s'est fermé tous les subterfuges des Philosophes. De sorte que la moindre erreur qui se sera glissée dans ses principes pourra facilement être apperçûë & réfutée par une démonstration Mathématique. Mais au contraire, s'il s'y trouve quelque chose

Tom. 2. des lettr. pag. 34.

chose qui paroisse tellement vray & assûré qu'on ne puisse le renverser par aucune démonstration semblable, cela ne peut sans doute être méprisé impunément, du moins par ceux qui font profession d'enseigner. Car encore qu'il semble ne faire autre chose par tout que proposer ce qu'il dit sans le prouver : il est néanmoins trés-facile de tirer des syllogismes de ses explications, par le moyen desquels il a cru que les autres opinions touchant les mêmes matiéres pourroient être manifestement détruites, & que ceux qui voudroient les défendre auroient de la peine à répondre à ceux qui entendent ses principes. 1637.

Les raisons qu'il a eûës d'écrire en langue vulgaire plûtôt qu'en latin étoient trés-conformes au bon sens, faisant profession de travailler principalement pour la gloire & l'utilité de sa patrie, & de ne point distinguer les personnes sans Lettres d'avec les autres dans le service qu'il souhaitoit de rendre à tout le monde. Mais il semble que son principal motif en ce point ait été la crainte de trouver des lecteurs trop favorablement prévenus pour les Anciens : vice qui est fort ordinaire dans ceux qui ont étudié les langues, & qui par ce moyen ont assujetti leur raison à l'autorité des Anciens qu'ils ont lûs. „ Si j'écris, dit-il, en françois qui est la langue de mon païs, plûtôt qu'en latin qui est la langue de mes précepteurs ; c'est dans l'espérance que ceux qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure jugeront mieux de mes opinions que ceux qui ne croyent qu'aux livres anciens. Et pour ceux qui joignent le bon sens avec l'étude, & qui sont les seuls que je souhaite avoir pour juges, ils ne seront point, je m'assûre, si partiaux pour le latin, que de refuser d'entendre mes raisons, parce que je les explique en langue vulgaire. (Disc. de la Méthod. part. 6. p. 77.)

Il ne jugea point à propos de mettre son nom à ces quatre traitez, tant parce qu'il regardoit la qualité d'Auteur d'un œil trés-indifférent, & qu'il étoit fort peu persuadé de la solidité de la gloire à laquelle les écrivains du commun aspirent par leur plume ; que parce qu'il souhaitoit d'imiter le peintre de l'Antiquité, & se cacher derriére son ouvrage, ou demeurer inconnu dans la foule, pour écouter ce qu'on en diroit avec plus de liberté. Le sieur Lipstorpius attribuë (*Apelles post tabulam.* Tom. 2. des lettr. p. 530.)

1637. cette ſuppreſſion de nom à la rare modeſtie de nôtre Philoſophe, & au mépris généreux qu'il faiſoit de la vaine réputation qu'on peut acquérir en ce monde. Mais pour ne point faire icy l'honneur à M. Deſcartes d'une vertu qui luy étoit commune d'ailleurs avec beaucoup d'honnêtes gens de ſon ſiécle : il faut avoüer que la qualité d'*Anonyme* eſt devenuë un ſigne aſſez équivoque par la diverſité des motifs qui ont porté les Auteurs à ſupprimer leur nom à la tête de leurs ouvrages. Ses envieux n'auroient pas négligé de profiter de l'indifférence où eſt le Public là-deſſus, & de faire attribuer ſa conduite à quelque défiance qu'il auroit eüë de la vérité de ſes raiſons. Mais il voulut aller au-devant des uns & des autres, & leur faire voir que ce n'étoit ny la modeſtie, ny la mauvaiſe honte qui l'avoit porté à ne point mettre ſon nom a ces prémiers ouvrages. Il témoigna depuis au Pére Dinet Provincial des Jéſuites en France, qu'il n'en avoit uſé de la ſorte que pour ſe mettre à couvert de l'envie qu'il prévoyoit, tout indigne qu'il en fût ſelon ſon jugement, que ces écrits devoient attirer ſur luy.

De Regul. Mor. part. 2. pag. 83.
Tom. 1. des Lettr. pag. 511.
Epiſtol. ad R. P. Dinetum.

La trahiſon que luy fit le P. Merſenne rendit ſa précaution tout-à-fait inutile. Car ce Pére ne ſe contenta pas de le déceler en faiſant voir avant l'impreſſion à diverſes perſonnes le manuſcrit qu'il ne luy avoit confié que pour M. le Chancelier Séguier : il fit encore mettre ſon nom en tout ſon entier dans le privilége, où il laiſſa de concert avec M. des Argues inſérer les grands éloges dont nous avons parlé ailleurs, & qui donnérent autant de chagrin que de confuſion à M. Deſcartes.

Tom. 1. des lettr. p. 493.
V. cy-deſſus. chap. 1. de ce 4. livre.

Quoique cette conduite dérangeât entiérement les meſures qu'il avoit priſes, elle ne luy fit pourtant pas perdre le jugement. Pour ſauver les reſtes de ſes intentions il retrancha ſon nom & ſes éloges du privilége, dont il ne voulut faire paroître qu'un extrait. Il n'eut pas plûtôt reçû les deux cens exemplaires dont il étoit convenu avec le Libraire, qu'il en régla la diſtribution dans l'ordre que ſes devoirs & ſon inclination luy preſcrivirent. Il en fit préparer d'abord pour le Roy, le Cardinal de Richelieu Miniſtre, le Chancelier, pluſieurs Seigneurs & Officiers de la Cour de France ; pour quelques Cardinaux Italiens, & d'autres perſonnes de la

Cour

Cour de Rome, avec lesquelles il avoit autrefois contracté des habitudes ; pour ses amis de tout état & de toute profession répandus dans l'Europe. Mais les prémiers distribuez furent ceux qu'on n'eut pas besoin d'envoyer hors de Hollande. Il en envoya d'abord à la Haye à M. de Zuytlichem son intime amy, qui se chargea de les faire tenir aux conditions qu'il luy marqua pour en déclarer ou n'en pas déclarer le nom de l'Auteur. Il le pria d'en présenter un au Prince d'Orange Frédéric Henry, par une lettre où il traitoit ce Prince d'*Altesse*, titre nouveau substitué depuis un an à celuy d'*Excellence*, par l'Ambassadeur de France, à qui les Princes d'Orange ont eû la prémiére obligation de cét honneur. » Je vous supplie, dit-il à M. de Zuytlichem, de vouloir présenter l'exemplaire à son Altesse, je n'ose dire au nom de l'Auteur, à cause que l'Auteur n'y est pas nommé, & que je ne présume point que mon nom mérite d'être connu d'elle : mais comme ayant été composé par une personne que vous connoissez, & qui est trés-devoüée & trés-affectionnée à son service. En effet je puis dire qu'ayant pris résolution de quitter mon païs & de m'éloigner de mes connoissances pour passer une vie plus douce & plus tranquille que je ne faisois auparavant, je ne me fusses point avisé de me retirer en ces Provinces, & de les préférer à quantité d'autres endroits où il n'y avoit aucune guerre, & où la pureté & la sécheresse de l'air sembloient plus propres aux productions de l'esprit, si la grande opinion que j'avois de son Altesse ne m'eût fait extraordinairement fier à sa protection & à sa conduite. Depuis, ayant joüy parfaitement du loisir & du repos que j'avois espéré trouver à l'ombre de ses armes, je luy en ay trés-grande obligation ; & je pense que ce livre qui ne contient que des fruits de ce repos doit luy être offert plus particuliérement qu'à personne.

1637.

Biz. Hist. métall. de Holl. p. 184.

Tom. 2. des lettr. pag. 557.

M. de Zuytlichem présenta le livre au Prince d'Orange avant son départ pour le Siége de Breda, que ce Prince alla mettre devant cette Ville le 23 de Juillet. Mais M. Descartes ne fut pas si promtement servi à la Cour de France. Il s'étoit souvenu des amitiez & des offres de service que luy avoit faites le Baron de Charnassé Ambassadeur de France à la Haye peu de têms auparavant, lorsqu'il étoit allé luy ren- Hercules.

1637.

dre visite à la compagnie de M. de Zuytlichem. C'est ce qui le porta non seulement à luy faire présent de son livre qu'il luy envoya depuis par le ministére du même M. de Zuytlichem: mais cela luy fit prendre encore la liberté de prier cét Ambassadeur de trouver bon que ce fût par son entremise qu'il pût présenter son livre au Roy & au Cardinal de Richelieu. M. de Charnassé ayant reçû de M. de Zuytlichem les deux exemplaires destinez à cela se fit un plaisir d'embrasser l'occasion qui se présentoit de faire connoître le mérite de M. Descartes au Roy & au Cardinal Ministre. Il luy promit de s'acquiter incessamment de cette commission: mais il fallut partir pour le siége de Breda, où M. de Zuytlichem l'avoit devancé par la nécessité d'accompagner le Prince d'Orange. La place résista aux Hollandois jusqu'au 10 d'Octobre suivant, auquel elle fut renduë par le Gouverneur Omer de Fourdin. Mais le Baron de Charnassé y fut tué en relevant la garde à la tête du Régiment d'Infanterie dont il étoit colonel pour les Etats, quoi qu'il fût Ambassadeur ordinaire de France en Hollande. Ces emplois n'étoient pas incompatibles: & il n'étoit pas extraordinaire de voir les Ambassadeurs de la Couronne passer successivement de la plume à l'épée, & de l'épée à la plume pour le service des Alliez. M. Descartes fit une perte en particulier à la mort de ce Seigneur, dont il estimoit le mérite: & cette mort le laissa dans l'inquiétude de sçavoir si le Cardinal de Richelieu avoit reçû son livre.

Tom. 1. des lettr. p. 477, 478, 479.

M. de Charnassé étoit tres-versé dans la Physique, les Mathématiques, & aimoit la Philosophie de Descartes.

Tom. 2. des lettr. p. 370.

L'expédition des exemplaires qu'il avoit destinez pour l'Italie semble avoir été encore plus traversée dans les voyes qu'il avoit choisies pour les faire tenir avec sûreté. Il en avoit fait préparer deux pour le Cardinal de Bagné, & il les avoit accompagnez d'une lettre à ce Cardinal, où il luy marquoit que ces deux exemplaires étoient pour luy seul. Il en avoit pareillement addressé un au Cardinal François Barberin, qu'il avoit connu particuliérement à Paris & à Rome. Quoique le motif de l'amitié dont il en étoit honoré fût plusque suffisant pour le porter à luy faire ce présent, il marqua néanmoins au P. Mersenne que ce qui l'obligeoit à ce devoir étoit l'observation des parhélies qu'il explique à la fin de ses Météores; & que comme cette observation étoit

Pag. 417 du même tom.

venuë

1637.

venuë de ce Cardinal, le présent qu'il luy vouloit faire n'étoit que la marque d'une reconnoissance dont il ne croyoit pas devoir se dispenser. Son dessein étoit d'addresser cét exemplaire à M. de Peiresc Conseiller au Parlement de Provence, l'amy particulier de ce Cardinal, & le correspondant général des gens de Lettres de l'Europe. Mais il n'avoit pas encore appris sans doute la mort de ce grand homme arrivée le 24 jour de Juin de la même année. Nous ne voyons pas qu'il entretint un commerce de lettres avec luy, & nous ne trouvons rien du côté de l'un ni de l'autre qui nous fasse voir le fondement de leur connoissance mutuelle. M. de Peiresc ne s'étant point borné à un genre particulier de bienveillance pour ceux qui travailloient à l'avancement des Lettres & des Sciences de toute espece, s'étoit fait une habitude de secourir tous les Sçavans qu'il avoit pû découvrir, & il avoit eu le cœur assez vaste pour n'en exclurre même aucun étudiant, pourvu qu'il fist profession d'aimer un peu les Lettres. Il assistoit les uns de sa bourse qui avoit toujours paru inépuisable quoi que ce fût celle d'un simple Particulier; il aidoit les autres de ses lumiéres, les fortifioit de ses conseils, les encourageoit au travail, levoit les obstacles, leur facilitoit les moiens de réüssir, & prévenoit leurs besoins & leurs desirs même avec une générosité dautant plus héroïque qu'elle étoit moins éclatante. M. Descartes n'étoit point de condition ny de fortune à pouvoir profiter de la libéralité de M. de Peiresc. Ne s'étant donné ny aux Antiques, ni aux Manuscrits, ny à rien de ce qui concerne ce que l'on peut apprendre par la lecture: il avoit mis M. de Peiresc hors d'état de pouvoir luy rendre aucun service. Mais l'inclination qui leur étoit commune pour les recherches de Physique & de Mathématiques pouvoit avoir formé quelque relation entre eux. Il n'est pas croyable que M. Descartes n'eût pas ouy parler souvent de M. de Peiresc à M. de Saumaise son voisin & son amy; que M. de Peiresc n'eût été aussi souvent entretenu des occupations de M. Descartes par M. Gassendi qui en étoit assez informé; & que le P. Mersenne qui étoit dans l'habitude d'écrire à tous les deux & d'en recevoir des lettres n'eût jamais mandé des nouvelles de l'un à l'autre.

M. de Saumaise hantoit M. Descartes en Hollande, & écrivoit souvent à M. de Peiresc.

1637. Quoi qu'il en ait été, la mort de M. de Peiresc obligea M. Descartes à prendre d'autres mesures pour faire tenir son livre au Cardinal Barberin; & il fit ensorte par la négociation du P. Mersenne que le Nonce du Pape qui étoit à Paris voulût bien se charger de cette commission, & de celle de faire tenir en même têms les exemplaires au Cardinal de Bagné. Mais il survint je ne sçay quels obstacles à leur transport qui ne se fit de plus d'un an aprés. M. Descartes voyant qu'il n'en avoit point de nouvelles chercha long-têms dans son esprit des raisons pour expliquer ce retardement. Il ne pût s'en imaginer d'autres que celles du scrupule où l'on étoit au delà des Alpes sur les opinions nouvelles de Physique. L'inquiétude le porta à en écrire au P. Mersenne en 1639, pour le prier de s'informer de l'avanture de ces éxemplaires, & de luy mander ce qui en étoit. » Je suis en peine, dit-il, de sçavoir si les éxemplaires que M. » le Nonce vous avoit promis de faire tenir au Cardinal de » Bagné &c. ont été enfin addressez. Car j'ay sujet de me dou- » ter que la difficulté qui s'est trouvée à les faire porter vient » de ce que l'on a eu crainte qu'ils ne traitassent du mouve- » ment de la terre. En effet il y a plus de deux ans que le » Maire ayant offert d'en envoyer à un Libraire de Rome, » celuy-cy fit réponse qu'il en vouloit bien une douzaine d'é- » xemplaires, pourvû qu'il n'y eût rien qui touchât le mou- » vement de la terre: & les ayant reçûs depuis, il les a ren- » voyez en ce païs, au moins a-t'il voulu les renvoyer.

ou Bagni.

Tom. 2 des lettr. p. 427. item. ibid. p. 172.

Libraire de Leyde qui les a imprimez.

M. Descartes n'avoit pas oublié les Jésuites dans la distribution de ses largesses. Il se souvenoit de ce qu'il devoit à ses prémiers maîtres qui étoient dans cette Compagnie, où il avoit aussi d'autres amis de nouvelle acquisition. Mais nous ne pouvons mieux exprimer sa reconnoissance envers son Régent de Philosophie que par les termes ausquels il luy en écrivit dés le mois de Juin de l'an 1637. » Je juge bien, dit- » il à ce Pére, que vous n'aurez pas retenu les noms de tous » les disciples que vous aviez il y a vingt-trois ou vingt-quatre » années, lors que vous enseigniez la Philosophie à la Fléche, » & que je suis du nombre de ceux qui sont effacez de vôtre » mémoire. Mais je n'ay pas crû pour cela devoir effacer de la » mienne les obligations que je vous ay. Je n'ay pas perdu le desir

Tom. 2. des lettr. pag. 356.

« desir de les reconnoître, quoi que je n'aye point d'autre oc- « 1637.
« casion de vous en rendre témoignage, sinon qu'ayant fait « imprimer ces jours passez le volume que vous recevrez avec « cette lettre, je suis bien aise de vous l'offrir comme un fruit « qui vous appartient, & dont vous avez jetté les prémiéres se- « mences en mon esprit, comme je dois aussi à ceux de vôtre « Ordre le peu de connoissance que j'ay des bonnes Lettres. « Si vous prenez la peine de lire ce livre, ou de le faire lire par « ceux de vôtre Compagnie qui en auront le loisir ; & si aprés « en avoir remarqué les fautes, qui s'y trouvéront sans doute « en tres-grand nombre, vous voulez me faire la faveur de m'en « avertir, & ainsi continuer encore à m'enseigner : je vous en « auray une trés-grande obligation, & je feray mon possible « pour les corriger suivant vos bonnes instructions.

Nous ne sçavons pas quels furent les effets de la priére qu'il fit à son ancien maître : mais il paroît que le service qu'il en attendoit luy fut au moins rendu par le maître de M. son neveu qui faisoit ses études sous les Jésuites. Ce Pére ayant reçû l'éxemplaire qui étoit pour luy, ne manqua point d'écrire à M. Descartes pour l'en remercier: & afin de rendre sa reconnoissance moins stérile & plus solide, il luy promit de le lire avec les yeux d'un vray amy, c'est-à-dire avec la derniére éxactitude, & de luy en rendre compte sans flaterie & sans indulgence. M. Descartes crut avoir trouvé l'amy qu'il cherchoit. Il récrivit à ce Pére pour luy marquer la joye qu'il en avoit, & l'assûra qu'il prenoit en trés-bonne part la promesse qu'il luy faisoit de le traitter en amy, c'est-à-dire dans toute la rigueur selon les termes de ce Pére, mais selon nôtre Philosophe dans toute la faveur qu'il pouvoit souhaiter. Car ne desirant autre chose que de connoître la Vérité, il aimoit incomparablement mieux la rigueur, c'est-à-dire l'éxactitude & la diligence à remarquer tout, au moins dans ceux de la profession & de la Compagnie de ce Pére, *qu'il sçavoit n'être animez que d'un bon zéle, & n'être pas capables de commettre aucune injustice*, qu'il n'auroit fait leur *négligence*. Il luy témoigna qu'il n'étoit point pressé de recevoir son jugement, afin de luy laisser tout le loisir qui luy étoit nécessaire pour le rendre plus éxact : & il ne doutoit nullement que plus ce jugement viendroit tard, plus il ne lui fût favorable.

Tom. 3. des lettr. p. 115.

Il

1637. Il le pria ſur tout de vouloir éxaminer ſa Géométrie, ce qui ne ſe pouvoit faire que la plume à la main, & ſuivant tous les calculs qui y ſont, mais qui paroiſſent d'abord d'autant plus difficiles qu'on y eſt moins accoûtumé. Pour ne le point effraier il voulut luy faire croire que ce n'étoit un travail que de peu de jours ; & il luy perſuada de paſſer du prémier livre au troiſiéme, afin d'y trouver plus de facilité.

La fortune des Auteurs eſt à plaindre juſqu'aux choſes qui devroient le plus contribuer à leur plaiſir & à leur gloire. Une de ces choſes eſt ſans doute la coûtume qu'ils ont de reconnoître leurs patrons, leurs bienfaiteurs, & leurs amis par les préſens qu'ils font de leurs livres lors qu'ils les font imprimer. Mais par une malignité ſécréte qui corrompt les meilleures choſes de ce monde, il eſt arrivé trés-ſouvent que cette coûtume toute honnête toute loüable qu'elle paroît, a été juſqu'ici pernicieuſe à pluſieurs de ceux qui l'ont ſuivie. Si les Auteurs font peu de préſens, ils font peu de mécontens par le grand nombre de ceux qui ne peuvent trouver mauvais de ſe voir exclũs du petit nombre. S'ils font beaucoup de préſens, ils font d'autant plus de mécontens, qu'il ſe trouve plus de gens qui croient pouvoir prétendre aux libéralitez de l'Auteur avec autant ou plus de prétexte que pluſieurs de ceux qui y ont part. De ſorte que plus un pauvre Auteur s'épuiſe en libéralitez, plus il s'expoſe au reſſentiment de ceux qui ſe croient oubliez. Un ſeul de ces derniers eſt ſouvent plus ardent & plus ingénieux à ruïner la réputation de cét Auteur, que tous ſes amis ne le ſont à l'établir. Deux cens éxemplaires ne ſuffirent pas à M. Deſcartes pour ſatisfaire tout le monde. Mais s'il avoit pû prévoir l'avenir, il auroit ſans doute oublié un Mydorge, un Hardy, un Picot, un Merſenne, je veux dire les plus intimes de ſes amis, plûtôt que le bon Monſieur de *Roberval.* Il eſt vray que M. Deſcartes ne connoiſſoit pas cét homme ; & à peine avoit-il oüy parler une ſeule fois de luy à l'occaſion de la chaire de Ramus, lors que le Pére Merſenne luy manda qu'il étoit un de ceux qui la briguoient. Monſieur de Roberval qui s'eſt élevé depuis au rang des prémiers Géométres de France étoit de ſix ans & de quelques mois plus jeune que M. Deſcartes. Il étoit né le 8 d'Août de l'an 1602, non dans le diocéſe de Soiſſons ; mais

Il y a double erreur ſur ce ſujet dans le dernier volume du Dictionnaire de Moreri.

mais dans celuy de Beauvais, quoique sa mére eût été surprise dans les champs de celuy de Soissons, où elle faisoit la moisson. Il s'appelloit Gilles *Personne* : mais étant venu à Paris il prit le nom de Roberval, lieu de la demeure de ses parens. S'étant trouvé en état d'enseigner les Mathématiques, il avoit obtenu la chaire qui s'appelle de Maître Gervais à Paris l'an 1632, & dix-huit mois aprés il avoit emporté à la dispute celle de Ramus, qu'il remplit jusqu'à la mort [1]; quoiqu'il en eût encore une autre au collége Royal aprés M. Morin [2]. Sans la profession que M. Descartes faisoit de demeurer en retraite, il auroit été moins excusable d'avoir ignoré jusques-là le mérite de M. de Roberval. Mais cette considération ne fut point assez forte sur l'esprit de celuy-cy pour le porter à l'excuser de ne luy avoir point fait présent de son livre. A dire le vray, il y avoit un peu de la faute du P. Mersenne, à qui M. Descartes avoit laissé la disposition d'un bon nombre d'exemplaires à distribuer, selon qu'il le jugeroit à propos, à ceux qu'il connoîtroit mieux que luy : de sorte que c'étoit moins M. Descartes que le P. Mersenne qui avoit oublié M. de Roberval. M. Descartes aprés s'être déterminé à joindre sa Géométrie aux autres essais de sa Méthode, avoit fait imprimer séparément une douzaine d'exemplaires de ce traité sur du papier choisi exprés ; & les ayant fait relier avec une propreté extraordinaire, il les avoit addressez au P. Mersenne, pour être distribuez dans la ville & le Royaume à ceux qu'il jugeroit les plus habiles Géométres du têms pour les prévenir. M. de Roberval ne fut point compris dans ce nombre. Cela luy parut d'une distinction trop injurieuse pour n'en point avoir de ressentiment. Il s'en expliqua dés-lors assez ouvertement, & se prépara à bien critiquer la Géométrie de M. Descartes. Mais voyant ensuite qu'on ne luy avoit pas même fait part des 200 exemplaires du volume qui renfermoit les quatre traitez, il conçut contre M. Descartes une animosité immortelle, dont il n'eut pas la discrétion de dissimuler l'origine aux amis qu'il sçavoit d'ailleurs luy être communs avec M. Descartes.

Marginal notes: 1637. — [1] Arrivée en 1675. — [2] Ou M. Gassendi selon d'autres. — Tom. 2. des lettr. p. 354. — Rélat. de M. Chauveau Ms. — Rélat. Ms. de M. Fédé, &c.

CHAPITRE V.

S'il est croyable que M. Descartes se soit trouvé au siége de Breda. Il fait un voyage en Flandre, où on suppose qu'il a connu M. de la Basscourt & le Docteur Silvius. Il va demeurer à Egmond en Nord-Hollande. Description de ce lieu. Il fait amitié avec Fromond, qui luy envoye des objections sur son livre, & qui en reçoit la réponse. Plempius fait ses objections sur le mouvement du cœur. Le P. Ciermans en fait aussi sur les couleurs de l'Arc-en-ciel. Qui étoient Plempius & le P. Ciermans. Estime que ce Pére faisoit de M. Descartes : & l'estime que M. Descartes faisoit des Jésuites.

1637.

NOus ne pouvons mieux délasser M. Descartes des embarras que luy avoient causez l'impression & la distribution de son livre, qu'en luy faisant faire une promenade au siége de Breda, où se trouvoient quelques-uns de ses amis tant de France que de Hollande. C'est ce que nous pouvons imaginer de plus vray-semblable pour tâcher d'accorder quelque chose au sieur Borel, qui appuyé sur les relations de son ami de Ville-Bressieux, a publié d'un ton fort affirmatif que M. Descartes s'étoit trouvé personnellement à deux siéges de la ville de Breda. Nous avons remarqué ailleurs l'impossibilité où étoit M. Descartes d'assister à celuy de l'an 1625, où le Marquis de Spinola prit la ville sur les Hollandois. Nous ne voyons guéres plus d'apparence à croire qu'il eût voulu se trouver à celuy de cette année, où le Prince d'Orange reprit cette ville sur les Espagnols. Depuis le siége de la Rochelle, au retour duquel il avoit entiérement quitté l'épée pour prendre le manteau, il s'étoit tellement dépoüillé de son humeur guerriére, & il faisoit une profession si publique de *poltronnerie* (pour ne pas perdre ses termes,) qu'il est hors de toute apparence qu'il eût voulu servir dans les troupes avec ces dispositions.

Compend. Vit Cartes. pag. 4.

Tom. 2. des lettr. p. 435.

Etant une fois sorti de sa retraite, & se voyant sur les frontiéres des Pays-bas catholiques, il peut avoir eu la pensée de passer en Flandre avant que de se renfermer dans le

poësle.

poëſſe. Il paroît au moins qu'il fut à Doüay vers ce têms-là, s'il eſt ſûr de ſe repoſer ſur la foy d'une perſonne de probité, qui ſoûtient avoir vû M. Deſcartes à Doüay, & l'avoir revû environ ſept ans aprés à Paris, tant au collége de Boncourt avec le Chevalier d'Igby, qu'aux Théatins avec le P. Chappuis, ce qui n'eſt arrivé qu'en 1644. Selon cette relation, M. Deſcartes accompagné d'un Gentil-homme Polonois, vint rendre viſite à M. de la Baſſecourt Gouverneur ou Commandant de la ville de Doüay pour le Roy d'Eſpagne, qui le retint huit ou dix jours à le régaler & à l'entendre raiſonner ſur ſa Philoſophie, dont il étoit devenu amoureux. Le Gouverneur s'appliquant ſur tout à deſ-ennuyer ſon hôte par la diverſité des objets qu'il luy préſentoit, n'avoit pas oublié de luy procurer la compagnie des plus habiles gens de l'Univerſité du lieu à ſa table, afin de lier entre eux de curieuſes & ſçavantes converſations aprés le repas. L'un des plus renommez étoit un petit Docteur boſſu appellé François *Silvius*, habile Thomiſte, l'un des grands Théologiens de ſon ſiécle, & le prémier ornement de l'Univerſité depuis la mort d'Eſtius. Il étoit de Braine-le-Comte ſur les extrémitez du Haynaut & du Brabant : il occupoit la Chaire royale & ordinaire de Théologie depuis environ dix-huit ans ; & ſa mort ne prévint celle de M. Deſcartes que d'un an & quelques ſemaines. M. de la Baſſecourt ayant convié ce Docteur de venir manger tous les ſoirs chez luy tant que M. Deſcartes y ſeroit, ſe procura à luy-même un plaiſir dans leurs entretiens, dont il ſe fit un honneur le reſte de ſes jours. M. Deſcartes y parloit peu ſelon ſon ordinaire : mais ce qu'il diſoit étoit accompagné d'un flegme mêlé de gayeté. L'ardeur du diſcours étoit le plus ſouvent entre le Docteur Silvius & le Gentil-homme Polonois. La converſation dégénéroit preſque toûjours en diſpute qui duroit fort avant dans la nuit, mais jamais hors des termes de la Philoſophie : & la chaleur les emportoit preſque toûjours au grand divertiſſement de M. de la Baſſecourt. On en revenoit toûjours à M. Deſcattes comme à l'arbitre des parties : & jamais il n'abuſoit de leur confiance, ny de leur ſoûmiſſion à ſon jugement. Il commençoit par les faire revenir l'un & l'autre des extrémitez où la diſpute les avoit jettez, & il

1637.

M. Macquets demeurant à Arras.

1637. terminoit leur différent en peu de mots, mais d'une maniére qui contentoit l'un sans mécontenter l'autre, parce qu'outre la douceur & l'honnêteté qu'il y apportoit, il proposoit sa pensée d'un air de doute plûtôt que de décision. Autant que la modestie de M. Descartes plaisoit à M. Silvius, autant celui-cy témoignoit-il être peu satisfait de la violence avec laquelle il se sentoit poussé par le Polonois. Ce fût pourtant ce Docteur qui fut cause qu'on disputa de la Philosophie jusqu'au départ de M. Descartes. Car nonobstant la résolution qu'il avoit prise dés le prémier jour de ne vouloir plus se commettre avec le Gentil-homme, il ne laissoit pas de revenir le lendemain avec de nouveaux arguments pour réparer le mauvais succés de la veille : & quoy qu'il s'en retournât toûjours faisant de nouvelles protestations de ne plus entrer en lice, les civilitez de M. Descartes jointes à l'envie de tirer au moins une fois raison du Polonois, luy faisoient oublier sa protestation ; & il n'y eut que l'adieu de M. Descartes qui fût capable de luy faire garder enfin la promesse qu'il renouvelloit tous les jours de ne plus retourner à la charge.

M. Descartes comblé des amitiez de M. de la Bassecourt s'en retourna en Hollande vers le commencement de l'hyver : mais il ne demeura dans Amsterdam qu'autant qu'il luy fallut de têms pour chercher un lieu de retraite, où il pût se donner quelque sorte d'établissement sans s'éloigner trop des commoditez de la vie. Il crut avoir enfin trouvé ce qu'il souhaitoit dans la Nort-Hollande prés de la ville d'Alcmaer au Comté d'Egmond. Il y avoit alors dans ce Comté trois villages du nom d'Egmond, dont il en reste encore aujourd'huy deux dans un état assez florissant. Celuy qui paroît maintenant ruiné presque entiérement s'appelloit *Egmond sur mer* ou *Op-zée*, pour parler avec ceux du pays. Il étoit situé à l'Occident d'Alcmaer, mais les flots dont ses maisons ont été batuës l'ont tellement miné qu'il n'y reste plus maintenant que quelques cabanes pour servir de retraite à des Pêcheurs. Le lieu n'est point en réputation d'être fort sain ný fort commode, aussi M. Descartes n'y fit-il jamais de séjour. A une demie lieuë dela, mais toûjours à l'occident d'Alcmaer est un autre Egmond, qui s'appelle *t'Huis te*

Egmond

Egmond, ou Egmond-la-Maiſon & tout prés eſt le hameau de *Hoef*, qui eſt un lieu de plaiſance à cauſe des beaux jardins qu'on y entretient. M. Deſcartes a pris quelquefois ſon logement dans cét Egmond, & même dans le hameau de Hoef, qui eſt cenſé faire partie de cét Egmond. Mais ſa principale demeure & le lieu du plus long ſéjour qu'il ait fait en Hollande eſt *Egmond*, ſurnommé cy-devant *de Abdie*, à cauſe d'une célébre Abbaye de Bénédictins qui y floriſſoit avant les révolutions de la Religion dans les Provinces-Unies. Cét Egmond à qui il ſemble que l'on donne aujourd'huy le ſurnom de *Binnen* a toujours paſſé pour le plus beau village de la Nort-Hollande. Il eſt au Sud-Oueſt d'Alcmaer, à une lieuë & demie de cette ville, & à un quart de lieuë d'Egmond-de-Hoef. M. Deſcartes ayant été informé des commoditez qui s'y trouvent pour la vie alla s'y loger dés la fin de l'an 1637.

1637.

On prononce Houf.

Il fut porté principalement à préférer ce lieu à tout autre dans le païs par la conſidération de ſa Religion, pour l'exercice de laquelle il ne croyoit pas devoir ſe contenter d'un culte intérieur. Or il y avoit dans Egmond une Egliſe pour les Catholiques, dont ce village étoit rempli : & l'exercice de nôtre Religion y étoit entiérement libre & tout public. Ce qui contribua auſſi à l'y arrêter fut le voiſinage d'Alcmaer & de Harlem, où étoit pareillement un grand nombre de Catholiques, & entre autres quelques Prêtres de ſes amis, gens de bien, fort connus & fort aimez dans le païs, faiſant profeſſion des Mathématiques, & des autres ſciences. Aprés avoir donc établi ſes correſpondances à Harlem, & à Amſterdam, il ſe renferma dans Egmond de Binnen pour y goûter les plaiſirs de la ſolitude qu'il avoit tant cherchée juſques-là, & qu'il n'avoit pas encore trouvée ailleurs ſi accomplie.

Pendant qu'il étoit occupé de ſon déménagement, il laiſſoit aux ſçavans & aux curieux le loiſir de lire ſon livre. Un de ceux qui parurent des prémiers à luy en rendre compte fut le Docteur *Fromond*, ou *Froimond*. Cét homme qui étoit d'environ neuf ans plus âgé que M. Deſcartes, & qui mourut trois ans aprés luy, s'étoit déja acquis une belle réputation dans les Païs-bas Catholiques & pour la Philoſophie, & pour la Théologie, qu'il avoit enſeignées avec beaucoup

Libert. From.

 de

1637. de suffisance, tant à Anvers qu'à Louvain. Il étoit actuellement Professeur Royal des Saintes Ecritures dans l'Univer- de cette derniére Ville depuis environ deux ans, c'est-à-dire, depuis la promotion de Jansenius son prédécesseur à l'Evêché d'Ypre. M. Descartes qui connoissoit ce Docteur de réputation, ayant appris qu'il étoit celuy qui avoit le mieux écrit sur les Météores au jugement des habiles gens, ne s'étoit pas contenté de voir l'ouvrage qu'il en avoit fait imprimer en cinq livres à Anvers dés l'an 1631 : mais pour luy donner des marques de son estime il luy avoit envoyé un exemplaire de ce qu'il venoit de faire imprimer. M. Fromond ne crut pas pouvoir mieux reconnoître ses honnêtetez, qu'en se mettant incessamment à la lecture de ce nouveau livre, dont il sçût assez faire valoir le prix. Il recueillit même les difficultez qui l'arrêtérent, & les points dont il ne pouvoit convenir avec l'Auteur, suivant la priére que M. Descartes luy en avoit faite. Il les mit en forme d'objections, qu'il luy envoya incontinent. M. Descartes les reçût avant son départ pour Egmond; & il fut surpris de la diligence d'un homme qui avoit d'ailleurs beaucoup d'occupation. Il reçût en même têms d'autres objections touchant le mouvement du cœur de la part de *Plempius* son amy, Professeur en Médecine à Louvain, qui s'étoit fait l'entremetteur du commerce qu'il commençoit d'avior avec Fromond.

Tom. 3. des lettr. p. 174.

Tom. 2. des lettr. p. 381.

M. Descartes récrivit à Plempius d'une maniére qui faisoit paroître qu'il appréhendoit de trouver des marques d'une trop grande précipitation dans ses remarques & dans celles de Fromond, vû le peu de têms qu'ils avoient eû pour lire son livre, outre que plusieurs de ses autres lecteurs luy avoient mandé qu'on ne pourroit en porter un jugement équitable *qu'aprés l'avoir lû & relû plusieurs fois*. Néanmoins il témoigna être trés-obligé à Plempius de l'applaudissement que son livre recevoit dans son païs, & à Fromond de la faveur qu'il luy avoit faite de luy en écrire ses sentimens : s'imaginant que *dans le jugement d'un si grand homme, & si bien versé dans les matiéres qu'il traitoit, il trouveroit comme ramassées les opinions de beaucoup d'autres.* Pour ne pas abuser de l'honneur que luy faisoit Fromond il voulut imiter sa diligence, & répondre sur l'heure aux principales objections qu'il

Pag. 33. du tom. 2.

Dés le lendemain. p. 174. tom. 3.

qu'il luy avoit proposées touchant divers endroits de sa Méthode, de sa Dioptrique, & de ses Météores. Il addressa sa réponse à Plempius pour la faire voir à Fromond, & le pria de luy faire sçavoir s'il en auroit été satisfait aprés l'avoir lûë, & s'il n'auroit rien à repliquer pour demander quelque nouvel éclaircissement. Nous avons cette réponse traduite du latin en nôtre langue au second tome de ses lettres. Plempius ne l'eût pas plûtôt reçûë qu'il la fit voir à Fromond, & manda ensuite à M. Descartes ce qu'il avoit fait. M. Descartes fut surpris d'apprendre que sa réponse eût donné occasion à Fromond de croire qu'il auroit été un peu picqué de son écrit, à quoy il n'avoit pourtant nullement songé. Il s'étoit seulement contenté d'imiter son stile, & de luy rendre une partie des expressions qu'il avoit employées dans cét écrit: en quoy il fut obligé de forcer son inclination pour se rendre plus conforme à luy. Il s'étoit imaginé que Fromond qui étoit accoûtumé à la pratique des écoles de Philosophie & de Théologie pour les exercices, & à la controverse contre les Protestans, avoit voulu donner un air de dispute aux questions dont il s'agissoit entre eux : & ce n'avoit été que pour l'obliger, & pour condescendre à ses maniéres qu'il s'étoit assujetti à luy répondre en stile scholastique, contre son humeur & sa coutume ; » de peur, dit-il à Plempius, qu'en soûtenant son effort trop lâchement & avec trop de « mollesse, ce jeu luy fût moins agréable. Et comme ceux qui « se font la guerre aux échecs ou aux dames n'en sont pas pour « cela moins bons amis, continuë-t-il, jusques-là même que « l'addresse en ce jeu est souvent la cause où l'occasion de l'a- « mitié qui se contracte, & qui s'entretient entre plusieurs « personnes : ainsi j'ay tâché de mériter sa bien-veillance par « ma réponse. «

1637.

Pag. 55. tom. 2.

Pag. 51. lettr. IX. tom. 2.

M. Descartes ne fut point trompé dans le jugement qu'il faisoit de l'affaire qu'il avoit avec Fromond. Elle leur fut une occasion de se connoître l'un & l'autre plus particuliérement, & de lier entre eux une étroite amitié, qu'ils eurent soin d'entretenir par des recommandations mutuelles, jusqu'à la mort de M. Descartes. Voicy ce qu'il en écrivit quelques mois aprés à M. de Zuytlichem qui avoit ouy parler de leur dispute. » Pour Monsieur Fromond, dit-il, le

petit

1637. » petit différend qui a été entre luy & moy ne méritoit pas » que vous en euſſiez connoiſſance : & il ne peut y avoir eû ſi » peu de fautes dans la copie que vous en avez vûë , que ce » n'ait été aſſez pour défigurer entiérement ce que vous y » euſſiez pû trouver de moins deſagréable. Au reſte, cette » diſpute s'eſt paſſée entre luy & moy comme un jeu d'échecs. » Nous ſommes demeurez bons amis aprés la partie achevée, » & nous ne nous renvoyons plus l'un à l'autre que des com» plimens.

Pag. 378. *initio*. t. 2.

M. Deſcartes ne fit pas moins de cas des objections que Plempius luy avoit faites ſur le mouvement du cœur. Elles contenoient ſelon luy tout ce qu'on pouvoit luy objecter raiſonnablement ſur cette matiére : & parcequ'il les luy avoit faites comme un amy *pour mieux découvrir la Vérité*, & dans un deſſein ſincére de s'inſtruire, il crut devoir luy répondre du même ſtile qu'il luy avoit écrit, & la choſe fut terminée alors à la ſatisfaction de l'un & de l'autre. En effet, M. Deſcartes contoit alors Plempius parmy l'un de ſes meilleurs amis, & Plempius ne diſſimuloit à perſonne l'honneur & l'avantage qu'il croyoit recevoir de cette amitié. Il étoit natif d'Amſterdam, & s'appelloit Vopiſcus Fortunatus de ſon nom de batême. Il étoit de cinq ans & prés de neuf mois plus jeune que M. Deſcartes, à qui il ſurvéquit prés de XXII ans. Il avoit fait la plus grande partie de ſes études aux Païs-bas Catholiques, & en Italie ; & s'étoit fait paſſer Docteur en Médecine à Boulogne. Etant revenu dans le païs, il exerçoit la Médecine à Amſterdam, lorſqu'en 1633 il fut appellé par l'Infante Iſabelle Gouvernante des Païs-bas Eſpagnols, pour profeſſer cette ſcience à Louvain dans une chaire de l'Univerſité. L'amitié qu'il avoit pour M. Deſcartes étoit plus ancienne que celle de Fromond : auſſi ſemblat-elle finir plûtôt. Nous verrons au moins dans la ſuite de cette hiſtoire, que Plempius y cauſa de l'altération quelques années aprés.

Pag. 381 & 378 du même tom.

Plempius étoit né le 23 Déc. 1601, & il mourut le 12 Déc. 1671.

Voyez cy-aprés livr. 5. chap. 5.

Il n'eût pas plûtôt lû le livre de M. Deſcartes, qu'il voulut procurer à d'autres la ſatisfaction qu'il en avoit reçûë. Ce fut dans cette vûë qu'il préta le livre au Pére *Ciermans* qui enſeignoit actuellement les Mathématiques dans le collége des Jéſuites à Louvain. Ce Pére qui avoit pris ſa naiſſance

Jean.

ſance à Boſleduc n'étoit guéres plus âgé que M. Deſcartes. 1637.
Il n'y avoit que dix-huit mois qu'il avoit fait les quatre vœux ſolennels dans la Compagnie. Il ſe dégoûta depuis de la profeſſion des ſciences humaines, & ſon zéle pour la propagation de l'Evangile luy fit demander la miſſion pour la Chine, où ſes Supérieurs luy permirent d'aller prêcher : mais il mourut en Portugal l'an 1648. M. Deſcartes n'avoit aucune habitude avec ce Pére : mais ayant appris de Plempius qu'il avoit entrepris la lecture de ſon livre, il manda à celuy-cy qu'il ſeroit fort aiſe que ce Pére voulût y faire ſes remarques, & les mettre par écrit : » parce, dit-il, qu'il n'étoit pas à croire qu'il pût rien venir que de bon & de bien concerté d'aucun de cette Compagnie ; & que plus les objections qu'on luy propoſeroit ſeroient fortes, plus elles luy ſeroient agréables.

Tom. 2. des lettr. p.52.

En effet, n'ayant point d'autre paſſion dans tout ce qu'il écrivoit que de découvrir la Vérité, & ne ſe croyant pas capable ſeul d'en venir à bout, il cherchoit pour ainſi dire des adverſaires plûtôt que des approbateurs, afin que l'obligation de leur répondre & d'examiner leurs objections le rendît de plus en plus exact, & luy ouvrît les yeux ſur ce qu'il n'auroit pû découvrir auparavant. Je ſouhaite, témoignoit-il à M. de Zuytlichem, que pluſieurs m'attaquent de la même maniére qu'ont fait M. Fromondus, le Docteur Plempius, & quelques autres ; & je ne plaindray pas le têms que j'employeray à leur répondre, juſqu'à ce que j'aye dequoy en remplir un volume entier. Car je me perſuade que c'eſt un aſſez bon moyen pour faire voir ſi les choſes que j'ay écrites peuvent être réfutées ou non. J'euſſes déſiré ſur tout que les RR. PP. Jéſuites euſſent voulu être du nombre des oppoſans : & ils me l'avoient fait eſpérer par lettres de la Fléche, de Louvain, & de Lille. Mais j'ay reçû depuis peu une lettre de l'un de ceux de la Fléche, où je trouve autant d'approbation que j'en ſçaurois deſirer de perſonne, juſqu'à m'aſſûrer qu'il ne deſire rien en ce que j'ay voulu expliquer, mais ſeulement en ce que je n'ay pas voulu écrire : d'où il prend occaſion de me demander ma Phyſique & ma Métaphyſique avec grande inſtance. Et parceque je ſçay la correſpondance & l'union qui eſt entre ceux de cét Ordre,

Pag. 378. tom. 2.

1637. » le témoignage d'un ſeul eſt ſuffiſant pour me faire eſpérer
1638. » que je les auray tous de mon côté.

Nous ne ſommes pas encore au têms d'examiner ſi l'eſpérance de M. Deſcartes a été vaine : il ſuffit de remarquer maintenant que le Pére Ciermans fit quelques obſervations ſur les Météores, avec quelques refléxions ſur la Géometrie de M. Deſcartes ; & qu'il luy fit tenir ſes objections touchant les couleurs de l'Arc-en-ciel par l'entremiſe de Plempius, ſans toutesfois ſe faire connoître à luy. M. Deſcartes les trouva ſi judicieuſes & ſi ſolides qu'il ne mit point en délibération d'y répondre ; & le P. Ciermans parut ſi ſatisfait de ſa réponſe, qu'il luy permit de faire imprimer ce qu'il luy avoit envoyé avec cette réponſe, pourvû qu'il eût ſoin de n'y pas exprimer ſon nom, qu'il ſçavoit bien luy avoit été indiqué par le S[r] Plempius contre leur convention. M. Deſcartes fit remercier ce Pére de toutes ſes honnêtetez par le même Plempius : & il prit dés-lors la réſolution de faire imprimer toutes les objections qui luy avoient été faites par Fromond, Plempius, Ciermans, & par divers Sçavans de France ſur ſa Dioptrique, ſes Météores, & ſa Géométrie, avec ſes réponſes à ces objections. Mais il fallut attendre qu'il s'en fût amaſſé ſuffiſamment pour remplir un juſte volume : & pendant ce têms il ſurvint des obſtacles qui traverſérent l'exécution de ce deſſein. Si le Public a recouvré enfin quelque choſe de tout ce que ces obſtacles & l'indifférence de M. Deſcartes avoient penſé luy faire perdre, il en eſt redevable aux ſoins de M. Clerſelier, qui a pris la peine de traduire entr'autres l'écrit du P. Ciermans, avec la réponſe qu'y fit M. Deſcartes, & de les inſérer dans le prémier volume de ſes lettres. On y voit ce que ce Pére pouvoit juger du reſte de la Philoſophie & de la force de l'eſprit de M. Deſcartes par ces Eſſais. » Ce
» qui luy plaiſoit principalement étoit cette hardieſſe qui fai-
» ſoit que s'écartant des chemins battus & des routes or-
» dinaires, il avoit l'aſſûrance de chercher de nouvelles terres,
» & de faire de nouvelles découvertes. C'étoit, ſelon ce Pé-
» re, découvrir un nouveau monde en Philoſophie, & tenter
» des routes inconnuës, que de rejetter comme faiſoit M. Deſ-
» cartes toutes ces troupes de Qualitez, pour expliquer ſans
» elles, & par des choſes qui ſont ſenſibles, & comme palpa-

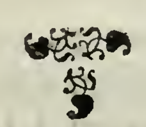
Pag. 381, 382, du 2. tom.

Pag. 457, du 2. tom.

C'eſt la LV & la LVI des lettr. du premier vol. Pag. 163, 171.

bles, tout ce qu'il y a de plus caché dans la Nature. On y trouve un éloge particulier du traité de Géométrie dont il prétend que l'excellence seule ne manqueroit point d'acquérir une gloire immortelle à son Auteur. Cét ouvrage, à son avis, méritoit d'être mis en un volume à part, au lieu d'être rejetté sur la fin d'un livre, en quoy il se plaignoit que M. Descartes ne luy avoit pas rendu justice. » Il croyoit qu'il auroit été plus à propos de luy faire porter le nom de *Mathématiques pures*, que celuy de *Géométrie*, parceque les choses que contient ce Traité n'appartiennent pas davantage à la Géométrie qu'à l'Arithmétique, & aux autres parties des Mathématiques. Il dit que les autres traitez sont remplis d'une infinité de trés-belles choses qui se recommandent assez d'elles-mêmes, & qui n'ont besoin de l'approbation de personne pour faire connoître la grandeur de leur prix; que de toutes les autres matiéres même qui y paroissent sujettes à plus de dispute, & à une diversité d'opinions plus grande, il n'y en a point trouvé une qui ne fût digne d'une loüange trés-particuliére, tant pour la beauté de l'invention, que pour la nouveauté des raisons dont il se sert pour les expliquer & les éclaircir. Il y avoit remarqué neanmoins quelques endroits où il *auroit souhaité* un peu plus de vérité, ou du moins plus de lumiére pour la reconnoître. Pour luy en indiquer quelqu'un il avoit choisi le Discours de l'Arc-en-ciel, qui est l'endroit où il luy sembloit avoir fait paroître le plus d'esprit, & sur lequel il vouloit luy faire quelques objections. Il finit son écrit en exhortant M. Descartes de tout son possible à ne se point lasser de donner au Public de têms en têms quelques nouveaux témoignages de la beauté de son esprit. M. Descartes satisfit ce Pére, tant sur les couleurs de l'Arc-en-ciel, que sur le titre de son traité de Géométrie : & il luy promit tous les éclaircissemens qui dépendroient de luy, s'il luy faisoit la faveur de luy proposer les autres difficultez qu'il trouveroit dans ses écrits.

Marginal notes: 1637. 1638. — Pag. 164. ibid. — Pag. 184. ibid.



1637.
1638.

CHAPITRE VI.

M. Descartes envoye son petit écrit de Méchanique à M. de Zuytlichem. Imperfection de cét écrit, quoique préférable aux gros volumes des autres. Mort de Madame de Zuytlichem & son éloge. M. Descartes console son mary, & excuse M. de Balzac d'avoir manqué à ce devoir. Mort de M. de Reael. Différence de sentimens entre M Mydorge & M. Descartes sur la vision. Il refuse d'envoyer sa vieille Algébre à M. Mydorge, & pourquoy? Zéle de M. des Argues pour servir M. Descartes, qui s'oppose au dessein du Cardinal de Richelieu touchant la taille des verres & la fabrique des lunettes qu'on vouloit faire sur les régles de sa Dioptrique.

LE Prince d'Orange ayant heureusement pour les Etats terminé la campagne par la prise de Breda, retourna à la Haye pour y passer l'hyver: & M. Descartes prit cette occasion du relâche de M. de Zuytlichem pour luy envoyer le petit traité de Méchanique qu'il avoit composé à sa sollicitation prés de deux ans auparavant lors qu'il étoit en Frise. Cét écrit n'étoit qu'un mémoire imparfait de ce qui luy étoit venu dans la pensée sur ce que son ami exigeoit de luy. c'étoit un cahier où il avoit jetté sans beaucoup d'ordre ce qu'il croyoit précisément de plus nécessaire: & l'on peut dire que la crainte de s'engager dans un traité régulier & d'une juste longueur, luy avoit fait omettre exprés ce qu'il y a de plus beau dans la Méchanique. Cette considération faisoit qu'il ne pouvoit souffrir que M. de Zuytlichem en fit tant de cas: & pour répondre à toutes les honnêtetez que celuy-cy employa pour l'en remercier, il se contenta de luy dire que *les trois feuilles* qui composoient son traité *ne valoient* pas ensemble *la moindre des paroles* de son remercîment. Il luy en avoit tellement abandonné la propriété qu'il ne prétendoit point qu'il le luy renvoyât jamais, ny même qu'il en fit prendre des copies à d'autres. Mais cette cession étoit sans qu'il y songeât une permission à M. de Zuytlichem d'en user comme de son bien, selon qu'il le jugeroit à propos, & de

Tom. 2. des lettr. p. 375. item p. 367, 368. item pag. 374 & 376.

le

le communiquer à qui bon luy sembleroit. Il usa de son droit mais avec sa permission peu de têms aprés à l'égard de M. de Pollot qui hantoit la cour du Prince d'Orange & celle de la Reine de Bohéme à la Haye, & qu'il sçavoit d'ailleurs être l'ami particulier de M. Descartes, & luy rendre de fort bons services dans toutes les occasions qui se rencontroient. M. Descartes en écrivit à M. de Pollot pour l'assûrer qu'il n'y trouvoit pas à redire. » Pour le petit écrit des Méchaniques, dit-il, que j'envoyay il y a quelque têms à M. de Zuytlichem, je ne m'y suis reservé aucun pouvoir. Ainsi comme je ne sçaurois trouver que trés-bon qu'il vous le communique, s'il luy plaît ; aussi ne sçaurois-je trouver mauvais qu'il s'en abstienne pour la honte que j'ay qu'on voye de moy un écrit si imparfait. Ces sentimens font assez connoître combien il auroit été éloigné de souffrir que cét écrit fût jamais imprimé ; & il est croyable que ny M. de Zuytlichem, ny M. de Pollot, ny aucun autre de ses amis ne se seroit point résolu à luy rendre ce mauvais office aprés sa mort, s'il avoit acquitté de son vivant la parole qu'il leur avoit donnée de travailler à un traité complet & régulier des Méchaniques. Mais le sieur Borel se trouvant en Hollande aprés sa mort, & ayant recouvré une copie de l'écrit imparfait qu'avoient eu M. de Zuytlichem & M. de Pollot, ne fit point difficulté de la donner avec deux lettres addressées à la Princesse Elizabeth pour les mettre sous la presse. Cét écrit que les connoisseurs estiment comparable aux plus gros ouvrages de Méchanique, fut imprimé à Paris l'an 1668 in IV avec celuy de la Musique par les soins du P. Poisson de l'Oratoire. Cependant pour ne point omettre mal à propos ce qui peut servir de réponse à ceux qui voudroient maintenant qu'on eût égard aux imperfections de ce traité, il faut les avertir que » la crainte qu'avoit M. Descartes de s'engager dans un traité qui fût beaucoup plus long que M. de Zuytlichem n'avoit demandé, a été cause qu'il y a omis *le plus beau de son sujet* : comme entr'autres choses, 1 la considération de la vitesse, 2 les difficultez de la balance, 3 & plusieurs moyens qu'on peut avoir pour augmenter la force des mouvemens qui différent de ceux qu'il a expliquez. Ainsi c'est sur sa paresse plûtôt que sur l'ignorance de son sujet que doivent

Pag 379. tom. 2.

C'est la LXXXVI. lettr. du 2. vol.

Pag. 379. ut supr.

Compend. Vit. pag. 49.

Lipstorp. specim. Phil. Cart. p. 84.

Voyez cy aprés livre 7. chap. 19. touchant le Pére Poisson.

Tom. 2. des lettr. pag. 374.

1637. vent le juger ceux qui voudront luy faire ſon procez.

1638. M. de Zuytlichem à qui le Public a la prémiére obligation de cét ouvrage étoit encore dans le deuil qu'il avoit pris pour la mort de ſa femme, qui étoit décédée dés le mois d'Avril de l'année 1637. Cette Dame s'appelloit Suſanne de Baerle, & elle fut pleurée par tous les amis de M. de Zuytlichem, c'eſt-à-dire, par une infinité de perſonnes de marque répanduës dans l'Europe. C'étoient des larmes dûës à ſon mérite particulier plûtôt qu'à la douleur de ſon mary. Elle ne s'étoit pas contentée de luy donner des enfans qui ont dignement ſoûtenu la dignité & le nom de leur famille par leurs excellentes qualitez, elle s'étoit encore diſtinguée par une conduite irréprochable & par tout ce qui peut former la réputation d'une perſonne d'honneur. Elle avoit outre cela des connoiſſances qui l'élevoient au deſſus du commun de ſon ſéxe: & qui plus eſt, elle étoit bel eſprit. Elle ſçavoit écrire ſérieuſement, & plaiſanter agréablement en proſe & en vers latins. Elle avoit pris plaiſir à s'exercer entr'autres contre le Poëte Barlæus à cauſe de la rencontre de ſon ſurnom avec le ſien: & ils s'envoyoient des vers l'un à l'autre avec une liberté de ſtile fort grande à la vérité, mais toûjours innocente du côté de Madame de Zuytlichem, qui voulant un jour luy reprocher ſa timidité, mit à la tête de la piéce qu'elle luy addreſſoit *Suſanna Barlæus Gaſpari Barlææ.* M. Deſcartes avoit été trés-ſenſible à la perte que M. de Zuytlichem avoit faite d'une femme de ce mérite, & il s'étoit acquitté de bonne heure des devoirs que luy preſcrivoit leur amitié mutuelle. Il luy avoit écrit dés le mois de May une lettre de conſolation qu'il n'avoit remplie que des maximes de la Philoſophie, pour faire ſouvenir ſon ami qu'il ne devoit pas être moins Philoſophe en cette occaſion que dans les autres accidens de la vie. M. de Zuytlichem avoit toûjours eſpéré que M. de Balzac, qui paſſoit alors pour un charmant diſcoureur, & pour un grand Maître dans l'art de conſoler les affligez; & qui juſques-là s'étoit rendu fort aſſidu à luy écrire, ne luy manqueroit pas en cette rencontre. Mais toute l'année 1637 s'écoula ſans qu'il reçût rien de ſa part, & qu'il entendît même parler de luy. Il s'en plaignit à M. Deſcartes comme à un ami commun, capable de

Inter. Hugen. Epigr. &c.

Tom. 1. des lettr. p. 484.

le

se vanger de la négligence de M. de Balzac, ou d'inventer des raisons propres à l'excuser. M. Descartes prit ce second parti dans la réponse qu'il fit à M. de Zuytlichem. Il voulut luy faire croire que M. de Balzac, amateur comme il étoit de la liberté, n'avoit pû sans doute se persuader qu'il y eût des liens au monde qui fussent si doux, qu'on ne pût en être délivré sans les regréter. Mais qu'au reste il étoit des plus constans dans ses amitiez, encore qu'il ne fût pas toûjours des plus diligens à le faire connoître par ses lettres.

1637.
1638.

Tom. 2. des lettr. p. 460.

M. Descartes & M. de Zuytlichem firent en cette année là perte d'un autre ami commun, qui étoit Laurent *Realius* ou Monsieur Reael. Il avoit eu les prémiers emplois sur la flote & dans les Indes pour les Hollandois. Il passoit pour le prémier homme du siécle dans la Philosophie *magnétique*; & Gilbert ny Cabeus n'avoient rien à luy apprendre sur ce sujet. Il possédoit parfaitement la navigation, & il n'étoit guéres moins versé dans le reste des Mathématiques.

Constant. Hugenii Poem. pag. 138, & 115.

Desc. tom. 2. des lettr. pag. 307.

Cependant la lecture du livre de M. Descartes commençoit à produire ses effets selon la différente disposition des esprits. Il se trouva peu de choses dans tout ce qu'il avoit écrit, qui ne parût douteux pour les uns & nouveau pour les autres. Les vrais Sçavans ne furent pas effrayez de ce qu'il y avoit de nouveau, & qui ne pouvoit rendre M. Descartes odieux qu'à ceux qui étoient entêtez de leurs préjugez : mais ils prirent occasion de ce qui leur paroissoit douteux, pour se préparer à luy faire des objections selon qu'il leur avoit fait témoigner qu'il le souhaitoit pour procurer de plus grands éclaircissemens à la Vérité. M. Mydorge son ami auroit été des plus propres à cela, s'il ne s'étoit déja trouvé par avance de même sentiment que luy dans plusieurs choses dés le têms qu'ils se voyoient à Paris. Il auroit pû du moins luy proposer des difficultez sur divers endroits du discours sixiéme de la Dioptrique, où M. Descartes traite de la vision d'une maniére différente de celle dont il avoit coûtume d'expliquer luy-même cette matiére. Mais il se contenta d'en parler au P. Mersenne, qui ne tarda point d'en écrire à M. Descartes; & de luy témoigner que M. Mydorge ayant lû sa Géométrie auroit souhaité voir sa vieil-

1637. 1638.

le Algébre pour se faciliter l'intelligence de quelques endroits qu'il trouvoit obscurs dans le second livre de la Géométrie. M. Descartes répondit au P. Mersenne sur l'un & l'autre point. » Je ne trouve pas étrange, luy dit-il, que M. Mydorge ne soit pas d'accord avec moy en plusieurs choses » de ce que j'écris de la vision. Car c'est une matiére qu'il a » cy-devant beaucoup étudiée : & n'ayant pas suivi les mêmes » principes que moy, il doit avoir pris d'autres opinions. Mais » j'espére que plus il examinera mes raisons, plus elles le satisferont : & il a l'esprit trop bon pour ne se rendre pas du » côté de la Vérité. Je ne ferois nulle difficulté de luy envoyer » ma vieille Algébre, si elle en valloit la peine. C'est un écrit » qui ne me semble pas mériter d'être vû : & par ce qu'il n'y » a personne, que je sçache, qui en ait de copie, je seray bien » aise qu'il ne sorte plus de mes mains. Mais s'il veut prendre » la peine d'examiner le troisiéme livre de ma Géométrie, » j'espére qu'il le trouvera assez facile, & qu'il viendra ensuite » aisément à bout du second.

Pag. 370. du 2. vol.

M. de la Barre & d'autres en ont eu depuis.

Il paroît que M. Mydorge suivit ce conseil, & qu'il ne s'en trouva point mal. Il n'eut plus d'objections à faire à son amy: & loin de le fatiguer avec beaucoup d'autres par cét endroit, on peut dire qu'il fit le Descartes à Paris, en se chargeant de répondre pour son amy absent, aux objections qu'on ne voulut pas envoyer en Hollande. Il ne fut pas le seul à Paris qui s'étudia à luy rendre de bons offices. M. des Argues dont nous avons déja eu occasion de parler, n'oublia rien pour le servir auprés du Cardinal de Richelieu, & pour faire valoir ses inventions de Dioptrique à ceux qui approchoient de son Eminence. Il s'addressa au P. Mersenne pour faire sçavoir à M. Descartes l'état où il avoit mis les choses, & pour luy mander que le Cardinal avoit écouté les propositions qu'on luy avoit faites de travailler à des lunettes sur les régles qu'il en donne dans sa Dioptrique. M. Descartes récrivit au P. Mersenne pour luy marquer son éloignement sur ces résolutions. Il le pria de témoigner à M. des Argues & aux autres personnes qui se méloient de cette affaire, qu'il leur étoit trés-obligé de la bonne opinion qu'ils avoient donnée à la Cour de ses inventions de Dioptrique : mais qu'il *ne croyoit point que les pensées de M. le Cardinal dûssent s'abbaisser jusqu'à*

Tom. 2. des lett. pag. 370.

Tom. 3. des lettr. p. 393.

jusqu'à une personne de sa sorte. Ce n'étoit point par une modestie de contre-têms qu'il résistoit aux intentions de ces Messieurs : c'étoit par la crainte qu'on ne réussist mal en son absence, & qu'on ne rejettât ensuite sur luy même les fautes des ouvriers. Car il croioit que sa présence étoit nécessaire pour diriger la main des Tourneurs, & leur donner de nouvelles instructions à mesure qu'ils avanceroient ou qu'ils manqueroient. Il donna avis de ce qui se passoit à Paris sur ce sujet à Messieurs de Zuytlichem & de Pollot. Il manda au prémier qu'il avoit tout lieu de bien espérer du Tourneur qu'il luy avoit envoyé tant pour son habileté que pour son affection au travail ; qu'il iroit volontiers à Amsterdam exprés pour voir ses modéles, & pour luy faire comprendre tout ce qu'il y auroit à observer ; & que si le Tourneur en venoit à bout, il feroit son possible auprés de ses amis de Paris pour luy faire obtenir un privilége exclusif, qu'il n'y auroit que luy qui pût vendre de ces lunettes en France. Cependant il se sentit tellement obligé à M. des Argues pour ses bons offices, & pour d'autres services encore qu'il luy avoit rendus depuis sa retraite en Hollande, qu'il luy fit offrir tout ce qui dépendroit de luy pour les reconnoître : & voulant entrer dorênavant en commerce de lettres avec luy, il pria le P. Mersenne de luy mander ses qualitez & son addresse, parce que ne s'étant pas vûs depuis le siége de la Rochelle, il ne s'étoit point avisé de s'informer de ce qui le regardoit.

1637.
1638.

Tom. 2. des lettr. p. 373. & 370.

Tom. 2. des lettr. p. 373.



CHAPITRE VII.

M. de Fermat reçoit un éxemplaire de la Dioptrique de M. Descartes avant la distribution des autres éxemplaires. Eloge de M. de Fermat. Il fait des objections contre cét ouvrage, & le P. Mersenne les envoye à M. Descartes. M. de Fermat fait envoyer aussi à M. Descartes son traité géométrique de Maximis & Minimis *pour l'éxaminer. Origine de la fameuse querelle entre M. Descartes & M. de Fermat. M. Petit fait aussi des objections contre la Dioptrique de M. Descartes. Eloge de M. Petit. M. de Fermat recherche sa connoissance & son amitié.*

1637. 1638.

Tom. 2. des lettr. p. 516.

Tom. 3. des lettr. p. 336.

Tom. 3. des lettr. p. 173.

L'Imprimeur de Leyde avoit procuré par ses longueurs de l'éxercice à la patience, je ne dis pas de M. Descartes, mais des Mathématiciens de Paris, à qui le P. Mersenne avoit donné avis de l'impression de ses Essais dés le commencement de l'an 1636. La seule Dioptrique avoit gémi plus d'un an sous la presse. M. de Beaugrand l'un des plus curieux & des plus impatiens, avoit aposté quelqu'un à Leyde pour luy en envoyer les feuilles à mesure qu'on les imprimoit. Par ce moyen il se trouva pourvû d'un éxemplaire avant que M. Descartes eût eu la commodité d'en faire tenir à ses amis du prémier ordre. M. de Beaugrand l'ayant parcouru se hâta de l'envoyer à Toulouse par la voye de Bourdeaux, pour le faire lire à M. de Fermat Conseiller au Parlement de Languedoc, qui avoit témoigné une passion plus qu'ordinaire pour voir ce qui viendroit de la plume de M. Descartes. Le P. Mersenne ayant sçû ce qu'avoit fait M. de Beaugrand écrivit à M. de Fermat, pour luy faire connoître les intentions de M. Descartes à l'égard de ceux qui liroient ses ouvrages, & qui seroient capables d'y former des difficultez & des objections pour éclaircir les véritez. Il ajoûta qu'on ne le dispenseroit point de rendre ce service à M. Descartes, puis qu'il en étoit trés-capable; & il luy demanda en particulier son sentiment sur sa Dioptrique; en récompense de quoi il luy promit les autres traitez de M. Descartes qui devoient paroître incessamment.

Ce Pére connoiſſoit le mérite de M. de Fermat depuis quelques années, & aprés les preuves diverſes qu'il en avoit déja reçûës il n'étoit preſque plus en état de ſe tromper dans le jugement qu'il faiſoit de ſon habileté. M. de Fermat étoit un de ces heureux ſujets que la Nature rend propres à tout. Il n'étoit pas ſeulement l'un des beaux eſprits de ſon têms pour la délicateſſe & le goût de la véritable beauté des choſes. Il avoit encore le génie d'une ſi vaſte étenduë, qu'ayant embraſſé la connoiſſance de pluſieurs ſciences tres-éloignées les unes des autres, il les poſſédoit auſſi parfaitement que s'il ne ſe fût appliqué qu'à une en particulier. Il étoit grand Humaniſte, Poëte délicat & heureux dans les langues mortes & vulgaires, trés-verſé dans toute l'Antiquité; adroit & ſeur à tirer le ſens & la penſée des endroits les plus impénétrables des Auteurs difficiles & obſcurs. Il étoit de plus trés-habile dans la Juriſprudence, & il rempliſſoit les devoirs de ſa charge avec une application & une ſuffiſance, qui l'a fait paſſer pour un des grands Juriſconſultes de ſon têms. Mais ce qui fait voir que ſon eſprit étoit d'une force & d'une profondeur égale à ſon étenduë, c'eſt qu'il étoit devenu ſi grand Mathématicien, qu'aprés M. Deſcartes, & le fils du Préſident Paſcal ſon ami, le Public n'a trouvé perſonne à luy préférer parmi les prémiers hommes de cette profeſſion. Il excelloit dans toutes les parties des Mathématiques, mais particuliérement dans la ſcience des Nombres, dans la belle Géométrie, & dans l'Optique. C'eſt ce qui a paru non ſeulement par les beaux ouvrages qu'il a donnez au Public, mais ſur tout par les occaſions qu'il a euës de meſurer ſes forces avec M. Deſcartes, qui auroit peut-être connu ſon mérite moins parfaitement, ſi le P. Merſenne ne s'étoit aviſé de les commettre enſemble. Ce Pére avoit déja envoyé des queſtions de M. de Fermat à M. Deſcartes avant la publication de ſes Eſſais: mais il ne s'étoit point ſoucié de luy déclarer même le nom de ce Magiſtrat, & il s'étoit contenté de ne le luy faire connoître que par le terme appellatif de *Conſeiller de Toulouſe*. Ce ne fut pourtant pas un obſtacle à la pénétration & au diſcernement de M. Deſcartes, qui ne laiſſa pas d'en récrire au P. Merſenne dés le mois de May de l'an 1637 en ces termes. » Vous m'envoyez une propoſi-

1637.
1638.

1637. 1638. » tion d'un Géométre Conseiller de Toulouse, qui est fort » belle, & qui m'a fort réjoüy. Comme elle se résoudra fort » facilement par ce que j'ay écrit dans ma Géométrie, & com» me j'y donne généralement la façon, non seulement de » trouver tous les lieux plans, mais aussi tous les solides: j'es» pére que si ce Conseiller est homme franc & ingénu, il sera » l'un de ceux qui en feront le plus d'état, & qu'il sera des plus » capables de l'entendre. Car je vous diray que j'appréhen» de fort qu'il ne se trouve que trés-peu de personnes qui puis» sent l'entendre.

Tom. 2. des lettr. pag. 360, 361.

M. de Fermat assuré par le P Mersenne des dispositions favorables de M. Descartes à l'égard de ceux qui se donneroient la peine d'éxaminer ses écrits, se mit à la lecture de sa Dioptrique; & il envoya à ce Pére dés le mois de Novembre de la même année, autant de remarques ou d'objections qu'une lettre de quatre ou cinq pages en pouvoit contenir. Il s'excusa de n'en avoir pû envoyer d'avantage sur le peu de têms que M. de Beaugrand luy avoit donné pour parcourir le traité. La nécessité de renvoyer promtement l'éxemplaire à Paris n'en fut pas le seul prétexte: il en rejetta encore la cause sur ce que la matiére étoit d'elle-même trés-subtile, & trés-épineuse. De sorte que le têms luy manqua pour digérer ses réfléxions, & pour rendre ses pensées moins obscures & moins embarrassées. Le P. Mersenne envoya à M. Descartes la lettre de M. de Fermat telle qu'il l'avoit reçûë, sans toucher même aux endroits trop librement exprimez, pour être vûs par d'autres que celuy à qui elle étoit écrite. M. Descartes récrivit à ce Pere pour l'en remercier dés le x ou XII de Décembre, & fit une Réponse à part pour M. de Fermat, mais addressée néanmoins à ce Pére, à qui il laissoit la liberté de l'envoyer ou de ne la pas envoyer à M. de Fermat. Il le pria en même têms » de continuer toûjours à luy mander tout ce qui se diroit & s'écri» roit contre luy, & même de convier ceux qu'il y verroit dis» posez à luy envoyer des objections, leur promettant de leur » en envoyer les réponses sans y manquer, & de faire impri» mer leurs objections mêmes dés qu'il en auroit reçû suffisam» ment pour en faire un juste volume, pourvû qu'ils y donnas» sent leur consentement.

Tom. 3. des lettr. p. 169.

Cette lettre renferme les objections de M. de Fermat.

Pag. 174. tom. 3. & pag. 177, 178.

M.

M. de Fermat persuadé qu'il manquoit quelque chose à ses objections sur la Dioptrique de M. Descartes pour les mettre hors d'atteinte, ne doutoit nullement qu'il ne se servît de son avantage pour y répondre. C'est ce qui luy fit mettre dés-lors sa ressource dans l'espérance d'une replique, où ce qu'il auroit à dire fût mieux digéré que la prémiére fois. Mais dans l'intervale du têms qu'il avoit fallu à ses objections pour aller de Toulouse à Paris & de Paris à Egmond en Nord-Hollande, il reçût la Géométrie de M. Descartes par les soins du P. Mersenne : & ayant lu ce traité, il luy envoya en diligence par le même Pére son écrit *de Maximis & Minimis* sous le nom de M. de Carcavi, qui étoit alors son confrére au Parlement de Toulouse, qui avoit été jusques-là le confident de ses études, qui fut aprés sa mort le dépositaire de ses écrits, & qui a été depuis Conseiller au Grand Conseil & Garde de la Bibliothéque du Roy jusqu'à la mort de M. Colbert. Ce présent que M. de Fermat faisoit à M. Destes n'étoit pas seulement une marque de son estime & de sa reconnoissance, mais encore un avertissement de ce qu'il croyoit que M. Descartes avoit oublié sans y penser, ou omis mal à propos dans sa Géométrie. M. Descartes fut prié de la part de l'Auteur de l'examiner avec autant de liberté que M. de Fermat en avoit pris touchant sa Dioptrique. Cela fit un nouvel incident dans la querelle que M. de Fermat avoit innocemment excitée, & qu'il croyoit être en état de terminer dans peu de jours. Mais il ne luy fut pas aisé d'étindre ces prémiéres étincelles. Le feu de la dispute prit de grands accroissemens par le zéle de ceux qui voulurent y entrer ; & elle roula toute dans la suite sur deux points importans, dont l'un regardoit la Dioptrique, & l'autre la Géométrie. Voila le sujet de cette fameuse querelle, qui a duré même au delà de la mort de M. Descartes. Voila ce que M. de Fermat appelloit sa *petite guerre contre M. Descartes* ; & ce que M. Descartes appelloit *son petit procez de Mathématique contre M. de Fermat.*

L'Ecrit latin de M. de Fermat, intitulé *de Maximis* * *& Minimis, & de Tangentibus*, avoit été fait pour servir non seulement à la détermination des problêmes plans & solides ; mais encore à l'invention des tangentes ou touchantes

1637.
1638.

Pag. 300. ibid.

Ibid. pag. 298. & retrò pag. 178.

Sallo Journ. des Sçav. du 9. Fév. 1665.

Tom. 3. des lett. pag. 168.

Item ibid. pag. 193.

* Des plus grandes & des moindres de toutes les Quantitez.

Salle 9. Févr. 1665.

1637. 1638.

chantes & des lignes courbes, des centres de gravité des solides; & même aux questions numériques. Il attendoit les remarques de M. Descartes sur toutes ces choses, & il n'avoit pas même encore reçû sa réponse aux objections qu'il avoit faites à sa Dioptrique, lors qu'il apprit qu'il s'étoit présenté un nouveau combatant contre la Dioptrique de M. Descartes. Ce brave étoit M. *Petit*, qui portoit pour lors la qualité de Commissaire provincial de l'Artillerie & d'Ingénieur du Roy, & qui fut depuis Intendant des fortifications. C'étoit un jeune homme pourvû de beaucoup de génie pour les Mathématiques, qui excelloit particuliérement dans l'Astronomie, & qui avoit une passion particuliére pour les choses dont la connoissance dépend des expériences. Il avoit fait imprimer l'année précédente ses Discours Chronologiques pour la défense de Scaliger, de Temporarius, & du P. Petau contre le sieur de la Peyre; & il étoit nouvellement revenu d'un voyage d'Italie, où le Cardinal de Richelieu l'avoit envoyé pour le service du Roy, lors qu'il entendit parler de la Dioptrique de M. Descartes à Paris. Il la lût, & y fit des objections dans le même têms que le P. Mersenne reçût celles de M. de Fermat. M. Petit, qui avoit dés-lors une grande correspondance avec ce Pére pour les expériences & les recherches, fut curieux de voir les objections de M. de Fermat avant que ce Pére les envoyât à M. Descartes. Il en écrivit ensuite à ce Pére, tant pour le remercier, que pour luy marquer le jugement qu'il faisoit des objections de M. de Fermat auprés des siennes. Le P. Mersenne envoya la lettre de M. Petit à M. de Fermat, qui la trouva *trés-excellente*, soit pour la matiére, soit pour le stile. Elle luy laissa un desir trés-ardent de faire connoissance avec son Auteur, & il pria le P. Mersenne que ce fût par son moyen. Il le sollicita aussi de luy procurer la lecture d'un Discours que M. Petit promettoit touchant *la réfraction* dans sa belle lettre; & il luy demanda (comme par un privilége présomptif de leur amitié future) la communication des expériences qu'il avoit faites, ajoûtant qu'il pourroit bien y mêler de la Géométrie, s'il les trouvoit conformes à son sentiment. Il tira une copie de la lettre & des objections de M. Petit sur la Dioptrique de M. Descartes;

Pierre.

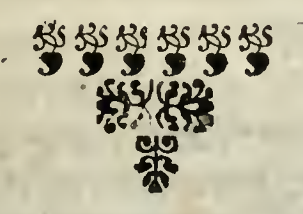
Vie du P. Mersenne, pag. 59.

Tom. 3. des lettr. de Desc. pag. 167 & 168.

&

& il renvoya l'original au P. Merſenne, ayant pris la liber- « 1637.
tê d'y effacer ſur la fin quelques paroles qui marquoient que « 1638.
les objections de M. Petit contre la Dioptrique de M. Deſ- «
cartes étoient plus fortes & moins ſujétes à replique que les «
ſiennes. Ce n'étoit point parcequ'il en voulût douter, di- «
ſoit-il, puiſqu'il avoit conçû une trés-grande opinion de l'eſ- «
prit de M. Petit, mais parcequ'il ſouhaitoit *d'être mis à l'é-* «
cart, & de voir toutes ces belles diſputes plûtôt comme témoin que «
comme partie. «

Mais cette diſpoſition ne dura au plus que juſqu'à ce qu'il eut reçû des nouvelles de M. Deſcartes: aprés quoy il ne fut plus le maître de ſon cœur. Quoiqu'il crut être alors dans une parfaite indifférence, il ne laiſſoit pas de témoigner grande impatience pour voir la réponſe de M. Deſcartes à ſes objections de Dioptrique, & les remarques qu'il devoit faire ſur ſon traité *de Maximis & Minimis*. Il craignit que le Pére Merſenne fiſt difficulté de les luy envoyer au cas qu'il s'y trouvât quelques termes peu obligeans pour luy. C'eſt ſur quoy il voulut le prévenir, afin de lever tous les obſtacles qui pourroient le priver de cette ſatisfaction. » S'il
y a, dit-il à ce Pére, quelque petite aigreur dans ces ré- «
ponſes ou dans ces remarques, comme il eſt difficile qu'il «
n'y en ait, vû la contrariété qui ſe trouve entre nos ſentimens, «
cela ne doit point vous détourner de me les faire voir. Car «
je vous proteſte que cela ne fera aucun effet dans mon eſ- «
prit, qui eſt ſi éloigné de vanité, que M. Deſcartes ne ſçau- «
roit m'eſtimer ſi peu que je ne m'eſtime encore moins. Ce «
n'eſt pas que la complaiſance me puiſſe obliger de me dédire «
d'une vérité que j'auray connuë : mais je vous fais par là «
connoître mon humeur. Obligez-moy, s'il vous plaît, de ne «
différer plus à m'envoyer ſes écrits, auſquels par avance je «
vous promets de ne faire point de replique. «



CHAP.

1637.
1638.

CHAPITRE VIII.

Réponse de M. Descartes aux Objections de M. de Fermat sur la Dioptrique. Ecrit de M. de Fermat de locis planis & solidis. *Jugement que fait M. Descartes de l'écrit de M. de Fermat* de Maximis & Minimis, *& de l'esprit de son Auteur. Sa Réponse à cét écrit. Il souhaite que plusieurs la voyent, & pourquoy? Le Pére Mersenne la fait voir à Messieurs Pascal & de Roberval qui repliquent pour M. de Fermat. Réponse de M. Descartes à ces deux Messieurs. Eloge du Président Pascal. Jugement que fait M. Descartes de la Replique de M. de Fermat sur la Dioptrique.*

LA Réponse que M. Descartes fit aux Objections de M. de Fermat sur sa Dioptrique, & qu'il avoit envoyée au Pére Mersenne dés le milieu du mois de Décembre de l'an 1637, n'avoit rien pour le stile ny pour les maniéres qui pût faire la moindre peine à M. de Fermat, ou donner le moindre scrupule à ce Pére. Aussi ne fit-il pas difficulté de la luy envoyer de la même main qu'il l'avoit reçûë : & peu de jours aprés il envoya à M. Descartes un autre traité de M. de Fermat qui commençoit à craindre que M. Descartes ne connût qu'à demy ce qu'il sçavoit faire en Mathématiques. Ce nouveau traité avoit pour titre *de locis planis ac solidis.* C'étoit un écrit analytique concernant la solution des problêmes plans & solides : & M. de Fermat avoit été bien aise que le P. Mersenne l'addressât comme de son propre mouvement à M. Descartes, sans témoigner que ce fût de la part de l'Auteur, afin qu'il ne parût pas qu'il n'auroit travaillé sur les problêmes plans & solides, qu'aprés avoir vû ce qu'en avoit écrit Monsieur Descartes dans sa Géométrie.

Cette réponse se trouve au 3. vol. des lettr. pag. 175.

Sallo du 9. Février 1665.

M. Descartes manda au P. Mersenne dés le mois de Janvier de l'année suivante qu'il avoit reçû ce nouvel écrit ; & il luy renvoya en même têms l'original de M. de Fermat contre sa Dioptrique, parceque ce Pére luy avoit marqué que c'étoit à l'insçû de l'Auteur qu'il le luy avoit envoyé.

Tom. 3. de ses lettr. pag. 298.

Il n'en usa pas de même à l'égard de son écrit *de Maximis & Minimis*, c'est-à-dire, des plus grandes & des moindres de toutes les Quantitez, sous prétexte que c'étoit un Conseiller de ses amis, & non M. de Fermat luy-même qui l'avoit donné à ce Pére pour le luy envoyer. » J'ay cru, dit-il dans sa lettre à ce Pére, que je devois retenir l'original de cet écrit, & me contenter de vous en envoyer une copie, vû principalement qu'il contient des fautes qui sont si apparentes, qu'il m'accuseroit peut-être de les avoir supposées, si je ne retenois sa main pour m'en défendre. En effet, selon que j'ay pû juger par ce que j'ay vû de luy, c'est un esprit vif, plein d'invention & de hardiesse, qui s'est à mon avis précipité un peu trop, & qui ayant acquis tout d'un coup la réputation de sçavoir beaucoup en Algébre pour en avoir peut-être été loüé par des personnes qui ne prenoient pas la peine, ou qui n'étoient pas capables d'en juger, est devenu si hardy, qu'il n'apporte pas, ce me semble, toute l'attention qu'il faudroit à ce qu'il fait.

1638.

M. Carcavi.

M. Descartes accompagna cette lettre de la réponse qu'il avoit faite au traité de M. de Fermat *de Maximis & Minimis*, & il manda au P. Mersenne qu'il seroit fort aise de sçavoir ce que cét Auteur diroit tant de cette réponse que de celle qu'il luy avoit addressée auparavant touchant les objections où la démonstration contre sa Dioptrique. Il est vray que l'une & l'autre réponse sembloient n'être que pour le P. Mersenne, si l'on s'en rapporte à leur addresse : mais M. Descartes auroit été trés-fâché que M. de Fermat ne les eût pas vûës. Il pria donc ce Pére de les luy envoyer incessamment, ajoûtant qu'il n'avoit pas voulu y nommer M. de Fermat, afin qu'il eût moins de confusion des fautes qu'il avoit été engagé d'y remarquer, non dans le dessein de rien faire qui fût choquant ou des-agréable à M. de Fermat, mais seulement de se deffendre.

Et parce, dit-il, que M. de Fermat pourroit se vanter à mon préjudice dans ses écrits ou dans ses discours, je crois qu'il est à propos que plusieurs voyent aussi mes deffenses. C'est pourquoy je vous prie de ne les luy point envoyer sans en retenir copie. Que s'il vous parle de vous envoyer encore d'autres écrits pour me les faire voir, priez-le, s'il vous plaît,

Pag. 299. du 3. tom.

1638. » de les mieux digérer que les précedens. Autrement, vous » m'obligeriez de ne point prendre la peine de me les addresser. » Car entre nous, si, lorsqu'il voudra me faire l'honneur de me » proposer des objections, il ne veut pas se donner plus de pei- » ne qu'il a pris la prémiére fois, j'aurois honte de me voir » réduit à la peine de répondre à si peu de chose; & d'un autre » côté je ne m'en pourrois honnêtement dispenser, lorsqu'on » sçauroit que vous me les auriez envoyées. Je seray bien aise » que ceux qui me voudront faire des objections ne se hâ- » tent point, & qu'ils tâchent d'entendre tout ce que j'ay écrit » avant que de juger d'une partie. Car le tout se tient, & la » fin sert à prouver le commencement. Mais je me promets » que vous continuerez toujours à me mander franchement ce » qui se dira de moy, soit en bien, soit en mal. Au reste cha- » cun sçachant que vous me faites la faveur de m'aimer com- » me vous faites; on ne dit rien de moy en vôtre présence » qu'on ne présuppose que vous m'en avertissez: & ainsi vous » ne pouvez plus vous en abstenir sans me faire tort.

Pag. 299. ibid Voyez aussi la p. 187 du même tom.

Quelques defauts que M. Descartes trouvât pour lors dans les prémiers écrits de M. de Fermat, il ne laissoit pas d'y appercevoir déja des marques de l'habileté de cét illustre inconnu: & l'estime qu'il conçût pour son mérite s'accrut à mesure que leur dispute augmenta. Il se croyoit encore alors dispensé des égards & des ménagemens qu'il auroit fallu prendre s'ils se fussent connus, ou s'ils se fussent écrit immédiatement l'un à l'autre. C'est ce que M. de Fermat fut obligé d'excuser dans la suite, lorsqu'ils en vinrent à des éclaircissemens sur leur conduite de part & d'autre.

Tom. 3. pag. 178.

Pendant que M. de Fermat au milieu des occupations du Palais & de ses affaires domestiques s'appliquoit à faire une replique à la réponse que M. Descartes avoit faite à ses objections sur la Dioptrique, le P. Mersenne reçût les remarques de M. Descartes sur le traité *de Maximis & Minimis*. Mais au lieu de l'envoyer droit à M. de Fermat suivant l'intention de M. Descartes qui l'en avoit prié depuis qu'il eût appris que ce traité étoit de luy, il jugea à propos de les faire voir à deux des amis particuliers de M. de Fermat, qui étoient à Paris. L'un étoit M. *Pascal* Président en la Cour des Aydes d'Auvergne, l'autre étoit Monsieur de Roberval

Elles sont la XVI lettr. du 3. vol.

Professeur

Professeur des Mathématiques en la chaire de Ramus. 1638.

Ces Messieurs ayant appris que M. de Fermat étoit occupé de la composition de sa replique à M. Descartes sur des matiéres de Dioptrique, & craignant que M. Descartes ne voulût tirer avantage des embarras & des delais de M. de Fermat, crurent devoir épouser la querelle de leur amy. Ils le dispensérent pour son soulagement du soin de poursuivre la querelle de Géométrie, & ils se chargérent de répondre à M. Descartes en faveur de son traité *de Maximis & Minimis* contre la réponse ou les remarques que M. Descartes y avoit faites. Ils envoyérent (mais toujours par le canal du Pére Mersenne) leur réponse à M. Descartes, avant que la replique de M. de Fermat sur la Dioptrique fût venuë. M. Descartes lût cette réponse des deux amis avec assez de surprise. Il loüa leur zéle, approuva les dispositions de leur cœur, & jugea M. de Fermat heureux d'avoir été prévenu d'un tel secours dans un si grand besoin. Il ne put même s'empécher de concevoir de l'estime pour la capacité dont il voyoit des marques dans l'écrit de ces deux personnages: mais il trouva que s'ils avoient bien rempli les devoirs de l'amitié à l'égard de M. de Fermat, ils s'étoient assez mal acquittez de la commission qu'ils avoient prise de le décharger & de le défendre. Nous avons perdu cét écrit de Messieurs Pascal & de Roberval: au moins n'a-t-il pas été possible à M. Clerselier de le recouvrer, pour pouvoir l'insérer parmy les piéces servant à ce fameux procez qu'il a jettées pêle-mêle dans le troisiéme volume des lettres de M. Descartes. Il est fâcheux que nous ne puissions juger de la bonté de cette piéce que sur le témoignage de M. Descartes, c'est-à-dire, de la partie intéressée & suspecte: mais l'inconvénient ne paroîtra point irréparable à ceux qui voudront examiner les piéces, ou traitez dont elle fut suivie. Il suffira de remarquer que la piéce quoique écrite au nom de deux amis de M. de Fermat, étoit toute du stile de M. de Roberval, & que M. Pascal n'y avoit point eu d'autre part que celle du consentement & de la communication. Au moins étoit-ce l'opinion de M. Descartes, qui l'attribuoit toute au seul M. de Roberval.

Pag. 188. tom. 3.

Pag. 189. *ibid.*

A dire le vray la politesse & les autres avantages de l'é-

1638. ducation que M. Pascal avoit sur M. de Roberval ne permettoient pas que ny M. Descartes, ny ceux qui avoient l'honneur de connoître cét illustre Magistrat, eussent cette pensée de luy. Ils sçavoient assez que le stile de la langue ou de la plume n'étant que l'expression de l'ame, M. Pascal auroit choisi pour écrire contre M. Descartes des maniéres plus conformes à luy-même. Le mérite de cét homme se faisoit déja reconnoître alors par bien d'autres endroits que par celuy des Mathématiques. Les qualitez qui composent & qui perfectionnent le Magistrat & l'homme-de-bien, le faisoient déja considérer comme une personne dont on ne devoit point borner les services à sa province : & M. Descartes qui n'avoit pas le discernement mauvais n'hésita point à se flater de son amitié dans le têms même qu'il le voyoit engagé dans le parti de ses adversaires. M. Pascal* étoit de Clermont en Auvergne & de l'une des bonnes maisons de la province. Son pére avoit été Trésorier de France à Riom ; & sa mére qui portoit pareillement le surnom de Pascal étoit fille du Sénéchal d'Auvergne à Clermont. Il étoit de huit ans plus âgé que M. Descartes, & il mourut un an aprés luy. Il avoit un fils* qui ne contoit encore alors que la quinziéme année de sa vie, qui se distinguoit déja parmi les vieux Mathématiciens, & qui eut part ensuite à l'estime & à l'amitié de M. Descartes. L'éducation de ce fils avoit servi de motif au pére pour quitter la province aprés avoir fait passer sa charge de Président à l'un de ses fréres, & pour se retirer à Paris comme en un lieu favorable à ses desseins. Ils luy réüssirent si bien, qu'aprés avoir mis ce fils en état d'effacer les autres, il en fut effacé luy-même.

C'est ce qu'on peut juger par le second écrit de Roberval.

* Estienne.

Né en 1588. mort en 1651.

* Blaise.

M. Descartes supposoit que le P. Mersenne auroit envoyé sa réponse sur le traité *de Maximis & Minimis* à M. de Fermat : & il fut surpris d'apprendre par une lettre de ce Pére datée du 8 de Février qu'il avoit différé de la luy envoyer, sur ce que deux de ses amis luy avoient dit qu'il avoit erré en quelque endroit. En quoy il vid un nouveau trait de la crédulité ordinaire du Pére, qui avoit été assez bon pour se laisser persuader par les amis de sa partie à son préjudice ; & qui ne s'étoit point apperçû qu'ils ne le détournoient que pour gagner du têms, & pour l'empécher de laisser voir sa

Tom. 3. pag. 186, 188.

réponse

réponse à d'autres. Quoy qu'il en soit, l'écrit que les deux amis de M. de Fermat avoient fait contre cette réponse pour défendre le traité géométrique *de Maximis & Minimis*, fut réfuté par M. Descartes avant la fin du mois de Février : & ayant reçû enfin la replique de M. de Fermat touchant la Dioptrique, il y fit diverses réponses dans le même mois, qu'il addressa à ses principaux amis, l'une à M. Mydorge, une autre à M. Hardy, une troisiéme au Pére Mersenne.

1638.

Cette réfutation se trouve au 3. vol. des lettr. pag. 305. Voyez aussi la pag. 312. du 3. vol.

Cette replique de M. de Fermat à la réponse que M. Descartes avoit faite contre ses objections sur sa Dioptrique étoit addressée au P. Mersenne comme les autres piéces qui l'avoient précédée, & elle se trouve imprimée parmi les lettres de M. Descartes. L'Auteur protestoit à l'entrée que ce n'étoit point par envie ny par émulation qu'*il continuoit cette petite dispute*, mais seulement pour découvrir la Vérité. De quoy il présumoit que M. Descartes ne luy sçauroit pas mauvais gré, d'autant plus qu'il connoissoit *son mérite trés-éminent*. « C'est, dit-il à ce Pére, ce dont j'ay voulu vous faire une dé- « claration trés-expresse à la tête de ma replique ; & j'ajoû- « teray, avant que d'entrer en matiére, que je ne desire pas « que mon écrit soit exposé à un plus grand jour que celuy « que peut souffrir un entretien familier, de quoy je me con- « fie à vous.

Tom. 3. pag. 178. lettr. XL.

Cette restriction pensa mettre M. Descartes en colére aprés la priére qu'il avoit faite au P. Mersenne de ne recevoir aucun écrit de qui que ce fût pour le luy envoyer, si ceux qui luy en présenteroient n'écrivoient au bas qu'ils consentoient qu'il le fist imprimer avec sa réponse. Il n'avoit fait d'exception à cette régle que pour les Jésuites, les Prêtres de l'Oratoire, & les honnêtes gens qui seroient reconnus n'avoir point d'autre passion que celle de chercher la Vérité. Et s'il n'avoit résisté à sa mauvaise humeur, il auroit exclu du nombre de ces derniers M. de Fermat, malgré les caractéres d'honnête homme dont ses écrits étoient marquez.

Pag. 187. tom. 3.

Pag. 312. tom. 3. & p. 187. ibid.

Il fermoit déja le pacquet où étoit la réponse à Messieurs Pascal & de Roberval sur le traité géométrique *de Maximis & Minimis* de M. de Fermat, lors que la replique de celuy-cy touchant le second discours de sa Dioptrique luy fut renduë. Il en lut d'abord le prémier article, & il fut rebuté de

Pag. 312. ut supra.

1638. sa lecture par la condition que l'Auteur sembloit exiger du P. Mersenne, pour ne la point laisser imprimer. Mais ayant fait ensuite réflexion sur luy-même, il en reprit la lecture d'un sens plus rassis. Le fruit de cette lecture qui prévint les réponses qu'il fit ensuite, fut qu'il ne trouva dans cét écrit pas un seul mot qui pût excuser les fautes qu'il avoit remarquées dans les objections précédentes de M. de Fermat, où qui eût aucune force contre ce qu'il luy avoit répondu. Il prétendoit que dans chaque article de ce qu'il objectoit de nouveau, il faisoit un paralogisme, où qu'il corrompoit le sens des raisons qu'il luy avoit alléguées, ou enfin qu'il ne les avoit pas comprises. C'est ce qu'il s'obligea de faire voir aussi clair que le jour (pour me servir de ses termes) pourvû que M. de Fermat trouvât bon que le Public & la Postérité en fût juge, suivant ce qu'il avoit marqué dans le discours de sa Méthode. Car son loisir n'étoit point destiné pour répondre aux objections des Particuliers, ny même pour les lire, à moins qu'en les rendant publiques conjointement avec ses réponses, elles ne pussent servir pour tous ceux qui auroient les mêmes doutes.

Disc. de la Méth. pag. 75. art. 7. de la derniére partie.

Et pag. 312. du 3. tom.

CHAPITRE IX.

Procédures du différent survenu entre M. Descartes & M. de Fermat. Bureau où leur cause doit être examinée par M. Mydorge & M. Hardy du côté de M. Descartes, & par M. Pascal & M. de Roberval du côté de M. de Fermat. Neutralité du P. Mersenne du consentement des parties. Dénombrement des piéces servant à l'instruction de ce procez. M. Pascal s'éloigne de la ville. M. de Roberval soûtient seul la cause de M. Fermat avec un zéle qui convient peu à la dignité & au nom des parties.

Pag. 336. tom. 3.

MR Descartes voyant qu'il n'y avoit point de nécessité qui eût obligé M. de Fermat à luy envoyer son traité *de Maximis & Minimis* à examiner, avoit pris cette action pour un défi. La maniére de l'appeller jointe au mérite & à la dignité de la personne qui luy envoyoit le cartel l'empêcha d'éviter cette rencontre. Il sembla répondre au défi par

l'écrit qu'il envoya au P. Merſenne contre le traité *de Maximis.* La ville de Toulouſe & le deſert d'Egmond étoient des extrémitez où il étoit difficile que les parties puſſent agir, & elles avoient aſſez de fierté pour ne vouloir pas avancer l'une en faveur de l'autre. La Providence y ménagea un milieu, & diſpoſa tellement les choſes, que la ville de Paris où étoient leurs habitudes, leurs amis, & leurs adverſaires, devint inſenſiblement le bureau où leurs différents devoient être examinez. Le P. Merſenne ſans y ſonger avoit donné lieu à cette diſpoſition, en mettant entre les mains de Meſſieurs Paſcal & de Roberval à Paris l'écrit de M. Deſcartes qu'il devoit envoyer à Toulouſe pour M. de Fermat. Ces deux Meſſieurs s'étant chargez de répondre pour M. de Fermat ſembloient agir ſuivant la même diſpoſition de la Providence ſans la connoître. M. Deſcartes de ſon côté s'étant mis en devoir de répondre à ces deux Meſſieurs parut conſentir que l'on connût de ſon affaire à Paris. Il finit ſa réponſe en les ſuppliant de croire, » que s'il y avoit quelque animoſité particuliére entre M. de Fermat & luy, comme ils ſembloient le marquer dans leur écrit, elle étoit toute entiére du côté de M. de Fermat. Car de ſa part il croyoit n'avoir aucun ſujet de ſçavoir mauvais gré à ceux qui vouloient s'éprouver contre luy dans un combat, où ſouvent l'on peut être vaincu ſans infamie. Voyant que M. de Fermat avoit des amis importans qui s'intéreſſoient ſi fort à ſa défenſe, il ne pouvoit douter qu'il n'eût des qualitez aimables qui les y conviaſſent. D'ailleurs il eſtimoit extrémement dans ces amis la fidélité qu'ils luy témoignoient: & parce que c'eſt une vertu également rare & précieuſe, il aſſûre qu'elle ſuffiſoit ſeule *pour l'obliger à être leur trés-humble ſerviteur.*

1638.

Cette réponſe au prémier écrit de M. Paſcal & de Roberval eſt au 3. vol. pag. 305.

Pag. 311 & 312 tom. 3.

Mais puiſque ces Meſſieurs avoient jugé à propos de ſe rendre *les Avocats de ſa partie* dans une cauſe qui luy paroiſſoit peu ſoutenable, il témoignoit eſpérer de leur prudence qu'ils ne voudroient pas être ſes juges, & qu'ils ne trouveroient pas mauvais qu'il les recuſât avec quelques autres des amis de M. Fermat. Les autres Mathématiciens que l'on auroit pû engager à connoître de cette affaire, n'étoient pas ſans doute en petit nombre à Paris. Mais les uns n'étoient pas en état d'entendre aſſez parfaitement la Géométrie de M.

Ibid. pag. 312. ut ſupr.

1638. M. Descartes, les autres n'étoient pas assez connus de luy, si l'on en excepte deux illustres Géométres, au jugement desquels il pouvoit sûrement s'en rapporter. Ces deux personnages étoient M. Mydorge & M. Hardy, qui étoient reconnus publiquement pour ses intimes amis. Cette considération ne les rendoit pas moins récusables à M. de Fermat, que M. Pascal & M. de Roberval l'étoient à M. Descartes pour leur amitié avec M. de Fermat. Il fallut donc se résoudre à les choisir non pour ses juges, mais pour ses Avocats; ou pour parler aux termes du cartel présenté par M. de Fermat, M. Mydorge & M. Hardy furent retenus par M. Descartes pour être ses seconds, & pour être opposez à M. Pascal & à M. de Roberval, qui s'étoient offerts à M. de Fermat pour le seconder dans le combat. Le P. Mersenne fut prié de demeurer dans la neutralité, & de se contenter de la fonction de simple spectateur, afin de ne devenir suspect à aucun des partis dans les services qu'il pourroit rendre aux uns de la part des autres. M. Descartes le souhaitoit ainsi en cette rencontre comme dans toutes les autres, suivant les égards & les ménagemens dont il usoit ordinairement auprés du P. Mersenne, de l'amitié duquel il ne prétendoit pas abuser; & il avoit soin sur toutes choses de ne jamais commettre mal à propos ny sa personne ny la sainteté de sa robe.

Pag. 313. ibid.

Tom. 3. pag. 197.

Tom. 1. des lettr. p. 371.

» Vous ne devez pas craindre, dit-il à ce Pére, que les avis » que vous aurez la bonté de me donner touchant ce qui se » dira contre moy, tournent jamais à vôtre préjudice. Car il » n'y a rien que je ne souffrisses plûtôt que de vous intéresser » dans mes querelles. Mais je m'assûre aussi que de vôtre côté » vous ne voudriez pas me tenir les mains pendant qu'on me » bat, pour m'empêcher de me défendre: & ceux qui vous » donnent des objections contre moy ne peuvent raisonnablement » s'en prendre à vous des réponses que j'y feray, ny se » fâcher que vous me les envoyiez. Car sçachant l'affection que » vous me portez, ils ne vous les peuvent donner à d'autres fins » que pour me les faire voir: & toute la civilité dont j'ay crû » pouvoir user jusqu'icy envers M. de Fermat, a été que j'ay » feint d'ignorer son nom, afin qu'il sçache que je ne répons » qu'à son écrit, & que vous ne m'avez envoyé que ses objections, » sans y engager sa réputation.

Ce

1638.

Ce qui détermina M. Descartes à régler ainsi l'état de sa dispute fut prémiérement une lettre du P. Mersenne datée du VIII de Février 1638, qui fut suivie d'une autre que le même Pére luy écrivit quatre jours aprés touchant les mouvemens que se donnoient Messieurs Pascal & de Roberval en faveur de M. de Fermat. Le jour même qu'il reçût cette derniére il écrivit à M. Mydorge & à M. Hardy pour leur donner avis de ce qui se passoit, & pour les intéresser dans sa cause. Il enferma ces lettres dans le pacquet qu'il addressoit au Pére Mersenne : mais il voulut insérer la réponse qu'il faisoit au prémier écrit de Messieurs Pascal & de Roberval dans la lettre qu'il écrivoit à M. Mydorge, afin que si ce Pére craignoit que ces Messieurs ne trouvassent mauvais qu'il eût fait voir cette réponse * à M. Mydorge plûtôt qu'à eux, il pût s'en excuser par ce moyen.

Pag. 188, & 190. du 3. vol.

Pag. 188.

* Cette réponse est la LVII lettr. du 3. vol. de Desc. pag. 305.

Nous avons perdu la lettre qu'il en écrivit à M. Hardy: mais on nous a conservé celle qui étoit à M. Mydorge *, & qui contient, outre les instructions nécessaires pour la connoissance de son procés de Mathématique, une réponse au dernier écrit de M. de Fermat, qui étoit sa replique à la réponse que M. Descartes avoit faite aux objections qu'il avoit proposées contre sa Dioptrique. Il manda à M. Mydorge qu'ayant appris du P. Mersenne qu'il avoit soutenu son parti depuis quelque têms en sa présence, il contoit sur son affection ordinaire pour toutes les autres occasions où il s'agiroit de luy rendre de semblables services, & qui pourroient être d'autant plus fréquentes dans la suite qu'il apprenoit qu'on le mettoit souvent sur le tapis dans les bonnes compagnies. Pour imiter ceux qui se trouvant obligez d'emprunter de l'argent, s'addressent toujours plus librement aux personnes à qui ils doivent déja, qu'ils ne font à d'autres, il voulut ajoûter à toutes les autres obligations dont il luy étoit redevable, celle de luy devoir encore le succés de cette affaire. Il le pria donc de voir les piéces de *son procés* : & il luy recommanda en même têms d'oublier ou de suspendre les sentimens de son amitié, pour ne suivre que les régles de la justice & de la vérité. [1] La prémiére des piéces qu'il le prioit de voir étoit la lettre de M. de Fermat au P. Mersenne, contenant les objections de cét Auteur contre sa

* Cette lettre avec la réponse à la replique sur la Dioptrique se trouve à la page 192 du 3. vol.

[1] C'est la XXXVII lettr. du 3. vol.

1638.

Dioptrique. [2] La seconde étoit sa réponse à cette lettre de M. de Fermat. [3] La troisiéme étoit l'écrit latin de M. de Fermat, *de Maximis & Minimis, & de inventione Tangentium linearum curvarum* qu'il luy avoit fait envoyer, pour luy faire voir qu'il avoit oublié cette matiére dans sa Géométrie ; & qu'il avoit aussi une maniére pour trouver les Tangentes des lignes courbes meilleure que celle que M. Descartes avoit donnée. [4] La quatriéme étoit la réponse à cét écrit *de Maximis*. [5] La cinquiéme étoit l'écrit de quelques amis de M. de Fermat en replique à sa réponse contre l'écrit latin de M. de Fermat, & que M. Desc. attribuoit au seul M. de Rob. [6] La sixiéme étoit la réponse de M. Desc. à ces amis de M. de Fermat, c'est-à-dire, à Messieurs Pascal & de Roberval. [7] La septiéme étoit la replique de M. de Fermat à la prémiére réponse de M. Descartes touchant sa Dioptrique. [8] Pour la huitiéme piéce qui étoit la réponse de M. Descartes à cette replique de M. de Fermat au sujet de la Dioptrique, elle étoit contenuë dans la lettre même qu'il luy envoyoit, & elle en composoit la plus grande partie.

[2] C'est la XXXIX lettr. du 3. vol.
[3] Cét écrit n'est point parmi les lettres de M. Descartes.
[4] C'est la LVI lettre du 3. vol.
[5] L'écrit de ces Mess. est perdu.
[6] C'est la LVII lettr. du 3. vol.
[7] C'est la XL lettr. du 3. vol.
[8] C'est la XLII lettr. du 3. vol.

Pag. 194. du 3. vol.
Pag. 193 du 3. vol.

Voila quelles étoient les piéces du procés que M. de Fermat avoit intenté à M. Descartes, & que le Pére Mersenne devoit fournir à M. Mydorge, hormis la sixiéme que M. Descartes luy envoyoit en droiture avec la huitiéme dans un même pacquet, & dont il le prioit de retenir une copie, avant que l'original qui étoit pour les deux amis de M. de Fermat leur fût mis entre les mains par le P. Mersenne, à qui M. Mydorge avoit commission de le rendre. Aprés avoir répondu aux principaux endroits de la replique de M. de Fermat, M. Descartes finit sa lettre à M. Mydorge en le priant que M. Hardy eût aussi la communication de toutes ces piéces de son procez, afin qu'ils pussent l'un & l'autre éxaminer sa cause à fonds. Car il étoit juste, selon luy, que deux des amis de M. de Fermat s'étant présentez pour soûtenir sa cause, il emploiât aussi pour la défense de la sienne deux de ses amis en qui il avoit le plus de confiance, & qu'il estimoit des plus habiles pour l'affaire dont il étoit question.

Pag. 197, ibid

M. Descartes écrivit en même têms au P. Mersenne, pour le prier de vouloir retenir des copies de toutes les piéces qu'il devoit communiquer tant à M. Mydorge qu'aux deux

Pag. 189 du même tome.

amis de M de Fermat, & de les faire voir à tous ceux qui en auroient la curiosité, mais particuliérement à M. des Argues, s'il en vouloit prendre la peine. Mais il jugeoit qu'il étoit trés-important qu'on ne vid point un papier sans l'autre; & il auroit souhaité pour cela que toutes ces piéces fussent écrites de suite en un même cahier. Il renvoya à ce Pére dans le même pacquet la copie du traité de M. de Fermat, *de locis planis & solidis*, qu'on luy redemandoit sans avoir eu la commodité de le lire: & il le pria de retenir une autrefois des copies de tout ce qu'il lui envoyeroit en Hollande, ou qu'il souhaiteroit qu'on luy renvoiât.

1638.

Tom. 2. des lettr. p. 371.

Tom. 3. des lettr. p. 189.

M. Mydorge ne tarda point à remettre entre les mains du P. Mersenne l'original de la réponse que M. Descartes avoit faite à l'écrit de Messieurs Pascal & de Roberval au sujet du traité *de Maximis & Minimis*: & ce Pére la porta aussi-tôt à M. de Roberval, au collége de Maître Gervais. Celuy-cy sans laisser rallentir la chaleur où l'avoit mis la lecture de cette réponse composa incontinent une replique sous le nom des deux amis de M. de Fermat, c'est-à-dire de M. Pascal, & du sien. C'est un nom qu'ils avoient légitimement acquis par le prémier service qu'ils avoient rendu à M. de Fermat, qu'ils prétendoient n'avoir connu jusques-là que de réputation, non plus que M. Descartes. Mais il falloit que M. de Roberval imposât à M. Pascal, ou qu'il eût parole de luy pour continuer la dispute de M. de Fermat en son nom contre M. Descartes. M. Pascal, n'étoit plus à Paris pour lors: & M. de Roberval eut assez de bonne foy pour marquer son absence en souscrivant seul à leur replique commune. M. Pascal ne put point avoir dans la suite beaucoup de part à ce différent. Il s'étoit crû obligé depuis quelques jours de s'éloigner de la ville, & de se retirer loin du commerce public, de peur que sa présence n'irritât quelques puissances offensées, & qu'elle ne les portât à faire quelque chose au préjudice de sa liberté. La disgrace où il croyoit être tombé n'étoit que la suite de celle de l'un de ses intimes amis qui avoit été arrêté & conduit à la Bastille pour quelques troubles excitez à l'Hôtel de Ville. M. Pascal persuadé de la droiture du cœur de son amy avoit remarqué qu'il y avoit plus de malheur que de crime dans la maniére dont il avoit don-

C'est la LVIII lettr. du 3. vol.

Pag. 321. du 3. vol.

Vers la fin de Mars 1638. v. la lettr. MS. de des Argues à Mersenne du 4 Avril 1638.

1638. né occasion au trouble. Il ne s'étoit pas contenté de parler en faveur de son amy, il avoit encore osé prendre la défense de diverses personnes injustement traitées par la véxation de quelques officiers intéressez. Il avoit appris de plus que cette affaire avoit été rapportée avec des circonstances trés odieuses à Mr le Chancelier Seguier. C'est pourquoi la crainte d'avoir déplû à ce prémier Magistrat du Royaume l'avoit fait écarter pour prévenir les effets de son ressentiment. Il demeura environ un an dans son éloignement, jusqu'à ce que M. le Cardinal de Richelieu informé de son mérite & du sujet de sa retraite par Madame la Duchesse d'Aiguillon & par M. le Chancelier même le fit revenir en 1639, & l'établit peu de têms aprés Intendant de Normandie à Roüen.

M. Descartes ayant reçû le second écrit ou la replique des amis de M. de Fermat à la réponse qu'il leur avoit faite n'eut pas de peine à y reconnoître le stile de M. de Roberval. La dureté des maniéres & les expressions des-obligeantes d'*absurdité*, *d'ignorance*, & *de mauvaise foy*, luy firent juger que M. Pascal étoit véritablement absent ou qu'il n'avoit point de part à la composition de ce nouvel écrit. Aussi n'attribua-t'il qu'à M. de Roberval la précipitation avec laquelle on entreprenoit à la fin de cét écrit de juger généralement de sa Méthode, de sa Dioptrique & de ses Météores, lors qu'il ne s'agissoit que de quelques omissions qu'on imputoit à sa Géométrie. Il en récrivit au P. Mersenne sur la fin du mois de Mars, & il luy manda qu'il n'étoit point résolu de faire réponse à ce second écrit, parce qu'il remarquoit que celuy qui l'avoit composé, *se picquoit*. Mais il pria ce Pére que quand il verroit la colére de M. de Roberval appaisée, il luy fist connoître *le peu de raison qu'il avoit eu de s'échauffer*, & le peu de conformité que la passion qu'il avoit de censurer tout ce qui venoit de luy pouvoit avoir avec la modération dont Messieurs de Fermat & Pascal en usoient d'ailleurs à son égard. Nonobstant ses maniéres rebutantes & ses préventions, il le fit assurer par le Pére Mersenne » qu'il étoit son trés-humble serviteur, & qu'il ne s'offensoit » pas plus de tout ce qui étoit dans son écrit, que l'on fait or- » dinairement dans le jeu, de la colére de ceux qui perdent. » Mais que, comme il n'y a point de plaisir à joüer contre ceux qui

Pag. 322, & 323.

Pag. 320, & 321. du 3. vol.

Pag. 322, & 323 ibid.

Pag. 324 ibid.

qui se fâchent, il prendroit le parti dorênavant de ne plus « 1638.
répondre à aucun écrit, où il remarqueroit plus de passion «
que d'amour pour la Vérité. «

M. de Roberval malgré la singularité de son humeur auroit peut-être été satisfait de tant d'honnêteté : mais le Pére Mersenne qui avoit un talent particulier pour commettre les Sçavans entre-eux, & pour prolonger les disputes qu'il avoit excitées, ne fut pas content de la résolution que M. Descartes avoit faite de ne point répondre à M. de Roberval. Il luy en écrivit le XVI de Mars : & M. Descartes pour luy procurer du repos de ce côté-là, se crut obligé de luy envoyer néanmoins la réponse qu'il attendoit; mais il prit garde de n'y rien laisser glisser qui pût remuer encore la bile de M. de Roberval.

C'est la LX lettr. du 3. vol. Du mois d'Avril 1638.

CHAPITRE X.

M. de Fermat cherche à faire sa paix avec M. Descartes dont il demande l'amitié. M. Descartes la luy accorde avec joye, & à M. Pascal. Il l'offre même à M. de Roberval. Il s'excuse sur sur quelques termes qui avoient paru aigres à M. de Fermat, rend raison de sa conduite, porte son jugement sur la régle de M. de Fermat, & ils s'écrivent pour s'assurer mutuellement de leur amitié. M. de Fermat ne laisse pas de faire revivre secrétement quelques restes de leur dispute. M. Descartes en témoigne de l'étonnement, & fait un abrégé historique de la question pour justifier sa conduite. M. de Fermat témoigne n'avoir jamais été pleinement satisfait de M. Descartes même aprés sa mort. Mais M. Rohault & M. Clerselier supléérent à ce defaut.

CEpendant M. de Fermat commençoit à se lasser de la dispute : & craignant que le zéle de M. de Roberval ne la fit prolonger, non seulement il laissa sans repartie ce que M. Descartes avoit écrit contre sa derniére replique touchant la Dioptrique, mais il écrivit encore au P. Mersenne pour le prier de faire sa paix avec M. Descartes, & de luy procurer en même têms l'honneur de sa connoissance. D'un autre côté M. Mydorge & M. Hardy qui souffroient avec

Le 20 d'Avril 1638.

Pag. 168. du 3. tom.

1638. peine qu'un homme du mérite & du rang de M. de Fermat se broüillât si mal à propos avec M. Descartes, songeoient aux moiens de les réconcilier & de changer leur dispute en une correspondance parfaite, dont les fruits se pussent goûter dans une communication mutuelle de leurs lumiéres. Ils en parlérent au P. Mersenne, qui en écrivit à M. Descartes avant même qu'il en eût reçû la derniére réponse au second écrit des deux amis de M. de Fermat. M. Descartes ne dissimula point à ce Pére que cette proposition luy étoit trés-agréable, & il luy en récrivit en ces termes dans le têms même que M. de Fermat luy demandoit son amitié par la médiation du même Pére, sans qu'il sçût encore rien de sa disposition. » Pour ce que vous ajoutez, dit-il, que ces Messieurs qui ont pris connoissance de nôtre entretien ont envie » de nous rendre amis M. de Fermat & moy, vous les assurerez, s'il vous plaît, qu'il n'y a personne au monde qui re- » cherche ni qui chérisse l'amitié des honnêtes gens plus que je » fais; & que je ne crois pas que M. de Fermat puisse me sça- » voir mauvais gré de ce que j'ay dit franchement mon opinion » de son écrit, aprés m'y avoir provoqué en galant homme. » Rien n'est plus contraire à mon humeur que de reprendre » les autres : mais je ne pouvois éviter cette occasion aprés » son défi, sinon en le méprisant : ce qui l'auroit sans doute » plus offensé que ma réponse. Il écrivit en même têms à M. Mydorge & à M. Hardi, pour les remercier de la bonté avec laquelle ils avoient soutenu son parti touchant la régle *de Maximis* de M. de Fermat, & du tour heureux qu'ils avoient donné à cette dispute pour la terminer à son avantage & au gré des deux parties.

Au mois d'Avril.

Pag. 330, 331. du 3. vol.

Pag. 332, 335 327, ibid.

M. de Fermat en faisant ces démarches vers M. Descartes ne se considéroit pas comme un homme vaincu & desarmé qui n'auroit eu de ressource que dans la clémence du victorieux. Et M. Descartes de son côté regardoit la demande que M. de Fermat luy faisoit de son amitié comme un fruit, non de sa victoire, mais d'une paix qui étoit également glorieuse & utile à tous les deux. Quoique leur paix se fist sans conditions, M. de Fermat qui ne croyoit pas devoir négliger les choses qui pouvoient servir à sa justification, écrivit au P. Mersenne pour luy marquer qu'il avoit été trom-

pé

pé par la prémiére réponse que luy avoit faite M. Descartes ; & que s'étant imaginé trouver quelque aigreur dans ses expressions, il avoit crû devoir imiter son stile pour tacher de se soutenir contre un adversaire de cette importance. Le P. Mersenne ne manqua pas d'envoier cettre lettre de M. de Fermat à M. Descartes, qui récrivit à ce Pére en ces termes. » J'ay vû ce qu'il vous a plû me communiquer des lettres que M. de Fermat vous à écrites. Et prémiérement pour ce qu'il dit avoir trouvé des paroles plus aigres dans mon prémier papier qu'il n'en avoit attendu, je le supplie tres-humblement de m'excuser, & de penser que je ne le connoissois point. Mais son écrit *de Maximis* me venant en forme de cartel de la part d'un homme qui avoit déja taché de réfuter ma Dioptrique avant même qu'elle fût publiée, comme pour l'étouffer avant sa naissance, en ayant eu un éxemplaire que je n'avois point envoié en France pour ce sujet : il me semble que je ne pouvois luy répondre avec des paroles plus douces que j'ay fait, sans témoigner quelque lâcheté ou quelque foiblesse. Et comme ceux qui se déguisent au carnaval ne s'offensent point que l'on se rie du masque qu'ils portent, & qu'on ne les saluë pas lors qu'ils passent par la ruë, comme l'on feroit s'ils étoient dans leurs habits accoutumez : aussi ne doit-il pas, ce me semble, trouver mauvais que j'aye répondu à son écrit tout autrement que je n'aurois fait à sa personne, laquelle j'estime & honore comme son mérite m'y oblige. Je n'ay pas été surpris qu'il ait approuvé les raisons de Messieurs Pascal & de Roberval, car la civilité ne luy permettoit pas d'en user autrement : & en effet je ne sçache point qu'on en eût pû donner de meilleures pour le sujet dont il étoit question. Mais je me suis étonné que M. de Fermat n'ajoutant point d'autres raisons à celles de ces Messieurs, il ait voulu supposer que celles-là m'ont pleinement persuadé ; & se servir de ce prétexte pour s'abstenir d'envoyer la Tangente de la ligne courbe que je luy avois proposée. Car j'ay assez témoigné par toutes mes lettres qu'ils n'avoient répondu directement à aucune de mes objections ; & que ce n'est pas une marque de la bonté de sa régle *de Maximis*, de dire qu'elle ne réüssit pas dans l'éxemple que j'ay donné, qui est l'unique raison qu'ils en ont apportée.

Pour

1638.

Pag. 336.

Par l'artifice de M. de Beaugrand.

1638. » Pour tous les autres éxemples que vous m'avez mandé à diverses fois vous avoir été envoyez par M. de Fermat, encore qu'ils fussent vrays, ce que je suppose puis que je ne les ay point vûs, ils ne peuvent prouver que sa méthode soit généralement bonne, mais seulement qu'elle réussit en certains cas, ce que je n'ay jamais eu intention de nier.

» La civilité m'obligeroit de ne plus parler de cette affaite aprés m'avoir tacitement donné les mains, s'il n'assuroit nonobstant cela, que sa méthode est incomparablement plus simple, plus courte, & plus aisée que celle dont j'ay usé pour trouver les Tangentes. A quoi je suis obligé de répondre que dans mon prémier écrit, & dans les suivans, j'ay donné des raisons qui montrent le contraire; & que ni luy ni ses défenseurs n'y ayant rien répondu, ils les ont assez confirmées par leur silence. Encore que l'on puisse recevoir sa régle pour bonne étant corrigée, ce n'est pas une preuve qu'elle soit si simple ni si aisée que celle dont j'ay usé, si ce n'est qu'on prenne les mots de *simple* & *d'aisée*, pour la même chose qu'*industrieuse*: en quoi il est certain qu'elle l'emporte, parce qu'elle ne suit que la maniére de prouver qui réduit *ad absurdum*, comme j'ay averti dés mon prémier écrit. Mais si on les prend en un sens contraire, il en faut aussi juger le contraire par la même raison. Pour ce qui est *d'être plus courte*, on pourra s'en rapporter à l'expérience qu'il sera aisé d'en faire dans l'éxemple de la Tangente que je luy avois proposée. Si je n'ajoute rien d'avantage c'est par le desir que j'ay de ne point continuer cette dispute: & si j'ay mis ici quelque chose qui ne soit pas agréable à M. de Fermat, je le supplie trés-humblement de m'en excuser, & de considérer que c'est la nécessité de me défendre qui m'y a contraint, & non aucun dessein de luy déplaire. Il aura aussi la bonté de m'excuser si je ne rêpons pas à ses autres questions, c'est un éxercice auquel je renonce entiérement.

Pag. 338. ibid.

Pag. 302, & 303. du 3. vol.

M. de Fermat ayant reçû du P. Mersenne toutes les assurances qu'il pouvoit souhaiter de la part de M. Descartes, se donna enfin la satisfaction de luy écrire en droiture pour luy offrir son amitié & ses services. On peut mettre l'acquisition d'un tel ami au nombre des meilleures fortunes de M. Descartes. Il connut parfaitement le prix d'une amitié si importante,

importante, & il y fut si sensible qu'il n'eut point de termes assez passionnez pour l'en remercier. C'est tout dire qu'il crut avoit conquis une Bradamante, sans songer que c'étoit présumer trop de luy-même que de se comparer tacitement à un Roger. 1638.

Pag. 347 du tom. 1.

Il ne suffisoit pas à M. de Fermat d'avoir été payé de l'amitié de M. Descartes en récompense de la sienne : il voulut encore s'assurer de son estime, sçachant ce qu'elle pourroit luy valoir dans le monde. Il luy en écrivit de nouveau pour le prier de luy marquer précisément jusqu'où il pourroit porter l'opinion qu'il devoit avoir de luy-même. Et pour l'engager à ne point employer la flaterie dans son jugement, il l'assura qu'il s'en feroit une régle pour se mesurer auprés des autres. M. Descartes luy répondit vers la fin de Juillet en ces termes. » Je sçay bien que mon approbation n'est point nécessaire pour vous faire juger quelle opinion vous « devez avoir de vous-même : mais si elle y peut contribuer « quelque chose, comme vous me faites l'honneur de me l'é- « crire, je crois être obligé de vous avoüer icy franchement « que je n'ay jamais connu personne qui m'ait fait paroître « qu'il fût si sçavant en Géométrie que vous... Je vous prie de « croire que si j'ay témoigné cy-devant n'approuver pas tout- « à-fait certaines choses particuliéres qui venoient de vous, ce- « la n'empéche pas que la déclaration que je viens de faire ne « soit trés-vraye. Mais comme on remarque plus soigneuse- « ment les petites pailles des diamans que les plus grandes ta- « ches des pierres communes, ainsi j'ay crû devoir regarder « de plus prés à ce qui venoit de vôtre part, que s'il fût venu « d'une personne moins estimée. La même raison me console « de voir que de bons esprits s'étudient à reprendre les cho- « ses que j'ay écrites, de sorte qu'au lieu de leur en sçavoir « mauvais gré, je me sens obligé de les en remercier : & cette « considération seule suffiroit pour me rendre ce que je vous « suis d'ailleurs. «

Pag. 148, 149. ibid.

M. Descartes pour n'être point satisfait à demi de sa réconciliation, voulut qu'elle s'étendît aussi jusqu'aux deux amis de M. de Fermat, qui avoient pris la défense de son écrit géométrique *de Maximis & Minimis*. Dés le mois d'Avril il avoit crû pouvoir en espérer quelquechose, sur ce que

M. Pascal. M. de Roberval.

Pag. 399. tom. 3.

1638. le P. Merſenne luy avoit mandé que ces Meſſieurs n'avoient pas une liaiſon ſi particuliére avec M. de Fermat qu'on le luy avoit fait croire. Cela étant il n'avoit point douté qu'ils ne fuſſent diſpoſez à préférer la Vérité aux intérêts perſonnels de M. de Fermat, & qu'ils ne s'y rendiſſent dés qu'ils la reconnoîtroient. C'eſt pourquoy ſa conſcience n'ayant rien à luy reprocher à leur ſujet, & ne croyant pas avoir mis une ſyllabe dans ſa réponſe qui pût les des-obliger, il pria le P. Merſenne de leur témoigner qu'il ne recherchoit rien tant que l'amitié des honnêtes gens, & que par cette conſidération il faiſoit beaucoup de cas de la leur.

Ces Meſſieurs, c'eſt-à-dire, M. de Roberval au nom des deux, parceque M. Paſcal s'étoit retiré, le regardant déja comme un amy qu'ils prétendoient traiter avec honnêteté, ſembloient vouloir établir le commerce de leur amitié dans la propoſition de diverſes queſtions géométriques, qu'ils ne pouvoient réſoudre, & qu'ils croyoient ne pouvoir être réſoluës par ſa méthode. M. Deſcartes trouva que ce parti n'étoit point avantageux pour luy. Car il y a une eſpéce de loy établie entre les Géométres, qui défend de propoſer aux autres des queſtions qu'ils ne peuvent réſoudre eux-mêmes, puiſqu'il y en a d'impoſſibles, comme la quadrature du cercle, &c. De plus, il ſe trouvoit des queſtions qui bien que poſſibles alloient néanmoins au-delà des colonnes qu'il avoit poſées, non pas qu'il fallût d'autres régles & plus d'eſprit, mais parceque cela demandoit plus de travail. De ce genre étoient celles dont il avoit parlé dans ſa réponſe à M. de Fermat ſur ſon écrit *de Maximis & Minimis*, pour l'avertir que s'il vouloit aller plus loin que luy, c'étoit par-là qu'il devoit paſſer. D'ailleurs il y en a qui appartiennent à l'Arithmétique plûtôt qu'à la Géométrie, comme celles de Diophante, & deux ou trois de celles dont Meſſ. Paſcal & de Roberval avoient fait mention dans leur écrit, qu'il ne promettoit pas de réſoudre toutes. Ce n'eſt pas que ces derniéres fuſſent plus difficiles que celles de Géométrie : mais il ſuffiſoit pour luy ôter la penſée d'y travailler qu'elles fuſſent inutiles, ou qu'elles ne fuſſent point du partage d'un eſprit de ſa ſorte, mais de ceux qui ne pouvant prendre un eſſor ſupérieur s'aſſujettiſſent par un travail opiniâtre à examiner la ſuite des nombres.

Pag. 311. ibid.

Pag. 400. ibid.

Le

1638.

Le P. Mersenne qui se faisoit un plaisir de concilier les esprits aprés les avoir excitez les uns contre les autres, pria M. Descartes de supprimer dans ces favorables conjonctures de réünion, un écrit fait par un de ses zélez partisans contre Messieurs de Roberval & de Fermat pour sa défense, parcequ'il craignoit que cela n'éloignât & n'aigrît des esprits si bien disposez à la réconciliation. M. Descartes répondit à ce Pére qu'il avoit grande raison de luy donner cét avis ; que quand l'auteur de cét écrit ne luy auroit pas permis de le supprimer il n'auroit pas laissé de le faire ; qu'autrement il auroit participé à la faute de cét auteur ; qu'au reste, il n'avoit aucun droit de faire imprimer des médisances, hormis celles dont il pourroit être obligé de se justifier luy-même, ou qu'il seroit nécessaire de réfuter.

Pag. 399. du tom. 3.

Le cœur de M. de Roberval ne paroissoit pas fait pour celuy de M. Descartes, aussi ne purent-ils jamais demeurer parfaitement unis. Il n'en étoit pas de même de celuy de M. de Fermat, dont on peut dire que M. Descartes fut le maître le reste de ses jours. Mais ce qui est assez ordinaire dans des amis qui ont des lumiéres différentes, il est certain que leurs esprits ne suivirent pas toujours la loy de leurs cœurs. M. de Fermat persuadé comme auparavant de l'excellence de sa méthode, n'étoit pas convenu des exceptions que M. Descartes y avoit faites pour la rendre telle. Il continua sans préjudice de leur nouvelle amitié de publier ses complaisances pour l'invention de cette méthode, & il sembloit même attribuer à quelque defaut d'attention ce que M. Descartes jugeoit qu'on y pouvoit retoucher. Le Pére Mersenne ne manqua point de donner avis de cette conduite à M. Descartes, à qui elle parut assez incompréhensible. Il en récrivit à ce Pére le XXIII d'Août & luy fit un abrégé historique de leur dispute pour le rendre ensuite le juge de cette conduite. » Vous m'envoyâtes, dit-il, l'hyver passé de la part de M. de Fermat une régle pour trouver *les plus grandes* * *& les moindres* en Géométrie. Je la crus défectueuse, & je le vérifiay par l'exemple même qu'il avoit donné. Mais j'ajoûtay qu'en la corrigeant on pouvoit la rendre assez bonne ; quoiqu'elle ne fût pas si générale que son auteur prétendoit. Je fis voir néanmoins qu'on ne pourroit pas s'en

Tom. 3. des lettr. pag. 359.

* *De Maximis & Minimis*

Pag. 302, 303. ibid.

1638. » ſervir de la maniére qu'elle étoit dictée pour trouver la Tangente d'une certaine ligne que je nommay : & pluſieurs raiſons me faiſoient juger alors qu'il ne l'avoit trouvée qu'*à tâtons*. Ayant vû ſon écrit, je jugeay par ſes démarches qu'il avoit envie de s'éprouver en Géométrie. Mais ne croyant pas que ce ſujet fût aſſez propre à ce deſſein, parcequ'il n'étoit ny des plus difficiles ny des plus importans ; je pris la liberté de luy en propoſer trois ou quatre autres, qui ſont toutes choſes auſquelles il auroit ſans doute répondu depuis, s'il avoit eu dequoy. Au lieu de cela, quelqu'un * de Paris qui favoriſoit ſon party ayant vû mon écrit [a] entre vos mains, tâcha de vous perſuader que je m'étois trompé, & vous pria de différer de l'envoyer à Toulouſe. Vous me le mandâtes, & je vous aſſuray que je ne craignois rien de ce côté là. Vous m'envoyâtes quelque têms aprés une réponſe faite pour M. de Fermat par ce même homme de Paris, dans laquelle ne trouvant autre choſe ſinon qu'il ne vouloit pas qu'une certaine ligne pût être nommée *la plus grande*, il me fit ſouvenir de ces Avocats, qui pour faire durer un procez cherchent quelque choſe à redire dans les formalitez qui ne ſervent de rien au fonds de la cauſe. Je crûs devoir vous avertir dés-lors qu'il n'uſoit de cette procédure que pour donner plus de loiſir à ma partie de penſer à me répondre ; & l'événement montre aſſez que mes conjectures ont été vrayes. Ennuyé des longueurs de cette petite chicanerie, je leur ay enfin mandé tout au long ce qui devoit être ajouté à la régle dont il étoit queſtion pour la rendre vraye, ſans pour cela changer la maniére dont elle étoit conçûë, & qui m'avoit fait dire qu'on ne pouvoit s'en ſervir pour trouver la Tangente que j'avois propoſée.

* Roberval.

a La Réponſe au traité *de Maximis & Minimis.*

Pag. 327 du 3. tom.

» Depuis ce têms-là, ſoit que ce que j'avois corrigé dans cette régle luy ait donné plus de lumiére, ſoit qu'il ait eu plus de bon-heur qu'auparavant ; enfin aprés ſix mois de délay, il a trouvé moyen de la tourner d'un nouveau biais, par l'aide duquel il exprime en quelque façon cette Tangente. Jugez ſi cela vaut la peine de chanter ſi haut ſa victoire. Il n'étoit rien de plus facile que de rencontrer ce nouveau biais ; & il l'a pû tirer de ma Géométrie, où je me ſers d'un ſemblable moyen pour éviter l'embarras qui rend ſa

Pag. 360 du 3. vol.

prémiére régle inutile dans cét exemple. Mais il n'a point « 1638.
satisfait à ce que je luy avois proposé, qui n'étoit pas de «
trouver cette Tangente, vû qu'il la pouvoit avoir de ma «
Géométrie, mais de la trouver en ne se servant que de sa «
prémiére régle, puisqu'il l'estimoit si générale & si excel- «
lente. Il eût été sans doute plus avantageux pour luy de ne «
point parler de cette Tangente, parce que le grand bruit «
qu'il en fait donne lieu de croire qu'il a eu beaucoup de «
peine à la trouver, & de remarquer que son silence sur les «
autres choses que je luy ay objectées est un témoignage «
qu'il n'a rien eu à y répondre, & qu'il ne sçait pas encore «
le fondement de sa régle. J'avoüe que depuis qu'il a vû ce «
que j'ay mandé qu'on y devoit corriger, il ne peut plus igno- « Pag. 334,
rer le moyen de s'en servir. Mais s'il n'a point eu commu- « & 335.
nication de ce que j'ay mandé depuis à M. Hardy touchant « ibid.
la cause de l'élision de certains termes qui semble s'y faire «
gratuitement, il me permettra de douter encore qu'il la sça- «
che démontrer. «

Voilà ce que M. Descartes manda secrétement au Pére Mersenne touchant la conduite de M. de Fermat, mais sans prétendre qu'elle dût causer la moindre altération dans leur amitié. Au lieu d'insister davantage sur un sujet de si petite importance, il aima mieux s'en remettre à la Vérité, à la force de laquelle il ne desespéroit pas de voir un jour céder l'esprit de M. de Fermat, & celuy de M. de Roberval.

Cependant M. de Fermat ne vouloit rien diminuer de la bonne opinion qu'il avoit une fois conçûë de sa régle & de sa méthode. Il avoit raison sans doute de l'estimer aprés l'avoir corrigée sur les réfléxions que M. Descartes luy fit faire : mais il fit connoître qu'il étoit homme en feignant que c'étoit la même qu'auparavant, comme s'il n'y eût point apporté de changement. Cela luy produisit de têms en têms de légéres contestations, non pas avec M. Descartes qui devoit son têms & ses talens à autre chose qu'à la dispute, mais avec le jeune Gillot que M. de Fermat appelloit son écolier ; avec M. Chauveau son ancien compagnon de classe au collége de la Fléche ; & avec d'autres Mathématiciens de Paris, qui depuis cét éclat se déclaroient Cartésiens de jour en jour,

(Pag. 361, 362. ibid.)

1638.

jour, en dépit de la jalousie de M. de Roberval. M. de Fermat chercha encore autre chose à souhaiter dans la Géométrie de M. Descartes. M. Chauveau qui n'avoit pas l'indifférence de M. Descartes sur ces matiéres crut devoir arrêter ces libertez dans M. de Fermat, contre lequel il écrivit sans consulter M. Descartes, qui ne l'auroit sans doute pas permis. Il eut néanmoins la considération de ne point faire imprimer sa réponse, & il se contenta de faire remarquer à plusieurs de ses amis en particulier les fautes dont il chargeoit M. de Fermat, & l'excellence des écrits de M. Descartes. M. des Argues dont l'habileté étoit généralement reconnuë des Géométres du têms, prit aussi la défense de M. Descartes contre M. de Fermat dans une assez longue dissertation qu'il addressa au P. Mersenne en forme de lettre écrite le 4 d'Avril de l'an 1638. Mais comme il sembloit être l'amy commun de tous les Sçavans illustres qui étoient entrez dans cette fameuse querelle, on n'est point surpris de voir qu'il y dise beaucoup de bien, non seulement de M. Mydorge & des autres partisans de M. Descartes, mais encore de M. de Fermat, de M. Pascal, & de M. de Roberval ses adversaires, dont il souhaitoit de tout son cœur que le mérite fût enfin récompensé de l'amitié de M. Descartes.

V. le 1. vol. des lettr. MSS. au P. Mers.

L'état de la dispute s'étant fait connoître ensuite dans les païs étrangers, on prétend qu'il n'y a presque point eu d'habile Géométre qui ne soit entré dans le parti de M. Descartes. C'est ce que l'on a remarqué principalement en Hollande, où l'on a vû même le docte M. Jean Hudde écrire exprés sur ce sujet plusieurs années aprés que la chose parut assoupie entre M. Descartes & M. de Fermat. Mais nous ne pouvons dissimuler ce que le feu Pére Prestet de l'Oratoire l'un des plus habiles Mathématiciens de nos jours a fait en ces derniéres années pour la défense de M. Descartes. Si l'on en croid ce Pére, la méthode générale qu'il a donnée pour déterminer quelles sont *les plus grandes & les moindres quantitez*, est la plus belle & la meilleure de toutes celles qu'on a inventées. Il avouë qu'elle ne paroît pas d'abord, & que ce n'est qu'avec un peu d'attention qu'on en peut voir l'excellence & la simplicité, parce qu'il en parle assez légérement

V. édition. lat. Geomet. Cartes. ubi Huddenij de Maximis & Minimis.

Liv. 2 de la Géométr. de Desc.

Prestet tom. 2 des Nouv. Elem. de Math. pag 486, 487.

&

& ſans luy donner de nom. C'eſt ce qui avoit trompé M. de Fermat, qui avoit repris mal à propos M. Deſcartes de n'avoir rien dit ſur un ſujet de cette importance, faute d'application ou de méditation ſur cét endroit. M. de Fermat ayant propoſé dans le même têms ſa méthode des *plus grandes & des moindres quantitez* comme une invention rare & nouvelle, elle avoit été reçûë avec applaudiſſement par Meſſieurs Paſcal & de Roberval. Mais M. Deſcartes l'ayant examinée de plus prés qu'eux, l'avoit trouvée défectueuſe & fauſſe en diverſes rencontres. Quoy qu'il eût montré les moyens de la corriger & de la rendre juſte, il n'avoit pourtant pû l'approuver entiérement, parce qu'elle ne pouvoit ſervir à conclure que par la maniére imparfaite de prouver *qui réduit à l'abſurde*. Mais en même têms il avoit négligé d'éclaircir la ſienne, & c'étoit peut-être avec un peu trop de fierté ou d'indifférence qu'il ne voulut jamais produire d'autres exemples que ceux qui ſe trouvoient déja dans ſa Géométrie. M. de Fermat & ſes deux défenſeurs avoient ſçû profiter de cette mauvaiſe diſpoſition ; & ils l'avoient tellement fait valoir, qu'encore que le bon droit ne fût pas entiérement pour eux, ils n'avoient pas laiſſé de groſſir leur parti. Ils s'étoient ſoûtenus pendant quelque têms par leur propre capacité, & ſur tout par la vivacité de leur imagination avec d'autant plus d'addreſſe, qu'ils avoient fait rouler le fort de la diſpute ſur des équivoques, depuis qu'ils s'étoient vûs trop vivement preſſez ſur le point capital. M. Deſcartes de ſon côté, dont le grand cœur mépriſoit quelquefois trop certains petits ſecours, quoique d'ailleurs trés-légitimes & même néceſſaires, pour vouloir trancher les nœuds des difficultez ſans en faciliter les dénouëmens, avoit négligé pour un têms de tirer tous les avantages qu'il étoit aſſûré de remporter dans la ſuite. C'eſt ce qui fait qu'il ſe trouve encore aujourd'huy d'habiles gens qui jugent la victoire douteuſe entre ces deux grands hommes. Mais le P. Preſtet ne croid pas qu'on puiſſe raiſonnablement l'adjuger à M. de Fermat, aprés que l'on aura examiné & compris l'une & l'autre méthode, & qu'on les aura ſoigneuſement conférées enſemble.

1638.

Ibid. ut ſupr.

Ibid.

Pendant que les partis s'échauffoient ſur la queſtion de Géométrie concernant l'art de trouver les plus grandes & les moindres

1638. moindres quantitez, M. de Fermat laissoit assoupir son autre dispute qui concernoit la Dioptrique; & il ne s'avisa point de la réveiller du vivant de M. Descartes. Mais aprés sa mort il parloit volontiers de ce différent, insinuant que M. Descartes ne l'avoit jamais satisfait pleinement sur les difficultez qu'il luy avoit proposées. M. Rohault croyant sur ses maniéres de parler que M. Descartes avoit oublié ou négligé de luy répondre, prit la plume pour luy fermer la bouche. Cette erreur innocente produisit cette réponse à M. de Fermat, que nous avons maintenant au troisiéme volume des lettres de M. Descartes. M. de Fermat qui ne connoissoit pas encore M. Rohault, & qui ne vid son écrit que long-têms aprés, dissimuloit toûjours que M. Descartes luy eût répondu, & sembloit même inviter de têms en têms quelqu'un de ses amis à reprendre cette ancienne querelle. M. Clerselier s'offrit, & il la termina à la gloire de M. Descartes, & à la satisfaction de M. de Fermat, qui mourut peu de têms aprés en bon Cartésien.

V. les lettr. imprim. de M. de Fermat *in folio*.

Pag. 215. tom. 3.

pag. 297. tom. 3.

CHAPITRE XI.

Dispute de M. Petit Intendant des Fortifications avec M. Descartes sur quelques points de sa Dioptrique. M. Petit est convaincu par ses expériences, qui se rapportent à la doctrine de M. Descartes. Il fait quelques autres objections sur l'existence de Dieu & l'immortalité de l'Ame, mais vaines & frivoles. Dispute de M. Morin Professeur Royal avec M. Descartes sur la lumiére avec les réponses & les repliques de l'un à l'autre. M. Morin se plaint de la fortune : M. Descartes se mocque d'elle.

MR Petit ne tarda point tant à rendre ses armes à M. Descartes que M. de Fermat. Nous avons vû qu'il faisoit plus de cas de ses objections contre la Dioptrique de M. Descartes que de celles de M. de Fermat. Mais soit qu'il fût un peu prévenu pour luy-même, soit que ses objections fussent effectivement meilleures, il profita de l'avantage qu'il avoit sur M. de Fermat par le moyen de ses expériences, qui s'accordant

s'accordant merveilleuſement avec la doctrine de M. Deſcartes, ne ſervirent pas peu à le des-abuſer & à luy faire rechercher de bonne heure ſon amitié. M. Deſcartes avoit mandé au P. Merſenne vers la fin de Février de cette année qu'il ne ſe ſouvenoit point d'avoir jamais vû ce M. Petit dont il luy parloit dans ſa lettre, & dont il luy avoit envoyé les objections. Mais quel qu'il pût être, il avoit prié ce Pére de ne le point décourager, & de ne luy pas ôter le deſir de continuer d'écrire contre luy, ſans même uſer de ménagement. Au mois d'Avril ſuivant, il récrivit à ce Pére pour le prier de convier M. Petit de luy envoyer au plûtôt le reſte de ce qu'il avoit à objecter contre ſa Dioptrique, ou autre choſe, afin de n'être pas obligé de prendre la plume à deux repriſes pour luy répondre. Tant que M. Petit tint ſes remarques renfermées dans les bornes de la Dioptrique, il ne fit rien de contraire à ſa profeſſion ny rien de deſagréable à M. Deſcartes, qui ſe fit un divertiſſement de luy répondre dans ſes heures de récréation d'aprés le repas. Il paroît que M. Petit ſe voyant preſſé par le P. Merſenne d'envoyer à M. Deſcartes le reſte de ce qu'il avoit promis contre ſa Dioptrique, & que n'ayant rien en effet ſur ce ſujet, il avoit ramaſſé quelque choſe de ce qu'il avoit oüy dire en l'air ſur l'endroit du diſcours de la Méthode concernant l'exiſtence de Dieu & l'immortalité de l'Ame, afin de ne point paſſer pour un homme léger & fanfaron dans ſes promeſſes. Le P. Merſenne en attendant ce qu'il promettoit inceſſamment ſur la Dioptrique, envoya ſon papier à M. Deſcartes, qui luy en récrivit en ces termes au mois de May de la même année. » Je n'ay nullement approuvé l'écrit du ſieur Petit, & je juge qu'il a eu envie d'être de fête, & de faire des objections ſans avoir eu toutefois aucune choſe à objecter. Car il n'a fait que ſe jetter dans quelques mauvais lieux communs, empruntez des Athées pour la plûpart : & il les entaſſe ſans beaucoup de jugement, s'arrêtant principalement à ce que j'ay écrit de Dieu & de l'Ame, dont il ſemble n'avoir pas compris un ſeul mot. Ce qui m'avoit porté à vous prier de tirer de luy ſes objections contre ma Dioptrique, c'eſt parce que je croyois qu'il n'en avoit point, & que je doutois s'il ſeroit capable d'en faire qui euſſent aucune couleur ſans montrer ſon peu

Yy de

1638.

Tom. 3. des lettr. pag. 190, 191.

Pag. 397. ibid. Item 403.

Ibid. pag. 397.

Pag. 389 & 390. du 3. tom.

Il entend les ſecondes objections que M. Petit avoit promiſes en l'air.

1638. » de ſuffiſance. Mais ce qui luy a fait promettre d'en faire, » c'eſt qu'il a eu peur qu'on luy demandât pourquoy il n'avoit » pas choiſi pour le ſujet de ſes objections la Dioptrique, où il » dit avoir employé dix ou onze ans d'étude, plûtôt qu'une » matiére de Morale ou de Métaphyſique qui n'eſt point du tout » de ſa profeſſion. Cette matiére ne pouvant être entenduë » que de fort peu de perſonnes, quoique chacun ſe mêle vo- » lontiers d'en juger, les plus ignorans ſont capables d'en dire » beaucoup de choſes qui paſſent pour vray-ſemblables parmi » ceux qui ne les examinent pas de fort prés. Au lieu que » dans la Dioptrique il ne pourroit entrer tant ſoit peu en » matiére, qu'on ne reconnût trés-évidemment ſa capacité. Il » ne l'a déja que trop montrée, lors qu'il a voulu ſoûtenir que » les verres ſphériques ſeroient auſſi bons que les hyperboli- » ques, ſur ce qu'il s'eſt imaginé qu'il n'étoit pas beſoin qu'ils » euſſent plus d'un pouce ou demi-pouce de diamétre.

Dans ſes prémiéres objections.

Trois mois s'écoulérent ſans que M. Petit entendît parler du ſouvenir de M. Deſcartes. L'impatience le fit aller trouver le P. Merſenne, pour ſçavoir quand pourroient venir les réponſes qu'il attendoit aux objections qu'il luy avoit envoyées ſur l'exiſtence de Dieu. Le P. Merſenne qui ſçavoit la diſpoſition de M. Deſcartes à cét égard, n'oſa la déclarer à M. Petit craignant de le mettre en mauvaiſe humeur. Pour luy donner quelque ſatisfaction il en écrivit à M. Deſcartes au mois de Septembre, & il le pria de luy écrire quelque choſe qu'il pût montrer à M. Petit afin de ne le point fâcher. M. Deſcartes écrivit à ce Pére le prémier jour d'Octobre, qu'il n'avoit point coûtume de flater ſes adverſaires; & que ſi M. Petit ſe fâchoit de ſon ſilence, il auroit encore beaucoup plus de ſujet de ſe fâcher d'une réponſe qu'il luy feroit, parce qu'aſſûrément il ne l'épargneroit pas dans une matiére où il donnoit tant de priſe ſur luy. Les raiſons que M. Petit avoit apportées dans ſon écrit pour prouver l'exiſtence de Dieu luy avoient paru *ſi badines*, *qu'il ſembloit s'être voulu mocquer de Dieu en les écrivant*. Il eſt vray qu'il y en avoit une qu'il avoit empruntée du livre de M. Deſcartes, mais il luy avoit ôté toute ſa force par le changement de place & l'altération qu'il luy avoit cauſée. Il manda donc au P. Merſenne qu'il pourroit dire à M. Petit » qu'il attendoit

Tom. 2. des lettr. p. 399.

doit ses objections* contre sa Dioptrique, afin que si elles en valoient la peine, il pût répondre à l'un & à l'autre tout à la fois. Mais que pour ce qu'il avoit écrit de Dieu, il craindroit qu'on ne se mocquât de les voir disputer l'un contre l'autre sur cette matiére, vû qu'ils n'étoient ny l'un ny l'autre Théologiens de profession.

« 1638.

*Ses secondes objections.

Item pag. 381. tom. 2.

M. Petit s'étant mieux instruit dans la suite ne demeura pas long-têms parmi les adversaires de M. Descartes. Non content de devenir son ami il se rendit son partisan & son défenseur : & M. Descartes ayant appris qu'il prenoit goût à sa Méthaphysique qu'il donna deux ans aprés, considéra ce bon effet comme une vraye conquête, & il ne pût s'empêcher de dire à son sujet lorsque le P. Mersenne luy en manda la nouvelle, qu'*il y a plus de joye dans le ciel pour un pécheur qui se convertit, que pour mille justes qui persévérent.*

Pag. 245 & 255. item pag. 599. du 3. tom.

La dispute que M. Descartes eut avec M. Morin Professeur Royal des Mathématiques à Paris, luy donna plus d'exercice que celle de M. Petit, mais elle le fatigua moins que celle de M. de Fermat. Elle commença le XXII jour de Février de l'an 1638 par des objections que M. Morin luy fit sur la Lumiére. Elles se trouvent imprimées au prémier tome des lettres de M. Descartes: & l'on peut dire qu'elles méritoient le plus d'être conservées à la postérité de toutes celles qui ont été formées contre les nouvelles opinions. Aussi M. Descartes les jugea t'il dignes de considération dés qu'il les eût reçûës, & préférables à celles de M. Petit pour leur solidité, & pour la nature de leur difficulté. Il en écrivit plus d'une fois au P. Mersenne pour luy faire témoigner de sa part à M. Morin, que non seulement il avoit reçû son écrit en trés-bonne part ; mais qu'il luy avoit encore obligation de ses objections, comme étant trés-propres à luy faire rechercher la Vérité de plus prés ; » & qu'il ne manqueroit pas d'y répondre le plus ponctuellement, le plus civilement, & le plûtôt qu'il luy seroit possible. M. Morin luy avoit marqué qu'il trouveroit fort bon que ses objections fussent imprimées. M. Descartes luy promit de faire en sorte qu'elles le fussent avec la réponse qu'il y feroit aux conditions qu'il souhaiteroit. Il offrit même d'envoyer sa réponse en manuscrit à M. Morin, afin qu'il y pût changer ou retrancher ce qu'il jugeroit à pro-

Tom. 1. des lettr. p. 185.

C'est la LVIII lettr. du 1. vol.

Tom. 3. des lettr. p. 390.

Pag. 396. tom. 3. & pag. 360.

1638. » pos avant qu'on l'imprimât. C'eſt ce qu'il fit au mois de Juillet ſuivant, aprés avoir gagné du têms par le delay qu'il avoit été obligé d'apporter à cette impreſſion. M. Morin avoit fini ſes objections par des proteſtations d'amitié, d'eſtime & de vénération tout à fait extraordinaires pour M. Deſcartes, & par des plaintes ſur le malheur où il ſe voyoit par les pratiques de ſes Envieux, en ſouhaitant que la Fortune luy fût plus favorable qu'elle n'étoit ordinairement au commun des Sçavans. M. Deſcartes à qui ce langage ne convenoit guéres, eut plus de peine à répondre à cette concluſion qu'à tout le reſte. » Je ne prétens nullement, luy dit-il à ce ſujet, mériter les honnêtetez dont vous uſez à mon égard ſur la fin de vôtre écrit, & je n'aurois néanmoins pas de grace à les réfuter. C'eſt pourquoy je puis ſeulement dire que je plains avec vous l'erreur de la Fortune, en ce qu'elle ne reconnoît pas aſſez vôtre mérite. Mais pour mon particulier, graces à Dieu, elle ne m'a encore jamais fait ny bien ny mal : & je ne ſçay pas même pour l'avenir ſi je dois plûtôt deſirer ſes faveurs que les craindre. Car comme il ne me paroît pas honnête de rien emprunter de perſonne qu'on ne puiſſe rendre avec uſure, il me ſemble que ce ſeroit une grande charge pour moy que de me ſentir redevable au Public.

Pag. 220. du 1. tom.

Pag. 200. ibid.

Pag 219, 220. tom. 1.

Le Pére Merſenne qui ſembloit avoir joint quelques-unes de ſes difficultez avec les objections de M. Morin trouva la réponſe à ces difficultez dans celle que M. Deſcartes faiſoit aux objections de M. Morin. Ils en parurent l'un & l'autre tellement ſatisfaits que le P. Merſenne luy en récrivit le prémier jour d'Août ſuivant au nom des deux en ces termes. » Vous nous avez tellement conſolez & enrichis des excellentes réponſes que vous nous avez faites à M. Morin & à moy, que je vous aſſure qu'au lieu de trente-huit ſols de port qu'on a mis ſur le pacquet, voyant ce qu'il contenoit, j'en euſſes volontiers donné trente-huit écus. Nous avons lû la réponſe enſemble : & M. Morin a trouvé vôtre ſtile ſi beau, que je vous conſeille de ne le changer jamais. Car vos ſimilitudes & vos raretez ſatisfont plus que tout ce que produiſent les autres...... Vous avez, au reſte, fait un grand coup dans la réponſe à M. Morin de montrer que vous ne mépriſez pas, ou du moins que vous n'ignorez pas la Philo-

Lettr. Mſ. du P. Merſenne pag. 1. & 5, 6.

ſophie

ſophie d'Ariſtote. C'eſt ce qui a contribué à augmenter l'eſtime que M. Morin témoigne avoir pour vous. C'eſt auſſi ce dont j'aſſûre toûjours ceux qui trompez par la netteté & la facilité de vôtre ſtile, que vous ſçavez rabaiſſer pour le rendre intelligible au vulgaire, croyent que vous n'entendez point la Philoſophie ſcholaſtique : mais je leur fais connoître que vous la ſçavez auſſi bien que les maîtres qui l'enſeignent, & qui paroiſſent les plus enflez de leur habileté. « 1638.

M. Morin craignant de perdre quelque choſe de ſa réputation, s'il ſe contentoit de ce qu'avoit fait le P. Merſenne en écrivant à M. Deſcartes pour le remercier ſimplement au nom des deux, ne laiſſa point d'examiner enſuite ſa réponſe dans la penſée d'y trouver de la matiére à une replique. Il repliqua en effet dés le XII jour du même mois : & nous avons encore ce ſecond écrit inſéré au premier tome des lettres de M. Deſcartes, & ſuivi d'une nouvelle réponſe que M. Deſcartes y fit dés le mois de Septembre avec une diligence qui le ſurprit, mais qui luy fit connoître qu'il avoit de la conſidération pour luy. M. Morin feignit de n'être pas entiérement ſatisfait de cette ſeconde réponſe, & il en prit occaſion de luy faire une nouvelle replique au mois d'Octobre, afin de ſe procurer l'honneur d'écrire le dernier. M. Deſcartes toûjours fort éloigné d'ambitionner une gloire ſi fauſſe, acheva de reconnoître à cette marque le caractére de l'eſprit de M. Morin. Il ne voulut pas luy refuſer la ſatisfaction qu'il ſouhaitoit de luy, puis qu'elle luy coûtoit ſi peu. C'eſt pourquoy il manda au P. Merſenne vers le milieu du mois de Novembre qu'il ne feroit plus de réponſe à M. Morin puiſqu'il ne le deſiroit pas. D'ailleurs il n'y avoit rien dans le dernier écrit de M. Morin, qui pût luy donner occaſion de répondre quelque choſe d'utile ; & cét ouvrage n'avoit ſervi qu'à luy faire remarquer qu'ils étoient encore plus éloignez de ſentiment ſur la lumiére, ſur le mouvement de la terre, & ſur la diſpoſition des cieux, qu'ils n'étoient au commencement de leur diſpute.

Pag. 221. du 1. tom.

Pag. 234. du 1. tom.

Cét écrit ſe trouve au 1. vol. des lettr. de M. Deſc. pag. 242.

Pag. 416. tom. 2.

CHAPITRE XII.

M. Descartes reçoit le livre de M. de Beaugrand sur la Géostatique. Jugement qu'il fait de ce livre avant que de l'avoir vû, mais qui ne laisse pas d'être conforme à la Vérité. Sujets de mécontentement qu'eut M. Descartes de cét homme. Réfutation de ce livre par M. de la Brosse, blâmée d'abord, puis approuvée par M. Descartes, qui se trouve de l'avis de M. de Fermat, tant sur M. de Beaugrand que sur M. de la Brosse. M. Descartes ayant lû la Géostatique de M. de Beaugrand en envoye son sentiment par écrit à M. des Argues & au P. Mersenne. Il leur envoye ensuite son écrit de la question Géostatique qu'il appelloit, tantôt Statique, *tantôt* écrit de Méchanique, *mais il ne veut pas qu'on l'imprime.*

1638. MR Descartes n'étoit pas tellement occupé des réponses qu'il avoit à faire aux objections de Messieurs de Fermat, de Roberval, Petit, & Morin, qu'il n'eût quelques momens de reste pour les livres nouveaux, & particuliérement pour ceux qui concernoient les Mathématiques, & la Physique. Il en reçût un assez bon nombre de toutes grandeurs cette année, venus de France par le moyen du P. Mersenne, de M. de Zuytlichem, & de quelques Libraires de Hollande. L'un des principaux pour la forme fut celuy de M. de Beaugrand Sécrétaire du Roy touchant la Géostatique, imprimé dés l'année précédente de la grandeur qui s'appelle *in folio*, circonstance qui dés lors formoit un préjugé contre la bonté d'un livre. Mais M. Descartes étoit déja préoccupé d'ailleurs d'une maniére peu favorable à M. de Beaugrand, de la capacité duquel il n'avoit jamais eu une opinion fort avantageuse. M. de Beaugrand avoit encore contribué de son côté à diminuer l'estime que M. Descartes pouvoit avoir euë de son cœur & de son esprit, lors qu'il s'étoit laissé aller à la jalousie contre M. des Argues. Voyant que celuy-cy s'intéressoit avec le P. Mersenne pour servir M. Descartes dans la poursuite du privilége qu'on demandoit à la Cour de France pour l'impression de ses ouvrages, il

il crut devoir y jetter des obstacles, suivant le mauvais engagement où il s'étoit mis de prendre le contrepied de M. des Argues. Par une suite de ces démarches il continua de rendre de mauvais offices à M. Descartes : & n'ayant pû empêcher que ses Essais s'imprimassent avec la permission du Roy en Hollande, il ne trouva plus d'autre ressource à la passion qu'il avoit de luy nuire que celle de décrier ses ouvrages avant même qu'il les eût pû voir, & de les étouffer dans leur naissance s'il eût été possible. A peine avoit-il pû se saisir d'un exemplaire de la Dioptrique, soit en surprenant la bonté du P. Mersenne à qui M. Descartes faisoit envoyer les derniéres épreuves, soit en abusant de la fidélité de l'Imprimeur de Leyde, qui luy avoit envoyé les feuilles à mesure qu'on les tiroit de la presse comme nous l'avons remarqué ailleurs, qu'il avoit fait paroître son empressement pour luy trouver des censeurs plûtôt que des lecteurs. Enfin il sembloit avoir voulu combler sa mauvaise volonté en inserant quelque chose contre luy dans son livre de la Géostatique qui s'imprimoit actuellement, sur la lecture précipitée qu'il avoit faite de quelques endroits de sa Dioptrique avant que de l'envoier à M. de Fermat.

1638.

Pag. 374. du 3. tom.

Tom. 3. des lettr. p. 426.

En 1637.

Il faut avoüer que M. Descartes parut un peu trop sensible d'abord à l'irrégularité de cette conduite pour un Philosophe de son rang : & l'indifférence qu'il témoigna pour voir le livre de la Géostatique pouvoit être suspecte d'affectation. Le préjugé qu'il en conçût contre cét ouvrage se trouva (heureusement pour sa réputation) véritable & solide : mais il semble que le hazard & le ressentiment n'y avoient guéres moins de part que son discernement. Le livre de M. de Beaugrand eut presque autant de censeurs qu'il rencontra de lecteurs intelligens. L'un des prémiers qui le réfutérent fut M. de la Brosse Médecin de profession : & il falloit que le livre fût d'une grande foiblesse pour tomber sous ces prémiers coups, qui au jugement des habiles de la profession, n'étoient ni trop rudes, ni trop adroitement portez.

M. de Fermat qui étoit ami particulier de M. de Beaugrand regarda cette disgrace avec des yeux qui marquoient la tendresse & la compassion de son cœur. Il n'auroit sans doute rien épargné pour soutenir ses intérets, s'il avoit eu lieu

1637. de défendre sa cause sans faire tort à sa propre réfutation : & il s'en étoit expliqué au P. Mersenne dés le mois d'Octobre ou de Novembre de l'année précédente en ces termes. » Vous m'avez envoyé deux discours, dit M. de Fermat à ce » Pére, dont l'un est contre M. de Beaugrand, & l'autre est » de la composition de M. des Argues. J'avois déja vû le second » qui est agréable & fait de bon esprit. Pour le prémier (ce» luy de M. de la Brosse contre M. de Beaugrand) il ne peut » être mauvais si nous en retranchons les paroles d'aigreur. » Car la cause de M. de Beaugrand est tout-à-fait déplorée. Je » luy écrivis les mêmes raisons de vôtre imprimé à luy même, » dés qu'il m'eût envoyé son livre. Le jugement de M. Descartes s'accordoit parfaitement avec celuy de M. de Fermat en ce point. Je n'ay reçû, dit-il au même Pére, que depuis peu » de jours les deux petits livres *in folio* que vous m'avez en» voyez, dont l'un qui traite de la perspective (*& qui est de* M. » *des Argues*) n'est pas à dés-approuver, outre que la curiosité » & la netteté de son langage est à estimer. Mais pour l'autre » (celuy de M. de la Brosse) je trouve qu'il réfute fort mal » une chose que je crois fort aisée à réfuter, & que son silence » auroit été meilleur que ce qu'il a fait. Il apprit ensuite avec plaisir qu'il s'étoit rencontré en ce point avec M. de Fermat, & il en rabatit encore quelque chose de l'estime qu'il pouvoit avoir euë auparavant pour M. de Beaugrand. » Il » faut, dit-il, que la démonstration prétenduë de la Géostati» que soit bien défectueuse, vû que M. de Fermat même qui est » tant ami de l'Auteur, la dés-approuve ; & que moy qui ne » l'ay point vuë, ay jugé qu'elle étoit mal réfutée, par la rai» son seule que je n'ay pû m'imaginer qu'elle fût si peu de cho» se que ce que je voyois que l'on réfutoit.

Au 3. vol. des lettr. de Desc. p. 173.

Tom. 2. des lettr. pag. 360.

Pag. 174. tom. 2. lettr. du XII de Décembre.

Ces maniéres de juger sainement d'autruy, quoi que différentes dans ces deux hommes rares, peuvent être considérées comme des traits de la supériorité que les génies du prémier ordre ont au dessus des esprits du commun. M. de Fermat ferme les yeux aux intérets de son ami, & approuve la réfutation que l'on fait de son livre, à quelques duretez prés. M. Descartes oublie les mauvais offices d'un homme qui avoit recherché toutes les voies de le des-obliger, & ne peut approuver une foible réfutation d'un méchant livre, au dé-

cry

cry duquel il ſembloit avoir quelque interêt. Cette différence apparente ne part que d'un fond égal d'intégrité dans l'un & dans l'autre : & ſans ſonger à s'imiter ils ont également ſoin de prévenir les effets de leur paſſion, & ils ſe reüniſſent dans leur jugement principal, qui ſe terminoit à conſidérer la Géoſtatique comme un mauvais ouvrage, & à ne point approuver ſa réfutation dans les maniéres & le ſtile de M. de la Broſſe. 1638.

Les inſtances que le Pére Merſenne & M. des Argues firent à M. Deſcartes l'emportérent pourtant ſur la réſolution qu'il avoit priſe de ne point voir le livre de M. de Beaugrand. Il le fit donc chercher à Leyde & à Amſterdam, mais inutilement, & il fallut le faire venir de Paris. Il s'étoit défendu jusques-là de le voir non par un ſentiment de mépris, mais par l'expérience qu'il avoit d'ailleurs de la médiocrité de l'Auteur, & par un éloignement merveilleux qu'il avoit *pour reprendre les fautes d'autruy*. C'étoit ſuivant cette diſpoſition d'eſprit qu'il ſe déclaroit ſouvent contre les écrits ſatyriques, & contre les réfutations trop aigres. C'étoit auſſi ce qui l'avoit empéché d'approuver le livre de M. de la Broſſe contre M. de Beaugrand. Outre, dit il, que M. de la Broſſe s'étoit arrêté à reprendre des choſes qu'on pouvoit excuſer : aprés quoy il avoit finy ſa réfutation ſans faire voir la ſuite du raiſonnement qu'il réfutoit. De ſorte que ceux qui comme M. Deſcartes n'avoient point vû la Géoſtatique de M. de Beaugrand avoient tout ſujet de juger que M. de la Broſſe s'étoit contenté de *l'égratigner*, *ou de luy arracher les cheveux*, ſans luy avoir fait de profondes bleſſûres.

Tom. 3. pag. 429.

pag. 426, 427. ibid.

Enfin il reçût le livre de la Géoſtatique vers le commencement du mois de Juin, par le moyen de ſon *Limouſin*, c'eſt-à-dire, d'un nouveau valet de chambre que le P. Merſenne luy avoit envoyé pour ſuccéder au jeune Gillot qui étoit devenu un homme d'importance par les libéralitez de ſon Maître,* & qui s'étoit rendu aſſez habile ſous luy pour enſeigner les Mathématiques aux autres. Il n'eut pas plûtôt lû la Géoſtatique qu'il reconnut la précipitation avec laquelle il avoit jugé M. de la Broſſe. Ayant trouvé le livre encore plus mauvais que ſon préjugé ne le luy avoit fait concevoir, il comprit avec M. de Fermat comment la réfutation de ce

Tom. 2. des lettr. p. 380. & lettr. Mſ. de Merſen.

* Voyez cy-aprés chap. 16.

1638. livre pouvoit être bonne, quoiqu'en la considérant séparément il ne pût la regarder comme une bonne piéce à cause de l'aigreur de ses termes, & du peu de liaison qu'il avoit trouvé dans son raisonnement.

Quand au jugement qu'il fit de la Géostatique aprés l'avoir lûë, il se vid obligé de l'envoyer au P. Mersenne, tant pour la satisfaction de ce Pére que pour celle de M. des Argues, à qui il n'étoit plus en etat de rien refuser. C'est ce qu'il fit peu de jours aprés dans une lettre qu'il en écrivit à ce Pére en ces termes. » Quoique les fautes qui se trouvent » dans l'écrit de la Géostatique soient si grossiéres qu'elles ne » puissent surprendre personne, & que pour ce sujet elles méritent plûtôt d'être méprisées que contredites : néanmoins, » puisque vous desirez en sçavoir mon opinion, je la mettray » icy en peu de mots.

pag. 426. tom. 3. des lettr. pag. 341, 342, & suivant. du 3. tom.

» Je n'ay trouvé dans tout ce beau livre *in folio* qu'une seule » proposition, quoique l'Auteur en conte treize. Car pour » les trois prémiéres & la dixiéme, ce ne sont que des choses » de Géométrie si faciles & si communes qu'on ne sçauroit » entendre les Elémens d'Euclide sans les sçavoir. Les v, vi, » vii, viii, ix, & xi[mes] ne sont que des suites, ou des répétitions de la quatriéme ; & elles ne peuvent être vrayes, si » elle ne l'est. Pour la vii, la xii, & la xiii[me] il est vray qu'elles ne dépendent pas ainsi de cette quatriéme : mais parce » que l'Auteur s'en sert pour tâcher de les prouver, & même » qu'il ne se sert pour cela que d'elle seule, & que d'ailleurs » elles ne sont non plus que les autres d'aucune importance, » elles ne doivent point être contées. De sorte qu'il ne reste » que la quatriéme toute seule à considérer : & elle a déja » été si bien réfutée par M. de la Brosse qu'il n'est pas besoin d'y rien ajoûter. Car de cinq ou six fautes qu'il y remarque, la moindre est suffisante pour faire voir que le raisonnement de cét Auteur ne vaut rien du tout. J'ay eu grand » tort l'année passée en voyant cette réfutation de M. de la » Brosse, sans avoir vû le livre qu'il réfutoit, de ne la pas » approuver. Mais la seule raison qui m'en empécha, fut que » je ne pouvois m'imaginer que les choses qu'il reprenoit fussent si absurdes qu'il les représentoit : & je me persuadois » qu'il exaggéroit seulement quelques omissions, ou des fautes

commises

commiſes par inadvertance, ſans toucher aux principales raiſons de l'Auteur. Mais je vois maintenant que ces principales raiſons, que je ſuppoſois devoir être dans ſon beau livre, ne s'y trouvent point. Et quoique j'aye vû beaucoup de quadratures du cercle, de mouvemens perpétuels, & d'autres ſemblables démonſtrations prétenduës qui étoient fauſſes, je puis dire néanmoins avec vérité que je n'ay jamais vû tant d'erreurs jointes enſemble en une ſeule propoſition. Dans les paralogiſmes des autres on a coutume de ne rencontrer rien d'abord qui ne ſemble vray, en ſorte qu'on a de la peine à remarquer entre beaucoup de véritez quelque petit mélange de fauſſeté, qui eſt cauſe que la concluſion n'eſt pas vraye. Mais c'eſt icy le contraire. On a de la peine à remarquer aucune vérité ſur laquelle cét Auteur ait appuyé ſon raiſonnement : & je ne ſçaurois deviner autre choſe qui luy ait donné occaſion d'imaginer ce qu'il propoſe, ſinon qu'il s'eſt équivoqué ſur le mot de *centre* ; & qu'ayant oüi nommer le centre d'une balance auſſi bien que le centre de la terre, il s'eſt figuré que ce qui étoit vray à l'égard de l'un, le devoit être auſſi à l'égard de l'autre, d'où il eſt tombé dans un trés-grand nombre de fautes groſſiéres.... En général, on peut dire que tout ce que contient ce livre de Géoſtatique eſt ſi peu de choſe, que je m'étonne que les honnêtes gens aient jamais daigné prendre la peine de le lire : & j'aurois honte de celle que j'ay priſe de vous en marquer mon ſentiment, ſi je ne l'avois fait à vôtre priére. Je ſçay que de vôtre côté vous ne me l'avez demandé qu'à deſſein de me faire dire mon opinion de la matiére que l'Auteur y traite, ſans vous ſoucier beaucoup de la maniére dont il l'a traitée. Mais c'eſt un ſujet qui mérite bien que j'y employe quelqu'une de mes meilleures heures, au lieu que je n'en ay donné à celuy-cy qu'une de celles que je voulois perdre. C'eſt pourquoy j'aime mieux vous l'envoyer ſéparément au prémier voyage.

1638.

C'eſt ce qu'il fait voir p. 343, 344, 345, 346.

p. 346, 447, ibid.

Pour ne point manquer à ſa parole, il travailla inceſſamment à l'*éxamen* qu'il avoit promis à ces deux amis de la *queſtion géoſtatique* en elle-même ; & il en fit un petit traité qu'il leur envoya vers le XXII, ou XXIII jour du mois de Juillet. Le P. Merſenne en fut ſi content qu'il luy en récrivit

1638. le prémier jour d'Août, pour luy dire qu'à ſon ſens il s'étoit ſurpaſſé luy-même dans cét écrit, & que ce petit traité renfermoit toutes les méchaniques, excepté la ſeule force de la *percuſſion*. Le P. Merſenne ne crut pas devoir demeurer dans les termes de ce compliment, & quinze jours aprés il manda à M. Deſcartes que M. Des Argues & les autres ſçavans à qui il avoit fait voir cét écrit étoient d'avis qu'il fût imprimé. M. Deſcartes luy répondit vers le commencement de Septembre que l'écrit ne méritoit nullement d'être publié : mais que ſi on deſiroit abſolument qu'il le fût, la choſe luy étoit aſſez indifférente, pourvû que ſon nom n'y parût pas, & que l'on en retranchât quelques termes d'aigreur, & quelques épithétes trop dures qu'il avoit employées contre le Géoſtaticien, dans la penſée qu'elles tomberoient, & qu'elles périroient ſous la main du P. Merſenne, avec la lettre qu'il luy en écrivoit en particulier. Ce n'eſt pas que ſelon luy ces épithétes ne convinſſent aſſez bien à M. de Beaugrand en le traitant à la rigueur : mais il reconnoiſſoit qu'il ne luy convenoit pas de les écrire ; & qu'elles ne luy étoient échapées de la plume qu'*en faveur du tour qu'il avoit joüé* au Pére Merſenne, à M. des Argues & à luy, pour le privilége de ſes Eſſais.

Lettr. Mſ. du P. Merſenne.

pag. 373, 374 du 3. vol.

C'auroit été un beau trait de générosité à M. Deſcartes de ne point ſe laiſſer aller à ſes reſſentimens du prémier coup. Mais ayant eu cette foibleſſe, il étoit encore aſſez glorieux pour luy de s'en relever de ſi bonne heure. Pour la réparer encore d'une maniére plus digne de luy, il révocqua par une lettre du 1er d'Octobre au P. Merſenne la permiſſion qu'il ſembloit luy avoir donnée d'imprimer ſon écrit de Géoſtatique, ſous prétexte qu'il ne l'avoit pas composé dans cette vûë. Il allégua auſſi pour raiſon que ce petit traité n'étoit pas aſſez achevé pour marcher ſeul. D'un autre côté ç'auroit été à ſon avis luy donner une trés-mauvaiſe compagnie que de le joindre avec ſon ſentiment du livre de M. de Beaugrand. D'ailleurs il auroit eu honte qu'on en eût pris occaſion de croire qu'il ſe ſeroit arrêté ſérieuſement à dire ſon opinion de ce livre. Outre que ces deux écrits étans joints enſemble n'auroient fait qu'*un livre digne d'être couvert de papier bleu.* Mais afin que ſon refus ne chagrinât point entiérement le Pére

Tom. 2. de ſes lettr. p. 399.

Ce ſentiment comprend ſix pages de la lettre LXII. du 3. tom. des lettr.

pag. 399. *ut ſupr.*

Pére Merſenne, il ajoûta que ſi ſon écrit de la Géoſtatique contenoit quelque choſe qui valût la peine qu'on le vît, il croyoit qu'il ſeroit plus à propos de l'inſérer dans le recueil des objections qu'on luy avoit faites juſques-là & qu'on devoit luy faire dans la ſuite. En effet, ce recueil ne devoit être qu'un ramas de toutes ſortes de matiéres : & ſon deſſein étoit de le faire imprimer volume à volume à meſure qu'il verroit groſſir les matiéres, tant des objections des autres, que de ſes réponſes & de ſes autres écrits volans. 1638.

Quelques Mathématiciens ſectateurs de M. Deſcartes ont crû que cét écrit de la Géoſtatique étoit fondu dans la cellule du P. Merſenne, & que ce Pére pour avoir refuſé de le communiquer aux envieux de M. Deſcartes, ſembloit avoir innocemment contribué à la perte que le public en auroit faite, dans la ſuppoſition que les amis à qui il l'avoit fait lire, le luy auroient remis entre les mains, ſans en avoir pris copie. Mais il paroît que cét écrit n'eſt autre que celuy que nous trouvons imprimé au prémier volume des lettres de M. Deſcartes touchant la queſtion de ſçavoir, *Si un corps péſe plus ou moins étant proche du centre de la terre qu'en étant éloigné.* On n'aura preſque point lieu d'en douter, ſi l'on remarque que cét écrit eſt l'effet de la promeſſe qu'il avoit faite dix jours auparavant, c'eſt-à-dire, vers le milieu de Juillet à M. des Argues & au P. Merſenne, de leur envoyer un examen ou diſſertation de la queſtion géoſtatique par le prémier ordinaire d'aprés celuy par lequel il leur envoyoit ſon ſentiment ſur la Géoſtatique de M. de Beaugrand. Quelques Cartéſiens de nos jours ont crû que cét écrit étoit véritablement *la Statique* de M. Deſcartes, & ils ſemblent avoir voulu confondre le genre avec ſon eſpéce : mais M. Deſcartes leur en a donné l'exemple en ſe ſervant [a] de la même expreſſion en quelques rencontres, & même en d'autres occaſions d'un terme encore plus général pour appeller ce traité ſon [b] *petit écrit de Méchanique.* Nous avons vû que M. Deſcartes pour ôter au P. Merſenne l'envie de le faire imprimer s'étoit ſervi du prétexte qu'il n'étoit pas achevé. En effet, il s'endormit ſur la fin, de ſorte que s'étant allé repoſer, il fit tranſcrire l'écrit le lendemain au matin, & l'envoya à la poſte pour Paris ſans le relire, & ſans ſonger qu'il n'avoit pas fini.

Lettr. Mſſ. du P. Merſenne pag. 7, 8.

C'eſt la LXXIII. lettre du prémier volume pag. 327, & ſuiv.

pag. 347. *initio.* tom. 3.

[a] Pag. 398. du 2. tom.

[b] Tom. 2. des lettr. p. 413.

1638.

Monsieur des Argues s'en apperçût, & il en dit sa pensée au P. Mersenne, qui en écrivit le prémier jour de Septembre à M. Descartes pour luy en donner avis, & pour luy faire sçavoir en même têms que quelques-uns faisoient difficulté d'admettre le principe qu'il avoit supposé dans son examen de la question géostatique.

Le P. Mers. avoit déja écrit à M. Descartes dés le 1. d'Août pour le remercier de cét écrit.

M. Descartes jugea ces deux points trop importans pour différer long-têms à en répondre au P. Mersenne. Il luy envoya donc dés le XII de Septembre une ample explication pour servir de démonstration au principe qu'il avoit supposé dans son écrit, persuadé que quand il auroit sauvé ce principe de la critique, il mettroit à couvert toutes les déductions qu'il en avoit faites. Quant à l'autre point qui regardoit le defaut qu'avoit remarqué M. des Argues à la fin de son écrit, M. Descartes avoüa le fait; & il reconnut que non-seulement il n'avoit pas achevé son écrit, mais qu'il s'étoit même trompé dans les derniéres lignes qu'il en avoit écrites, parce que l'accablement où le sommeil l'avoit réduit luy avoit fait perdre l'attention qui luy étoit nécessaire. C'est ce qui luy fit prier le P. Mersenne de remercier M. des Argues de son avis, & ensuite d'effacer les derniéres lignes de son écrit * ou commençoit le defaut.

C'est la LXXIV lettr. du 1. vol.

pag. 412, 413. tom. 2.

pag. 413. du 2. tom. des lettr.

pag. 346, du 1. vol.

* *Ce qu'il veut qu'on efface commence au dernier* alinea *par ces mots.* Et même on peut démontrer que ce centre, &c. *jusqu'à la fin de la piéce.*



CHAP.

CHAPITRE XIII.

Queſtion fameuſe de la ligne appellée la Roulette. *Hiſtoire de cette ligne découverte par le P. Merſenne & expliquée par M. de Roberval. Perſonne d'entre les Géométres du ſiécle n'en peut donner la démonſtration que M. de Fermat & M. Deſcartes, aprés M. de Roberval. Examen du récit hiſtorique qu'en a fait M. Paſcal le jeune. M. Deſcartes donne l'explication de ſa Démonſtration. Il envoye auſſi au Pére Merſenne la ſolution de diverſes choſes concernant la Roulette que M. de Roberval avoit témoigné ne pas ſçavoir.*

LE rang que M. Deſcartes tenoit parmi les Mathématiciens du ſiécle ne permettoit pas qu'il ſe paſsât rien de conſidérable dans leur corps ſans ſa participation. Il ne parut rien de plus éclatant chez eux que la fameuſe queſtion de la *Roulette* qui les exerça pendant le cours de l'année 1638, & qui ſe trouvant agitée à Paris comme dans le lieu de ſon centre, fut déférée à M. Deſcartes en Hollande, & à M. de Fermat en Languedoc. On la publioit comme une invention de M. de Roberval, & l'on peut dire que rien n'avoit encore donné tant d'accroiſſement à la réputation où il s'eſt vû de l'un des prémiers Géométres de ſon têms. Le nom de *Roulette* étoit de la fabrique du P. Merſenne, à qui il ſemble que l'on avoit la prémiére obligation de cette nouuelle découverte. Mais pour ſatisfaire la curioſité de ceux qui ſouhaiteront de ſçavoir par quels degrez on eſt arrivé à la connoiſſance de cette ligne & de ſa nature, il eſt à propos de faire un abrégé hiſtorique de ce qui la regarde : & je reprendray la choſe à ſa ſource, d'autant plus volontiers qu'elle eſt de beaucoup poſtérieure à la naiſſance de Monſieur Deſcartes.

Cette prémiére circonſtance de ſa nouveauté doit ſans doute nous ſurprendre, de voir qu'une ligne ſi commune, qui n'eſt guéres moins fréquente dans l'uſage du mouvement que la ligne droite & la ligne circulaire, & qui ſe décrit inceſſamment aux yeux de tout le monde, n'ait pas été conſidérée

1638. ſidérée par les Anciens, dans les écrits deſquels on prétend qu'il ne s'en trouve point de veſtige. Cette ligne n'eſt autre choſe que le chemin que fait en l'air le clou d'une rouë quand elle roule de ſon mouvement ordinaire, depuis que ce clou commence à s'élever de terre, juſqu'à ce que le roulement continu de la rouë l'ait rapporté à terre aprés un tour entier achevé. Mais dans cette définition il faut ſuppoſer pour la commodité des opérations géométriques que la rouë ſoit un cercle parfait ; que le clou ſoit un point marqué dans la circonférence de ce cercle ; & que la terre que touche ce point en commençant & en finiſſant ſon tour ſoit parfaitement unie ou plane.

Hiſtoria Trachoidis ſeu Cycloid. p. 1.

On prétend que le Pére Merſenne fut le prémier qui la remarqua, & qu'il en fit l'obſervation vers l'an 1615 en conſidérant le roulement des rouës. Sans une autorité du poids de celle de M. Paſcal le jeune nous aurions de la peine à nous perſuader que cette obſervation fût même ſi ancienne en la donnant au P. Merſenne. Ce Pére n'avoit encore alors que 26 à 27 ans. Il demeuroit à Nevers, éloigné du commerce des Mathématiciens, auquel il ſemble ne s'être engagé que depuis ſon établiſſement au couvent des Minimes de la Place royale à Paris ; ce qui n'arriva que quatre ans aprés le têms auquel ou ſuppoſe qu'il fit cette obſervation. Quoy qu'il en ſoit, ce fut ce Pére qui luy donna le nom de la *Roulette*, à cauſe que ſa deſcription ſe fait par un tour de rouë. Aprés en avoir fait la remarque il voulut en reconnoître la nature & les propriétez. Mais comme il n'étoit pas auſſi heureux à réſoudre les belles queſtions qu'à les former, il n'eut point aſſez de pénétration pour venir à bout de celle-cy. Cela l'obligea d'en faire la propoſition à d'autres, & il exhorta à rechercher la nature de cette ligne tous les habiles gens de l'Europe qu'il en jugea capables, & entre autres le célébre Galilée. Mais aucun d'eux n'y put réüſſir, & tous ſemblérent perdre l'eſpérance de voir jamais la ſolution de cette difficulté.

Hiſt. Troch. ibid.

Dix-neuf ou vingt années ſe paſſérent de cette ſorte, juſques à ce qu'en 1634 ce Pére voyant réſoudre à M. de Roberval nouvellement Profeſſeur en la chaire de Ramus pluſieurs problémes, il ne le crût pas incapable de luy donner

la

la ſolution de la Roulette. Il ne fut pas trompé. M. de Roberval démontra que l'eſpace de la Roulette eſt triple de la rouë qui la forme : & il s'aviſa pour lors de l'appeller en latin *Trochoïdes* plûtôt que *Rotula*, d'un nom tiré du grec correſpondant au mot françois de *Roulette*. Il fit connoître au Pére Merſenne que la queſtion étoit réſoluë : & il luy déclara même cette raiſon *triple*, en exigeant néanmoins de luy qu'il la tiendroit ſécréte pendant l'eſpace d'un an qu'il prendroit pour propoſer de nouveau cette queſtion à tous les Géométres. Le Pére ravi de ce ſuccés, leur écrivit à tous, ſi nous en croyons M. Paſcal, & il les preſſa d'y penſer tout de nouveau, en leur déclarant que M. de Roberval l'avoit réſoluë ſans leur dire comment. L'année & plus, ſelon le même Auteur, ſe paſſa, ſans qu'aucun en eût trouvé la ſolution. Le P. Merſenne leur écrivit pour la troiſiéme fois en 1635, & il leur découvrit alors que la raiſon de la Roulette à la Rouë étoit comme trois à un. Avec ce nouveau ſecours, continuë M. Paſcal, il s'en trouva deux qui en donnérent la démonſtration. Le P. Merſenne reçût leurs ſolutions preſque en même têms, l'une de M. de Fermat Conſeiller au Parlement de Toulouſe, l'autre de M. Deſcartes, toutes deux différentes l'une de l'autre, & encore de celle de M. de Roberval. De telle ſorte néanmoins qu'en les conſidérant toutes trois enſemble, il n'étoit pas difficile de reconnoître quelle étoit celle du véritable Auteur, c'eſt-à-dire de M. de Roberval, qui avoit le prémier donné la ſolution du probléme. Car la démonſtration de M. de Roberval avoit un caractére tout particulier pour ſe faire diſtinguer des deux autres : elle étoit priſe par une voye ſi belle & ſi ſimple, qu'il étoit aiſé de voir que c'étoit la naturelle. Ce fut en effet par cette même voye que M. de Roberval arriva depuis à des dimenſions bien plus difficiles ſur ce ſujet, à quoy ny la méthode de M. de Fermat ny celle de M. Deſcartes n'ont pû ſervir.

1638.

Hiſt. Troch. pag. 2.

Ce récit paroît ſi bien circonſtancié, & il nous eſt venu de la part d'un Auteur d'un ſi grand nom, qu'il ſemble qu'il ne nous reſteroit plus rien à examiner touchant la vérité de ce fait, principalement aprés M. Paſcal, qu'on devroit ſuppoſer en avoir été le mieux informé des hommes, & qui

1638. ſemble avoir perfectionné la connoiſſance de tout ce qui peut regarder la Roulette. Mais comme nous ne devons pas faire paroître moins d'amour que luy pour la vérité, nous pouvons prendre la liberté qu'il nous auroit donnée luy-même de retoucher à ſon récit avec d'autant moins de ſcrupule, qu'il nous auroit prévenu ſans doute en ce qui regarde la part que M. Deſcartes peut avoir euë dans la queſtion de la Roulette, s'il avoit ſçû la maniére dont le P. Merſenne & M. Deſcartes vivoient enſemble, & s'il avoit pû voir ce qu'ils ſe ſont écrit l'un à l'autre ſur ce ſujet.

Je paſſe la difficulté que j'ay déja trouvée à croire que le P. Merſenne ſe fût aviſé de remarquer la Roulette dés l'an 1615, & qu'il eût été vingt ans depuis ſans pouvoir trouver perſonne, non pas même Galilée qui fût capable de rechercher la nature de cette ligne. Je veux que la multitude preſque infinie d'opérations Géométriques qu'il avoit faites pendant pluſieurs années avec M. Deſcartes, M. Mydorge, & M. Hardy avant la retraite du prémier en Hollande, ne luy euſſent rien produit ſur ce ſujet, quoique M. Deſcartes fût dés-lors en réputation de ne pouvoir demeurer court ſur ce qui peut être du reſſort de la Géométrie. Mais s'il étoit certain que ce Pére de concert avec M. de Roberval eût écrit *à tous les Géométres* dés l'an 1634 pour leur propoſer la queſtion de la Roulette & leur en demander la ſolution, il eſt plus que probable qu'il n'auroit pas oublié M. Deſcartes, à qui depuis cinq ans il étoit en habitude d'écrire réglément toutes les ſemaines en Hollande, & trés-ſouvent de trois jours en trois jours ſur des ſujets de Mathématiques beaucoup moins importans. S'il en avoit écrit dés-lors à M. Deſcartes, il en auroit infailliblement reçû quelque réponſe ſelon leurs conventions, par leſquelles le P. Merſenne s'étoit obligé de luy mander tout, & M. Deſcartes de luy répondre exactement à tout. Le P. Merſenne n'auroit certainement pas été réduit à luy écrire ſur la Roulette une ſeconde & troiſiéme fois pour en arracher une réponſe qu'on prétend n'être venuë qu'aprés plus d'un an, c'eſt-à-dire en 1635, qui eſt un caractére de fauſſeté trés-manifeſte. Il eſt aſſez viſible que la prémiére fois que le P. Merſenne écrivit à M. Deſcartes touchant la Roulette & la démonſtration de M. Roberval n'arriva

Pag. 2. hiſt. Troch. ut ſupra.

n'arriva que trois ans aprés le têms auquel on suppose qu'il luy en écrivit pour la troisiéme fois. La lettre de ce Pére est du XXVIII d'Avril 1638. Elle apprenoit à M. Descartes » que M. de Roberval avoit trouvé quantité de belles spéculations « nouvelles, tant géométriques que méchaniques; qu'entre « autres choses il avoit démontré que l'espace compris par une « ligne courbe, dont les extrémitez tombent sur les deux bouts « d'une ligne droite en demi cercle, est triple de la Roulette « ou cercle qui se meut dans cét espace depuis le prémier point « d'une extrémité jusqu'au dernier point de l'autre sur le plan « ou la ligne droite; que cét espace est fait par la Roulette « même qui se meut, lors que la ligne droite est égale à la cir- « conférence de cette Roulette, &c. «

1638.

Elle est au 3. vol. des lettr. de Descart. pag. 380. lett. LXVII.

M. Descartes répondit à cette lettre vers le milieu du mois de May suivant, en des termes qu'il est nécessaire de rapporter mot à mot, pour servir de preuve à ce qu'on vient de marquer. » J'ay reçû, dit-il à ce Pére, vos lettres du « vingt-huitiéme d'Avril & du prémier de May en même « têms: & outre les lettres des autres, j'y trouve vingt-six pa- « ges de vôtre écriture ausquelles je dois réponse. Véritable- « ment c'est une extréme obligation que je vous ay, & je ne « sçaurois penser à la peine que je vous donne que je n'en aye « un trés-grand ressentiment. Mais *ad rem.* Vous commencez « par une invention de Monsieur de Roberval, touchant l'es- « pace compris dans la ligne courbe que décrit un point de la « circonference d'un cercle (ou Roulette) qu'on imagine rou- « ler sur un plan; à laquelle j'avouë que je n'ay cy-devant ja- « mais pensé, & que la remarque en est assez belle. Mais je « ne vois pas qu'il y ait dequoy faire tant de bruit, d'avoir « trouvé une chose qui est si facile, que quiconque sçait tant « soit peu de Géométrie ne peut manquer de la trouver, pour- « vû qu'il la cherche. M. Descartes donne ensuite la démons- « tration de la Roulette que le Pére Mersenne souhaitoit de luy: & l'on ne doutera point que cette lettre que M. Pascal n'avoit point vûë non plus que celle du P. Mersenne, ne soit de l'an 1638, lors qu'on remarquera qu'il y est fait mention de ses différens avec M. de Fermat, M. de Roberval, M. Petit, & M. Morin, & de plusieurs autres faits historiques arrivez cette année & sur la fin de la précédente. Le

Pag. 384. du 3. tom.

Pag. 389, 390, 391, 392, 393, du même tome.

1638. P. Merſenne ne manqua point de faire voir à M. de Roberval la démonſtration de la Roulette que M. Deſcartes luy avoit envoyée : mais celuy-cy la trouva trop courte pour être bonne, en quoy il fit connoître qu'il avoit le goût fort différent de celuy de M. Deſcartes. Ce Pére en récrivit au mois de Juin ſuivant à M. Deſcartes, qui voulut bien luy donner ſur ce point des éclairciſſemens qu'il luy envoya au mois de Juillet, en luy marquant qu'il ne luy avoit point envoyé la démonſtration de la Roulette au mois de May dernier comme une choſe d'aucune valeur, mais ſeulement afin de faire voir à ceux qui en faiſoient grand bruit, qu'elle étoit trés-facile. » Je l'avois écrite, dit-il, fort ſuccinctement, » tant afin d'épargner le têms, que parce que je penſois que » ces Meſſieurs (c'eſt-à-dire M. de Roberval & peut-être M. » Paſcal le pére) ne manqueroient pas de la reconnoître pour » bonne, ſi-tôt qu'ils en verroient les prémiers mots. Mais » puiſque j'apprens qu'ils la nient, je l'éclairciray icy de telle » ſorte, qu'il ſera facile à chacun d'en juger.

Pag. 366. du même tome.

Aprés ce préambule, M. Deſcartes donna au P. Merſenne une explication trés-ample de ſa démonſtration de la Roulette, & l'avertit ſur la fin qu'il n'y avoit rien à changer à cette démonſtration, & que l'éclairciſſement qu'il venoit d'y ajoûter n'étoit diffus qu'afin de pouvoir être entendu par ceux qui ne ſe ſervoient point d'Analyſe, les autres n'ayant beſoin *que de trois coups de plume* pour la trouver par le calcul.

Depuis la page 366 juſqu'à la page 370. ibid.

Il ſe trouvoit dans diverſes queſtions dépendantes de celle de la Roulette pluſieurs choſes dont M. de Roberval témoignoit n'avoir point de connoiſſance. Il en écrivit au P. Merſenne, pour le prier de s'en informer à d'autres, & de leur en demander l'explication. Le Pére s'addreſſa à M. Deſcartes, ſa reſſource ordinaire, & il en fut ſatisfait par une lettre écrite du XXIII d'Août de la même année. » Je vous » envoye, luy dit-il, des ſolutions de tout ce que M. de Ro- » berval dit ne ſçavoir pas dans la lettre dont vous m'avez en- » voyé la copie. Mais je vous prie de les faire voir à pluſieurs » avant luy, & même de ne luy en point donner l'original. Car » j'ay tant remarqué de procédures indirectes dans ſa condui- » te, que je crois qu'il ne faut pas trop s'y fier. Et s'il n'avoit

Pag. 405 du tom. 3.

pû

pû comprendre ma prémiére démonstration de la Roulette, « 1638.
il ne comprendra peut-être pas non plus tout ce qui est dans «
celles-cy. Mais il m'auroit coûté trop de peine, pour expli- «
quer & éclaircir toutes choses en les réduisant à la portée des «
enfans. Je seray bien aise de sçavoir ce qu'il aura dit de ma «
derniére explication de la démonstration de la Roulette : car «
je crois qu'elle est si claire, que s'il la nie, les moindres éco- «
liers seront capables de se mocquer de luy. «

CHAPITRE XIV.

Suite de l'histoire de la Roulette. S'il est vray que M. de Roberval en ait trouvé les tangentes. M. Descartes défend M. de Fermat contre M. de Roberval, qui attaque ensuite la démonstration de M. Descartes, sans effet. Il veut persuader qu'il a trouvé les tangentes & ce qui en dépendoit sans le secours de M. Descartes & de M. de Fermat. La question de la Roulette se communique aux Italiens sous le nom de Cycloïde *par le moyen de M. de Beaugrand, qui envoye à Galilée les copies de ce qui s'en étoit écrit en France. M. Descartes renonce à la part qu'il avoit à cette invention, pour en laisser toute la gloire à M. de Roberval.*

MR Pascal non content d'avoir préferé la solution ou la démonstration que M. de Roberval avoit donnée de la Roulette à celles de M. de Fermat & de M. Descartes même, ajoûte que M. de Roberval n'en demeura point là ; & dans le même têms, c'est-à-dire en 1635 selon son calcul, mais en 1638 selon les marques que nous en avons rapportées, il donna encore deux autres solutions, dont l'une fut *la dimension du solide de la Roulette autour de la base* ; l'autre, l'*invention des touchantes* * *de cette ligne* par une méthode qu'il trouva alors & qu'il divulga incontinent, laquelle est si générale qu'elle s'étend aux tangentes de toutes les courbes, & consiste dans la composition des mouvemens. Mais il faut considérer que M. Pascal n'a rapporté cela que long-têms aprés la mort de M. son pére, & sur la foy du seul M. de Roberval, qui n'étoit pas toûjours à l'épreuve de la dissimulation &

Hist. Troch. pag. 2.

* Ou tangentes.

1638. de la hablerie, comme le témoignent encore aujourd'huy ceux des vivans qui ont eu l'honneur de le connoître. M. Descartes qui ne traitoit toute cette question que par ce qu'il en étoit prié, & qui agissoit avec le P. Mersenne & M. de Fermat sans déguisement, & sans songer à se faire honneur de la part qu'il pouvoit avoir dans cette invention, semble nous fournir dequoy suspendre nôtre créance sur ce sujet. M. de Fermat avoit prié le P. Mersenne d'envoyer de sa part à M. Descartes ce qu'il avoit fait sur la Roulette pour en sçavoir son sentiment, & ce Pére s'étoit acquité de sa commission dés le mois de Juillet. M. Descartes récrivit en droiture à M. de Fermat au mois d'Août suivant, pour luy marquer que » la tangente de la ligne courbe que décrit » le mouvement d'une Roulette qu'il avoit fort bien démon- » trée, étoit une preuve trés-assûrée de la connoissance pro- » fonde qu'il avoit de la Géométrie. Car, dit-il, comme el- » le semble dépendre du rapport qui est entre une ligne droi- » te & une ligne circulaire, il n'est pas aisé d'y appliquer les » régles qui servent aux autres. Et M. de Roberval, qui est » sans doute aussi l'un des prémiers Géométres de nôtre sié- » cle, confessoit ne la sçavoir pas, & même ne connoître au- » cun moyen pour y parvenir. Il est vray que depuis ce têms- » là il a dit aussi qu'il l'avoit trouvée, mais ç'a été justement » le lendemain d'aprés avoir sçû que vous & moy la luy en- » voyions. Et une marque certaine qu'il se trompoit, est qu'il » disoit avoir trouvé en même têms que vôtre construction » étoit fausse, lorsque la base de la ligne courbe étoit plus ou » moins grande que la circonférence du cercle. Ce qu'il eût » pû dire tout de même de la mienne, si ce n'est qu'il ne l'a- » voit pas encore vûë, car elle s'accorde entiérement avec la » vôtre.

Pag. 348, 349. du 3. tom. des lettr.

Voyez cy-dessus à la fin du chapitre précédent.

Item. tom. 2. des lett. pag. 401.

Au reste pour ne pas se départir trop légérement du sentiment de M. Pascal, on pourroit dire que M. de Roberval, aprés avoir chargé le P. Mersenne de sçavoir de M. Descartes & de M. de Fermat, s'ils pourroient luy apprendre ce qu'il avoüoit ne pas sçavoir, auroit médité profondément sur ces questions en attendant leurs réponses, & auroit trouvé les tangentes ou touchantes dont il étoit en peine, avant que de rien recevoir de leur part. Quoi qu'il en soit, M Descarte.

Pag. 405. du 3. tom. des lettr.

Pag. 350. du 3. tom.

Desc. témoigna dans sa réponse au P. Mersenne qu'il étoit fort aise de voir les questions, que M. de Roberval & les autres Géométres luy avoient déclaré qu'ils ne sçavoient pas, parce qu'en les cherchant il auroit occasion d'éprouver si son Analyse étoit meilleure que celle dont ils se servoient. La prémiére de ces questions étoit de trouver *les tangentes des courbes décrites par le mouvement d'une Roulette.* A quoy M. Descartes répondit » que la ligne droite qui passe par le point de la courbe dont on veut trouver la tangente, & par celuy de « la base auquel touche la Roulette pendant qu'elle le décrit, « coupe toujours cette tangente *à angles droits.* Il répondit aussi à toutes les autres choses pour l'instruction de M. de Roberval d'une maniére qui auroit satisfait un homme plus sincére ou moins difficile. Pour luy, il n'est pas étrange qu'il n'ait pas été entiérement satisfait de luy-même, parce qu'il s'étoit assujetti à suivre ce qui luy avoit été prescrit, & qu'il auroit été obligé d'écrire trop de choses, s'il avoit entrepris de démontrer cette tangente, & les autres questions d'une maniére plus belle & plus géométrique. Ce qui ne diminuoit pourtant rien de l'excellence des réponses qu'il envoya au P. Mersenne pour M. de Roberval, & les autres Mathématiciens de Paris. Il en étoit si persuadé qu'il finit en disant à ce Pére que si ces Géométres n'étoient pas contents de ces solutions, il ne pourroit jamais venir à bout de les contenter, quand même il auroit le don de faire des miracles ; & qu'en ce cas-là il n'y tâcheroit plus de sa vie.

1638.

Et 354. ibid.

« Ces réponses se trouvent depuis la page 350 jusqu'à la 358. du 3. tom.

Pag. 358 ibid.

M. de Roberval ne pouvant persuader le Public que sa démonstration étoit aussi ancienne que celles de M. de Fermat & de M. Descartes, ni même qu'il eût montré la sienne avant que d'avoir vû les deux autres, ne s'appliqua plus qu'à chercher des défauts dans celles-cy, pour avoir lieu de leur préférer la sienne. M. Descartes persista à dire que M. de Fermat avoit fort bien trouvé la tangente de la Roulette*, & qu'elle se rapportoit à la sienne ; que M. de Roberval, qu'il jugeoit moins habile en Géométrie que M. de Fermat, s'exposoit à la risée publique, de ne prétendre avoir trouvé la tangente de la Roulette, qu'aprés avoir appris qu'il l'avoit envoyée au P. Mersenne ; & qu'il s'étoit trompé luy-même en prétendant par une pure chicanerie que la démonstration

Tom. 2. des lettr. p. 400, 401. item p. 414.

* *Il disoit que la maniére dôt M. de Fermat avoit éxaminé la tangente de la Roulette étoit la même dont Archiméde s'est servi pour la tangente de la spirale, &c.* tom. 2. p. 414.

1638. tion de M. de Fermat n'étoit pas vraye.

M. de Roberval pour accorder quelque chose aux mouvemens de sa jalousie, s'avisa de dire que M. Descartes n'auroit pas trouvé l'espace de sa Roulette, si le P. Mersenne ne luy eût mandé qu'il étoit *triple du cercle*. M. Descartes trouva cette défaite peu judicieuse, & il en récrivit au P. Mersenne en ces termes. L'espace de sa Roulette n'est triple qu'en » un seul cas ; & la façon dont je l'ay trouvé s'étend à tous les » autres, même lors que la Roulette est une ellipse ou deux » hyperboles. D'ailleurs je n'ay pas eu assez bonne opinion de » luy pour m'arrêter à ce qu'il pouvoit dire ou penser. Enfin » l'éxemple de M. de Fermat, qui aprés l'avoir sçû comme » moy du cercle, a nié au commencement qu'il fût vray, mon» tre assez que cela n'aide guéres à en trouver la démonstra» tion : comme en effet, à cause qu'il n'est vray que dans un » seul cas, il y peut plûtôt nuire qu'y servir, lors qu'on veut » chercher généralement ce qui en est. Quant au solide de la » Roulette, il est beaucoup plus grand que vous ne mandez ; » & je crois qu'on en peut trouver la juste grandeur. Mais re» nonçant tout de bon comme je fais à la Géométrie, je ne veux » point m'arrêter à la chercher.

Si Roberval avoit trouvé la dimension du solide de la Roulette?

Pag. 405. du 2. tom.

M. de Roberval croyant qu'il y auroit de la confusion à se taire se réduisit à dire que M. Descartes avoit changé de *medium* dans sa démonstration de la Roulette. M. Descartes le nia, & luy fit voir le tort qu'il avoit luy-même de se vanter d'avoir un *medium* pour trouver les tangentes de la Roulette qui s'appliquoit à tous les cas. Car celuy qu'il luy avoit envoyé d'Egmond étoit si général, qu'il ne servoit pas seulement pour tous les cas de la Roulette circulaire, mais aussi pour les lignes décrites par tels autres corps que ce puisse être que l'on fasse rouler sur un plan, soit curviligne, soit rectiligne. M. de Roberval alléguoit la différence de sa démonstration d'avec celle de Messieurs Descartes & de Fermat, pour faire voir qu'il l'avoit trouvée sans leur secours : & le P. Mersenne pour luy rendre service n'avoit rien oublié de ce qu'il l'avoit prié de faire pour en persuader ces Messieurs. Ces petites contestations durérent jusqu'au mois de Novembre, où M. Descartes manda à ce Pére, qu'encore qu'il luy eût envoyé *quatre ou cinq fois* la construction de M. de Roberval

Pag. 414. du tom. 2.

1638.

berval pour la tangente de la roulette, il n'avoit point trouvé qu'elle valût rien en aucune des façons que ce Pére la luy avoit envoyée ; qu'elle pourroit être bonne d'ailleurs sans croire néanmoins qu'il l'eût trouvée de luy même indépendemment de celle de M. de Fermat, & de la sienne ; qu'il étoit aisé de déguiser une même construction en cent façons ; & que s'il étoit vray qu'il l'eût trouvée, il auroit fait en sorte du moins que sa démonstration s'accordât avec sa construction.

M. de Roberval trouva la plûpart des Mathématiciens de Paris plus faciles à la persuasion, que ni M. Descartes ni M. de Fermat. M. de Beaugrand que le mauvais succez de sa Géostatique & de ses discours contre M. Descartes n'avoit pas entiérement exclus de leur nombre crut qu'il y alloit de sa réputation à prendre quelque part à une question si fameuse. L'année 1638 n'étoit pas encore achevée qu'ayant ramassé les solutions du plan de la Roulette dont M. de Roberval avoit eu soin de faire multiplier les copies à la main, avec l'excellente méthode de M. de Fermat son ami, *de Maximis & Minimis*, il envoya l'une & l'autre à Galilée en Italie, sans en nommer les Auteurs. Il est vray qu'il ne dit pas précisément que cela fût de luy : mais, selon la remarque de M. Pascal, il écrivit de sorte, qu'en n'y prenant pas garde de prés, il sembloit que ce n'étoit que par modestie qu'il n'y avoit pas mis son nom. Et pour déguiser un peu les choses, il changea les prémiers noms de *Roulette* & de *Trochoïde*, dont l'un étoit du P. Mersenne, & l'autre de M. de Roberval, en celuy de *Cycloïde*, qui étoit de sa façon. Ce qui, selon M. de Roberval, n'étoit pas fort extraordinaire à M. de Beaugrand, qui ne faisoit point difficulté de s'attribuer les inventions & les travaux des autres, en changeant quelques termes & supprimant leur nom.

Mais pour suppléer à une omission de M. Pascal, nous dirons sur la foy du même M. de Roberval *, que M. de Beaugrand s'étant rendu propriétaire de la démonstration de la Roulette faite par M. Descartes, ne fit autre chose que la copier de sa main telle qu'il l'avoit reçûë du P. Mersenne, & l'envoya en même têms à Galilée comme s'il en eût été l'Auteur ; de sorte qu'il devint tout à la fois plagiaire de M. de Roberval,

Hist. Trochoid. pag. 2. & 3.
Epistola Roberval. ad Torricellium die 7. jul. 1646. apud Timaur. Antiat. p. 13.

* Demonstrationem quæ à D. Descartes missa fuerat Joannes de Beaugrand excepit, & propriâ manu scriptam, (cujus duplum ipse Mersennus, & ego, & multi alii perlegimus) ad ipsum Galilæũ misit ; estque penitus eadem cum unâ ex tribus quas à D. du Verdus jam Romæ degente tanquam in Italiâ inventas nuper accepi. *Roberv. ibid.*

1638. Roberval, de M. de Fermat, & de M. Descartes, c'est-à dire de trois personnes assez indifférentes pour leurs propres compositions, & qui n'auroient pas fait difficulté de luy en faire présent, s'il s'étoit humilié jusqu'à les leur demander, sans en excepter même M. Descartes, quoi qu'il l'eût offensé mal à propos en diverses rencontres.

Depuis ce têms-là, M. Descartes n'eut pas grande part à tout ce qui se passa touchant la Roulette, si l'on en excepte les occasions qu'il a euës d'en discourir avec le P. Mersenne en particulier, & avec M. Carcavi aprés la mort de ce Pére. Dés la fin du mois de Septembre, il avoit tâché de s'en débarrasser pour une bonne fois; & sans prétendre rien à la gloire de cette invention qu'il laissoit de bon cœur à M. de Roberval pour s'appliquer à d'autres choses, il écrivit au P. Mersenne pour s'en désister. C'est ce qu'il fit en témoignant qu'il étoit dégoûté d'ailleurs de toutes les maniéres de M. de Roberval, & sur tout de sa façon favorite de conclurre *ad absurdum*, qu'il pratiquoit le plus qu'il luy étoit possible, parce qu'il l'estimoit plus subtile que l'autre. En quoi M. Descartes sembloit taxer son mauvais goût, alléguant que cette maniére de philosopher n'avoit été pratiquée par Apollonius & par Archiméde, que lors qu'ils n'avoient pû donner de meilleures démonstrations. Au reste, dit-il au P. Mersenne, M. de Roberval n'a eu besoin d'aucune industrie pour trouver la figure de la Roulette, puis que je luy en avois envoyé la définition. Et son écrit ne sert qu'à me faire connoître qu'ils l'ont fort examinée, & qu'ils ont travaillé long têms avant que d'en pouvoir trouver la tangente. Car il y a six ou sept mois [1] que je la leur avois proposée, & ils n'ont commencé à en parler que depuis un mois [2]. Mais je vous prie de ne me plus broüiller avec M. de Roberval.

Pag. 376. du 3. tom. de ses lettres.

[1] Sur la fin d'Avril 1638. & le commencement de May.

[2] En Août 1638.

CHAP.

CHAPITRE XV.

Continuation de l'hiſtoire de la Roulette depuis que M. Deſcartes l'eût abandonnée, juſqu'à la mort de M. Paſcal le jeune. Torricelli s'attribuë touchant la Roulette ce qui étoit dû à M. de Roberval. M. Deſcartes eſt du nombre de ceux qu'il perſuade. Torricelli fait reſtitution à M. de Roberval avant que de mourir. M. Paſcal le jeune pour prèvenir favorablement les eſprits touchant ſon ouvrage de la Religion, propoſe des prix par toute l'Europe à ceux qui trouveroient ce qui reſtoit à connoître de la Roulette. Perſonne ne gagne ces prix. Ce qui fait connoître M. Paſcal pour le plus grand Mathématicien de ſon têms. Le ſieur Dati défend Torricelli contre luy.

POur ne point abuſer de la diſpoſition où eſt le Lecteur d'entendre le reſte de l'hiſtoire de la Roulette, nous quitterons M. Deſcartes un moment pour en continuer la ſuite en peu de mots juſqu'au têms de M. Paſcal le jeune. M. de Roberval à l'imitation de M. Deſcartes & de M. de Fermat ſembloit avoir laiſſé aſſoupir la queſtion en France, & M. de Beaugrand avoit en quelque façon confié ſa fortune aux Italiens. Il n'en reçut point de nouvelles pendant le reſte de ſa vie qui ne fut que de dix-huit ou dix-neuf mois. (Il mourut en 1640.) On ne ſçait pas l'uſage qu'en fit Galilée à qui M. de Beaugrand l'avoit addreſſée; & ſon grand âge joint à la perte de ſa vuë, (En 1642.) nous donne lieu de croire qu'il mourut ſans s'être beaucoup ſoucié de remuer cette queſtion. Il eut pour ſucceſſeur dans la profeſſion des Mathématiques le ſieur Evangéliſte *Torricelli* : & tous ſes papiers étant venus entre ſes mains, il y trouva entr'autres ces ſolutions de la Roulette ſous le nom de *Cycloide*, écrites de la main de M. de Beaugrand. Torricelli crut qu'il en étoit l'Auteur, (Hiſt. Troch. per Bl. Paſc. pag. 3.) & ayant appris qu'il étoit mort depuis quelques années, il jugea qu'il y avoit aſſez de têms écoulé pour faire que la mémoire en fût perduë. C'eſt ce qui le fit ſonger à en profiter.

Il en prit occaſion par la publication de divers ouvrages de Géométrie qu'il fit imprimer en un volume *in quarto* à

Florence l'an 1644. La Cycloïde n'y fut pas oubliée : mais il attribua à Galilée, ce qui étoit dû au P. Merſenne, d'avoir formé la queſtion de la Roulette ; & à ſoy-même, ce qui étoit dû à M. de Roberval, & à M. Deſcartes, d'en avoir donné le prémier la ſolution & la démonſtration. En quoi il fut non ſeulement ſuſpect de mauvaiſe foy, & parut inexcuſable du vol qu'il croyoit avoir fait à feu M. de Beaugrand, mais encore malheureux pour n'avoir pû ſe maintenir long-têms dans une poſſeſſion ſi injuſte. Peu de gens y furent trompez hors de l'Italie : & il eſt fâcheux que M. Deſcartes qui n'avoit pas ſçû le tour que luy avoit joüé M. de Beaugrand ait été de ce petit nombre. Peut-étre y avoit il en cela moins de ſurpriſe de ſon côté que de ce plaiſir que nous ſentons à voir humilier ceux dont nous ne ſommes pas contents. M. Deſcartes avoit crû juſques-là que M. de Roberval étoit véritablement Auteur de la prémiére ſolution ou démonſtration de la Roulette, & qu'il avoit trouvé l'aire ou l'eſpace de la ligne qu'elle décrit : il avoit nié ſeulement qu'il en eût trouvé les tangentes qu'il croyoit luy avoir enſeignées, ou ſeul, ou conjointement avec M. de Fermat. Mais ſans ſçavoir le tort qu'on luy faiſoit dans cette prétention, il voulut bien faire cette petite injuſtice à M. de Roberval ſur la foy de Torricelli, qu'il ne ſoupçonnoit pas d'être plagiaire. C'eſt ce qui porta M. Carcavi quelques années aprés à le tirer de cette erreur, & à luy faire connoître la conduite de M. de Beaugrand & du ſieur Torricelli, d'une maniére néanmoins qui marquoit de la confuſion dans ſon eſprit ou dans ſa mémoire pour les têms & l'ordre des choſes, & qui par cét endroit auroit laiſſé à M. Deſcartes un nouveau ſujet de douter de la vérité du fait, s'il s'en fût mis en peine.

Pag. 449. du 3. tom. des lettr. de Deſc.

Lettr. de Carcavi. p. 457. du 3. tom. des lettr. de Deſcartes.

Quoiqu'il en ſoit, le ſieur Torricelli donna matiére de rire en France à ceux qui virent qu'il s'attribuoit en 1644 une invention qui étoit reconnuë depuis prés de huit ans pour être de M. de Roberval, & dont M. des Argues amy particulier de M. Deſcartes avoit fait imprimer un témoignage authentique dans un écrit qu'il avoit publié dés le mois d'Août de l'an 1640, avec privilége du Roy. M. de Roberval ne fut pas inſenſible à l'uſurpation de Torricelli. Il s'en

Paſc. Hiſt. Troch. & Carcav. lettr. à Deſcartes.

Robervall. Epiſtol. lat. ad Torricell.

s'en plaignit à luy-même par une lettre qu'il luy en écrivit dés la même année que son livre parut : & le P. Mersenne en fit autant, mais d'un stile encore plus sévére. Torricelli touché des preuves de ce Pére, & ne voulant pas que la confusion de cette entreprise demeurât attachée à sa mémoire dans l'esprit de la postérité, se crud obligé de luy donner les mains ; & sans perdre le jugement il céda l'invention de la Roulette à M. de Roberval. La lettre qu'il en écrivit à Paris dattée de l'an * 1646, s'est conservée en original jusqu'à présent en passant des mains du P. Mersenne en celles de M. de Roberval, & de celles de M. de Roberval en celles de M. Carcavi. Il y déclare sans détour que cette ligne Cycloïde ou la Roulette ne luy appartenoit pas, & que jusqu'à la mort de Galilée, c'est-à-dire, en 1642, on n'en avoit rien sçû en Italie. Mais il n'y est point parlé de la restitution dûë à M. Descartes, parceque M. de Roberval n'avoit pas jugé à propos d'avertir Torricelli de ce qui luy appartenoit dans les papiers que M. de Beaugrand avoit envoyez à Galilée.

En 1644.

* Un an devant sa mort.

Pag. 457. lettr. de Carcav. tom. 3. Hist. Troch. Pag. 3.

*Le sieur Dati produit une autre lettre de Torricelli à Roberval, où celuy-là se contente d'avoüer qu'on pouvoit avoir trouvé la Roulette en France, sans qu'il en eût rien sçû, & que ce qu'il avoit publié sur ce sujet ne laissoit pas d'être de son invention. Mais qu'au reste il en abandonnoit volontiers la gloire à celuy qui la briguoit avec tant de passion. *Timaur. Antiat. p.* 15.

Cependant comme le livre de Torricelli étoit public, & que son des-aveu ne l'étoit pas, l'erreur ne laissa pas de se glisser, sur tout dans l'esprit de ceux qui n'étoient point en commerce de Mathématiques avec le P. Mersenne, où Messieurs des Argues, de Fermat, Descartes, de Roberval. M. Pascal le jeune *a* quoique fils d'un Mathématicien trés-instruit de tout ce qui s'étoit passé là-dessus, & trés-uni avec M. de Roberval, avoüe qu'il fut du nombre de ceux qui y furent trompez ; & que dans ses premiers écrits il avoit parlé de cette ligne comme étant de Torricelli, parceque M. de Roberval s'étoit peu soucié d'ailleurs de s'attribuer cette invention, & qu'il avoit négligé d'en rien faire imprimer.

Torricelli aprés cette petite disgrace (selon la pensée des Mathématiciens de Paris) ne pouvant plus passer auprés de ceux qui sçavoient la vérité, pour auteur de la *dimension de l'espace de la Roulette*, ny même de celle *du solide autour de la base* que M. de Roberval luy avoit déja envoyée ; il essaya de résoudre celuy d'*autour de l'axe*. Mais il ne put y reüssir ; & il mourut peu de têms aprés ayant reçû auparavant de M. de Roberval la conviction de son erreur, & la véritable & géométrique solution de ce qu'il cherchoit.

a Pasc. ibid. Carcav. ibid.

c Carcavi a broüillé toutes ces choses dans sa lettre à Descartes.

M. de Roberval ne s'arrêta pas à la seule dimenſion de la prémiére & ſimple Roulette & des ſolides, mais il étendit ſes découvertes à toutes ſortes de Roulettes *allongées* ou *accourcies*, dont M. Deſcartes avoit touché quelque choſe par avance dans l'explication de ſa démonſtration. Il ſe ſervit pour cét effet d'une méthode générale qui donnoit avec une facilité égale les touchantes, la dimenſion des plans & de leurs parties, leurs centres de gravité & les ſolides; tant autour de la baſe qu'autour de l'axe.

La connoiſſance de la Roulette étoit parvenuë à ce point, lorſque M. Paſcal le jeune qui avoit renoncé à la Géométrie depuis quelques années, & qui méditoit un grand ouvrage ſur la vérité de la Religion Chrétienne, fut ſollicité par ſes amis de donner d'abord un eſſay de la force de ſon eſprit dans les Mathématiques pour prévenir les eſprits forts, les libertins, & les athées, en faveur du traité de la Religion qu'il préparoit contre eux. Il les crut: & pour faire voir qu'il ne prétendoit pas conduire les eſprits de ceux qu'il eſpéroit convaincre & perſuader de nôtre Religion par les voyes ordinaires de ceux qui l'avoient devancé dans cette carriére, il reprit ſes anciennes penſées de la Géométrie. Il ſe forma des méthodes pour la dimenſion & les centres de gravité des ſolides, des ſurfaces planes & courbes & des lignes courbes, auſquelles il luy parut que peu de choſes pourroient échapper. Son deſſein n'étoit pas de s'en ſervir pour donner enſuite des preuves & des démonſtrations géométriques de la Foy Chrétienne dans ſon ouvrage de la Religion, mais de faire voir ſeulement qu'étant d'ailleurs capable de tout ce qui ſe peut humainement de ce côté là, ce ne ſeroit ny par ignorance, ny par foibleſſe d'eſprit qu'il auroit recours à des preuves morales qui devoient aller plus au cœur qu'à l'eſprit.

Hiſt. Troch. pag. 4.

Pour faire l'eſſay des méthodes qu'il ſe forma ſur quelqu'un des ſujets les plus difficiles, il ſe propoſa ce qui reſtoit à connoître de la nature de la *Roulette*; ſçavoir, 1 *les centres de gravité de ſes ſolides & des ſolides de ſes parties*; 2 *la dimenſion & les centres de gravité des ſurfaces de tous ces ſolides*; 3 *la dimenſion & les centres de gravité de la ligne courbe même de la Roulette & de ſes parties*. Il commença par les centres de gravité des

des solides & des demi-solides, qu'il trouva par le moyen de sa méthode, & qui luy parurent si difficiles par toute autre voye, que pour sçavoir s'ils l'étoient en effet autant qu'il se l'étoit imaginé, il se résolut d'en proposer la recherche à tous les Géométres, & même avec des prix pour ceux qui en viendroient à bout. Ce fut alors qu'il fit ses écrits latins sur ce sujet, & qu'il les envoya par tout pour exécuter son dessein sans en nommer l'auteur.

Au mois de Juin 1658.

Pendant qu'on cherchoit ces problémes touchant les solides, il s'appliqua à résoudre tous les autres, jusqu'à ce qu'il eût reçû les réponses des Géométres sur le sujet de ses écrits. Il s'en trouva de deux sortes. Les uns s'imaginérent avoir résolu les problémes proposez, & gagné les prix : c'est pourquoy il fallut faire l'examen de leurs écrits. Les autres ne prétendans rien à ces solutions se contentérent de donner leurs prémiéres pensées sur cette ligne. Il trouva de fort belles choses dans leurs lettres, & des maniéres fort subtiles de mesurer le plan de la Roulette ; & entr'autres dans celles de M. *Sluze* [1] alors Chanoine de la Cathédrale de Liége, frére du sçavant Cardinal de ce nom ; de M. *Ricci* [2] de Rome disciple de Torricelli, qui est mort Cardinal sous Innocent XI ; de M. *Huyghens* [3] fils de l'amy de M. Descartes M. de Zuytlichem de Hollande l'un des ornemens de l'Académie royale des sciences à Paris, & vivant encore aujourd'huy en Hollande ; & de M. *Wren* [4] Anglois, Pensionnaire du collége de Wadham qui s'étoit signalé dans la connoissance des Mathématiques dés sa prémiére jeunesse.

1 Renat. Franc. Slusius.

2 Michaël Angelus Riccius.

3 Christianus Hugenius.

4 Christophorus opinor iam tum juvenis.

Il reçût aussi vers le même têms la dimension de la Roulette & de ses parties & de leurs solides à l'entour de la base seulement du Pére *Lallouëre* [5] Jésuite de Toulouse qui l'envoya toute imprimée. Mais il trouva que les problémes dont il y donnoit la solution n'étoient autres que ceux que M. de Roberval avoit résolus depuis si long-têms Il est vray que sa méthode étoit différente : mais il étoit aisé de déguiser des propositions déja trouvées, & de les resoudre d'une maniére nouvelle par la connoissance qu'on a eûë de la prémiére solution. M. Pascal en fit donner avis à ce Pére par M. Carcavi de la maniére la plus obligeante & la plus civile qu'il luy fut possible ; & le Pére y fit réponse, pour ser-

5 Antonius Lalovera nat. anno 1600.

Les Péres Taquet & Fabri Jésuites en ont aussi écrit amplement, & J. Wallis Anglois.

vir de prélude aux ſept livres *de Cycloide* qu'il fit imprimer deux ans aprés in IV° à Toulouſe.

Pag. 6. hiſt. Troch. Mais entre tous les écrits de cette nature, rien ne parut plus beau à M. Paſcal que ce qui avoit été envoyé par M. Wren. Car outre la belle maniére qu'il donnoit de meſurer le plan de la Roulette, il avoit donné la comparaiſon de la ligne courbe & de ſes parties avec la ligne droite. Sa propoſition étoit que la ligne de la Roulette eſt quadruple de ſon axe, dont il avoit envoyé l'énonciation ſans démonſtration. Et comme il étoit le prémier qui l'eût produite, M. Paſcal ne fit point difficulté de luy décerner les honneurs de la prémiére invention, quoiqu'il ſe fût rencontré en France des Géométres, & entr'autres M. de Fermat, & M. de Roberval, qui en avoient trouvé la démonſtration dés qu'on en eût communiqué l'énonciation.

Voilà ce qui s'étoit trouvé de plus remarquable dans les écrits envoyez par ceux qui ne prétendoient rien aux prix propoſez par M. Paſcal. Quant aux autres qui ſe trouvérent réduits à deux, on en devoit commencer l'examen depuis le premier d'Octobre ſuivant en préſence de M. Carcavi, entre les mains de qui l'on avoit dépoſez les prix. Le prémier des deux aprés avoir communiqué ſon écrit en particulier & reconnu ſon defaut, prévint le jour de l'examen, & donna ſon déſiſtement. L'autre perſiſta à ſoûtenir qu'il avoit trouvé *une méthode entiére pour la réſolution de tous les problémes avec les ſolutions & les démonſtrations en cinquante quatre articles.* Rien de tout cela ne parut aux Juges établis pour cette affaire. On jugea que ni dans ſon écrit ni dans les corrections qu'il avoit envoyées aprés coup, il n'avoit trouvé *ni la véritable dimenſion des ſolides autour de l'axe*, *ni le centre de gravité de la demi-Roulette*, *ni de ſes parties*, (ce qui avoit été réſolu depuis long-têms par M. de Roberval) ni aucun *des centres de gravité des ſolides*, ni *de leurs parties, tant autour de la baſe qu'autour de l'axe*, qui étoient proprement les ſeuls problémes propoſez par M. Paſcal, avec la condition des prix, comme n'ayant encore été réſolus par perſonne. De ſorte qu'il fut conclu que M. Carcavi remettroit entre les mains de M. Paſcal les prix, qui luy avoient été confiez en dépôt, comme n'ayant été gagnez de perſonne;

Examen & jugement des écrits, p 3, & 4.

Pag. 4. du récit hiſt.

&

& que M. Paſcal ſe découvrant enfin donneroit les véritables ſolutions de ces problémes, dont tous les autres Mathématiciens n'avoient pû venir à bout. C'eſt ce qu'il fit avant la fin de l'année 1658, & ayant recueïlli les lettres & les autres écrits concernant cette matiére, il en fit un volume in IV° qu'il publia au commencement de l'année ſuivante ſous le nom ſuppoſé du ſieur *A. d'Ettonville* & ſous le titre de *Traité de la Roulette.*

Depuis ce têms-là nous ne voyons pas que perſonne ait fait aucune découverte nouvelle ſur la nature de la Roulette, dont l'hiſtoire conſiſte toute à ſçavoir ;

1. Que le prémier qui a remarqué cette ligne dans la Nature, mais ſans en pénétrer les propriétez, a été le Pére *Merſenne* qui luy a donné le nom de *Roulette* ;

2. Que le prémier qui en a connu la nature, & qui en a démontré l'eſpace, a été M. de *Roberval* qui l'a appellée d'un nom tiré du grec *Trochoïde* ;

3. Que le prémier qui en a trouvé la Tangente a été M. *Deſcartes* ; & preſque en même têms M. de *Fermat*, quoique d'une maniére défectueuſe : aprés quoy M. de *Roberval* en a le prémier meſuré les plans & les ſolides, & donné le centre de gravité du plan & de ſes parties ; Tom. 3. des lettr. p. 406, 457.

4. Que le prémier qui l'a nommée *Cycloïde* a été M. de *Beaugrand* ſans y rien contribuer du ſien ; que le prémier qui ſe l'eſt attribuée devant le Public & qui l'a donnée au jour a été le ſieur *Torricelli* ;

5. Que le prémier qui en a meſuré la ligne courbe & ſes parties, & qui en a donné la comparaiſon avec la ligne droite a été M. *Wren*, ſans la démontrer.

6. Que le prémier qui a trouvé le centre de gravité des ſolides, & demi-ſolides de la ligne & de ſes parties, tant autour de la baſe qu'autour de l'axe a été M. *Paſcal* le jeune ; que le même a auſſi trouvé le prémier le centre de gravité de la ligne & de ſes parties ; la dimenſion & le centre de gravité des ſurfaces, demi-ſurfaces, quart-de-ſurfaces, &c. décrites par la ligne & par ſes parties tournées autour de la baſe & autour de l'axe ; & enfin la dimenſion de toutes les lignes courbes des Roulettes allongées ou accourcies.

On n'en avoit tiré que 120 exemplaires, dont l'Auteur en avoit donné 60, & le Libraire vendit les 60 autres en peu de jours. Il ne s'en trouve plus.

Le petit nombre des exemplaires que le prétendu ſieur d'Ettonville s'étoit contenté de faire tirer de ſon livre n'empêcha pas que l'hiſtoire de toute cette affaire ne ſe répandît dans les pays étrangers. Il étoit important ſur tout qu'elle paſſât les Alpes, & qu'elle pénétrât au moins juſqu'à la ville de Florence, où Galilée & Torricelli joüiſſoient en paix des honneurs de la Roulette que l'on croyoit en France devoir être rendus au P. Merſenne & à M. de Roberval. Lors qu'on y eut vû l'hiſtoire de la Roulette écrite en françois & en latin de la maniére qu'on l'a rapportée cy-deſſus, le trouble ſe mit dans les eſprits de la plûpart des gens de Lettres de la ville. Les amis & les diſciples de Galilée & de Torricelli ſe trouvérent offenſez du tour des-obligeant que l'Auteur de cét écrit avoit donné à la conduite que le dernier avoit tenuë dans cette affaire; & l'un des plus zélez d'entre eux prit la plume pour vanger ſon Maître & pour luy faire reſtituer ſa réputation. Ce zélé étoit le ſieur Charles Dati Académicien de la Cruſca, qui fit imprimer à Florence l'an 1663 in IV° un écrit italien addreſſé aux Philaléthes ou Amateurs de la Vérité ſous le maſque de *Timauro Antiate* & ſous le titre *Della vera Storia della Cicloide*, &c. Là cét Auteur aprés une proteſtation magnifique de ne dire que la vérité toute ſimple, ſans préjugé & ſans paſſion, a recours d'abord à la vray-ſemblance, pour dire qu'il eſt probable que Galilée s'étant aviſé de cette ligne vers l'an 1600 l'aura communiquée au P. Merſenne. C'eſt dommage que ſes preuves ſont poſtérieures à Torricelli, ſur la foy duquel elles paroiſſent fondées. Elles devoient au moins être antérieures au têms, où nous avons remarqué que M. de Beaugrand avoit envoyé à Galilée ce qui s'étoit fait en France ſur la Roulette.

Pag. 3, & 4. della Storia. &c.

Mais quoiqu'il ne ſe trouve rien de convaincant dans l'écrit du ſieur Dati pour la juſtification de Torricelli, on peut accorder au mérite de ce célébre Mathématicien ce que l'habileté médiocre de ſon Avocat n'auroit pû obtenir pour luy. On peut donc l'abſoudre du crime de plagiaire, d'autant plus volontiers que le vol étoit de petite conſéquence, & que Galilée & luy peuvent trés-naturellement avoir trouvé ſans

le ſecours de Merſenne & de Roberval une choſe à laquelle ils ne ſe ſeroient ſouvenus de travailler qu'aprés avoir vû les obſervations de ceux-cy.

C'eſt en quoy conſiſte preſque tout le raiſonnement du ſieur Jean Wallis Anglois, qui a pris la défenſe de Torricelli contre M. Paſcal en plus d'une rencontre. Il faut avouër qu'une même choſe peut être imaginée ou trouvée en différens endroits de la terre par des eſprits qui ne ſe ſeront point communiqué leurs lumiéres. Mais le ſieur Wallis ne ſera qu'un trés-foible adverſaire de M. de Roberval tant qu'il n'aura que des poſſibilitez à oppoſer à un fait auſſi bien circonſtancié qu'eſt celuy que rapporte M. Paſcal dans ſon hiſtoire de la Roulette.

Præfat. ad tract. de Cycloïd.

Item Epiſt. ad Chriſtian. Hugenium.



1638.

CHAPITRE XVI.

M. des Argues n'est pas content que M. Descartes renonce à la Géométrie. M. Descartes en sa considération s'explique sur ce renoncement. Il luy fait envoyer l'Introduction qu'un Gentilhomme Hollandois de ses amis avoit composée pour faciliter l'intelligence de sa Géométrie. Bartolin en fait une autre. M. de Beaune travaille à ses notes sur la même Géométrie. Estime singuliére qu'en fait M. Descartes. Ses exercices d'Arithmétique avec M. de Sainte Croix & M. Frenicle. Eloge de Gillot qui avoit été domestique de M. Descartes. Il cesse de répondre aux questions de Géométrie & d'Arithmétique.

Tom. 2. des lettr. p. 402.

LA principale raison que M. Descartes avoit alléguée pour se dispenser de chercher le *solide de la Roulette* etoit qu'il renonçoit tout de bon à la Géométrie. Cette nouvelle ne plut pas aux Géométres de Paris du nombre de ses amis, qui attendoient de luy des opérations de plus en plus extraordinaires sur cette science. M. des Argues sur tous les autres ne put s'empêcher d'en témoigner son déplaisir au P. Mersenne, qui le fit trouver bon à Monsieur Descartes comme un témoignage de l'estime qu'il avoit pour tout ce qui pouvoit venir de sa part. M. Descartes le prit en bonne part, & se tint trés-obligé à M. des Argues de son inquiétude. En considération de ses soins il récrivit au Pére Mersenne au mois de Septembre de l'an 1638 pour luy faire sçavoir qu'il n'avoit résolu de quiter que la Géométrie abstraite, c'est-à-dire, la recherche des questions qui ne servent qu'à exercer l'esprit : & qu'il n'avoit pris ce parti que pour avoir d'autant plus de loisir de cultiver une autre sorte de Géométrie, qui se propose pour question l'explication des phénoménes de la Nature. Qu'au reste M. des Argues reconnoîtroit bien-tôt que toute sa Physique n'*étoit autre chose que Géométrie*, s'il prenoit la peine de considérer ce qu'il avoit écrit du sel, de la nége, de l'arc-en-ciel, &c. dans ses Météores.

Tom. 3. des lettr. p. 371, 372.
Item pag. 392.

M. des Argues étoit de ce petit nombre d'amis en faveur desquels il avoit bien voulu mettre une exception à la régle qu'il s'étoit prescrite quinze ans auparavant de ne plus perdre son têms à donner la solution des problémes de Géométrie. Il fit même quelque chose de plus pour l'amour de M. des Argues en particulier. Car ayant sçû que les endroits de sa Géométrie imprimée, où il avoit affecté d'être obscur, faisoient de la peine à cét ami, il voulut luy en donner luy-même les éclaircissemens par un écrit qu'il fit exprés, pour luy faire connoître jusqu'où alloit le zéle qu'il avoit pour son service. Il pria le Pére Mersenne de l'assûrer de la reconnoissance qu'il avoit de tous ses bons offices, & de luy témoigner que ce n'étoit pas pour luy qu'il avoit souhaité de se rendre obscur, mais pour certains envieux qui se seroient vantez d'avoir sçû sans son secours les mêmes choses qu'il avoit écrites.

1638.

Tom. 3. pag. 402.

Tom. 2. des lettr. p. 381, 504, 505.

V. la lettre Mſ. de M. des Argues au P. Mersenne du 4. Avril 1638. sur la fin.

Tom. 1. des lettr. Mſſ. de diverses personnes au P. Mersenne.

Outre ces éclaircissemens sur quelques endroits proposez par M. des Argues, il consentit qu'un Gentil-homme Hollandois de ses amis entreprît une Introduction réguliére de toute sa Géométrie pour en faciliter l'intelligence à toutes sortes de lecteurs. Il l'envoya à Paris dés la fin du mois de May ou le commencement de Juin, & elle fut trouvée si excellente & si courte, qu'on crut qu'il en étoit l'Auteur. Il jugea qu'il étoit de son devoir de des-abuser ceux qui étoient dans cette opinion, & de faire jouïr pleinement son ami de la récompense duë à l'Auteur de ce travail. Le P. Mersenne, à la sollicitation de diverses personnes, demanda à M. Descartes la permission de faire imprimer cette Introduction à Paris. M. Descartes s'étant chargé d'en parler à l'Auteur récrivit au Pére que ce Gentil-homme ne desiroit point qu'elle fût imprimée, à moins qu'on voulût se contenter d'en faire tirer seulement une douzaine ou deux d'exemplaires pour ceux à qui ce Pére en voudroit donner des copies; ce qui auroit été encore plus commode que de la faire transcrire. Mais s'il étoit question d'une impression publique, le Gentil-homme témoigna qu'il aimeroit mieux la faire faire luy-même en Hollande; & qu'en ce cas là, il y voudroit encore ajoûter beaucoup de choses; ce qu'il offroit de faire avec le têms.

Pag. 394. tom. 3. des lettr.

Tom. 3. pag. 390.

Tom. 3. pag. 405.

Pag. 400. tom. 2.

 Les

1638. Les plus habiles se plaignirent de la briéveté de cét écrit: & M. Descartes prenant la défense de l'Auteur, crut leur donner satisfaction, en leur représentant que ce n'étoit pas un commentaire mais une Introduction. Nous devons croire que ce fût plûtôt la vûë de cét écrit que la mauvaise disposition de ses envieux qui l'a empêché de raccommoder sa Géométrie, comme il témoignoit avoir eu dessein de faire en faveur du commun des lecteurs, pour la rendre plus proportionnée à leur intelligence. Quant à l'Introduction, nous ne voyons pas qu'on en ait tiré d'autres copies que manuscrites. C'est peut-être ce qui porta le sieur Bartolin à en publier une autre de sa composition, dans laquelle il s'est étudié principalement à applanir les difficultez qu'y fait naître l'Algébre, dont M. Descartes a fait la clef de sa Géométrie.

Tom. 2. des lettr. pag. 429.

Tom. 3. ibid. pag. 521.

Poiss. Remarq. sur la Méthod. de Desc. pag. 38 & 93.

C'est encore à l'année 1638 que le Public est redevable des excellentes notes que Monsieur de Beaune Conseiller au Présidial de Blois fit sur la Géométrie de M. Descartes. M. de Beaune ne voyoit personne devant luy sur les rangs pour les Mathématiques; & il se trouvoit côte à côte de Messieurs de Fermat, Mydorge, Hardy, de Roberval, & des autres Géométres qui passoient pour les prémiers du siécle. C'est ce qui donna un nouvel éclat au traité de M. Descartes, & qui en augmenta merveilleusement la considération auprés de ceux, ou qui ne pouvoient l'entendre, ou qui ne la pouvoient estimer son prix par eux-mêmes.

Tom. 3. des lettr. p. 105.

M. de Beaune envoya ses notes à M. Descartes vers la fin de la même année. Il les lut avec une attention mêlée d'un plaisir indicible, qui augmenta jusqu'à la fin de la lecture, d'autant plus qu'il n'y rencontra rien qui ne se trouvât parfaitement conforme à sa pensée. C'est une des plus rares singularitez que l'on ait encore pû remarquer dans la Republique des Lettres, qui est remplie de commentateurs, de scholiastes & de traducteurs, mais qui à peine est en état d'en produire un de chaque espéce qui ait pû légitimement mériter jusqu'icy de la part de son Auteur l'honneur que M. de Beaune reçut de M. Descartes en cette occasion. Il en écrivit au Pére Mersenne, pour luy témoigner la satisfaction qu'il avoit d'avoir trouvé enfin l'homme que la Providence sembloit

Tom. 2. des lettr. p. 454.

1638.

ſembloit avoir préparé pour fortifier ſa Géométrie contre les rebuts des ignorans & les cenſures des envieux. Il dit à ce Pére, pour luy marquer quels étoient les fondemens de ſa reconnoiſſance, qu'il n'y avoit pas un ſeul mot dans les no- « tes de M. de Beaune qui ne fût *entiérement ſelon ſon intention*; « & qu'il avoit fort bien vû dans ſa Géométrie les conſtruc- « tions & les démonſtrations des lieux plans & ſolides, dont « les autres diſoient qu'il * n'avoit mis qu'une ſimple analyſe. « Il manda la même choſe à M. de Beaune dans une lettre de remerciment qu'il luy addreſſa le même jour * par le moyen du même Pére. Outre la joye qu'il eut de voir qu'il eût ſi préciſément pris ſa penſée & ſon ſens par tout, il admira encore la pénétration avec laquelle il avoit pû reconnoître des choſes qu'il n'avoit miſes dans ſa Géométrie que d'une maniére trés-obſcure. Les ſcholiaſtes ordinaires qui ſongent ſouvent à leur propre gloire plûtôt qu'à celle de leurs Auteurs ſont ravis de trouver en les expliquant l'occaſion de les corriger & de les redreſſer, afin de pouvoir ſe vanter d'avoir enchéri ſur eux. M. de Beaune fit connoître en cette rencontre qu'il étoit fort éloigné d'une pareille paſſion, ſi ce n'étoit point par compliment que M. Deſcartes luy fit croire, qu'il avoit remarqué qu'il avoit eu deſſein d'excuſer dans ſes notes les fautes de ſa Géométrie, plûtôt que de les découvrir. C'eſt ce qu'il prit pour un témoignage ſincére de ſon affection dont il le remercia, ajoûtant qu'il ne l'auroit « pas moins remercié s'il les avoit remarquées, à cauſe de l'u- « tilité qu'il en auroit pû retirer. Pour luy faire voir qu'il ne « ſe flatoit pas juſqu'au point de n'y reconnoître aucun manquement, il luy fit un détail de quelques endroits auſquels il auroit pû faire des additions ou des retranchemens.

* M. Deſcartes

* C'étoit le 20 Février 1639.

Pag. 409. du 3. tom. de ſes lettr.

M. de Beaune luy avoit envoyé en même têms quelques unes de ſes réfléxions ſur les lignes courbes avec quelques difficultez dont il le prioit de luy donner la ſolution. M. Deſcartes avoit intérêt de le ſatisfaire en ce point *& mieux & plûtôt* qu'aucun autre. C'eſt ce qui le fit uſer d'une diligence toute extraordinaire pour prévenir ceux de France, à qui M. de Beaune auroit pû propoſer les mêmes difficultez à réſoudre. Il luy manda donc ce qu'il avoit trouvé touchant

Pag. 454. tom. 2.

ſes

1638. ſes lignes courbes : & il luy dit que la propriété de ces lignes dont il luy avoit envoyé la démonſtration luy avoit paru ſi belle, qu'*il la préféroit à la quadrature de la parabole trouvée par Archimède.*

P[illegible] 4.1, 4.2 du 3. tom.

Enfin pour luy faire ſentir les effets de l'amitié la plus ſincére, il voulut que le P. Merſenne luy donnât non ſeulement la communication du procés de Mathematique qu'il avoit avec M. de Fermat, mais encore des objections qu'il avoit faites depuis peu ſur le nouveau livre de Galilée concernant la Méchanique & le mouvement local tout récemment imprimé à Leyde. Ces obſervations avoient été envoyées au P. Merſenne le prémier jour d'Octobre de l'an 1638 dans une longue lettre, où il luy répondoit encore ſur divers ſujets, & entr'autres ſur le livre de M. Bouïlliaud touchant *la nature de la Lumiére*, imprimé à Paris depuis ſix ou ſept mois, & ſur le peu de ſolidité qu'il prétendoit avoir remarqué dans le jugement que ce ſçavant Mathématicien (qu'il eſtimoit beaucoup d'ailleurs) faiſoit de ſa Philoſophie en la confondant avec celle d'Epicure & de Démocrite.

Pag. 455 & 456. tom. 2.

Pag 391. ibid.

Elles ſont au 2. tome des lettres de Deſcart.

Pag. 402. tom. 2.

Item p. 379. ibid.

M. Deſcartes avoit encore d'autres amis du même rang que M. de Beaune, à qui il n'étoit ny libre ny honnête de refuſer la ſolution des difficultez qu'ils ne pouvoient apparemment eſpérer d'un autre. Les principaux de ceux qui luy donnérent des exercices de cette nature pendant cette année, furent Monſieur de Sainte Croix, & Monſieur Frenicle, qu'il avoit coûtume d'appeller M. *de Beſſy*. Ces deux Meſſieurs avoient la réputation d'être les prémiers Arithméticiens du ſiécle, & M. Deſcartes ne conſidéroit pas moins leur amitié que leur eſprit & leur ſçavoir. M. de Sainte Croix ſur tout parut s'appliquer à ne luy propoſer que les queſtions de la plus fine ſubtilité : & M. Deſcartes voyant par la nature de ces queſtions à qui il avoit affaire, s'eſtimoit trésheureux de pouvoir ſe tirer de toutes ces difficultez à ſon gré. De ſorte qu'il ne fit point difficulté d'aſſûrer ſouvent au P. Merſenne qu'il conſidéroit la ſatisfaction que M. de Sainte Croix témoignoit de ſes réponſes comme une grace toute particuliére, dont il prétendoit luy être redevable toute ſa vie, parce qu'il n'étoit luy-même content qu'à demi de la plûpart

Tom. 2. des lettr. pag. 382, 383, 388, 389, 403.

Tom. 3. des lett. pag. 430. item p. 408. & pag. 339, 340, 363, 365.

plûpart des ſolutions qu'il envoyoit à M. de Sainte Croix. 1638.

Leur commerce n'étoit pas toûjours borné à des opérations d'Arithmétique & d'Algébre ; il s'étendoit encore juſqu'aux ſoins de leurs affaires domeſtiques. M. de Sainte Croix avoit témoigné être en peine d'un garçon qui pût le ſoulager dans ſes études de Mathématiques en qualité de ſécrétaire ou de copiſte. M. Deſcartes ſembloit avoir alors ſur les bras le jeune Gillot qui avoit été autrefois à luy, tant en la même qualité qu'en celle de valet de chambre ; & il cherchoit actuellement à l'établir à Paris. Au ſortir d'avec M. Deſcartes, Gillot étoit paſſé en Angleterre, d'où ſes parens le retirérent, lorſqu'il commençoit à réüſſir dans la profeſſion qu'il faiſoit d'enſeigner les Mathématiques en particulier. Il étoit revenu delà auprés de M. Deſcartes en Hollande, & il s'étoit mis à enſeigner les mêmes ſciences à divers officiers de l'armée du Prince d'Orange. Mais cét employ étant aſſez inconſtant & caduc, M. Deſcartes donna ſans beaucoup de délibération dans l'ouverture qui luy fut faite par le Pére Merſenne, qui luy propoſoit la condition de M. de Sainte Croix ; en quoy il ſuivit la réſolution qu'il avoit priſe de ne pas négliger la prémiére occaſion qu'il auroit de fixer l'état de Gillot, & de donner à la ville de Paris un homme capable d'enſeigner ſa méthode en général, & ſa Géométrie en particulier. Car il entendoit l'une & l'autre mieux qu'aucun des autres Mathématiciens, ayant eu le loiſir d'étudier l'eſprit même de M. Deſcartes lorſqu'il vivoit ſous luy. Il avoit même donné depuis peu des marques d'une capacité plus qu'ordinaire à M. de Fermat, lorſque M. Deſcartes indigné de la maniére dont celuy-cy diſſimuloit qu'il eût été ſatisfait de ſa réponſe au Théoréme des nombres qu'il luy avoit propoſé, luy ordonna, par une apparence de mépris ou d'indifférence pour M. de Fermat, de luy répondre touchant les nombres rompus, conformément à ce qu'il avoit démontré touchant les nombres entiers ; ſur les centres de gravité de diverſes figures, & d'autres queſtions les plus difficiles. Le ſieur Gillot y avoit ſi bien réüſſi que M. de Fermat fut obligé d'avoüer qu'il en ſçavoit moins en ce point que l'*Ecolier de M. Deſcartes.* (c'eſt ainſi qu'il appelloit Gillot ;) ou du

Tom. 3. des lettr. pag. 399.

Tom. 2. des lettr. pag. 383, 384.

Item tom. 3. pag. 377.

Pag. 339, 340. du 3. tom. & 383. du 2. tom. & 386.

Cette réponſe eſt à la page 383, 384. du 2. vol. des lettr.

Lettr. MS. du P. Merſenne *bis.*

1638. moins qu'il en avoit reçû une ſatisfaction compléte par ſa réponſe.

Pag. 392, 393. du 3. tom. Pag. 339. ibidem.

„ Gillot, ſelon le jugement qu'en faiſoit ſon Maître, étoit „ un garçon trés-fidéle, de trés-bon eſprit, & d'un naturel „ fort aimable. Quoy qu'il n'eût jamais été au collége ny appris de belles Lettres, il ne laiſſoit pas d'entendre un peu de latin & d'anglois. Il ſçavoit le françois comme s'il ne fût jamais ſorti de ſon païs, & le flamand comme s'il eût toûjours demeuré en Hollande. Il poſſédoit parfaitement l'Arithmétique & la Géométrie, & il ſçavoit aſſez de la méthode de M. Deſcartes pour apprendre ſeul & de luy-même tout ce qui pouvoit luy manquer dans les autres parties de Mathématique. Ayant acquis tant de talens, il n'étoit plus en état ny même en âge de ſe réduire à une ſervitude ſimple. C'eſt pourquoy M. Deſcartes qui l'avoit toujours beaucoup diſtingué parmi ſon domeſtique, dit nettement au P. Merſenne que M. de Sainte Croix pouvoit le prendre prés de luy comme un homme de Lettres ou un ſécrétaire : mais qu'il ne devoit pas attendre des ſujétions de luy comme d'un valet, parce qu'ayant toûjours vécu avec des perſonnes, qui bien qu'au deſſus de luy, n'avoient pas laiſſé de le ſouffrir ſouvent *comme camarade*, il ne s'étoit jamais accoûtumé à ces aſſujettiſſemens. Il luy fit auſſi donner avis de ne pas exiger de Gillot toutes les civilitez qui ſe pratiquoient à Paris plus que d'un Etranger qui n'y auroit jamais été élevé, & de ne le pas tenir trop long-têms ſur les opérations & les calculs difficiles des nombres, de peur qu'il ne ſe rebutât, parce que c'eſt un travail fort infructueux & qui avoit beſoin de trop de patience pour un eſprit vif comme celuy de Gillot.

M. Deſcartes ne jugeoit pas moins avantageuſement de M. Frénicle que de M. de Sainte Croix. Il témoigna au P. Merſenne par une lettre du 23 d'Août que ce qu'il luy en avoit envoyé étoit plus que ſuffiſant pour luy faire connoître

Pag. 408. tom. 3. des lettr.

que ſon *Arithmétique devoit être excellente, puis qu'elle le conduiſoit à des choſes où l'Analyſe a bien de la peine à parvenir.* Ce jugement eſt d'un poids d'autant plus grand que M. Deſcartes étoit moins prodigue d'éloges, ſur tout écrivant au P. Merſenne, à qui il avoit coûtume de confier ſes penſées ſans

autre

autre précaution que la diſcrétion du Pére. Ainſi ce n'étoit point par compliment que répondant vers le même têms à une lettre de M. Frénicle, il luy témoigna quelque ſurpriſe de voir qu'il fût plus ſçavant dans la ſcience des nombres « qu'il n'auroit crû qu'il fût poſſible ſans le ſecours de l'Algé- « bre, dont cependant M. Frénicle ne ſe ſervoit pas. C'eſt ce « qui auroit excité en luy le deſir d'en pouvoir conférer avec cét habile Arithméticien s'il s'en étoit eſtimé capable pour lors, où ſi c'eût été une étude à laquelle il ſe fût appliqué. Mais, dit-il, je ſçay ſi peu d'Arithmétique (de cette eſpéce) « qu'il n'y a pas encore un an que j'ignorois ce qu'on nomme « les parties *aliquotes* d'un nombre, & qu'il me fallut emprun- « ter un Euclide pour l'apprendre au ſujet d'une queſtion qu'on « m'avoit propoſée. Cette déclaration étoit ſans doute un ef- « fet de cette ſincérité inviolable qui régnoit dans les diſcours & dans les écrits de M. Deſcartes, & qui luy fit avoüer conſéquemment que le defaut d'attention à quelques-uns des calculs de M. Frénicle l'avoit fait tomber dans quelques mépriſes qu'il avoit reconnuës depuis. Il n'y avoit que la complaiſance pour ſes amis & la conſidération pour le mérite de ceux du rang où étoient prés de luy Meſſieurs de Sainte Croix, Frénicle, de Beaune, des Argues, &c. qui fuſſent capables de le faire retourner aux opérations d'Algébre & de Géométrie, auſquelles il avoit renoncé pour chercher quelque choſe qui fût plus utile à l'homme. L'amitié ne luy permettoit pas de ſecoüer ce joug, mais il ne laiſſoit pas de tenter ſécrétement avec le Pére Merſenne les moyens de s'en délivrer ſans leur déplaire. Le plus court de ces moyens étoit de prier ce Pére de rompre ce commerce. La réponſe qu'il fit aux queſtions numériques de M. de Sainte Croix au mois de Juin 1638 l'avoit tellement fatigué, qu'il conjura ce Pére de ne luy en envoyer plus aucunes de quelque nature qu'elles puſſent être. » Car, dit-il, lorſque je les ay reçûës, il eſt mal aiſé que je m'abſtienne de les chercher, principale- « ment ſi je ſçay qu'elles viennent, comme celles-cy, de quel- « que perſonne de mérite. Et m'étant propoſé une étude pour « laquelle tout le têms de ma vie, quelque longue qu'elle puiſ- « ſe être, ne ſçauroit ſuffir, je ferois trés-mal d'en employer « aucune

1638.

Pag. 431. tom. 2.

Pag. 484, 485. du 3. tom.

Pag. 175, 177, 452. du 2. tom.

Pag. 437. tom. 3.

1638. » aucune partie à des choses qui n'y servent point. Mais ou- » tre cela, pour ce qui est des nombres, je n'ay jamais pré- » tendu y rien sçavoir; & je m'y suis exercé si peu, que je puis » dire avec vérité, qu'encore que j'aye appris autrefois la di- » vision & l'extraction de la racine quarrée, il y a toutefois » plus de dix-huit ans que je ne les sçay plus: & si j'avois » besoin de m'en servir, il faudroit que je les étudiasse dans » quelque livre d'Arithmétique, ou que je tâchasse de les in- » venter tout de même que si je ne les avois jamais sçûës.

Ce fut en ce têms qu'il lut Viéte pour la prémiére fois. tom. 3. des lettr. pag. 428, 458, 395. tom. 2. pag. 382, 454.

Il tâcha de se défaire des autres avec la même honnêteté & sous de semblables prétextes; de sorte qu'aprés avoir desaccoûtumé peu à peu ses principaux amis de luy proposer des problémes & des objections stériles, il se mit peu en peine de plaire ou de déplaire à ceux qui ne cherchoient qu'à se faire un nom auprés des habiles gens par un commerce de Mathématique avec luy dont ils pussent se vanter. Ainsi las de porter la qualité onéreuse d'oracle, il se dispensa presque entiérement de répondre avant la fin de l'an 1638; & il se contenta de faire un triage des meilleures objections qui luy avoient été faites jusqu'alors, & des plus beaux problémes qui luy avoient été proposez pour les faire imprimer avec ses réponses, quand il plairoit à celuy à qui il appartient de disposer de toutes choses.

Tom. 3. pag. 391. item pag. 299, & 187, 426, 429.

Tom. 2. pag. 447.

Fin de la prémiére Partie.

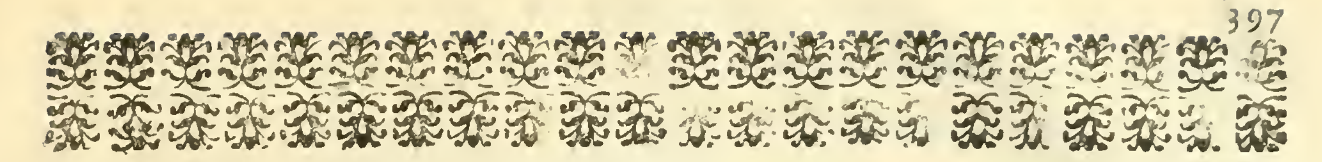


TABLE DES MATIERES

Contenuës dans les quatre premiers Livres ou la premiére Partie de la Vie de M. Descartes.

On y a mêlé celle de la Préface, dont on a distingué les chiffres par des nombres romains.

A

Ses Qualitez.

M

S

T

U

V

Verville

Fin de la Table des Matiéres.

A PARIS,
De l'Imprimerie d'ANTOINE LAMBIN.
M. DC. XCI.

Résidences successives de Descartes pendant son séjour en Hollande (Chevalier p. 60 ; - Adam XII. 122 ; - Cohen p. 421 et suivantes) : "Le 8 octobre 1628, il se rend à Dordrecht, où Isaac Beeckmann mentionne sa visite. Au printemps de l'année suivante (1629), après avoir, semble-t-il passé un hiver en France à la campagne pour y faire l'apprentissage de la solitude, il se fixe définitivement en Hollande. Le 16 avril 1629, il se fait immatriculer à l'Université de Franeker dans la Frise, et le 27 juin 1630 à celle de Leyde. Son humeur changeante ne l'a pas quitté, et nous le voyons résider successivement à Amsterdam (automne 1630, à Deventer (fin mai 1632), à Amsterdam encore décembre 1633, à Utrecht (1635), à Leyde 1636, à Harderwijk (fin 1639), à Leyde (avril 1640) à Endegeest près de Leyde (avril 1641) et à Egmond (mai 1643 — août 1649)




a39003 009579631b

